UNIVERSITY
OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/archivesoucorres25groe

ARCHIVES

OU

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE LA MAISON

D'ORANGE-NASSAU.

HN
374a

ARCHIVES

OU

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE LA MAISON

D'ORANGE-NASSAU.

RECUEIL

PUBLIÉ, AVEC AUTORISATION DE S. M. LE ROI,

PAR

Mr. G. GROEN VAN PRINSTERER.

Deuxième Série.

TOME V.

1650—1688.

AVEC DES FAC-SIMILÉS.

82367
23/5/07

UTRECHT,
KEMINK ET FILS.
1861.

Embrassant un espace de 38 années, ce Tome renferme environ 520 pièces. Il commence en 1650, à la naissance de Guillaume III, il finit à son départ pour l'Angleterre en 1688.

Ici encore il y a d'énormes lacunes, doublement fâcheuses à une époque riche en événements de la plus haute importance pour les Provinces-Unies et pour l'Europe en général.

La plupart des documents viennent se classer dans les trois séries suivantes;

D'abord (1651—1664) les lettres échangées entre M. de Sommelsdyck, le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau, et les envoyés de France;

Ensuite (1672 et 1673) la correspondance militaire de Guillaume III et de Jean-Maurice de Nassau-Siegen;

Enfin (1677—1684) les lettres de personnages considérables de l'Angleterre à Guillaume III.

I.

La première catégorie émane d'hommes politiques dont le nom et la position sociale sont une garantie qu'elles abondent en détails curieux.

Dans le tome précédent on a vu que, fils d'un éminent diplomate, M. de Sommelsdyck ne manquoit pas d'intelligence et de finesse et que le Comte Guillaume-Frédéric, qui, en 1650, eut une si grande part aux résolutions hardies du Prince d'Orange, n'étoit dépourvu ni de talent ni d'audace. On a également pu remarquer que M. Brasset, envoyé de France, actif et judicieux diplomate, étoit au fait de tout ce qui se passoit dans la République. Ses successeurs, M. Chanut, ambassadeur depuis 1653, et M. de Thou qui remplaça celui-ci en 1657, n'étoient pas moins habiles. On comprend l'intérêt qu'offrent leurs dépêches et les Instructions que leur envoyoit Mazarin. Toutefois il ne faut pas s'attendre dans leurs appréciations à une impartialité parfaite et on ne doit admettre leurs jugements qu'avec une extrême réserve et circonspection.

Afin de donner quelque idée de la nature et de l'importance de ce commerce épistolaire, rassemblons quelques passages relatifs à la Révolution de 1651, à la guerre contre l'Angleterre, à l'Acte de Séclusion de la Maison d'Orange, aux modifications dans les rapports des divers partis avec la France, à l'influence enfin qu'exerça la restauration de la royauté en Angleterre sur les affaires de la République.

La Révolution de 1651. — Nous pouvons qualifier ainsi, sans exagération, les changements survenus par la mort prématurée et inopportune de Guillaume II. Ce coup inattendu amena le triomphe définitif du parti aristocratique, presque immédiatement après le grave échec qu'il venoit de subir. On sait que, conformé-

ment à l'Union d'Utrecht, les États-Généraux devoient administrer souverainement ce qui avoit trait aux affaires communes, à la paix ou à la guerre, à la défense et aux finances du pays, et que l'autonomie provinciale étoit subordonnée à ce lien fédératif; mais que, de beaucoup supérieure aux autres Provinces, la Hollande avoit constamment tâché de faire prévaloir sa volonté et de résister à cette autorité nécessaire et légitime, ne se faisant aucun scrupule de saper ainsi les fondements de l'État[1]. En 1650, comme en 1618, par l'intervention courageuse et efficace du Stadhouder, elle avoit échoué dans ses efforts. Maintenant, débarrassée de cette surveillance assidue et incommode, elle mit habilement à profit des circonstances exceptionnelles et une exaspération qui n'étoit pas encore assoupie, et réussit à faire laisser dans la plupart des Provinces le Stadhoudérat vacant. C'étoit couper le nerf du pouvoir central. Désormais la Hollande étoit maîtresse. L'indépendance prétendue des Provinces, par le cours naturel des choses, amenoit et assuroit sa domination; car évidemment, le seul contrepoids à sa prépotence ayant disparu, elle entraînoit ses impuissantes rivales, bon gré, mal gré dans son orbite. A moins de rendre inévitable la dissolution de l'État, il falloit se soumettre, et le conseiller-pensionnaire de la Hollande, en dirigeant les États de la province, devenoit directeur et bientôt dictateur de la République[2].

---

[1] Voyez le jugement de M. de Sommelsdyck sur ces tentatives; ci-dessus, T. III. p. XLIX et svv.

[2] Dans une Étude admirablement écrite, avec le coup-d'oeil de l'historien et de l'homme d'État, M. THORBECKE, en peu de lignes, avec sa concision et sa précision accoutumées, résume le caractère de ce changement fondamental. «Men behoefde slechts de hand der Generaliteit, welke den evenaar hield, te

On conçoit que dans le sentiment de sa foiblesse, subitement privé d'un chef qui savoit unir la prudence à l'audace, le parti de la Maison d'Orange et de la Généralité s'indignoit à la perspective d'une usurpation subversive des maximes les plus fondamentales de l'État. En mémoire des services inappréciables de ses ancêtres, le fils de Guillaume II sembloit devoir hériter de leur position éminente. Effectivement rien ne paroissoit plus simple et plus utile pour le maintien de l'ordre établi que sa nomination aux charges de son père, en lui adjoignant Guillaume-Frédéric, stadhouder de la Frise, pour lieutenant. En Zelande et ailleurs ce voeu étoit général. On s'attendoit donc à une opposition formidable contre les manoeuvres du parti antistadhoudérien et Brasset juge la résistance assez forte pour amener une rupture, si l'on n'en tient pas compte. Toutefois il donne à entendre qu'une modération calculée saura prévenir ce dangereux éclat [1].

---

verkrachten, en de schaal van Holland haalde, door zijn natuurlijk gewigt, de andere provincien, ieder afzonderlijk en alle te zamen, van zelfs over. Zij moesten haar behoud dan toch zoeken onder de vleugelen van Holland. Holland werd het middenpunt, daar zij om draaiden. Holland won wat de Uniemagt verloor. De invloed van Holland kwam dan in de plaats van het algemeen gezag, dat oorspronkelijk aan al de provincien in onverdeelde gemeenschap behoorde." *Historische Schetsen* ('s Hage, 1860). — C'étoit une véritable révolution; car la soumission forcée de la Hollande aux décisions de la Généralité avoit été parfaitement conforme au droit public fondé par l'Union. »Het gold het bestaan of niet-bestaan eener wezenlijke Generaliteitsmagt, zoo als zij nog ten jare 1650, wettig, in volkomen overeenstemming met het oude Unieregt, tegen de provincie Holland uitgeoefend was."

[1] »Si les six autres provinces demeurent fermes et de bon concert, elles en viendront à faire un party contre la Hollande et à l'establissement entr'elles d'un lieutenant-général, ce qui sera porter les choses à de grandes extrémitez; mais, comme le régime de celle-cy tombe en mains de marchands, qui de leur naturel sont fiers dans la prospérité et très-abatus, quand ils voyent leurs intérêts au hazard, plusieurs estiment qu'ils se modéreront, sans pousser les choses jusques au bout, et en seront retenus par la crainte d'affoiblir leur commerce et de leur voir transporter, en tout ou grande partie, dans l'Angleterre

L'événement vint justifier ses prévisions. Les meneurs républicains, qui savoient intimider, savoient aussi gagner dans l'occasion les esprits par une apparente douceur; flattant les préjugés, nourrissant les antipathies, ménageant les intérêts, faisant valoir les avantages de l'indépendance que, disoient-ils, les provinces et même les villes alloient acquérir [1]. M. de Sommelsdyck ne tarda pas à s'en appercevoir. „Je commence asteure à croyre que le poids et l'adresse de la Hollande l'emportera par dessus les autres provinces, puisqu'elles se laissent jeter de la poudre dans les yeux et n'usent de la prudence par laquelle elles se devroient maintenir en balance et en considération avec la Hollande; ce qui est si lourd et si grossier que certes il se ne peut attribuer qu'à ung visible châtiment de Dieu [2]. Nos gens trouvent peu de résistance, par leurs grandes offres et le bel étalement d'une entière liberté et indépendance" [3].

Pour comble de malheur, la Maison d'Orange-Nassau favorisoit, par de déplorables divergences, les intrigues de ses ennemis. On soupçonnoit, non sans quelque motif, Guillaume-Frédéric de songer à ses propres intérêts, même aux dépens de ceux du jeune Prince. Déjà,

---

et ailleurs, où quantité de familles se retireroient sans doute, s'ils voyoient cet Estat menacé de confusion;" p. 11.

[1] „Les députés de la Hollande ont si bien travaillé et opéré dans les conférences avec les Geldrois que les quartiers de Nimmege et de la Veluwe se sont lessés disposer à aviser aux moyens pour gouverner et commander la milice sans capitaine-général, gouverneur ny lieutenant-général. Le quartier de Zutphen à paine a esté retenu, par quelques gens d'honneur et de sens, d'en faire autant. On ne doubte pas toutesfois qu'après le rapport à leurs supérieurs, il ne s'accorde avec les aultres, et tout cela par la chaleur des villes qui, à l'exemple de celles de Hollande, ne veulent plus dépendre que d'elles-mesme." M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric, le 12 janv. 1651. p. 16.

[2] p. 17. [3] p. 20.

en 1640 Frédéric-Henri lui en avoit voulu de s'être fait élire Stadhouder de la Frise[1]. On le jugeoit intéressé et ambitieux[2], et la nouvelle que ceux de Groningue l'avoient choisi pour gouverneur sembloit une preuve irrécusable et éclatante de son coupable égoïsme[3]. M. de Sommelsdyck lui adresse des avertissements qui, enveloppés des ménagements d'une respectueuse politesse, ne laissent pas d'être sérieux. „Pour ne paroître trop engagé en votre endroit, il a fallu que je vous misse dans le tort; si vous essayés d'obtenir plus, vous serez décrié pour dangereux parent. Aussi madame la douairière ne manqua pas de vous représenter tel, disant qu'elle avoit bien pressenti que vous feriez quelque frasque; qu'elle avoit bien pu remarquer qu'en cette occasion on ne pouvoit faire fondement sur votre amitié; que toutefois elle n'avoit pas cru que vous auriez et si promptement et si grossièrement manqué. Ceux qui espéroient beaucoup de votre soutien pour le jeune Prince sont étonnés; car, à la vérité, sans votre appui par l'aide des autres provinces, il y a grande apparence qu'il sera très-mal partagé"[4]. En outre il y avoit, au sujet de la tutelle, entre Madame la dou-

---

[1] T. III. p. XIX. [2] p. 6. [3] p. 6.

[4] p. 9. — „Puisque vous me faictes l'honneur de me consulter sur l'Overyssel, je me garderois bien, si j'estois en vostre place, de la faire rechercher pour estre aultre chose que lieutenant-capitaine-général, car aultrement vous serez généralement taxé de travailler et butter plus à vous avantager au despens du chef de vostre Maison qu'à l'appuyer et tascher de le relever, ainsi que, par debvoir et raison d'Estat, on vous y croit obligé, et d'aultant qu'en usant aultrement l'advantage que vous en pourroit revenir, n'esgaleroit point ce reproche, ny le préjudice qu'un si mauvais préjugé vous causeroit dans les aultres provinces, je différerois pareilles brigues, jusques à ce que j'aurois icy recognu sur le lieu si l'inclination des provinces n'alloit à recognoistre le jeune Prince. Voylà mon sentiment, que je mesure à vostre honneur, au maintien du lustre et pouvoir de la Maison, et au plus d'apparance pour la conservation de l'union des provinces." p. 7.

airière et la Princesse Royale, veuve de Guillaume II, une animosité qui leur faisoit beaucoup de tort[1].

Cependant le remède à la prépondérance hollandoise alloit, croyoit-on, surgir de l'excès du mal. En voyant la confusion, suite inévitable de l'affoiblissement ou, pour mieux dire, de la suppression du pouvoir des États-Généraux, les Orangistes se flattoient que les six provinces alloient revenir aux vieilles règles et maximes de l'Union[2]. Cette espérance étoit complètement illusoire. Impatiemment attendu, le désordre n'arriva point. Le pouvoir central n'étoit pas anéanti, il n'étoit que déplacé, et, pour fonder sa suprématie, la Hollande n'eut guères d'obstacles graves à surmonter. A la faveur de la foiblesse matérielle et morale de ses adversaires, elle fit règler presque tout d'après ses convenances[3]. La nouvelle forme de gouvernement, très-défavorable aux libertés du peuple et aux droits des membres foibles de l'Etat, donna lieu à de criants abus. Déjà en 1652, on en signale un des plus pernicieux, la confusion des pouvoirs judiciaire et administratif[4]. Mais, malgré tous ces inconvé-

---

[1] «Certainement, Monseigneur," écrivoit Brasset à Mazarin, «il est fâcheux de voir que la Maison soit divisée par une forte partialité sur la tutelle. Le mécontentement de madame la douairière, qui a le coeur haut, la porte à des exclamations si brusques et violentes contre les Estats de Hollande, que ceux qui avoient encore quelque esgard pour elle en sont tous scandalisez, ce qui l'esloigne fort du crédit et du pouvoir, qu'aucuns estimoient qu'elle seroit pour faire un party dans l'Estat et s'en rendre chef." p. 19.

[2] «J'ai remarqué que la distinction entre les points qui concernent la Généralité ou les provinces en leur particulier, avec la déclaration que la Hollande a faitte sur ce dernier, n'est ny ne sera nullement du goust des aultres provinces, qui peu à peu se doibvent désiller les yeux et revenir dedans les vieilles règles et maximes de l'union, ou aultrement premièrement les bons en souffriront, la confusion s'introduira, et ensuitte l'Estat se perdra." M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric, le 13 févr. 1651. p. 33.

[3] p. 63.

[4] «Aussi bien toutes professions que tous ordres se confondent, et nous

nients, le nouvel ordre de choses se consolida. Le parti anti-stadhoudérien, bientôt guidé par un homme d'État de la trempe de Jean de Witt, prit „assez de crédit dans le pays pour faire comprendre dans les provinces qu'elles pourroient demeurer dans l'estat présent, estant gouvernées suivant leur ancienne institution, mais sans chef, dans une apparence de plus grande liberté, laquelle ne pouvant estre entière, la Hollande devient la maîtresse, et par conséquent ceux qui la gouvernent" [1].

En 1652 survint la terrible guerre contre l'Angleterre. Les changements presque simultanés dans le gouvernement des deux pays avoient amené dans leurs relations un rapprochement qui devint, par son excès, une occasion de divergence et de lutte. Évidemment il y avoit, à Londres et à la Haye, analogie et communauté d'intérêts entre les partis vainqueurs, également menacés par les nombreux adhérents des Maisons d'Orange et de Stuart. Les projets de Guillaume II en faveur du pouvoir royal avoient rencontré de la part des chefs anti-stadhoudériens une résistance vigoureuse; devenus maîtres des affaires, leur désir d'entrer avec le Parlement en relations amicales ne pouvoit donc être douteux [2]. Mais quand, abusant de ces dis-

---

voyons que dans la police on se mesle de la justice, de mesme que dans les corps de justice on passe par dessus les loix et les coustumes pour donner lieu à des considérations politiques". M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric, le 27 févr. 1652. p. 68. [1] p. 227.

[2] „Nos *libertins*," comme M. de Sommelsdyck les appelle, penchoient vers l'alliance angloise. « Ils désirent de se lier étroitement avec le Parlement." p. 59. « Ceux qui ont empoigné la principale autorité en Hollande, ont sujet pour divers respects de désirer une étroite alliance avec les parlementaires." p. 66. « Ils veulent nous obliger à passer par un traité selon leur volonté et

positions favorables, les Anglois prétendirent fondre les deux Républiques en un seul État; en d'autres termes, ravir aux Provinces-Unies toute indépendance et leur imposer, sous le nom d'alliance intime, une servitude déguisée, alors et le sentiment national et la rivalité de commerce [1], firent préférer les chances de la guerre aux inconvénients et à la honte d'un tel amalgame. En mars 1652 M. de Sommelsdyck écrit: „Encores qu'il est très-certain que les dépenses seront excessives et que les inconvénients et périls seront très-grands, je ne vois pas pourtant que cet épouvantement consterne ou intimide nos gens, mais qu'au contraire beaucoup reconnoissent la faulte qu'on a faite à avoir tant contribué au formement de ceste nouvelle République, et qu'il vault mieux qu'on s'oppose à son impétuosité, en son commencement et pendant que nous sommes encore en pleine vigueur, que d'attendre qu'elle nous y nécessite après son entier affermissement par notre déchet" [2].

Le parti stadhoudérien désiroit la rupture. En effet, plus le danger deviendroit pressant, plus aussi le besoin d'un chef se feroit sentir [3], et la guerre

---

par lequel les changements dans les Gouvernements pourroient être réciproquement tant plus fermement maintenus." p. 70. „Ils ont besoin de l'appuy de cette violente République." p. 73. — Ils désiroient surtout éviter une rupture et M. de Sommelsdyck va jusqu'à supposer que les excès auxquels se portoient les Anglois envers les Provinces-Unies avoient lieu à leur instigation et par artifices, afin „d'engager, pour éviter ainsi le présent dommage, à un traité honteux et ruineux, et qui est une ligue offensive et défensive, et par laquelle en un article nous serions obligés d'aider à opprimer la Maison de Stuart et toutes celles qui y sont alliées." p. 66.

[1] En vue de cette jalousie, les Orangistes affirmoient dejà auparavant à Brasset l'improbabilité de quelque union entre les Provinces-Unies, l'Espagne et l'Angleterre: p. 19. [2] p. 70.

[3] „Si, selon les grandes apparences, la patience nous eschappe contre les Anglois, on en pourroit revenir plustost à nostre vieille forme de gouvernement, par où l'Estat se raffermiroit et les gens de bien et d'honneur se reléveroient." p. 63.

étrangère deviendroit ainsi le préservatif contre la guerre civile[1]. Les anxietés de la lutte relevoient donc les espérances des Orangistes[2]. Aussi se réjouissoient-ils du mauvais succès des négociations entamées à Londres pour le rétablissement de la paix. Leur but étoit le renouvellement de l'alliance françoise, premier pas pour arriver à une bonne issue[3]. Toutefois à des communications de ce genre Mazarin ne faisoit pas un accueil empressé. Redoutant, il est vrai, la réunion des Républiques[4], mais s'étudiant aussi à mé-

---

[1] « De peur que les esmotions internes ne nous vinssent trop à emporter, le meilleur et le plus seur seroit qu'il pleust à Dieu, pour nous faire revenir de nostre emportement, de nous susciter une guerre estrangère." p. 65.

[2] En août 1653 un officier françois écrit à M. Servien : « La guerre présente désoriente fort le régime de la Hollande et leurs adhérants, parcequ'ils ne peuvent et ne savent comment subsister dans cette condition sans la conformité avec les autres provinces, qui inclinent et veulent Mr le Prince d'Orange pour général, le comte Guillaume pour lieutenant-général. Néanmoins l'esprit de la cabale travaille dans les provinces, pour amener les esprits à leurs inclinations, et se résolvent à tout risquer, plustot que de décliner de leurs intentions." p. 112.

[3] « Or d'autant que les mauvais Anglois se monstrent si roides et difficiles à la négociation de nos commissaires à Londres, que mesmes ils la font heurter à l'entrée d'icelle, par les points préliminaires que de leur costé on met en avant, estants d'assez dure digestion, je m'en donne espoir que ce sera l'un des meilleurs et vrays sujects et motifs qu'on puisse donner aux Estats-Généraux de prendre des autres mesures et d'estre plus vivement esmeu que par le passé à traitter à bon escient avec les ministres du Roy d'un renouvellement d'alliance, affin que, d'un concert commun et selon l'ancienne intelligence, on puisse efficacieusement remettre les affaires à la conservation et l'aggrandissement et de l'un et de l'autre costé." Le Comte Guill.-Fr. à M. Brasset, le 6 août 1653. p. 109. Voyez aussi p. 107 et p. 117.

[4] On lui écrit : « V. É. peut juger si rien seroit impossible à ces deux Républiques, qui auroient en leur puissance les deux plus grandes sources d'où coule l'argent, à sçavoir les mines du Nouveau-monde et le commerce qu'elles destourneroient à elles de tous costez, et aussi bien en la mer Méditéranée qu'en l'Océane ; si la pensée qu'on dit que Cromwel a d'abatre toutes les monarchies chrestiennes, seroit alors chimérique ; si les hommes manqueroient pour faire la guerre à ceux qui auroient l'argent en abondance, et quel dangereux appas ce seroit, pour les peuples qui vivent dans les monarchies, que la liberté, l'esgallité de condition, et l'affluence des richesses de ceux qui vivroient dans de telles Républiques. Je ne dis rien du contre-coup que la religion reçevroit d'une telle innovation." p. 116.

nager Cromwell, il inclinoit à servir de médiateur, avec l'arrière-pensée de parvenir ainsi à une liaison étroite avec les puissances belligérantes, pour empêcher l'agrandissement de la Maison d'Autriche[1]. Il se trompa dans ce calcul. Malgré la façon d'agir altière[2] des Anglois, l'année 1654 amena la paix, sans qu'on eut recours à la France. Jean de Witt et ses amis étoient sourds aux avances du cardinal[3]. Même s'il eût voulu rompre avec les Anglois, on se fut défié de lui. „On ne veut point de société avec la France contre l'Angleterre, pour ce que les fins seroient differentes; le Roi de France voudroit restablir la Maison de Stuart et se serviroit de la faction royaliste contre le Protecteur, la Hollande a intérest que cette Maison ne se relève jamais, à cause de l'alliance avec les Princes d'Orange, qu'elle croit certainement avoir voulu opprimer sa liberté"[4].

La Hollande, décidée à terminer la guerre, imposa le traité à la République[5]. Cromwell y ajouta *l'Acte de Séclusion;* engagement secret de la Province d'ex-

---

[1] p. 106. [2] p. 108.

[3] La souplesse de ses maximes apparoit dans la recommandation adressée à l'Envoyé de France à la Haye: »Il ne s'engagera point en discours sur le nouvel establissement de cette république d'Angleterre, ni sur les injures qu'elle nous a faictes; et, s'il est quelquefois pressé sur ces sujets, il dira que les Roys sont au dessoubz de la Providence divine pour s'accommoder aux nouveautez qu'elle souffre, et au dessus des passions humaines, pour ne se pas esmouvoir par des occasions légères, ne considérans que le bien de leurs Estatz et le repos de leurs sujetz." p. 118. — M. Chanut ne se montra pas indocile à cet avis »Lorsque j'entray dans la chambre de la Princesse douairière d'Orange, elle me demanda sur l'abord ce que je pensois du général Cromwel; je luy dis que, depuis qu'un homme estoit devenu souverain, je ne me meslois plus de juger de ses actions." p. 121. [4] p. 129.

[5] »Le grand poids de la Hollande a emporté la délibération à faire promptement la paix, sans s'amuser a y adjouster la [seureté] et la garantie d'un puissant allié." p. 130.

clure à jamais du gouvernement la Maison de Nassau. La Hollande se résigna-t-elle à une stipulation impérieusement exigée, ou bien y eut-il, en vue d'un intérêt commun, intelligence et secret accord? Mazarin, dont la sagacité est rarement en défaut, semble persuadé que Cromwell fit à Jean de Witt et à ses amis une douce violence. Dans l'Instruction à M. Chanut on lit: „Je viens à l'abandonnement que les Anglois proposent de la Maison de Nassau par Mrs les Estats. Vous sçavez pourquoy; sur quoy je vous diray que j'ai tousjours creu qu'il y avoit en cecy de la collusion entre Cromwell et la province de Hollande, qui ne désire pas moins que luy l'abaissement de cette Maison; que les Anglois roidissent en cecy, pour disculper cette province envers les autres et luy donner lieu de les porter à donner les mains à cet abandonnement et exclusion" [1].

L'exaspération des nombreux partisans de la Maison d'Orange, en apprenant ce surcroît de honte et de douleur, fut extrême. „Cet État," écrit M. Chanut, „est sur le point de se brouiller. Si les Princesses et leurs serviteurs estoient en union, et que dans les provinces l'on eust confiance en leur conduite, il est à croire qu'elles prendroient l'intérest de la Maison d'Orange et se sépareroient de la Hollande, ou la forceroient à retracter sa résolution; mais, comme sont les choses, je ne prévoy de leur part que des efforts mal suivis et déconcertez" [2]. Le parti Hollandois ne sauroit être aisément renversé [3]. Néanmoins

---

[1] p. 119 — Déjà avant la guerre M. de Sommelsdyck s'attendoit à pareil accord. Voyez p 66. [2] p. 140.

[3] „Le parti Hollandois est serré en soy, puissant dans la pluspart des villes

Chanut s'attend à des instances du parti Orangiste, pour employer l'autorité du Roi en faveur de leurs prétentions. Il redoute d'autant plus pareille demande, parceque les provinces ne se décideront pas aisément à une rupture, qui d'ailleurs seroit peut-être désavantageuse à la France[1]. Bientôt on le sollicite, on lui demande conseil et appui. Il s'efforce de calmer les esprits et surtout s'étudie à ne compromettre en aucune manière sa Cour. Lorsqu'un François se dispose à exciter un mouvement populaire[2]; il réprime un zèle étourdi et lui fait sentir que cette entreprise inconsidérée ne pourroit être que malheureuse. La Princesse-douairière le prie de se joindre à elle pour porter plainte aux États-Généraux de l'injure faite par la Hollande à son petit-fils. Il ne s'explique point, mais l'engage à pressentir d'abord, par ses amis dans les Provinces, quelles seront leurs dispositions. Surtout le Comte Guillaume l'embarrassoit par son ardeur. Celui-ci aimoit à retrouver dans une situation si tendue la crise heureusement terminée de 1650, et ne reculoit point devant les conséquences d'une résolution énergique, même si elle devoit amener le déchirement de l'État[3].

---

de la Province, principalement en Amsterdam; il a l'argent et les forces dont les autres sont destituées, et, par dessus tout, l'assistance présente de l'Angleterre, qui contient le peuple en devoir, par la nécessité qu'il a d'estre libre en son commerce, sans lequel il ne peut subsister." Brasset à Mazarin, le 1 mai 1654. p. 140. [1] p. 140.

[2] «Mr. de [Manican] a esté offrir à la Princesse Royale son service, et, comme il s'est attaché à faire sa cour chez elle depuis qu'il est icy, et qu'il entend que le peuple frémit du bruict confus de l'injure que l'on veut faire au Prince, il a eu quelque pensée qu'il seroit peut-estre du service du Roy d'eschaufer le zèle du peuple et, avec ce qu'il y a de François en cette ville capables d'une haute exécution, se mettre à la teste du bourgeois armé, et se saisir des principaux de la faction contraire à la maison d'Orange." M. Chanut à M. de Brienne, le 7 mai 1654. p. 141.

[3] «Le Comte prévoit que, la principale tige de la maison abbatue, les autres

On ne pouvoit s'attendre à un assentiment réel et efficace de la France à des projets si téméraires.

Depuis 1650 la situation avoit entièrement changé. Le parti stadhoudérien, abattu en Hollande, n'avoit alors que de bien foibles chances de relévement. Tout au plus eût-il réussi, par une rupture ouverte, à détacher deux ou trois Provinces de l'Union; mais ce déchirement de la République ne convenoit nullement à Mazarin[1]. Certes il se souvenoit du tort que lui avoit fait la Hollande par le traité de Munster, de ce manque de foi, selon lui, cause réelle de la désunion de la République[2]. Il n'avoit nul motif d'affection ou de reconnoissance envers un parti obstinément opposé à la politique de Richelieu. Mais personne mieux que lui ne savoit dissimuler, dès que la sincérité n'étoit

---

branches seront aisément tranchées, et il croit que, s'il perd cette occasion de resveiller dans l'esprit des peuples l'affection de la maison de Nassau et d'intéresser en la cause les six provinces, piquées de la pièce que le party de la Hollande leur a faiete, il verra languir son crédit et fortifier ses ennemys, qui adjousteront à l'aversion qu'ils ont desjà contre luy pour l'affaire d'Amsterdam, la crainte qu'il leur donne présentement." p. 148. — La hardiesse de ses projets se révèle dans la question qu'il adresse à M. Chanut. »Peusant aux moyens de réduire la Hollande par force ou soustenir au moins les autres destachées d'avec elle, il m'a demandé si le Roy ne les assisteroit pas, arrivant que les Hollandois se voulussent maintenir par les forces d'Angleterre." p. 148. — »Il m'a veu et m'a demandé plusieurs fois mon advis; je me suis desgagé de luy respondre, et l'ay tousjours exhorté à ne point porter ses conseils à la rupture de l'Union." p. 145.

[1] »La *malheureuse* paix de Munster," selon M. de Sommelsdyck: p. 216.

[2] »Je ne sçaurois m'empescher de vous dire que la division qui travaille maintenant Mrs. les Estats-Généraux, est un des fruits de la paix particulière qu'ils ont faite avec l'Espagne." Mazarin à M. Chanut. p. 152 — »Il semble que toute l'Europe soit sur le point de tirer raison du mal qu'elle a reçeu à Munster de la Hollande, lorsqu'elle a mieux aymé se tirer de sa guerre par un traitté honteux, en laissant toutte la chresticuté embarrassée, que d'y restablir une durable paix, en observant seulement les conditions d'une alliance que messieurs les Estats avoient eux-mesmes recherchée, et qui leur avoit esté sy avantageuse et sy honnorable." p. 153.

pas de saison. Il jugeoit le maintien de l'Union, même s'il le falloit par le pouvoir presque absolu de la Hollande, utile à ses desseins. Car enfin elle étoit indispensable pour la prospérité de la République, et loin de désirer sa décadence, le crédit de l'Angleterre, sous l'impulsion doublement énergique de la révolution et de Cromwell, ses allures hautaines, surtout ses succès dans la guerre maritime, faisoient vivement sentir la nécessité de maintenir sa rivale, déjà trop affoiblie, au rang d'une puissance considérable. Ces motifs, qui firent souhaiter à Mazarin la paix de Westminster en 1654[1], le rendoient décidément contraire à toute tentative de séparation violente; seul résultat auquel la résistance passionnée des six provinces sembloit pouvoir aboutir. Ils falloit, pour un temps du moins, se résigner à la suprématie de la Hollande et tâcher d'acquérir ainsi de l'ascendant sur les directeurs du parti aristocratique. Ils étoient les plus forts[2]. Ma-

---

[1] M. Chanut écrit: »Je considère que, nostre principal dessein estant de conserver l'équilibre entre les puissances qui nous environnent, nous pourrions souffrir et mesme désirer que l'Angleterre et ces Provinces consommassent par une longue guerre entre elles leurs forces maritimes, pour ce que, s'affoiblissant toutes deux, leur pouvoir demeureroit en contrepoids à l'esgard l'une de l'autre, et toutes deux diminueroient à nostre esgard. Mais depuis que nous avons veu que cet Estat a laissé prendre le dessus aux Anglois, qu'il a perdu un nombre incroyable de navires, dont les ports d'Angleterre sont maintenant remplis, et qu'il est à craindre que l'événement de la guerre donneroit un tel accroissement de puissance aux Anglois, que rien ne leur pourroit résister à la mer, il m'a semblé que nous devions désirer que la paix survint, pendant que cet Estat est encore dans l'opinion d'une puissance considérable, en laquelle il se peut aussi restablir aveq le temps, affin que cependant les Anglois se tiennent en quelque modération." A M. de Brienne, le 23 avril 1654. p. 139.

[2] »Il est vrai que ce nous est un désavantage que ce party Hollandois prévalle et que nous ne devons rien espérer de gens qui se sont abandonnez aux Anglois, mais ils sont les plus forts, et si nous rompons avec eux, nostre navigation est perdue." M. Chanut à Mazarin. p. 141. — »Le Prince de Tarante est d'opinion que le parti hollandois gagnera le dessus, et qu'il faudra que les autres provinces plient. Ce n'est nullement nostre avantage; ces gens n'ont point

zarin fait savoir à M. Chanut: „Loin que vous deviez fomenter en aucune manière la brouillerie et la division qui semblent se vouloir former entre les provinces sur le sujet de la Maison d'Orange, et le tumulte qui en pourroit naistre parmy le peuple, vous devez apporter tout vostre soin et tout vostre crédit, affin que cela n'arrive point, et supposer que, comme il n'y a point de désordre dans un Estat qu'on doive réformer par une guerre civile, il n'y a point aussi d'inconvénient à craindre parmy messieurs les Estats qu'il faille destourner par la division des provinces[1]. Nous embrassons seulement le bien commun de cette République, qui consiste en la correspondance et bonne intelligence de tous ses membres"[2]. Dans les circonstances où se trouvoit la République, l'adage „diviser pour règner" eut trouvé une application maladroite. Il falloit à Mazarin la concorde ou du moins l'ordre à tout prix; pour lui la raison du plus fort étoit ici la meilleure et la Maison d'Orange, décidément la plus foible, fut donc décidément abandonnée. L'Instruction à M. Chanut lui enjoint de dissiper les préventions

---

d'affection pour nostre Gouvernement; ils mettent leur confiance dans l'appuy de l'Angleterre, et surtout ilz ne veulent point de chef. Il faut cependant que nous les observions pour nous acommoder au ply que prendront les affaires." p. 143. [1] p. 147.

[2] p. 152. — Mazarin approuve la conduite prudente de M. Chanut. »Je demeure ferme dans ce sentiment, que vous devez travailler de toute vostre adresse à empescher la division des provinces, qui est le but des Espagnols et peut-estre des Anglois, et à laquelle, par la raison des contraires, nous devons nous opposer, autant qu'il nous sera possible. Travaillez donc à ramener les esprits à la concorde et à l'union, sans laquelle les grands Estats ont peine de se maintenir, et les petits tombent et se dissipent nécessairement. Vous avez bien fait de n'adhérer pas aux desseins violens de M. le comte Guillaume de Nassau, et beaucoup mieux de ne vous déclarer pas sur la demande qu'il vous a faite, si le Roy voudroit bien se déclarer, en cas de rupture, pour les provinces séparées de la Hollande, et les assister d'argent. Il faut esquiver de semblables propositions, comme des écueils." Le 29 mai 1654. p. 151.

fort naturelles du parti anti-stadhoudérien[1]. Il doit se garder d'une désapprobation formelle de l'Acte d'exclusion. Oui, sans doute la France regrette de voir abaisser si fort une Maison qui a tant contribué à l'élévation et à l'agrandissement de la République; elle ne cache pas sa surprise d'une mesure qui a une apparence d'atteinte à leur liberté, pour laquelle ils avoient témoigné tant d'amour et de jalousie, mais M. Chanut doit avoir hâte d'ajouter „que néanmoins, puisqu'ils croyoient que leurs intérests, qu'ils devoient connoistre mieux que personne, requéroient qu'ils en usassent ainsi, que nous n'y trouvions rien à dire; que leurs intérêts étoient beaucoup plus considérables que ceux de cette Maison, qui nous avoit tousjours esté particulièrement chère pour l'amour d'eux et par relation à eux"[2]. D'un autre côté, en songeant aux incertitudes de l'avenir, il ne faut pas réduire au désespoir même ceux qu'on abandonne. En conséquence M. Chanut doit „auprès du Comte Guillaume adoucir l'amertume de ce procédé et lui faire comprendre qu'il ne seroit pas à propos que, sans luy profiter, le Roi nuise à ses affaires, et qu'il vaut bien mieux que sa Majesté établisse son

---

[1] „Ceux qui ont esté de la faction contraire à la maison d'Aurange sont en grande alarme de vostre arrivée en Hollande, et, comme ce sont gens qui ont du crédit dans le païs, et qui aymeroient mieux que leur Estat se perdist que de voir restablir cette Maison en autorité, . . . il est de la dernière importance de marcher avec une extrême retenue dans les offices que vous aurez à rendre pour cette Maison, et mesme dans la fréquentation que vous aurez avec les deux Princesses et avec le Comte Guillaume, affin que, quand vous voudrez agir en leur faveur, ce soit secrettement et comme *aliud agendo;* en quoy il ne fault pas une moindre dextérité que la vostre." Instruction à M. Chanut, p. 119.

[2] p. 120. — „Vous suivrés ce fil, pour guérir les esprits malades contre nous de ce costé là." — „C'est un mal de coeur que la Hollande a contre nous, s'imaginant que nous nous passionnons pour les intérêts de cette Maison."

crédit dans le coeur de ces messieurs, s'accommodant à leurs inclinations; ce qui luy donnera peut-estre lieu de servir de sa personne à sa Maison, en une plus favorable conjoncture que le temps pourra amener"[1]. Ce qu'il y avoit de plus urgent, selon Chanut lui-même, c'étoit de se rapprocher par ces apparences d'amitié de ceux qui tenoient le pouvoir et de soutenir ainsi un gouvernement mal-assis, dont la ruine eût causé, ou la dissolution de la République, ou sa subordination à l'Angleterre[2].

Les circonstances amenèrent des modifications sensibles dans une conduite déterminée par une situation mobile et passagère. Ainsi, en 1657, lorsque M. de Thou remplace M. Chanut, il semble que Mazarin, tout en recommandant de ménager soigneusement les deux partis, incline plus qu'auparavant à soutenir, dans un moment décisif, la cause du jeune Prince[3].

---

1 p. 120

2 «Il y a peu de secours à attendre, mais beaucoup à craindre, s'ils ne sont soustenus, qu'ils ne se détruisent eux-mesmes, et accroissent par leurs débris la puissance de nos ennemis. Je croy que cette raison portera V. É. à les traitter aussy favorablement que s'ils vouloient et pouvoient davantage pour nous: car, estans assistez, il peut arriver aveq un peu de temps, que ce peu de factieux tombent, et que les bien intentionnez reprennent la conduitte et l'authorité." Chanut à Mazarin, le 15 janv 1654. p 12'.

3 «Au même temps qu'on confirmera les amis du Prince, il faudra faire cognoistre à ceux du parti opposé que S. M. ne regarde principalement que le bien de leur Estat et sa conservation, laquelle est préférable à tout autre respect; qu'il est vray que tout le monde juge que la séclusion des Princes d'Orange de toutes les charges en leur république ne luy est ny honnorable ny avantageuse, mais que, l'aage du prince l'éloignant de la fonction des charges pour plusieurs années, il est à croire que le tems fera recognoistre ce qui sera plus convenable à l'Estat, lorsqu'il sera parvenu en l'aage de le servir, ainsi qu'ont faict ses prédécesseurs, et que présentement le Roy ne veut point entrer en la discussion de leurs conseils, ny porter son jugement sur leur conduitte, qu'il estime bonne et prudente... Il faut se bien garder de faire aucune chose qui aliéne les autres provinces, quoyque la Hollande nous

A la longue ce double jeu opéroit, d'un côté, un refroidissement sensible entre la Cour de France et ses anciens amis, et, de l'autre, un accord plus réel avec les chefs aristocrates. La restauration en Angleterre, aussi menaçante pour ceux-ci que favorable aux Orangistes, vint mettre en évidence et développer ce double résultat. Redoutant les suites probables d'un exemple dangereux [1], et prévoyant les sympathies et les espérances qu'il alloit nécessairement exciter, les ennemis de la Maison d'Orange se complurent à faire naître la défiance contre le Roi d'Angleterre [2], et sentirent la nécessité de se replier vers la France, pour y trouver en cette occurrence un soutien. Dans la situation envers les Puissances étrangères les rôles furent presque intervertis. Le parti stadhoudérien fut qualifié de parti espagnol; en voyant la France grandir, il se défia de plus en plus d'un aussi dangereux voisinage, tandis que de Witt semble surtout depuis lors avoir adopté le dangereux système, qui devoit le

---

en presse, car nous perdrions certainement l'affection des autres et l'acquisition de cellecy ne peut estre certaine." — Instruction à M. de Thou. p. 172, sv.

[1] M. de Thou écrit en avril 1660: »Comme il y a toute apparence que le Roy d'Angleterre est pour retourner dans ses Estats, il y a aussi grande apparence que ce rétablissement contribuera beaucoup à celuy du jeune Prince dans les charges de ses pères." p. 195. — En juin: »Il n'y a plus de doute que le Prince d'Orange rentre dans les charges de ses pères." p. 197.

[2] Nullement Orangiste, M. Wicquefort écrit à M. de Brienne: »Je puis dire avec vérité que mesme le peuple, qui d'ailleurs est affectionné pour les intérests du Prince, commence à murmurer de l'empressement avec lequel le Roy d'Angleterre poursuit cette affaire." p. 209. — »Quand les Anglois auroyent formé un dessein de ruiner le peu d'affection qui reste icy pour la maison d'Orange, ils n'y sçauroyent mieux réussir qu'ils font; toutes les villes mesmes qui ont esté jusques icy dans ses intérests, déclament contre ces gens là, et de fait il n'y en a pas une qui ne juge que ce n'est point l'avantage de l'État d'avoir un général et gouverneur du pays dépendant du Roy d'Angleterre." p. 209.

perdre un jour, en ne tenant pas assez compte des dispositions personnelles et changeantes des monarques et en fondant ainsi sur un fondement trompeur, sur la rivalité perpétuelle de deux grands États, la prétendue sécurité de la République [1].

Une preuve remarquable de ce revirement d'opinion se trouve dans une lettre de M. de Sommelsdyck [2]. Il faudroit, selon lui, s'allier étroitement avec l'Angleterre, mais c'est à quoi le parti antistadhoudérien, *la Cabale*, ne voudra jamais consentir. Après avoir fait, plus que personne, preuve d'attachement héréditaire à la France, il envisage avec frayeur le trop de succès de la politique hardie et astucieuse de Richelieu et de Mazarin, et prévoit déjà, dans un avenir prochain, la perte des Pays-Bas Espagnols, les prétentions exorbitantes de Louis XIV, et la conquête et l'assujettissement de la République [3]. „Nos enfans pourroient

---

[1] M. de Thou écrit, après le changement d'Angleterre, à Mazarin: »Pour les sages, ils souhaittent d'estre bien avec la France et l'Angleterre, qui sont les deux Estats qui ont aydé à former leur Estat, par l'amitié desquels il se doibt maintenir et conserver; mais, pour les extravagans et espagnolisez, ils voudroient se mettre bien avec l'Angleterre, et que l'Angleterre fit la paix avec l'Espagne, et eux trois demeurer ensemble unis contre nous. Et c'est ce que j'estime qu'il faut empescher et faire que les premiers prévalent contre les derniers." p 196. — La lettre de M. de Thou à Mazarin, du 14 juin 1657, est très-curieuse par rapport au parti d'Espagne, composé, selon lui, des Nobles et des Catholiques; il n'est pas question des Orangistes, auxquels, au contraire, il prétend que les Nobles sont opposés.

[2] »Fort honnête homme et qui a beaucoup d'affection pour la France." M. de Thou p. 192.

[3] »Parcequ'ils appréhendent tousjours que le Roy d'Angleterre parlera, à la conclusion du traicté, du restablissement de Mr le Prince d'Orange, je doubte fort si les caballistes n'aymeront mieux hasarder tout l'Estat que de se mettre en danger, par la liayson avec l'Angleterre, d'estre de beaucoup retranchés en leur authorité, et de plus aussi puis-après recherchés du passé; car certes, à le bien prendre, peu de gens se mettent en paine du publicq que pour y estre employé et y faire leurs affaires, et l'avidité est si grande pour ce dernier, que, lorsque les provinces espagnioles ne nous serviront plus de barrière, je ne doubte pas que ce grand marchant ne trouve icy force gens, et qui crient

apprendre à parler françois plus naturellement que nous n'avons faict, et encore beaucoup plustost que nous ne pensons; car, comme vous le remarqués très-bien, la France n'a pas seulement un grand ascendant sur tous ses voisins, mais a de plus un maistre-Roy, qui avec l'âge accroistera autant en forces qu'en ambition"[1].

Souvent, dans la Correspondance, surtout dans les dépêches des Envoyés de France, il y a sur divers personnages des observations curieuses et caractéristiques. On ne doit les accueillir qu'avec défiance, se rappelant toutefois que ces Envoyés étoient des hommes de talent, rompus aux affaires, ayant une grande expérience du coeur humain; en un mot, des témoins dont les dépositions sont de nature à être méditées par tout historien, vraiment fidèle à son devoir, avant de mettre la dernière main à ses portraits.

Le personnage le plus considérable de la Maison de Nassau étoit sans contredit le Stadhouder de la Frise, le Comte Guillaume-Frédéric. On lit dans l'Instruction à M. de Thou: „Il importe au service du Roi qu'il entre le plus avant qu'il se pourra dans la confidence de M. le Prince Guillaume, lequel a toujours monstré inclination vers la France, et qui, aydé de la fortune, pourroit s'élever en grande authorité. Il a des amis et des habitudes en toutes les provinces; il prend soin d'estre instruit de tout ce qui se passe, il est homme de grand coeur et par conséquent à hautes prétentions. Il a de grandes qualités"[2]. Sa

---

asteure le plus contre les François, qui seront les plus prompts et les plus prests à les servir pour leur argent." p. 218. [1] p. 218. [2] p. 171.

participation active aux événements de 1650 lui avoit attiré la haine du parti vainqueur, qui redoutoit son influence et son caractère entreprenant et déterminé[1]. Il étoit le protecteur naturel du jeune Prince. Si d'abord il ne remplit pas scrupuleusement ce devoir, plus tard, instruit par l'expérience,[2] il paroît avoir compris qu'il falloit, dans l'intérêt commun, se rallier franchement autour du jeune enfant, objet de l'affection du peuple, et en qui venoient se concentrer les espérances comme les souvenirs. Cependant il n'étoit pas fort aimé et plus estimé pour ses talents que pour son caractère[3].

Sa belle-mère, la Princesse-douairière, ne lui étoit guères favorable[4]. Il y a dans les tomes précédents

---

[1] «C'est la seule personne que le parti de Louvestein appréhende et ce n'est pas sans raison," p. 149.

[2] En voulant supplanter le Prince, il n'obtint pas même ce qu'il auroit pu, en n'effarouchant pas les amis de la Maison d'Orange, obtenir; c. a. d. la lieutenance-générale. M. de Sommelsdyck l'en avoit très clairement averti. — «J'entends desjà que force personnes, et parmy lesquelles je sçay qu'il y en a qui vous sont fort affectionnées, encores qu'il ne vous croyent viser qu'à estre subalterne, se défient pourtant que ce sera pour avec le temps se faire le supérieur, et soyez asseuré que, si ces soupçons venoient à s'augmenter, par quelque proposition ou recherche, pour avoir quelque chose, par provision ou en chef, que cela vous nuiroit grandement pour obtenir la lieutenance-générale, pour laquelle j'apprens qu'il y a de grandes dispositions pour vous dans les provinces; et par là, hors le nom, vous aurés l'effect et la fonction, et le moyen de redresser le détracquement de ceste province qui, ne buttant qu'à se défaire de vostre Maison, couvre sa malice et son ingratitude du spécieux prétexte qu'il vault mieux pour le jeune prince de réserver la disposition des charges de son père jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'âge de discrétion, afin d'empêcher par là l'usurpation d'un lieutenant." p. 12. — Du reste on peut lire l'apologie du Comte dans sa lettre à M. de Zuylichem (L. 1003).

[3] p. 50 «J'avoue que vostre lettre m'a surpris, lorsque j'ay veu que enchérissiez par souhait sur ce que mesmes ceux d'Amsterdam prétendent, et afin que ne croyez pas qu'à ce compte je m'en tiendrois quitte à bon marché, je vous asseure, tout au contraire, que je tiens que c'est tout le pis qui me puisse arriver, et qu'en ce cas j'ayme bien mieux en demeurer à la justice que, par une composition si désadvantageuse, souffrir que je sois soupçonné de lascheté et me laisse dégrader." p 50. [4] p. 18, p. 113, 170.

des preuves surabondantes qu'elle n'avoit pas la réputation d'être d'un commerce sûr et facile. Maintenant encore M. de Sommelsdyck écrit: „c'est une dame sujette à feindre et à changer[1]. Il est fâcheux d'avoir affaire à une personne qui ne se règle que par ses passions et intérêts"[2]. On la disoit „haïe et traversée et méprisée par la cabale qu'elle avoit aidé à faire pour l'affaire de Munster"[3]; dévorant l'injure faite en 1654 à la Maison d'Orange, plus soucieuse enfin de son intérêt que de sa dignité[4]. „Bien que la haine des principaux de Hollande contre la Maison d'Orange et la dernière injure qu'ils luy ont faicte, en la déclarant incapable d'aucune charge, luy dût donner une juste aversion contre les Estats de cette province, au moins contre les chefs de ce parti, elle les caresse néanmoins; elle ne parle de l'affront qu'ils ont fait à sa Maison qu'avec des termes mesurés et sous couleur de bonne politique, pour s'accommoder au temps. Elle se rend complaisante à ces messieurs, pour obtenir de la Hollande une pension... Cette madame profite de tout et, n'ayant pas d'autorité dans le calme, il ne luy déplairoit pas de voir un peu de trouble, dans lequel chacun devient considérable"[5]. Rappelons cependant sa belle réponse au sujet de la Principauté d'Orange et des propositions injustes que la Cour de France lui faisoit transmettre par M. de

---

[1] p. 31. [2] p 40. [3] p. 113.

[4] „Elle se laisse apaiser, escoutant les excuses du party Hollandois, et se modère si facilement qu'elle donne subject à plusieurs de rechercher ailleurs que dans la fermeté de son esprit la cause de sa patience, et, comme l'on est enclin à juger mal, il y a des gens qui estiment que les visites du pensionnaire de Witte l'ont adoucie, par l'asseurance du payement d'une pension qu'elle a prétendue depuis le décez du Prince son mari." p. 147. [5] p. 170.

Zuylichem. „Sur cela je vous dirai que je veux bien qu'on sache que les Princes d'Orange ont toujours esté serviteurs des Roys de France, mais jamais leurs sujects, et moins encore leurs esclaves, et par conséquent il nous convient bien d'agir avec eux avec toute sorte de civilité, mais pas avec des soumissions et souplesses qui pourroient estre préjudiciables et faire tort aux droicts du Prince mon petit-fils" [1].

Quant à la Princesse royale Marie, mère du jeune Prince, il y a un passage remarquable dans l'Instruction à M. de Thou. On y regrette qu'elle ne se donne pas la peine de cultiver soigneusement les amis de la Maison de son fils. „Non par faute de lumière ou d'adresse, ni par manque d'amour pour son fils, mais peut-estre pour ce que, de son naturel et par la nourriture entre les Anglois, elle ne descend pas volontiers à des démonstrations de bonté et de caresses aux personnes de l'Estat, croyant ces choses trop au dessous de sa condition et se persuadant que les amis de la Maison d'Orange, en luy demeurant fidèles, ne feront que ce qu'ils doivent; car il est vray qu'elle n'ignore point ses intérêts et il ne lui manque autre chose que de vouloir ce qu'elle est capable de faire" [2].

Gendre de Fréderic-Henri, M. de Brederode semble vouloir s'accommoder au temps [3]. „Il se laisse tellement aller à la recherche de nos réformateurs," écrit M. de Sommelsdyck, „que même il épouse leurs partialités [4]. Il sacrifie les intérêts de la Maison d'Orange à son ambition [5] et pousse la lâcheté jusqu'à voter pour

---

[1] p. 213 [2] p. 169. [3] p. 10. [4] p. 28.

[5] «M. de Bréderode songe, plus à acquérir les charges et les honneurs pour sa Maison que pour celle d'Orange." p. 119.

l'acte d'exclusion [1]; méprisable conduite qui lui apporta peu de peu de profit [2].

En apprenant le décès de M. Pauw, le Comte Guillaume Frédéric ne fait pas son éloge. „Il y a grande apparence que sa mort fera renaître de meilleures pensées aux Estats de Hollande, qu'il a dès longtemps abusez et préoccupez de sa politique, qui ne consistoit qu'en une pure avarice et à vouloir du mal à ceux auquels il devoit tout son estre et bonheur. Je crois que ses nouvelles maximes ne seront point imitez, comme très-dangereux et contraires à celles qu'on a depuis si longtemps éprouvés nécessaires et très-nécessaires à cest Estat, qui a raison d'embrasser avec vigueur les bonnes offres de S. M." [3]. En attribuant désormais aux États de Hollande des pensées plus conformes à ses désirs, le Comte se trompoit fort; M. Pauw alloit être remplacé par Jean de Witt.

L'épitaphe de M. Musch par M. de Sommelsdyck est encore plus énergique: „Le greffier s'est laissé mourir cette nuict; j'aymerois mieux estre son héritier en ce monde que son conducteur en l'aultre, mais, bien qu'il fust fort mercenaire, si ne laissoit-il d'estre très-nécessaire à la Généralité" [4].

---

[1] „On s'étonna que M. de Bréderode, si attaché à la Maison d'Orange, se déclarât le premier de tous contre le Prince son neveu. Il est vrai qu'il n'est en aucune estime, et que plusieurs le traitent de [comédien], mais il n'est pas croyable qu'il eust si facilement consenti à cette honteuse exclusion, s'il n'avoit esté gagné par l'espérance de la capitainerie-générale." p. 143.

[2] „M. de Bréderode veut que l'on croye que tout le party Hollandois dépend de son authorité et qu'il sçaura bien conduire toutes choses à l'advantage du prince son neveu.... Je croy certainement qu'il a bonne volonté pour nous, mais chacun sçait que les autres luy déférent plus d'honneur en apparence que d'authorité en effet." M. Chanut à M. de Brienne, p. 155.

[3] p. 94. [4] p. 14.

D'ordinaire les portraits que fait M. de Sommelsdyck ne sont pas flattés. Il écrit de M. Thibault: „Pourvu que ce bon seigneur ne vise plus à son establissement particulier qu'au maintien de l'ancienne forme du gouvernement, il est certain qu'il a beau moyen de bien servir, mais parce qu'il est possédé d'une extraordinaire ambition et fort grande avarice, j'appréhende que ces mauvaises conseillières le porteront à quelque faux but"[1].

L'opinion des envoyés François sur le gouvernement sans Stadhouder et Capitaine-Général est fort désavantageuse. M. Chanut écrit en 1654 à M. de Brienne: „L'esprit de cette faction dominante est violent et son gouvernement sera fort absolu, si elle gagne le dessus"[2]. En 1654: „Il semble que les Provinces s'animent de plus en plus, et qu'elles prennent indignation qu'un petit nombre de testes, gouvernant la Hollande, maîtrisent par ce moyen tout l'Estat"[3]. Il s'agit du pouvoir illimité de l'aristocratie sous le nom de liberté[4]. En 1655: „La division et la jalousie d'authorité sont dans les villes, dans les provinces, dans la Généralité; nul ne pense, sérieusement et avec prévoyance de l'avenir, au gros de l'Estat. On court en désordre aux remèdes des maux présens et tout tend à une dernière confusion"[5]. Ajoutons le témoignage de M. de Brienne en 1660. „Vous savés ce que c'est qu'une République populaire, dans laquelle il y a plus de deux-mille personnes qui ont part au

---

[1] p. 34. [2] p. 149 [3] p. 153.

[4] «L'affaire est conduite par peu de personnes, zélées, comme elles disent, à la liberté du pays et qui establissent par là leur propre puissance." p. 154

[5] p. 163.

gouvernement, et qui se trouve sans chef et remplie de tant de cabales et de méchans esprits; c'est pourquoy il ne faut pas trouver estrange, si un horloge qui a tant de roues et de ressorts est souvent disloqué et ne va pas tousjours régulièrement, et il faut bien prendre son temps et ce n'est pas sans peine qu'on les remet dans le bon chemin, tantost par la douceur et tantost par hauteur, selon que la prudence le suggère dans la différente conjoncture des affaires, qui sont icy dans un perpétuel mouvement"[1].

Un tel état de choses ne pouvoit avoir quelque durée que par les talents et l'énergie des chefs. „Ceux qui gouvernent en Hollande sont fermes, adroits, et attentifs à leur conduite, unis à mesme fin et en petit nombre, d'où il est à juger qu'ils se pourront soutenir, s'il n'arrive que les peuples de leurs propres villes, persuadez d'ailleurs, s'élèvent contre eux et les destituent"[2].

Le petit nombre étoit guidé et dominé par le génie et l'ascendant de M. de Witt. A 28 ans „un des chefs de la faction qui a le plus de crédit"[3], il est la personne la plus considérable entre eux dans l'action. „Il paroît avoir de saines intentions pour le bien de son païs. Il est hardi, entier en ses opinions, désintéressé

---

[1] p. 191. — „Ce qui se dit icy de la Hollande doit estre entendu du parti qui, [puissant] maintenant dans le gouvernement de cette province, juré ennemi de la Maison d'Orange, pour la pluspart arminien, et composé de dix ou douze testes qui attirent tous les autres dans leurs sentimens plausibles de la conservation de leur liberté, qu'ils disent avoir esté opprimée par le pouvoir démesuré des princes d'Orange. La douceur de ne se voir contraints par le respect d'aucun chef, et de distribuer entre eux et à leurs amis les honneurs et les charges, leur faict dissimuler les inconvéniens et les désordres présens de cette forme de gouvernement, qu'ils se promettent de perpétuer." p. 174.

[2] p. 149. [3] p. 128.

en son particulier, et homme d'esprit, mais entiérement pénétré de cette pensée de liberté"[1]. „Il est, par la qualité de sa charge et de son activité et diligence, l'intelligence, s'il faut ainsi dire, qui fait tourner la roue de ce Gouvernement[2]. Il fait presque tout mouvoir; il est fort désintéressé, mais néanmoins, comme il a envie de se conserver de l'authorité, il est certain qu'il sera tousjours contre ceux qui voudront la luy oster"[3]. D'Estrades écrit: „c'est un homme incorruptible; il ne lui faut que de l'estime et des caresses de la part de V. M. C'est un homme extraordinaire et que V. M. s'est entièrement acquis"[4]. Inébranlable par des menaces, il y trouvoit plutôt un motif de persévérer[5]. Au commencement il lui fallut beaucoup d'adresse pour établir son autorité[6]. — Après

---

[1] p. 174.

[2] p. 190. — »Il est aisé à juger que le crédit du Pensionnaire ne diminue pas, et comme il est très-laborieux et que la pluspart des gens du païs sont très-paresseux, je croy qu'il se pourra maintenir dans sa charge, qui le rend comme premier ministre de l'Estat. Et, à dire le vray, il n'y a que luy qui sache entièrement le secret et la suite des affaires, pour ce quelles passent toutes par ses mains, et que de beaucoup de choses il n'en donne communication qu'à ses confidens et autant qu'il luy plait." p. 196.

[3] En 1662, p. 229. — »Il est estimé estre homme de très-bon sens et fort capable, ayant pris assez de supériorité dans toutes les délibérations" p. 227.

[4] p. 234.

[5] Selon M. Courtin on disoit que Cromwell avoit fait entendre à la Hollande que, si elle traversoit ses desseins, il pourroit »envoyer aux autres provinces l'acte de séclusion du Prince d'Orange, que la Hollande luy a délivré, afin de le faire restablir dans les charges de ses prédécesseurs. Sur quoy j'ai sçeu que M. le pensionnaire de Witte avoit dict que, si ladite lettre contenoit quelques menaces à ce sujet, on esliroit en mesme temps M. le Prince d'Orange capitaine-admiral-général, dont les Estats seront les lieutenans, pour faire voir au Protecteur que son nom n'est pas si redoutable à la Hollande qu'il s'imagine et qu'il a esté autrefois." p. 167, sv.

[6] Ce qui faisoit croire à des tentatives de réconciliation avec le Comte Guillaume et les siens. M. Chanut écrit en 1655: »J'ai eu quelque opinion que le Pensionnaire, qui est jeune et a besoin d'appuy pour longtemps, qui voit les jalousies de plusieurs villes contre luy, la foiblesse de ceux avec lesquels il s'est lié, ce qu'il y a à craindre pour eux tous, l'envie de ses propres amis

la restauration en Angleterre, prévoyant ne pouvoir écarter le jeune Prince, il semble avoir eu en soignant son éducation [1], le dessein de lui faire donner des charges militaires, dans une dépendance complète des Etats et surtout sans lui accorder la moindre influence sur la nomination des Magistrats [2]. Il étoit loin d'être, à cet égard, le plus violent de son parti [3]. Sous d'autres rapports il avoit également à lutter contre les exigences et les jalousies de ses adhérents. A la longue son omnipotence leur devenoit à charge. En 1664 M. d'Estrades écrit à Louis XIV: „La plupart des villes de

---

contre luy, la peine qu'il a de les servir en leurs prétentions, se pourroit bien accommoder secrétement avec le Prince Guillaume, s'il pense d'y pouvoir trouver sa seureté." p. 165. — „Le Prince Guillaume craint qu'il cherche sa seureté auprès de luy et qu'il n'est pas assez authorizé dans la Hollande pour faire réussir ce qu'il luy aura promis." p. 166.

[1] Voyez la lettre 1133. — Le passage suivant, dans une lettre de M. de Thou, est digne de remarque. „M. de Witt me dit que ce que la Princesse Royale devoit faire estoit de songer à bien faire nourrir et élever son fils, pour estre capable de servir l'Estat quand il auroit l'aage; qu'il y auroit une grande témérité et imprudence de se précipiter à asseurer un enfant de neuf à dix ans de charges si importantes, dont il pouvoit un jour n'estre pas capable; cette assurance le pourroit mesme rendre négligent de s'en rendre digne, et rendre aussi moins soigneux ceux qui auroient soin de son éducation, au lieu que, n'ayant que l'espérance de parvenir aus dites charges, cela le feroit efforcer à s'en rendre digne de les mériter et posséder un jour." p. 205.

[2] Après une conférence avec M. de Witt, M. de Thou écrit: „Pour les charges de capitaine-général et admiral-général, je ne voy pas qu'ils y fissent si grande difficulté.... Mais, pour la charge de gouverneur particulier des provinces, qui emporte la nomination des Magistratz, la province de Hollande, du moins son premier ministre qui est M. de Wit, déclare hautement qu'elle n'y consentira pas, et que d'adjouster les charges de gouverneur particulier des provinces à celle de capitaine et admiral-général, ce n'est plus faire un officier, mais un souverain de l'Estat, et particulièrement le jeune prince estant nepveu d'un Roy d'Angleterre, et que ce seroit tomber dans une position plus dangereuse que celle du gouvernement du comte de Leycestre, contre lequel ils ont tant déclamé, comme prétendant qu'il alloit à opprimer entièrement leur liberté." p. 200.

[3] „Parmi les députés de Hollande il y en a qui avancent des choses avec une hardiesse qui n'est pas imaginable." p. 206. Voyez aussi, sur la mauvaise disposition de la plupart des villes de Hollande pour se charger de l'éducation du Prince, la Lettre 1133.

Hollande se lassent du grand pouvoir que M. de Witt a de faire tous les ans le magistrat à sa dévotion et d'establir dans les premières charges ses parens ou ses amis asseurez. Il cognoist bien que c'est le seul moyen de maintenir son crédit et de gouverner la Hollande. C'est pourquoi il employera toutes choses pour cela." Dans peu d'années on se rallieroit peut-être autour du Prince d'Orange contre lui: „Il sait que, si le Prince avoit seize ans, que ses envieux et ses ennemis se jetteroient de son costé, ce qu'ilz n'osent faire à présent, à cause de sa jeunesse, et qu'ils seroient accablez, avant qu'il eut l'âge et le crédit de les soutenir." Il ajoute: „Ainsi il y a apparence de grande division avec le temps dans cet Estat, laquelle on fomentera facilement, s'il va faire quelque chose contre ce qu'il doit à V. M. par la foy des traitez"[1].

Par ses qualités comme par sa naissance, le Prince alloit bientôt devenir pour de Witt un redoutable antagoniste. L'amour de la Maison d'Orange étoit trop profondément enraciné dans la nation pour ne pas se manifester, même dans son enfance, par des symptômes quelquefois menaçants[2]. Déjà en 1654, les Orangistes se flattoient, non sans motif peut-être,

---

[1] p. 236.

[2] Chanut écrit en 1654 que cet attachement du peuple se manifeste aussi par son penchant vers la France. «Nous voyons ceux qui ont la principale auctorité généralement ennemis de la maison d'Orange, désireux de s'attacher à l'Angleterre, et quelques-uns des plus considérez soupçonnez d'inclination espagnole. Il est vray que le petit peuple, quelque soin que l'on prenne de destourner son affection à la France, par mille discours et fausses nouvelles qui s'impriment dans les gazettes, revient tousjours à se plaindre que le magistrat abandonne les anciennes maximes du gouvernement, au lieu qu'il se faut rattacher à la France, mais ces voix du peuple sont sans effect." p. 137.

que si Cromwell poussoit trop loin la violence, le gouvernement seroit renversé par le courroux du peuple[1]. Très jeune encore, le Prince faisoit pressentir ce qu'on pouvoit attendre de lui. Les adversaires de la Maison disoient en 1663: „le peuple ne l'aime déjà que trop, à cette heure que l'on ne peut pas encore juger s'il sera aimable"[2]. Mais déjà la même année d'Estrades écrit: „ce petit Prince promet beaucoup de lui"[3]; et deux ans auparavant de Thou: „le jeune Prince promet être un jour quelque chose de grand"[4].

J'ai eu plaisir à publier une correspondance, de 1664 à 1669, de la Princesse Albertine, fille de Frédéric-Henri et veuve du Comte Guillaume, avec son fils Henri-Casimir II encore enfant. On se plait à y reconnoître une vive sollicitude maternelle et le désir constant de donner à son fils une bonne et forte éducation. Elle lui recommande de faire des progrès dans ses études. „Surtout suivés bien l'instruction qu'on vous donne pour bien craindre l'Éternel au temps de votre jeunesse[5]. Je prie Dieu particulièrement de vous inspirer que vous vous appliquiez sérieusement à vous exercer dans ses sainctes ordonnances, aussi bien que dans toutes les autres sciences, si convenables à un Prince de votre naissance, et si nécessaires pour se pouvoir bien acquitter des hauts emplois, qui vous ont

---

[1] „Si les Anglois s'en meslent pour appuyer ce party, le peuple, qui se verra comme livré aux estrangers qu'il faudra recevoir pour la deffence de la Hollande, et qui d'ailleurs se faict voir mescontent de l'indignité que l'on faict à la maison d'Orange, tournera sa colère contre ce petit nombre de gens qui gouvernent aujourd'hui" p. 154. — En 1660 „à Amsterdam le peuple a temoigné une merveilleuse joie de voir le jeune Prince." p. 198. — „Le commun peuple, généralement parlant, paroît bien intentionné pour le Prince." p. 199.

[2] p. 235. [3] p. 231. [4] p. 214. [5] p. 241.

été commis"[1]. Lui adressant des remontrances, en 1666, c'est le Prince d'Orange qu'elle lui propose en exemple[2]. „Vous avés ce bel exemple de mon neveu; Mr Morel ne le peut assez louer; suivéz ses trâces, et tâchéz de vous rendre un jour honnête homme".

M. de Thou écrit en 1660 à Mazarin: „Enfant de dix ans, le Prince doit néanmoins estre considéré l'héritier du nom et des affections des peuples de ce pays icy pour les Princes d'Orange. Présentement on travaille à luy donner des asseurances pour les charges que ses pères ont possédé, à quoi s'il peut parvenir, il ne faut pas douter qu'il ne soit un jour bien puissant par l'autorité qu'il se trouvera avoir dans l'Estat, laquelle ceux qui se trouveront auprès de luy dans ce temps-là ne manqueront pas de fortifier encore plus qu'elle n'a esté par le passé, pour ne tomber pas dans les inconvéniens où cette maison se trouva après la mort du dernier Prince Guillaume. Et il est certain que, si cette affection et cet amour d'inclination, qui paroist présentement dans l'esprit des peuples et des communes pour le jeune Prince, se conserve et se fortifie, l'on peut dire que, s'il a quelque jour la hardiesse, l'ambition et la volonté d'entreprendre à se faire souverain de l'Estat, qu'il y pourra réussir dans l'appuy qu'il peut avoir d'Angleterre, et qui semble ne luy pouvoir manquer par la proximité de laquelle il touche au Roi d'Angleterre"[3]. — En effet il y a eu des moments dans la vie de Guillaume III, où il eût peut-être réussi à se faire souverain, s'il l'avoit désiré. M. de Thou

---

[1] p. 243. [2] p. 239. [3] p. 204.

pouvoit se rassurer à cet égard; mais il étoit parfaitement d'accord avec les véritables intérêts de son pays, en avertissant sa Cour de ne pas laisser envenimer contre la France „l'esprit de ce jeune Prince dans lequel se découvre déjà quelque semence de fierté".[1]

---

[1] Ces Prolégomènes étant sous presse, je reçois, grâces à l'obligeance de Mr le capitaine de génie van Sijpesteyn, avantageusement connu par divers écrits relatifs à notre histoire militaire et possesseur intelligent d'une collection d'autographes extrêmement remarquable, deux lettres de Guillaume III, qui (entièrement de sa main) lui font grand honneur et montrent que la Princesse Albertine avoit raison de le citer en exemple à son fils. Elles sont de 1665; le Prince n'avoit que quatorze ans. Le jeune enseigne auquel il écrit, avec tant de sévérité et de bienveillance, est Jean Théodore, baron de Freisheim, né en 1642, en 1659 page du Prince, en 1665 (27 avril) enseigne, en 1672 capitaine, en 1689 colonel, en 1701 général-major, en 1718 général de l'infanterie. († 1733).

De la Haye, le 3 Juin 1665.

J'ay receu vos deux lettres et vous en remersie, et suis bien aise de voir que vous ne m'avez pas oblié, j'espère que vous n'este pas devenu débauché à boire, pour les femmes j'ay fort grand peur que vous l'estes devenu bien d'avantage, puisqu'estant en mon service vous l'estiez que trop, et assteur que vous este à vous-mesme, je croi que vous vous en donnez à coeur joye; pourtant je vous promais que vous vous en repantirez un jour; je vous conjure donc de vous abstenir de ces vices, et estre tousjours en bonne compagnie, car, en ca que vous estes en méchante, vous vous câterez entièrement. Si vous ne suives pas, autant que vous pourez, mes conseils, vous n'orez jamais mon amitié, mais en ca que ouy, je vous aymerez fort, et cherserais les occasions de vous montrer que je suis

Vostre fort bon amy,

G. H. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Freisheim, enseigne de la Compne
du Cap. Lanoy à Hellevoetsluys.

De Ryswyck, le 30 Septemb. 1665.

Je suis aise de voir que m'aimés encore et que vous m'obliez point; je vous asseure que je vous oblie point aussi, randez vous seulement capable, et je n'oblirai point la promaisse que je vous ay fait; apstinez vous, autant que vous pouvez, du boisson et principalement des femmes, et de tout autre débauche, vivez tousjours avec des bonnes meurs, et ne soyez pas brusque, comme vous estez un peu naturellement; j'ay peur que vous ne vivez avec des malhoneste gens, et des débauchés; si cela est, vous m'obligerez de les vouloir quité et scerchez tousjours les plus honestes gens et qui sont sage, et qui vous peu-

II.

La correspondance militaire de Guillaume III et du Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen est écrite durant une des crises les plus redoutables que la République ait eu à traverser, traîtreusement envahie de toutes parts, privée de tout secours, en grande partie déjà conquise, déchirée par des luttes intestines, d'après toutes les apparences proie facile pour des ennemis, acharnés, nombreux et puissants.

Elle ne contient absolument rien qui ait trait à la politique. Toutefois il est très-intéressant de lire ces lettres, échangées, au milieu de tels périls, par deux illustres personnages chargés de la défense du pays; l'un à l'entrée et l'autre presque au terme de sa carrière; l'un célèbre depuis longtemps par ses talents et son courage, par son administration et ses faits d'armes en Europe et en Amérique, consacrant ses dernières forces au salut de la République, l'autre, à 21 ans, saisissant le gouvernail au milieu d'une effroyable tempête, sauvant sa patrie, préludant à la noble tâche de conserver en Europe les libertés religieuses et civiles, faisant reculer le Roi de France, préparant, par

---

vent apprendre quelque chose de bon. J'espère que vous ne trouverez pas movais tous ces bons conseils que je vous donne; si je ne vous aimais pas, je ne je fairois point, mais puis que je desire que vous soyez honnet homme, je le fais, et qu'alors je vous prauderois en mon service. Cependant je suis vostre affect. amy,

G. H. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur Freisheim, enseigne de la Compagnie du Capitaine Lannoy à Hellevoetsluys.

de rares talents et par une admirable énergie, les humiliations qui devoient un jour réprimer l'esprit de conquête et abaisser l'orgueil de son rival. Plusieurs passages dévoilent la situation déplorable des Provinces-Unies, causée en grande partie par la négligence extrême du parti anti-stadhoudérien à mettre les frontières en état de défense. Exclusivement jaloux de la supériorité maritime, ce parti avoit été presque indifférent à l'armée de terre; les fortifications étoient dans l'état le plus délabré; il n'y avoit ni esprit militaire, ni ombre de discipline; les magasins étoient vides; on manquoit d'armes et de munitions. Jean-Maurice commandoit à Muiden. Cette position envahie, l'ennemi arrivoit sans obstacle à Amsterdam[1]. Il écrit: „Je me trouve ici dans la plus grande perplexité du monde, d'autant que je n'ay qu'un régiment de cinq-cents hommes, pour défendre des places de trois heures de distance, dont Muyden seul requit deux régiments, et cela encore sans balles, ny ammunition de guerre, quoique je les ay demandé plusieurs fois de messieurs d'Amsterdam, mais en vain. Quand on commande les troupes vers l'ennemy, qui se montre à tout moment, nos soldats crient tout haut, „nous n'avons ny poudre ny mèches"; on m'avoit fait espérer d'avoir quatre ou six-cent paysans, pour tra-

[1] „Les bourguemaitres d'Amsterdam m'ont envoyé des députés; leur proposition estoit que non seulement le magistrat, mais toute la bourgeoisie trouvoit que la conservation de leur ville consistoit à la maintenue de Muyden, auquel effect ils me prièrent de ne point quitter cette place icy, mais la maintenir jusques au dernier. Je leur ay respondu que je trouvois Muyden d'une très-grande considération pour la conservation d'Amsterdam, comme je les avois mandé cy-devant, à cause de sa situation, et que c'est un empêchement aux ennemis de ne se rendre maistre de la digue, laquelle va d'icy jusques à la porte d'Amsterdam." p. 257.

vailler; je n'en ay pas un; tous se sont retirés la nuict, en sorte que je ne sçay faire le moindre retranchement [1]. Je puis assurer V. E. que je n'ay pas six-cents hommes d'infanterie [2]. Je n'aurois jamais cru que de la ville d'Amsterdam j'aurois eu si peu d'assistence; à grand' peine m'ont ils à la fin envoyé cinquante travailleurs" [3]. Il se plaint de l'inexpérience et de la jeunesse des officiers: „L'expérience montre ce que c'est d'avancer des jeunes parens, et négliger des gens de service et mérite" [4]. „J'ai quantité de jeunes officiers sans expérience" [5]. Ailleurs il désapprouve le recrutement des compagnies avec de trop jeunes soldats [6]. L'artillerie étoit dans un état déplorable: „Pour plus grande sureté, il me faudroit du canon que je pusse facilement mener çà et là, n'en ayant présent d'autre que de fer sur des affusts de navire" [7]. Il n'étoit pas facile de rétablir la discipline. Encore un an après que le Prince étoit devenu Capitaine-Général, en février 1673, Jean-Maurice écrit: „La négligence de tous les capitaines, lieutenants et enseignes, et le mépris de leurs charges est si grand qu'il est incroyable et in-

---

[1] p. 251. [2] p. 257.

[3] p. 257. — »Plus tard il écrit: »Messieurs d'Amsterdam présentement me pourvoyent de toutes choses nécessaires, en sorte qu'il me faut louer leur zèle pour le service de l'Estat et la conservation de leur ville." p. 261.

[4] p. 262.

[5] p. 269. — De même. »Le château d'Abcou est de très-bonne défense et importe beaucoup, pour estre sur un passage vers Amsterdam; je suis fort en crainte qu'il ne se rend par lâcheté, comme Cronenburg, et cela faute d'un bon commandeur; j'assure V. A. que je n'ay pas un officier à qui je puisse fier la place, à cause qu'ils sont jeunes et n'ont jamais veu d'occasion."

[6] »On trouve présentement de fort bonnes gens à Amsterdam; si les officiers font leur devoir, comme ils m'ont promis, ils seront en bon estat. Les compagnies qui vont en garde, auquelles je trouve des garçons, je les casse incontinent, autant que j'en vois; ce qu'ils appréhendent, et promettent de prendre des hommes en leur place." p. 267. [7] p. 268.

supportable[1]. J'attends ce qu'il plaira à V. A. d'en ordonner, afin que la discipline de la milice soit observée punctuellement, sans laquelle tout se perdra, et moy incapable de faire ma charge, si chacun veut faire ce qu'il lui plaist, sans avoir réflexion sur sa charge et son honneur"[2].

Souvent on voit que l'ennemi avoit des intelligences avec les habitants; beaucoup d'entr' eux jugeoient une paix quelconque préférable aux horreurs de la guerre, et n'étoient pas d'humeur à se sacrifier pour une cause qui leur sembloit désespérée[3].

On ne sauroit assez admirer l'activité, le courage, la persévérance de Jean-Maurice à un âge aussi avancé. C'est à lui qu'on doit le maintien du poste dangereux

---

[1] p. 310. — Les détails qu'il ajoute justifient abondamment ces expressions: »Ils sont si impertinents qu'ils quittent leurs postes la nuit, et vont au logis coucher entre deux draps, ce que j'ay appris, ayant fayt moy-mesme la ronde; ceux que j'ay trouvé à cette faute, je les ay fait mettre chez le prévost, bien ferrés." »Après la dernière alarme que nous eumes icy environ quinze jours après minuit, il fust une heure entière devant que les officiers parurent. Je leur ay donné une fort bonne réprimande, avec cet advertissement que le premier capitain ou officier que je trouveray en telle faute, que je le suspendray de sa charge, et prieray V. A. de le casser tout à fait.... Cette nuit je fis faire la ronde, environ les quatre heures vers le matin; on a trouvé que le capitain Johan Groulart, dans le régiment du colonel Aquila, son lieutenant, son enseigne et sergeant, avoient quitté leur poste, et la sentinelle endormi; chose inouye, ayant allarme et l'ennemy tousjours si proche de nous."

[2] p. 311.

[3] »On amène aux ennemis à Naerden par eau les vivres et autres nécessités, par nos gens mêmes." p. 253. »Les ennemis sont maîtres d'Utrecht et de toute la province, et outre cela tous les habitants à leur dévotion, lesquels nous trahissent et prennent les armes contre nous, pour empescher nos ouvrages." p. 254. »La moindre chose ne se passe icy que les ennemis à Naerden ne le sçavent ausitost, et cela par nos propres habitants." p. 256. »Si en cas on ne met pas meilleur ordre, ceux de Naerden n'auront point manqué de rien, car d'Amsterdam ils reçoivent tout, non obstant que messieurs les bourgemaistres font leur melieur de l'empescher, mais tout se fait sous la main." p. 304. — De même en Frise. »La Frise est remplie des gens mal affectionnés à l'Estat, et plaine de traîtres, qui font savoir à l'ennemy le moindre changement qui se fait icy." p. 340.

contre lequel les efforts de la France vinrent se briser. Avec une poignée de gens, sans munitions, sans travailleurs, „cela ne nous empêchera pas," écrit-il, „de nous servir de nos epées"[1]. Sans jamais proférer une parole de découragement, infatigable et calme, au milieu des soins de la défense, il médite diverses attaques, tantôt contre Naerden, tantôt contre Kampen ou Swartsluis, prêt à saisir chaque occasion favorable. Arrivé en Frise et ayant visité tous les postes dans cette provinces et dans celle de Groningue, après avoir fait au Prince un rapport désavantageux, il ajoute: „Comme ce n'est pas assez de faire toujours des difficultés et des plaintes, je ne dirai plus rien, mais je ferai mon mieux, avec l'ayde de Dieu, de surmonter tout, car je suis résolu de disputer aux ennemis d'un fossé à l'autre"[2]. Quelquefois le Prince d'Orange semble devoir modérer son ardeur. Le héros septuagénaire conserve, entouré de difficultés et de périls, un esprit dispos, enjoué et gaillard. Ayant reçu quelques renforts, il écrit: „en sorte que, avec l'aide de Dieu, nous sommes en estat de défendre cette place-ci, laquelle est de très-grande importance pour la ville d'Amsterdam; les ennemis nous donnent de tout costé des allarmes, très-bon pour nous tenir et d'accoustumer d'estre alertes"[3]. Il désire un Géneral-major, car „il est particulièrement connu à V. A. que je suis icy tout seul, sans aucune assistance; néanmoins faut-il que les ordres de V. A. et le service de l'Estat soyent précisément exécutés, principalement en un temps dans lequel nous nous trouvons présentement, et un colonel

---

[1] p. 251. [2] p. 317. [3] p. 259.

ne veut pas recevoir des ordres de son pareil, et outre cela ma jeunesse et autres petites incommodités qui en suivent, me pourroient nuire tout d'un coup et inopinément, que les ordres de V. A. seront pas si bien et promptement exécutés, comme la nécessité le requiert"[1].

Enfin, en octobre 1673, malgré la vigueur de l'âme, les forces du corps l'abandonnent[2]. Il est contraint de demander un congé. „Ce temps humide et froid m'incommode extrêmement, et m'oblige de tenir ma chambre et la pluspart mon lit, causé par des défluctions, qui me tombent sur ma poitrine, que je pense étouffer; les médecins veulent par force que pour quelque temps je me retirasse à la Haye, pour me guérir.... Il y a longtemps que je ne les n'ay pas voulu écouter sur ce sujet, mais, me trouvant de jour en jour plus foible, et attaqué par les 70 années, lesquelles amènent avec eux toute sorte d'attaques, il m'a fallu à la fin résoudre de supplier V. A. très-humblement de me permettre et avoir la bonté de me commander, au plustost, s'il lui plaist, que pour quelque temps je me transporte à la Haye, pour me faire guérir. J'espère obtenir cette grâce, puisqu'il n'y a rien à faire à présent en ces provinces." S'il part, c'est avec l'intention de revenir. „Je laisseray tout mon équipage d'armée icy au quartier, pour m'en retourner, s'il plaist à Dieu, au premier commandement de V. A."[3].

---

[1] p. 279, sv. — Voyez aussi p. 300.

[2] Depuis longtemps, il étoit souffrant. En août 1672: „Je suis si malheureux, ayant esté tout le temps que je suis icy, si bien, sans aucune incommodité, mais hyer après midy la gravelle m'a pris si furieusement que je suis le plus pauvre homme du monde, plein de douleur, sans aucune remise." p. 271. Voyez p. 314.

[3] p. 345.

Certes la réponse du Prince n'étoit pas un simple compliment: „J'espère que votre santé sera bientost remise, et que vous serez en estat de servir, avec la même vigueur et assiduité que vous avez fait jusques à présent, de quoy je vous ai bien de l'obligation, et de tous les soins que vous avez eu des quartiers où vous avez commandé"[1].

Rien de plus surprenant que de remarquer dans Guillaume III, si jeune encore, un calme et une maturité de jugement, que d'ordinaire l'âge et l'expérience seules peuvent donner. Partout on reconnoit l'homme né pour commander; jusque dans ce style bref, concis, et positif; cachet inimitable du génie qui a conscience d'être à la hauteur de sa mission. On sent que ce jeune capitaine sait ordonner et qu'il saura faire respecter ses ordres. Sans jamais oublier les égards dus au mérite et à l'âge de Jean-Maurice, il conserve, même envers lui, avec une simplicité et une dignité parfaite, le ton et la décision en dernier ressort qui conviennent au général en chef. Ce n'est pas lui qui souffrira que les Provinces empiétent sur l'autorité des États-Généraux[2]. Il veille à ce que l'équité soit observée entre les Provinces dans leurs rapports mutuels[3]. Scrupuleusement attentif au maintien de la discipline, il ne tolère aucune velléité

---

[1] p. 346.

[2] „J'ai veu la copie de la patente pour le régiment de cavallerie de Kingma que ceus de Frise luy ont envoyé, mais, comme ce n'est point des Etats-Généraus, vous fairés fort bien de le garder auprès de vous, n'ayant point d'autres ordres à suivre que ceus des Estats-Généraus, et point d'une Province particulière." p. 255.

[3] „D'abord que la Frise et Groningue envoyeront de l'argent pour acheter des mèches et poudre, j'aurai soin qu'ils l'auront tout aussi tost; car que la province d'Hollande leur donneroit, cela seroit injuste, puisque voiés quelle dépense qu'ils sont obligé de faire en cela en ces quartiers icy, et la Frise et Groeninge ne font rien." p. 319.

de résistance. „Je suis fort étonné d'apprendre que la cavalerie que vous avez auprès de vous, font difficulté de mettre pied à terre; la pluspart que j'ay ici, je leur ay donné des mousquets et fusils, et prétends qu'ils servent comme fantassins; si les vostres font difficulté de le faire, il les faut y contraindre"[1]. Les soldats doivent se garder de nuire aux habitants[2]. Il menace les officiers qui, au mépris de leurs engagements, recrutent des déserteurs françois, de les casser[3]. Il semble que, dans la province de Groningue, plusieurs et même Rabenhaupt, illustre par la défense de la ville, faisoient difficulté de reconnoitre les pouvoirs de Jean-Maurice. „Il faut que je vous avoue que j'ay trouvé la lettre qu'ils vous ont escrit, comme aussi celle de Rabenhaupt, fort sotte; vous avez absolument le commandement, et il faut vous y maintenir"[4].

Quelquefois c'est le jeune homme qui conseille un surcroît de précaution, tandis que le vieillard se laisse presque aller à un excès d'audace. Jean-Maurice demande l'autorisation d'exécuter une entreprise sur Naerden et termine l'exposé de son dessein par les mots suivants: „de sorte que toutes leurs fortifications, plaist à Dieu, ne nous empescheront guères"[5]. Néanmoins le Prince l'avertit d'être sur ses gardes,

---

[1] p. 255.

[2] „Qu'ils ayent bien soin que pendant leur dite marche ils ne pillent ni n'incommodent le paysan." p. 291.

[3] „Je suis fâché d'apprendre que les officiers à Wesep prennent des déserteurs François, et principalement le colonel Stochiem, qui s'est engagé et m'a promis de faire ses recrues tous de bons Almans, je vous prie de luy témoigner et aux autres mon résentiment, et que, s'ils ne veulent se corriger, que je les casserés absolument." p. 311.

p. 316. [5] p. 279.

afin de ne pas être, en cas d'insuccès, coupé dans sa retraite [1].

Quand il s'agissoit de défendre le pays, ou de réprimer une atteinte à sa propre autorité, il n'y avoit pas d'obstacle qu'il ne fut résolu de briser. En voici un exemple frappant et curieux. Le moyen le plus efficace et souvent indispensable pour arrêter l'ennemi, consistoit dans des inondations opportunes; mais on conçoit que les habitants, pour éviter un dommage considérable et peut-être inutile, exigeoient qu'on différât la coupure des digues jusqu'à la dernière extrémité. C'est ainsi que souvent on avoit laissé écouler le temps propice. Envoyé en Frise et en Groningue, Jean-Maurice écrit: „devant mon arrivée l'intérêt des particuliers a fort dominé jusques à présent" [2]. Bientôt il rencontre lui-même une vive opposition. „J'ai punctuellement observé les ordres de V. A., selon ma commission et instruction touchant les inondations du pays, lesquelles nous pouvoient servir pour fortifier et asseurer nos postes, et cela sans aucune contradiction" [3], et en outre les États-Généraux ont envoyé un ordre exprès de faire ouvrir toutes les écluses, pour inonder le reste du pays et pour sauver et garantir la Frise [4]. Mais leurs députés, ayant traité avec les députés de la province, n'ont obtenu d'autre

---

[1] »Je souhaite extrêmement que vous puissiés réussir à l'affaire de Naerden, qui est très-important, mais il faut que vous considériés bien qu'en cas que vous l'attaqués de la manière dont vous m'avez marqué par vostre dernière lettre, que si, en cas vous estiés repoussé, et que vous ne pouviés emporter la place, si vous pouvez vous retirer sans perdre beaucoup de monde et vous mestre en danger que le secours d'Uytreght venant ne vous pouroit couper." p 281.

[2] p. 317. — »Les ouvrages et forteresses mal pourvues, les eaux coulées, lesquelles, avec peu de peine, par faveur des écluses, on pouvoit avoir arrêté."

[3] p. 325. [4] l. l.

résolution sinon qu'on n'ouvriroit les écluses qu'en cas de grande nécessité. Nonobstant cette résistance, on a mis les ordres à exécution; il est entré dans le pays une bonne quantité des eaux salées; ayant le vent favorable, le reste du terrein bas se peut inonder en peu de temps. Mais il est survenu un contre-ordre de messieurs les députés provinciaux."

Un contre-ordre de la part de gens qui n'avoient pas d'ordre à donner! Un contre-ordre aux ordres positifs de la Généralité! Un contre-ordre, là où le moindre délai peut livrer la province à l'ennemi! — Voici la réponse. „J'ai bien reçu la votre et ay vû, avec beaucoup d'étonnement, l'insolente et impertinente résolution de messieurs de Frise, qui est fort hors de saison. Si vous trouvez les inondations nécessaires, je vous prie de le faire, sans avoir aucun égard à cette résolution, et, si les officiers de Frise font difficulté de vous obéir en cela, comme en tout autre chose, faites les arquebuser[1] sur le champ, sans autre forme de procès, mon autorité y estant fort engagée; c'est pourquoi je vous prie de n'y point manquer"[2].

---

[1] En style moderne *fusiller*.

[2] p. 326. — La réplique de Jean-Maurice vint rassurer le Prince d'Orange. »L'intention de V. A. pour inonder le pays et par là le mettre en sureté et empêcher l'invasion de l'ennemi, est bonne et salutaire; mais les derniers événements donneront un grand changement aux affaires de tout costé, tellement que je croys que nous aurons assez de temps pour inonder le pays, quand nous entendrons la marche des ennemys vers ces quartiers icy." p. 327. D'ailleurs il a eu à »se louer de ses officiers, pour le respect et l'obéyssance qu'ils portent à V. A, sans prendre guarde aux menaces que les députés leur ont fait." p. 328. — Plus tard Guillaume III insiste de nouveau. »Au nom de Dieu, si vous voyez que l'ennemi vous approche de près, n'espargné pas l'eau sur le païs, sans avoir égard aux remontrances de ces messieurs, en estant autorisé des Estats-Généraux et de moy, comme vous estes." p. 334. L'injonction n'étoit pas inutile. Deux jours après il écrit: »Vous me faites savoir l'entrée des ennemis dans le pays. Il est plus que temps que vous inondiés le païs à pré-

III.

De 1672 à 1688, au milieu de l'incurie ou de la foiblesse universelle, le Prince d'Orange déterminé à combattre la politique envahissante de Louis XIV, étoit sans cesse, soit durant la guerre, soit après la conclusion d'une paix mensongère, occupé à rallier, à fortifier les éléments de résistance par des combinaisons habiles. Entouré dans la République d'hommes d'État dignes de lui, van Beverninck, van Beuningen, van Citters, Dijckvelt, le conseiller-pensionnaire de la Hollande Fagel, son conseiller et son ami, on ne sauroit douter qu'il n'ait eu également, en Allemagne et ailleurs, des relations secrètes avec des personnages dont il désiroit les avis et la coöpération, au nom des intérêts de la République et de l'Europe entière. En se rappelant sa participation active et non interrompue aux négociations et aux alliances d'une époque aussi importante et mémorable, comment ne pas s'attendre à trouver dans nos Archives une foule de documents précieux?

Plus d'une fois je me suis acquitté d'un fâcheux devoir, en dissipant les illusions à cet égard.

Des lettres du Prince lui-même, on n'en trouve guères. Tout ce que j'ai pu découvrir, se réduit à peu de chose. Deux au Roi d'Angleterre Charles II[1], trois à M. Fagel[2], quelques billets au Prince Henri-

---

sent, et si l'on l'avoit fait auparavant, cecy ne seroit pas arrivé." p. 335. — Le Prince se rappeloit sans doute que, en 1585, la répugnance à inonder les prairies avoisinantes, avoit été cause d'un dommage irréparable et incalculable, en préparant la perte d'Anvers.

[1] L. 1490, 1506. [2] L. 1157, 1492, 1520.

Casimir de Nassau-Dietz[1], Stadhouder de la Frise, jeune homme d'un naturel inquiet et remuant, jaloux de son indépendance, assez enclin à devenir chef d'opposition, à rivaliser plus ou moins avec le Prince, et à former obstacle à ses desseins. On s'apperçoit que Guillaume ressent cette façon d'agir, mais qu'il s'étudie à vaincre un tel mauvais-vouloir par beaucoup de condescendance et de bonté.

En désirant trouver des lettres de nos illustres diplomates, je n'ai pas été plus heureux. Van Beuningen est le seul dont un nombre considérable de dépêches ait été conservé; écrites, pour la plupart, durant sa mission en Angleterre en 1682, et de nature à former un recueil séparé.

Félicitons-nous d'autant plus qu'il y ait au moins une liasse de très-grande valeur. Elle est intitulée *Lettres des ministres Anglois.* Ce sont des lettres écrites au Prince d'Orange par les personnages les plus considérables de l'Angleterre. D'abord par les deux malheureux Rois dont la conduite attira sur eux et sur leur pays tant de déconsidération et tant d'infortunes; puis par les principaux acteurs dans le drame, qui, après bien des incidents tragiques, devoit un jour, par l'apparition salutaire de Guillaume III, aboutir à un dénouement si heureux; Temple, Danby, Sunderland, Halifax, Hyde, Sidney, Godolphin; diversement remarquables, admis dans les conseils et dans l'intimité du Monarque, ayant, à la tête du Gouvernement ou des partis, une influence quelquefois prépondérante et décisive sur la marche des événements et sur l'esprit de la Nation.

---

[1] L. 1268, 1386, 1395, 1507, 1508, 1513—1519

Extrêmement confidentielle, cette correspondance appartient à un temps de crise violente; aux trois années depuis la paix de Nymègue, jusqu'à la dissolution du Parlement en 1682. Après les fautes multipliées de Charles II et de son gouvernement, l'Angleterre, à sa mort, alloit être livrée au bon plaisir d'un Roi résolûment et ardemment papiste. Devant cette perspective, la nation s'émeut, l'esprit protestant se réveille; mais cette opposition, éclatant avec violence et se confondant avec des tendances décidément républicaines, provoque, par son exagération et par des démarches prématurées, une réaction royaliste, pleine de danger pour la religion et pour la liberté[1].

---

[1] M. DE GROVESTINS, dans le 4e Tome de son *Histoire des luttes et des rivalités politiques entre les puissances maritimes et la France* (Paris 1853) a publié une traduction de la plupart de ces lettres. Jamais une traduction ne suffit aux exigences légitimes des études historiques. D'ailleurs, en confrontant les originaux, on s'apperçoit que celle-ci laisse fort à désirer. — Sunderland (L. 1286), parlant du Roi Charles II, ajoute: »I hope he and you will understand your interest so as to be alwayes united." *Trad.* »J'espère que V. Alt. entendra assez bien ses intérêts pour être toujours unie au Roi." Ici donc il n'y a que le Prince dont on espère qu'il sera attentif à ses interêts. — Le Duc d'York, irrité contre Shaftsbury, écrit que le Roi a hâté son départ pour prévenir les mauvais desseins »of this little man." *Trad.* »de cet intrigant." — Godolphin, ayant parlé de l'Espagne et de l'Empereur, observe, que s'il entroit dans les vues du Prince de les presser l'un et l'autre, *cela pourroit avoir un très-bon effet:* »if it lies in your Highnesses way to quicken both the one and the other, I think it might do very well." *Trad.* »Si V. A. peut les presser l'un et l'autre, je crois que *tout ira très-bien*" — Sir W. Temple déclare qu'il n'est pas capable de s'accommoder à cette fluctuation perpétuelle qu'il a rencontrée dans les Conseils. »Such a perpetual fluctuation as I have mett with in our councels I am not able to deal with." *Trad.* »Ce dont je ne puis me rendre solidaire, c'est l'irrésolution qui depuis quelque temps règne dans nos conseils." Il ajoute (p 376): »The Bosors steddy steddy will come, when Mll Brederodes prophecy is fullfilled." Passage très-énigmatique sans doute, mais, si on ne pouvoit le traduire, il falloit au moins en faire mention. — Le Duc d'York écrit (L. 1384) que, si le Roi persévère, il faut espérer que ses affaires pourront aller bien: »'t is to be hoped his affairs may go well" *Trad.* »Tout ira bien et bientôt toutes ses affaires seront arrangées." — Prenons encore une lettre très-intéressante de Lord Hyde (L. 1389). Il doit avouer ingénûment au Prince que, depuis les différences d'opinion entre Lord Sunderland et lui,

Il n'y a que deux lettres du grand-trésorier, Comte de Danby, royaliste, zélé protestant, et ami sincère de l'indépendance de son pays. Le Prince venoit de quitter l'Angleterre avec sa jeune-épouse; Danby,

---

et depuis que graduellement ils ont cessé de conférer ensemble sur les affaires du Roi, il a cru que ce seroit une impertinence, etc. »I must ingenuously confesse to you that, from the time of the differences between mylord S. and me, and that by degrees we gave over communicating with one another in the kings businesse, I thought it impertinent." *Trad.* »Il faut que je confesse à V. A. que, depuis mon différend avec milord S., nous avons cessé de nous communiquer l'un à l'autre les affaires de S. M. Il seroit impertinent, etc." — Il a cru que Sunderland se trompoit quant aux intérêts et même quant aux dispositions du Roi: »I thought he mistooke the kings interest and even his mind too." *Trad.* »J'ai toujours été persuadé qu'il n'entendoit pas bien les affaires du Roi et qu'il se trompoit." — Opposé au bill d'exclusion, il ne croira jamais qu'il faille faire le mal, afin que le bien puisse en résulter: »that ill is to be done that good may come of it." *Trad.* »qu'en faisant du mal, il en doive résulter du bien." — Par un tell bill la couronne seroit blessée à mort, et le titre de quiconque a droit à la succession perdroit de sa force. »The Crowne is mortally wounded by it, and no man that has right to the succession but his title is weakned by it." *Trad.* »Il sera la ruine de la couronne et les droits de ses héritiers seront perdus." — Le Roi est désireux de donner toute espèce de satisfaction. »Is desirous to give all manner of satisfaction." *Trad.* »désire contenter son peuple." — Hyde fait la leçon au Prince et donne à entendre que, si l'on prétend concilier les partis, il ne faut pas exiger que toutes les concessions viennent d'un seul côté: »If things be so, endeavours ought to be used on the other side to bring sober people to accept of the next best." *Trad.* »S'il en est ainsi, nous devons, d'un autre côté, faire tous nos efforts pour que le parti modéré, etc." — Halifax écrit que la réponse du Roi aux États-Généraux a fait taire en grande partie les objections de ceux qui rarement manquent de diriger leurs coups vers le côté foible de tout acte du gouvernement. »It hath in a good measure silenced the objections of those here who seldom fayle to strike at the week part of any thing that is done by the Government." *Trad.* »Elle a fait taire en grande partie les objections qu'on n'aurait pas manqué de faire ici, et qui viennent toujours frapper le côté foible du gouvernement" — Demander davantage auroit l'apparence d'une défiance sans motif, ce qui seroit de très-fâcheuse conséquence, le Roi étant dans des dispositions que le Prince a sujet d'approuver; et par conséquent il faut l'encourager et le caresser en cela, et non pas le faire reculer, en lui présentant quelque chose qui auroit l'air d'un soupçon, pour lequel il n'y a pas de motif suffisant. »The mooving any thing further in it would look like an unreasonable distrust, which would bee of very ill consequence, whilst the King is in a disposition that your Highnesse hath reason to approove, and therefore hee ought to bee incouraged and cherished in it, and not thrown back, by offering any thing to him that looketh like a suspition, for which there is not sufficient ground." *Trad.* »De nouvelles démarches sembleraient porter tout-à-fait l'empreinte de la défiance, ce qui aurait de très-fâcheuses

qui avoit beaucoup contribué à cette union si désirable pour la cause protestante, lui fait savoir que le Roi et son frère sont encore sous l'impression de sa visite et que Charles II se prononce, plus fortement qu'on n'auroit pu s'y attendre, sur la nécessité de contraindre la France à un arrangement raisonnable. Se faisant peut-être illusion, il ajoute: „Que V. A. me permette de lui dire que la faute ne sera pas à nous, si vous n'avés pas, ou la paix aux conditions proposées, ou l'Angleterre engagée aussi vivement que vous-même dans la lutte. Il seroit bon que vous considérassiez, ainsi que nous allons le faire, comment l'Angleterre et la Hollande pourront le mieux se concerter pour la conduite de la guerre"[1].

Deux lettres de Sir W. Temple confirment ces excellentes nouvelles[2]. Avantageusement connu par sa coöpération à la Triple Alliance et par sa résistance au coupable ministère qui, désigné, selon ses mérites, par le sobriquet de *Cabale*, avoit, en s'unissant à la France pour détruire la République, trahi les intérêts de son pays, Temple, distingué surtout comme diplomate, étoit fort estimé du Prince et très-à-même de lui rendre service par d'utiles conseils. Ses lettres (il y en a encore sept) le montrent quelquefois profondément découragé, en s'appercevant qu'il n'y a nul compte à faire sur les dispositions d'un Roi jouet de ses caprices et de ses passions[3]. Souvent aussi un

---

conséquences, surtout dans la position actuelle du Roi, que V. A. elle-même juge être assez satisfaisante; il a besoin d'être poussé et encouragé, au lieu d'être arrêté, en lui suggérant des soupçons qui sont tout à fait dénués de fondement." — Ces quelques échantillons, pris au hasard, peuvent suffisamment faire juger du degré d'exactitude de la version.

[1] p. 358. [2] L. 1262, sv. [3] L. 1271, 1274.

élan momentané de Charles II vers des résolutions meilleures le ranime[1]. En 1680, à juste titre inquiet de l'effervescence génerale, il redoute surtout la réunion du Parlement, ne croyant pas qu'il y ait beaucoup à attendre de la modération et de la sagesse d'une aussi nombreuse assemblée[2]. Il s'exprime, dans ses avis au Prince, avec une franchise remarquable et fait preuve de beaucoup de sagacité[3].

Il y a dixsept lettres de Sunderland. Personnage bien différent, changeant de rôle avec la fortune, d'une dissimulation et d'une astuce incomparables, instrument servile du pouvoir quelconque, méditant et préparant la ruine du Gouvernement dont il est le ministre, et ne mesurant l'étendue de ses complaisances et de ses perfidies qu'à la grandeur et à la certitude du profit; en un mot, offrant, dans son caractère et dans sa conduite, „la plus frappante personnification de l'immoralité de son époque"[4]. Impossible de démêler ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ce qu'il écrit. Les assurances de sincérité, les protestations de dévouement, les apparences d'une conviction chaleureuse ne sont, dans les rapports avec lui, que des motifs de plus de défiance et de soupçon. Il adresse au Prince de fort belles remarques sur la nécessité de la concorde avec le Roi[5]; il se plait à lui décrire les excellentes dispositions de Charles II à résister aux injustices de la France[6]. Il se

---

[1] L. 1275, 1277. [2] L. 1338. [3] L. 1342 et 1358.

[4] „In this man the political immorality of his age was personnified in the most lively manner." Macaulay.

[5] „I hope you will always be able to defend each other, and that no artifice of your ennemys will ever succede, neither at home nor abroade. As long as your interests are united and your affections, I beleeve no power can doe you hurt." p. 379.

[6] p. 381, 383. — Il en semble tout émerveillé. „I never saw the King

dit fort mécontent des lenteurs des Espagnols et des Impériaux[1]. Il semble résolu de sacrifier le Duc d'York aux intérêts de son pays[2]. Il ne manque pas d'afficher, en toute occasion, son respect et son zèle pour le Prince. En 1679 Godolphin certifie que personne n'est plus que Sunderland éloigné de songer à une alliance avec la France[3]; passage qui vient à l'appui de l'observation que, même à des hommes sagaces et expérimentés, il étoit bien difficile de se mettre en garde contre sa duplicité et sa mauvaise foi.

„Chef des modérés flottants"[4] Lord Halifax, „par son génie étoit le premier homme d'État de son époque"[5]. Nous avons de lui dix lettres. L'opposition passionnée des Whigs, qui ne respecte, qui ne ménage rien, lui fait, au commencement de 1681, présager un sombre avenir. Il faut convoquer un Parlement; il n'y a plus d'autre remède; mais, écrit il, „je dois donner par avance à V. A. un avertissement mélanco-

---

more resolved of any thing then he is to pursue the measures he has lately taken, thinking it the onely way to preserve the peace, or to be in a good condition to make warre. In short, Sir, if you were heere, you would be satisfyed." p. 384. — Voyez aussi p. 463.

[1] »The Imperialists and the Spaniards are so slow it would almost make one dispaire of ever doing any good with them; if they will not awake out of their lethargy, its impossible any thing can be done of what is necessary for the securing the peace of the world." p. 486.

[2] C'est du moins ce que paroît indiquer, en novembre 1680, le passage suivant: »All will breake to pieces, if great care be not taken by some powerfull remedy, and that very quickly." p. 435.

[3] »I shew'd your letter to mylord Sunderland; . . . as to his inclinations for making any Allyance with France, no body knows better than hee does how destructive it must bee to us, and therefore I am persuaded no body's thoughts are more remote from it, and this I may say for him that he left nothing undone that he could imagine might promote our allyance with Holland and, whensoever that appeares to bee practicable, I am confident he will always bee for itt." p. 374. [4] Guizot.

[5] »Among the statesmen of that age Halifax was, in genius, the first." Macaulay.

lique; d'après ce que j'ai pu observer, il y a bien plus motif de nourrir des craintes que de se flatter. Une réconciliation étant possible, il faut la tenter; les conséquences d'une prochaine rupture seroient immédiatement fatales à nos Alliés et assureroient un avantage à la France plus grand qu'aucune autre chose au monde. Il y a ici des gens qui sacrifieroient tout à leur colère; d'ailleurs, s'il est de l'intérêt des bons d'amener une réconciliation, il est de l'intérêt des méchants de la prévenir"[1]. Il est consterné des progrès et de l'audace inouie de la France; „la surprise de Strasbourg et l'acquisition simultanée de Cazal doivent réveiller même les plus endormis"[2]. Du reste le Prince ne doit pas désespérer de l'Angleterre[3], ne pas trop se défier du Roi, qui mérite plutôt d'être encouragé, et qu'on lui sache gré de ses efforts pour sauver la ville de Luxembourg[4].

Parmi onze lettres de Godolphin, plusieurs ont trait uniquement à des arrangements financiers[5]. Habile, doué d'une grande prudence et d'une extrême flexibilité, avant et après 1688 membre du Gouvernement, il n'étoit guères ami de la France[6]. Il se réjouit que le Roi semble incliner à faire cause commune avec l'Empereur et l'Espagne[7], mais il insiste sur l'absolue nécessité de travailler à rétablir le repos intérieur de l'Angleterre[8].

Il y a quinze lettres fort intéressantes d'un homme d'État qui, lui aussi, eut dans les agitations de l'Angleterre une part considérable, de Laurent Hyde, fils

---

[1] L. 1377. [2] p. 524. [3] p. 527, 531. [4] 534, 547, 553.
[5] L. 1265, 1299, 1304, 1308. [6] p. 374. [7] p. 390. [8] p. 427.

de l'illustre Clarendon, beau-frère du Duc d'York, et en 1681 comte de Rochester; Tory prononcé, champion déterminé de la Couronne et de l'Église établie. En 1680 il semble sérieusement désirer que le Roi s'allie avec les Provinces-Unies et l'Espagne. „Si nous réussissons à former ces alliances, rien nous empêche de nous présenter devant le Parlement, ce qui est certainement mon but; car, nonobstant la possibilité de terminer l'année sans y avoir recours, rien n'ira bien, si la réconciliation entre le Roi et son peuple n'a pas lieu. Il faut que ces alliances précédent, afin qu'il n'y ait pas lieu d'insinuer qu'on n'a pas intention de les conclure et que sous-main l'on incline encore vers la France"[1]. Le bill d'Exclusion, selon lui, est une violation inexcusable des droits de la Couronne[2]. „V. A. connoit mon opinion sur le fonds de cette affaire. Il y a des choses par rapport auxquelles il convient de ne pas céder, et, quant à moi, je serai toujours d'avis que nulles difficultés ou circonstances ne doivent prévaloir auprès du Roi, pour lui faire abandonner une des prérogatives essentielles de la royauté, et consentir à ce qu'il juge contraire à son honneur et à sa conscience"[3]. L'insistance du Parlement à changer l'ordre de succession justifie, selon lui, en 1681, sa brusque dissolution. „Cela surprendra V. A.; cela ne sauroit plaire, ni à vous, ni à personne qui désire la paix générale et notre repos intérieur; mais que faire, si l'un doit consentir à tout, et si l'autre ne veut accorder rien!"[4] Malgré l'attitude menaçante de Louis XIV, durant la même année, il trouve

---

[1] L. 1295. [2] p. 479, 484. [3] p. 536. [4] p. 490.

encore moyen d'excuser l'indifférence de Charles II. Le Roi ne demande pas mieux que de faire cesser de tels scandales; il s'en est exprimé fortement envers l'ambassadeur[1]. „Le procédé de s'emparer par voie de fait de tout ce à quoi ils prétendent, est autant désapprouvé ici que vous pouvez le désirer[2]. Mais, ajoute-t-il, même si le Roi avoit été en mesure d'agir avec plus de vigueur, il étoit préférable de se borner à des remontrances, vû le manque d'inclination et de pouvoir de la plupart de ses voisins pour renouveler la guerre[3]. Personne ne peut douter que le danger ne soit grand; il seroit à désirer qu'il fut également facile de trouver le remède"[4].

Il y a trois lettres du frère d'Algernon Sidney, Henri, envoyé d'Angleterre à la Haye[5], un des Whigs les plus ardents et qui, en 1688, se montra très-actif. Enfin vingttrois lettres de Sir L. Jenkins et trois de Lord Conway, tous deux sécretaires d'Etat. On n'y rencontre guères de réflexions politiques; ce sont, pour la plupart, des communications semi-officielles au Prince sur les événements à l'égard desquels il importoit de prévenir les impressions que les ennemis de la Cour pourroient lui donner.

Passons aux lettres du Roi lui-même et de l'héritier de la Couronne, le Duc d'York.

Parmi sept lettres de Charles II, trois ont un intérêt particulier. Dans celle où il recommande Lord Dunbarton, on reconnoit le prince frivole et léger[6], qui

---

[1] p. 501, 507, 531. [2] p. 504. [3] p. 507.
[4] p. 528. [5] L. 1332, 1339, 1340. [6] L. 1318.

ne se soucioit que de son plaisir et n'aimoit le pouvoir que pour jouir de la vie[1]. „Vous le trouverez d'un commerce facile; c'est, par le temps qui court, je vous assure, une qualité rare, surtout parmi nos compatriotes"[2]. Les deux autres lettres, écrites en 1683, concernent les négociations avec la France. Comme presque toujours, il y avoit entre les vues du Roi et celles du Prince un profond désaccord. Le Roi veut que l'Espagne s'en remette à son arbitrage, et trouve les conditions de la France très-acceptables. Ayant appris que le Prince est d'un avis contraire, „je me réjouis fort", écrit-il, „de ce que nous soyons entièrement d'accord sur l'absolue nécessité de la paix pour vous et pour moi. Mais il me semble que, si l'on avoit suivi mon opinion, l'oeuvre seroit déjà fort avancée et je ne vois d'autre moyen que si mon arbitrage est accepté. Vous m'appartenez de si près et nos intérêts sont et doivent être tellement unis qu'il faudroit, ce me semble, non seulement tendre au même but, mais faire usage des mêmes moyens; sans cela, nos ennemis communs en profiteront, au préjudice de notre famille entière, à laquelle autrement ils ne pourroient jamais faire de mal[3]. Du reste, quoiqu'il arrive, soyez-sûr que je vous aimerai toujours, comme si vous étiez mon propre fils"[4]. Dépourvu de toute moralité dans ses actions, Charles n'obéissoit qu'à ses penchants. Cherchant, parfois, contre son incrédulité, un refuge dans le catholicisme-romain, et répugnant à tout ce qui le contrarioit dans l'exercice de son pouvoir, il avoit des sympathies prononcées pour la France. Surtout il

---

[1] Guizot. [2] L. 1318. [3] p. 567. [4] p. 582.

désiroit le repos au milieu des plaisirs, et, à cet effet, il étoit disposé, selon les circonstances, au sacrifice, soit des droits de la Couronne, soit de l'honneur de son pays. Ainsi s'expliquent ses oscillations continuelles entre les Whigs et les Torys, les variations et les contradictions de sa politique, et son désir de ne déplaire à personne d'entre ceux qui pouvoient, par leur autorité et leur influence, lui créer quelque embarras. Temple en est au désespoir. „Il y a tant d'inconséquence dans les démarches que nous avons faites dernièrement que je ne puis prétendre à les juger; je ne saurois concilier nos efforts pour prévenir l'alliance françoise en Hollande avec la prorogation simultanée du Parlement. Il m'est impossible de prendre part à une fluctuation aussi perpétuelle que celle dont j'ai été témoin dans nos conseils"[1]. Livré à ses passions, dominé par son égoisme, Charles étoit sujet aux entraînements en apparence les plus divers. Il préféroit règner sans contrôle, mais, plutôt que d'être trouble dans sa douce quiétude, il se résignoit à plier. Tantôt il vendoit à la France la neutralité de l'Angleterre et les droits essentiels du gouvernement parlementaire; tantôt, de guerre lasse et pour mettre fin aux reproches et aux menaces qui venoient le distraire et l'étourdir, il convoquoit le Parlement, il avoit des velléïtés subites de résistance; il montroit, sauf à s'en repentir bientôt, des apparences de courage et de fierté. Dans une tel manque de principes et de caractère, on pouvoit, en l'abordant avec adresse, agir sur son esprit. Il ne faut pas l'effaroucher, il faut l'encourager, lui

[1] p. 377.

montrer de la confiance; tel est le sentiment et le conseil d'un homme, doué d'une admirable sagacité, de Halifax [1].

Le Duc d'York étoit plus dangereux. Son but étoit clairement tracé; il lui falloit le triomphe de l'absolutisme et de la religion catholique. Nous publions de lui jusqu'à 140 lettres ou billets, plusieurs d'un intérêt médiocre et presque nul; plusieurs très remarquables. Il déplore la foiblesse et l'inconstance de son frère. Se réjouissant de chaque mesure conforme à ses désirs, il ne laisse pas d'exprimer un doute, une crainte sur ce qui va suivre. A chaque louange le voeu „pourvû que le Roi persévère," se fait entendre, comme un continuel refrain [2]. En effet, pour la conservation du trône beaucoup de force et de fermeté étoit indispensable, mais il falloit aussi, ce dont le Duc d'York ne tenoit pas compte, une mesure égale de prudence et de modération [3].

Les Whigs, selon lui, poussent à la République. En cédant à leurs exigences le Roi va infailliblement perdre la Monarchie [4]. „Si l'on n'arrête promptement de tels procédés, la royauté et notre Maison vont s'écrouler ensemble; je vois les choses arrivées à tel

---

[1] "The King is in a disposition that your Highnesse hath reason to approove, and therefore hee ought to bee encouraged and cherished in it, and not thrown back, by offering any thing to him that looketh like a suspition, for which there is not sufficient ground." p. 534.

[2] p. 393. — "So long as his Ma. continues firm to himself, we shall do well enough." p 409, p. 422. Lors de la dissolution du Parlement en 1681, "If his Ma. dos but continue as he has begun, since he broke them, and purge his Court of ill men, as he has done his Councell, tis to be hoped his affairs may go well." p. 475. — His Maj. did what became him to do, and I make no doubte will continue resolut, and then his affairs wil go well." p. 496. — "His M. is now master, if he pleases." p. 546.

[3] p. 422. [4] p. 428.

point que je crains réellement de grands désordres et une complète rebellion"[1]. „Tous les actes du Parlement tendent à la domination de l'autorité royale et à la perte de la Monarchie; quelques-uns de ses principaux ministres et serviteurs participent à cette conduite; si le Roi laisse les choses aller ainsi, que le Seigneur aye pitié de nous tous"[2]. „Croyez-moi, la République est au fond de tout ceci et non la religion; encore un faux pas du Roi, en se dessaisissant de son pouvoir, et lui et la Monarchie sont perdus"[3]. „Personne ne désire plus que moi une bonne entente entre le Roi et son peuple; j'y suis intéressé plus que personne; mais nul bon sujet ne sauroit vouloir que le Roi devienne un doge de Venise, ou se détrône lui-même, et tel seroit le voeu de la Maison des Communes"[4]. „Je crains une rebellion, ou quelque chose de pire encore; car presque tout va de la même manière que dans l'an 1640"[5].

Le Duc d'York n'avoit pas tort. La Monarchie étoit en péril. Malheureusement il ne voyoit pas que la politique de Charles II, et plus encore la sienne, devoit produire de tels fruits. Il méconnoissoit „les grands résultats, encore confus et incomplets, mais irrévocables, qui survivoient à la révolution; la cause de la Monarchie absolue étoit perdue, l'influence prépondérante de la Chambre des Communes étoit assurée, et le protestantisme étoit parvenu à une domination complète et définitive[6]. Personne n'étoit plus que lui entraîné dans une fausse et dangereuse

---

[1] p. 438. „I see at what rate they drive on to the utter destruction of the monarky." p 441.

[2] p. 444. [3] p. 458 [4] p. 475. p. 488. [5] p. 437. [6] Guizot.

route par l'esprit réactionnaire qui devoit infailliblement mener à une révolution nouvelle. Afin d'éviter la tyrannie renouvelée d'un républicanisme renaissant, il vouloit l'absolutisme royal destructif de toute véritable liberté; le triomphe du parti royaliste pur; au moyen de la prépondérance des Cavaliers et de l'Église Anglicane. Le Roi devoit, selon lui, s'appuyer uniquement sur eux. „S'il veut être résolu et montrer de la faveur à des anciens amis, tout ira bien, et, croyez-moi, personne, excepté les vrais amis de l'Église d'Angleterre, ne veut et ne peut le soutenir; tous les dissidents fanatiques sont républicains" [1]. On doit choisir entre l'absolutisme royal ou parlementaire. „Le temps est venu," écrit-il en 1681, „que le Roi ou le Parlement doit être entièrement le maître [2]. Ainsi, systématiquement il est ennemi des libertés publiques. L'abolition de la Charte de Londres lui paroît un jour heureux pour la Monarchie [3]. Chaque prorogation, surtout chaque dissolution du Parlement lui est sujet de joie et de belles espérances [4]. Certes ce n'étoit pas sans motif qu'il redoutoit, à la fin de 1680, les conséquences des délibérations passionnées dans la

---

[1] p. 422. — »As for the present temper of the severall countrys, the judges and all that are come to towne do say they find, within these two or three months, the greatest alteration for the better that can be imagined, and what his Ma. has done in purging the commissions of the peace of all disaffected people to him, has contributed very much to it, by encouraging her old freinds, the Cavalere or Church-party, and truly I am persuaded, if he do but continue stedy to the grounds he has now layd downe to himself (as I make no doubt but he will) that, within some tyme, he will be more master and in a better condition then he has been these many a yeare." p. 393. — »I thinke his affairs will mend every day, if he continue but stedy to himself and his old freinds." p. 512.

[2] »Either the one or the other must be the entire masters." p. 488.

[3] p. 577. [4] p. 367, 391, 471.

Chambre des Communes. „Vous voyez jusqu'où va l'outrecuidance des plus violents. J'espère que S. M. fera ce qui est de son devoir, pour son salut et celui de la Monarchie; car, si la session continue encore quelque temps, tout est perdu"[1]. La convocation du Parlement étoit un mal quelquefois nécessaire, toujours un mal, qu'il falloit, autant que possible éviter. Le Roi devoit se rendre indépendant des subsides de ses sujets. „Nous allons faire partout une meilleure figure, maintenant que le Roi est en état de vivre de son propre revenu, sans l'assistance d'un Parlement"[2]. „Cette longue prorogation va faire du bien et donner à S. M. et au gouvernement du répit, afin de recouvrer un peu de force; elle appaisera les esprits, surtout quand on verra que le Roi peut vivre de son propre revenu"[3]. Il ne demande pas mieux que d'être le plutôt possible débarrassé de ces conseillers importuns. „Ce n'est pas chose facile d'avoir à faire à un Parlement qui ne sera pas de bonne humeur"[4]. En 1681, à Edinbourg, vers la fin de la session du Parlement d'Ecosse, où il n'y avoit pas eu la moindre opposition, il exprime naïvement son antipathie; pour lui un Parlement, même soumis et sensé, est toujours un embarras et un danger: „Quoique les choses aillent fort bien, on désire terminer la session d'un Parlement, dès que cela peut se faire convenablement"[5].

Jusqu'à un certain point, il partageoit le sentiment

---

[1] p. 463. Le 4 janvier: »I hope his Ma. has sent them home; if he has not, I shall look on him and the monarky as in a very desperat condition." p. 467. Le 15 janvier: »Their proceedings must certainly produce a prorogation, if not a dissolution, which last I am sure they deserve." p. 471.

[2] p. 387. [3] p. 465. [4] p. 426. [5] p. 514.

national de jalousie et d'animosité contre la France. De temps à autre il penche vers la guerre et désire une alliance avec les États-Généraux[1]. Mais ce sentiment étoit toujours subordonné à sa pensée dominante; il lui falloit la paix extérieure, la paix quand-même, afin de maintenir le repos intérieur et de soustraire la Monarchie aux attaques du parti républicain maître dans le Parlement. Dominé par de telles craintes, qui n'étoient pas entièrement chimériques, il ne persiste pas longtemps dans son humeur guerrière. Les progrès de la France et ses conquêtes, même dans les Pays-Bas, ne le touchent que médiocrement. Ainsi, par ex., en 1680 il écrit: Je reçois la vôtre qui m'apprend les nouvelles exigences que les François font chaque jour en Flandre, ce qui me paroît très-extraordinaire"[2]. Et que lit-on ensuite sur les moyens de contrebalancer ces efforts? Rien; le Duc passe à la pluie et au beau temps: „Je vois que la sécheresse a été aussi aussi grande chez vous qu'ici; il n'y a presque pas d'herbe, et le foin sera cher cette année." De même, en 1681, lorsque la nouvelle de

---

[1] Ainsi en 1677 Danby écrit: »To my great admiration the Duke said very briskly that, in case they do not agree to the propositions sent by mylord Feversham, the King ought to lett the King of France know that, unlesse hee would forbear any further conquests in Flanders, hee could not hinder England from coming into the war." p. 354. — Et Temple, en parlant des conditions proposées à Louis XIV: »The Duke will goe up to as great a heigth in them as any man, in case France gives him the occasion by their answer." p. 360 — Le Duc lui-même, en mai 1680: »The behaviour of the French in Flandres is indeed very extraordinary, as well as inconvenient to the Spaniards, but I hope they will proceed no farther, so long as they see us well united, for I cannot thinke they will be willing to draw all Europe upon them at once." p. 399. — En février 1680: »You may be sure I will always do my part that there may be a good and firme alliance bettweene his Ma. and the States, being persuaded nothing but that can secure both." p. 384.

[2] p. 405.

la réunion de Strasbourg et de Cazal à la France venoit partout réveiller les esprits, effrayés par un tel excès d'injustice et d'audace, est-ce l'Angleterre qui doit enfin se montrer à la hauteur de circonstances aussi critiques pour l'Europe entière? Le Duc ne semble pas même y songer; il est impatient d'apprendre ce que les Allemands et les Italiens en diront; „cette affaire ne sauroit se terminer ainsi et doit avoir des conséquences graves"[1]. Il conçoit les alarmes du Prince[2]; mais il retombe dans son apathie accoutumée et le tout aboutit, vers la fin de 1682, à des dispositions extrêmement pacifiques. Il faut la paix; accepter les offres de la France est le seul moyen de sauver la Flandre[3], et il ne dépend que du Prince lui-même d'obtenir ainsi la paix[4]. Le Duc savoit parfaitement que conclure une telle paix, c'étoit, aux yeux du Prince, accepter un arrangement honteux et préparer, dans un avenir prochain, un redoublement de danger. Les principes et les sentiments de Guillaume III étoient trop opposés à ceux de son beau-père et la confiance que les amis de la monarchie tempérée avoient en lui, trop naturelle et trop connue pour que, dans les lettres du Duc, l'on ne voie souvent, à travers les dehors de la bienveillance[5], percer le dissentiment, la mauvaise humeur, le soupçon. En 1680 les différences

---

[1] p. 526. [2] 529. [3] p. 542, 543.

[4] „I find that you are in great impacience to know whether you shall have peace or war. I cannot help thinking but that that depends much upon what the King and you have a mind to; for I cannot thinke the Spaniard will have a war, if both of you have a mind to have peace, which I am sure his Ma. dos, and I hope you will be of that mind also, and, as things are now, I thinke they have no other party to take but that of accepting the offers made bv the French, concerning the razing of Luxembourg." p. 544.

[5] p. 382.

d'opinion se manifestent, surtout quant à l'opportunité de la dissolution du Parlement[1]. Le Duc donne à entendre que le Prince oublie trop les intérêts de l'Angleterre, de „notre petit monde à nous," au milieu de ses vastes desseins[2]. Les délibérations sur l'exclusion, l'attitude plus ou moins énigmatique de Guillaume, devoient mettre beaucoup d'aigreur dans leurs rapports[3]. Toutefois il semble ne pas ajouter foi aux bruits touchant des intrigues avec le Duc de Monmouth[4]. Même il se dit persuadé (mais ici encore il est permis de douter que sa conviction fût complète) que le Prince n'a pas eu la main dans une démarche des États-Généraux évidemment favorable aux partisans de l'exclusion[5]. Après la dissolution du Parlement en 1681, il prend le ton plus haut. On s'apperçoit

---

[1] En août. »I am not of your mind so as to thinke that, if his Ma. should be obliged to disolve them, it would have so very ill an effect, either to affairs abroad or at home." p. 417. — En déc. »I am sorry to see that, where you are, any were allarmd at the prorogation of the Parliament; had they meett, you and all our friends would indeed have had reason to have been troubled." p. 464. — En févr. 1681, p. 475.

[2] »I see you had then heard of the dissolution of the Parliament and were apprehensive of the effects it might have. What it will have on your side of the water I do not know, nor will pretend to guesse, but, as to our little world, it was absolutly necessary, and you see has had a very good effect and made all things very quiat." p. 495.

[3] L. 1390.

[4] »I know that some very good freinds of yours and myne did wonder at his being so much with you, but truly I did not thinke you had any affairs or intrigue together. . . . You may be sure I did not thinke you could have any commerce with him, to my prejudice; for, besids the concerne I know you have for me, I know he cannot overreach you." p. 457. — »I assure you I never gave the least credit to it; knowing you to well to beleve any such thinge, and therfore it was not necessary for you to have justifyd yourself, as you have done." p. 460, sv. — »It was not necessary, I assure, for you to have sayd so much to me upon the subject of the D. of Monmouth, as you did, knowing you to well to have thought you capable of any thing of that kind." p. 464.

[5] »I easily beleve you had no hand in the paper Mr Sidney sent, as the sense of the States." p. 461.

que la réaction suscitée par l'outrecuidance des Whigs relève son courage et le porte à donner au Prince des avertissements sérieux. Apprenant qu'il va se rendre en Angleterre; „je m'en réjouis, „écrit-il," car j'ai la confiance que vous serez mieux informé que vous ne l'avez été dernièrement des affaires de S. M., et que vous prendrés à l'avenir des mesures conformes à l'intérêt de notre famille entière"[1]. Je ne puis croire que les affaires de S. M. soyent en aussi mauvais état que vous semblez le supposer. Sans doute il n'est pas aussi complétement le maître[2] que je pourrois le désirer et qu'il le faudroit; toutefois sa position est bien meilleure qu'elle n'étoit depuis quelque temps et lorsque le Parlement étoit assemblé. Ses affaires vont s'améliorer de jour en jour, pourvû qu'il soit fidéle à lui-même et à ses anciens amis et qu'il ne se laisse point abuser par ceux avec qui vous allez, à ce que vous dites, parler à Londres; car, même s'ils changeoient maintenant de dispositions et redevenoient des sujets loyaux, ils ne peuvent servir S. M. utilement; ils ont suscité une tempête qu'ils ne sauroient appaiser eux-mêmes, et le moins que vous aurez affaire avec cette espèce de gens, sera sans doute le mieux; je suis sûr que, même avant d'avoir reçu ma lettre, vous serez de mon avis"[3]. Et quelques jours plus tard: „Quant à ce que vous dites qu'on m'a donné de mauvaises impressions à votre égard, je vous assure que

---

[1] p. 511. [2] „Not so absolut master."

[3] p. 512. — Le 14 août. „I see that those that came to speake with you at London cannot be brought to reason, at which I do not all wonder, seing how barefaced and impudently they have gone about in severall Parliaments to destroy the monarky and overturne the governement; but, God be thanked, they have not been able to compas their wicked designs." p. 513.

personne n'a jamais été assez hardi pour me dire quelque chose à votre préjudice; seulement je regrette que vous ayez été si mal informé des affaires d'Angleterre, et que par là vous ayez prêté appui à des personnes qui ne seront jamais véritablement amis de vous ou de quelqu'un de notre famille, ni fidèles sujets de S. M."[1]. En 1683 il remercie le Prince d'avoir contribué à faire saisir en Hollande les conspirateurs[2]. Mais bientôt il se montre mécontent au plus haut point de l'accueil fait à la Haye au Duc de Monmouth. „Je crois ce que vous dites, que ni lui ni personne de sa faction ne peut vous donner des impressions fâcheuses; toutefois la faveur que vous leur témoignez[3], les encourageant ainsi que leur parti, ne fait nul bien, et produit un mauvais effet pour le service de S. M."[4]. La Princesse d'Orange avoit fait l'apologie de la conduite de son époux. Son père n'accepte pas ses excuses[5]. Il entre dans le détail des insolences du Duc, et il ajoute: „Toutes ces choses n'ont pas été des secrets, et je suis sûr que dans le temps j'en aurai rendu compte au Prince, aussi bien qu'à vous; mais, si je ne l'ai pas fait, je suis du moins très-sûr que le Prince ne pouvoit l'ignorer"[6].

On auroit tort de prétendre que le Duc d'York étoit insensible même aux affections domestiques. Il y a tel passage qui feroit supposer le contraire[7]. Mais,

---

[1] p. 513. [2] p. 580.

[3] „The countenance you give them." [4] p. 580.

[5] „The excuse you make for him is not a good one." [6] p. 587.

[7] „Il est fort inquiet de la santé de la Princesse d'Orange: L. 1288. Il paroit très-affligé de la mort de sa fille Isabelle: L. 1392. Il écrit au Prince l'état dangereux de sa fille Charlotte et ajoute: „comme j'allois fermer celle-ci, on vient me dire que ma chère fille (*my little girle*) est morte." p. 565.

hors du cercle de sa famille, on cherche en vain quelque trace d'un caractère sensible ou généreux; rien ne donne une impression favorable de son esprit ou de son coeur[1]. On reconnoît plutôt l'homme vindicatif et disposé, par calcul, à faire un usage dur et cruel du pouvoir; quand par ex., se félicitant de la découverte de la conspiration de Rye-House, et préludant aux horreurs qui ensanglantèrent son règne, il ajoute un mot très-significatif: „ce qu'on a voulu faire pour détruire la Monarchie pourra lui être très-avantageux, pourvu que l'on sache faire un bon usage de cette conspiration[2].

Après avoir parcouru ainsi la dernière partie de ce volume, il seroit intéressant de joindre aux lettres de ces divers personnages celles de leur illustre correspondant! C'est là un voeu inutile; profitons de ce qui nous est accordé, et tâchons d'en déduire quelque lumière sur les rapports du Prince avec les partis en Angleterre, sur ses desseins, sur son caractère.

Le parti décidément républicain, sympathique avec le parti aristocratique dit de Loevestein dans les Provinces-Unies, se défioit de lui et redoutoit, de même que Louis XIV, bien que par d'autres motifs, son influence sur le Roi. Du reste tous les hommes poli-

---

[1] Il en est de ces lettres comme de celles communiquées par Dalrymple et à l'égard desquelles celui-ci donne le témoignage tristement remarquable: »It is very singular, that in all the Duke of York's printed letters in this Appendix, and in above an hundred more, which are either in King William's cabinet, or in Doctor Morton's possession, there is scarcely one stroke either of genius or of sensibility to be found." *Memoirs*, App. II. 68.

[2] p. 578.

tiques avoient pour lui, non seulement à cause de sa proximité du trône, mais surtout pour ses qualités personnelles, une haute considération. Les assurances de respect ne sont pas uniquement des compliments flatteurs et de vaines démonstrations. Appréciateur éclairé du véritable mérite, Sir W. Temple loue sa prudence et sa justice dans le choix, sa résolution et sa constance dans l'exécution de ses desseins[1]. — Les Whigs mettoient en lui, comme en leur chef naturel, tout leur espoir. „Mon opinion sur les affaires publiques", écrit Godolphin, en janvier 1681, „se résume en ce que je crois nos affaires en très-mauvais état, et nul, excepté votre Altesse, capable d'y porter remède"[2]. Un homme d'État d'une rare sagacité, Halifax, „l'a toujours considéré comme le seul Prince sur lequel le parti protestant puisse fonder ses espérances"[3]. Chaque ministère, Whig ou Tory, ambitionne son assentiment et son appui. Sunderland[4], Halifax, Hyde, quiconque est au pouvoir, l'exhorte et le conjure de rester en bons rapports avec le Roi. Halifax lui écrit: „véritablement l'intérêt publie exige que le Roi et V. A. soyent en toutes circonstances parfaitement satisfaits l'un de l'autre[5]. Rien au monde n'est aussi nécessaire à la conservation de la Chré-

---

[1] "God Almighty preserve your health and encrease the honor you have gained, and which I am sure you will deserve upon all other occasions, by so great prudence and justice in the choyce of your ends and so great resolution and steddyness in the pursuit of them." p. 381. — Le Prince, ayant appris son dessein de quitter les affaires et, pour l'en détourner, le faisant ressouvenir du conseil que Temple lui avoit donné de persévérer, celui-ci écrit: "upon your Highnesses reflexion, that I should take the same counsell I give you upon the like occasion, I shall only say that the difference is too great between us, and that one thing is fitt for a pilot, and another for one of the crewe in a ship." p. 372.

[2] p. 473. [3] p. 454. [4] Voyez ci-dessus. p. LIV. [5] p. 548.

tienté que cette union complète d'intérêts, et une confiance qui ne puisse être diminuée ou sourdement minée par ceux qui sont intéressés à en prévenir les salutaires effets". Lord Hyde n'est pas moins énergique. Avertissant le Prince de ne pas insister dans une affaire fort délicate et qui pourroit aisément amener une rupture avec le Roi, il ajoute: „Je vous supplie de me permettre de vous écrire librement, surtout dans des choses de la plus haute importance pour vous-même et pour le Roi, et conséquemment pour la prospérité de nos affaires domestiques, pour le soutien de la Couronne, et pour le bien général de la Chrétienté"[1].

On voit partout qu'il s'agit de sauver l'Europe de l'absolutisme religieux et politique, en résistant à l'esprit de despotisme et de conquête. Mais, afin d'accomplir cette oeuvre, il falloit la coöpération franche et énergique de l'Angleterre, et il n'y avoit guères moyen de l'obtenir. La foiblesse et la perfidie des Stuart venoient toujours déranger et bouleverser les projets et les calculs. L'inertie et la trahison, succédant chaque fois à des apparences de zèle et de vigueur, avoient abondamment prouvé qu'il y avoit peu de fondement à faire sur les promesses du Roi. Même s'il eût agi de bonne foi, il n'étoit guères en état de les tenir. Car, pour résister à la France, il étoit indispensable de s'appuyer sur le sentiment national et sur le Parlement, son organe. Pour faire la guerre, on avoit besoin de subsides, pour obtenir des subsides il falloit le vote du Parlement;

---

1 p. 509.

donc tous les efforts étoient inutiles sans un appaisement des luttes intestines, sans un accord réel et permanent entre le Roi et la nation. Les mésintelligences et les aigreurs mutuelles renaissoient sans cesse; et toujours, afin de pouvoir se passer du Parlement, Charles II étoit contraint de se rapprocher de la France. C'est pourquoi, désirant observer entre les divers partis une neutralité parfaite, mais poussant à la guerre et sachant le concours de l'Angleterre y être absolument nécessaire, Guillaume insistoit sur une réconciliation, condition impérieusement préalable pour rendre au pays le libre usage de ses forces et de son influence continentale. On s'en apperçoit par les réponses de Temple et de Godolphin [1]; par celles de Lord Hyde [2]; enfin par les lettres du d'York, qui abondent en passages, où il s'étudie à calmer son gendre et à lui démontrer la nécessité de congédier le Parlement.

Voyons ce que nous apprend la Correspondance en 1680 sur la pensée et les désirs du Prince relativement à la question brûlante de l'inviolabilité du droit héréditaire. Rien de positif; on le comprend; car le Prince

---

[1] Temple écrit: „I am perfectly *of your Highnesses opinion* that all depends upon the good or ill agrement between the King and his Parliament, as to the safety or ruine of affairs, both at home and abroad." p. 492. — Godolphin: „I am perfectly *of your Highnesses mind* that the whole depends upon our union here in England, and though, considering our circumstances, that must bee a very difficult work, yet I am in hopes it may not prove impossible, and, if wee once can but recover ourselves into a tolerable condition at home, I am persuaded wee shall bee a very great support and security to our Allyes abroad." p. 427.

[2] „A little time will shew at Oxford what will be the event of this meeting, and I can easily conclude *with your Highnesse* that, if it end nott well, the King and the monarky and all his Allys will be in a very ill condition, but I thinke too, if the agreement must be got upon those terms onely that hath been hitherto demanded, it will be as bad for all." p. 485.

avoit bien des motifs d'hésiter lui-même, et surtout de ne pas exprimer, mais de laisser tout au plus deviner sa pensée. Envoyé de la République à Londres, M. de Leyden de Leeuwen lui-même ignore ses intentions et le supplie, le cas échéant, de lui donner des ordres, d'après lesquels il pourra se régler[1]. Plus tard il semble supposer que la mesure hardie et décisive ne déplairoit pas au Prince, pourvû que, enveloppée dans une exclusion générale des papistes, elle eût ainsi un caractère moins personnellement hostile à son beau-père[2]. Les Whigs l'engageoient fortement à se prononcer; les Torys le soupçonnoient de favoriser secrètement les tentatives de leurs adversaires. Il avoit en effet contre lui les apparences. Il mettoit en première ligne la nécessité d'un accord. Or comment l'obtenir? il n'y avoit que deux moyens, il falloit exclure le Duc, ou le désarmer, en limitant durant son règne, les droits de la Couronne. Ce dernier expédient le Prince le répudie avec vivacité[3]. Quel étoit donc son secret désir? La réponse sembloit facile. Aussi, dans une lettre confidentielle de M. de Leeuwen, on voit que Halifax ne doutoit guères que le Prince ne souhaitât l'adoption du bill. Toutefois Lord Hyde ayant expliqué une lettre du Prince dans ce sens[4], Guillaume

---

[1] »Si d'aventure le Roy consentiroit à la séclusion de son frère, ou si on met sur le tapis que, durant la royauté d'un Prince, on establit un protecteur de la religion protestante dans l'Angleterre, ou quelque autre expédient de cette nature, dans lequel V. A. pourroit avoir grand intérest." p. 434.

[2] Voyez la conversation avec Halifax. »Je lui dis que je ne voyois point d'inconvénient si on ressolvoit à la séclusion de tous ceux qui estoient de la religion papiste." p. 455. Dans la même lettre M. de Leiden écrit: »J'ai parlé à Mr de Sunderland et de Godolphin; ils sont dans le sentiment de V. A., et beaucoup porté, comme V. A. sçait, pour l'acte de séclusion."

[3] p. 465.

[4] »You will give me leave to tell your Highnesse too that I find, by one

irrité repousse avec véhémence cette supposition[1]. Il est clair que, dans une conjoncture aussi délicate, il craignoit extrêmement de se compromettre[2], et même qu'il eût préféré qu'on évitât un parti aussi violent; mais, à défaut d'autre moyen, il n'eût pas reculé, même devant un expédient pareil, afin de mettre fin aux suites funestes de l'impopularité de l'héritier présomptif de la Couronne. Néanmoins le péril d'une intervention parlementaire, changeant sans nécessité absolue l'ordre de succession et portant atteinte aux lois fondamentales de l'État, ne pouvoit lui échapper. Il ne se dissimuloit pas que les avertissements de Halifax étoient judicieux; cédant au Parlement, on ouvroit la porte à des exclusions du même genre, et la légitimité de cet acte au nom du peuple une fois admise, Monmouth pouvoit devenir un dangereux rival. Dans un parti avancé et qui n'étoit pas sans influence et sans force, l'élévation de celui-ci, au préjudice du Prince d'Orange, étoit l'arrière-pensée des meneurs[3].

---

part of your letter, where you say you have so many reasons to hinder you from speaking of the meanes that might help to accommodate our affaires here, that your thoughts are still upon one expedient onely, which, believe me, will never accommodate any thing. God knowes whether the King will ever thinke fitt to try it." p. 484. [1] p. 493.

[2] »V. A. ne pourroit, par les mouvements de sa propre conscience, ny par l'intérest qu'elle prend dans la cause protestante et dans le repos de la chrestienté, appuyer le sentiment du Roy, ny les prétentions de monseigneur le Duc de York et, d'autre costé, elle ne pourroit rompre visière ny à S. M, ny au Duc de York, son plus proche parent et son beau-père". p. 456.

[3] »Le Comte d'Halifax me dit que V. A. voulût se donner bien garde des personnes qui la tromperoient, qui avoient des visées particulières, et qu'ils ne vouloient présentement faire passer l'acte de l'exclusion du Duc de York que pour mettre hors de dispute qu'il estoit dans le pouvoir du Parlement de faire une séclusion; que, si une fois, cela passé, cette brigue, dans un autre Parlement tirant cet exemple, dans deux ou trois ans d'icy, en conséquence, travaillera à faire d'autres séclusions et à y establir le Duc de Monmouth, à quoy toute cette machine tend. . . .; le Parlement monstreroit qu'il peut dis-

Lord Hyde n'avoit pas tort, en disant: „il n'est pas licite de faire le mal pour qu'il en résulte du bien; en arrachant au Roi le bill qui exclut son frère, on inflige à la Couronne une blessure mortelle; le titre de tout ayant-droit à la succession, en sera affoibli[1]. En de telles perplexités, un assentiment volontaire eût paru au Prince la plus heureuse issue; il semble même qu'il ait voulu suggérer cette idée; le Duc d'York le soupçonne, et sa réponse n'est pas de nature à faire réitérer la démarche[2].

Moins que personne le Prince aimoit à précipiter les choses. Pour agir plus efficacement, il savoit attendre. Il préféroit arriver au trône d'après l'ordre établi. Il n'ambitionnoit pas le titre, mais le pouvoir, et, plus l'impopularité de l'héritier présomptif étoit grande, plus il pouvoit être sûr d'exercer une influence considérable et peut-être bientôt irrésistible. Ayant adopté cette ligne de conduite, il n'en dévia point. La Correspondance fournit un exemple curieux de son inébranlable fermeté. Dans l'automne de 1680 il s'agissoit donc d'écarter le Duc par les voies légales; le Parlement étoit assemblé pour débattre cette grande question. Au plus fort de la crise, les hommes politiques

---

poser de la succession, et que, si j'estois amy et dans les intérests de V. A., je devois surtout tâcher d'empêcher cela; qu'après, sous prétexte que V. A. estoit estranger ou semblable chose, on luy feroit tort dans ses droits." p. 454 sv. Voyez aussi p. 424, 447.

[1] „I can not be upon any consideration in the world of a mind that ill is to be done that good may come of it; such I take the act of Exclusion to be, and can never give my poor advice to it; neither can I be of opinion that, either here to fore, now or here after, that bill by itselfe will give any manner of satisfaction, and that, when ever any such bill can be gained from the King, the Crowne is mortally wounded by it, and no man that hath right to the succession, but his title is weakned by it." p. 479.

[2] L. 1390.

les plus distingués conseilloient au Prince de saisir le moment opportun; ils le pressoient, le conjuroient de ne pas rester spectateur éloigné et oisif de la lutte, de passer sans aucun délai en Angleterre et d'y prendre, fort de ses droits et de la considération publique, une position digne de lui. On s'attendoit à tout moment à la guerre civile. On lui faisoit un devoir de se prononcer. Répliquant aux objections, Godolphin observe „qu'il estoit vrai qu'il sembloit que S. A. ne pouvoit pas faire une bonne figure présentement icy, mais qu'il valoit mieux faire pour quelque temps une méchante figure que nulle; que S. A. n'estoit point connue de tous ces messieurs qui venoient de la campagne; que S. A. se devoit faire donner le titre de Duc de Glocester et en cette qualité se montrer au Parlement"[1]. Dans une lettre au Prince, se rapportant à M. Sidney pour les détails, Godolphin ajoute: „tout ce qu'il dira à V. A. touchant votre venue, a été l'objet d'une considération très-attentive pour plusieurs d'entre nous, réunis à cet effet, et toujours d'une opinion unanime que rien ne sauroit contribuer autant à un arrangement parfait des affaires du royaume et à établir l'autorité du Roi; elle seroit très-avantageuse au Roi et je la tiens également nécessaire pour vos intérêts particuliers"[2]. Avec sa gravité et son autorité intelligente, Temple est plus pressant encore: „Par suite d'une longue série de déplorables conseils, le Roi, „écrit-il," manque d'argent et de pouvoir, toutefois nécessaires pour la dignité de la Couronne au dedans et au dehors. Le Parlement seul peut lui venir en aide; car, fourni par la France ou par les

[1] p. 456. [2] p. 436.

catholiques, l'argent ne peut que diminuer de plus en plus son pouvoir, en augmentant les craintes et les mécontentements de la nation. La Chambre des Communes ne veut consentir à rien, à moins d'obtenir le Bill d'exclusion que le Roi repousse. Si, par ce Parlement-ci ou par un autre, l'on ne parvient à un accord, rien ne nous garantira de tumultes violents et populaires; Monmouth en sera infailliblement le chef; dès lors tous ceux qui, s'étant déclarés contre le Duc d'York ne pourront plus s'entendre avec lui, seront contraints de se joindre au parti qu'ils jugent lui être le plus violemment contraire, non à cause de Monmouth, mais pour leur propre sûreté. En ce cas V. A. jouera gros jeu; car, en prenant parti pour la Cour, vous vous placez, à l'égard du peuple, dans la même position que le Duc d'York lui-même, et, si vous restez complètement neutre, le Duc de Monmouth peut en venir à diriger la nation, sous prétexte de défendre la religion protestante et d'écarter le Duc d'York. S'il réussit assez pour que le Roi soit entraîné par le torrent, V. A. peut conjecturer la fin. Il n'y a que trois partis à prendre. Venir ici et faire tous vos efforts pour obtenir du Roi un assentiment au bill. Continuer à ne vous mêler de rien. Ou bien enfin, en cas de la convocation d'un Parlement nouveau, vous rendre immédiatement en Angleterre, pour déclarer que, sans vous mêler des affaires domestiques, vous désirez contribuer à une heureuse union du Roi et de son Parlement et au maintien du Protestantisme, ici et dans le reste de la Chrétienté. Le premier parti, selon quelques-uns de vos amis ici, eût été digne d'un grand homme; le second est d'un honnête homme; le

dernier d'un homme prudent, et en vérité le seul qui maintenant vous reste"[1].

Le Prince, qui toutefois ne manquoit pas de prudence, persista dans son immobilité. L'événement lui donna raison. En forçant la main au Roi, on n'eût vraisemblablement réussi qu'à faire éclater la guerre civile. Se confiant en une exaspération momentanée, les Whigs présumoient trop de leurs forces. Leur contact avec les débris des factions anarchiques, leur complaisance pour les passions du peuple, leur obstination à vouloir le bill et rien que le bill, les ruina dans l'opinion des classes les plus influentes de la nation. Dès lors la réaction royaliste de 1681 étoit inévitable. Peut-être Jacques II n'eût-il jamais régné, si l'on n'eût si passionnément voulu l'exclure par avance[2]. Il falloit encore bien des événements en Angleterre et en Europe, avant que Guillaume III, à la demande unanime d'hommes considérables des partis contraires, pût, avec des chances suffisantes de succès, intervenir pour protéger les lois de l'Angleterre et la foi protestante menacée.

Un passage d'une lettre de Halifax au Prince contient un précieux témoignage relatif à son caractère: „Je crains que vous ne courriez risque d'être trompé sur nos affaires, par suite de votre générosité, qui vous

---

[1] p. 447, svv.

[2] En déc. 1680 le grand adversaire du bill, celui qui, par son éloquence, le fit rejeter par la Chambre des Lords, Halifax disoit à M. v. Leeuwen, «qu'il savoit bien luy que Mgr le Duc de York ne pouvoit pas règner en Angleterre, qu'il n'y régneroit pas, que luy seroit le premier à s'y opposer." p. 454. Et Charles II, en 1676, ayant appris que le Duc avoit passé au catholicisme, disoit à l'ambassadeur de France «que, si lui mourait, il ne croyait pas que son frère put demeurer huit jours en Angleterre." Mignet, *Négociat. rel. à la succession d'Espagne*, IV. p. 406.

rend tardif et peu disposé à croire le mal des gens"[1].

En général on se le représente froid, silencieux, impassible, méditant et cachant ses profonds desseins avec astuce. On porte ainsi un jugement hasardé. On oublie que souvent il s'exprimoit avec beaucoup de franchise et qu'il n'étoit pas d'humeur à dissimuler les susceptibilités d'une fierté légitime[2]. Il y a ici trois exemples de sa disposition à manifester ses sentiments avec force et vivacité et sans se laisser détourner par des considérations quelconques.

D'abord, à l'occasion de la nomination de M. Skelton, comme envoyé à la Haye, au lieu de Mr. Sidney. Ce changement devoit lui être désagréable. M. Hyde le pressent et lui annonce le choix de S. M. avec embarras[3]. Il avoue que le Prince a quelque motif de se plaindre qu'on n'ait pas demandé son agrément; le Roi lui en écrira lui-même; il espère qu'il ne se montrera pas choqué d'une chose sur laquelle il n'y a plus à revenir[4]. Le Prince n'accueillit pas favorablement cette ouverture, car Hyde revient à la charge; „rien ne sauroit être plus désastreux pour le Roi et pour la cause commune que le manque d'une

---

[1] »You must forgive mee, if I own my fears that your Highnesses generosity in being slow and unwilling to believe ill of men, may have rendred you more lyable to bee misled and misinformed in our affayres here, by some that are too much swayed by their particular interests to represent things truly to you." p. 552.

[2] Certes il avoit intérêt à ménager le Roi, et néanmoins ses lettres à Charles II étoient parfois très-énergiques. En 1681 M. Sidney lui écrit: »Lord Halifax and Lord Hide do both complain of your letters being too high and too sharp, and say that, if you had writ in a more gentle style, it would have had a better effect with the King." Dalrymple, *Memoirs*, App. II. 20 — De même Halifax écrit: »I moove your Highnesse, when you write next to the King, to take some paines to rectify all mistakes and to excuse any thing that might bear an unkind interpretation." p. 548.

[3] p. 502. [4] p. 505.

entente parfaite entre V. A. et S. M., et, au nom de Dieu, bien que vous ayiez raison dans cette affaire, conformez-vous au désir du Roi"[1]. Une seconde lettre du Prince, écrite trois jours plus tard, paroît avoir été plus forte encore. Hyde en est désespéré: „Je ne sais que dire, si ce n'est que je suis navré de voir que V. A. prend si vivement une affaire qui de part et d'autre, n'en valoit pas la peine. N'est-il pas déplorable, Monseigneur! que ceci va devenir un différend entre le Roi et vous, dont chacun parlera et qui réjouira tous les ennemis du Roi?.. Ne me sera-t-il pas permis de supplier V. A. qu'elle considère que, si nous, serviteurs du Roi, nous nous soumettons à la volonté et au bon plaisir de V. A., vous aussi pourriez juger convenable de soumettre votre volonté à celle de S. M.? Je vous demande humblement pardon d'oser vous écrire ainsi; c'est dans l'intention de vous rendre service"[2]. Ces exhortations furent inutiles; le Prince ne fléchit point. Charles II céda et renonça à envoyer M. Skelton.

Un second exemple de vivacité, allant presque jusqu'à la rudesse, se trouve dans la réprimande sévère à Lord Hyde, pour avoir interprété une de ses lettres, comme s'il conseilloit au Roi de souscrire au bill d'exclusion. „Je ne sçay pourquoy vous donnez des explications à mes lettres, quand je ne m'explique pas sur une matière aussi importante et délicate qu'est celle de l'Exclusion, surquoy je ne me suis point expliqué et ne prétend pas aussi le faire. Ainsi je suis fort surpris que vous en ayiez parlé au

---

[1] p. 506. [2] p. 508.

Roy, comme d'une chose que je luy conseillois, et que vous en tirés une conséquence, comme si j'estois d'advis que S. M. se soumit aux volontés de son Parlement. L'advis que je vous ay mandé que j'estois, je le suis encore; que, si l'on ne trouve quelque expédient pour unir le Roy et son Parlement, que je crois les affaires du Roy, du Royaume et de tous ses Alliés en un très-méchant estat. Quel remède il y a pour prévenir de si grands maux je ne le sçai; mais, si je le sçavois, j'aurois de la peine à vous l'escrire, puisque vous donnés de telles explications à mes lettres. Dieu nous préserve tous des grands maux que je crains!"[1]

On soupçonnera peut-être du calcul et de l'habileté dans cette susceptibilité si franche en apparence. Mais que dire alors de notre troisième exemple, d'une lettre évidemment très-confidentielle, écrite en hollandois à M. Fagel, et qui fait voir combien peu, quand les intêrêts du pays étoient en cause, il étoit d'humeur à dissimuler? — Favorisant les dispositions pacifiques de la ville d'Amsterdam, van Beuningen s'opposoit à des levées de troupes et faisoit même entrevoir la possibilité d'une alliance avec la France. „Je viens de recevoir votre

---

[1] L. 1401. — Le Prince considéroit l'exclusion comme un très-grand mal; mais, comme un mal nécessaire, si la concorde du Roi avec les Communes ne pouvoit s'obtenir à un moindre prix. Peut-être le moment lui sembloit-il venu, où il falloit se résigner à cette nécessité. Mais il aura été surpris et mécontent qu'on transmit comme son avis positif au Roi, ce qu'à peine il avoit osé laisser deviner. — "There is no reason to believe that he encouraged the opposition to bring forward that bill or to reject the offers of compromise which were repeatedly made from the throne. But when it became clear that, unless that bill were carried, there would be a serious breach between the Commons and the Court, he indicated very intelligibly, though with decorous reserve, his opinion that the representatives of the people ought to be conciliated at any price." Macaulay.

lettre. J'ai lu attentivement les belles considérations de M. v. B., où il étale la puissance de la France et les motifs de la redouter. Cela même renverse ses raisonnements sur une alliance avec elle; si ses prémisses sont conformes à la vérité, il ne resteroit qu'à nous soumettre. Donc ses insinuations sont malicieuses ou incompatibles avec sa propre opinion. La plupart des considérations qui suivent sont des faussetés, ou des imaginations de son cerveau; mais ce qui vient à la fin, est une menace insupportable qui m'a fait monter le sang à la tête. Je suis tellement indigné de cet écrit que je ne saurois assez vous le dire. Il vous sera très-facile de le réfuter; mais la douleur me pénêtre l'âme, en songeant que vous devrez prendre tant de peine inutile, et que par là un temps précieux va se perdre, que vous auriez pu bien mieux employer pour le service de la République. Je prévois que, lorsque vous aurez répondu, Messieurs d'Amsterdam dirigeront l'affaire de façon à en délibérer dans l'Assemblée de Hollande; j'y serai aussi moi, et van Beuningen doit y être; et je prétends, comme il a fait de son côté, dire également ma pensée entière; le pays en retentira; car je suis décidé à ne rien cacher. Quoique je soye assuré que v. B. et moi serons désormais irréconciliables, je ne m'en soucie point; la seule chose qui m'afflige, c'est que la chose publique ait tant souffert et souffrira encore, à cause de cet esprit turbulent. Faites moi savoir à quel jour vous désirez que je sois à la Haye. J'y viendrai, j'y volerois, s'il m'étoit possible, pour rendre service, ou, plus exactement, pour empêcher qu'on ne fasse du mal"[1].

[1] L. 1492. — On peut déduire un quatrième exemple de ce franc-parler

Je crois devoir me borner à ces indications nécessairement superficielles et rapides. Ce n'est que par une étude approfondie de ces lettres, et surtout en les comparant avec le Recueil de Dalrymple qu'elles viennent compléter, qu'on appréciera leur plus ou moins de valeur historique.

La dernière pièce de ce volume est un billet du Prince d'Orange à M. Fagel, daté de Hellevoetsluis le 2 nov. 1688. L'expédition, ayant fait voile vers l'Angleterre le 29 octobre, assaillie par des vents contraires, avoit dû rentrer dans le port. Le Prince est fort inquiet du sort de la flotte; il vient d'apprendre que M. Fagel est indisposé. Voilà tout. Néanmoins on ne sauroit lire sans émotion ce peu de lignes, en son-

---

énergique d'une lettre de M. Fagel au Prince, citée par M. de Grovestins, (*l. l.* III. 129) comme faisant partie des Archives de la Maison d'Orange et que je n'ai pas retrouvée. Il s'agit des délibérations qui précédèrent la paix de Nymégue. Le Prince avoit dit à une députation des États de Hollande venue à Anvers pour discuter la matière avec lui, „que cette paix ne seroit pas seulement préjudiciable et ruineuse, mais honteuse." Quand cette réponse fut consignée au procès-verbal, quelques membres soutirent que le mot *honteuse* n'avoit pas été prononcé. M. Fagel maintint la rédaction primitive et, renvoyant les opposants au Prince, lui écrit: „Il eût été bien plus agréable à certaines personnes que je n'eusse point fait mention en ces termes de l'opinion émise par V. A. ou bien que je l'eusse entièrement passée sous silence; mais il m'a paru important pour V. A. qu'il demeure un témoignage irrécusable de l'opinion qu'elle professe au sujet de la paix et des conditions auxquelles on peut l'obtenir, pour qu'on puisse prouver que ce n'est que par déférence pour les États que V. A. sacrifie en cette circonstance son opinion personnelle. Ceci me prouve que ceux-là mêmes qui demandent aujourd'hui la paix avec tant de persistance, désireroient bien que le public ignorât que V. A. y est opposée, et redoutent que ses résultats pourroient bien être imputés à une précipitation qui pourroit devenir pour eux un fruit amer. Je doute, pour ma part, que nous puissions obtenir la paix à ces conditions; immanquablement on ira plus loin encore ici, car on veut en finir. Cependant beaucoup de braves gens s'en lavent les mains, mais cela n'a pas la moindre influence auprès des autres." Apparemment la lettre est écrite en hollandois; elle est du 6 avril 1678.

geant que, quelques jours plus tard, le Prince débarquoit heureusement à Torbay, et qu'avant la fin de l'année il écrivoit à Heinsius: „Je ne saurois assez dire avec quelle douleur, jusqu'au fond de mon âme, j'ai appris la mort du Conseiller-Pensionnaire; je perds le meilleur ami que je puisse avoir au monde et l'État certainement son plus fidèle serviteur."

IV.

Dans un ouvrage fort remarquable qui, sous le titre modeste *d'Introduction à l'histoire de la Diplomatie Neerlandoise*[1] contient beaucoup d'observations judicieuses et de détails curieux, M. le Professeur Vreede renvoye constamment ses lecteurs aux éclaircissements que, selon lui, devra fournir, sur presque toutes les négociations dirigées par Guillaume III, la suite de notre travail.

Si maintenant, à mon grand regret, il se trouve extrêmement désappointé, ce n'est pas moi qui serai responsable de ce mécompte. Plusieurs fois j'ai déclaré que, relativement à cette époque, nos Archives ne possédent qu'un très-petit nombre de documents. Néanmoins M. Vreede persiste à se faire à cet égard, et en général sur la nature du Dépôt où il m'a été donné de puiser, une double et fâcheuse illusion. D'abord il s'imagine que, durant les trois derniers siècles, tous les papiers de la Famille, tout ce qui pouvoit intéresser les historiens, a été soigneusement réuni et conservé[2]. Ensuite, raisonnant d'après cette

[1] *Inleiding tot eene Geschiedenis der Ned. Diplomatie.* Utrecht, 1856.
[2] Donnons quelques exemples pour les temps de Guillaume III.

idée, dès qu'il y a des lacunes, il s'étonne, il s'inquiète, il croit voir dans ce manque de documents un phénomène mystérieux; en un mot, il est enclin à soupçonner qu'on a autrefois fait disparoître ou bien qu'aujourd'hui encore on hésite à livrer à la publicité tout ce qui présenteroit la conduite des Princes d'Orange sous un jour trop désavantageux[1]. Cette

---

M. Vreede s'attend à la correspondance du Prince avec Beveringh. p. 273. — Il annonce des communications importantes sur les motifs qui en 1685 déterminèrent l'Electeur de Brandebourg à se déclarer ouvertement contre la France: »Het Huis-Archief van Oranje zal grondiger doen kennen wat roerselen door de Nederlandsche en Brandenburgsche Gezanten gebezigd zijn om den beslissenden overgang van Frederik Wilhelm uit eene Politiek vol weifeling en arglist tot den open strijd tegen Frankrijk te bewerken." p. 288. — On apprendra quelle a été la part du Prince à la Ligue d'Augsbourg en 1686. »Het diplomatisch bedrijf van den Agent Valkenier, zoowel als dat van den Prins van Waldeck, vertrouweling van Willem III, zal vollediger uit het Huis-Archief kenbaar worden, inzonderheid wat 's Prinsen aandeel aan het tot stand brengen van het Verbond van *Augsburg* betreft." p 299. — Avec la meilleure volonté il est impossible de satisfaire à de tels désirs. M. de Grovestins qui, pour la composition de son Histoire (voyez ci-dessus p. L.) s'est occupé spécialement des temps de Guillaume III, n'a pas été plus heureux que moi. Après 1684 et jusqu'en 1688 on ne trouve plus, dit-il, de lettres inédites dans les Archives de la Maison d'Orange. (IV. 407.)

[1] Dans la Préface de son second Volume M. Vreede, en parlant des temps du Prince Maurice, se montre surpris que j'aye donné si peu de documents relatifs à l'arrestation d'Oldenbarneveldt. »Hoe dankbaar wij voor de weder in overvloed medegedeelde stukken uit het Vorstelijk Archief behooren te zijn, men heeft reden zich over de schraalheid, zoo niet over het volstrekt gemis der brieven te verwonderen, welke in de treurige jaren 1617—1619 tot den Prins door de Mannen gerigt zijn, die in het beramen en volvoeren van den aanslag van 29 Aug. 1618 met al zijne gevolgen onbetwistbaar eene rol vervulden ..... De heer Groen van Prinsterer kon voorzeker niet meer schenken dan hij vond; maar heeft hij zelf in het streven naar waarheid, niet nu en dan, zoowel als zijne lezers, zich afgevraagd, welk belang zij, die voorheen een zoo groot aantal bescheiden hebben vernietigd, kunnen gehad hebben om de waarheid te schuwen? Zijn niet vermoedelijk de sporen van medepligtigheid voorbedachtelijk verduisterd, uit vrees dat de daad in hare naaktheid al te afzigtelijk geweest ware?" — M. le Professeur Fruin a observé, avec sa sagacité ordinaire, que de pareils soupçons n'ont pas le moindre fondement et qu'il ne sauroit être question de complicité et de préméditation criminelle, là où de part et d'autre on agissoit de bonne foi et par sentiment de devoir. »Ik acht die gissing te eenen male verwerpelijk. Zij wordt door niets geregtvaardigd. Zij berust niet op feiten, maar op blooten achterdocht.... Maurits was ongevoelig, hardvochtig, maar juist omdat hij in de gedachte leefde dat hij ijverde voor hetgeen pligt

fois encore je proteste contre de pareils soupçons[1] et je me fais un devoir d'affirmer de nouveau que je n'ai nul motif de croire qu'on ait, par de semblables calculs, soustrait des documents curieux aux regards de la postérité, et que moi-même, agissant avec une parfaite liberté, je n'ai été guidé, dans le choix des pièces que par la seule considération de leur plus ou moins d'importance pour l'histoire de mon pays[2].

M. Vreede est entré dans un examen très-intéressant des négociations du Prince avec l'Angleterre en 1672. Vers le milieu du siècle dernier on a publié là dessus quelques lettres et Mémoires[3] peu connus encore et qui toutefois méritent un examen attentif[4]. Un écrivain

---

was.... In de brieven aan Maurits zou van voorbedachtelijke boosheid, van een overleg als van zamenzweerders, geen zweem te vinden zijn." *Kunst- en Letterbode*, 1858, p. 325.

[1] Voyez la première Série, T. VIII. p. LVII, svv.

[2] Un nombre considérable de Manuscrits de M. de Zuylichem ont été transportés des Archives du Royaume à celles de la Maison d'Orange. M. Vreede écrit: »De onbekrompenheid, die een voornaam gedeelte der Archieven van het Stamhuis heeft ontsloten, zal niet altijd aan het licht onthouden wat van de rijke briefwisseling van den heer van Zuilichem, Amalia's beproefden raadsman en gevolmagtigde, tot hiertoe achter grendels bewaard wordt. De titels alleen dier stukken, al stonden dan ook familie-belangen meer bepaaldelijk op den voorgrond, wekken het vermoeden van hunne hooge waarde voor de geschiedenis van onze buitenlandsche betrekkingen. (*Brieven van Hare Hoogheid aan mij in de Commissie van Oranje*, *Domestica Principum* en *Mariage d'Angleterre*: voorts *Lettres de Grands à moi*, 1632—1659 en *Brieven van luiden van Staat in de Vereenigde Nederlanden aan mij*). p. 225. — Rien de plus trompeur que les titres. Le N°. *Mariage d'Angleterre* est très-important et j'en ai publié la plus grande partie. Quant aux autres numéros, ils m'ont fourni un très-petit nombre de documents; presque rien. Il se peut qu'un examen attentif y fasse encore découvrir beaucoup de pièces qui ne seront pas indignes d'être publiées; mais, en parcourant les portefeuilles, je n'ai pas cru devoir longtemps m'y arrêter. Surtout ces volumineuses collections de Lettres ont très-peu répondu à mon attente et font voir que Huygens mettoit un soin excessif à conserver pour sa famille tout ce qui lui avoit été adressé par des hommes connus par leur rang et leur position sociale, même lorsque le contenu étoit insignifiant.

[3] Dans le *Historisch verhaal van het voorgevallene* in 1672 en 1673 door Mr. B. COSTERUS, (Leiden, 1736).

[4] C'est pourquoi je transcris celles qui ont le plus d'importance.

superficiel a prétendu que cette correspondance du Prince

I. *Mémoire* sans date, écrit en 1672, avant la nomination du Prince au Stadhoudérat.

Mémoire de ce que N. N. aura à représenter à N. N.

Qu'en cas que Sa Majest. n'est pas trop engagé avec la France, elle ne pourra jamais avoir une meilleure occasion, que celleci, pour avoir de Ms. les États tout ce qu'elle pourroit prétendre; et si sa dite Maj. me veut faire sçavoir ce qu'elle désire, je me fais fort à lui le procurer, en cas que ce ne soit directement contre les fondemens de cette République, en dépit de Mr. le Pensionaire de Wit, et sa cabale; et par là ils auront le dessous, et moi et mes amis seront mis à la tête des affaires, à qui Sa Maj. peut avoir entière fiance, et comme cela, ayant les conditions qu'elle désire, elle se pourra toujours fier à cet État, ne doutant pas que Sa Majesté ne soit entierement asseuré, que si longtems que j'aurai quelque direction dans l'État, je serai absolument attaché à ses intérêts, autant que mon honneur et la fidélité, que je dois à cet État, me le pouroit permettre, étant bien assuré que Sa Majesté ne le voudroit pas autrement.

N. N. aura aussi a représenter à N. N. que personne du Gouvernement a aucune connoissance de cette affaire, et que je le supplie qu'elle demeure secrette; et l'assure que je sçaurai fort bien ménager la réponse, que l'on me donnera, de quelle manière qu'elle soit, et que je n'ai aucun autre but en cet affaire, que les intérêts de Sa Maj."

Cette Mémoire est copié sur la minute écrite de la main propre du Prince d'Orange Guillaume III.

II. Lettre de Charles II au Prince d'Orange, de Whitehall, le 3 juillet 1672.

Mon Neveu,

Le Sieur de Rhede m'ayant fait relation de la mauvaise condition, où vous êtes réduit, j'en ai été très-sensiblement touché: mais ce qui me cause plus de regret, c'est que vous semblez avoir des appréhensions, comme si j'avois moins de soin et d'affection pour vous, que j'ai eu autrefois. Je vous prie d'être assuré que ce sont des appréhensions sans aucun fondement ni réalité: mais au contraire, que j'ai la même tendresse et le même respect pour votre personne que j'ai jamais eu, tant au reguard de votre propre mérite, que du sang dont nous participons tous deux; ni ai-je mis en oubli aucun des bons offices, que votre Père m'a rendu de son vivant, dont les obligations me demeureront toujours gravées au fonds du coeur. Croyez aussi qu'encore que la posture des affaires ne m'ait pas permis de correspondre avec vous, et de vous faire part de mes desseins et transactions, si est-ce qu'en tous les traités, que j'ai faits avec le Roy Très-Chrétien, j'ai toujours avancé votre intérest, autant que la nature de l'affaire pourroit souffrir. Ce sont les insolences et les perpétuelles machinations contre moi, de ceux qui ont naguerres eu si grande part au gouvernement des Provinces-Unies, qui m'ont obligé de me liguer avec le Roy Très-Chrétien (qui a eu aussi le même sujet de s'en plaindre) contre eux, à celle fin seulement, que nous pourrions abbattre l'orgueil de la faction de Louvestein, et nous asseurer contre les insultes pour l'avenir. La confiance que j'ai dans l'amitié dudit Roy Très-Chrétien, l'affection qu'il a pour vous, et son aversion contre ceux qui se sont montrez d'être mes ennemis aussi bien

lui faisoit peu d'honneur[1]. M. Vreede aborde franche-

que les votres, me promettant une fort bonne issue de ce démêlé en votre endroit. Et si les habitans des dites Provinces avoient considéré leur erreur d'assez bonne heure, et vous avoient confié la même authorité, dont vos ancestres avoient si longuement et si dignement joui, il est à croire que le dit Roy Très-Chrétien et moy aussi eussions demeuré en parfaite amitié avec lesdites Provinces. Enfin je suis bien satisfait de ce que les Peuples de ces Provinces là viennent de faire, en vous choisissant leur Stadholder, et quand je verray les affaires en tel état, qu'il ne sera plus au pouvoir de la même violente faction, ou d'une autre aussi méchante, de défaire ou éluder ce qu'on a fait maintenant, et que je pourrois guarantir mes sujets des violences et des injures qu'ils ont si long tems soufferts, et étendre ma protection à vous et à vos amis, je ferai tout mon possible auprès mon bon frère le dit Roy Très-Chrétien, de mettre telle fin à cette affaire, que tout le monde connoîtra le soin particulier que j'ai eu de votre personne, et le regard que j'aurai pour lesdites Provinces, en votre considération. Au reste je vous asseure et vous conjure de croire que j'ai toutes les bonnes inclinations et intentions pour vous, que vous sauriez souhaiter, et qui témoigneront que je suis et serai

Mon Neveu,

votre bien affectionné Oncle,
Charles R.

De superscriptie was,

A mon Neveu le Prince d'Orange, de onderteykening gesublinieert, was van de eyge hand van Charles.

De Withal 8. Juillet 1672.

III. *Offres de paix à l'Angleterre par le Prince donnés à Sylvius.*

1. Le Pavillon par tout.
2. Cens mille livres par an, pour la liberté de la pêche.
3. Suriname en proprieté.
4. Quatre millions des livres à payer en des termes à convenir.
5. En hostage pour ces subdites conditions la ville de l'Écluse.
6. La Souveraineté des sept Provinces pour le Prince d'Orange.
7. A conditions que Sa Maj. fasse la paix avec cet État, et qu'elle n'assiste plus la France, de quelle manière que ce puisse être.
8. Quand Sa Majesté sera d'accord de ces conditions, il faudra proposer à la France des conditions poinct acceptables, et en cas de refus leur déclarer que Sa Maj. est résolu de ne plus continuer la guerre.
9. D'abord que Sa Maj. s'aura déclaré sur ses subdites conditions pour les accepter, je fairai en sorte, que l'on envoyera en Angleterre d'autres Ambas-

1 »Eene briefwisseling welke Willem III niet tot eere verstrekt." Simons, *Johan de Witt en zijn tijd.* (Amst. 1832). — M. Thorbecke caractérise cet ouvrage en peu de lignes ainsi: »In hetgeen de schrijver van de binnenlandsche aangelegenheden zegt is, evenmin als in zijn verhaal van de diplomatische gebeurtenissen, eenheid, zamenhang of begrip.... Daar is in dit geschrift noch blijk van studie der bronnen, noch van kritiek. Maar wel ontmoet men eene menigte aanhalingen die men gaarne gemist had." *Historische Schetsen* ('s Gravenhage, 1860) p. 11, 18.

ment la question; il examine si l'on peut déduire de ces documents que le Prince ait eu connoissance, en 1670, du traité de Douvres et des desseins perfides et funestes de Charles II; il démontre victorieusement le contraire; et il conclut que si, en examinant ces pièces, on en considère impartialement l'ensemble et la tendance, bien loin de présenter la conduite de Guillaume III sous un jour défavorable, elles offrent le premier essai de la politique salutaire qu'il suivit avec tant de persévérance[1]. Rompre une coalition formidable,

---

sadeurs de ce pays, sur lesquels l'on se pourra fier, et qui seront dans mes intérêts.

Op de rugge stond, Offres de paix faites en Angleterre par Sylvius de la part du Prince d'Orange.

Les offres de paix sont copiées sur la minute écrite de la main propre du Prince d'Orange, et ont été envoyées en Angleterre entre le 12 et 31 juillet 1672, comme il paroît par la lettre du Roy Charles II. qui suit ci-après.

IV. *Mémoire* du Prince d'Orange.

Mémoire de ce que Mr. de etc. aura à représenter à etc. de la part de etc.

1. La recognoissance qu'il a de tous les grâces et faveurs que Sa Maj. lui témoigne.

2. Qu'il est encore pret de faire son possible pour faire agréer aux États les conditions qu'il y a fait offrir par Sr. G. S. à Sa Maj.

3. Que c'est une chose impossible d'obliger le peuple à une paix conjoinctement à la France, et que même il ne la souhaite pas, pour beaucoup de raisons, que touts lesdites peuples disent ouvertement qu'ils ne veulent point la paix avec la France, mais qu'ils la souhaitent fort avec l'Angleterre, sur des conditions raisonnables.

4. Qu'il est tout pret de faire en sorte que l'on envoyera d'ici des Ambassadeurs là où Sa Maj. voudra, en cas qu'il puisse voir que cela peut-être d'aucune effect, et que Sa Maj. eut résolu de changer le plan de traité, qu'il m'avoit envoyé, n'ayant point de moyen de faire consentir les peuples aux conditions que Sa Maj. m'avoit envoyé par le Dr. Rumpf.

5. Qu'en cas que Sa Maj. se vouloit une fois résoudre à se détacher de la France, et qu'il crût que l'on pouroit contribuer quelque chose à cela, qu'il n'auroit qu'à commander de quelle manière il voudroit que l'on se gouverneroit, etc.

Copié sur la minute, écrite de la main propre du Prince d'Orange.

[1] »Bij onbevangen beschouwing van de strekking dier geheele briefwisseling, komt het ons voor, dat zij, wel verre van den Stadhouder tot oneer te verstrekken, eene eerste proeve was van de sedert met zoo gelukkigen uitslag standvastig aangekleefde Politiek tegenover Frankrijk." p. 239.

en usant de son influence auprès de Charles II pour l'en détacher, et préparer ainsi une ligue des Puissances maritimes, tel est déjà le but de ses efforts. Refusant de séparer ses intérêts de ceux de son pays et sourd aux promesses comme aux menaces[1], il veut,

---

[1] »Je ne suis pas fort craintif de mon naturel," écrivoit-il à Lord Arlington, qui l'avertissoit de ne pas s'exposer au courroux du peuple qui vouloit la paix. — Voici la lettre, écrite du camp de Bodegrave, le 7 oct. 1672.

Touchant les affaires dont vous m'avez écrit, j'ai répondu là-dessus à Sa Majesté. Je n'ai rien à y ajouter, que de vous dire que je m'étonne d'apprendre par Mr. de Rheede, que vous semblés ajouter foy à des menteries, que l'on a dit de moy, comme si je voulois trainer * quelque chose contre les intérêts du Roy. Croyez-moy, Monsieur, que si tout le monde étoit autant affectioné aux intérêts de Sa Maj. que moy, ses affaires n'en iroient pas plus mal. J'ai l'âme trop bien placée, pour ne pas répondre comme je dois aux grâces que Sa Maj. me fait, et l'amitié qu'il me témoigne: soyés asseuré que je sacrifierai ma vie pour son service, et que rien me pourra faire changer de ces sentiments; mais ne croyés pas aussi que vos menaces de me faire déchirer en pièce par les peuples, me fasse grand peur. Je ne suis pas fort craintif de mon naturel, mais fort

votre très-affectioné.

Copié sur la minute écrite de la propre main du Prince d'Orange.

Vers la même époque le Prince écrivoit à Charles II:

Sire,

Je suis au désespoir, de voir que V. M. témoigne être malsatisfait de ce que Mr. de Rhede lui a représenté de ma part. Je lui puis pourtant protester avec verité, qu'il ne dépend pas seul de moy de faire ce qu'elle désire, et que je ne manquerai jamais de contribuer tout ce que sera en mon pouvoir pour sa satisfaction. Je demanderai seulement cette grâce à V. M. de ne pas ajouter foy à ce que des méchantes gens lui pourroint dire en mon préjudice: comme Mr. de Rheede m'a rapporté que l'on avoit déjà fait courir des bruits, comme si je m'étois voulu mesler de tramer quelque chose contre les intentions de V. M. Je puis protester devant Dieu que jamais j'en ai oui parler, bien loin d'en avoir eu aucune cognoissance, et aussi de l'emprisonnement de..... sur quelle affaire je m'informerai et fairai mon mieux, qu'il soit relaché le plûtôt qu'il sera possible: comme aussi de l'exécrable action qu'un Caper du Zelande a fait, dont je n'ai rien seu auparavant. Je l'en fairai châtier très-rigoureusement, et je puis asseurer V. M. que je fairai tout ce qui sera en mon pouvoir d'empescher à l'avenir de telles actions.

Je n'ajouterai rien à ceci, que de supplier très-humblement V. M. de me faire la justice d'être entièrement asseuré que je sacrifierai toujours très-voluntiers mes intérêts, et ma vie pour son service. Je lui demande en grace de me continuer l'honneur de son amitié, qui est asseurément la chose du monde,

* *Apparemment* tramer.

comme condition préalable d'un accommodement quelconque, que le Roi d'Angleterre, brisant les liens qui l'attachent au Roi de France, renonce ouvertement à de sinistres projets. Sa conduite en 1672 est parfaitement en harmonie avec le témoignage que, en 1670, Colbert transmettoit à Louis XIV. „Le Roi d'Angleterre est fort satisfait de l'esprit du Prince d'Orange; mais il le trouve si passionné hollandois et protestant que, quand même V. M. ne désapprouveroit qu'il lui confioit quelque partie du secret, ces deux raisons l'empêcheroient"[1].

Grand admirateur de Beverningh, M. Vreede s'est laissé entraîner à se faire l'apologiste de la paix de Nymègue, et à cette occasion il insinue que, selon toutes les apparences, loin de vouloir contrarier le Prince d'Orange, l'habile négociateur croyoit lui être agréable et même agissoit probablement de concert avec lui. Certainement, dit-il, on devra éclaircir la conduite du Prince à l'aide des Archives de sa Maison. Car enfin il n'y a aucune raison de douter de la sincérité de Beverningh[2].

---

que je chéri le plus et que voudrai le moins perdre, et elle trouvera que je serais . . .

Copié sur la minute écrite de la main propre du Prince d'Orange.

Ces deux lettres se trouvent aussi dans l'ouvrage cité de M. Costerus.

[1] Dans cette négociation c'est surtout *la souveraineté des Provinces pour le Prince d'Orange* qui aura scandalisé M. Simons. Mais d'abord il s'agissoit de conditions que le Prince tâcheroit de faire agréer aux Etats; il ne s'agissoit plus d'un pouvoir imposé par les Monarques coalisés, dont le Prince seroit le protégé, le serviteur, le vassal. Ensuite par souveraineté on ne sauroit entendre que cette autorité limitée que, sous pareil titre, on avoit souvent voulu confier à Guillaume I et à Maurice. Enfin, dans la crise de 1672, la Souveraineté des sept Provinces étoit une garantie contre le démembrement projeté par l'Angleterre et la France, qui demandoient pour le Prince d'Orange „la souveraineté *de ce qui resteroit des Provinces-Unies*, après la part qui en serait détachée pour les deux rois et leurs alliés." Mignet, p. 49.

[2] „Men beweert, Beverningh's Politiek was niet die van den Prins, en een geschiedvorscher, wien het meer dan iemand gegund is, uit echte bescheiden

Le Prince désiroit la paix[1]. Sans contredit; mais quelle paix? la paix *générale* ou la paix *séparée?* la paix, à la satisfaction ou au détriment de ses Alliés? un traité honorable en un mot, ou un traité honteux[2]?

Pour justifier ses doutes, M. Vreede se fonde sur trois négociations secrètes, par M. Pesters, M. Sylvius et M. Bentinck, dont il est fait mention par M. Mignet et à l'égard desquelles il désire des renseignements ultérieurs. Je ne puis entrer dans des détails. Mais, quant à la première, les Instructions du Prince commencent ainsi: „On lui proposera peut-être de me séparer des Espagnols et des traités que j'ai faits avec mes alliés; mais il répondra que rien au monde ne peut m'obliger à manquer à ma parole ni aux traités que j'ai faits"[3]. Quant à la seconde, Sylvius étoit chargé d'annoncer au Roi d'Angleterre, que le Prince „avoit toutes les envies du monde de venir à Londres après la fin de la campagne, pour conférer avec lui sur les moyens d'établir une bonne paix," et M. Mignet écrit: „Cette dernière ouverture découvrait ses véritables intentions. La paix était le but apparent de son voyage, mais, comme elle semblait encore fort

---

de duistere handelingen van Willem III op te klaren, ontkent niet (Groen van Prinsterer, *Handboek*, II. 420, 422) dat ook de Prins vrede wenschte, maar stelt dat hij „tot geen prijs — een *afzonderlijk verdrag* wilde." .. Zoo ergens, zal eene toelichting van Willem's bedrijf uit het Huis-Archief van Oranje-Nassau, hier geenszins overtollig zijn. Want er bestaat geene reden om Beverningh's opregtheid te verdenken; ... hij betuigde een afkeer te hebben van alle dubbelhartigheid, en bood aan de brieven van den Prins te laten lezen, krachtens welke hij met de Franschen handelde." Vreede, p. 273.

[1] Beverningh s'exprimoit, à sa manière, d'une façon très-positive. „Non seulement ses maîtres vouloient la paix, mais aussi le Prince d'Orange; et qu'il le pouvoit jurer sur sa damnation, ce qu'il répéta plusieurs fois."

[2] C'est le mot propre, sur lequel le Prince insiste et que M. Fagel ne vouloit pas effacer. Voyez ci-dessus, p. LXXXIII.

[3] Mignet, p. 309

éloignée, il se proposait de contraindre Charles II à prendre part à la guerre contre Louis XIV[1]. Enfin quant à la dernière, M. Bentinck à Londres devoit „conjurer le Roi de faire des propositions de paix qui ne fussent pas contraires aux engagements pris par son neveu, et qui missent l'honneur de celui-ci à couvert du reproche de ses Alliés"[2].

Il paroît que M. Vreede a été frappé surtout de ce que Beveringh avoit, selon M. d'Estrades, offert aux plénipotentiaires françois de leur faire lire les lettres du Prince *en vertu desquelles* il négocioit avec eux. Sans le vouloir, il a fait naître, par une traduction inexacte, une difficulté qui disparoît, dès qu'on consulte l'original.

Le passage de d'Estrades, dans une lettre du 14 sept. 1677, antérieure d'environ une année à la paix de Nymégue, prouve simplement, ce que personne ne conteste, que le Prince vouloit une bonne et assurée paix. „La conclusion de la conversation fut qu'il offrit de nous faire voir les lettres du Prince d'Orange,

---

[1] Mignet, p. 316.

[2] p. 478. — En effet le Prince n'épargnoit rien pour obtenir une paix compatible avec la sécurité et l'honneur de la République. Voilà ce qui résulte, et rien de plus, des nombreux passages des lettres de d'Estrades, cités par M. Vreede, où Beveringh affirme que le Prince et lui étoient d'accord. Voyez M. Vreede, p. 256 — De même il n'y a aucun motif de révoquer en doute le vif mécontentement du Prince envers les Espagnols. „M. Beveringh dit que le Prince lui avoit écrit une lettre de quatre pages de sa propre main lors de la levée du siège de Charleroi, qui étoit un véritable manifeste contre les Espagnols ... Le Prince lui mandoit que le plus grand service qu'il lui pût jamais rendre, étoit de faire la paix, et qu'il étoit enragé contre les Espagnols (ce sont les termes dont il se servit) et que, s'il n'avoit pas les intérêts des États en vue, il souhaiteroit qu'ils eussent perdu tous les Pays-Bas." *Lettres de d'Estrades*, IX. 160, sv. — Je suis porté à croire que, exaspéré par la conduite de ses Alliés, le Prince formoit et exprimoit souvent des souhaits de ce genre; subordonnés toutefois aux intérêts de la République, et le premier de ces intérêts étoit précisément, selon lui, de conserver, par une fidélité scrupuleuse, son influence et son crédit.

par lesquelles nous verrions que personne ne souhaitoit la paix plus ardemment que lui." Il n'est aucunement question de lettres *en vertu desquelles* Beverningh négocioit, et la conduite du Prince ne présente rien d'inexplicable, rien de mystérieux.

Je dois, à cette occasion, me permettre de relever également deux erreurs de M. Mignet. Son jugement, en tout ce qui est relatif à une époque qu'il a traitée avec tant de soin et de talent, est trop considérable pour que je puisse passer sous silence deux passages où, s'exprimant sur le compte de Guillaume III d'une manière défavorable, il s'appuye sur un témoignage très-peu digne de foi.

Après avoir décrit l'affreux massacre des frères de Witt, il rapporte qu'en l'apprenant „le Prince pâlit et parut s'indigner du meurtre du grand-pensionnaire dont il fit l'éloge"[1].

Il *parut* s'indigner. Quel sens faut-il attacher à ce mot significatif? Le Prince cachoit-il sous les apparences de l'indignation une satisfaction secrète? M. Mignet répond en citant les Mémoires de Gourville.

Qui étoit Gourville? Un homme de beaucoup de talent, d'activité, de hardiesse sans doute, et qui, exilé de la France, sut s'insinuer dans les bonnes grâces de plusieurs Princes et se vit, à ce qu'il paroît, confier par Louis XIV quelques missions qu'il remplit avec succès.

En 1681, adroitement interpellé à ce sujet, le

---

[1] *Négociations*, IV. 73.

Prince auroit dit à Gourville que certes il n'avoit pas donné ordre pour tuer Jean de Witt, mais qu'ayant appris sa mort, sans y avoir contribué, il n'avoit pas laissé de s'en sentir un peu soulagé[1]..

D'abord rien de plus décidément contraire aux habitudes du Prince que les aimables causeries dont Gourville fait le récit. Rien de plus absurde que de supposer que, malgré sa prudence et sa réserve accoutumées, il soit allé, avec cet abandon charmant, révèler ses plus intimes secrets, même ce qui étoit le plus propre à le compromettre. Mais admettons, par impossible, que le Prince ait choisi Gourville pour lui faire des confidences de cette nature, encore faudra-t-il convenir que la chose est en elle-même invraisemblable. La supposition qu'il „se sentit soulagé" repose sur une appréciation entièrement erronée de la situation des partis en 1672; erreur naturelle chez un étranger voyant les événements à la surface, mais inconcevable chez le Prince qui les connoissoit à fond.

En 1672, quoiqu'il arrivât désormais, le Prince n'avoit rien à craindre de l'opposition de de Witt. Je me suis toujours plû à reconnaître la grandeur des talents et des services d'un homme qui, dans l'histoire de l'Europe, aura toujours sa place marquée au pre-

---

[1] „Je commençai par le faire souvenir de ce que je lui avois dit, que difficilement M. de Witt pourroit compatir avec lui, mais qu'il devoit prendre patience, et avoir en vue de profiter des occasions qui se pourroient présenter, et que le bruit du monde étoit qu'en ayant trouvé une, il s'en étoit servi. Il me répondit qu'il pouvoit m'assurer en toute vérité qu'il n'avoit donné aucun ordre pour le tuer; mais qu'à l'occasion de la rumeur de la populace, qui s'étoit émue lorsque M. de Witt étoit allé à la prison où étoit son frère, plusieurs de ses amis se présentant chez lui, il les y envoyoit tous pour voir ce que c'étoit, et qu'ayant appris sa mort sans y avoir contribué, il n'avoit pas laissé de s'en sentir quelque peu soulagé." *Mémoires de Gourville* (Collect. Michaud, 3e S.) T. V. p. 575.

mier rang des diplomates et des politiques. Mais il y a, dans la vie publique, des chutes dont on ne se relève plus. Dès longtemps, par son ardeur à faire prévaloir les prétentions aristocratiques, objet de la haine croissante du parti populaire et national, et maintenant, écrasé sous le poids des malheurs que son système de bascule entre la France et l'Angleterre attiroit, disoit-on, sur le pays, le Conseiller-Pensionnaire avoit déjà vu s'évanouir le prestige qu'il exerçoit auparavant comme chef du parti anti-Stadhoudérien. Les hommes les plus influents de l'aristocratie hollandoise, se prétendant choqués de son népotisme, ne cédoient plus aussi facilement qu'autrefois à son autorité. Beverningh et van Beuningen eux-mêmes, déjà en 1667, déclaroient hautement que la République n'étoit pas libre, si tous les emplois et charges dépendoient d'une seule famille. Le mécontentement redoutable de la ville d'Amsterdam commençoit à se manifester. La possibilité de s'entendre avec le jeune Prince se faisoit entrevoir. Il seroit curieux de suivre la trace de ces murmures, de cette opposition naissante, devant laquelle bientôt peut-être, même sans la crise de 1672, de Witt eût succombé. Sa mort a déplorablement terni une des plus belles pages de notre histoire; mais il disparut à temps pour sa renommée. Son rôle étoit fini. Il se fut estimé heureux de se retrancher, de s'effacer dans le poste judiciaire qu'il s'étoit réservé en quittant les affaires politiques. Sa présence à la Haye, loin de nuire au Prince, eût affermi son pouvoir; eût rallié les Orangistes par leur haine et leur défiance contre lui; eût divisé et affoibli le parti anti-stadhoudérien, en nourrissant les rivalités

et les jalousies; tandis que maintenant, se déchargeant volontiers sur lui seul de la responsabilité que bien d'autres avec lui avoient encourue, ce parti reprit bientôt, avec sa flexibilité habituelle, ses allures d'opposition systématique.

Enfin, pour apprécier la véracité de Gourville, remarquons qu'il attribue au Prince un récit tout à fait dramatique. La populace de la Haye s'émeut; plusieurs des amis du Prince accourent; il les envoye tous pour s'informer de la cause d'une telle rumeur; c'est ainsi que l'horrible nouvelle lui parvient. Voilà certes une scène pleine de mouvement et d'intérêt. Mais, en dictant ces lignes, Gourville oublioit, ou peut-être ne savoit point que, lors du massacre, le Prince étoit absent [1].

Un second passage de M. Mignet m'a causé une surprise non moins pénible. C'est celui où il affirme que le Prince, en 1678, a livré la bataille de St. Denis, *n'ignorant pas que la paix étoit conclue.*

Tout le monde sait que, le lendemain de la bataille, le Prince, dans une lettre confidentielle à M. Fagel, écrivoit: „Je puis vous certifier, devant Dieu, que je n'ai appris qu'aujourd'hui la conclusion de la paix."

Une protestation aussi solemnelle signifiera-t-elle? „Je n'avois pas encore reçu la nouvelle *officielle* et je me suis empressé de profiter de ce retard".

Non certes. A la vue du sang inutilement versé,

---

[1] Le 20 août, jour du massacre, le Prince inspectoit la ville de Woerden. Il n'y a que ses plus vils calomniateurs qui ayent prétendu qu'à la faveur de chemins de traverse, il avoit pu se trouver l'après-midi *incognito* à la Haye. — „'s Daags na het ombrengen van de de Witten was de Prins in den Haag." Wagenaar, XIV. 179.

le Prince s'écrie: „Je puis vous attester, au nom de ce qu'il y a de plus sacré, que j'ignorois complètement la conclusion de la paix".

Et c'est ainsi que M. Mignet lui-même avoit compris la lettre. M. de Grovestins, en la citant, l'avoit rendu attentif à l'injustice de l'accusation contre le Prince[1]; M. Mignet répond que cette lettre *respire tellement la sincérité* que seule elle suffiroit à prouver que le Prince ignoroit que la paix fut signée. Il ne manquera pas de rendre témoignage à la vérité[2].

Et cependant, rendant compte de la bataille de St. Denis, M. Mignet écrit. „Le Prince n'avoit pas encore reçu l'avis officiel de la conclusion de la paix... *Il ne l'ignorait cependant pas;* mais la paix dérangeait ses espérances, menaçait son autorité"[3].

Comment se fait-il que M. Mignet ait si promptement[4] changé d'avis? par quelles considérations a t-il été conduit à admettre que le Prince ait commis une perfidie et ait eu recours au parjure pour s'excuser?

---

[1] „Je suis véritablement désolé de vous transmettre ces détails si tardivement, ne doutant pas que depuis longtemps votre siège ne soit fait et que, de plus, vous n'avez pas manqué de vous répandre en accusations contre le Prince d'Orange, pour avoir livré la bataille ayant la nouvelle de la paix dans sa poche." *Histoire des luttes et rivalités politiques*, III. 223.

[2] „Je vous remercie infiniment de l'extrait du rapport de van Beverningh aux États de Hollande, que vous m'avez fait d'honneur de m'envoyer. Le témoignage du négociateur de Nimègue concourt à prouver que le Prince d'Orange ignorait que la paix fut signée lorsqu'il livra la bataille de St. Denis. Du reste, la lettre confidentielle du stadhouder au pensionnaire Fagel le ferait croire au besoin, toute seule, tant elle respire la sincérité. Je n'aurai pas plus de peine à reconnaître ce fait qu'à être véridique et juste, ce qui est le premier devoir de l'historien. Mon siège n'étoit pas fait, Monsieur! mais j'étais sur le point de l'entreprendre, lorsque j'ai reçu le document que vous avez eu la bonté de me transmettre, et la lettre judicieusement explicative qui l'accompagnoit." *l. l.* p. 226. [3] p. 626.

[4] La lettre de M. de Grovestins est du 20 déc. 1841; la réponse de Mignet du 27 déc. — Le quatrième Tome des *Négociations* a paru en 1842.

La page qui suit donne la chef de cette énigme. M. Mignet y cite la lettre à M. Fagel; mais il ajoute: „Toutefois, en parlant plus tard de cette bataille, le Prince convint, à en croire Gourville, que, s'il ne reçut que le lendemain la nouvelle de la paix, il savoit qu'elle étoit faite"[1].

A en croire Gourville. M. Mignet a cru Gourville, et c'est pourquoi il s'est exprimé de la manière la plus positive: „le Prince ne l'ignorait pas cependant." L'autorité de Gourville a décidé la question. Ce n'est pas tout. Il faudra tenir pour vrai le récit de Gourville en entier. Il faudra croire que le Prince lui a dit „qu'il avait cru que la conclusion de la paix pouvait être une raison pour que M. de Luxembourg ne fût pas sur ses gardes. Il faudra croire que, se jouant de la vie de ses soldats avec une légéreté atroce, il n'ait pas craint d'en faire l'aveu: „il avoit considéré que, s'il perdait quelque monde, cela ne serait d'aucune conséquence, puisque aussi bien il fallait en réformer."

Remercions M. Henri Martin qui, dans son Histoire de France, ne décide rien, et qui, après avoir transcrit également le passage de Gourville, observe: „Ce mot, dit sérieusement, serait bien odieux, mais l'autorité de Gourville n'est pas irréfragable"[2].

Non certes, le témoignage de Gourville n'est pas irréfragable. Les Mémoires de ce singulier personnage, qui les dictoit à l'âge de 77 ans, pour se désennuyer,[3]

---

[1] p. 628. [2] T. 13, p. 533.

[3] „Cette idée m'est venue," écrit-il, „lorsque j'y pensois le moins, sur des questions que m'a faites un de mes amis au sujet des affaires du temps passé. Ayant trouvé que ma mémoire me fournissoit les choses, comme si elles ne

doivent être lus avec beaucoup de défiance; il faut se garder de prendre ses souvenirs anecdotiques à la lettre et de les transcrire comme de curieuses révélations.

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que c'est un narrateur décidément de mauvaise foi et que ces récits ne soyent qu'un tissu de faussetés préméditées; mais il me semble qu'en faisant attention à la nature de son travail, on peut expliquer, d'une manière moins désavantageuse et plus naturelle, ses méprises et ses erreurs. Gourville a usé amplement du privilége des auteurs de mémoires, qui manquent rarement de se faire une large part[1]. Son désir étoit de se donner une grande importance personnelle. Quoi de plus propre à cet effet, quoi de plus efficace pour piquer la curiosité, que de semer, à travers le narré de ses aventures, des entretiens avec de grands personnages, dont les détails, précisément à cause de la nature prétendûment intime de semblables conversations, seroient aussi impossibles à contredire qu'à vérifier! Les historiens de l'antiquité avoient, comme on sait, coutume de prêter aux hommes illustres des discours supposés, où l'on s'efforçoit de ne leur faire dire rien qui ne fût conforme à leurs opinions et à leur caractère. Nous n'allons pas comparer Gourville à de tels écrivains; mais il n'en est pas moins permis de supposer que semblablement, dans beaucoup de Mémoires, et particulièrement dans ceux de Gourville, non seulement l'imagination sera venue en aide à de vagues réminiscences, mais qu'en outre l'écri-

venoient que d'arriver, le plaisir que j'ai senti en cela me l'a fait entreprendre, estimant que je m'amuserois fort, si j'y employois une partie du temps que je passe à me faire lire." — Ce passe-temps fut court; il acheva son ouvrage en quatre mois et demi. Il y a loin de là au *nonum prematur in annum.*

[1] Voyez la Notice avant ses Mémoires.

vain, se flattant d'avoir pénétré jusqu'aux derniers replis de leur âme, et d'être en ce sens véridique, aura prêté complaisamment ses propres idées à ses interlocuteurs. Tout ce que Gourville fait dire au Prince, est exactement conforme à ce qu'on eût pu attendre de Gourville lui-même; les arrière-pensées dont, à ce qu'il prétend, le Prince l'a fait dépositaire, expriment ce que, dans les mêmes circonstances, eût, au fond du coeur, pensé et voulu un homme de sa trempe. La physionomie du peintre se retrouve dans le portrait. N'accusons pas Gourville d'avoir voulu calomnier le Prince. Il semble plutôt avoir admiré en lui un politique presque aussi impassible et hardi que Richelieu, presque aussi adroit que Mazarin. Dès lors, selon lui, son habileté et la profondeur de ses calculs politiques devoit le rendre souple jusqu'à la bassesse auprès de Jean de Witt puissant et redouté[1]; selon lui encore, il étoit tout simple que, n'ayant pas fait assassiner un adversaire dangereux, il se fût néanmoins, en apprenant sa mort, senti quelque peu soulagé; selon Gourville enfin, il étoit présumable que le Prince, ayant appris la paix, sans en avoir reçu l'avis officiel, avoit ardemment saisi

[1] Voici ce que Gourville écrit à ce sujet: »En 1668 je m'en allai à la Haye, j'y fus très-agréablement reçu par le Prince d'Orange, qui commença par me parler d'affaires, et, ce me semble, avec beaucoup de bon sens. Un jour étant avec lui au bout de sa galerie, la conversation roulant sur M. de Witt, je lui dis que tout le monde étoit persuadé que ce dernier étoit fort en garde pour l'empêcher de s'établir dans l'autorité qu'avoient eue ses pères et qu'à la fin ils auroient bien de la peine à compatir ensemble. Dans ce moment on l'avertit que M. de Witt et M. de Gent, qui avoit été son gouverneur, venoient pour le voir; lui allant pour les joindre, je le suivis; et comme il commença par faire de grandes amitiés à M. de Witt, en m'en allant je le regardai fixement, les autres ne pouvant me voir. Il me dit après qu'il avoit bien apperçu ce que j'avois voulu lui faire entendre. Nous convinmes qu'il falloit qu'il en usât ainsi, jusqu'à ce qu'il vint un temps qui lui donnât lieu d'en user autrement. Je lui dis en riant qu'il en savoit beaucoup pour son âge." *Mémoires*, p. 548.

une occasion favorable de prendre l'ennemi au dépourvu, et qu'il avoit d'autant moins hésité à profiter de cet avantage, parce que, devant licencier une partie de l'armée, il ne voyoit guères d'inconvénient à se débarrasser ainsi, par un carnage, horrible sans doute, mais très-opportun, de quelques milliers de soldats.

Heureusement la vie entière du Prince est une réfutation de ces romans historiques au petit pied [1]. Ajoutons que la vie entière de Gourville est celle d'un intrigant et d'un aventurier; agent et complice de Fouquet, enrichi par le jeu et aux dépens du trésor public, condamné à mort pour ses malversations, et qui alloit à ses fins par toutes les voies [2]. Si l'histoire est un tribunal, ne faudra-t-il donc tenir aucun compte de la qualité des témoins? Et n'est-il pas déplorable qu'un passage de Gourville ait suffi pour faire changer d'opinion même à M. Mignet qui, lisant la lettre à M. Fagel *qui respire la sincérité* [3], avoit écrit: „Je n'aurai pas plus de peine à reconnoître ce fait (que le Prince ignoroit la paix) qu'à être véridique et juste, ce qui est le premier devoir de l'historien"?

Revenons à M. Vreede et observons qu'il cite, sans

---

[1] C'est en se pénétrant de l'esprit de son auteur que le critique apprend à écarter du texte ce qui est indigne de lui. Avant d'ajouter foi aux paroles et aux actions qu'on attribue à des hommes illustres, ne devroit-on pas, en faisant usage du même préservatif, éviter des erreurs souvent ridicules? Sans adopter l'épithète que M. Hallam donne à Dalrymple, je crois qu'il a parfaitement raison lorsque, après avoir rapporté que en 1698 Guillaume, exaspéré par le renvoi des gardes hollandoises, se disposoit à abdiquer et à rentrer en Hollande, il ajoute: «This was in his character, and not like the vulgar story which the retailer of all gossip, Dalrymple, calls a wellauthenticated tradition, that the king walked furiously round his room, exclaiming, «If I had a son, by G— the guards should not leave me." III. 410.

[2] Voyez la Notice. [3] Ci-dessus, p. XCVIII.

le contredire, un publiciste dont l'autorité est quelque peu douteuse et surannée, Mably, là où celui-ci prétend que la théorie de l'équilibre européen n'étoit imaginée que pour favoriser la fortune particulière de son auteur, qui, „n'étant que citoyen d'une République, avoit besoin d'avoir une armée à sa disposition et de faire la guerre, pour se mettre en quelque sorte au dessus des Magistrats et des loix"[1]. En se plaçant à ce point de vue, et en attribuant au Prince d'Orange des tendances aussi dangereuses, il n'est pas étonnant qu'on sympathise avec la politique qui en 1678 aboutit à une paix séparée. La République, selon M. Vreede, n'avoit plus aucun intérêt à la guerre; elle ne pouvoit plus en supporter les fraix énormes; elle n'avoit rien à attendre de l'Angleterre. Obtenant de la France tout ce qu'elle désiroit pour elle-même, elle n'étoit pas tenue, à cause de l'obstination de ses Alliés, de persévérer inutilement dans une lutte qui, sans lui promettre de plus grands avantages, auroit lieu en grande partie à ses risques et à ses dépens[2].

Ce sont en effet là les raisonnements que de Beverningh et ses amis firent valoir. Mais M. Vreede avouera qu'ils n'étoient pas incontestables et qu'ils furent tous effectivement très-contestés.—Il y avoit moyen de contenter momentanément la République par des arrangements particuliers; mais, pour sa sécurité et son existence, pour son avenir, ne devoit elle avoir aucun souci de l'intérêt général? — Les frais de la guerre devenoient insupportables. Mais où est la preuve que, pénétré des dangers de la situation, l'État eût été trop

---

[1] p. 261. [2] p. 269, svv.

denué de ressources pour tenter un puissant et dernier effort? — Charles II étoit ami de la France. Mais n'alloit-il pas être contraint de modifier sa conduite d'après le sentiment national?[1] — On avoit à se plaindre des Alliés, et l'on n'étoit pas appellé à se sacrifier, dans une guerre sans fin, pour satisfaire à leurs prétentions démesurées. Mais falloit-il, en se retirant de la lutte à un moment inopportun, les forcer, eux qui en 1672 étoient loyalement venus nous secourir, à se soumettre aux exigences de Louis XIV? Falloit-il, en ne tenant aucun compte des devoirs et des avantages d'une telle alliance, laisser ainsi le champ libre à son ambition? Non certes, et c'est pourquoi, tout en désirant une bonne et honorable paix avec ardeur, le Prince, par devoir et par calcul, repoussoit tout arrangement particulier et ne vouloit de paix qu'après avoir obtenu des conditions raisonnables pour ses Alliés.

Je ne veux pas approfondir cette controverse. D'ailleurs l'opinion paradoxale et, à mon avis, erronée de M. Vreede, qui excuse et presque justifie la paix de Nymègue, ne manque pas de contradicteurs[2]. Seule-

---

[1] Plus d'une fois cette opinion sembla devenir irrésistible. Peut-être l'opposition anti-stadhoudérienne et la politique de Beveringh contribuèrent-elles beaucoup à amortir l'esprit public en Angleterre.

[2] M. Vreede cite Mably qui croit que depuis la paix de Nymègue la France «commença à être *moins* puissante," et lui-même date de 1672 la décadence de Louis XIV. p. 260. Je me range plutôt du côté, soit de M. Mignet lorsque, concentrant dans une seule phrase le résultat de ses judicieuses remarques, il se prononce ainsi: «Arbitre victorieux et pacifique de l'Europe remplie de crainte et d'admiration, Louis XIV atteignit à Nymègue l'apogée de sa grandeur," (IV. p. 707), soit aussi de M. H. Martin écrivant: «la trève de Ratisbonne marque le point culminant où soient parvenus ensemble la France monarchique et l'homme qui la personnifiait." (XIV. p. 22). Si le traité de 1678 fut un commencement de déchéance, il faut convenir du moins que le mouvement rétrograde, depuis lors jusqu' en 1684, se manifesta dans les *Réunions* (politique *annexioniste* de cette époque) par des symptômes fort singu-

ment je crois devoir protester contre la manière dont il pose la question. Selon lui, l'appréciation de ce

---

liers. — Hallam observe que cette paix fut la source de guerres nouvelles; »the treacherous attachment of Charles II to French interest brought the long congress of Nimeguen to an unfortunate termination; and by surrendering so many towns of Flandres as laid the rest open to future agression, gave rise to the tedious struggles of two more wars." (III. 127). M. Ranke écrit: »Was vorlängst von den Franzosen ins Auge gefaszt, . . . das ward zu Nimwegen nahezu vollendet." *Französische Geschichte*, III. 435. — M. Macaulay appelle cette paix »the hollow and unsatisfactory treaty by which the distractions of Europe were for a short time suspended." (*Essays*, III). — Il faudra toujours en revenir aux observations si simples et si vraies de M. Heeren: »Die Abtretungen welche Frankreich durch diese Friedensschlüsse erhielt, waren (wenn ihm gleich durch die Festungen die Thür zum steten Einfall in die Niederlände eröffet ward) doch keinesweges das Gefährlichste für Europa. Die grossen Gefahren giengen hervor aus der Art und Weise, *wie* der Friede zu Stande kam. Frankreich hatte den Kampf gegen halb Europa nicht blosz mit Glück bestanden, sondern *die Verbindung gegen sich getrennt;* und wann ist der Mächtige mächtiger als in einem solchem Augenblick? . . . Hatte der Oranier Unrecht, wenn er das Aeuszerste aufbot, den Abschlusz des Separatfriedens zu verhindern? War es nur Oranisches Interesse, oder war es Interesse Europas?"

M. Fagel écrivoit à Beverningh en nov. 1675: »off wel de *generale* vrede buyten controverse de beste voor den Staat is, soo soude het dolligheyt wesen in den oorlogh met twee partijen te blijven, als men van den eenen afraecken konde." M. Vreede, en se prévalant de cette phrase, oublie que M. Fagel a en vue un cas précisément contraire; non pas de se séparer des Alliés, mais de désunir les ennemis, en traitant séparément avec la Suède, comme à Nymègue Louis XIV le fit avec la République.

M. Vreede rappelle que j'ai justifié (*Handboek*, § 451) la paix de Ryswyk: »Il *falloit* conclure la paix, avant que, par les succès de l'ennemi les dernières chances d'un accord raisonnable ne s'évanouissent par une *obstination insensée*." Il ajoute: »De verdediging van Beverningh, den ouden Wittiaan, is geene andere; wie den vrede van *Rijswijk* regtvaardigt, drukt het zegel op dien van *Nijmegen*." p. 275. Cette conclusion ne seroit logique que pour autant qu'à Nymègue comme à Ryswyk, le refus d'accepter les conditions de la France eût été une *obstination insensée*. Voilà le point controversé. Le Prince d'Orange n'étoit pas opposé en 1677 à une paix séparée quand même. On n'a qu'à parcourir les documents publiés par M. Mignet. »M. le prince aurait souhaité que le roi lui eût voulu faire l'honneur de lui confier ce qu'il aurait voulu faire pour ses alliés, afin qu'il s'en pût servir pour s'en séparer, s'ils n'étaient pas assez raisonnables pour s'y rendre. IV. p. 414. »Il ne pourrait jamais sauver sa réputation d'avoir abandonné l'empereur et les autres princes de l'empire ses alliés. Ce serait s'attirer la haine et le mépris de tout le monde de voir ruiner les Espagnols ailleurs parcequ'il les aurait abandonnés; qu'il serait toujours prêt à entendre des conditions raisonnables qui lui donnassent moyen de sortir avec honneur d'avec ses alliés, en cas qu'ils les refusassent ou qu'elles produisissent la paix générale." p. 423.

grand fait ou méfait diplomatique doit rester indépendante des événements ultérieurs. Il faut, pour un jugement équitable, se placer au point de vue du moment donné. Il ne faut pas anticiper sur l'histoire. Le négociateur n'est pas prophète. Il ne convient pas de rendre responsables ceux qui ont conclu le traité, des violences inattendues du monarque qui l'a honteusement violé. Il n'y a donc pas lieu d'examiner si la paix a été observée; il s'agit uniquement de savoir si en 1678 elle étoit nécessaire[1].

Raisonner ainsi, c'est écarter le point décisif. Sans doute il est souverainement injuste de faire entrer en ligne de compte des événements que nul ne pouvoit prévoir; mais ici il s'agit, non pas d'événements fortuits, mais de conséquences nécessaires. Pour prévoir et prédire les suites d'un arrangement illusoire, conclu en vue d'avantages particuliers, il n'étoit pas besoin d'une perspicacité extraordinaire; l'expérience du passé montroit assez qu'un redoublement d'insolence alloit être le fruit naturel et le résultat inévitable d'une semblable paix. Attentif à la politique de Louis XIV, on pouvoit aisément se convaincre qu'en traitant avec lui, on n'avoit à attendre aucun respect sincère de la foi jurée; que contre ses projets il n'y avoit de garantie suffisante que dans le concert permanent des Puissances coalisées; qu'une paix particulière, source de désunion et de reproches, alloit amener de nouveaux périls, et

---

[1] «De vraag welke wij te beantwoorden hebben, kan niet deze zijn: of die vrede al dan niet werd geëerbiedigd en gehandhaafd, maar of in 1678 bij de toenmalige gesteldheid van zaken in Nederland, in Groot-Brittannie en op het Vasteland, de voortzetting van den krijg, die sedert zes jaren woedde, raadzaam en mogelijk was?" p. 261.

livreroit les États de l'Europe, séparés et désarmés, aux entreprises et aux caprices de la France; que la paix seroit une trève, un armistice fatal, qu'il faudroit rompre bientôt et dans des conditions infiniment plus désavantageuses; que même cette paix trompeuse deviendroit pour Louis XIV le moyen le plus efficace de poursuivre ses conquêtes sous quelque prétexte transparent. Admettons que la paix étoit nécessaire; encore y avoit-il une considération préalable. Pour être nécessaire, étoit-elle possible? Ce traité, par lequel la République déposoit les armes, étoit-ce réellement la paix? Ce que d'autres prévirent, Beverningh auroit pu le prévoir. Les faits ne tardèrent pas à démontrer la sagesse des avertissements du Prince. Ce qui n'étoit pas à prévoir peut-être, c'est qu'en peu d'années l'outrecuidance de Louis XIV et l'aveuglement de Jacques II iroient jusqu'à rendre possible le renouvellement d'une Ligue qui sembloit à jamais dissoute. M. Vreede excuse Beverningh, à cause de son ignorance de l'avenir, mais, en nous permettant de tourner ce raisonnement contre lui-même, remarquons que les conséquences déjà si désastreuses de la paix eussent été bien plus funestes encore, si elles n'avoient été en partie neutralisées par des événements qui étoient en dehors de tous les calculs.

Défenseur de la paix de Nymègue, M. Vreede semble également approuver la Trève de Ratisbonne. Durant vingt années Louis XIV devoit rester en possession de Strasbourg, ainsi que d'une grande partie de ce que les Chambres de réunion avoient adjugé à sa couronne. Indigné de cette disposition à subir le joug de la France, en ratifiant une série d'iniquités,

le Prince s'écrioit: „Mieux vaut perdre ce qu'on possède les armes à la main que de le laisser enlever, par manière de réunion; je préfère une mort glorieuse à une vie sans honneur," et, se montant digne de le servir, M. Fagel opposoit à la torpeur presqu'universelle un langage non moins énergique: „Il est préférable de rencontrer les François à Bruxelles et à Anvers qu'à Breda ou à Dordrecht; n'oublions ni les malheurs que récemment ils ont causés à notre patrie, ni l'exemple que nos ancêtres nous donnèrent, en affrontant la mort pour la liberté." C'est là, selon M. Vreede, un langage passionné; ce n'est pas l'expression d'un jugement calme et réfléchi[1]. Et pourquoi non? J'ai garde de vouloir décider si la guerre alors étoit encore possible; seulement je ne saurois admettre la validité des motifs pour lesquels on auroit dû s'abstenir de ces nobles accents parfaitement justifiés par la violation scandaleuse du droit public et par les dangers de la République. — Il n'étoit pas licite de mêler les intérêts de la Principauté d'Orange à ceux des Provinces-Unies. Mais M. Vreede s'imagine-t-il que, pour Guillaume III, absorbé dans la politique européenne, de telles consi-

---

[1] „In die hartstogtelijke taal mist men de uitspraak van koelzinnige, rijpe overweging. — Het water was nog niet aan de lippen gekomen. — De belangen van het Vorstendom Oranje konden met die der Republiek niet verward worden, en de met glimp van regt verniste roof, door den Koning van Frankrijk op Duitsch en Spaansch gebied gepleegd, had tot hiertoe den Staat der Vereenigde Nederlanden gespaard. — Zelfs was Lodewijk bereid, zich ten gevalle van H. H. M. te verbinden, den oorlog elders dan in België te voeren. — Hoe kon er derhalve reeds op dat tijdstip, in ernst rede zijn van „het voorbeeld der Voorouders te volgen en den dood in 't beschermen der vrijheid te ondergaan?" Waar Duitschland en Spanje, de grievend beleedigden, deels afgemat en uitgeput, deels ongezind tot volharding, den strijd ontweken, was eene doellooze uitmergeling van onze handeldrijvende Gewesten, niet te regtvaardigen" p 295.

dérations d'intérêt particulier mettoient un grand poids dans la balance? — Les spoliations commises sur le territoire allemand et espagnol n'avoient pas encore atteint la République. Mais falloit-il, pour arrêter la marche progressive du conquérant, attendre qu'elle fût devenue irrésistible par l'envahissement du territoire? — Louis XIV, dans l'ardeur de sa bienveillance désintéressée, étoit disposé à s'engager envers les États-Généraux à porter la guerre ailleurs que dans les Pays-Bas Espagnols. Ah certes, il y avoit de quoi se rassurer; on pouvoit désormais être sans inquiétude, en songeant à la promesse d'un monarque aussi religieusement scrupuleux; épargné, comme jadis les compagnons d'Ulysse dans l'antre de Polyphème, on étoit libre d'attendre, dans une sécurité inerte, le moment où l'on seroit dévoré le dernier. — Enfin, dit M. Vreede, puisque même l'Allemagne et l'Espagne, qui avoient reçu les injures, ne pouvoient ou ne vouloient pas prendre de détermination hardie, la République n'étoit pas appelée à se ruiner pour eux. Eh quoi? ce que nous admirons dans le Prince d'Orange n'est ce donc pas que, par son ascendant moral, il a forcé les esprits pusillanimes à embrasser la voie de salut; que, seul inébranlable au milieu des mécomptes et des revers, il n'a jamais perdu courage, malgré le découragement universel, et que, triomphant de toutes les considérations égoistes et mesquines, il a su renouer ainsi, contre une politique ambitieuse et guerrière, une alliance que le traité peu honorable et fort dangereux de Nymègue étoit venu briser!

V.

Afin de rendre justice à Guillaume III et d'écarter bien des appréciations erronées, il suffit aujourd'hui de renvoyer aux écrits de deux auteurs illustres, qui se sont spécialement occupés de l'histoire d'Angleterre, M.M. Guizot et Macaulay [1].

Avant tout, en caractérisant le Prince d'Orange, tous deux ont insisté sur l'idée fondamentale qui donne de l'unité à ses projets, à ses efforts. Jamais homme, dit M. Guizot, „n'a fait plus que Guillaume d'un grand dessein politique la pensée et le but unique de sa vie. Il avoit la passion de l'oeuvre qu'il accomplissait, et sa propre grandeur n'était pour lui qu'un moyen" [2]. Et M. Macaulay: „Un sentiment de bonne heure maîtrisa son âme, vint se mêler à toutes ses passions, le pousser à ses merveilleux desseins, et le soutenir, lorsque, sans cet aiguillon, il eût succombé sous les désappointements, les travaux, les maladies, les douleurs. Vers la fin de sa carrière, après avoir paru un peu de temps foiblir, ce sentiment éclata

---

[1] Dans la *Bibliothèque Universelle* de Genève (juin 1861) on observe que l'ouvrage de M. Macaulay est un plaidoyer en faveur des Whigs et que lui-même est le réprésentant complet des vues politiques qui ont, de nos jours, obtenu l'ascendant en Angleterre, et l'on en déduit qu'il est peu probable que son livre demeure une autorité. En n'admettant ce doute qu'avec beaucoup d'hésitation et de réserve, je souscris volontiers à la remarque du même critique: «L'on peut dire que Macaulay gardera une position éminente aussi longtemps que la Révolution de 1688 sera considérée en Angleterre comme une des ères principales de l'histoire nationale." Quant à Guillaume III, plus on étudiera cette grande figure, plus on devra reconnoître que Macaulay a saisi, avec une admirable sagacité, et retracé sans exagération, les traits distinctifs de son caractère et de sa politique.

[2] *Discours sur l'histoire de la révolution d'Angleterre.*

plus vigoureusement que jamais, et continua de l'animer encore, quand, près de sa couche funèbre, on récitoit les prières des mourants. Ce sentiment c'étoit l'opposition à la France et à ce Roi superbe qui, sous plus d'un rapport, personnifioit la France, et aux qualités éminemment françoises duquel venoit se joindre, dans une large mesure, cette ambition inquiète, vaine, et sans scrupule, qui à diverses reprises a attiré sur la France le ressentiment de l'Europe"[1].

En examinant sa conduite, ce n'est qu'en tenant compte de cette observation qu'on verra disparoître bien des jugements faux et superficiels. Prenons un exemple qui rentre dans les limites de ce volume. On l'accuse, on le soupçonne d'avoir, sans aucun égard pour les relations domestiques, accompli, en détrônant son beau-père, un dessein artificieusement prémédité.

Constatons d'abord qu'appelé à avoir l'oeil ouvert sur les affaires intérieures de l'Angleterre, jamais il ne prit part à des menées ayant pour but de lui procurer illégalement la couronne. Il n'en accepta pas la complicité, il n'en encouragea point les auteurs. M. Guizot en convient expressément[2].

---

[1] „Even his affection for the land of his birth was subordinated to another feeling which early became supreme in his soul, which mixed itself with all his passions, which impelled him to marvellous entreprises, which supported him when sinking under mortification, pain, sickness, and sorrow, which, towards the clause of his career, seemed during a short time to languish, but which soon broke forth again fiercer than ever, and continued to animate him even while the prayer for the departing was read at his bedside. That feeling was enmity to France, and to the magnificent King who, in more than one sense, represented France, and who to virtues and accomplishments eminently French joined in large measure that unquiet, unscrupulous, and vainglorious ambition which has repeatedly drawn on France the resentment of Europe."

[2] „Guillaume étoit un Prince ambitieux; il est puéril de croire que, jusqu'à l'appel qui lui fut adressé de Londres en 1688, il fût resté étranger au désir

Ce n'est pas tout. Non seulement le Prince ne favorisoit pas des tentatives de ce genre, mais il étoit décidément contraire à tout mouvement brusque et irrégulier. Il ne pouvoit s'y résoudre qu'à la dernière extrêmité. Me fondant sur la correspondance en 1680, lorsque l'exclusion du Duc d'York étoit à l'ordre du jour, j'ai eu occasion de remarquer combien peu le Prince étoit disposé alors à prêter l'oreille aux avis et aux instances de ceux qui, pour lui préparer les voies, désiroient son appui [1]. M. Macaulay ne craint pas d'affirmer que, bien plus tard, et même peu de mois avant le changement dynastique, le Prince, loin d'y tendre par des combinaisons secrètes, eût ardemment désiré pouvoir l'éviter. „Il n'y a pas le moindre motif de croire que, en 1687, il méditoit la grande entreprise à laquelle une dure nécessité le détermina plus tard. Il savoit que l'opinion publique en Angleterre, animée par des griefs, n'étoit nullement mûre pour une révolution. Il eût été heureux de prévenir le scandale d'une querelle à mort

---

de monter sur le trône d'Angleterre, et au travail depuis longtemps entrepris pour l'y porter. Guillaume suivait pas à pas les progrès de ce travail, sans en accepter la complicité, mais sans en repousser le but, sans y encourager, mais en protégeant les auteurs." *Discours sur la Révolution de l'Angleterre.* — M. Hallam écrit: »It was, I do not merely say the interest, but the clear right and bounded duty of the Prince of Orange to watch over the internal politics of England, on account of the near connexion which his own birth and his marriage with the presumptive heir had created. He was never to be reckoned a foreigner as to the country, which, even in the ordinary course of succession, he might be called to govern. From the time of his union with the Princess Mary he was the legitimate and natural ally of the whig party.... Yet his conduct appears to have been merely defensive, nor had he the remotest connexion with the violent and factious proceedings of Shaftsbury and his partisans.... It is not in the least degree probable that William took any share in prompting the invasion of Monmouth." *Constitutional Hist. of England.* III. 311. — Ce dernier point (le désir sincère du Prince que Monmouth échouât dans son entreprise) a été mis en évidence par M. Macaulay.

[1] Voyez ci-dessus p. LXXV.

entre des personnes unies par les liens du sang les plus intimes. D'ailleurs son ambition même devoit lui faire craindre d'obtenir par la violence une grandeur qui pouvoit lui écheoir d'après le cours ordinaire de la nature et des loix. Car, en l'obtenant par droit héréditaire, rien ne manqueroit aux prérogatives de la Couronne; tandis qu'il courroit risque de voir limiter par des conditions un pouvoir qui lui seroit conféré par l'élection populaire. Il se proposoit donc, à ce qu'il paroît, d'attendre patiemment le jour où il pourroit règner en vertu d'un titre incontesté, satisfait d'exercer une grande influence comme premier Prince du sang et comme chef du parti décidément en majorité dans la nation et dans le Parlement" [1].

„Dans les perspectives de la couronne, "écrit M. Guizot, „il ne tenta point de réussir par la violence et le désordre; il avoit l'esprit trop élevé et trop bien réglé pour ne pas connoître le vice incurable de tels succès, et pour en accepter le joug. Mais quand la carrière lui fut ouverte par l'Angleterre elle-même, il ne s'arrêta point

---

[1] "There is not the least reason to believe that he at this time meditated the great entreprise to which a stern necessity afterwards drove him. He was aware that the public mind of England, though heated by grievances, was by no means ripe for revolution. He would doubtless gladly have avoided the scandal which must be the effect of a mortal quarrel between persons bound together by the closest ties of consanguinity and affinity. Even his ambition made him unwilling to owe to violence that greatness which might be his in the ordinary course of nature and of law. For he well knew that, if the crown descended to his wife regularly, all its prerogatives would descend unimpaired with it, and that, if it were obtained by election, it must be taken subject to such conditions as the electors may think fit to impose. He meant therefore, as it appears, to waith with patience for the day when he might govern by an undisputed title, and to content himself in the mean time with exercising a great influence on English affairs, as first Prince of the blood, and as head of the party which was decidedly preponderant in the nation, and which was certain, whenever a Parliament should meet, to be decidedly preponderant in both Houses."

devant les scrupules de l'homme privé; il voulut que sa cause triomphât et recueillit l'honneur de son triomphe." N'oublions pas ce que M. Guizot ajoute: „son ambition avoit ce caractère qu'elle s'attachoit au triomphe d'une cause grande et juste, la cause de la liberté religieuse et de l'équilibre européen." C'est à ce double point de vue qu'il faut examiner la détermination finale qui lui fit accepter la couronne. L'équilibre européen; il faut se retracer la grandeur et l'imminence des périls auxquels les prétentions insatiables du Monarque qui disposoit des forces de la France, exposoit l'indépendance de tous les États de l'Europe. La liberté religieuse; il faut se ressouvenir des horreurs qui précédèrent et accompagnèrent la révocation de l'Édit de Nantes, des atrocités que Jacques II fit commettre contre les Presbytériens en Écosse; il faut se rappeler aussi que les craintes de voir se renouveler l'entreprise de 1672 n'avoient rien de chimérique[1] et que c'étoit par la coöpération ou la neutralité d'un seul État, l'Angleterre, et dans cet État, par les funestes dispositions d'un seul homme, que l'Europe, victime déjà de la déplorable conduite des Stuart[2], prévoyoit de nouveaux malheurs. Maintenant je n'ai pas la prétention de scruter les consciences et d'affirmer que les motifs de Guillaume ayent été entière-

---

[1] „Auch die alten Anschläge gegen Holland waren noch nicht vergessen. Die kaiserlichen Minister haben den republikanischen gesagt dasz sie nicht schlecht unterrichtet gewesen seien, wenn sie eine Verbindung zwischen Jacob II und Ludwig XIV gegen sich argwöhnten; der Sinn der beiden Könige sei auf eine Zerstörung der Republik gegangen." Ranke, *Französ. Gesch* IV. 17.

[2] „Such was in that age the strength of the barrier fortresses, and so heroic the resistance of the prince of Orange that, nothwithstanding the extreme weakness of Spain, there was no moment in that war (1674—1678), when the sincere and strenuous intervention of England would not have compelled Louis XIV to accept the terms of the treaty of Aix-la-Chapelle." Hallam, III. 127.

ment purs et sans aucun mélange d'ambition intéressée, mais quand, après de vains efforts, pendant plus de quinze années, pour ramener l'Angleterre dans les voies protestantes et nationales, après une lutte inutile contre la politique vacillante et le plus souvent lâche et perfide de ses Rois, les choses furent venues au point à ne laisser au Prince de choix qu'entre deux partis; dévier de l'ordre de succession, en sauvegardant par là même les droits et les libertés, ou bien abandonner l'Angleterre au bon-plaisir tyrannique et persécuteur de Jacques II, en laissant un libre cours au papisme, à l'absolutisme, à l'esprit de conquête en Europe, que devoit-il faire alors? Qui dira qu'il auroit dû agir différemment? Qui osera nier que, dans pareille alternative, la déclaration de l'Evangile n'ait dû être et n'ait été en effet la règle de sa conduite: „Quiconque aime son père ou sa mère plus que Moi, n'est pas digne de Moi". Dans un moment critique et décisif, il s'agissoit de savoir si l'Angleterre seroit obstacle ou moyen. Ni la couronne de l'Angleterre, ni la souveraineté de la République n'étoit pour lui un objet de convoitise. Ses pensées prenoient un plus haut essor. Se confiant dans l'influence personnelle de ses talents, de son énergie, il se plioit aisément aux formes et aux modifications des Gouvernements divers, pourvu que dans la lutte européenne il eût des instruments de guerre proportionnés aux ressources immenses dont disposoit son dangereux antagoniste [1].

---

[1] Précisément en 1688, par les complications dans l'évêché de Cologne, la coöperation de l'Angleterre étoit, plus que jamais, indispensable pour sauver le continent. „Das Schicksal Deutschlands und des Continents hing offenbar von der Haltung Englands in dieser Angelegenheit ab." Ranke, IV. 33.

Je dois m'abstenir de plus de détails. Je concentre ce qui me resteroit à dire dans une seule réflexion. Tandis que l'influence des hommes célèbres qui ont remué le monde n'a été le plus souvent que fort passagère, la politique de Guillaume III obtint des succès durables, et ce fut moins encore par son habileté que par son caractère.

Ainsi que Guillaume I, dans une vie remarquable par son éclat, il éprouva bien des mécomptes, des désappointements, des revers. Ainsi que lui, vers la fin de sa carrière, il entrevit un sombre avenir. Néanmoins, par la bonté divine, en ceci encore sa destinée fut semblable à celle de son illustre prédécesseur, que, par ses enseignements et par son exemple, le succès final, après sa mort, dépassa les espérances les plus hardies qu'il eût jamais osé concevoir. Par suite de la perfidie incroyable de Louis XIV, qui venoit d'accepter le testament du Roi d'Espagne, les François, entrant dans les Pays-Bas sans coup férir, renversoient cette barrière que, durant près de trente années, il s'étoit efforcé de conquérir. Tout sembloit présager que lasse et intimidée, l'Europe ne bougeroit point. Guillaume expire et, bientôt, grâces à l'impulsion donnée par lui, tout change de face. Les Alliés triomphent. Quinze années encore et le traité d'Utrecht devient le fruit de la persévérance de Guillaume. „Louis XIV obtient à grand' peine de l'Europe une paix aussi triste que nécessaire, et il meurt laissant la France épuisée et presque contrainte de se renfermer, pendant plus d'un demi-siècle, dans la politique extérieure la moins fière et

la plus inerte"[1]. — Si Guillaume fut et se proposa toujours d'être le libérateur de l'Europe[2], l'Angleterre en particulier date de son avénement sa véritable grandeur; cette union admirable, sans contredit naturelle et nécessaire, mais si difficile et si rare pourtant, d'une stabilité réelle et d'un progrès efficace, qui l'a garantie des secousses révolutionnaires, de nos jours encore, et qui a fait dire à M. Macaulay: „C'est parceque nous eumes une révolution préservatrice en 1688 que nous avons échappé à la révolution destructive de 1848. L'autorité de la loi, la sécurité de la proprieté, la paix de nos villes, le bonheur du foyer domestique, nous en sommes redevables, sous la direction de Celui qui, selon sa volonté, élève les nations ou les abaisse, à... Guillaume d'Orange"[3]. — Et que dire des Provinces-Unies? Notre patrie n'a pas de moindres motifs de gratitude. Si elle fut sauvée en 1672 d'une sujétion presque certaine, si plus tard elle devint un boulevard de l'Europe contre la France, elle en fut redevable à sa prudence, à sa constance, à ses rares qualités militaires, à la sagesse de ses combinaisons. Sans doute, dit-on, il nous a rendu d'inestimables services; toutefois n'exagérons point et n'allons pas oublier que,

---

[1] Guizot.

[2] „His public spirit was an European public spirit. The chief object of his care was not our island, not even his native Holland, but the great community of nations threatened with subjugation by one too powerful member." Macaulay.

[3] „It is because we had a preserving revolution in the seventeenth century that we have not had a destroying revolution in the nineteenth. It is because we had freedom in the midst of servitude that we have order in the midst of anarchy. For the authority of law, for the security of property, for the peace of our streets, for the happiness of our homes, our gratitude is due, under him who raises and pulls down nations at his pleasure, to the Long Parliament, the Convocation, and to William of Orange."

transporté sur un plus vaste théâtre, il devint presque étranger à son pays; dès lors, entraîné par ses gigantesques projets, il épuisa nos finances, il subordonna la République à l'Angleterre, et, en exigeant des sacrifices qui dépassoient de beaucoup la mesure de nos forces, il prépara une décadence presqu' inévitable. Ces reproches n'ont aucun fondement. Revendiquons d'abord Guillaume III pour la Hollande et constatons que, même en Angleterre, il est resté notre compatriote. „Jamais il n'est devenu Anglois," dit M. Macaulay; „il sauva l'Angleterre, mais il ne l'aima point, il ne fut pas aimé d'elle; pour lui, c'étoit la terre d'exil"[1]. Puis, même en admettant que les armements ayent été excessifs, falloit-il, quand la République étoit en péril, quand son existence même étoit menacée, limiter les dépenses et par mesure d'économie, la laisser périr? Les sages économistes de nos jours ont-ils peut-être découvert qu'en 1672, en 1689, en 1702, il y avoit moyen de sauver la République, et l'Europe avec elle, à meilleur marché? Observons enfin qu'au dixhuitième siècle, si la République succomba, ce ne fut, ni par son union trop intime avec l'Angleterre, ni par le délabrement de ses finances. Au contraire; elle jouit longtemps d'une grande prospérité matérielle et, si ces avantages ne lui profitèrent point, c'est précisément parceque, depuis le traité d'Utrecht, mettant en oubli les maximes élevées et salutaires de Guillaume III, elle se renferma d'ordinaire dans une poli-

---

1 «He saved England, it is true; but he never loved her, and he never obtained her love. To him she was always a land of exile, visited with reluctance and quitted with delight. Whatever patriotic feeling he had, was for Holland."

tique sans vigueur et ne tint souvent compte des engagements les plus solennels que pour s'y soustraire et les éluder [1].

Le droit public insolemment violé finit par se venger sur les gouvernements et les peuples; l'on pouvoit donc s'attendre à ce que Louis XIV et la France portassent un jour la peine de leurs injustices et de leurs outrages. D'un autre côté n'allons pas méconnoître l'influence individuelle du Prince sur les destinées de la Chrétienté. Grande et incalculable, cette influence, ai-je dit, et j'aime à insister sur cette remarque, étoit due moins encore à son habileté qu'à son caractère.

Son habileté étoit incomparable. Il est aisé de concevoir qu'avec des qualités médiocres personne ne joue un rôle tel que le sien; mais d'ordinaire, tandis qu'on ne tient pas suffisamment compte de la multiplicité et de la grandeur des obstacles qu'il eut à vaincre, l'on exagère l'étendue de ses ressources. On lui attribue, par exemple, dans les Provinces-Unies un pouvoir presque dictatorial [2]; tandis qu'il seroit difficile de trouver ailleurs un gouvernement aussi compliqué que celui de la République, éminemment propre à entraver et à arrêter la marche des affaires, et à favoriser les tentatives sans cesse renaissantes du parti aristocratique, qui s'opposoit le plus souvent à tous les désirs du Stadhouder avec une défiance et une amertume que l'ardeur injuste des antipathies traditionnelles peut seule

---

[1] Ailleurs j'ai tâché de mettre en évidence la nature et les suites de cet abandon de la politique de 1672, de 1688 et de 1702. (*Handboek der Geschiedenis van het Vaderland*, § 536—541.)

[2] „Il deviot un véritable dictateur de la république." Mignet, IV. 75.

expliquer. Bien des fois, dans des moments critiques, le Prince, après de longs efforts, n'avoit qu'à se résigner et, si jamais il exerça la dictature, ce fut celle que donne la supériorité irrésistible d'un génie comme le sien. Ainsi encore on ne se représente pas assez vivement quelle dut être, quand la révolution en Angleterre fut accomplie, la situation du Roi vis-à-vis des deux grands partis, Whigs et Torys, qui, après s'être unis momentanément sous la pression du péril commun, recommençoient la lutte avec une ardeur nouvelle. „Les aigreurs mutuelles," écrit M. Guizot, „renaissoient, les partis retournoient à leurs rivalités, le peuple à ses préjugés, à son ignorance; battus en Irlande et en Écosse, découverts et condamnés en Angleterre, les jacobites n'en renouveloient pas moins leurs tentatives de guerre civile et de complot. Dans le conseil même de Guillaume, le Roi Jacques avoit des correspondants qui ménageoient cette chance de l'avenir. Durant tout le cours de son règne, l'établissement de 1688 fut sans cesse attaqué et chancelant." A ces difficultés intérieures, en Hollande et en Angleterre, ajoutez les complications et les embarras inséparables d'une alliance entre tant de Princes divers et ce qu'il a fallu de prudence et de ménagements pour la former et la maintenir, et, en combinant ainsi les obstacles, en les examinant dans leur varieté et leur détail, en se rappelant tout ce qui a été souvent dit et ce qu'il seroit inutile et fastidieux de répéter ici à cet égard, on ne sera plus enclin à trouver de l'exagération dans les éloges que M. Macaulay donne à celui qui ne plia point sous un pareil fardeau. Déjà en 1689 il étoit évident, dit-il, que, dans les plus hautes qualités

de la politique, il n'avoit pas d'égal parmi ses contemporains. Il avoit formé des projets qui ne le cédoient pas en grandeur et en hardiesse à ceux de Richelieu, et il les avoit exécutés avec un tact et une finesse dignes de Mazarin. En peu de semaines, il avoit changé la position relative des États de l'Europe et rétabli l'équilibre que la prépotence de la France avoit détruit[1]. Parmi les nombreux passages admiratifs où cet éloquent historien se plaît à lui rendre justice, j'en citerai encore un seul, où il expose comment, en 1688, pour rendre son intervention efficace, il dut et sut grouper les intérêts, les plus contraires en apparence, autour d'un seul et même drapeau. „Il falloit un appel aux instincts protestants de l'Angleterre. Chose facile, si le Prince n'avoit pas eu d'autre dessein. Mais il s'agissoit de réunir l'Empire, le Roi Catholique et le S. Siège, avec l'Angleterre et la Hollande, contre la France. Il falloit, à la fois, frapper le coup le plus décisif en faveur du Protestantisme, et ne pas perdre la bienveillance des gouvernements qui détestoient dans le Protestantisme une hérésie mortelle. Ce n'étoit pas chose facile de renverser le gouvernement en Angleterre, à l'aide de troupes étrangères, sans blesser l'orgueil national. Ce n'étoit pas chose facile d'obtenir du parti anti-stadhoudérien, ami de la France, ennemi de la Maison d'Orange, une décision en faveur d'une entreprise qui alloit bouleverser

---

[1] „In the highest part of statesmanship, he had no equal among his contemporaries. He had formed plans not inferior in grandeur and boldness to those of Richelieu, and had carried them into effect with a tact and wariness worthy of Mazarin.... In a few weeks he had changed the relative position of all the states in Europe, and had restored the equilibrium which the preponderance of one power had destroyed."

tous les projets de la France et ouvrir à la Maison d'Orange les voies d'une grandeur nouvelle. Ce n'étoit pas chose facile de mener des Protestants ardents à une croisade contre le Papisme avec les bons voeux de presque tous les gouvernements catholiques et du Pape lui-même. Et cependant toutes ces choses Guillaume les a accomplies. Tous ces objets, même ceux qui sembloient les plus incompatibles, il les a atteints complétement et d'un seul coup. L'histoire entière des temps anciens et modernes n'offre pas un second exemple d'un pareil triomphe de la politique"[1].

D'ordinaire l'on attribue des résultats aussi étonnants à la perspicacité de son esprit, à la profondeur de ses combinaisons, à l'adresse, au savoir-faire, à l'intrigue et la ruse[2], à toutes ces qualités d'une moralité douteuse qu'on se plaît à énumérer comme formant l'idéal d'un parfait diplomate; surtout aussi à une ambition qui ne lui laissoit pas de relâche dans la poursuite de ses desseins. C'est une erreur. Sa véritable grandeur n'est ni dans l'éclat de ses talents, ni dans l'ardeur d'un égoisme ayant la gloire pour objet. Son ambition, son désir de gloire et de

---

[1] »All his objects, even those which appeared most incompatible with each other, he attained completely and at once. The whole history of ancient and modern times records no other such triumph of statesmanship." p. 227.

[2] »De *doorslepen* Stadhouder had zich van de geweldenarijen van den Franschen Koning tot het vormen der Coalitiën tegen de gevreesde Wereldmonarchie zoo *listig* weten te bedienen" Vreede, *l. l.* p. 261. Les mots que je souligne, ne me paroissent nullement applicables à une politique pleine de franchise et de noblesse, dont les moyens et le but étoient clairement tracés, et qui n'avoit nul besoin de ruse et de détours. — De même M. Mignet: »Il était instruit, froid, réfléchi.... profondément dissimulé." IV. 75. Ainsi que Guillaume I, quand il le falloit, il savoit être taciturne; il n'étoit pas communicatif; mais le terme de *dissimulé* est mal choisi, pour autant qu'il implique une idée de feinte ou d'artifice. — Voyez ci-dessus p. LXXVIII, svv.

pouvoir s'identifioit et s'absorboit dans un dévouement passionné pour la tâche à laquelle il se sentoit prédestiné[1]. La source et le secret de sa supériorité gît dans la force de son caractère; dans sa droiture et sa magnanimité, dans sa fidélité aux principes de la justice, dans son noble enthousiasme pour une cause digne de ses efforts; dans sa généreuse indignation contre la violence à la fois audacieuse et hypocrite d'un insolent despote, dans son dédain sublime de toutes les considérations secondaires mises en balance contre l'accomplissement d'un devoir sacré[2].

Sans cette vigueur de l'âme le coup d'oeil du génie ne sert de rien. C'est par elle que le Prince sut attendre, agir, persévérer; chaque revers devenoit aiguillon et le courage redoubloit avec le danger. Fais ce que dois, advienne que pourra! L'intérêt complique les questions, le devoir les simplifie. C'est pourquoi, à mon avis, sa politique, comme jadis celle de

---

[1] »The desire of rule in William was as magnanimous and public-spirited as ambition can ever be in a human bosom. It was the consciousness not only of having devoted himself to a great cause, the security of Europe, and especially of Great-Britain and Holland, against unceasing agression, but of resources in his own firmness and sagacity which no other person possessed." *Hallam*, p. 379.

[2] M. Macaulay a très-bien saisi et décrit cette espèce de fatalisme chrétien. »The French monarchy was to him what the Roman republic was to Hannibal. . . . Religion gave her sanction to that intense and unquencheable animosity. Hundreds of Calvinistic preachers proclaimed that the same power which had set apart Samson from the womb to be the scourge of the Philistine, and which had called Gideon from the treshing floor to smite the Midianite, had raised up William of Orange to be the champion of all free nations and of all pure Churches; nor was this notion without influence on his own mind. To the confidence which the *heroic fatalist* placed in his high destiny and in his sacred cause is to be partly attributed his singular indifference to danger. . . . The ardour and perseverance with which *he devoted himself to his mission* have scarcely any parallel in history. . . . He had one great end ever before him. Towards that end he was impelled by a strong passion which appeared to him under the guise of a *sacred duty*."

Guillaume I, est admirable beaucoup moins par sa profondeur que par son énergique simplicité.

C'est par là qu'il domine irrésistiblement et qu'il éclipse tout ce qui l'environne. De son vivant un grand nombre d'hommes d'État et de diplomates justement célèbres ont illustré la République; jamais on n'a songé à mettre aucun d'eux avec lui en parallèle. En Angleterre la lutte des partis avoit développé bien des talents; mais, de l'aveu des Anglois eux-mêmes, de ceux du moins dont la parole fait autorité, personne n'étoit comparable au Roi. En faisant mention de ses dernières combinaisons vers la fin de son règne, un politique illustre, fait pour le comprendre et l'admirer, esprit de la même famille, Burke, se complaît à rapporter comment, lorsqu'il fallut reformer la ligue européenne et déterminer l'Angleterre, lasse de tant de troubles et de luttes, à une guerre dont il étoit impossible de prévoir l'étendue ou la fin, lui seul, exposant ses vues à ses ministres étonnés, résolut, malgré leur hésitation et le découragement universel, de poursuivre sa route et de sauver la nation [1]. Un des historiens les plus estimables de nos jours, M. Hallam, déclare qu'il n'eut pas d'égal en

[1] «He was in Holland when he combined the vast plan of his foreign negociations. When he came to open his designs to his ministers in England, even the sober firmness of Somers, the undaunted resolution of Shrewsbury, and the adventurous spirit of Montagu and Oxford, were staggered. They were not yet mounted to the elevation of the King.... His Majesty did determine, and did take and pursue his resolution. In all the tottering imbecility of a new Government, and with parliament totally unmanageable, he persevered. He persevered to expel the fears of his people, by his fortitude, to steady their fickleness, by his constancy, to expand their narrow prudence, by his enlarged wisdom, to sink their factious temper in his public spirit. In spite of his people, he resolved to make them great and glorious; to make England, inclined to shrink into her narrow self, the arbitress of Europe, the tutelary angel of the human race." *Letters on a regicid peace.*

Angleterre parmi ses contemporains et que les hommes d'État considérables qui entouroient son trône disparoissent à côté de lui [1].

Récemment M. Guizot écrivoit [2]: „Les maîtres d'un grand et puissant génie n'ont pas manqué au monde; ils ont déployé, en le gouvernant, des facultés supérieures et changé avec éclat la taille et la face des États; mais il y a eu, dans leurs entreprises, tant de conceptions superficielles et démesurées, tant de combinaisons arbitraires, tant d'ignorance des faits sociaux et de leurs lois naturelles, tant de volontés égoïstes et capricieuses que de justes doutes se sont élévés, après eux, sur le mérite définitif de ce qu'ils avoient pensé et fait, et qu'on a pu avec raison se demander s'ils avoient servi ou égaré les peuples dont ils avoient manié les destinées. Charles-Quint, Richelieu, Pierre le Grand ont conquis et méritent l'admiration de l'histoire; et pourtant, à mesure que le grand jour de l'histoire s'est levé sur eux, la valeur réelle de leurs pensées et de leurs oeuvres a paru de plus en plus incertaine et a été de jour en jour plus contestée. Que d'objections et de reproches ne leur adresse-t'-on pas

---

[1] M. Hallam, admirant sa magnanimité (*his magnanimous and unconquerable soul*) écrit: »It is to this superiority in virtue and energy *over all her own natives in that age* that England is indebted for the preservation of her honour and liberty, not at the crisis only of the revolution, but through the difficult period that elapsed until the peace of Ryswyck... The war of 1689, and the great confederacy of Europe, which William alone could animate with any steadiness and energy, were most evidently and undeniably the means of preserving the independence of England." *The constitutional history of England.* III. p. 401. (ed. Baudry, Paris, 1827). — »It must ever be an honour to the English crown that it has been worn by so great a man. Compared with him, the statesmen who surrounded his throne, the Sunderlands, Godolphins and Shrewsburys, even the Somerses and Montagues, sink into insignificance." p 420.

[2] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, IV. 117.

aujourd'hui! Que d'erreurs, de lacunes, de conséquences funestes ne découvre-t-on pas dans leurs oeuvres! Que de mal mêlé aux succès qui ont fait leur gloire!" Les annales de notre pays nous offrent de semblables exemples. Je choisis les plus illustres. Durant de longues années chefs de l'aristocratie communale, Oldenbarnevelt et Jean de Witt ont conquis, et sans doute méritent, l'admiration de l'histoire, et je suis convaincu que le progrès sérieux des études historiques sera en définitive avantageux à leur mémoire. Cependant, si ces deux grands hommes d'État ont été souvent en butte à la calomnie, au dénigrement, à un dédain coupable ou ridicule, on ne sauroit méconnoître qu'ils ont aussi été les objets de trop fervents panégyriques; qu'on les a, par un étrange renversement d'idées, transformés en défenseurs des droits populaires et que Barnevelt surtout a déplorablement abusé de son pouvoir pour opprimer le peuple en s'attaquant à la liberté, même en matière de religion [1].

---

[1] Un écrivain dont la sagacité et l'impartialité historique sont reconnues, le professeur Fruin, dans le journal *de Gids*, a émis sur la conduite d'Oldenbarnevelt, dans les dissensions religieuses, un jugement, sous quelques rapports, presque plus sévère que le mien. Cet accord est d'autant plus remarquable, parcequ'il n'avoit pas encore lu les Prolégomènes du tome second de cette Série et que des différences d'opinion assez considérables nous séparent. Aussi écrit-il en note: »Het bovenstaande was reeds ter perse toen mij het nieuwe deel der *Archives de la Maison d'Orange-Nassau*, in handen kwam, in welks voorrede Mr. Groen van Prinsterer juist de omwenteling van 1618, hare oorzaken en hare wettigheid bespreekt Het kan niet bevreemden dat zijne beschouwing in meer dan één opzigt van de mijne verschilt. De oogpunten waaruit hij en ik de geschiedenis bezien, liggen te ver uit één, dan dat de feiten op ons volkomen denzelfden indruk zouden maken. Des te meer voldoening gaf het mij te bemerken dat er toch, bij veel verschil, ook groote overeenkomst tusschen zijne opvatting en de mijne bestaat." M. Fruin désapprouve les ordonnances contre les Réformés orthodoxes: »zulke Placcaten waren zeker gematigder dan de bloedplakaten, maar van gelijke strekking. Geen wonder dat zij het volk verbitterden. De regering had een gevaarlijken weg ingeslagen, waarop zij niet kon blijven stilstaan, en die tot volslagen overheersching leiden moest." Selon lui, les

Pareillement, convaincu qu'en dernier résultat les recherches récentes seront favorables à Fréderic-Henri, à

États de Hollande auroient dû faire ce que Maurice et Guillaume-Louis ont toujours désiré: »Een van beide: de regering moest zelf, of, zoo zij zich onbevoegd rekende, door een Synode langs den wettigen weg het godgeleerd geschil laten uitwijzen, en dan aan de veroordeelden vergunnen de kerk te verlaten, en een eigen genootschap, zoo als de lutherschen en doopsgezinden, te vormen. Of verkoos zij aan beide partijen in de kerk gelijke regten te verzekeren, dan moest zij toch toelaten, bewerken zelfs, dat zij zich van elkander tot twee gemeenten afzonderden, en het aan de verzoenende werking van den tijd overlaten ze naderhand te hereenigen." La résolution du 4 août 1617 étoit, d'après M. Fruin, excessivement téméraire, et contenoit en germe la guerre civile. »De beruchte scherpe resolutie was een der meest roekelooze besluiten die ooit genomen zijn.... Een burgeroorlog lag in de resolutie opgesloten." M. Fruin va jusqu'à supposer que, prévoyant ces conséquences, Oldenbarnevelt vouloit les prévenir, en opposant Frédéric-Henri, en qualité de chef des *waardgelders*, à Maurice. »Oldenbarneveldt had berekend dat het zoo ver niet komen zou. Zijn plan met de waardgelders, zoo veel wij er van bemerken, was wel overlegd. De kern van het leger, de Fransche regimenten die volgens verdrag door Frankrijk bezoldigd moesten worden, waren wegens de uitputting der Fransche financien onbetaald gebleven, en Holland had hun de soldij voorgeschoten. Nu dacht Oldenbarneveldt, op grond dat Holland niet meer voorschieten wilde, die vreemde troepen af te danken, en met het dus bespaarde geld de waardgelders te onderhouden en te vermeerderen, en, zoo doende, in plaats der regimenten in den eed van de generaliteit, een nieuw leger in bijzonderen eed der Hollandsche steden aan te werven. Aan het hoofd van dat nieuwe leger dacht hij Frederik Hendrik te plaatsen, den broeder tegenover den broeder." — M. Fruin admet que les États avoient la légalité pour eux; mais ils abusoient, dit-il, de leur pouvoir. »Wat de nakomelingschap met regt aan Oldenbarneveldt en de zijnen verwijt, is niet zoo zeer dat zij hunne bevoegdheid te buiten zijn gegaan, maar dat zij hunne magt misbruikt hebben ter onderdrukking van een aanzienlijk deel des volks. Er is nog een hooger wet dan de geschrevene, en die verbiedt elke regering, zelfs de meest absolute, de vrijheden der volken buiten reden te verkorten, en die wet hadden Oldenbarneveldt en de Staten van Holland niet trouw genoeg nageleefd." Ailleurs M. Fruin écrit: »Oldenbarneveldt is niet door een kabaal van weinige persoonlijke vijanden ten val gebragt; het volk is het dat hem heeft omgestort.... Hij had de godsdienstige overtuiging der ijverigste gereformeerden diep gekrenkt; hij had in den laatsten tijd in lijnregten strijd met den volkswil geregeerd. Zijn ongeluk was de oligarchische regeringsvorm dien hij zelf had helpen invoeren. Oldenbarneveldt wist dat hij de wettige regering op zijne hand had, en daarmeê meende hij alles te hebben. Het volk mogt ontevreden zijn, maar het moest gehoorzamen. Binnen den kring der wettelijkheid sloot hij zich op en rekende hij zich veilig.... De aristocraat minachtte het onberegtigde volk, en lette niet op zijne wenschen en hartstogten. En het volk dat zijn wil niet wettelijk kon laten gelden, moest wel geweld te baat nemen. Eene omwenteling werd onvermijdelijk." *Konst- en Letterbode*, 9 Oct. 1858.

Guillaume II, surtout aussi à Maurice, je ne me dissimule point que, sous quelques rapports, elles démontrent qu'on a trop uniformément approuvé leurs actions et vanté leurs mérites. Mais, pour Guillaume III, ainsi que pour Guillaume I, le contraire a eu lieu. A mesure que, par un examen impartial et par des révélations intimes, le grand jour de l'histoire s'est levé pour eux, les préjugés se sont dissipés, les soupçons se sont évanouis. Où l'on ne voyoit que d'ambitieux et d'astucieux révolutionnaires, se servant de la religion au profit de leurs intérêts particuliers, épiant et saisissant avec ardeur les occasions de se frayer la route vers le pouvoir absolu, là désormais l'on admire des hommes inspirés par le sentiment passionné du devoir, ayant conscience de leur vocation et confiance en Dieu; déployant, à son service une inflexibilité, un courage, une constance au niveau des complications les plus difficiles et des plus grands périls; des hommes dont la renommée grandit et s'épure devant le tribunal de la postérité.

VI.

Le véritable caractère de Guillaume III apparoîtra,

Du reste, je me plais à déclarer que M. Fruin me semble avoir raison lorsque, sans révoquer en doute la bonne foi de Triglandt, il n'admet pas la vérité du sinistre dessein que celui-ci attribue à Oldenbarnevelt (voyez ci-dessus, T. II. p. CXIV.). M. Fruin observe très-judicieusement que la simple dénégation de l'accusé n'eût pas réduit ses juges au silence, et que la chose ne fut pas demeurée secrète jusqu'à l'apparition de l'ouvrage de Triglandt en 1650.

A cette occasion je dois répéter (d'autant plus que peut-être je ne me suis pas assez clairement expliqué à cet égard, Tome II, p. CXXII) que je ne saurois admettre l'authenticité de la lettre (2e Série, L. 460) où Guillaume-Louis intercède auprès de Maurice en faveur d'Oldenbarnevelt.

à mesure qu'on publiera de ses lettres confidentielles et intimes.

Peut-être dans les Archives du Royaume y-a-t'il, parmi les correspondances militaires ou diplomatiques, des lettres de ce genre. Quelquefois un heureux hasard révèle des trésors longtemps cachés. Espérons que les descendants des hommes remarquables qui, dans notre patrie, furent ses serviteurs, ses conseillers, ses amis, les descendants des Fagel, des van Citters, des Dyckveldt, découvriront et (imitant l'exemple donné si noblement par nos Rois) s'empresseront dec ommuniquer enfin au public des documents qu'au nom de leurs ancêtres la patrie réclame. Surpris de trouver à la Haye si peu de correspondances de Guillaume III avec ses ministres, je me suis toujours flatté qu'il y en auroit beaucoup encore dans les dépôts publics et particuliers de la Grande-Bretagne, mais j'ai été forcé de rabattre beaucoup de mes espérances, en voyant que M. Macaulay, dans son magnifique travail, n'a guère fait usage de pièces inédites. Personne n'aura mis plus d'ardeur et de sagacité dans ses recherches. Personne n'aura trouvé un accueil plus bienveillant et plus empressé[1].

Heureusement il existe deux collections de lettres,

---

[1] Il paroît cependant que quelques-uns le soupçonnent de n'avoir pas suffisamment profité de ses avantages. On lit dans *la Bibliothèque Universelle* de Genève (juin 1861): »Le reproche le plus fondé qu'on ait fait à ses recherches, c'est qu'il utilise rarement les sources inédites; reproche d'autant plus grave que Macaulay jouissait, par sa position, d'un libre accès au trésor des archives de l'État, et que toutes les collections privées de l'Angleterre lui étaient ouvertes. Il a négligé ces richesses, et presque toutes ses références se rapportent aux documents imprimés généralement connus."

toutes deux éminemment propres à faire mieux connoître les idées et les sentimens de Guillaume III.

La première en Angleterre. Les lettres au Duc de Portlandt, M. Bentinck, le plus intime de ses amis; celui qui lui avoit donné, dans la maladie et sur les champs de bataille, les preuves de la plus tendre fidélité et du dévouement le plus complet.

M. Macaulay en a fait usage et voici comment il en décrit l'importance.

Les descendants de Bentinck, dit-il, conservent encore un grand nombre de lettres écrites par Guillaume à leur ayeul; et ce n'est pas trop d'affirmer que, sans les avoir étudiées, l'on ne sauroit se former une notion exacte de son caractère. Cet homme, que même ses admirateurs communement réputent le plus altier et le plus froid des humains, y oublie toutes les distinctions de rang et y épanche ses idées avec l'ingénuité d'un écolier. Il communique sans réserve des secrets de la plus haute importance. Il expose avec une simplicité parfaite de vastes desseins qui concernent tous les gouvernements de l'Europe. A des communications sur de tels sujets viennent se mêler d'autres d'un genre bien différent, mais qui peut-être n'offrent pas moins d'intérêt. Tout ce qui lui arrive, ses impressions personnelles, ses longues courses à la chasse de cerfs énormes, les fêtes de St. Hubert, la croissance des arbres qu'il a plantés, la non-réussite de ses melons, l'état de ses haras, son désir de procurer à sa femme un cheval qui ait l'allure douce, son regret en apprenant qu'un de ses gens, après avoir déshonoré une personne de bonne famille, se refuse à l'épouser, ses accès de mal de

mer, sa toux, ses maux de tête, ses sentiments de dévotion, sa reconnoissance pour la protection de Dieu, après avoir échappé à un grand péril, ses combats pour se soumettre à sa volonté après un désastre, tout est décrit avec une amabilité de causerie [1] à laquelle on ne s'attendroit guère chez l'homme d'Etat le plus réservé et le plus grave de son époque. Remarquez surtout la naïve effusion de sa tendresse et l'intérêt fraternel qu'il prend au bonheur domestique de son ami. Lorsqu'un héritier lui est né, „j'espère", écrit-il, „qu'il vivra pour être aussi bon compagnon que vous l'êtes; si jamais j'ai un fils, nos enfants, je l'espère, s'entr'aimeront comme nous." Toujours il considère les enfants de Bentinck avec une bienveillance paternelle. Il les appelle par leurs diminutifs caressants [2]; il se charge d'eux, qand le père est absent, et, quoique vexé de devoir leur refuser un plaisir, il ne souffre pas qu'ils prennent part à une partie de chasse, ou ils risqueroient d'attrapper un coup de corne ou de rester trop tard à un souper. Leur mère tombant malade pendant l'absence de son époux, il sait trouver, au milieu des occupations les plus importantes, assez de temps pour envoyer à celui-ci en un jour plusieurs bulletins autographes. Apprenant qu'elle est hors de danger; „Je vous écris," dit-il, „avec des larmes de joie." — Il y a un charme inexprimable, remarque M. Macaulay, dans ces lettres, écrites par un homme d'une énergie irrésistible, d'une froideur apparente, et préoccupé de projets qui ont changé la face du monde.

---

[1] An amiable garrulity. [2] He calls them by endearing diminutives.

La seconde collection se trouve dans nos Archives. C'est la correspondance de Guillaume, devenu Roi d'Angleterre, avec le conseiller-pensionnaire Heinsius. En hollandois et très-volumineuse. Depuis son avénement au trône jusqu'à sa mort, de 1689 jusqu'à 1702, elle n'est interrompue que par les rares et courts séjours du Roi à la Haye. „Il y avoit entre ces deux hommes éminents," écrit M. Macaulay, „une parfaite amitié, qui ne semble n'avoir jamais été entremêlée d'un seul moment de soupçon ou de mauvaise humeur. Sur toutes les grandes questions de politique européenne ils étoient cordialement unis. Ils s'écrivoient assidûment et sans réserve. Car Guillaume, lent à donner sa confiance, la donnoit complètement. La correspondance existe encore et leur fait à tous deux le plus grand honneur. Les lettres du Roi suffiroient à prouver qu'il étoit un des plus grands hommes d'État que l'Europe ait produits. Aussi longtemps que celui-ci vécut, le Pensionnaire se contenta d'être le plus obéissant, le plus fidèle et le plus discret de ses serviteurs; mais, après la mort du maître, le serviteur se montra capable de le remplacer avec une grande habileté[1], et fut renommé par toute l'Europe comme membre du triumvirat qui humilia l'orgueil de Louis XIV"[2].

---

[1] The servant proved himself capable of supplying with eminent ability the master's place.

[2] M. de Grovestins écrit: »Il faut avoir lu cette correspondance d'un bout à l'autre et dans tous ses détails, pour pouvoir se former une idée de la conformité de vues de ces deux hommes. Dans leurs lettres, qui se croisaient très-souvent, on trouve exprimés, la plupart du temps, la même pensée, le même voeu; ils se devinaient réciproquement; pas un léger nuage ne s'y fait

Ces lettres de Guillaume contiennent, à n'en pouvoir douter, sa pensée écrite.

On y voit combien, tout en ayant l'air de vouloir continuer la guerre, il souhaitoit la paix [1]. Combien il déploroit, dans les Provinces-Unies, les intrigues et les défaillances du parti anti-stadhoudérien [2], en Angleterre les discussions interminables et souvent oiseuses

---

apercevoir durant l'espace de treize années. Dévouement, zèle, attachement véritable et profond de la part de Heinsius; reconnaissance et reconnaissance profonde et bien sentie de la part du monarque, tel est le caractère qui distingue cette précieuse correspondance; ajoutez à cela un style simple et familier de la part du Roi; *rien d'inutile*, *point de phrase d'apparât*, *mais toujours clair et allant droit au but*, l'intérêt commun, le salut de l'Europe. Cette correspondance est une excellente école pour apprendre à traiter les grandes affaires avec simplicité et clarté." VI. 291.

Combien on aimeroit pouvoir de même lire la correspondance entière de Guillaume avec le célèbre devancier de Heinsius, avec M. Fagel, de 1672 à 1688! J'ai tâché ailleurs de rendre justice à ses grands talents et à son noble caractère (*Handboek der Geschiedenis van het Vaderland*, § 390). Il paroît que presque rien n'a été conservé. Si nous possédions encore ce commerce épistolaire, on pourroit mieux juger de ce que, par les tracasseries continuelles du parti aristocratique, le Prince eut à souffrir. Sous ce rapport la lettre du Prince en 1683 (ci-dessus, p. LXXXI) et celle de M. Fagel (L. 1264) sont remarquables. Il écrit au Prince, absent pour peu de jours, les entraves qu'Amsterdam met à la conclusion du traité avec l'Angleterre. »J'attendrai très-volontiers l'opinion de V. A.; cependant je regrette fort que je doive troubler le peu de plaisir que V. A. se donne, par une si fâcheuse nouvelle.... On diroit que le Dieu Tout-Puissant veut rendre les affaires extérieures, qui ne sont déjà que trop embrouillées, plus sombres encore par des divergences ou des défiances intestines. J'espère cependant que nous pourrons en venir à bout, et je me réjouis de ce que les autres députés aux États sont mécontents de ceux d'Amsterdam." p. 364.

[1] »Seeckerlijck daer sijn daer weinigh die meer reden hebben om naer een goede vreede te wenschen als ick, en als deselve maer tamelijk was, ick soude deselve prefereren voor de continuatie van den oorlogh." 7/17 Dec. 1694.

»Het geeft mij geen wonder dat de Fransen debiteeren dat ick de vreede niet en soeck; seeckerlijck niet op haer manier, maer wel op redelijcke conditiën." 27 Nov./7 Dec. 1694.

[2] »Het is mij seer leet te vernemen het groot empressement van de Heeren van Amsterdam tot de vreede, 't geen ick vrees dat oorsaeck sal sijn dat wij deselve niet sullen krijgen, ofte ten minste op desavantageuser conditien; want het mij onmogelijk is te gelooven dat dese groot empressement bij onse vijanden niet en soude worden ontdeckt op eene manier ofte d'andere." 27 Feb./2 Maart 1694.

du Parlement[1], l'inconstance et l'apathie de la nation. Il craint extrêmement une paix séparée[2]. Il faut vigoureusement résister aux empiètements et aux intrigues de la France et ne pas se laisser tromper par elle. On ne sauroit jamais ajouter foi à ses promesses[3]. Ce n'est pas une vaine gloire qu'il ambitionne; il s'agit de sauver l'Europe. Les victoires et les défaites sont rapportées en deux ou trois lignes. A peine est-il fait mention de la bataille de la Boyne, qui consolida la révolution de 1688 et à laquelle Guillaume eut une

---

[1] »Gisteren is in 't Parlement een goet beginsel gemaeckt . . . ; 't is onbegrijpelijck d'artificien die daer worden gebruyckt, waertegens ick alles doe dat mogelijck is." 28 Oct./8 Nov. 1691

»De saecken in 't Parlement beginnen in wat beter plooy te komen ; ick begin oock nu wat beter moet te hebben dat het een tamelijk goede eynt sal hebben, maer totdat de saecken hier volkomen gedaen sijn en kan men geen staet maecken ; het sijn wonderlijcke menschen daer men mede te doen heeft, 't geen beter geseght als geschreven kan worden." $^{20}/_{30}$ Nov. 1691.

»'t Bekommert en chagrineert mij niet weinigh dat ick niet meer tot het gemeen kan contribueren in een tijt dat het soo noodigh soude sijn dat men van alle kanten efforts dede om den vijant te resisteren. Het is bedroeft te sien dat deze natie niet anders en denckt als haer eygen passien te voldoen, sonder eenighsins reflectie te maken op het publicq." $^{14}/_{24}$ Febr. 1693.

[2] »Ik beken dat dit een pas is die seer vreemd is voor een die pretendeert een geallieerde te zijn, dat veel kwaed kan veroorzaken, en zekerlijck in dese tijt niets contribueren tot een generaele vreede, maer wel tot een separaete, dat de ruin' van alles moet sijn." $^{21}/_{31}$ Oct. 1690.

[3] »Ick vrees dat sij maer een vreede soecken *quovis modo*, 't welck seeckerlijck de slavernij van gansch Europa moet naer sigh sleepen, waervan Suede ende alle die aen haer adhereren, d'effecten sullen voelen, als het te laet sal sijn, hoewel dat sij van het present danger verder afleggen als wij, 't welck de ware oorsaeck is waerom sij mogelijck occasie sullen sijn van ons en haer verderf. Daerenboven meen ik oock dat de Ministers aan dat hof gecorrumpeert sijn; want het kan in geen reedelycke menschen gedaghten komen dat Vranckrijck tegenwoordigh tot reedelycke conditie van vreede te brengen soude sijn, sonder dewelcke wij seeckerlijck sonder resource geruineert sijn, en het is dan beter met de degen in de handt overwonnen te sijn, als sigh vrijwillig ofte door een schijn van vreede t'onderwerpen." $^{14}/_{24}$ Mei 1691.

»Alhoewel ick seer een vrede wensch, sie ik tegenwoordigh minder apparentie als oyt, ofte wij moste ons t'eenemael onderwerpen aen de wet van Vrankrijck, dat ons seecker ruin' soude sijn." 14 Aug. 1692.

si grande part, si ce n'est pour déplorer la défaite à peu près simultanée de Fleurus[1]. Lisez dans l'histoire de Macaulay le récit de cette terrible bataille de Neerwinden, la plus sanglante du dix-septième siècle, où plus de dix-mille des meilleurs soldats de la France périrent; où, lorsqu'au plus fort du danger, il s'agissoit de reprendre le village pour la troisième fois, dédaignant d'endosser une cuirasse ou de cacher les insignes de la Jarretière, Guillaume, à la tête des régiments anglois, chargea avec une telle furie les gardes de Louis XIV qu'il fit plier ces troupes d'élite jusqu' alors invincibles, et où plus tard, lorsqu'il fallut céder aux forces supérieures de l'ennemi, se montrant plus grand encore dans la défaite, il arrêta par des efforts désespérés les progrès du vainqueur. Lisez ce récit et lisez ensuite le billet laconique du Roi au Pensionnaire. „Je regrette de devoir vous dire que hier matin l'ennemi nous a attaqués et, après un combat très-opiniâtre de plus de quatre heures, nous avons été battus"[2]. Lisez aussi, trois jours plus tard: „Je crois que notre perte ne sera pas aussi considérable que je l'avois évaluée d'abord; j'espère que nous serons bientôt en état d'opposer une armée formidable à l'ennemi"[3]. Malgré ce phlegme apparent, il avoit une

---

[1] „UE. brief van den 4en, die ick heden heb ontvangen, heeft mij niet weinig ontstelt van het ongelukkig rencontre bij Fleurus voorgevallen, 't geen mij t' eenemael wegneemt de satisfactie van de goede successen die ick alhier heb." $^{4}/_{14}$ Julij 1690.

[2] „Het is mij seer leet dat ick UEd. moet seggen dat gisteren morgen den vijant ons heeft geattaqueert, ende, naer een seer opiniatre geveght van over de vier uren, sijn wij geslagen." 30 Julij 1693.

[3] „Ick geloof dat ons verlies soo groot niet en sal sijn als in 't eerste hadde gemeent, en ik hoop dat wij weder haest in staet sullen sijn om met een for-

âme de feu[1]. Parfois son mépris et son indignation éclatent[2]. Rien de plus touchant que les quelques mots lors de la maladie et de la mort de la Reine Marie; ses espérances bientôt déçues, puis sa douleur, son découragement, qui le rend presque incapable de travail; dorénavant, dit-il, (la campagne de 1695 vint lui donner un glorieux démenti) „je vous le dis en confidence, je suis inhabile au commandement militaire[3]. Rien ne lui est plus à charge que l'étalage et l'appareil des pompes de la Cour. „J'ai une journée bien fatigante; ayant fait ce matin mon discours au Parlement, et devant encore subir les cérémonies de mon anniversaire"[4]. Nulle part il n'est aussi volontiers qu'en

---

midabel leger den vijant te kunnen het hooft bieden.... Ick ben seer verblijt uit uw brief te vernemen de cordaetheyt van de menschen in Hollandt." 2 Aug. 1693.

[1] M. Macaulay parle de la *froideur* de ses manières et de *l'ardeur* de ses sentiments („coldness of his manners and strength of his emotions"). — „From the multitude his joy and his grief, his affection and his resentment, were hidden by a phlegmatic serenity, which made him pass for the most cold-blooded of mankind.... But those who knew him well and saw him near were aware that under all this ice a fierce fire was constantly burning."

[2] „Ick en soude voor mij den Hartog van Savoyen niet gaerne in de generale garantie van vreede admitteren, soo ligt niet kunnende vergeeten d'infame streeck die hij ons heeft gedaen. 27 Nov./7 Dec. 1696.

[3] „Het heeft Godt Almaghtigh gelieft drie daghen geleeden de Coningin met een sware siekte te besoecken.... Sij is, Godt danck, naer den tijt seer wel, en men heeft redenen om alles goets te hoopen. UEd. kan dencken hoe mij dit ontstelt en mij onbequaem maeckt om veel te kunnen schrijven." — La Reine meurt. La correspondance est interrompue pendant presque un mois. — „Het irreparabel verlies daer den goeden Godt mij mede heeft gelieven te straffen, heeft mij buyten staet gestelt om aen UEd. te kunnen scrijven, en tot nogh toe weinigh affaires te kunnen doen, en het is niet sonder veel moeyte dat ick nu kan scrijven.... Ick moet UEd. in confidentie seggen dat ick mij nu niet meer bequaem en vindt om den oorlog te voeren; ick sal evenwel tragten soo veel als in mij is om mijn devoir te doen, hoopende dat den grooten Godt mij daer sterckte toe sal geven." 22 Jan./1 Feb. 1695. — Peu de jours après: „Morgen gae ick weêr naer Kensington, daer ick meen dat de steenen tegen mijn hooft vliegen." 25 Dec. 1694./4 Jan. 1695.

[4] „Het is van dagh een dagh van groote fatigue voor mij, hebbende dese

Hollande[1]. Il y a un grand nombre de lettres relatives aux négociations qui amenèrent la paix de Ryswyck, aux deux traités de partage, enfin aux préparatifs de la guerre de Succession. „Je n'ai jamais," écrit-il, „compté sur les promesses de la France; toutefois, je l'avoue, je ne m'étois pas attendu à ce qu'on rompit ainsi un traité solennel. On ne sauroit disconvenir que nous avons été joués; mais, lorsqu'on ne se soucie pas de la foi jurée, il est aisé de tromper quelqu'un"[2]. Il exprime ses regrets de l'entrée des François dans les Pays-Bas[3], son désir de la paix, mais aussi sa conviction que, à moins de vouloir dépendre entièrement des caprices de la France, la guerre est inévitable[4].

Cette correspondance n'est pas entièrement inconnue. M. de Grovestins en a inséré de nombreux fragments dans son histoire[5]. M. Macaulay en a fait usage. M.

---

morgen mijn aanspraack aen 't Parlement gedaen, ende moetende verder essuyeren de ceremonien van mijn geboortendagh." 4/14 Nov. 1692.

[1] „Eindelijk heeft de ongelukkige sessie van het Parlement een einde genomen, ende ick maeck staet met Gods hulp in het beginsel van de aenstaende maent van hier naar Hollandt te vertrecken, waernaer ick verlang als een visch naer het water." 5/15 Mai 1699.

[2] „Ick heb mij nooit veel verlaeten op Frankrijks beloften; doch ick dacht niet, dit moet ick bekennen, dat men voor het oog der gansche wereld een plegtig verdrag reeds vóór de voltrekking verbroken zou hebben. Het is onloochenbaer dat wij om den tuin geleid zijn; maar, als men woord noch trouwe houdt, is het ligt iemand te bedriegen."

[3] „UE. kunt ligt begrijpen hoe dit ongelukkig voorval mij moet chagrineeren; dat het nu over d'aght en twintig jaren is dat ick onophoudelijk heb gearbeid om de Barrière aan den Staat te conserveren, en daartoe noch moeite, noch perikel gespaerd, en dat ick nu moet zien dat in éénen dag hetzelve verlooren is, zonder slag nogh stoot." 9 Febr. 1701.

[4] „Ik sie dat men zijne gedachten nu ten eenemaal zal moeten appliceren tot den oorlog, en alhoewel ick bij de gansche wereld geloofd werd denzelven te desireren, zoo is er mogelijk niemand die het nooder zal zien, maar zonder securiteit te bekomen, en vervolgens op de genade van Frankrijk te leven, is het grootste kwaad van al dat ons kan overkomen." 31 Mei 1701.

[5] „Le mérite de cet ouvrage," écrit-il dans la préface, „consiste en ce qu'il

Grimblot[1] a publié plusieurs lettres écrites après la paix de Ryswyk[2]. Mais il faut les lire toutes, dans l'original et dans leur ensemble, pour se faire une juste idée de la politique et du caractère de Guillaume III.

Jamais une traduction ne pourra tenir lieu du texte. Surtout pour les appréciations historiques elle demeure insuffisante[3]. Le fonds sera le même, il y aura néanmoins toujours une grande différence dans la forme, et, s'il est vrai que le style c'est l'homme, il faut reconnoître qu'ici la forme emporte le fonds. Il y a telle nuance dans les expressions qui équivaut à un changement de traits dans la figure; la phraséologie aussi est un miroir de la physionomie de l'esprit[4]. Cette remarque générale est applicable ici d'une façon tout-à-fait particulière. Le style de Guillaume est clair, simple, concis[5]; on y reconnoît partout un esprit

---

a été écrit d'après des documents originaux et inédits, recueillis dans plusieurs collections de papiers d'État existant en Hollande, mais principalement d'après la correspondance autographe de Guillaume III avec le conseiller pensionnaire de Hollande Heinsius."

[1] *Lettres of William III and Louis XIV* (Londen, 1848).

[2] M. Macaulay et M. Grimblot se sont servis d'une traduction. »A French translation of all William's letters and an English translation of a few of Heinsius's letters, are among the Mackintosh MSS." Macaulay, IV. 69. — Grimblot écrit: »For the letters of William III to Heinsius I am indebted to the courtesy of Mr Robert Mackintosh, who confided to me a French translation of the Dutch, originally made under the direction of Sir James Mackintosh. Extracts from those letters were printed nearly a century ago. »The letters of William," says Mr Hallam, »published in the Hardwicke State Papers, are both the most authentic and the most satisfactory explanation of his policy, during the three momentous years that closed the seventeenth century."

[3] Voyez ci-dessus, p. L.

[4] Faisant mention de la traduction dont M. de Grovestins a fait usage, M. Macaulay écrit: »There is very little difference in substance, though much in phraseology between his version and that which I have used."

[5] M. Grimblot écrit: »His style harsh, intricate, and fettered either by the rudeness of his mother tongue, or by his want of practice when he wrote in French, is in general without force and perspicuity. His thoughts have difficulty in finding utterance; and, instead of revealing themselves, they must be

sensé et judicieux, et je dirois presque le génie du bon sens; mais en même temps il y a une absence totale d'élégance, d'arrangement, de recherche, une espèce de naïveté et de bonhommie phlegmatique, qui exclut toute idée d'artifice ou d'apprêt. C'est un style auquel à peine on peut donner ce nom; intraduisible, ou qui, du moins, dès qu'on veut le transporter dans une autre langue, perd aisément ce qu'il a de plus distinctif. Or c'est précisément à ce style qui, à vrai dire, n'en est pas un, à ce franc-parler, à ce laisser-aller, ce négligé, ce sans-façon de la pensée qu'on reconnoît constamment le genre tout-à-fait familier de communications où le Roi ne se soucioit pas d'orner et de polir la phrase, afin de voiler ou d'adoucir ses sentiments; la nature confidentielle et intime de cette correspondance écrite cartes sur table et à coeur ouvert.

Qu'on les publie donc en langue hollandoise, ces lettres d'un grand homme éminemment hollandois; qu'on les publie toutes et sans en rien retrancher. Dès lors chacun sera libre d'assister, durant treize années, dans les circonstances les plus critiques, au travail le plus secret du Monarque qui, par lui-même en Angleterre, par Heinsius dans les Provinces-Unies, dirigeoit la grande lutte européenne contre la France.

---

guessed at." L'obscurité dont Mr Grimblot se plaint, seroit réellement inexplicable; car on ne contestera pas à Guillaume III une conception nette de ses idées; «ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement." Je ne me suis jamais apperçu que ses lettres manquassent de force et de clarté. M. Grimblot rend mieux justice à Guillaume dans le passage suivant: The letters of William III, and especially those addressed to the Pensionary Heinsius, lose throughout by the side of the grand, brilliant, and glowing style of the despatches of Louis XIV .. But if we pass from the style to the kernel of the thought, the superiority ceases to be on the side of Louis XIV. In all their ruggedness the letters of William III have a stamp of honesty which we might seek in vain in the grander despatches of his rival."

Sans doute beaucoup de personnes s'attendront à rencontrer, dans de pareils épanchements diplomatiques, le noeud et le secret de bien des manoeuvres adroites, de bien des intrigues finement ourdies; elles se flatteront d'y saisir le fil conducteur à travers le dédale de combinaisons pour fortifier la ligue ou négocier la paix. Rien de semblable. La fermeté de la pensée, le sentiment du devoir, une volonté énergique, une constance que rien ne sauroit abattre, un drapeau ferme et clair, voilà ce qu'on y admire, mais ce qui est peut-être plus admirable et plus étonnant encore, c'est le mérite, pour ainsi dire négatif; c'est l'absence de ce qu'on entend d'ordinaire par diplomatie; l'absence de cette habileté artificieuse, pour qui l'injustice et la perfidie sont des moyens de succès, et qui excuse ou colore tout par des sophismes. On prétend que les commissaires, chargés d'examiner les papiers de Jean de Witt, répondirent à ceux qui, s'attendant à la découverte de bien des mystères, demandoient, avec une curiosité inquiète, ce qu'ils avoient trouvé: „qu'aurions nous trouvé? rien que de la sincérité et de la bonne foi" [1]. Ici de même. C'est mettre les réputations historiques à une forte épreuve que de les soumettre à un examen pareil, en venant scruter la conduite et la pensée jusque dans les confidences les plus intimes. Eh bien, ici encore, dans les communications si éminemment confidentielles, au lieu de détours, que trouvera-t-on? rien que de la droiture. Les lettres produiront sur le lecteur un effet semblable à celui que firent les entretiens sur le maréchal

[1] „Niets dan eerlijkheid."

Tallard, envoyé en 1698 à Londres, pour s'entendre avec lui sur le traité de partage. On ne sauroit tromper Guillaume: „Si je l'ose dire à V. M., il est très-pénétrant, et a l'esprit juste; il s'appercevra bientôt qu'on bargaigne, si les choses traînent trop de long." En revanche, avec lui on n'a jamais à craindre d'être trompé. „Il est de bonne foi dans tout ce qu'il fait; son procédé est droit et sincère; il va très-sincèrement jusqu'à présent, et j'ose dire que, s'il entre une fois en traité avec V. M., il le tiendra de bonne foi." Louis XIV aura eu quelque peine à en croire son ambassadeur et à se faire une idée d'un pareil antagoniste. Apparemment il n'aura pas soupçonné que, dans cette simplicité, dans cette sincérité, étoit le principe de sa force. La postérité, en lisant et relisant ces lettres, y verra une preuve nouvelle qu'on exerce de l'influence par de grands talents, mais plus encore par un grand caractère et par de grandes vertus.

Qu'on les publie... C'est donc à publier cette correspondance que, d'après l'ordre chronologique et à cause de son importance, il me faudroit désormais songer. Sans doute, tel seroit mon devoir et tel seroit mon désir. Mais le temps est court; il passe et nous passons. Me sera-t-il permis d'user d'un tel privilège et d'entreprendre un travail aussi étendu? Je n'ose presque m'en flatter. Bien des occupations diverses m'empêchent de me vouer exclusivement à cette oeuvre et je suis arrivé à l'âge où, en face de pareil labeur, on se demande s'il ne convient pas de quitter le long espoir et les vastes pensées. S'il y avoit lieu de crain-

dre que ce trésor demeurât inconnu, peut-être alors faudroit-il, abandonnant d'autres objets qui me réclament, profiter du loisir qui me reste pour commencer du moins une publication d'un si grand intérêt; mais il y a bien des motifs d'espérer qu'en tout cas la collection sera un jour livrée au public [1]. Quoiqu'il en soit, en vue d'un avenir incertain, et craignant que, malgré la meilleure volonté, il ne me sera guères possible de terminer la seconde Série des Archives, je considére ce cinquième volume comme le dernier de la première et majeure partie; espérant que mon fidèle et savant ami M. Bodel Nyenhuis voudra sous peu y ajouter le Registre qu'il a préparé avec sa persévérance et son exactitude accoutumées.

Trente ans environ se sont écoulés depuis que la

---

[1] M. Sirtema de Grovestins écrit (VI. 151.): «La correspondance autographe de Guillaume III avec le conseiller pensionnaire Heinsius fut achetée, en 1827, par le Roi des Pays-Bas, de la famille van der Heim. Elle fait partie aujourd'hui des Archives de la Maison d'Orange-Nassau. — La seule copie existante de cette correspondance est celle qui est en ma possession. Elle a été faite avant l'acquisition de la correspondance originale par le Roi des Pays-Bas, d'après l'autorisation de feu M. van der Heim, mon parent. Les papiers d'État du conseiller pensionnaire Heinsius étaient devenus la propriété de la famille van der Heim par succession de famille." Ailleurs (I p. 1) «La seule copie qui existe de cette précieuse correspondance est en la possession de l'auteur de cet écrit.... La copie et le manuscrit (?) historiques seront un jour la proprieté de la Bibliothèque de l'Université de Leyden, l'auteur ayant offert au sénat de cette Université de les recevoir comme un legs, et le sénat académique ayant accepté cette offre avec une bienveillance dont l'auteur saisit cette occasion d'exprimer ses remerciments à ce docte corps." — La famille van der Heim possède encore d'autres documents relatifs à cette époque et sait en faire usage. M. A. J. van der Heim, Greffier de la seconde Chambre des États-Généraux, enlevé (1846) à la fleur de son âge et généralement regretté, à cause de son mérite distingué et de son aimable caractère, a écrit une dissertation remarquable *de Antonio Heinsio* (Lugd. B. a°. 1834). Aussi par rapport aux études historiques, on peut dire, en songeant aux talents et à l'obligeance de Mr H. J. van der Heim, inspecteur provincial de l'enseignement primaire: «uno avulso non deficit alter."

confiance du Roi Guillaume I m'a ouvert l'accès aux papiers de sa Famille[1]. J'ai tâché de n'être pas entièrement indigne de cet honneur, en venant, avec l'autorisation royale donnée sans réserve, mettre en lumière l'histoire de la Maison d'Orange si pleine d'intérêt et si indissolublement et magnifiquement liée à celle de mon pays. Entraîné, par des circonstances impérieusement obligatoires, dans l'arène des luttes religieuses et politiques, absorbé souvent par les travaux parlementaires et par les soucis journaliers de la presse périodique, j'ai néanmoins consacré la plus grande partie de mon temps et de mes forces à ce travail. Ce me sera toujours un sujet de vive gratitude d'avoir pu contribuer ainsi en quelque manière à remettre en mémoire les faits glorieux qui ont illustré la Dynastie et la Nation; à faire mieux honorer le souvenir et contempler l'exemple de nos Ayeux; enfin et surtout à faire ployer, avec adoration et reconnoissance, le genou devant le Dieu Fort qui, dans les voies admirables de sa Providence, a daigné maintenir ici, par des instruments d'élite, l'Évangile de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, faisant ainsi de ce coin de terre, attaqué, envahi, maudit par les ennemis de sa Parole, le théâtre de ses délivrances et de ses infinies bénédictions.

---

[1] 29 octobre 1831.

La Haye, août 1861.

CONTENU.

TOME V.

1650.

LETTRE.		Page.
DCCCCXC.	M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Remuements et intrigues à la Haye.	1.
DCCCCXCI.	Le même au même. Chances en faveur du Comte.	3.
DCCCCXCII.	Le même au même. Même sujet.	5.
DCCCCXCIII.	Le même au même. La nomination du Comte comme Gouverneur de Groningue le rendra suspect aux bien-intentionnés.	6.
DCCCCXCIV.	M. Brasset au Cardinal Mazarin. Projets de la Hollande.	8.
DCCCCXCV.	M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Le jeune Prince d'Orange trouve peu d'appui.	9.
DCCCCXCVI.	M. Brasset au Cardinal Mazarin. Divergence de vues entre les Provinces.	11.
DCCCCXCVII.	M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume Frédéric. Il l'exhorte à ne pas viser plus haut qu'à la lieutenance du jeune Prince.	12.
DCCCCXCVIII.	Le même au même. Nouvelles.	14.

LETTRE. Page.

1651.

DCCCCXCIX. Le même au même. La Hollande l'emportera sur les autres Provinces. 16.
M. M. Brasset au Cardinal Mazarin. Disposition de la Hollande et de la Zélande. 18.
MI. M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric. Influence de la Hollande; désaccord entre les Princesses. 20.
MII. M. Brasset au même. Avances de l'Espagne envers le Parlement d'Angleterre. 22.
MIII. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. de Zuylichem. Apologie de sa conduite envers le jeune Prince. 23.
MIV. M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La Hollande prédomine. 28.
MV. M. Brasset au même. Artifices de l'ambassadeur d'Espagne. 30.
MVI. M. de Sommelsdyck au même. Nouvelles diverses. 31.
MVII. Le même au même. Machinations de leurs ennemis. 32.
MVIII. Le même au même. Lenteurs de la Grande-Assemblée. 33.
MIX. Le même au même. Projet de mariage du Comte. Nouvelles diverses. 36.
MX. Le même au même. Même sujet. 38.
MXI. Le même au même. Même sujet. 39.
MXII. Le même au même. Menées dans les États de Hollande contre M. de Sommelsdyck. 41.
MXIII. Le même au même. Même sujet. 42.
MXIV. Le même au même. Il est exclu de l'amnistie. 43.
MXV. Le même au même. Même sujet. 44.
MXVI. Le même au même. Il désire la venue du Comte. 45.
MXVII. Le même au même. Il désire l'appui du Comte et des provinces de son gouvernement. 46.
MXVIII. Le même au même. Même sujet. 48.
MXIX. Le même au même. Même sujet. 49.
MXX. Le même au même. Redoublement d'instances. 50.
MXXI. Le même au même. Amnistie. 51.
MXXII. Le même au même. Même sujet. 52.
MXXIII. Le même au même. Expédition de Charles II en Angleterre. 53.

LETTRE. Page.

MXXIV. La Princesse douairière d'Orange au Cardinal Mazarin. Elle s'aflige de son exil. 55.

MXXV. M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Il l'engage à hâter la conclusion de son mariage. 56.

MXXVI. La Princesse douairière d'Orange à M. de Zuylichem. Protestations de reconnoissance. 57.

MXXVII. M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Dépôt des papiers du Prince d'Orange Guillaume II. 58.

MXXVIII. Le même au même. Nouvelles diverses. 59.

MXXIX. M. Brasset au même. Nouvelles de France. 60.

1652.

MXXX. M. de Sommelsdyck au même. Probabilités de guerre contre les Anglois. 61.

MXXXI. Le même au même. Insolence de la Hollande. 62.

MXXXII. Le même au même. Soupçons d'intelligence entre Cromwell et les ennemis de la Maison d'Orange. 65.

MXXXIII. Le même au même. Nouvelles diverses; on n'est pas disposé à s'unir aux Anglois. 67.

MXXXIV. Le même au même. Préparatifs pour résister aux Anglois. 69.

MXXXV. M. Brasset au même. Il regrette la froideur des Provinces-Unies envers la France. 72.

MXXXVI. M. de Sommelsdyck au même. Le parti dominant désire l'appui de l'Angleterre. 73.

MXXXVII. Le même au même. Félicitations au sujet de son mariage. 74.

MXXXVIII. M. Brasset au même. Faux bruits touchant une étroite liaison de la Suède avec l'Angleterre. 75.

MXXXIX. M. de Sommelsdyck au même. Bonnes dispositions de la Zélande et de la Gueldre à l'égard du Comte. 77.

MXL. Chrétien Prince d'Anhalt au même. Il désire faire entrer ses fils au service de la République. 79.

1653.

MXLI. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. La République devroit cultiver l'amitié de la France. 80.

LETTRE. Page.

MXLII. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Il se plaint que les vaisseaux hollandois portent secours aux Bordelois révoltés. 81.

MXLIII. M. Morus au même. Nouvelles. 82.

MXLIV. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Réponse à la lettre 1042. 84.

MXLV. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Il désire un accord avec l'Angleterre, par l'entremise de la France. 85.

MXLVI. M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Les États de Hollande semblent incliner vers la France. 87.

MXLVII. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Attitude menaçante du Duc de Lorraine. 89.

MXLVIII. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Nouvelles diverses. 90.

MXLIX. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Il se réjouit de la pacification de la France. 93.

ML. Le même au même. Décès du pensionnaire Pauw. 94.

MLI. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Nouvelles. 95.

MLII. Le même au même. Nouvelles. 97.

MLIII. Le même au même. Nouvelles. 99.

MLIV. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Il désire un bon concert avec la France. 100.

MLV. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Nouvelles. 101.

MLVI. M. de Sommelsdyck au même. Nouvelles. 102.

MLVII. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La France est disposée à s'entremettre pour réconcilier l'Angleterre et les Provinces-Unies. 103.

MLVIII. Le même au même. Même sujet. 105.

MLIX. Le même au même. L'insolence des Anglois ramènera les Provinces-Unies à la France. 107.

MLX. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Réponse à la lettre 1057. 108.

MLXI. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau. Pacification de la France. 109.

MLXII. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Réponse à la lettre 1059. 111.

MLXIII. M. Gentillot à M. Servien. Menées de la province de Hollande. 112.

LETTRE. Page.

MLXIV. M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Manoeuvres de l'Espagne en Angleterre. 114.

MLXV. M. Silhon au Cardinal Mazarin. Dangers d'une union entre les Provinces-Unies et l'Angleterre. 115.

MLXVI. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Il espère un renouvellement de l'ancienne amitié avec la France. 117.

N°. MLXVIa. Instruction à M. Chanut. 118.

1654.

MLXVII. M. Chanut à M. de Brienne. Entretien avec la Princesse-douairière. 121.

MLXVIII. Le même au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La France désire être comprise dans la paix avec l'Angleterre. 122.

MLXIX. Le même au Cardinal Mazarin. Il n'ose faire des offres pécuniaires à M. de Beverningh. 124.

MLXX. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Réponse à la lettre 1068. 125.

MLXXI. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Bonnes dispositions de la Frise et de Groningue envers la France. 127.

MLXXII. M. Chanut au Cardinal Mazarin. Le parti dominant ne veut pas s'allier avec la France contre l'Angleterre. 128.

MLXXIII. Le même au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La République veut faire la paix avec l'Angleterre sans la France. 130.

MLXXIV. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Il regrette l'opposition de la province de Hollande à la France. 131.

MLXXV. M. Chanut au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Réponse à la lettre 1074. 132.

MLXXVI. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Protestations de bonne volonté envers la France. 134.

MLXXVII. M. Chanut au Comte Guillaume-Fredéric de Nassau-Dietz. Nouvelles. 135.

MLXXVIII. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Réponse à la lettre 1077. 136.

MLXXIX. M. Chanut à M. de Brienne. Motifs pour la

LETTRE. Page.

France de désirer la paix entre l'Angleterre et les Provinces-Unies. 138.

MLXXX. Le même au Cardinal Mazarin. Situation critique des Provinces-Unies. 140.

MLXXXI. Le même à M. de Brienne. Même sujet. 141.

MLXXXII. Le même au même. Prépotence de la Hollande; projets du Comte Guillaume-Frédéric. 144.

N°. MLXXXII[a]. Instruction pour M. Chanut. 146.

MLXXXIII. M. Chanut à M. de Brienne. Desseins audacieux du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. 147.

MLXXXIV. Le même au même. Esprit violent du parti antistadhoudérien. 149.

MLXXXV. [Le Cardinal Mazarin] à M. Chanut. Il faut tâcher de rétablir l'union dans la République. 151.

MLXXXVI. ... à ... Conduite répréhensible de la Hollande, traitant séparément avec l'Angleterre. 152.

MLXXXVII. M. Chanut à M. de Brienne. La Hollande maîtrise les autres Provinces. 153.

MLXXXVIII. Le même au même. Projets du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. 154.

1655.

MLXXXIX. Le Cardinal Mazarin à M. Chanut. Il faut se servir des ministres calvinistes contre le parti dominant. 156.

MXC. Le même au même. L'alliance avec la France seroit utile à la République. 157.

MXCI. M. Chanut à M. de Brienne. Sur la possibilité de se servir des ministres calvinistes. 158.

MXCII. Le même au même. Même sujet. 158.

MXCIII. Le même au même. Mécontentement en Flandre. 159.

MXCIV. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Disputes dans les Ommelanden. 160.

MXCV. ... à M. Chanut. La Hollande craint la diminution de l'autorité de Cromwell. 161.

MXCVI. M. Chanut à M. de Brienne. Opposition au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau; massacre des Vaudois. 162.

MXCVII. Le même au Cardinal Mazarin. Les Provinces-Unies n'inclinent nullement à fomenter des troubles dans les Pays-Bas espagnols. 163.

LETTRE. Page.

1656.

MXCVIII. M. de Courtin au Cardinal Mazarin. La Hollande répugne à une alliance avec la France. 167.
MXCIX. Le même au même. Les États de Hollande menacés par Cromwell. 167.

1657.

N°. MXCIXa. Instruction à M. de Thou. 168.
MC. M. de Thou au Cardinal Mazarin. Puissance du parti d'Espagne. 176.
MCI. M. de Sommelsdyck au même. Compliments. 178.
MCII. M. le Chancelier Séguier à M. de Brienne. Plaintes contre l'Ambassadeur de la République, célébrant le culte réformé dans sa maison. 179.
MCIII. M. de Thou à M. de Brienne. Entretien avec la Princesse douairière d'Orange. 180.

1658.

MCIV. Marie Princesse d'Orange au Cardinal Mazarin. Elle lui recommande les intérêts de son fils. 181.
MCV. Amélie Princesse d'Orange au Cardinal Mazarin. Même sujet. 182.
MCVI. M. de Thou au Cardinal Mazarin. Nouvelles. 183.
MCVII. Le même au même. Affaires d'Orange. 184.

1659.

MCVIII. Le même à [M. de Brienne]. Différends entre les Princesses d'Orange. 186.
MCIX. Le même à M. de Brienne. Insolence des ministres wallons. 188.

1660.

MCX. Le même au Cardinal Mazarin. Même sujet. 190.
MCXI. Le même au même. M. de Sommelsdyck ennemi passionné des Arminiens. 192.
MCXII. Le même à M. de Brienne. Affaires de la Principauté d'Orange. 193.

LETTRE. Page.

MCXIII. Le même au Cardinal Mazarin. Restauration en Angleterre. 196.

MCXIV. Le même à... Le parti dominant se défie du Roi d'Angleterre. 199.

MCXV. Le même à M. de Brienne. Entretiens avec M. de Buat et avec la Princesse Royale. 201.

MCXVI. Le même au Cardinal Mazarin. Il faut se concilier le jeune Prince. 204.

MCXVII. Le même à... Éducation du Prince d'Orange. 205.

MCXVIII. Le même à M. de Brienne. Différends entre les Princesses d'Orange. 206.

1661.

MCXIX. M. Wicquefort à [M. de Brienne]. Le Roi d'Angleterre nuit au jeune Prince, en voulant trop le servir. 208.

N°. MCXIX[a]. Mémoire de M. Brasset relatif aux Provinces-Unies. 210.

MCXX. La Princesse-douairière d'Orange à M. de Zuylichem. Elle se plaint des hauteurs de la Cour de France. 213.

MCXXI. M. de Thou à M. d'Estrades. La réconciliation avec la Princesse d'Orange est désirable. 214.

1662.

MCXXII. Wicquefort à... Éducation du Prince d'Orange. 215.

MCXXIII. M. de Sommelsdyck à M. de Zuylichem. Nouvelles. 216.

MCXXIV. Le même au même. Périls du côté de la France. 217.

MCXXV. Le même au même. Négociation avec la France. 219.

MCXXVI. Le même au même. Desseins de la France sur les Pays-Bas. 220.

MCXXVII. Le même au même. Négociation avec la France. 221.

MCXXVIII. Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. de Zuylichem. On doit se garder d'irriter la France. 222.

MCXXIX. M. de Sommelsdyck à M. de Zuylichem. Difficultés avec l'Angleterre; la France convoite les Pays-Bas. 223.

MCXXX. M. de Zuylichem à... On exige à tort que le Gouverneur d'Orange soit catholique. 225.

LETTRE. Page.

N°. MCXXXa. Mémoire pour le Comte d'Estrades, ambassadeur en Hollande. 226.

1663.

MCXXXI. D'Estrades au Roi de France. Entretien avec la Princesse d'Orange. 231.

MCXXXII. D'Estrades à... Bonnes dispositions de M. de Witt envers la France. 234.

MCXXXIII. Wicquefort à... Éducation du Prince d'Orange. 235.

1664.

MCXXXIV. D'Estrades au Roi. Opposition naissante contre M. de Witt. 236.

MCXXXV. M. de Zuylichem à... Il insiste sur une disposition favorable du Roi de France. 236.

1670.

MCXXXVI. Guillaume III, Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Entrée au Conseil d'État. 246.

1672.

MCXXXVII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Félicitations. 246.

MCXXXVIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1137. 247.

MCXXXIX. La Princesse douairière d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet. 247.

MCXL. Le Prince d'Orange au même. Ordres militaires. 248.

MCXLI. Le Prince Henri-Casimir II de Nassau-Dietz aux États de la Frise. Il offre ses services militaires. 249.

MCXLII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Il est dans un grand dénuement de toutes choses à Muiden. 251.

MCXLIII. Le même au même. Nouvelles militaires. 251.

MCXLIV. Le même au même. Même sujet. 253.

MCXLV. Le même au même. Inutilité de la cavalerie, par la coupure des digues. 254.

LETTRE. Page.

MCXLVI. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1144. 255.

MCXLVII. Le même au même. Il ne faut pas tenir compte des ordres d'une Province particulière. 255.

MCXLVIII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires. 256.

MCXLIX. Le même au même. A Amsterdam on commence à apprécier l'importance de Muiden. 257.

MCL. Le même au même. Le Prince d'Orange Stadhouder de Hollande. Nouvelles militaires. 259.

MCLI. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il désire sa cavalerie. 260.

MCLII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la précédente. 260.

MCLIII. Le même au même. Nouvelles militaires. 261.

MCLIV. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Ordres militaires. 262.

MCLV. La Princesse douairière d'Orange au même. Remerciments de l'intérêt qu'il prend à l'élévation du Prince d'Orange au stadhoudérat. 263.

MCLVI. La Comtesse de Dona au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet. 264.

MCLVII. Le Prince d'Orange au Conseiller-Pensionnaire Fagel. Évasion de Montbas. 265.

MCLVIII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Perte du château de Cronenbourg. 266.

MCLIX. Le même au même. Il s'attend à être attaqué. 268.

MCLX. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il l'avertit que les ennemis méditent une attaque. 269.

MCLXI. Le Rhingrave au même. Arrivée du Prince d'Orange à Amsterdam. 270.

MCLXII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Rhingrave. Réponse à la lettre précédente. 271.

MCLXIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il désire une entrevue. 272.

MCLXIV. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires. 272.

MCLXV. Le même au même. Nouvelles militaires. 274.

MCLXVI. Le même au même. Même sujet. 274.

MCLXVII. Le Prince d'Orange au Rhingrave. Avertissement militaire. 275.

LETTRE. Page.

MCLXVIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Le Comte de Waldeck ne peut se rendre à Muiden. 276.

MCLXIX. Le même au même. Ordre militaire. 276.

MCLXX. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles de Naerden. 277.

MCLXXI. Le même au même. Entreprise projetée contre Naerden. 278.

MCLXXII. Le même au même. Il désire un officier-général pour l'assister. 279.

MCLXXIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1171. 281.

MCLXXIV. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre 1173. 281.

MCLXXV. Le même au même. Attaque d'Ankeveen. 282.

MCLXXVI. Le même au même. Même sujet. 283.

MCLXXVII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il a résolu d'attaquer Woerden. 285.

MCLXXVIII. Le même au même. Ordre militaire. 285.

MCLXXIX. Le même au même. Conseil de guerre à Gouda. 286.

MCLXXX. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires. 286.

MCLXXXI. Le même au même. Intelligences des ennemis. 287.

MCLXXXII. Le même au même. Il désire des renforts. 288.

MCLXXXIII. Le même au même. Il demande que le magistrat d'Amsterdam soit autorisé à lui fournir des objets nécessaires pour les fortifications. 289.

MCLXXXIV. Le même au même. Désordres des soldats. 290.

MCLXXXV. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Ordres militaires. 291.

MCLXXXVI. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Expédition projetée contre Campen. 292.

MCLXXXVII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Départ pour l'expédition contre 294.
Charleroi. 294.

MCLXXXVIII. Le même au même. Il lui renvoye des troupes. 294.

MCLXXXIX. Le même au même. Il désire de ses nouvelles. 295.

MCXC. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Expédition manquée de M. de Luxembourg contre la Haye. 296.

LETRRE. Page.

1673.

MCXCI. Le même au même. Même sujet. 297.
MCXCII. Le même au même. Impossibilité de loger de la cavalerie. 298.
MCXCIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1191. 299.
MCXCIV. Le Prine Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. L'ennemi médite une attaque. 299.
MCXCV. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1192. 300.
MCXCVI. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. On ne sauroit surprendre Naerden. 301.
MCXCVII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1194. 302.
MCXCVIII. Le même au même. On prétend que Muiden sera attaqué. 303.
MCXCIX. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. On ne peut s'emparer de Naerden par surprise. 303.
MCC. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la Lettre 1197. 306.
MCCI. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre 1190; nouvelles. 307.
MCCII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Apparemment Muiden sera attaqué. 308.
MCCIII. Le même au même. L'ennemi médite une entreprise. 309.
MCCIV. Le même au même. Même sujet. 309.
MCCV. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Coupable négligence des officiers. 310.
MCCVI. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Ordres militaires. 311.
MCCVII. Le même au même. Il le prie de se rendre à la Haye. 312.
MCCVIII. Le même au même. Urgence de faire travailler aux fortifications. 312.
MCCIX. Le même au même. Entreprise manquée contre Harderwyk. 313.
MCCX. Le même au même. Il le prie de correspondre avec l'Électeur de Brandebourg. 313.
MCCXI. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Arrivée en Frise. 314.

LETTRE. Page.

MCCXII. Le même au même. Disputes et jalousies entre les États de Frise et ceux de Groningue. 315.

MCCXIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il doit se maintenir dans le commandement militaire de la province de Groningue. 316.

MCCXIV. Le même au même. Il lui envoye le marquis de Monpouillan. 317.

MCCXV. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Il est résolu de défendre le pays à toute extrémité. 317.

MCCXVI. Le même au même. Demande d'ammunition. 318.

MCCXVII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre précédente. 319.

MCCXVIII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires. 319.

MCCXIX. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet. 321.

MCCXX. Le même au même. Il le prie de lui envoyer deux régiments d'infanterie et trois de cavalerie. 321.

MCCXXI. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre précédente; c'est mettre la Frise en péril. 323.

MCCXXII. Le même au même. Les États-députés de la Frise s'opposent à ses ordres pour inonder le pays. 325.

MCCXXIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la précédente. 326.

MCCXXIV. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réplique. 327.

MCCXXV. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il le félicite de ses succès. 329.

MCCXXVI. Le même au même. Il le prie de lui envoyer une partie de ses troupes. 329.

MCCXXVII. Le même au même. Il approuve une entreprise contre Swartsluis. 330.

MCCXXVIII. Le même au même. Il insiste sur l'envoi de cavalerie. 331.

MCCXXIX. Le même au même. On doit secourir Coeverden. 332.

MCCXXX. Le même au même. Il insiste de nouveau sur l'envoi de cavalerie. 332.

MCCXXXI. Le même au même. Nouvelles. 333.

MCCXXXII. Le même au même. Entreprise contre la Gueldre. 333.

LETTRE. Page.

MCCXXXIII. Le même au même. Il le conjure de faire à temps inonder le pays. 334.

MCCXXXIV. Le même au même. Même sujet. 335.

MCCXXXV. Le même au lieutenant-général Rabenhaupt. Ordre militaire. 335.

MCCXXXVI. Le même au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet. 336.

MCCXXXVII. Le même à M. Maghwitz. Même sujet. 337.

MCCXXXVIII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. On ne sauroit dégarnir la Frise de troupes, sans la mettre en péril. 337.

MCCXXXIX. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Instances pour l'envoi de troupes. 339.

MCCXL. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre 1239. 340.

MCCXLI. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il faut absolument envoyer les troupes. 341.

MCCXLII. Le même au même. Dessein sur Swartsluis. 342.

MCCXLIII. Le même au même. Ordre positif d'envoyer les troupes au plutôt. 342.

MCCXLIV. Le même au même. Prise de Naerden. 343.

MCCXLV. Le même au même. Il le prie de se concerter avec le comte de Waldeck et M. Rabenhaupt. 344.

MCCXLVI. Le même au même. Même sujet. 344.

MCCXLVII. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Sa mauvaise santé le force de retourner à la Haye. 345.

MCCXLVIII. Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il le remercie de ses nombreux services. 346.

1675.

MCCXLIX. H. Coventry au Prince d'Orange. Offres de service. 346.

1677.

MCCL. Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen à M. de Bentinck. Embellissements de sa campagne à Clèves. 347.

LETTRE. Page.

MCCLI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il se réjouit de sa résolution de venir en Angleterre. 348.

MCCLII. Le Conseiller-Pensionnaire Fagel au Prince d'Orange. Affaires de Groningue et d'Emden. 348.

MCCLIII. Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Le Prince retenu en Angleterre par des vents contraires. 351.

MCCLIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 352.

MCCLV. Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Même sujet. 352.

MCCLVI. Lord Danby au Prince d'Orange. Le Duc d'York très-animé contre la France. 353.

MCCLVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Compliments. 354.

MCCLVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il espère qu'il aura eu une heureuse traversée. 355.

MCCLIX. Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Il n'est pas satisfait de la réponse du Roi de France à Lord Feversham. 356.

MCCLX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Départ de M. Montagu pour la France. 356.

MCCLXI. Lord Danby au Prince d'Orange. Le Roi est dans des dispositions très-énergiques à l'égard de la France. 357.

MCCLXII. Sir William Temple au Prince d'Orange. Le Duc d'York aussi veut résister à la France. 359.

1678.

MCCLXIII. Sir W. Temple au Prince d'Orange. Traité entre l'Angleterre et les États-Généraux. 361.

MCCLXIV. Le Conseiller-Pensionnaire Fagel au Prince d'Orange. Le traité avec l'Angleterre en suspens par les députés d'Amsterdam. 362.

MCCLXV. M. Godolphin au Prince d'Orange. Arrangements financiers. 365.

MCCLXVI. La Princesse d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Compliments. 365.

MCCLXVII. La Duchesse d'York au Prince d'Orange. Compliments. 366.

MCCLXVIII. Le Prince d'Orange au Prince Henri-Casimir II de Nassau-Dietz. Il désire vivre avec lui en bon accord. 367.

MCCLXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Prorogation du Parlement. 367.

LETTRE. Page.

1679.

MCCLXX. M. M. Boreel et van Weede, envoyés en France, au Prince d'Orange. Entretien avec M. de Louvois. 368.

MCCLXXI. Sir W. Temple au Prince d'Orange. Il veut se retirer des affaires. Gravité des circonstances. 372.

MCCLXXII. M. Godolphin au Prince d'Orange. Le Duc d'York et même le Roi avoient conçu de la défiance envers le Prince. 373.

1680.

MCCLXXIII. M. Godolphin au Prince d'Orange. Le Roi redoute extrêmement une alliance des États-Généraux avec la France. 374.

MCCLXXIV. Sir W. Temple au Prince d'Orange. La prorogation du Parlement semble difficile à concilier avec les apparences d'une attitude plus énergique envers la France. 375.

MCCLXXV. Sir W. Temple au Prince d'Orange. Le Roi résolu de soutenir les États-Généraux contre la France; chances d'un renouvellement de la Triple Alliance. 377.

MCCLXXVI. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le bon accord du Prince avec le Roi est extrêmement désirable. 379.

MCCLXXVII. Sir W. Temple au Prince d'Orange. Le Roi incline à entrer dans une alliance contre la France. 380.

MCCLXXVIII. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Même sujet. 381.

MCCLXXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Duc rappelé à Londres. 382.

MCCLXXX. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi convaincu qu'on doit sauvegarder la Flandre. 383.

MCCLXXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrivée à Londres. 383.

MCCLXXXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nécessité d'une alliance du Roi avec les États-Généraux. 384.

MCCLXXXIII. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi et le Duc d'York persistent dans leurs bonnes résolutions. 384.

MCCLXXXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Salutations. 385.

LETTRE. Page.

MCCLXXXV. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Les affaires s'améliorent. 385.

MCCLXXXVI. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi et le Prince doivent rester unis. 386.

MCCLXXXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi peut se maintenir sans subsides du Parlement. 387.

MCCLXXXVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il s'inquiète au sujet de la Princesse. 387.

MCCLXXXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Intrigues de Lord Shaftsbury. 388.

MCCXC. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 388.

MCCXCI. M. Godolphin au Prince d'Orange. Bruits d'un complot en Irlande; le Roi disposé à s'allier avec l'Espagne et l'Empereur. 389.

MCCXCII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. La prorogation du Parlement fort courte. 391.

MCCXCIII. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Excellentes dispositions du Roi. 391.

MCCXCIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Rumeurs touchant le Duc de Monmouth. 392.

MCCXCV. M. Hyde au Prince d'Orange. Il regrette le départ de M. de Bourguemaine. 394.

MCCXCVI. Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Recommandation. 395.

MCCXCVII. Lord Sunderland au Prince d'Orange. M. de Bourguemaine se rendra à la Haye. 396.

MCCXCVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Illégitimité du Duc de Monmouth. 396.

MCCXCIX. M. Godolphin au Prince d'Orange. Placement de fonds en Angleterre. 397.

MCCC. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Insolence des François en Flandre. 398.

MCCCI. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Même sujet; le Roi bien disposé. 399.

MCCCII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Indisposition du Roi; affaires de Tanger. 400.

MCCCIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaires de Tanger. 401.

MCCCIV. M. Godolphin au Prince d'Orange. Arrangements financiers. 402.

MCCCV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Envoi de renforts à Tanger. 403.

LETTRE. Page.

MCCCVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles défavorables de Tanger. 403.

MCCCVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Condamnation de Fitzharris. 405.

MCCCVIII. M. Godolphin au Prince d'Orange. Arrangements financiers. 405.

MCCCIX. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Signature du traité avec l'Espagne. 407.

MCCCX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaires de Tanger. 407.

MCCCXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Pétitions des mécontents. 408.

MCCCXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Menées de Lord Shaftsbury. 409.

MCCCXIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 409.

MCCCXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Insolence des factieux à Londres. 410.

MCCCXV. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Acte demandé aux États-Généraux à l'occasion du traité avec l'Espagne. 411.

MCCCXVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Entrée en campagne de l'Empereur du Maroc. 411.

MCCCXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Sa fille Isabelle dangereusement malade. 412.

MCCCXVIII. Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Recommandation de Lord Dunbarton. 413.

MCCCXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 413.

MCCCXX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 414.

MCCCXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Parlement va être convoqué pour octobre. 415.

MCCCXXII. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi désire que M. van Leeuwen retourne comme ambassadeur. 415.

MCCCXXIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 416.

MCCCXXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 416.

MCCCXXV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il est question d'accuser le Duc devant le Parlement. 417.

CCCXXVI. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Duc de Monmouth froidement accueilli à Exeter et ailleurs. 418.

MCCCXXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 418.

LETTRE. Page.

MCCCXXVIII. Le Duc d'Albemarle au Prince d'Orange. Il desire le commandement de la Brigade angloise. 419.

MCCCXXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. On se prépare à attaquer le Duc devant le Parlement. 420.

MCCCXXX. Le Duc d'York à la Princesse d'Orange. Passage du Duc de Monmouth à Oxford. 421.

MCCCXXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi disposé à soutenir le Duc contre ses ennemis. 421.

MCCCXXXII. M. Sidney au Prince d'Orange. Il faut absolument que le Roi préfère aux intérêts du d'York ceux de la Nation. 422.

MCCCXXXIII. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Il recommande M. Sidney pour être chef de la Brigade angloise. 425.

MCCCXXXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. En abandonnant le Duc, le Roi prépareroit sa propre ruine. 426.

MCCCXXXV. M. Godolphin au Prince d'Orange. L'union du Roi et du Parlement est une question d'intérêt général. 427.

MCCCXXXVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il est forcé de se rendre en Écosse. 427.

MCCCXXXVII. La Duc d'York au Prince d'Orange. Les concessions du Roi aménceront la ruine de la Monarchie. 428.

MCCCXXXVIII. Sir W. Temple au Prince d'Orange. Tout dépend de la conduite du Parlement. 429.

MCCCXXXIX. M. Sidney au Prince d'Orange. L'exclusion du Duc d'York sera demandée par le Parlement. 430.

MCCCXL. M. Sidney au Prince d'Orange. Départ du Duc d'York pour l'Écosse. 431.

MCCCXLI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrivée en Écosse. 432.

MCCCXLII. Sir W. Temple au Prince d'Orange. Mr. Sidney seroit un excellent chef de la Brigade angloise. 433.

MCCCXLIII. M. van Leyden de Leeuwen au Prince d'Orange. Il désire savoir comment agir touchant l'exclusion du Duc d'York. 434.

MCCCXLIV. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Situation critique. 435.

MCCCXLV. M. Godolphin au Prince d'Orange. Il lui conseille de venir en Angleterre. 436.

LETTRE. Page.

MCCCXLVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il se plaint de l'audace du Parlement. 437.

MCCCXLVII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le bill d'exclusion a passé dans la Chambre des Communes. 437.

MCCCXLVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Danger de la monarchie. 438.

MCCCXLIX. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Bill d'exclusion rejeté par la Chambre des Lords. 439.

MCCCL. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Irritation de la Chambre des Communes. 439.

MCCCLI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Trahison de Lord Sunderland. 440.

MCCCLII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Dangers pour la Chrétienté. 441.

MCCCLIII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles. 442.

MCCCLIV. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Situation de plus en plus périlleuse. 442.

MCCCLV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Acharnement de ses ennemis. 443.

MCCCLVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 444.

MCCCLVII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Procès de Lord Stafford. 444.

MCCCLVIII. Sir W. Temple au Prince d'Orange. Conseils. 445.

MCCCLIX. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Procès de Lord Stafford. 449.

MCCCLX. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi disposé à toutes les concessions compatibles avec les droits de la couronne. 450.

MCCCLXI. M. de Leiden de Leeuwen au Prince d'Orange. Entretien avec le Roi. 451.

MCCCLXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il n'ajoute pas foi aux bruits sur ses relations avec le Duc de Monmouth. 457.

MCCCLXIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. On vise à changer la Monarchie en République. 457.

MCCCLXIV. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles. 458.

MCCCLXV. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nulle apparence de conciliation entre les partis. 459.

MCCCLXVI. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles. 460.

MCCCLXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il n'a pas le moindre soupçon qu'il ait des intelligences avec le Duc de Monmouth. 460.

LETTRE. Page.

MCCCLXVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi et lui ne doutent pas que la démarche des États-Généraux à l'appui du Bill d'exclusion n'ait été faite sans son aveu. 461.

MCCCLXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Audace du parti le plus avancé dans le Parlement. 462.

MCCCLXX. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi disposé à soutenir les États-Généraux contre la France. 463.

MCCCLXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. La prorogation du Parlement fortifiera le gouvernement du Roi. 464.

MCCCLXXII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi résolu à maintenir les prérogatives de la Couronne. 465.

MCCCLXXIII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles. 466.

1681.

MCCCLXXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. On vise à une République. 467.

MCCCLXXV. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Animosité croissante. 467.

MCCCLXXVI. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Prorogation du Parlement. 468.

MCCCLXXVII. Lord Halifax au Prince d'Orange. Il craint, pour la politique à suivre contre la France, les suites de la désunion entre le Roi et le Parlement. 469.

MCCCLXXVIII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles. 470.

MCCCLXXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Parlement mérite d'être dissous. 471.

MCCCLXXX. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Dissolution du Parlement. 472.

MCCCLXXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. La dissolution du Parlement aura une bonne influence. 472.

MCCCLXXXII. M. Godolphin au Prince d'Orange. Facheuse situation. 473.

MCCCLXXXIII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi résolu à maintenir les loix du pays. 474.

MCCCLXXXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. La dissolution étoit nécessaire pour le salut de la monarchie. 475.

LETTRE. Page.

MCCCLXXXV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il n'attend rien de bon du nouveau Parlement. 476.

MCCCLXXXVI. Le Prince d'Orange au Prince Henri-Casimir de Nassau-Dietz. Plaintes contre un député de la Frise aux États-Généraux. 476.

MCCCLXXXVII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles. 478.

MCCCLXXXVIII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi bien disposé envers le Parlement. 478.

MCCCLXXXIX. Lord Hyde au Prince d'Orange. Dangers du bill d'exclusion. 479.

MCCCXC. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Un bill, soit d'exclusion, soit de limitation des droits de la couronne, sera la perte de la Monarchie. 481.

MCCCXCI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 483.

MCCCXCII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Décès de sa fille. 483.

MCCCXCIII. Lord Hyde au Prince d'Orange. Le Prince ne doit pas songer à un bill d'exclusion. 484.

MCCCXCIV. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Lenteur et inertie des Alliés. 485.

MCCCXCV. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il désire lui donner un régiment. 486.

MCCCXCVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il lui écrira par M. Villattes. 487.

MCCCXCVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il faudra choisir entre l'autorité du Roi et celle du Parlement. 487.

MCCCXCVIII. Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Outrecuidance du Parlement. 488.

MCCCXCIX. Lord Hyde au Prince d'Orange. Motifs de la dissolution du Parlement. 490.

MCD. Lord Conway au Prince d'Orange. Même sujet. 491.

MCDI. Le Prince d'Orange à M. Hyde. Réponse à la lettre 1393. 493.

MCDII. Lord Hyde au Prince d'Orange. Réponse à la lettre 1401. 494.

MCDIII. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Dissolution du Parlement. 495.

MCDIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il falloit absolument dissoudre le Parlement. 495.

LETTRE. Page.

MCDV. Lord Hyde au Prince d'Orange. Procès de Fitzharris. 496.

MCDVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaires de chasse. 497.

MCDVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 498.

MCDVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Dépositions de Fitzharris. 499.

MCDIX. Lord Hyde au Prince d'Orange. Différend de l'Électeur de Brandebourg avec les États-Généraux; représentations du Roi au Roi de France. 500.

MCDX. Lord Conway au Prince d'Orange. La dissolution du Parlement a affermi le pouvoir du Roi. 501.

MCDXI. Lord Hyde au Prince d'Orange. Rappel de Mr. Sidney. 502.

MCDXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Procès de Fitzharris. 503.

MCDXIII. Lord Hyde au Prince d'Orange. Le Roi très-mécontent des voies de fait du Roi de France; Mr. Skelton envoyé à la Haye. 503.

MCDXIV. Lord Hyde au Prince d'Orange. Il l'exhorte à prendre en bonne part la nomination de M. Skelton. 506.

MCDXV. Lord Hyde au Prince d'Orange. Le Roi n'est pas en état de se prononcer plus énergiquement contre les François; importance d'un bon accord entre le Prince et lui. 507.

MCDXVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il espère qu'il révoquera la nomination de M. Sidney. 509.

MCDXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires en bon état. 510.

MCDXVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Départ du Prince pour l'Angleterre. 511.

MCDXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires ne vont pas aussi mal que le Prince se l' imagine. 512.

MCDXX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires intérieures s'améliorent journellement. 513.

MCDXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il espère congédier sous peu le Parlement d'Écosse. 514.

MCDXXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 514.

MCDXXIII. M. van Beuningen au Prince d'Orange. Projet de Ligue défensive contre Louis XIV. 515.

LETTRE. Page.

MCDXXIV. M. van Beuningen au Prince d'Orange. Menées du Comte d'Avaux, afin de prévenir une Ligue défensive contre la France. 517.

MCDXXV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Gouvernement raffermi en Écosse. 520.

MCDXXVI. Lord Hyde au Prince d'Orange. Mémoire présenté par Lord Halifax et l'Ambassadeur des États-Généraux à Paris, au Roi de France. 521.

MCDXXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 522.

MCDXXVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Parlement d'Écosse vient de se séparer. 522.

MCDXXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Edinbourg tranquille. 523.

MCDXXX. Lord Halifax au Prince d'Orange. Progrès menaçants de la France. 524.

MCDXXXI. M. Conway au Prince d'Orange. Le Roi vient de nommer un Envoyé à la Haye, sous l'agrément du Prince. 525.

MCDXXXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi de France maître de Strasbourg et de Cazal. 525.

MCDXXXIII. Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Prince se laisse trop aller au désespoir. 526.

MCDXXXIV. Lord Hyde au Prince d'Orange. Le danger de la Chrétienté est grand. 527.

MCDXXXV. Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Prince doit se garder de désespérer de l'Angleterre. 528.

MCDXXXVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Progrès des François en Flandre. 529.

MCDXXXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 530.

MCDXXXVIII. Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Roi très-bien disposé à résister aux envahissements de la France. 530.

MCDXXXIX. Lord Hyde au Prince d'Orange. Même sujet. 531.

MCDXL. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. Arrestation du Comte d'Argyle. 532.

MCDXLI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 533.

MCDXLII. Lord Halifax au Prince d'Orange. Il faut encourager le Roi dans ses bonnes dispositions. 534.

MCDXLIII. Lord Hyde au Prince d'Orange. On sent la nécessité d'efforts réunis contre la France. 535.

MCDXLIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaire de Lord Shaftsbury. 537.

LETTRE. Page.

MCDXLV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 537.

MCDXLVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Évasion du Comte d'Argyle. 533.

1682.

MCDXLVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 539.

MCDXLVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 539.

MCDXLIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Tempêtes. 540.

MCDL. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 541.

MCDLI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandations. 541.

MCDLII. La Duc d'York au Prince d'Orange. Luxembourg menacé. 542.

MCDLIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 543.

MCDLIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il seroit dangereux de convoquer un Parlement. 543.

MCDLV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. La paix dépend en grande partie du Prince et du Roi. 544.

MCDLVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les François se sont retirés de devant Luxembourg. 545.

MCDLVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 545.

MCDLVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Raffermissement de l'autorité du Roi. 546.

MCDLIX. Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Roi, par son attitude envers la France, mérite les éloges de ses Alliés. 547.

MCDLX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 548.

MCDLXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il va se rendre en Écosse. 549.

MCDLXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 549.

MCDLXIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrivée en Écosse; naufrage. 550.

MCDLXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Indisposition du Roi. 551.

MCDLXV. Lord Halifax au Prince d'Orange. Nécessité d'une bonne entente entre le Prince et le Roi. 552.

MCDLXVI. Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Roi est très-disposé à lui rendre service. 553.

MCDLXVII. Lord Halifax au Prince d'Orange. Recommandation; on est bien disposé en Angleterre à résister à la France. 554.

LETTRE. Page.

MCDLXVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires marchent bien. 555.

MCDLXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Élection des Shérifs à Londres. 555.

MCDLXX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 556.

MCDLXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Élection des Shérifs. 556.

MCDLXXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 557.

MCDLXXIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 558.

MCDLXXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Lord Sunderland rentré dans les bonnes grâces du Roi. 558.

MCDLXXV. Lord Sunderland au Prince d'Orange. Il se loue de la bienveillance du Roi et du Duc d'York. 559.

MCDLXXVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 560.

MCDLXXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. La Duchesse vient d'accoucher d'une fille. 560.

MCDLXXVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaire de la Principauté d'Orange. 561.

MCDLXXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 561.

MCDLXXX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaire de la Principauté d'Orange. 562.

MCDLXXXI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 562.

MCDLXXXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 563.

MCDLXXXIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet. 564.

MCDLXXXIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Mort de la Princesse Charlotte. 564.

1683.

MCDLXXXV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Demande en grâce pour un officier condamné à mort. 565.

MCDLXXXVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 566.

MCDLXXXVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 566.

MCDLXXXVIII. Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Il regrette que le Prince n'ait pas engagé l'Espagne à se soumettre à un arbitrage. 567.

MCDLXXXIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Amusements de chasse. 568.

MCDXC. Le Prince d'Orange au Roi d'Angleterre. Réponse à la lettre 1488. 568.

LETTRE. Page.

MCDXCI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 571.

MCDXCII. Le Prince d'Orange au Conseiller-Pensionnaire Fagel. Il est indigné du projet de M. van Beuningen de traiter alliance avec la France. 572.

MCDXCIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il prévoit la guerre entre les Chrétiens et contre les Turcs. 573.

MCDXCIV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Attitude menaçante des Whigs. 574.

MCDXCV. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Mariage entre la Princesse Anne et le Prince de Danemark. 575.

MCDXCVI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 575.

MCDXCVII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les Espagnols auroient dû se soumettre à un arbitrage. 576.

MCDXCVIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation. 576.

MCDXCIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Suppression de la Charte de Londres. 577.

MD. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Conspiration contre le Roi et le Duc. 577.

MDI. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Suppression de chartes municipales; conspiration. 578.

MDII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrestations. 579.

MDIII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il désire qu'il soit bien avec le Roi. 580.

MDIV. Lord Hyde au Prince d'Orange. Il se rapporte à ce que M. Bentinck lui dira. 580.

MDV. Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Il regrette que le Prince ne veut pas la paix générale aux conditions offertes par la France. 581.

MDVI. Le Prince d'Orange au Roi d'Angleterre. Réponse à la lettre 1505. 582.

MDVII. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Félicitation à l'occasion de son mariage. 583.

1684.

MDVIII. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il l'exhorte à engager les États de la Frise à consentir aux levées. 584.

MDIX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il se réjouit de la probabilité de la paix. 585.

MDX. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles. 586.

LETTRE. Page.

MDXI. Le Duc d'York à la Princesse d'Orange. Il est fort mécontent de l'accueil fait par le Prince au Duc de Monmouth. 587.

MDXII. Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il aime à croire à ses bonnes intentions. 588.

1685.

MDXIII. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il le remercie de la part qu'il prend au décès de Charles II. 589.

MDXIV. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il désire être avec lui en bonne intelligence. 589.

MDXV. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Même sujet. 590.

MDXVI. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Félicitation. 590.

1686.

MDXVII. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Condoléance. 591.

1687.

MDXVIII. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Félicitation. 591.

1688.

MDXIX. Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il l'exhorte à engager les États de la Frise à le soutenir. 592.

MDXX. Le Prince d'Orange au Conseiller-Pensionnaire Fagel. Les vaisseaux de l'expédition d'Angleterre dissipés par la tempête. 592.

LETTRE DCCCCXC.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Remuements et intrigues à la Haye.

—

Monsieur. Parceque je ne doubte pas que le Sr André [1] ne tienne vostre Excell. bien advertie de ce qui ce passe en la Généralité, je me déchargeray de ce soing et ne vous informeray que du train et des occurrences en nostre assemblée [2] et des discours et manigences [3] qui se font hors d'icelle, et tout ce que je vous en puis dire depuis vostre départ est que, ayant appris, par le raport des députés qui ont esté envoyé en Zélande et à Utrecht, qu'ils avoient donné à ces provinces des amples asseurances qu'en attendant leur venue on ne changeroit ny ne toucheroit à rien, et qu'appréhendant que le project qu'on a minuté par des commissaires ne fust considéré comme une contravention, on a jugé nécessaire, pour prévenir tout ombrage, d'escrire en diligence à toutes les Provinces que ce qui s'estoit faict n'estoit qu'un esbauchement, sans aucun engagement, et qu'on demeuroit résolu de lesser [4] toutes les choses de la Généralité en leur entier, en laquelle clause réside leur exception et la réserve pour leur interprétation. Je croy qu'aujourdhuy ou demain nous aurons icy toutes les villes et, à la première ou seconde session, on voyra [5] ce qu'ils veulent faire, jusques au jour de la convocation des aultres provinces, par lesquelles il faudra que la nos-

[1] *député de la Frise aux États-Généraux.* [2] les États de Hollande.
[3] petites manoeuvres. [4] laisser. [5] verra.

tre soit remise dans les deues recognoissances pour la Maison qu'a fondé et formé cest Estat et laquelle, faulte de posséder présentement la première charge dans la milice, ne peult aussi par son moyen appuyer et faire valoir ses intérests; comme il vous auroit aultrement esté aysé si, par de mauvais offices et qui redondent asteure grandement au désadvantage de ceux qui les vous ont rendus, vous ne vous en trouviés frustré. Dès le lendemain de vostre dépardt, j'ay esté tout estonné d'apprendre que ceux-là mesme qui vous auroient conseillé vostre dépardt, publioient aussi que vous vous estiés retiré par appréhension, adjoustant qu'ils s'estonnoient de ce que j'estois retourné et osois demeurer en ce lieu, par où je vous avoue que je commence à suspecter de la finesse et de la malice ; la première pour vous escarter et faire ainsi mieux réussir la brigue de vostre compétiteur, et l'aultre pour me faire tant plus soupçonner et charger. Par l'appréhension qu'on vous a faict cognoistre pour la recherche des papiers de S. A., on a fort pressé le sieur de Schombarck pour, par le moyen des clefs qui luy ont esté confiées et son assistence, les enlever, mais sa prudence et fidélité a pris excuse qu'il ne le pouvoit faire sans le sceu et le consentement de la princesse Royale, de sorte que, m'estant venu consulter sur ce subject, on est tombé d'accord qu'accause qu'on n'y pourroit avoir accès sans le sceu du capitaine des gardes et que, pour éviter tout bruict, il vault mieux de différer encores pour quelque jours cest examen et attandre jusqu'à ce que la princesse Royale en personne y puisse vaquer, afin que, par sa présence, il y aye moins de soupçon, plus de facilité et de seureté. Et, pour vous davantage tirer de toute inquiétude, je vous faicts sçavoir qu'il n'y a qu'unne heure qu'on vient de m'asseurer qu'elle fera effort pour le faire au plustost, et que ce pendant je n'oublieray à y bien sérieusement recommender tout ce que vous y peult concerner, mais ne confiés, s'il vous plaist, ceci qu'à vous-mesme, car il vous sera aysé de juger pour combien de raisons il importe

que cela soit secreté. Faictes-moy aussi, s'il vous plaist, sçavoir si vous croyez que par ceste voye du Sr André je vous puis escrire à coeur ouvert, car selon cela je m'eslargiray ou me retiendray dans l'advenir, mais, en recognoissance de la promesse de vostre ferme bienveillance, tenez-vous aussi asseuré de tout ce que je vous ay protesté de mon costé; car je suis sans desdict, Monsieur,

de V. Exc. très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

De la Haye, ce 28 de novembre 1650.

A Son Excellence Monsieur le Conte Guillaume de Nassau, Gouverneur de la province de Frize à Leewarde.

LETTRE DCCCCXCI.

Le même au même. Chances en faveur du Comte.

Monsieur. A paine avois-je envoyé au Sr André celle que j'ay escript ce mattin à V. Exc., ou[1] ung de mes amis au gecommitteerde-raede m'est venu advertir d'une assez remarquable rencontre qu'il a eu ce mattin en leur conseil, où, unne lettre de la Généralité ayant esté addressée, leur petit secrétaire (que vous sçavés de quel esprit il est porté) luy dict incontinent: „Je sçay ce qu'elle porte et elle va tout affaict contre l'intention des Estats de Hollande, car ceux-cy ont voulu les provinces en corps, et par cette lettre on remet à leur volonté d'authoriser seulement, s'ils le trouvent bon, leurs députés ordinaires, par où vous debvés estre asseuré que l'élection du conte Guillaume, en qualité de lieutenant du capitaine-général, se pressera." Ensuitte de quoy il représenta aussi aulx aultres de ce corps qu'on ne pouvoit acquiescer à ceste convoquation, sans représenter en plaine assemblée en quoy elle contrarioit leur sommation; ce qui ayant esté faict, après

[1] *Belgicisme.* Naauwelijks had ik .. of.

avoir apparemment embouché ceux de leur concert, il a esté tout sur le champ résolu, après quelques reproches qu'on a faicts au Sr de Wimmenom [1], de faire nouvelle recharge et instances par lettres à toutes les Provinces, à ce qu'elles voulussent comparoistre icy au jour désigné, selon leur première requisition qu'ils ont faicte, en corps, en espérance que, par cabales et intrigues, ils y pourront mieux opérer à vostre exclusion, qu'asseurément ils ne prennent pas tant à coeur pour vostre personne que pour se destacher de la Maison, et d'aultant que ces gens, en descouvrant leur mauvais desseing, font aussi cognoistre ce qu'ils appréhendent le plus, et que par ceci je demeure de plus confirmé dans l'opinion de l'artifice, que je vous ay remarqué en ma précédente, pour vous esloignier, certes je croy que, pour le bien publicq et vostre advantage en particulier, vous debvés vous esvertuer en ceste occasion et, pour y agir avecq poids et de bonne façon, vous faire employer de la part de vostre province, comme chef de ceste commission. Pardonnez moy, si le despit de l'emportement de nos gens et la passion que j'ay pour la conservation du pouvoir et respect de vostre Maison me faict ingérer à vous donner des conseils, desquels vostre prudence et jugement usera comme bon luy semblera, et en tout cas recognoistra qu'ils procédent de celuy qui est franchement, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

De la Haye, ce 28 de novembre, au soir, 1650.

A Son Excellence Monsieur le Conte Guillaume de Nassau, Gouverneur de la Province de Frise à Leewarde.

1 Amelis van den Bouckhorst, *seigneur de Wimmenum, Président des États-Généraux* († 1669).

LETTRE DCCCCXCII.

Le même au même. Meme sujet.

De la Haye, ce 4 décembre 1650.

Monsieur. Ceux qui buttent au changement et à l'exclusion du respect et pouvoir de vostre Maison n'ont cessé toute ceste sepmaine, pour y engager tout le corps de ceste province, de presser la conversion du project en unne résolution, et hyer ils en seroient venus à bout, si les Nobles, ceux de Leyde, Schoonhove et Edam, n'y eussent apporté accroche, et j'use de ce terme, afin de vous faire cognoistre que cela ne va qu'à quelque dilay, sans qu'il y aye apparance que la fermeté de ceux qui font difficulté pourra surmonter la chaleur de ceux qui poussent ceste affaire, et cela pour les raisons que j'ay desjà alléguées à V. Exc. par mes précédentes, et, d'aultant qu'ils prennent ceci si fort à coeur, il semble que la ranceur[1] contre V. Exc. et moy tombe en unne espèce de tiédeur, car les plus effarouchés commencent, par discours mais hors de ceste matière, à se raprivoiser en mon endroict, et de plus mes amis qui les fréquentent me rapportent que non seulement ils se calment, mais que de plus ils n'ont jamais à beaucoup près esté tant esmeus, comme je demeure encores croyre[2] que par artifice on vous a voulu persuader; car il n'y a encores que cincq jours que, par main tierce et particularisant l'animosité de quelques villes, qu'on m'a voulu alarmer, qu'en tenant bon, selon que je vous avois déclaré mon intention, et par l'entremise de ces mesmes amis desquels je viens de vous parler, j'ay tout affaict trouvé cela faint et avancé pour me servir d'espouvantail de [cheveuière], par où je demeure tant plus insister à ce qu'en la sorte que je vous ay marqué, vous ne négligiés et au plustost de vous transporter icy, où je veux espérer que, selon les advis que j'ay des bonnes dispositions de la Zélande et de la Gueldre en vostre endroict, qu'aussi

[1] rancune. [2] *Belgicisme* ik blijf nog gelooven.

les aultres provinces par pareilles inclinations vous feront considérer tout aultrement par la Hollande qu'elle n'a faict jusques icy. Il ne se parle plus aussi de la recherche des papiers et il se discoure aussi que s'a esté la personne que cognoissez qui en a faict le plus de bruict, afin de s'en saisir et d'y chercher par où elle auroit peu nuire à ceux ausquels elle ne se peult encores empescher de dire qu'elle le garde bon. Je ne vous mande rien de dehors, parceque je sçay que vous y avés vos correspondances; aussi l'importance de ce qui présentement ce manie par-deçà, faict beaucoup rabattre de ces curiosités; c'est pourquoy je concluray par la repétition d'estre

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE DCCCCXCIII.

Le même au même. La nomination du Comte comme Gouverneur de Groningue le rendra suspect aux bien-intentionnés.

—

Monsieur. Dès hyer au matin toute la Haye fust remplie du bruict que ceux de Groninge auroient choisi vostre Exc. pour Gouverneur, mais parceque je remarquois que ceux qui sont désireux de choses nouvelles, non seulement par là n'oublioient rien de ce que vous pouvoit faire recognoistre intéressé et ambitieux, mais se servoient aussi de cest exemple, pour tant plus haster la réformation qu'ils avoient minutée pour le particulier de ceste province, je vous avoue que, croyant ceci supposé, j'y contredis aussi tout le jour autant que je peux, mais, ayant sur le soir appris, par la vostre du 3, que la chose estoit, il faudra aujourdhuy changer de langage et l'attribuer et tascher de la faire gouster aux bons, par le désir que ces provinces ont eu de se réunir soubs ung mesme Gouverneur, accause qu'elles sont comme enclavées l'unne dans

l'autre et que de plus il y a entre elles en humeurs, intérests et meurs[1] grand rapport. Mais, puisque vous me faictes l'honneur de me consulter sur l'Overyssel, je me garderois bien, si j'estois en vostre place, de la faire rechercher pour estre aultre chose que lieutenant-capitaine-général, car aultrement vous serez généralement taxé de travailler et butter plus à vous avantager au despens du chef de vostre Maison qu'à l'appuyer et tascher de le relever, ainsi que, par debvoir et raison d'Estat, on vous y croit obligé, et d'aultant qu'en usant aultrement l'advantage que vous en pourroit revenir, n'esgaleroit point ce reproche, ny le préjudice qu'ung si mauvais préjugé vous causeroit dans les aultres provinces, je différerois pareilles brigues, jusques à ce que j'aurois icy recognu sur le lieu si l'inclination des provinces n'alloit à recognoistre le jeune Prince. Voylà mon sentiment, que je mesure à vostre honneur, au maintien du lustre et pouvoir de la Maison, et au plus d'apparance pour la conservation de l'union des provinces. Mais je demeure de plus croyre que vostre assistence sera de très-grand poids en la grande assemblée et leurs importantes délibérations, et, pour sauver le respect de vostre charge, il ne sera question que d'imiter les Geldrois qui, à ce que j'ay appris hyer, envoyeront icy la Cour, avec six députés de chasque quartier et plain pouvoir; mais, quant mesmes vous croyriés que quelque chose y dérogeroit, il ne fault faire difficulté, pour ung coup de partie, de reculer un peu, pour se bien asseurer et puis après mieux sauter. Aujourdhuy ceux qui ont résisté à la conversion du project en résolution seront obligés de respondre aux instances, et j'attans, de moment en moment, la sommation pour aller délibérer en nostre corps, où je souhaiterois voir plus d'union et de fermeté, mais en récompence ceux de Leyde sont résolus et tiendront bon, comme il convient à ceux qui veulent estre recognus pour zélés de la religion et plains de gratitude pour la Maison, mais Rotterdam est si fort

[1] moeurs.

caballé que je commence à doubter si les bien intentionnés y garderont le dessus. Demain ou après-demain j'iray à la Cour et voyray si je me pourray appercevoir de ces sentiments sur ce que me mandés, et par toutes ces franchises croyés moy tant plus, Monsieur,

de vostre Exc. le très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

De la Haye, le 7 de décembre, au matin, 1650.

P. C. H. XLVIII. 103.

LETTRE DCCCCXCIV.

M. Brasset au Cardinal Mazarin. Projets de la Hollande.

Monseigneur..... Je n'ay pas trouvé qu'il y ayt sujet de se promettre tant de fermeté que l'on m'avoit l'autre jour voulu dire, en ceux de Zélande au regard de la Hollande. Dans deux ou trois jours doibt estre la grande députation de cette province là, qui s'avance sur le terme esloigné, pour concerter avec celle-cy de ce qui peut estre de leurs communs intérêts; ce qui me fait doubter qu'elles pourront rentrer et rafermir leur union, qui a esté la première dans l'origine de cet Estat et que, si une fois cela s'effectue, elles ne prétendent tenir la main haute sur toutes les autres, par où celle d'Utrecht, tant vantée d'abord par les Hollandois, reçevroit une secousse, aussi bien que par le projet cy-dessus mentionné, ce qui me fait perdre quasi le peu que j'avois eu d'espérance et que je voy par vostre dépesche en avoir esté conçeue, que la pierre fondamentale de cet Estat ne seroit point esbranlée .....

Depuis cette lettre escritte j'en reçoy une de M. le conte Guillaume de Nassou, en datte du 3 de ce mois, par où il me confirme ce que je viens de vous dire, que la province de Groeningue, à l'instance de celle de Frise, l'a repris pour gouverneur. Il m'a dit en ces propres

termes que celle que je luy avois escrite l'avoit extrêmement resjouy, l'asseurant que leurs Majestez se souviennent et intéressent pour sa personne; que c'est un grand bonheur et gloire pour luy qu'il s'efforcera de mériter, me priant de le tenir continuellement au souvenir et bonnes grâces de leurs Majestez et de son Éminence, affin qu'en suite de temps il puisse s'addresser et avoir recours à elles. A cela il adjouste une très-particulière recommandation du secret, affin de ne luy porter préjudice ny ombrage à personne. Je ne doubte pas, Monseigneur, qu'il n'en soit usé par delà selon son désir, ainsi que je ne manqueray pas de le faire icy, et surtout qu'il en soit usé sobrement avec M. Borel .... La Haye, 7 décembre 1650.

LETTRE DCCCCXCV.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Le jeune Prince d'Orange trouve peu d'appui.

De la Haye, ce 10 décembre 1650.

Monsieur. Pour ne vous rien cacher, tout ce que j'ay peu alléguer pour l'acceptation de vostre nouveau Gouvernement n'a peu contenter personne de ceux qui m'en ont parlé, et, pour ne paroistre trop engagé en vostre endroict, il a fallu aussi que je vous misse dans le tort, ce que je vous allégue, pour vous faire cognoistre qu'ung peu de retenue en ce faict ne vous auroit esté qu'avantageux et que, si vous faisiés essayer d'obtenir plus, vous seriez descrié pour dangereux parent; aussi Madame la Douarière [1], par ceste action et les remarques de vostre naturel, pendant l'honneur que j'eux hyer de l'entretenir, ne manqua de vous représenter tel, disant qu'elle avoit bien présenti [2] que vous feriés quelque frasque, parceque, nonobstant toutes ces belles avances, vous aviés tousjours battu à froid et estiés demeuré dans des offres si

[1] veuve de Frédéric-Henri. [2] pressenti.

générales qu'elle avoit bien peu remarquer qu'en ceste occasion on ne pouvoit faire fondement sur vostre amitié, mais que toutesfois elle n'avoit pas creu que vous auriés et si promptement et si grossièrement manqué; enfin, nonobstant le bruict sourd que vous vous entendez, je la recognois outrée, et ceux qui espéroient beaucoup de vostre soutien pour le jeune Prince, estonnés; car, à la vérité, sans vostre appuy par l'ayde des aultres provinces, il y a grande apparance qu'il sera très-mal partagé, puisque desjà la Hollande a achevé aujourdhuy, ainsi que je vous avois préadverti, de changer le project en résolution, sans s'arrester aux oppositions assés molles des Nobles, mais tant plus fermes et généreuses de ceux de Leyde, ny aussi avoir voulu prendre esgard aux tesmoigniages de recognoissance que ces deux membres ont instamment et sérieusement recommandé en son endroict; de sorte que tout se dispose icy à la popularité et, si le bon exemple des aultres provinces et leurs armes ne tombent en vos mains, je le prévoys réduict à de fort petites et plustost encores vaines espérances. Le Sr de Bréderode, ny d'aultres aussi de nostre ordre, qui semblent se vouloir accommoder au temps, n'y trouveront pas leur conte, car on se met en estat de n'avoir besoing ny de ne se soucier d'eux. Ce mattin on a publié que le magistrat d'Amsterdam a saisi dans leur ville certain imprimeur de ce lieu, qui non seulement auroit confessé avoir imprimé le traicté qu'on avoit supposé de ceux d'Amsterdam avec le parlement d'Angleterre; mais de plus que s'auroit esté le secrétaire Heyldersick [1] qui luy auroit donné, par où il est certain que les soupçons redoubleront et les prétextes et envies s'accroisteront pour passer à l'impudence de vouloir rechercher les papiers de son Altesse, mais d'aultant que la princesse Royale a commencé depuis hyer à se lever, je ne doubte ou ceste nouvelle alarme la fera haster à mettre tout hors de danger de ce costé. Je vous prie qu'afin que je vous puisse icy et ailleurs mieux servir,

[1] *secrétaire particulier du Prince Guillaume II.*

que personne ne s'apperçoive de ceste correspondance que, pour vostre service et le bien public, je continueray avec la confiance et liberté que je prens, en qualité de, Monsieur,

de vostre Exc. le très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

Ma mère remercie très-humblement v. E. de l'honneur de son resouvenir et en revenche vous souhaite santé et prospérité.

A son Exc. Mr le Conte Guillaume de Nassau, Gouverneur de Frize et de Groninge à Leewarde.

LETTRE DCCCCXCVI.

P. C. H. XLVIII. 104.

M. Brasset au Cardinal Mazarin. Divergence de vues entre les Provinces.

—

Monseigneur... M. le Président de Bellièvre [est] venu très à propos pour confirmer à ces Messieurs icy la croyance qu'ils doivent avoir que cette Maison est principalement chérie de la France pour la considération de cet Estat, dans lequel il sera bon de choyer un peu les esprits, dont les uns en effet et les autres par affection[1] se monstrent allarmez d'une trop grande puissance de cette Maison... Si les six autres provinces demeurent fermes et de bon concert, elles en viendront à faire un party contre la Hollande et à l'establissement entr'elles d'un lieutenant-général, ce qui sera porter les choses à de grandes extrémitez; mais, comme le régime de celle-cy tombe en mains de marchands, qui de leur naturel sont fiers dans la prospérité et très-abatus, quand ils voyent leurs intérêts au hazard, plusieurs estiment qu'ils se modéreront, sans pousser les choses jusques au bout, et en seront retenus par la crainte d'affoiblir leur commerce et de leur voir trans-

[1] affectation (?)

porter, en tout ou grande partie, dans l'Angleterre et ailleurs, où quantité de familles se retireroient sans doute, s'ils voyoient cet Estat menacé de confusion; outre que, le crédit des contoirs ou receptes générales et particulières venant à manquer, il n'y a point presque de famille dans toute cette province qui ne fust allarmée de perdre le capital et les intérestz de leurs rentes constituées sur iceux. Ces considérations sont à la vérité bien fondées et ne laissent pourtant de laisser lieu à la remarque de beaucoup d'inconvéniens.... La Haye, 14 décembre 1650.

LETTRE DCCCCXCVII.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric. Il l'exhorte à ne pas viser plus haut qu'à la lieutenance du jeune Prince.

De la Haye, ce 16 de décemb. 1650.

Monsieur. Tout à cest instant je viens de recevoir la vostre du 13, et il y a déjà trois jours qu'on m'a aussi rendu celle du 10, par lesquelles je suis bien ayse d'apprendre que les miennes ne se reçoyvent de V. E. ny pour importunes ny pour téméraires. Je ne respondray point à la plainte ny à l'observation qu'avez faictte de l'humeur de Madame, aussi suffit-il que par expérience nous en ayons la cognoissance; mais, après vous avoir félicité, et du meilleur du coeur, l'acquisition de vostre nouveau Gouvernement, je vous prie de vous bien garder de rien faire présentir [1] à ceste bonne Dame de ce que m'escripvés que croyez qu'elle debvroit faire pour le bien de son petit-fils; car, oultre que cela pourroit estre chocquant à son desseing, c'est qu'aussi elle le reléveroit comme très-dangereux et fort ambitieux, et pour ce subject la modération en ceste occasion vous sera très-nécessaire, car j'entends desjà que force personnes, et parmy lesquel-

[1] pressentir.

les je sçay qu'il y en a qui vous sont fort affectionnées, encores qu'il ne vous croyent viser qu'à estre subalterne, se défient pourtant que ce sera pour avec le temps se faire le supérieur, et soyez asseuré que, si ces soupçons venoient à s'augmenter, par quelque proposition ou recherche, pour avoir quelque chose, par provision ou en chef, que cela vous nuiroit grandement pour obtenir la lieutenance-générale, pour laquelle j'apprens qu'il y a de grandes dispositions pour vous dans les provinces; et par là, hors le nom, vous aurés l'effect et la fonction, et le moyen de redresser le détracquement de ceste province qui, ne buttant qu'a se défaire de vostre Maison, couvre sa malice et son ingratitude du spécieux prétexte qu'il vault mieux pour le jeune prince de réserver la disposition des charges de son père jusqu'à ce qu'il soit parvenu à l'âge de discrétion, afin d'empêcher par là l'usurpation d'un lieutenant, à quoy il y aura tousjours beaucoup plus de moyen de respondre et de les confondre que si vous demandiés, bien qu'avec la restriction de provision, rien de tout cela en chef; et c'est pourquoy, devant travailler à oster, autant que faire se pourra, tout ombrage en matière si délicate, je croy que debvés voir par vostre retenue jusques où les provinces de leur propre mouvement iront, afin que, si vous les pouvés tenir unies soubs la qualité de lieutenant, vous préfériés cela au danger qu'il y auroit à aspirer plus hault par la disjonction; car soyés asseuré que toutes ces pièces ensemble auront encores assés de paine à réprimer l'emportement de nos gens, et si, après cest essay, on recognoist qu'il n'y a point d'apparence pour le premier, vous aurés tousjours le mesme advantage et beaucoup plus de raison pour travailler à trouver vostre compte dans le dernier. Pesés donc, s'il vous plait, ces raisons, car je trouve qu'elles importent beaucoup pour le bien public, vostre establissement et la réputation de vostre prudence et fidélité pour le maintien du jeune Prince. Vos conpétiteurs sont fort peu considérés et ne battent que d'unne aysle, de sorte que, moyennant que

vous ne découvriés trop d'ambition, je ne doubte que n'obteniés tel succès que vous sera honorable et nécessaire pour le redrès de l'Estat. Tous les députés de la Zélande sont desjà icy et dès hyer on arresta en nostre assemblée d'user de toute sorte de civilités en leur endroict et de s'accommoder à leurs intérests, afin de les engager aussi dans les nostres; mais j'apprens qu'ils viennent bien résolus à demeurer dans les deues recognoissances pour le jeune Prince et à prendre aussi vostre mérite en haute considération, mais aujourdhuy ou demain, après qu'ils auront conféré avec les nostres, on en sçaura plus de particularités. — Le greffier Musch, n'ayant esté alicté que deux jours, s'est lessé mourir ceste nuict; j'aymerois mieux estre son héritier en ce monde que son conducteur en l'aultre, mais, bien qu'il fust fort mercenaire, si ne lessoit-il d'estre très-nécessaire à la Généralité. Vous voyrés aussi que, par ce qu'il a esté soupconné d'avoir contribué à l'expédition d'Amsterdam, que ceste subite mort sera fort exagérée par quelque nouveau petit livre bleu [1]. Et, en revenche des obligations que vous a toute nostre famille, je demeure avec fermeté et sans desdict, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble très-obéissant
et très-affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE DCCCCXCVIII.

Le même au même. Nouvelles.

De la Haye, ce 21 de décembre 1650.

Monsieur. Jusques icy ny les Hollandois ny les Zélandois n'ont voulu toucher sur la grosse corde des haultes charges; mais, quoyque j'appreuve que ceux-cy sont bien intentionnés, je vous asseure pourtant que vostre présence feroit beaucoup pour les y confirmer, de mesme qu'elle

[1] pamphlet. *Holl.* blaauwboekje.

empêcheroit aussi la lasche complaisance de ceux d'Utrecht et feroit que ceux de Geldre se porteroient avec plus de vigeur que le Sr de Capelle [1] ce matin ne m'en a faict espérer; enfin, Monsieur, c'est à vous à agir et à vous esvertuer pour le public et le particulier. Vos compétiteurs ont esté chasqu'un à son tour faire offre de leur service aux députés de Zélande et ce, à ce que quelques-ungs d'eux m'ont dict, avec tant de confusion et de bassesse, qu'ils les en ont pris tout affait en mespris. On attandt tous les jours l'advis de la cour sur la curatelle et tutelle du jeune Prince et j'ay du desplaisir que ce faict, par la mauvaise entremise de quelques personnes, aygrit de jour en jour les Princesses, car certainement les ennemis de la Maison en prendront advantage, et asteure que la princesse Royale est au dessus de sa [couche], j'attants qu'elle exécutera tous les jours ce de quoy je vous ay adverti par mes précédentes. Après-demain je va faire du bon chrestien et mari à Spyck [2], pour, après le jour de l'an, revenir aussitost en ce lieu, où je croy que je trouverray lors belle et grosse assemblée; cependant ne trouvés pas estrange si vous avés trouvé de la partialité et de l'insolence au jeune Beuninge [3], pensionnaire d'Amsterdam; car, oultre qu'il se sent de sa ville, j'ay apris de plus qu'en qualité de secrétaire il a sucé ce venin chez Grotius défunct... Je vous souhaite sancté et prospérité et demeure, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

A son Exc. M^r le Conte Guillaume de
Nassau, Gouverneur des provinces de
Frise et Groninge à Leewarde.

[1] Alexandre van der Capellen, seigneur d'Aertsbergen.
[2] *village dont M. de S. étoit seigneur, près de Gorcum.*
[3] Conrad van Beuningen (1622—1693), *député par les États de Hollande à ceux de Frise et de Groningue.*

LETTRE DCCCCXCIX.

Le même au même. La Hollande l'emportera sur les autres Provinces.

—

De la Haye, ce 12 de janvier 1651.

Monsieur. La dernière de V. E. a esté du 30 de l'aultre mois, et ce n'est que d'hyer que je suis de retour en ce lieu, la gelée et puis les glaces m'ayants retenu plus longtemps chez moy que je n'avois desseignié [1], j'ay pourtant eu desjà assez de loysir pour apprendre que les députés de la Hollande ont si bien travaillé et opéré dans les conférences avec les Geldrois que les quartiers de Nimmege et de la Veluwe se sont lessés disposer à aviser aux moyens pour gouverner et commander la milice sans capitaine-général, gouverneur ny lieutenant-général. Le quartier de Zutphen à paine a esté retenu, par quelques gens d'honneur et de sens, d'en faire autant. On ne doubte pas toutesfois qu'après le rapport à leurs supérieurs, il ne s'accorde avec les aultres, et tout cela par la chaleur des villes qui, à l'exemple de celles de Hollande, ne veulent plus dépendre que d'elles-mesme. Je ne sçay pas encores où on en est avec ceux d'Utrecht, mais je crains pourtant que le voysignage, aydé du vieux levain de l'arminianisme, y aura causé plus grande contagion, et ceux qui poussent icy le plus à la séduction, divulgent qu'ils sont desjà d'accordt avec la Zélande; mais, bien que je vous puis asseurer qu'ils en sont encores fort esloigniés, si est-ce que, par ces bruits et pourceque la Zélande, pour certains intérests, diffère encore de s'ouvrir, ils préviennent les esprits foibles et en font si bien leur profit qu'il est à craindre que les Zélandois léveront le masque, lorsqu'il sera trop tardt; car vous sçavez la paine qu'il y a à détromper en de grandes assemblées des esprits préoccupés; car, oultre que beaucoup n'y apportent point d'attantion et peu y comprennent la raison, de plus le

[1] eu dessein.

naturel des hommes est tousjours enclin à se flatter en ses préjugés, desorte que je commence asteure à croyre que le poids et l'addresse de la Hollande l'emportera par dessus les aultres provinces, puisqu'elles se lessent jetter de la poudre dans les yeux et n'usent de la prudence par laquelle elles se debvoient maintenir en balance et en considération avec la Hollande; ce qui est si lourd et si grossier que certes il se ne peust attribuer qu'à ung visible chastiment de Dieu pour l'Estat et vostre Maison. Cependant on attandt icy vos provinces avecq beaucoup d'impatience, et la grande sale [1] est désjà toute préparée et les bancs y sont rangés pour ceste extraordinaire assemblée, de laquelle je répéte encores prévoir beaucoup de bruict, mais peu de fruict. Au reste, au lieu de souhaits, je voudrois qu'à ceste nouvelle année je peusse recognoistre par effects le soing et l'affection qu'il a pleu tesmoigner à vostre Excellence pour moy et les miens, et, en attandant que j'en auray le moyen, continuez moy l'honneur de me croyre sans réserve, Monsieur,

vostre très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

On vient de me dire qu'aujourdhuy se doibt résumer la résolution qui a esté prise en nostre assemblée avec la pluralité des voix, par laquelle il est enjoinct à la Cour d'essayer de faire convenir et accorder les Princesses sur le faict de la tutèle et curatèle du jeune Prince, et qu'en cas qu'ils n'en puissent venir à bout, ils auront à décider ce différent selon le droict et la justice, et ceste clause est contraire à la requisition de madame la Princesse la Douarière, parceque, l'accordt manquant, elle vouloit que l'affaire retournast à l'assemblée, pour y estre considérée comme d'Estat et point de justice.

[1] salle.

LETTRE M.

P. C. H. L. 6. *M. Brasset au Cardinal Mazarin. Dispositions de la Hollande et de la Zélande.*

—

Monseigneur... Je m'abstiendray de rebattre icy les points qu'il vous a plu me toucher en passant de ce qu'il [y] aura à négotier par deçà pour l'intérest commun de la France et de cet Estat, en ce qui regarde la conservation pour le fils des charges du père; [ils] sont avec grande raison jugez de la dernière importance. Mais, à voir de quelle façon ceux de la province d'Hollande s'y prennent, et le péril qu'il y a dans la variation des autres, me le fait croire aussi de la dernière difficulté; aussi bien que ce que vous marquez au fait de la lieutenance-généralle et du mariage de Mr le conte Guillaume de Nassau, pour qui madame la douairière d'Orange fait paroistre une entière aversion. Peut-estre que, mieux persuadée et par la prudente adresse de monsieur de Bellièvre [1], elle se rendroit d'humeur à changer en cela, comme elle fait en beaucoup d'autres choses, pourveu qu'elle vit une assés ferme disposition dans les provinces principales pour l'appeler à cette fonction.

Les députations extraordinaires doivent lundy prochain commencer leur assemblée, pour le bon succès de laquelle il y aura le mercredi ensuivant un jour de jeûne et de prières généralles. Vous verrez, Monseigneur, par la copie cy-jointe d'une lettre que j'ay receue toute de la main dudit sieur conte, un tesmoignage assés formel de sa dévotion au service de leurs Majestez, et ce qu'en passant il y touche au sujet de la Zélande; c'est un avis que non seulement j'estime devoir suivre, mais qu'aussy j'ay tasché d'anticiper. Ceux qui sont portez d'un équitable sentiment pour le bien de leur patrie m'asseurent que, jusques à présent, celuy de cette province est tel que on le sçauroit désirer pour le maintien de la Maison d'Orange dans ses anciens droits, pouvoirs et prérogatives. Mais certainement, Monseigneur, il est fascheux de veoir que la

[1] Pompone de B. *ambassadeur de France.*

mesme Maison soit divisée par une forte partialité sur la tutelle; c'est de quoy pourra vous entretenir plus à fonds le milord Jermyn, qui doit partir ce jourdhuy pour retourner à Paris, après avoir déclaré à madame la douairière que madame la princesse d'Orange est résolue de ne luy pas céder d'un seul point en ce qui est de la justice, se réservant de luy rendre toutes les déférences qu'elle sçauroit légitimement désirer, après qu'il aura esté jugé, comme elle espère, à son proffit; ce que celle-cy, qui a le coeur hault, ne peut gouster, non plus que ce que les Estats de Hollande firent samedy dernier, par le renvoi de la décision finalle à la cour provincialle, si au préallable [on] ne peut mettre d'accord les parties contestantes; ce qui la porte à des exclamations si brusques et violentes contre lesdits Estats, que ceux qui avoient encore quelque esgard pour elle en sont tous scandalisez, ce qui l'esloigne fort du crédit et du pouvoir, qu'aucuns estimoient qu'elle seroit pour faire un party dans l'Estat et s'en rendre chef.....

Lorsque j'ay représenté à quelques-uns de ceux de deçà qui nous aiment, les réflexions que la France peut faire là-dessus pour son intérest propre, et combien il seroit injuste, voire périlleux pour cet Estat, qu'il s'engageast à quelque union avec l'Angleterre, où l'Espagne eust part, ils se sont efforcez de me persuader que nous ne le devons pas craindre, et qu'au contraire cet Estat fera tout ce qu'il pourra pour traverser en cela les desseins d'Espagne. Leurs raisons ont esté, outre celles du respect et de l'obligation que M^rs^ les Estats ont à une couronne qui leur a départy tant de signalez effets de son amitié, ils ont tousjours eu et ont encore dans le coeur une véhémente aversion contre ce changement de Royauté en République, considérans par eux-mesmes, qu'estant régie par des marchands, ils feront à cet Estat ce qu'il a voulu faire à tous les autrès, qui est d'angloutir tout le commerce, ce qu'ils croyent beaucoup plus difficile d'empescher que lors de la Royauté, pendant laquelle ils n'avoient à faire qu'à un Prince, qui se pouvoit manier, soit par raison,

soit par générosité; là où ny l'une ny l'autre ne se doit espérer parmy des gens qui n'ont devant les yeux que les avantages du trafic.... La Haye, 18 janvier 1651.

LETTRE MI.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Fréderic. Influence de la Hollande; désaccord entre les Princesses.

De la Haye, ce 22 de janvier 1651.

Monsieur. Pour respondre à la vostre du 10, je croy que vous arriveriés asteure icy trop tard pour empêcher ou surmonter les mauvaises dispositions que nos Hollandois, tout à loysir et sans aucune retenue, ont donné par leurs conférences à plusieurs des députés des aultres provinces; car l'advantage se debvoit prendre en ceci à estre sur le lieu, pour pouvoir prévenir et aussi retenir ceux qui, durant vostre absence, ont trop librement osé parler de l'aversion pour vostre personne; de sorte que, pour le présent, je demeure d'accord avecques vous qu'il vault mieux continuiés à vous absenter que de venir entreprendre ce en quoy je juge qu'auriés asteure bien de la payne à y réussir; car j'apprans que dans les conférences nos gens trouvent peu de résistence, par leurs grandes offres et le bel estalement d'une entière liberté et indépendance, ensuitte de quoy vous verrés qu'en la proposition que les Geldrois ont faicte en la grande assemblée sur le faict de la milice, ils enchérissent mesmes à sa dépression; mais, bien que la Zélande aye aussi consenti à se passer d'un capitaine-général durant la minorité du jeune Prince, si tient-elle bon et y a adjousté aussi ceste condition que, lorsqu'il sera en âge et en capacité, qu'à la pluralité des voix on le debvra préférer à tout aultre pour ceste charge. Je vous puis aussi asseurer de plus que pour vostre regard ils demeurent bien intentionnés, particulièrement le Sr Thibault, qui, avec encores d'aultres, ne guettent que le temps et unne bonne occasion

pour le vous faire apparoir, et quoyque ceux d'Utrecht se font fort tirer l'oreille pour se déclarer, si ay-je de la paine, pour les raisons, que je vous ay allégués par mes précédentes, d'en espérer rien de bon. Quant à l'Overyssel, elle attandt encores ses députés et, parcequ'on m'en dict, je croyrois aysément ce que m'en mandés; toutesfois il vault mieux qu'attandiés la déclaration des aultres provinces, afin que puisiés puis-après tant mieux justifier vostre recherche, comme ne l'ayant faicte qu'après que vous avés veu qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour le jeune Prince. Après-demain l'ambassadeur d'Espaigne aura audience en la grande assemblée, où sans doute il tiendra bien ung aultre langage que celuy que me mandés. Les Princesses sont sur le point d'en passer aux invectives et de fournir, au grand mespris de leurs personnes et de la Maison, des discours pour toute sorte de conversation; elles peschent de part et d'aultre en excès, et la mauvaise conduicte des entremetteurs en est cause. Mais la Douarière à le coeur trop enflé pour songer à l'alliance que me marqués, de mesme que je croy qu'encores pour ung temps elle ne se voudra aussi lesser disposer à la vostre. J'ay tousjours tenu le Sr de Brederode pour personne de nulle fermeté en son amitié, mais sa grande vanité m'avoit faict croyre qu'il ne seroit capable des lasches submissions et complaisances que je luy voy faire, et de plus en plus tous les jours, et d'autres aussi, qui dans nostre Ordre ont leur estre et bien-estre de la Maison, ne se retiennent point à donner des advis et des expédients pour user des patentes et se servir de la milice en toutes occurrences sans capitaine ou lieutenant-général; tant la mescognoissance et l'ingratitude est en vogue, et tout cela en espérance de quelque petit advantage particulier, et parceque je ne veux suivre leur exemple, ils m'osent encores bien dire que je ne me faicts pas seulement tort, mais aussi au Prince, contre lequel pourtant il ne sera jamais dict avec vérité que j'aye aydé à prendre unne désadvantageuse résolution, car je me suis, dès

la première heure du décès de S. A., tout a faict préparé à la consolation et à l'advis que me donnés. J'ay desjà passé le vray âge de l'ambition, mais, parceque j'ay une grande famille, la faveur m'y auroit bien duict [1] pour appuy, toutesfois, parceque les choses seront tousjours subjecttes à des révolutions, je m'en remets à Dieu et au temps pour y faire trouver l'advantage des miens, moyennant seulement que le corps de l'Estat se conserve et se maintienne, mais pour vous, Monsieur, vostre naissance, qualités et charges vous mettent desjà en telle considération que la hayne de vos ennemis sera tousjours réprimée par la crainte qu'ils ont et de vostre pouvoir et de vostre vertu, et, après vous avoir souhaité l'accroissement du premier et unne digne recognoissance de l'autre, je vous répéte encores que je ne seray jamais aultre que, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

Je ne doubte qu'on ne vous aye mandé le décès du Sr de Bovia, qui est desjà le troisième plénipotentiayre mort. Tout à cest instant je viens d'apprendre du conte Maurice que la princesse Royale s'est résolue à faire faire l'enterrement de S. A. le 20 ou 22 du mois prochain, ce qui vous obligera à comparoistre icy plustost que n'auriez peult-estre aultrement résolu. Aussi dict-on que les digues de la Wael et de la Grebbe sont percées, ce qui causera par l'abondance de l'eau unne grande innondation et désolation, dont je crains que je ne me ressentiray que trop à ma maison de Spyck.

LETTRE MII.

M. Brasset au même. Avances de l'Espagne envers le Parlement d'Angleterre.

Monsieur..... Vous aurez sceu que, nonobstant les

[1] été utile.

assurances continuelles que Mr Brun donnoit par deçà que de Cardenas[1] son collégue en Angleterre n'y faisoit rien, cettuy-ci enfin a levé le masque, [duquel] a esté adverty de la proposition faite par deçà de donner satisfaction au régime présent d'Angleterre sur le fait des titres et recognoissance, ayant le cinquiesme de ce mois eu audience publique, où il présenta ses lettres de créance addressantes au Parlement de la républicque d'Angleterre, et donna hautement plaine assurance que S. M. catholicque voulloit estre amy de leurs amis et ennemy de leurs ennemis. Il ne fault pas estre trop pénétrant pour juger que les Espagnolz ont voulu gaigner de la main Mrs les Estats, pour les prévenir dans une démonstration obligeante; de quoy je laisse aux plus sages de juger quelles pouront estre les suittes. Je considère bien aussy ce que la France en doibt attendre..... Il est bien apparent que c'est l'effet d'une pratique espagnolle, qui ne peut menacer la France, sans avoir ses réflexions par deçà, où il seroit à souhaitter qu'elles fussent bien préveues et que, tandis que l'on y songe à des choses pour le dedans de l'Estat qui devroient, ce semble, estre réglées d'elles-mesmes selon les termes de l'ancienne union, les Espagnols trament au dehors un grand circuit de desseins, qu'ils feront enfin abboutir au préjudice commun de ces provinces.... Monsieur,

son très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, ce 25 janvier 1651.

LETTRE MIII.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau à M. de Zuylichem. H. 29 janvier 1651.
Apologie de sa conduite envers le jeune Prince.

Monsieur. Je suys estonné qui vous a peu donner

[1] Don Alonzo de Cardenas.

cognoissance de mes bonnes intentions que j'ay eu pour vostre avancement. Ayant cognoissance de vostre capacité, et expériance aux affaires, j'ay bien souhaicté que la charge de Mr Musch tomboit entre vos mains; car je sçay quel advantage qu'on en peult tirer, quand on a la plume de son costé. Messieurs les Estats de Hollande, ayant ceste cognoissance, se sont tant plus hastez, et samble que les longues services qu'avez randues à leurs Altesses de immortelle et glorieuse mémoire, vous aura esté préjudiciable en cest affaire; car vous sçavez comment ceulx sont regardez et estimez qui se sont attachez, tesnus fermes et fidels à leur service; tout rit à Messieurs les Estats de Hollande et de Westvrise et semble que le temps et les circonstances d'aujourdhuy y veulle contribuer. Dieu veulle qui[1] le ménagent bien, qui[1] ne s'en emportent et que tout ce qu'ils entreprennent puisse réussir, pour la conservation de l'Estat, l'union générale, et particulière; car l'égualité, entre tant des testes et humeurs intéressez généralement et particulièrement ne peult longtemps demeurer sans quelque jalousie, haine ou envie, avantcoureurs de désunion, assurée perte de l'Estat. Je suys pourtant très-aise que mes bonnes intentions vous ont esté notifiez, qui vous seront tousjours conservez et continuez, selon ma petite capacité et pouvoir, tant par affection et inclination que par obligation; car j'ay tousjours remarqué que vostre bienveillance me secondoit, de quoy je ne me puys satisfaire, pour vous en randre dé[2] tesmoignage par mes veux et souhaicts, puys que le pouvoir m'en manque, dont de nouveau vous me donnés des preuves, en me félicitant avecques le honneurs et dignitez nouvellement receues, lesquells j'espère que personne m'envie; car, pour parler franchement, ils ont esté quarante ans en nostre Maison, et vous sçavez que, devant dix ans, ils ne m'eussent quitez, si l'on les eust laisez suivre leur inclination et santiments, dont je n'en parleroy plus; après, Monsieur, vous voyez que cela ne donne point de préjudice à S. A. le

[1] qu'ils. [2] des.

Prince; car les Estats d'Hollande sollicitent touts les provinces à ne le faire point leur gouverneur, ny de le eslire pour généralissime, ce que je n'espère pourtant qu'ils suivront; néamoins en touts le Provinces il y en a des mauvais, comme sçavez mieulx que moy, qui ne remarquent, n'y appréhandent point le mal qui leur en peult résulter, et, tout bien considéré, il me samble que l'on debvroit establir quelque un pour représanter la personne de S. Alt. le Prince; car, s'il n'y en a point, d'icy en vint ans, ils seront tellement affriandez de l'autorité qu'il s'attribueront asteur, qu'ils ne le voudront jamais quiter. Ce qui appartient de droit à S. A. le Prince, il le donneront à leur fils ou cousins, changeront point les charges qu'ils usurperont seulement des personnes et illustres familles, à l'example d'Engleterre, qui ont un Roy en effect, point en tiltre. Je craings que les disputes de leurs Altesses médames les Princesses donnera grand préjudice aux affaire de monseigneur le Prince, que leurs ennemis la fogmanteront, s'en rieront, sans le décider, pour gaigner du temps et jouer leur personnage, et pour cela, le plustost qu'il est possible, cela debvroit estre accordé, an quoy vous pouvez beaucoup; j'espère qu'employerez vostre capacité à le prouver, dont j'espère d'en entendre bientost des bonnes nouvelles. — Monsieur, vous me faictes la faveur de me notifier que S. A. Madame [1] eust trouvé bon que je me eusse plus ouvert à elle, sans aller avec de retenue, de quoy je vous asseure et proteste que je l'ay faict et suys allé, avecques la mesme franchise comme avez veu que j'ay vescu avec S. A. Madame, je luy ay présanté mon obéissance et service et demandé son conseil et advis, ce que je ferois en ces conjectures du temps, que je me régulerois entièrement selon ses sentiments, et ordres, et bon vouloir; la responce fust, avec des compliments, et civilitez, que ne me sçavoit rien dire, ny faire, dans cest affaire, qu'elle se tiendroit quoy [2] et neutrael, puysque le comte Maurice [3], et Mr de Brederode

[1] la Princesse douairière. [2] tranquille. [3] Jean-Maurice de Nassau-Siegen.

luy avoyent faict la mesme demande; après je n'ay manqué jour que j'ay esté deux fois à la court, pour voir si S. A. Madame avoit besoin de moy, ou si elle me vouloit employer, mais jamais j'ay reçu cest honneur; un jour S. A. Madame me dict que je ne le [1] conseillois point ou que je ne le [1] disois rien; je luy disois: tout ce que je avois entendu que je luy avois dict, sortant fort peu de la maison, et, pour donner conseil ou dire mes sentiments, sans estre demandé n'y resquys, dedans des affaires d'aultruy, que cela estoit méséant, que je ne l'osois faire, car on le pouvoit trouver mal, ou me l'imputer d'outrequidance ou témérité. Pour l'affaire de Groningue et Omlandes, je n'en sçavois rien à mon partement, et ne recevois de nouvelles que les desputez de ceste province de Frize avoyent envoyé de leur corps devers la ville de Groningue et Omlandes, pour chercher de réunir ses provinces qui ont grande intérés de cela par aliances, par situation et réciproques mariages qui sont entre leur subjects; qu'à Harlingue, descendent du batteau, dont un des desputez qui avoit des affaires en Hollande, me sera tesmoin, qui sçavoit si peu que moy de ceste députation, ce qu'estoit le propre jour de mon partement. Et je vous diray, Monsieur, sans flatterie que, sitost que la nouvelle très-malheureuse du trespas de S. A. d'immortelle mémoire venoit à Groningue, à l'assemblée des Estats, j'avois touts lé voix de grands et petits; vous sçavez aussi que la constitution de ceste province est telle qu'elle ne peult estre sans Gouverneur, et tant plus qu'il se peult présanter à eux qu'il est tant mieulx pour prévenir, accomoder les disputes et controverses qui résultent de jour à aultre. Vous apprendrez donc, Monsr, que je n'ay manqué en rien, que j'ay continué d'estre, devant comme après, à estre obéissant, et prest pour servir Madame, mais de s'insinuer aux affaires, ou donner advis, sans estre demandé, que personne ne le feroit, ou ne l'approuveroit, et je ne feray jamais faulte pour commettre un tel excès.

[1] lui.

C'est pour cela, ci entendez de rechef telles raisons, je vous supplie de les défandre et d'assurer son Altesse de mon obéissance, fidélité, tant par volonté, debvoir, qu'obligations que j'ay de touts temps receu d'elle, en maintes occasions, et me tesmoignerez, Monsieur, qu'estes vrayement mon amy et que voulez aider à vérifiër ce que m'avez faict l'honneur d'escripre dans ma fenaistre ([1]), que j'estime infiniment, le fais conserver et guarder avecques grand soin, car il y est (dans le rebut et dans la honte de ces ennemis abatuz) et puysque je croy que cela me provient en partie de mes ennemis, que j'ay eu de tout temps, j'espère que m'aisderez que je puys triompher d'eux. Cest escript me console, quand je suys seul en mon cabinet, le lisant, voyant d'estre si bien en l'esprit et mémoire d'un homme doué avecques tant de vertuz et qualités, dont je ne vous sçaurois assez remercier, ny vous tesmoigner les obligations que je vous en ay, ny jamais en perdre la mémoire, et à souhaicter le moyen et occasions de le faire paroistre par obéissances et très-volontaires services. Et jusques à ce que ce temps favorable se présante, je vous souhaicteray un heureulx nouvel année, que pouvez vaincre et surmonter la grande perte qu'avez faict en la personne de S. A. de glorieuse mémoire, la commencer en santé, prospérité et contentement, la continuer et finir de mesmes, avec touts les vostres; en ceste bonne pansée je finiray et me signeray à jamais, véritablement et sans changer, Monsieur,

vostre très-umble [1], obéissant, obligé serviteur,

GUILLEAUME-FRÉDRIC DE NASSAU.

([1]) Il s'agit probablement de quelque vers ou distique de Huygens tracé par lui sur un carreau de vitre.

1 humble.

LETTRE MIV.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La Hollande prédomine.

—

De la Haye, ce 2 de febvrier 1651.

Monsieur. Parceque je suis asseuré que les députés de vos provinces vous tiennent bien informé de tout se que se passe en la Générale Assemblée, j'importune moins V. Exc. de mes lettres, que je ne doubte que, parcequ'on vous aura mandé, vous aurez bien remarqué combien de temps en temps la Hollande gaignie sur les aultres provinces. Je vous adjousteray seulement que mesmes la Zélande, toute brouilliée en elle-mesme par l'ambition démesurée d'un homme et la jalousie et le mescontentement de plusieurs, ne bat aussi doresnavant plus que d'unne aisle, et qu'ayant cédé le principal, je m'attans qu'après s'estre encores ung peu faict tirer l'oreille, elle s'accommodera aussi pour le reste, par où il fault conclure que, puisques la compagnie des Indes-occidentales a principalement opéré ce changement, qu'il ny a point de prudence ny de recognoissance ou d'affection pour le public qui soit parmy nos politiques à l'espreuve de l'intérest particulier, que je vous lesse à penser que, puisques ils n'auront plus de chef pour les y refréner, avec quel abandon ils y vont lesser aller. Hyer les députés d'Overyssel ont comparu pour la première fois en nombre compétent, et ont promis dans demain ou après-demain leurs considérations à leur tour, après quoy on pourra aussi juger de leurs inclinations et, selon icelles, voir ce que vous aurez à faire ou à lesser; mais en ung mot il y a par tout unne si grande présomption que, ne désirant point de submission, on se met dans le vray chemin pour tomber bientost dans la confusion. Le Sr de Brederode se lesse tellement aller à la recherche de nos réformateurs que mesmes il espouse leurs partialités et jusques à tel point qu'il peste aussi comme les aultres contre

moy. Dans ceste sepmaine, ou au commencement de l'aultre, la cour a notifié aux Estats de la Hollande qu'ayant tenté en vain l'accordt des Princesses, qu'elle décidera leur question. On s'est aussi ravisé pour l'enterrement et on le remet pour le mois de mars, sans en avoir pour encores déterminé le jour. Le Rhyngrave me mande qu'il a demandé congé à la Généralité, pour se venir informer de quelle façon il aura à se gouverner à l'endroict des Espagnols, qui tous les jours empiétent sur ce qui est de son ressort. — L'heure de la Grande Assemblée ne m'ayant donné le loysir d'achever celle-ci, je vous adjouste asteure encores, au retour d'icelle, que le Sr de Haersolte s'est plaint à ung de mes confidents que le S^r d'Opdam travaille fort parmy ceux d'Overyssel pour les divertir de la bonne inclination qu'il ont à faire déférer au jeune Prince la charge de capitaine-général, et que, sur le recès qui avoit esté mis en délibération et qui a esté rejetté par cincq provinces, que la Hollande non seulement s'estoit armée pour l'empescher, mais mesmes résolue de déclarer que, pour ne préjudicier au bien et service de l'Estat par des dilays en des affaires qu'on ne pouvoit en ceste conjoncture tenir en suspens, elle en feroit le réglement avec les autres provinces, qui se lerroient [1] disposer à y vouloir vaquer avec elle, par lequel entonnement (duquel pourtant ils n'ont pas eu besoing pour encores de se servir) ils font cognoistre qu'ils se résolvent de se prévaloir de la division des aultres provinces, pour emporter de haulte lutte et faire entièrement régler les choses, selon ce qu'ils en ont entre eux arresté, et le pis est que je ne voy point ny de moyen, ny de conduictte pour les en empêcher. Et, pendant que nous prévoyons ce malheur public, le desbordement et percement des digues par les rivières m'en cause ung bien grand à Spyck en mon particulier, car non seulement l'innondation m'y fera perdre le revenu de ceste année, mais de plus gastera unne grande partie de ce que j'y avois faict ou planté pour le playsir; mais,

[1] laisseroient.

pour noyer ce desplaisir dans ung plus grand, je n'ay qu'à penser au décès de feu Son Altesse, que je mets au dessus de tout le pire qui me puisse arriver; et après vous avoir représenté mon malheur, je prie Dieu qu'Il vous conserve en santé et prospérité, et je demeure, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MV.

M. Brasset au même. Artifices de l'ambassadeur d'Espagne.

Monsieur.... Je veux espérer qu'enfin les cajolleries de Mr Brun seront recognues telles qu'elles sont, pleines d'artifices. V. Exc. aura sceu quel débit il en fist dans la grande assemblée mardy huit jours, et je m'estonnerois de son audace, s'il n'avoit esté remarqué, par ses actions durant la négotiation, qu'il est homme pour parler bien différemment de ce qu'il a dans le coeur, et s'il n'avoit recognu qu'il peut hardiment abuser de la facile créance de quelques-uns. Je taschay, le samedy ensuivant, de le faire paroistre pour tel qu'il est, et présentement je travaille pour rompre un dessein qu'il a de faire en ce païs un grand esquipage de vaisseaux et lever soubs main des soldats pour mettre dessus, ce qui ne peut tendre que contre quelqu'une de nos places maritimes et, si je ne me trompe, c'est de concert avec les pratiques de dom Alonzo de Cardenas. Il doibt estre d'autant plus suspect en cette menée qu'il sait travailler à tout cela en grand secret, comme il pense, et sans la cognoissance de l'Estat... Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

A la Haye, le 6 febr. 1651.

LETTRE MVI.

M. de Sommelsdyck au même. Nouvelles diverses.

De la Haye, ce 12 de febvrier 1651.

Monsieur. Il tarde fort à la Hollande qu'elle voye qu'on achève les choses qu'elle a le plus à coeur, et c'est pourquoy elle a asteure entrepris de distinguer ce qu'est général ou provincial et de déclarer quel ordre on doibt tenir pour mettre les choses sur le tapit[1] qui concernent le premier, et c'est en quoy je doubte fort si en tout ceci elle tombera avec les aultres provinces d'accordt. La Gueldre, à l'occasion du quartier de Zutphen, se brouille tous les jours de plus en plus en elle-mesme, et si ceci, comme il y a apparance, traîne encores longtemps, les aultres pourront aussi devenir clairvoyants. Le conte Henry[2] me dict hyer que le jour auparavant la princesse Douarière blasma fort la conduitte du S^r^ d'Opdam, et fist aussi cognoistre qu'elle ne trouvoit nullement bon la grande correspondence que le Sr de Brederode avoit avecques luy, mais parceque c'est unne dame qui est subjecte à faindre et à changer, nous ne sçavons qu'en juger; cependant je voy le dict conte et son frère[3] bien résolus à ne se lesser surprendre par des jalousies contre vous, car ils sont dans ce sentiment que tout l'advantage et la resource pour vostre Maison consiste à vous seconder et conserver en bonne union. Le parlement d'Angleterre envoye icy deux ambassadeurs extraordinaires, qui mettront nos gens bien en paine, parceque le murmure en Angleterre et la bonne posture en laquelle le Roy se met en Escosse donne de grandes apparances à des changements. Il y a aussi desjà huict jours que le Sr de Belliévre est party de Paris, de sorte que je ne doubte ou nous le voyrons bientost icy. Vous demeurez encores fort descrié par nos arcsboutans[4], de mesme que je con-

[1] tapis. [2] de Nassau-Siegen. [3] Jean-Maurice.
[4] les personnes les plus considérables du parti des États de Hollande.

tinue aussi à leur estre fort suspect, et n'ayant aultre chose pour le présent, je demeure, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MVII.

Le même au même. Machinations de leurs ennemis.

De la Haye, ce 13 de febvrier 1651.

Monsieur. A celle que je vous escrivis hyer au soir l'important et asseuré advis qu'on m'a donné ce mattin m'oblige de vous adjouster celle-cy, pour vous faire sçavoir que les Bickers cherchent et ramassent de tous costés tout ce qu'ils croyent qui pourra servir pour assouvir leur vengeance contre vous et moy, qu'ils se tiennent desjà assés munis et pourveus pour, dès aussitost que l'Assemblée Générale sera séparée, nous entreprendre avec leur cabale, et, bien que vous estes tout affaict à couvert de leurs animosités, remarquez pourtant, s'il vous plaist, par là que ces gens ne travaillent avec tant de chaleur au changement du gouvernement que pour mieux appuyer leur violence, et que je cours grande risque d'en pâtir, parceque je demeure chargé de beaucoup de partialité et d'envie. C'est donc à vous de prendre vos mesures, comme je doibs aussi prendre garde à moy, car je descouvre de plus en plus que nous avons à faire à des personnes extraordinairement présomptueuses et plaines de venin. En la conférence que ceux de Hollande et de Zélande ont eu ce matin, ceste correspondance qui a esté jusques icy entre eux, a esté fort altérée, à l'occasion d'une dispute qui a esté meue sur le réglement de la milice, et Ruyl [1] m'a dict que, sans avoir eu encorres le loysir d'en apprendre les particularités, il a trouvé les Zélandois fort

[1] pensionnaire de Haarlem.

échauffés et offencés de quelques paroles aygres et fières qu'on a lasché contre eux; aussi ai-je remarqué que la distinction de laquelle je vous ay escript hyer, entre les points qui concernent la Généralité ou les provinces en leur particulier, avec la déclaration que la Hollande a faitte sur ce dernier, n'est ny ne sera nullement du goust des aultres provinces, qui peu à peu se doibvent désiler les yeux et revenir dedans les vieilles règles et maximes de l'union, ou aultrement premièrement les bons en souffriront, la confusion s'introduira et ensuitte l'Estat se perdra, que je vous avoue recognoistre de plus en plus en si dangereux panchant que je désespère presques qu'avec toute la prévoyance et constance des bien-intentionnés on pourra[1] retenir. Dieu veuille donc assister nostre public et nous protéger contre nos ennemis, et me donner moyen de vous confirmer de plus en plus que je suis, Monsieur,

vostre très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MVIII.

Le même au même. Lenteurs de la Grande-Assemblée.

De Spyck, ce 13 d'avril 1651.

Monsieur. J'avois espéré que non seulement vous ne m'aviés pas creu subject à me si tost formaliser, mais que de plus me teniés trop vostre serviteur pour, par ung excès d'excuses, vous painer et me traicter, comme si vous craigniez que je vous debvois eschapper; détrompés-vous donc du premier, et pour l'aultre soyez asseuré qu'après les déclarations que j'ay faicttes à vostre Exc., elle ne se doibt défier de ma persévérance et que, comme je me réserve pour son besoing, je la supplie que doresnavant, pour me faire cognoistre qu'elle y prendt confiance, il

[1] le *semble omis.*

luy plaise de retrancher les compliments et me confirmer l'honneur de vostre bienveillance par la continuation de vos sentiments et commandements. C'a tousjours esté mon opinion que non seulement la grandeur de l'Assemblée, mais que de plus la diversité des intérests des provinces rendroient les délibérations lentes et subjectes à beaucoup de disputes, et je tiens que ce n'est pas ung petit advantage pour les bien-intentionnés qu'avec le temps on lesse passer les chaleurs de nos réformateurs, et qu'on a aussi plus de moyen de désabuser ceux qu'ils avoient préoccupés, aussi parcequ'en tout leur faict il n'y a qu'unne grande passion et unne flottante direction. Je m'attans que par leur désreglée ambition ils ne tarderont guières à donner lieu entre eux aux jalousies, qui seront aussitost suivies de division, laquelle donnera jour à remettre les affaires sur le bon pied et les faire dépendre de vostre Maison, qui a si sagement et heureusement fondé et gouverné cest Estat. C'est beaucoup que Thibault [1] a peu faire rappeller de la grande Assemblée ceux qui de sa province c'estoient aussi trop faict cognoistre enclins à la nouveauté, et, pourveu que ce bon seigneur ne vise plus à son establissement particulier qu'au maintien de l'ancienne forme du gouvernement, il est certain qu'il a beau moyen de bien servir, mais parceque, comme je vous ay desjà dict, qu'il est possédé d'unne extraordinaire ambition et fort grande avarice, j'appréhende que ces mauvaises conseillières le porteront à quelque faux bout. Je tiens que les beaux semblants et discours de la princesse Douarière ne vont qu'à ung amusement et pour vous destacher d'avec la princesse Royale, car comme desjà par sa responce elle ne s'est peu retenir de vous faire paroistre qu'elle le porte hault, je croy aussi qu'elle ne songera, moins se portera à ce de quoy la recherchez (1)

(1) Le Comte demandoit en mariage la Princesse Albertine-Agnès, fille de Frédéric-Henri.

[1] Henri Thiebaut (1601—1668), seigneur d'Aagtekerke, *bourguemaistre de Middelbourg.*

tout de bon, que lors qu'elle voyra que vous aurez surmonté les obstacles de nos pervers et que vostre mérite et la nécessité de l'Estat vous y aurons mis en plus haute considération. Cependant j'espère que vous vivrez avec autant de satisfaction dans vostre province que je jouys icy du repos dans ma maison, où pourtant je ne prétens point de m'y trop accoquiner [1], car je n'ay reculé que pour mieux saulter; je faicts donc estat au commencement du mois prochain de retourner recognoistre à la Haye le cours du marché et d'y mesnager et conserver mes amis, que vous pouvez faire estat qu'ils ne changeront l'intention qu'ils ont de conserver pour le bien public la haulte direction pour le jeune Prince et d'en confier l'administration pendant son bas âge à vostre personne, de laquelle vous me trouverez aussi tousjours, par intérest public et obligation particulière, Monsieur,

très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MIX.

Le même au même. Projet de mariage du Comte. Nouvelles diverses.

De la Haye, ce 11 de may 1651.

Monsieur. Ce n'est que depuis quatre jours que je suis en ce lieu d'où j'ay differé de vous remercier de la vostre du 27 du mois passé et de vous très-humblement reprier de ne doubter de ma fermeté et que, lorsque mes envieux ou quelque action par mesgarde vous en pourroit donner quelque commencement de soupçon, que tout aussitost vous me faciés la faveur de vous en ouvrir en mon endroict, afin que je vous en puisse donner et ma justification et vostre satisfaction Ce qui me rendt difficile à croyre qu'on se veuille porter à vostre recherche tout de

[1] attacher oisivement.

bon, c'est que je ne sçay comment on pourra concilier vos intérests avec ceux de l'Électeur[1] et de Mr de Bréderode; aussi celuy-cy me dyct hyer, comme par forme de plainte, que vous estiés trop eschauffé en vostre poursuite, parcequ'il apprenoit que vous faisiés despescher unne députation de vos provinces, pour venir demander Madamoiselle et que madame la princesse Douarière n'y vouloit respondre qu'après qu'elle auroit parlé à l'Électeur sur ce subject, d'où on pourroit conjecturer que, si elle procède en ceci avec finesse, qu'elle butte par ceste remise à gaigner temps et à trouver encores après sa deffaicte dans cest abouchement, mais par ce toutesfois que le terme ne sera pas long et que pour plusieurs raisons il est nécessaire que soyés bien esclaircy de ces intentions, je ferois différer, si j'estois en vostre place, la députation jusques à ce qu'elle auroit veu l'Électeur, pour par après, sans dilay ou donner lieu à aucun amusement, presser l'affaire de telle façon qu'elle se face ou se rompe entièrement; car en ce temps icy il n'est nullement à propos que vous vous lessiez tenir long-temps le becq dans l'eau, d'aultant que beaucoup de ceux qui ont inclination et volonté pour vous servir, craignient pendant vostre recherche que vous aurés plus de deférence pour la mère que leurs intérests ne permettent, là où, si la chose estoit faicte ou faillie, ils croiroient aysément que vous reviendriés promptement aux vostres propres et à ceux de l'Estat; ce que je vous dis principalement pour vous dénoter que par là j'apprens de bonne part qu'on tasche d'ombrager la princesse Royale et le Sr Thibault qui, ayant de nouveau regaignié le dessus dans la Zélande, doibt estre adroittement mesnagé, pour les raisons que je vous ay autrefois alléguées; cependant ceux qui approchent de plus près la princesse Royale luy veulent persuader que c'est chose faictte et qu'elle ne se diffère qu'afin que la jalousie de ceste alliance ne nuise à la Douarière en sa prétention pour la tutèle, et ainsi vous pouvés recognoistre comment chasquun, selon ses

[1] de Brandebourg.

intérests, a ses pensées et visées sur vostre affaire et cela tant qu'elle est en incertitude, car je ne doubte que, dès qu'elle sera achevée, elle sera jugée autant pour le maintien de l'illustre Maison et de la conservation de l'Estat que pour vostre honneur et affermissement particulier. — Le baron de Dona depuis huict jours m'est venu voir expressément et tout seul en ma maison et, après m'avoir parlé des affaires de cest Estat assez particulièrement, il conclut que, pourveu que les bien-intentionnés fussent bien unis, les choses avec le temps se pourroient facilement redresser, et que pour ce subject vous et le Sr de Brederode vous estiez esclaircis et si bien mis qu'il ne doubtoit aussi ou je ne ferois plus de difficulté de parler plus librement et ouvertement pour son regard. Vous pouvez asteure sçavoir sur quoy cela est fondé, car il ne m'en a dict davantage et moy aussi ne trouve bon de m'en plus particulièrement enquérir; mais mandez moy, s'il vous plait, si, en unne conférence qu'avez eue avec le bourgemaistre van der Graef[1], pour vous laver et déscharger des soupçons et informations de ceux d'Amsterdam, vous luy avez nommé et allégué le marquis de la Vieuville; car, oultre qu'on l'adverti que cela vient du bourgemaistre, il s'est plaint à moy qu'il ne se soucie pas aultrement tant de la chose que de la façon, d'aultant que, pour le moins, il croit que l'en debviez avoir préadverti, mais, parceque je suis fort bien avecques luy, je ne doubte ou, estant bien informé, il me sera assez aysé de le contenter. Aujourdhuy la Cour fera la dernière proposition pour ung accommodement entre les deux Princesses. J'apprens qu'il ira fort à l'avantage de la princesse Royale, ce qui me faict fort doubter si l'aultre le voudra accepter. Le Sr de Belliévre est parti dès hyer et laisse par ainsi beau jeu aux Anglois, que j'appréhende asteure que, par l'ayde des mal-intentionnés qui ne manqueront de retrancher toutes les espérances du costé de la France, nous engageront plus avant qu'il ne convient pour le bien de

[1] Corneille de Graaf, *bourguemaître d'Amsterdam.*

cest Estat, mais ceste petite humeur fière et déplaisir, avec ce que dans ces changements de sa Cour il craignioit que quelque chose s'y pourroit passer à son préjudice ou celuy de ses amis, a esté cause qu'on ne l'a peu retenir. Les bons reprennent le dessus dans la ville de Rotterdam et, pour preuve de cela, ung nommé Soury, que j'ay introduict dans le magistrat et qui demeure recognoissant et mon affidé ami, y a esté faict depuis dix jours bourgemaistre. Dans la grande assemblée les choses y vont à l'ordinaire et parceque je me remets de ce destail aux advis du Sr André, pour ne vous faire trop longue hystoire, après le très-humble remerciement des miens pour l'honneur de vostre resouvenir, je vous repète et asseure de nouveau que je ne seray jamais aultre que, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MX.

Le même au même. Même sujet.

De la Haye, ce 17 de may 1651.

Monsieur. L'envoy du gentilhomme qui m'a rendu celle qu'il a pleu à V. Exc. de m'escrire du 15, faict cognoistre que vous avés descouvert le foible de la Cour à laquelle vous avés à faire, et puisqu'on s'est si avant ouvert en vostre endroict, quoyque je me défie beaucoup du sexce, si ne me puis-je doresnavant imaginer qu'on vous pourroit ou voudroit si grossièrement manquer; je tiens donc meshuy l'affaire résolue et ensuitte souhaite de la voir aussi au plustost conclue, afin qu'il paroisse bientost aux ombrageux qu'avec la fille vous n'espousés pas les passions de la mère. Les ambassadeurs du Parlement[1] intimident nos gens par l'intérest du commerce, à tel point

[1] Olivier St. John et Walter Strickland.

que non seulement ils se disposent à faire de trop grandes avances pour ung traicté, mais que de plus ils ont hier passé jusques à ceste incivilité que de délibérer si, pour mieux contenter et asseurer ces messieurs, on ne debvroit pas faire requérir par des députés de ceste province la Royne avec la princesse Royale et le duc d'Jorck de ce vouloir retirer de ce lieu durant leur négotiation. Je passe encores par dessus ce qui se passe en la grande Assemblée, mais parceque je n'y vois pas encores arriver vos députés, je juge que nos Hollandois font mal leur conte de la pouvoir faire finir devant la pentecoste, et avec cela j'adjousteray que je recognois parmy eux ung grand radoucissement et que mesmes, à l'occasion d'unne dispute qui a esté fort chaudement débatue entre ceux d'Amsterdam et de Rotterdam, quelques-ungs des derniers et qui ont esté du commencement des plus eschauffés à la nouveauté, ont déclaré qu'ils recognoissoient bien qu'il estoit impossible que sans chef cest Estat se peust bien gouverner. Dieu bénie le desseing de V. Exc. et vous face recevoir toute la satisfaction que pouvés désirer en vostre voyage, vous asseurant que je faicts tout affaict de vostre intérest le mien, et qu'en suitte ne debvez doubter que je suis sans réserve, Monsieur,

de V. Exc. très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXI.

Le même au même. Même sujet.

De la Haye, ce 3 de juin 1651.

Monsieur. Il y a trois jours que madame la princesse Douarière, ayant encores le coeur tout gros de sa condamnation pour la tutèle, dict entre aultres choses au sieur de Morvau qu'elle l'attribuoit en partie à l'aversion

que les Hollandois avoient de vostre mariage avec madamoiselle d'Orange, et parcequ'elle aprenoit qu'il ombrageoit ceux-mesmes qui avoient le plus de crédit en sa province ; qu'estant tout affaict en son entier elle remettoit fort en doubte de passer oultre, de peur de préjudicier à la Maison, et ce d'aultant plus qu'elle ne pouvoit aussi bien satisfaire à vostre presse, sa fille n'estant point encores en âge pour se marier, et parceque ce langage diffère beaucoup de celuy qu'elle a tenu à d'aultres et des espérances, voyre presques asseurances, qu'elle vous avoit faict concevoir, recoignoissez, Monsieur, combien fâcheux et incertain il est d'avoir à faire à une personne qui ne se règle que par ses passions et intérests, et par cet advertissement soyez tant mieux sur vos gardes, pour ne vous lesser traîner; car je vous repéte encores que je recognois de plus en plus que l'intérim en tout et par tout vous faict grand tort. Contre ce que les communs advis portent, j'ay veu, dans la despesche que le Sr Brasset a eu de sa Cour, que don Gabriel de Tolède n'a rapporté aucun pouvoir d'Espaigne pour, par entrevue ou conférences avec commissaires, reprendre la négotiation, parcequ'on ne s'y vouloit résouldre à aucun de ses deux moyens que premièrement on ne fust asseuré que la France ne parleroit ny du Portugal ny de la Cataloignie, mais qu'elle restabliroit le duc de Lorraine en son entier et mesmes remettroit en leurs honneurs, charges, biens et advantages tous les princes et seigneurs qui avoient remué en France pour la liberté des Princes; par où vous pourez juger que c'est bien s'esloignier de traicter et qu'il semble que les Espaignols se flattent encores de l'espérance de quelque nouveau trouble en France, auquel pourtant jusques icy les advis marquent peu d'apparence. Je me resjouye de la bonne et ample reception qu'on vous a faicte en vostre nouveau Gouvernement et voudrois qu'on vous en fict autant dans les aultres provinces en qualité de lieutenant, et parceque les humeurs sont bien amandées dans la Gueldre et que je suis asseuré que les bien-inten-

tionnés y feront à ceste assemblée de leur estats ung effort, il fault espérer qu'elle donnera ung bon bransle aux aultres provinces. Pendant l'intermission des affaires je retourne pour quelques jours à ma maison, pour y jouyr de la belle et bonne saison, et vous renouvelle, Monsieur, que là et ailleurs je seray tousjours,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXII.

Le même au même. Menées dans les États de Hollande contre M. de Sommelsdyck.

*** Dans les États de Hollande plusieurs, considérant l'expédition contre Amsterdam comme un attentat impardonnable, vouloient excepter M. de Sommelsdyck de l'amnistie générale. C'étoit attaquer indirectement le Comte.

De la Haye, ce 21 de juillet 1651.

Monsieur. Je ne doubte ou V. Exc. aura desjà apris que, nonobstant que plusieurs ayent bien agi dans la province de Hollande, que pourtant les complots de mes ennemis y ont prévalu, et parceque pour tout expédient il ne reste plus, pour me tirer hors de tout embarras et de la persécution de mes ennemis, que de faire autant tenir bon à vos provinces, comme vous leur avez faict parler, à ce que j'apprens, nettement et fermement, je vous conjure, Monsieur, que, pour le bien public, l'honneur de vostre maison et la protection de vostre affidé serviteur, il vous plaise d'animer et encourager ces messieurs à insister avec vigeur sur ce qu'ils ont désiré, et à particulièrement spécifier que, pour divers respects qui les touche, je sois expressément compris dans l'oubliance de tout ce qui s'est passé, et croyez, Monsieur, que le desgagement que j'obtiendray par ce moyen, je l'attribueray seulement à Dieu et à vostre Excell., de laquelle je

demeuray[1] aussi avec tant plus d'obligation et d'affection, Monsieur,

très-humble, très-obéissant, et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDIJCK.

LETTRE MXIII.

Le même au même. Même sujet.

De la Haye, ce 8 d'aoust 1651.

Monsieur. Je passe par dessus le ressentiment que j'ay de vos soings et, pour en venir aux considérations de V. Exc., je tiens qu'avant que de se résouldre à lascher ou à se roidir, le meilleur sera de sçavoir auparavant comment la Hollande est constituée en elle-mesme; car, si la plus grande partie des villes s'y opiniastrent pour le project sur lequel ils ont esté consulter leurs principaux, je demeure d'accordt avecques V. Exc. qu'il vaudra mieux céder quelques mots que de se mettre en danger, par trop de précisité, de les faire résouldre à passer par les extrémités; mais, si on n'y trouve aussi que la différence d'une ou deux voix, je croy que, pourveu que les provinces se veuillent tant soit peu ayder, que leur poids suppléera facilement au défault qui se trouvera en ce faict dans la Hollande. Il fault donc aller en ceci la sonde à la main, agir par raisons et inductions, qu'on peult fonder sur leurs promesses à leur invitation, le repos du public et le rejalissement[2] qui en arriveroit aux provinces et contre la mémoire de Son Altesse, si on passoit oultre ou statuoit quelque chose contre aucun particulier accause de ce faict, et si, nonobstant les répétitions, presses et instances, on trouve qu'on ne peult rien gaignier sur leur obstination, plustost que de rompre entièrement avec eux, ou les obliger à prendre toutaffaict le more[3] au

[1] demeurerai. [2] réjaillissement. [3] mords.

dents, je trouverois aussi qu'il vaudroit mieux de tirer d'un mauvais payeur ce qu'on peult; mais, si j'estois en la place de vostre Exc., je réserverois ceste intention pour moy seul, sans que je m'en voudrois ouvrir à personne, de peur, que venant à estre mal mesnagée, elle ne portast nos Hollandois à tenir tant plus bon, et travaillerois seulement à recommander la fermeté à mes provinces, en leur faisant comprendre, ainsi qu'il est de vérité, que l'authorisation qu'ils ont donnée à feu son Altesse les tient engagés et intéressés en toutes ces suittes et dépendances, afin qu'essayant par ce moyen de payer premièrement de bonne mine, le mauvais jeu ne se monstrast qu'au grand besoing et lorsqu'on sçauroit et recognoistroit qu'on ne s'en pourroit despestrer par un autre moyen. C'est tout ce que je vous puis dire à la haste sur vostre sage représentation, ne pouvant assés remercier V. Exc. de vos paines et de vostre affection, que je m'esvertueray de mériter, en vous tesmoigniant de plus en plus que je suis

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXIV.

Le même au même. Il est exclu de l'amnistie.

La Haye, ce 8 d'aoust 1651.

Monsieur. Non-obstant les espérances et presques asseurances que j'avois rapporté à v. Exc. que le Sr de Guldewaege m'avoit données pour mon affaire de la ville de Haerlem, j'ay pourtant apris hyer au soir et de bonne part qu'avec trèse voix contre onse on m'a exclus de l'amnestie et de plus encores trouvé bon de me faire priver de toutes mes charges, qui est lever le masque à ce coup tout de bon, et faire cognoistre que, comme je me suis tousjours défié, le Sr Ruyl a esté

ung beau parleur, mais en derrière ung mauvais faiseur. Je ne doubte pas aussi ou ceci ce faict de concert avec Amsterdam et d'aultres villes et pour, en demandant le plus, se lesser contenter ou relascher au moins, que je croy qu'ils mettent à me faire exclure ou absenter de l'assemblée, mais il se fault donner le loysir de les voir venir et ouir, pour, par l'appuy des aultres provinces et la division qu'il y aura en la nostre sur ce subject, essayer de surmonter ces mauvaises menées, qui iroient au chocq de tous les gens d'honneur et de bien; et parcequ'en ce temps calamiteux il est plus nécessaire d'estre adverti du mal que du bien, j'ay creu debvoir faire part à v. Exc. de ce mauvais advis, afin que par sa prudence et générosité elle tienne les siens bien préparés à empescher du mieux qu'ils pourront que de ce procédé il ne leur en arrive et à v. Exc. de la flestrissure aussi bien qu'à moy de l'oppression. Je suis et ne seray jamais aultre que

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXV.

Le même au même. Même sujet.

De la Haye, ce 9 d'aoust 1651.

Monsieur. Je ne comprens tanstost plus rien aux virevoustes[1] de ceux de Haerlem; car, comme je les tenois tout affait déclarés contre moy, ainsi que j'en avois escript à v. Exc., le Sr Ruyl m'a faict tesmoignier par le Sr de Noortwyck son desplaysir de ce que, nonobstant tous ces debvoirs en ma faveur, il venoit chargé d'unne méschante résolution contre moy, laquelle pourtant il se faisoit fort de faire changer et ne doubtoit aussi que mon affaire se

[1] tours et retours.

termineroit tout affaict à mon advantage dans l'assemblée, si je voulois changer ma requeste, selon sa correction qu'il m'a envoyée de sa main, avec prière que, puisqu'il n'y alloit rien du mien, je m'y voulusse résouldre pour me mettre hors de cour et de procès; ce que voyrés donc de soubsréglé dans la joincte est de son-addition, que je ne doubte ou jugerés avecques moy qu'elle ne me charge en aucune façon et que par conséquent je ne doibs faire difficulté de m'y accommoder, mais parceque je ne puis aussi voir quel plus grand subject de satisfaction ils peuvent par là avoir de moy, j'entre en soupçon que ce n'est que pour, par tous ces changements qu'ils proposent à chasque bout de champ, taster le poulx de vos provinces, et ainsi juger, par ma facilité ou difficulté, de la mollesse ou fermeté de vos provinces. Je supplie v. Exc. de me renvoyer ma copie et d'y adjouster par ung mot son advis, et de me croyre tousjours

son très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXVI.

Le même au même. Il désire la venue du Comte.

De la Haye, ce 10 d'aoust 1651.

Monsieur. Enfin je me suis résolu, sur les grandes asseurances que le Sr Ruyl m'a faict donner de me tirer entièrement hors d'affaire, de m'accommoder à son ampliation et correction, mais j'ay bien eu de la paine à la faire approuver par ceux de Leyde, ausquels certainement je suis extraordinairement obligé pour les soings qu'ils prennent de mes intérests; aussi, si je ne les eusse mis en quelque doubte de la fermeté des provinces, ils auroient persisté à me desconseillier de l'accepter; mais avec tout cela vostre présence en ce lieu, non seulement

pour bien faire achever ceste affaire, mais aussi pour bien faire escorcher la queue de la grande assemblée, est requise; car, oultre que vos gens demeureront plus unis et plus fermes, c'est que de plus le respect de vostre personne retient beaucoup nos Hollandois, et pour ce subject le pensionnaire de Leyde voyra aujourdhuy Madame, pour tascher par les intérests de la Maison de luy faire différer son voyage de peu de jours. Je suis

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXVII.

Le même au même. Il désire l'appui du Comte et des provinces de son gouvernement.

De la Haye, ce 11 d'aoust 1651.

Monsieur. Enfin mon affaire a esté ce mattin mise sur le tapis, et ceux de Dort ont déclaré pour leur advis qu'on debvoit, pour le contentement des provinces, faire unne amnestie pour tout ce qui s'estoit passé entre elles, et travailler puis-après à loysir à celle pour la province en particulier, sans m'avoir nommé ou rien dict sur la requeste, de laquelle pourtant à leur départdt ils s'estoient chargés. Haerlem a aussi consenti au premier point, mais, pour ce qui me touchoit, a dict avoir ordre par escript de m'exclure de l'amnestie et de proposer que, pour ne point faire traisner mon affaire en longeur par le cours de la justice, qu'on eust à statuer politiquement quelque chose contre moy. Delft a opiné aussi pour l'amnestie entre les provinces, mais que je debvois demeurer à la justice. Leyde a passé par dessus tout ce faict, d'aultant qu'il se faisoit tardt et que, devant qu'aller à la grande assemblée, qu'on peust conclure sur l'affaire de Dort, qui avoit esté mise la première en proposition, mais Amsterdam ne s'estant

pas retenu à son tour pour cela, a avisé entièrement comme ceux de Haerlem, de sorte qu'on peult recognoistre que le voisinage les a faict agir de concert. Ceste après-disnée ou recommencera par ceux de Tergau, après pourtant que ceux de Leyde se seront aussi déclarés et fort à mon advantage sur ce subject, et à ce soir on sçaura où les voix iront, mais, parcequ'il est asseuré qu'elles seront fort partagées, il n'y a point de doubte que, si les provinces et, principalement les vostres appuyent mon faict, comme il convient, que nos mal-intentionnés saigniéront du nés, et bien que le sieur de Beaumont [1] a tasché de vous aultrement informer, à ce que luy-mesme a ce matin là dict à ung de mes amis, si est-ce que, depuis deux heures en çà, trois de mes amis et de nostre assemblée m'ont encores adverti de travailler à faire tenir bon aux provinces, comme le certain et l'unique moyen pour me tirer à pur et à plain hors de tout embarras; car ils demeurent dans ceste opinion, qui revient aussi à la mienne, que toute exclusion, soit qu'elle soit pour peu ou longtemps de l'assemblée, tenant lieu de paine, m'intéresse mon honneur, et c'est pourquoy il s'en fault défendre du commencement, autant qu'on peut, afin qu'au pis aller on les oblige sans résolution à se servir de l'intervention de mes amis, pour, par leur induction, m'en absenter autant de temps que par ma discrétion je jugeray que ce temps le requiert. Je conjure V. Exc. à ne tesmoigner aucune facilité pour ce faict, mais au contraire à représenter aux vostres et à faire cognoistre en discours où il escherra et viendra à propos, que ce procédé contrarieroit l'amnestie et qu'on ne peult pour ce faict si peu faire contre moy que cela n'intéresse et ne blesse les provinces et la Maison, et continuant à estre mon Christophle, croyés aussi que je ne seray jamais aultre que

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

[1] Simon de Beaumont, *secrétaire des États de Hollande.*

Je vous prie très-humblement de me faire sçavoir si Madame différera son voyage pour vostre subject, ou si elle se résoult à le faire sans vous.

LETTRE MXVIII.

Le même au même. Même sujet.

De la Haye, ce 11 aoust 1651.

Monsieur. Je viens tout à cest instant d'apprendre que l'advis de ceux d'Amsterdam est d'accorder l'amnestie et de m'y comprendre aussi, moyennant qu'on me puisse disposer à m'absenter pour quelque temps de l'assemblée et par ce que je sçay aussi que le burgemaistre van der Graef est d'intention de vous voir ceste après-disnée, qui a d'aussi grands respects pour vous comme il est aussi en des bons sentiments pour mon regardt, je croy qu'il seroit fort à propos que V. E. se prévalust de ceste occasion pour luy recommander sérieusement à ce qu'il voulust contribuer à faire accepter de la Hollande de bonne grâce l'amnestie, sans y apporter pour personne aucune exception ou restriction, et luy nommer mesmes ma personne, qui par intérest public et particulier ne pouvoit estre abandonnée de vos provinces. — Comme j'en suis icy, on m'apporte celle qu'il vous a pleu m'envoyer en responce à celle que je vous ay escript à ce matin, sur laquelle je n'ay qu'à vous dire qu' hyer on ne s'est pas encores ouvert sur mon affaire en l'assemblée, et que je doubte mesmes si on l'a fait à ce matin, et que ceux de Leyde m'ont encores faict asseurer que, pourveu que les provinces aillent fermement, qu'ils ont tout subject de croyre que mon affaire se terminera à mon advantage; encouragés donc seulement vos gens et, puisque les aultres provinces sont desjà en si bon chemin, la vigeur des vostres avec vostre présence parachevera le bien, dont, comme

je vous ay desjà protesté, vous réserve aussi tout le gré, demeurant

de V. Exc. le très-humble, très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXIX.

Le même au même. Même sujet.

De la Haye, ce 11 d'aoust 1651.

Monsieur. Il fault que le sieur de Noortwyck m'aye rapporté trop libéralement les avances et asseurances du Sr Ruyl, ou que celuy-ci, comme je m'en ay tousjours défié, nous fourbe, car asteure il prendt son prétexte sur de Wael et dict qu'il a empêché qu'ils envoyassent à Haerlem pour y faire changer la résolution de laquelle ils sont chargés, voulant que premièrement ils s'acquittent en l'assemblée de leur commission, pour puis-après, selon qu'ils trouveront les voix, renvoyer alors devers leurs principaux; ce qui, à mon jugement, descouvre assez leur mauvaise intention et me faict croyre (ainsi que je vous ay desjà marqué) que toute leur finesse par ceste proposition n'a consisté que pour par là pouvoir mieux juger si je me tenois fort asseuré des provinces, qu'il fauldra donc que V. E., s'il luy plaist, tasche d'affermir de plus en plus en ce besoing, et sur tout ne nous défaille de sa présence, demeurant asseuré qu'elle est pour autant encourager les bonnes villes dans la Hollande comme elle contient, voyre estonne mesmes les mauvaises; faictes moy donc, s'il vous plaist, sçavoir ce que le pensionnaire de Leyde a effectué sur ce subject, et dès que j'auray apris comment ceux de Dort et d'Amsterdam sont chargés, de quoy Ruyl a promis devant ce midi d'informer le

Sr de Noortwyck, je ne manqueray tout aussitost d'en faire part à V. Exc., de laquelle je demeure,

le très-humble, très-obéissant et très-fidelle serviteur

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXX.

Le même au même. Redoublement d'instances.

De la Haye, ce 12 d'aoust 1651.

Monsieur. Hyer après-disné toutes les aultres villes qui restoient à opiner n'ont que parlé de l'amnestie entre les provinces, sans avoir faict aucune mention de moy, de sorte qu'à ce matin on ne proposera apparemment dans la grande assemblée que ceste amnestie, pour essayer si par là on pourra contenter les provinces, et, cela ne leur réussissant pas, ce sera au commencement de l'autre sepmaine qu'il faudra alors qu'ils se déclarent sur mon faict. Mais j'avoue, Monsieur, que la vostre m'a surpris, lorsque j'ay veu que enchérissiez par souhait sur ce que mesmes ceux d'Amsterdam prétendent, et afin que ne croyez pas qu'à ce compte je m'en tiendrois quitte à bon marché, je vous asseure, tout au contraire, que je tiens que c'est tout le pis qui me puisse arriver, et qu'en ce cas j'ayme bien mieux en demeurer à la justice que, par unne composition si désadvantageuse, souffrir que je sois soupçonné de lascheté et me lesse dégrader. Je vous supplie donc très-humblement de concevoir toute unne aultre opinion de moy, et d'estre asseuré de plus que j'ayme mieux passer par la violence toute entière que de m'en rachepter au despens de mon honneur et avec tant de préjudice pour ma postérité; ne vous lessez donc point alarmer et moins encores esbranler, mais, comme vous m'avez faict la grâce de vostre bonté de me tendre la main pour me tirer du bourbier dans lequel mes ennemis me veulent

précipiter, je vous prie et reprie que, puisque desjà par là vous les avez beaucoup faict relascher, qu'en continuant à me bien appuyer par vos provinces, il vous playse encores d'achever à les faire démordre de ce qu'ils réservent à mon préjudice. Et ceux qui me veulent du bien dans l'assemblée croyent qu'absolument cela dépendt de se faire entendre, comme on a fait du commencement qu'il s'est parlé de l'amnestie, que, si elle n'est générale pour toutes sortes de personnes, ils ne se tiennent à rien de tout ce qui a esté faict, comme y ayants consenti sur ceste présupposition, par l'avance que ceux de Hollande leur en ont faictte, lorsqu'ils les ont invités pour la grande assemblée, et, sur la confiance de vostre assistence en ce besoing, je demeure,

de V. Exc. le très-humble, très obéissant
et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXI.

Le même au même. Amnistie.

De la Haye, ce 12 d'aoust 1651.

Monsieur. Je croy que V. Exc. aura desjà appris qu'à l'occasion de la disparité des voix sur le faict de l'amnestie, que la ville de Haerlem a proposé unne conférence conciliatoyre, laquelle je juge qu'elle ne va qu'à mon advantage et où il paroistra aussi ce qui est de l'intérieur de Ruyl. Tout à cest instant je viens aussi d'estre adverti par Vervooren[1] de Gorckum que leurs députés sont chargés de me comprendre dans l'amnestie, et desjà Alcmaer et Enckhuyse ont déclaré avoir ordre d'en faire autant, desorte que je demeure de plus en plus confirmé que, pourveu que vos provinces veuillent parler hardiment, le tout se terminera à contentement, duquel je vous réserve-

[1] Jacques Vervoorn, *membre de la Régence de Gorckum.*

ray l'entière obligation et demeureray avec tous les miens, sans réserve,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-fidelle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXII.

Le même au même. Même sujet.

De la Haye, ce 29 d'aoust 1651.

Monsieur. Le tardif retour de V. Exc. de Honslardyck et son matineux partir le lendemain m'ont empesché qu'en recevant l'honneur de ses commandements pour son absence je ne luy ay peu aussi par mesme moyen féliciter son voyage, que je faicts principalement consister à aussi bien gaignier les bonnes grâces de la maistresse que vous avez sceu rendre la mère consentante à vostre recherche. J'ay esté adverti depuis vostre départdt que la justification que nos Estats avoient réservée pour les prisonniers de Louvestein et à ceux d'Amsterdam, quoyque couchée en termes généraux, comprenoient et dénotoient que trop le reproche duquel ils ont esté gros, et pour les provinces et pour la Maison d'Orange. J'en ay demandé la copie au Sr Cats, et si auparavant le départdt de cest ordinaire je la puis avoir, V. Exc. la trouvera joincte à celle-cy, et cependant, pour ne se lesser duper, j'ay adverti le sieur André qu'il doibt encores différer le lévement de l'authorisation du 5 et 6 de juin de 1650, afin de tenir tousjours par là nos gens en bride, qui indirectement font encores bien pis, par ce que, contre leur promesse et la résolution qui portoit la suppression de la déduction justificatoire, je l'ay veue hyer imprimée sous ung aultre titre; de mesme qu'on a aussi publié par la mesme voye l'amnestie provinciale, et tout cela à desseing de mettre la commune en confusion, afin qu'il leur soit puis-après tant

plus aysé de luy donner des mauvaises impressions et luy faire concevoir unne haine contre la Maison. Cest artifice est malin et grossier, et quoiqu'il ne soit pas avoué de ceste province, il fauldra pourtant que les aultres provinces ayguisent leur plume à le descouvrir et réfuter et c'est ainsi que, du discours venant aux escripts, enfin il est à craindre que la chaleur de quelques-ungs, qui buttent à ung grand changement dans le Gouvernement, ne nous engage d'en venir aux mains. Au reste plusieurs raisons ont empesché que je n'ay pas peu trouver mon compte dans Amsterdam, et c'est chose estrange que se trouve aussi ce lieu si fort desgarni d'argent ou les personnes si difficiles à s'en désaisir que, nonobstant que j'offre de donner des obligation en gage, si ne me veult-on servir qu'à raison de cincq pour cent, et c'est pourquoy je ne prendray aussi à ce pris que ce qui pour le présent me faict de besoing et remettray le reste pour à loysir en avoir meilleur marché. Et, de peur de vous estre importun par les repétitions de mes offres et asseurances d'obéissance et service, je me dis et me signe,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXIII.

Le même au même. Expédition de Charles II en Angleterre.

De la Haye, ce premier de sept. 1651.

Monsieur. V. Exc. recevra asteure avec celle-cy la copie qui n'avoit peu estre preste pour vous estre envoyée avec ma précédente, et vous recognoistré que, par le sens et les conséquences, elle désadvoue et condamne entièrement aussi bien le maintenu des provinces que l'exécution de S. A.; aussi me suis je bien doubté qu'après la publication par l'impression de ce diffamatoire plustost que

justificatoire escript, on feroit fort des empressées à en descouvrir l'imprimeur, ainsi qu'on a aussi promis mille livres à celuy qui le pourroit indiquer, mais tout cela n'est que flatter le dé, pendant qu'on joue son jeu à couvert, et qu'ainsi dessous main on jette le plus qu'on peult son venin, et il est certain que, si on connive à ceste façon de procéder, ils continueront de plus en plus à dénigrer le passé, afin de se mieux establir et affermir, par la haine contre la Maison, en ceste authorité qu'ils se sont appropriée. Enfin on sçait asteure asseurément que le Roy d'Angleterre a pris la résolution de coucher de son reste, par la marche qu'il a entreprise avec toute son armée dans Angleterre, qu'il a si bien conduictte, après avoir donné le destour et l'accroche à Cromwel à St. Jan Stoon, qu'hyer les lettres et les advis mesmes de Londres disoient qu'il avoit quatre journées d'armée d'avance sur Cromwel. La pluspart le faisoient aussi parvenu à Preston, et d'aultres aussi disoient qu'il estoit desjà passé jusques à Staffort, qui seroit le grand et droict chemin de Londres où il doibt tascher de prévenir ses ennemis, en espérance que, bien que ceste ville aye si abominablement défaict son père, desgoutée asteure de ses tyrans par l'ayde des presbytériaux, elle sera bien ayse de le restablir, et ceste appréhension faict desjà paroistre beaucoup d'altération dans les visages et les discours des parlementaires. Dieu veuille seullement que l'effect corresponde aux espérances (1)! — Le beau temps recommence et autant qu'il favorisera ceux qui prennent les eaux et les bains, autant aussi contribuera-il à vostre divertissement; ce ne sera enfin qu'aujourdhuy, après beaucoup de difficultés et de bricoles, qu'on touchera vingt-et-cincq-mille livres, le reste s'attandt avec moins de frais et de façon. Et après avoir advertie V. Exc. que je me prépare pour dans trois jours aller reprendre l'er [1] des champs et jouyr du repos

(1) Le 3 sept. les espérances furent déçues par le désastre de Worcester.

[1] air.

de la famille, je souhaite cependant à V. Exc. continuation de santé et tout le contentement que luy sçauroit désirer,

son très-humble, très-obeissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

* LETTRE MXXIV.

La Princesse douairière d'Orange au Cardinal Mazarin. Elle s'afflige de son exil. P. C. H. L. 55.

Monsieur. Je sçay qu'il n'est pas nécessaire que je me mette en peine pour représenter à V. É. l'extrême desplaisir que j'ay reçeu, apprenant la nouvelle de vostre sortie de France (1), vous estant si obligé comme je professe d'estre. Néantmoins, estant si proche du lieu de vostre retraitte, je n'ay pas voulu manquer de vous faire ce peu de lignes par le Sr de Pollot mon maistre d'hostel, que je vous envoye exprès pour vous baiser les mains de ma part, et pour vous asseurer que je souhaitte avec passion que vous puissiez bien tost estre rappellé et restabli dans tous les honneurs et toutes les dignitez que vostre incomparable vertu vous avoit si bien acquis. Il dira aussi à V. É. comme je conserve une vive mémoire des faveurs que j'ay receuës d'elle et combien je désire de rencontrer quelque bonne occasion pour luy en tesmoigner ma gratitude. Je supplye V. É. de luy donner foy, comme à moy-mesme, et de croire que je suis et seray toute ma vie, Monsieur,

de V. É. vostre très-humble servante

AMALIE PRINCESSE D'ORANGE.

Aix, 1 sept. 1651.

(1) Depuis le commencement d'avril Mazarin se trouvoit, exilé, à Brühl, petite ville à trois lieues de Cologne.

LETTRE MXXV.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Il l'engage à hâter la conclusion de son mariage.

De Spyck, ce 18 de Sept. 1651.

Monsieur. Il y a desjà douse jours que je suis en ce lieu, où j'ay autant de loysir et de subject de regretter la calamité et la révolution du temps, que V. Exc. tout au contraire, où il est à belle espérance et beau moyen de surmonter, par la persévérance de ses subjections et services, les froideurs de sa maistresse, et pour cest effect ce vous est ung advantage que vous estes presques en l'âge constant, sans lequel il y auroit eu subject de doubter si, nonobstant toutes les importantes considérations qui vous ont obligé à ceste recherche, vous auriés tenu bon, mais par ce qu'asteure l'affaire, Dieu-mercy, est acheminée à tel point qu'il n'y a plus qu'à haster son exécution, je vous avoue qu'il me tarde aussi bien qu'à vous que je vous voye hors de danger d'estre traisné; car, oultre la violence que cela feroit à vos désirs, vous vous trouveriés aussi par là gesné et tant plus embarassé en vostre conduitte de Cour et d'affaires. Je suis donc, Monsieur, de l'advis de V. Exc. qu'il fault travailler, par tous moyens et au plustost, pour vous tirer de langeur et prévenir tous incidents, de tirer parole pour la consommation au retour du voyage; si ce n'est que, pour éviter la cérémonie, vous la puissiés obtenir à Clèves ou à Turnhout, et par le repos que je me représente fort bien qu'en aurés en vostre esprit, je supplie aussi très-humblement V. Exc. de croyre que, comme personne qui s'est tout affaict vouée à vos intérests, ma satisfaction en sera aussi plenière pour le public et le particulier; mais parceque je vous tiens desjà assez eschauffé en ce desseing, je change de matière et vous advertis que j'attans tous les jours responce des administrateurs que m'avés faict cognoistre, pour me tenir à eux ou chercher ailleurs ce qu'avez

désiré par mon entremise. — C'a esté sans doubte ung reste de l'er[1] de Flandre qui a modéré l'accident de Mr. le Rhijngraeve; car, par ce que m'en mandés et ce qu'on m'en a raconté, il a subject de s'en tenir quitte à bon marché. — La France et l'Angleterre me tiennent tousjours en de très-grandes inquiétudes, car il n'y a pas moins à craindre, pour l'ung et pour l'autre, qu'il y a subject de beaucoup espérer. Dieu donc nous en face apprandre de bonnes nouvelles et veuille accomplir les souhaits de V. Exc., de laquelle je demeure tousjours sans réserve

le très-humble, très-obéissant et affidé serviteur

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

Je va disner avec le S^r d'Aspere[2] et parcequ'il est tout affaict vostre serviteur, vostre santé y sera beue de bon coeur.

LETTRE MXXVI.

La Princesse douairière d'Orange à M. de Zuylichem. Protestations de reconnoissance.

Monsieur. Volà le premier jour que j'ay le forsce de vous répondre moy-mesme sur vos letres, mais je me promest que vous estes assurée de mon affection et que j'aimera mieux de me faire tort que de consentir à une chosce qui puis toucher vostre honneur. Je fais troube[3] d'estat de persones d'honneur, et qui ont esté si fidelle à la maison et à moy en partingelier[4] comme vous, cé[5] pour coy je vous prie de croyre que j'ay bien penssé, et vous direra[6] mais[7] raisons qu'ent[8] je sera à la Haye, que je n'en doute pas vous satisferont, et Dieu m'en garde de vous faire tort en aucune fasion[9]; je vous suies troube[3] obligée et j'espère que vous continregués[10] tousjour vostre affection [comme] vous avies fait, car nous avons bien à

[1] air. [2] Philippe-Jacques, baron van den Boetselaer, seigneur d'Asperen. [3] trop. [4] particulier. [5] c'est. [6] dirai. [7] mes. [8] quand. [9] façon. [10] continuerez.

faire de vostre bon conselge; de la Maison je voie les afaires si troublé que mon coeur me fait malle[1], qui me fait hâter de retourner au plustost, pour voir quesque l'on peut faire pour le bien de la Maison et à vous en partingelier, que je suis, sens jancer[2] et véritablement, Monsieur,

vostre très-affectionné à vous faire service,

AMALIE PRINCESSE D'ORANGE.

A Aix, le [18] september 1651.

LETTRE MXXVII.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau. Dépôt des papiers du Prince d'Orange Guillaume II.

De la Haye, ce 11 d'octobre 1651.

Monsieur. Je viens d'apprendre tout à cest instant que la princesse Royale a consenti que tous les papiers qui ont esté tirés du cabinet y seront remis et sélés, avec offre de faire ample déclaration, qu'elle ny aucun de sa part n'en a pris inspection, ny aussi faict aucune distraction, à quoy je vous reprie encores d'employer tout vostre pouvoir et vos bons offices pour faire acquiescer la princesse Douarière, afin que nos libertins ne trouvent nouvelle matière pour descrier la Maison et ses serviteurs; mais, parceque j'apprens que ce sera encores devant les sept heures que le Sr de Reygersberge luy en doibt faire la proposition, il seroit bon qu'usasiez de prévention. Je recommande aussi à V. Exc. pour quelque bonne humeur les intérests du S^r de [Saurany] et après vous avoir répété que mon homme s'acquittera à six heures de sa commission, je demeure,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

[1] mal. [2] changer.

LETTRE MXXVIII.

Le même au même. Nouvelles diverses.

—

De Spyck, ce 23 d'octobre 1651.

Monsieur. Les recognoissances de V. Exc. vont desjà bien au delà du petit service que je tasche de luy rendre, et le soing que prenés aussi des intérests de ma famille sera cause que je ne défauldray jamais en volonté pour seconder et faire valoir de tout mon pouvoir les vostres. Le renouvellement de vos civilités et par excès sont cause de ceste redictte, par laquelle je ne prétens pourtant pas que me debvés croyre davantage vostre serviteur que je n'ay esté; car, lorsque je vous en ay faict la déclaration, c'a esté avec la résolution de l'estre à tel point que rien ne s'y pouvoit adjouster, desorte que je requiers V. Exc. de passer doresnavant par dessus le compliment et, sans aussi user d'aulcun scrupule pour mon regardt, m'employer aussi librement que je vous promets que je vous serviray franchement et gayement. Les résolutions de la personne à laquelle vous avez à faire me desplaysent autant que je sçay que son humeur est aussi dangereuse et difficile, mais le biais par lequel vous la mesnagez ne me faict doubter du succès et, pourveu que la chose se face, ne vous tourmentez pas beaucoup pour la façon; toutesfois, pour vostre décharge et empescher qu'avec le temps, remarquant sa faulte, elle ne puisse reprocher qu'on ne l'aye assistée d'advis et de conseil, si j'estois en vostre place, je luy dirois librement mes sentiments et, pour ne la pourtant point faire cabrer, je conclurois en les soubmettant à son jugement et à sa volonté, car je sçay aultrement que la bonne Dame, bien qu'elle abonde en son sens et ne se propose aultre règle, que pourtant elle a aultrefois pris plaisir à faire pareille plaincte. — Si le Roy d'Angleterre est en ce pays, il embarassera extraordinairement nos libertins, qui désirent de se lier estroictement avec le Parlement et ne sera pas aussi à

petite charge à la princesse Royale; je ne doubte pas aussi que madame la princesse Douairière le sçaura bien relever, pour par là faire tant plus approuver son admission à la tutèle, par laquelle on demeure asteure asseuré que rien ne sera employé à subvenir à sa nécessité. Le S^r d'Asperen a passé avant-hyer au soir par devant ma maison pour aller gaignier la Haye, où je veux espérer que, pour son honneur particulier et celui du bon parti, il y confondra tous les bruicts qu'on y divulgoit à son désadvantage. La petite vérole jusques icy ne passe pas oultre et traicte fort grâcieusement mes trois filles, les ayant desjà mises hors de danger de mort et d'augmentation de laideur, mais parceque j'ay beaucoup de ceste mauvaise marchandise, je doubte fort, nonobstant la bonne opinion qu'avés de mon fonds, s'il suffira pour m'en décharger, mais puisque je suis d'unne religion qui ne m'y promet aucun soulagement et en laquelle nos filles se mocquent du veu de virginité, il faudra voir ce que la grand-mère aura espargnié pour les bien colloquer. Vous voyez, Monsieur, comment par vostre engagement et à faulte d'aultre matière, je vous entretiens de mon particulier; cela vous dénote mon loysir, mais vous fera peult-estre croyre que j'abuse du vostre, et pour ce subject je conclus, en vous réitérant que je demeure, par obligation et affection, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et fidèle serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXIX.

M. Brasset au même. Nouvelles de France.

Monsieur... Je vois, par la despesche de la cour, en date du 19, que les choses se disposent entièrement à l'advantage du service du Roy, soit que S. M. veuille y

employer la force secondée du respect et de la fidélité qui paroist dans toutes les provinces de son royaume, où ceux qui avoient envie de brouiller ne se trouvent pas suiviz comme ils se l'estoient promis, soit par la voye d'accommodement où monseigneur le Duc d'Orléans porte son entremise, avec un soin et une application si pleine de zèle, de prudence et de fermeté que S. A. R. fait bien paroistre que ceux-là se sont mespris qui ont voulu faire douter de ses dispositions, par la manière dont il parla au parlement, la dernière fois qu'il y prist place et à des conseillers qui croyoient le flatter, en blâmant la retenue de la Cour, et l'un des plus confidens de monseigneur le Prince de Condé en la dite compagnie advoua que, s'il ne profitoit pas de la conjoncture qui s'offroit pour son accommodement et persistoit à des choses qui blesseroient l'auctorité royalle, ce seroit faire voir que ses desseins sont criminels et qu'il n'y auroit pas après cela d'homme de bien qui ne deust se déclarer son ennemy... Parmy toutes les bonnes espérances que je voy lieu de concevoir, il me reste assez d'inquiétude dans le désir que les effects en paroissent bientost pour le salut de Dunquerque, à ce que cette place ne retourne pas en mains des Espagnols. Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 28 octob. 1651.

LETTRE MXXX.

M. de Sommelsdyck au même. Probabilités de guerre contre les Anglois.

De la Haye, ce 29 de janvier 1652.

Monsieur. Je suis obligé à V. Exc. et pour sa compassion et pour sa consolation, et c'est mon malheur que

depuis quelque temps l'honneur de son amitié et bienvueillance a esté presques tousjours occupé ou à subvenir ou à plaindre mes afflictions, et cela parceque, selon l'ordinaire, ung malheur a servi de planche et de degré à l'autre, ou, pour le mieux recognoistre, que les chastiments de Dieu m'ont deu estre si sensibles qu'ils me donnassent par sa grâce les vraye ressentiments de repentance, accompagniés de la résolution à amandement de vie; enfin, prenant garde à vostre renvoy et à ce qui est de l'incertitude de la vie et de la corruption de l'homme, je me garde bien de murmurer, ainsi me sousmets tant plus entièrement à la volonté de ce bon Dieu, que je me confie, parceque je le crains, qu'elle me tournera, et aux miens, à bien. Et, après le très-humble remerciement pour la confirmation de vostre affection par ce soing, je réserve la retribution de l'honneur de vostre consolation par la félicitation pour la consommation de vostre mariage, laquelle certes je souhaitte que, pour vostre repos et le bien de vostre Maison, elle fust desjà vieille de quinze jours, parceque je sçay que van Ruven vous a desjà informé du rapport qui a esté faict des accusations de Culenburch. J'adjousteray seulement, pour vous faire cognoistre que toute ceste recherche n'a esté dirigé que par animosité, que, nonobstant que les Nobles et ceux de Leyde ont fortement protesté contre la suspencion du S^r^ d'Aspere, comme se faisant entièrement contre le cours ordinaire de la justice, les autres villes n'ont lessé de persévérer et de faire arrester ceste résolution, contre laquelle les Nobles attandent asteure l'arrivée du Sr de Bréderode, qui a promis merveilles en ceste occasion, pour aviser ce qu'ils auront à faire, et parcequ'ils remarquent asteure tous que les villes leur en veulent, j'espère qu'ils agiront avec fèrmeté, mais le mal est qu'ils s'en avisent ung peu tardt. Il y a aussi trois jours que les sieurs de [Wit] et van der Bolleck ont proposé si on ne se debvoit pas informer des présens et des personnes qui les avoient receus de la part de la compaignie des Indes-Occidentales, par

où apparemment ces censeurs, à l'instigation de nos libertins, buttent à faire encores violence à quelques-ungs qui ne s'accomodent pas bien à leur desseing; mais il faut que je vous dis aussi que, pendant qu'ils s'occupent à persécuter les bons, ils commencent desjà aussi à se mescontenter et s'offenser les ungs des aultres, à quoy premièrement la disposition des charges de maistre-descomptes et puis-après unne grande prise en paroles que le Sr de Barendrecht a eu avec de Wit, ont donné occasion, de sorte que si, selon les grandes apparences, la pacience nous eschappe contre les Anglois, on en pourroit revenir plustost à nostre vieille forme de gouvernement, par où l'Estat se raffermiroit et les gens de bien et d'honneur se reléveroient, et je ne doubte aussi ou, en ce cas, vous y trouveriés en vostre particulier tous les advantages que je vous souhaite avec passion et la vraye chaleur que doibt avoir celuy qui est, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXXI.

Le même au même. Insolence de la Hollande.

De la Haye, ce 6 de febvrier 1652.

Monsieur. Je n'abonde pas tant en mon sens, ny aussi je ne présume pas tant de mes sentiments que je les propose à V. Exc. pour règle, mais, lorsque j'y adjouste quelque presse, c'est seulement pour vous confirmer que, selon le service que je vous ay voué, je prens autant de soing de vos avantages que ma portée me le peult permettre, et pourveu donc, Monsieur, que receviez seulement la liberté de mes advis de la sorte, sans autrement vous y attacher, je m'en tiendray suffisemment payé. Je sçay que vous estes desjà informé de l'extraordinaire et

violente procédure qu'on avoit résolue avec la pluralité des voix contre le S^r d'Asperen à l'occasion des accusations de Culenburch ; du depuis elle luy a esté notifiée par lettre de la part de l'assemblée et parceque en nombre pluriel elle porte la suspension de la fonction de ses charges, on juge qu'on le veult par là aussi bien tenir hors des Nobles que du Conseil-d'estat. Hyer il en fict sa plainte en nostre ordre et en demanda la protection, ensuitte de quoy on a trouvé bon que, par requeste, accompagnée d'une déduction de ses raisons, il eust à remonstrer à l'assemblée des Estats de Hollande son grief et le tort qu'on luy faisoit, afin que tout le corps de Nobles eust tant plus de subject pour fortement insister sur l'anéantissement de la suspension ; mais, nonobstant que le Sr Brederode faict semblant de vouloir bien appuyer ceste affaire, je doubte pourtant si luy et les autres auront assez de résolution pour s'opposer et se déclarer aux villes de bonne façon, laquelle je faicts consister à leur faire entendre qu'oultre que leur procédure est irrégulière et tout affaict excessive, qu'aussi hors le juge ordinaire il ne se pouvoit ordonner de provision ou suspension que par la Généralité qui donne la commission. Les députés de ceste province ont enfin aussi déclaré leur advis sur l'estat de guerre, par lequel ils incorporent l'unne moitié de l'infanterie dans l'autre, cassent seise ou dixhuict compaignies de cavallerie et toutes les restantes les mettent à soixcente chevaux, ne veulent aussi plus payer ny de colonels ny de majors de cavallerie, rabattent en outre le tiers des gages de tous les haults-officiers, hormis du Sr de Brederode, et refusent tout à plat de payer vos appointements, qui, en qualité de gouverneur de vos deux provinces, de tout temps ont esté mis et expressés sur l'estat de guerre. A la prochaine assemblée on sçaura sur tout cela le sentiment des villes, pour voir si on en pourra former ung advis provincial, lequel lors encores sera subject à la contradiction des aultres provinces, mais la foiblesse de celles-cy faict que la hardiesse de la Hol-

lande faict régler presques toutes les choses à sa volonté, mais il fault que, par leur insolence et violence, ils facent perdre la patience à ceux qui, par lascheté ou trop de connivence, cédent desjà trop à leur impétuosité ; toutesfois, de peur que les esmotions internes ne nous vinssent trop à emporter, le meilleure et le plus seur seroit qu'il pleust à Dieu, pour nous faire revenir de nostre emportement, de nous susciter unne guerre estrangère. — Le Sr d'Armenvilliers m'a asseuré d'un grand changement à vostre advantage en la princesse Douairière et mademoiselle vostre maistresse, et puisque elles sont en cest estat, si j'estois en vostre place, je les y lerrois [1] et entretiendrois par lettres, jusques à ce que la première vous sommast pour venir achever ce après quoy il y a desjà trop long-temps qu'elle vous faict languir. Voylà comme encores je juge, Monsieur, de vos affaires comme des miennes, et ne doubtant que ne laissiés de la satisfaction de celles qu'avés entreprises en la province où vous estes, après avoir asseuré V. Exc. que tous les miens se tiennent fort honorés du soing de vostre ressouvenir, je vous reprie de croire que je ne serai jamais autre que, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXXII.

Le même au même. Soupçons d'intelligence entre Cromwell et les ennemis de la Maison d'Orange.

De la Haye, ce 19 de febvr. 1652.

Monsieur. Pour respondre et remercier V. Exc., par le mesme messager qui vient de me rendre la vostre de l'onsiesme de ce mois, je l'advertis que la presse des lettres de Zélande fist hyer, nonobstant qu'il estoit dimanche, et devant disné et après disné assembler les

[1] laisserois.

Estats-Généraulx, à l'occasion des excès des Anglois, et parceque je me rapporte à l'information de vos députés pour ce qui y a esté représenté et résolu, je vous diray seulement que, nonobstant nos belles délibérations et démonstrations, je me confirme de plus en plus dans l'opinion que tout ce que les Anglois font n'est qu'à l'instigation de quelques-ungs parmy nous, afin, qu'estans saisis d'un grand nombre de vaisseaux et d'un important capital en marchandises, ils nous puissent par là tant mieux contraindre à nous accommoder et céder à ung traicté selon leur volonté, duquel enfin ils se sont déclaré et qui est de ligue offensive et défensive, et par laquelle en ung article nous serions obligés d'ayder à opprimer la Maison de Stuart et toutes celles qui y sont alliées; car parceque ceux qui ont empoignié la principale authorité en ceste province, ont subject pour divers respects de désirer unne estroictte alliance avec les parlementaires, et que desjà par leurs lettres de convocation ils exagèrent et font tout-affaict espouvantables les inconvénients d'une mésintelligence ou rupture, j'appréhende que l'artifice de nos libertins ne nous engage, pour éviter le présent dommage, à ung traicté qui sera honteux et ruineux pour cest Estat, et tout ce qu'il y a à espérer est que le gros des marchants estant fort esmeu, et que ceux qui ne sont point partiaux dans le gouvernement recognoissans fort bien à quel notable préjudice nous tourneroit ceste alliance, peult-estre ce grand nombre forcera le plus petit et, renversant ses finesses, nous portera, ou pour le moins nous fera résouldre à nous opposer et avec vigeur à ceste impétueuse Républicque; c'est ce qui seroit à souhaiter et par où elle et nous pourrions estre redressés; aultrement la bonne intelligence n'est pour causer de part et d'aultre qu'ung appuy et renfort de violence; mais par ce aussi que d'aultre costé je tiens Cromwel par sa precédente conduictte trop sage pour, si fort à contretemps et avec tant de danger pour l'establissement de sa Républicque, rompre avecques nous, je crains avec beaucoup d'apparance

que, lorsque, nous nous monstrerons fermes, pour éviter le péril qu'il y doibt prévoir, il fera relascher aux Anglois, et que par ainsi, ny eux, ny nous, ne remettrons si tost les gouvernements en tel ordre qu'il est à souhaiter, pour le bien des affaires communes et la protection des gens d'honneur. Voylà mes considérations, craintes et espérances, que je faicts le subject de la présente, y adjoustant seulement qu'on croyt asseurément qu'enfin ceste sepmaine l'arrest se prononcera sur toutes les disputes à l'occasion de la tutèle, après quoy j'apprens aussi qu'on faict cognoistre au Noort-eynde [1] qu'on persiste et se dispose de plus en plus au voyage de Clèves, pour y faire au plustost unne fin de vostre mariage, que, pour continuer à le vous bien féliciter, je vous souhaitte aussi heureux que sa recherche et poursuitte vous a esté fâcheuse, longue et pénible. Et après vous avoir rendu de la part des miens ung très-humble remerciement, avec asseurance de leurs respects pour l'honneur de vostre souvenir, je ne puis que réitérer, et tousjours avecques vérité et sincérité, que je suis et prétents demeurer, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXXIII.

Le même au même. Nouvelles diverses; on n'est pas disposé à s'unir aux Anglois.

De la Haye, ce 27 de febvr. 1652.

Monsieur. Il est sertain qu'il n'y a rien de plus difficile que de terminer des vieilles querelles entre des humeurs phlegmatiques, et que par ainsi V. Exc. a subject de tenir ses paines bien employées, puisqu'elle luy ont faict gaignier temps et empescher que leurs aygreurs ne

[1] *La rue où habitoit la Princesse-douairière.*

se changeassent en fureur; mais je croy que les brigues de l'assemblée où vous estes à présent et le soing à adjuster et satisfaire à tant de divers et particuliers intérests, ne vous causent aussi pas peu de subjection et de rompement de teste, de sorte que je ne doubte que, par l'ennuy de ces fâcheuses affaires, la sommation pour achever celle pour laquelle il y a desjà longtemps que vous vous estes inquiété, vous sera encores pour cela tant plus agréable; aussi y-a-il apparance qu'elle ne pourra guières plus tarder; car, après la décision qui semble contenter les deux Princesses, il ne reste qu'à s'esclaircir des terres et maisons pour le douaire, en quoy, à la vérité, j'apperçois qu'il y aura du mesconte de l'un ou de l'autre costé, et parceque meshuy aussi bien toutes professions que tous ordres se confondent, et que nous voyons que dans la police on se mesle de la justice, de mesme que dans les corps de justice on passe par dessus les loix et les coustumes pour donner lieu à des considérations politiques, je suspens mon jugement et souhaite seulement que ny moy ny les miens n'ayons jamais à dépendre de celuy de ces messieurs qui ont eu si long-temps ceste affaire en main. Je ne sçay si les députés de la Zélande sont arrivés, mais bien vous puis-je asseurer que les Estats de ceste province surçoyent leur délibérations sur les affaires d'Angleterre, jusqu'à ce qu'ils les ayent halénés [1] ou apris leur intention. Le Sr de Morvau me dyct avant-hyer qu'ils venoient chargés sur deux points, le premier pour ayder à faire conserver Dunquerque entre les mains des François, et le second pour presser l'équipage d'unne cinquantaine de bons vaisseaux, pour, par leur moyen et celui de ceux qu'on faict revenir de la mer Méditerranée, estant en estat de se deffendre ou d'aggresser, faire alors parler clair par nos ambassadeurs aux Anglois, avec lesquels ils ne veulent en aucune façon unne ligue offensive et défensive, de mesme que presques toutes nos villes de pardeçà en font cognoistre avec aygreur unne entière

[1] essayé de connoître leurs sentiments.

aversion, de sorte que je m'asseure présentement que l'artifice de nos libertins pour y parvenir ne sera pour réussir, et que de plus, si les Anglois ne relaschent, la rupture, qui seroit ung effect tout contraire à leur intention, en pourroit facilement avenir. — Au reste il y a deux jours que j'ay apris la mort du Sr de Marigui, qui avoit sa compaignie sur la repartition de la Frize et d'aultant que le fils du Sr Brasset en qualité de lieutenant y est aussi appointé, je vous demande si, nonobstant la résolution que je sçay qui a esté prise à l'avantage des capitaines réformés (parceque je vous asseure qu'il est autant vostre serviteur que je l'ay tousjours recognu mon ami), V. Exc. ne me peult faire espérer que, par le respect de son entremise et en allégant les longs et grans services que le père a rendus à cest Estat, qu'il se pourroit faire une petite exception et seulement d'un degré en la résolution, pour faire par ce moyen gratifier son fils de ceste compaignie, qui certes est aussi ung jeune homme de mérite, et oultre que par là vous obligeriés le père et le fils jusques au suprême dégré, je vous déclare aussi que j'en sçauray autant de gré à V. Exc. comme si c'estoit unne déférence pour ung de mes plus proches. Et sans aultre protestation, puisque je me rapporte à toutes mes précédentes, je demeure, Monsieur,

de V. Exc. très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXXIV.

Le même au même. Préparatifs pour résister aux Anglois.

De la Haye, ce 2 mars 1652.

Monsieur. Ce n'a esté qu'hyer au soir que j'ay receu celle qu'il a pleu à V. Exc. de m'escrire du 23 de l'aultre mois, qui m'oblige premièrement à vous remercier de

l'advis que me donnés de la santé de mon beau-père, parceque très-rarement nous en recevons de sa main; aultrement je l'ay tousjours creu et recognu de meilleure pâte que de bonne humeur, et je vous doibs dire de plus que, si vous vous estes daignié ressouvenir des miens en sa compaignie, que j'espère que sçaura[1] esté en intéressant moins vostre santé que je n'ay faict par deux fois depuis huict jours la mienne, pour porter et plaiger[2] la vostre en la forme qu'il convient. Les dernières dépêches de nos ambassadeurs, portant qu'on ne les paye que de dilays et qu'on avoit encores expédié des nouvelles lettres de représailles, mais avec ceste réserve qu'on ne s'en pourroit servir qu'après en avoir receu encores ung ordre plus particulier, redoublent l'ardeur de nos marchands pour ung grand équipage; aussi viennent-ils icy de tous costés, et en grande compaignie sollicitent dans les maisons et abordent sur le pavé les députés des villes et des Estats, pour les animer à unne prompte et puissante protection du commerce. Hyer aussi les députés de la Zélande firent pareil debvoir en la Généralité et remonstrèrent de plus le besoing que leurs isles et villes avoient pour estre bien fortifiées et gardées; enfin tous concurrent et tombent d'accord qu'il se fault mettre en bonne posture, mais, parcequ'il y en a qui, après avoir lessé jetter le feu aux plus eschauffés, représentent que, nonobstant tous nos efforts, la rupture avec ceste nation nous doibt causer la ruine de nostre commerce, je remarque de plus en plus que c'est pour nous obliger à passer par ung traicté selon leur volonté et par lequel les changements dans les Gouvernements pourroient estre réciproquement tant plus fermement maintenus; mais jusques icy, encores qu'yl est très-certain que les despences seront excessives et que les inconvénients et périls seront très-grands, je ne voy pas pourtant que cest espouvantement consterne ou intimide nos gens, mais qu'au contraire beaucoup recognoissent la faulte qu'on a faictte à avoir tant contribué au formement

[1] ce aura. [2] pleiger.

de ceste nouvelle Républicque, et qu'il vault mieux qu'on s'oppose à son impétuosité, en son commencement et pendant que nous sommes encores en plaine vigeur, que d'attandre qu'elle nous y nécessite après son entier affermissement par nostre deschet, et sur ce fondement peult-estre que dès aujourdhuy on conviendra du fonds pour l'équipage de cent-cinquante navires d'abort, qui n'est pas pour faire les choses à demi, mais bien pour, ou ranger les Anglois à la raison (ainsi qu'en ce cas je croy qu'ils feront) ou, s'ils deviennent forcenés, pouvoir agir contre eux de bonne façon; mais, si on en vient là, croyez que parmy nos libertins il y en aura beaucoup de trompés et qu'ils ne se trouveront pas peu en paine pour la direction, que j'apprens desjà sous main qu'ils veulent premièrement restraindre et limiter par une commission seulement pour ceste guerre, et de plus encores faire déférer à ung qui ne soit pas de la Maison de Nassau, pour, par ce moyen, luy oster la continuation des hault commandements et employs de la part de cest Estat, et pour cest effect quelques ungs nomment entre les dents le Sr de Bréderode, et d'aultres, accause qu'il n'a nulle expérience sur mer, alléguent que celle du Prince Robert [1] pourroit bien servir à l'Estat en ceste occasion, et tout cela par l'appréhension qu'ils ont que, s'ils vous mettoient en selle, ils se trouveroient obligés de rabattre beaucoup de leur présomption. Les Hollandisés dans la Zélande ont faict procéder contre le Sr de Berchem, de la mesme façon que ceste province en a ordonné contre le S^r d'Aspere, qui à présent, se trouvant avoir le foye gasté par ces excès et l'esprit surchargé d'affliction, est allicté d'unne fièvre qui, selon toutes les apparences, le fera mourir éthique ou hydropique. — Nonobstant que les lettres de France y représentent les affaires plus brouillées que jamais, si vous diray-je que le conte de Montrésor me faict sçavoir que la déclaration de ceux qui se sont retenus jusques icy, va si fort emporter la balance de leur costé que la Cour

[1] Robert, né en 1619, frère de l'Électeur Palatin.

se trouvera nécessitée de s'accommoder, et que par ainsi il ne doubte ou dans la fin de ce mois on voyra ung changement et amandement notable. Dieu le face trouver vray prophète! — L'assignation des terres pour le douayre de la princesse Royale commense desjà, ainsi que je vous avois adverti, à causer nouvelle contention entre les princesses, et je doubte, parceque Breda leur demeure esgalement en butte, si elle se pourra terminer sans nouveau procès, que je ne veux pas pourtant croyre qu'il sera capable d'apporter du retardement de ce que je remarque que désirés de plus en plus, avec la vraye passion d'un homme tout saisi et possédé de l'amour, duquel donc, pour seconder autant vos désirs que pour aussi vous procurer le repos de vostre esprit, je vous souhaite au plustost la jouissance, avec unne continuation de tout le contentement que vous peult désirer celuy qui est véritablement et demeurera fermement, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant et très-affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

* LETTRE MXXXV.

M. Brasset au même. Il regrette la froideur des Provinces-Unies envers la France.

Monsieur... Je ne sçaurois céler à V. E. que ce m'est une extrême mortification de voir que ces Messieurs icy ont si peu d'esgard à ce qui seroit de leur propre intérest dans celuy d'un bon, ancien et utile amy et allié, que je n'y trouve aucune solide réflexion sur les moindres choses que je leur propose de sa part. Il me semble pourtant que la brouillerie d'Angleterre et le peu de fiance qu'ils doivent avoir d'un ennemy réconcilié, dont l'ambassadeur use de menaces en général et spécialement contre l'un de vos gouvernemens, devroit leur faire ap-

percevoir que, despouillant la peau trompeuse de brebis, il découvre celle du loup. Je ne me lasseray pourtant pas de rendre tous les offices possibles pour l'entretien d'une meilleure correspondance, estimant que telles rencontres pourroient arriver que non seulement l'amitié de la France mériteroit d'estre cultivée, mais aussy recherchée. C'est de quoy il se fault remettre au temps, qui me sera tousjours trop long dans l'attente des occasions de mériter l'honneur de vos commandements, estant, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 8 mars 1652.

LETTRE MXXXVI.

M. de Sommelsdyck au même. Le parti dominant désire l'appui de l'Angleterre.

—

De la Haye, ce 25 de mars 1652.

Monsieur. Il y a desjà près de trois sepmaines que je n'ay pas importuné V. Exc. de mes lettres, parceque je n'avois rien à vous mander de plus particulier que ce que je sçavois qu'on vous avoit faict sçavoir d'un aultre costé; mais parceque, par celles que je receus hyer du conte de Waldeck, j'appris qu'enfin madame la princesse douarière a déterminé le deuxièsme du mois de may pour le jour de vos nopces, j'ay creu, encores que le pourrés avoir aussi appris d'ailleurs, qu'oultre l'advis je vous debvois de plus tesmoignier ma joye pour le repos que je sçay que cela causera à vostre esprit. — Par les lettres et les rapports des particuliers, il semble que toutes les menaces de rupture entre les Anglois et cest Estat se changeront, ainsi que je me suis tousjours défié, en ung traicté, dans lequel asseurément l'intimidation des nostres fera beaucoup céder, et tout cela par l'artifice de ceux qui dans ce gouvernement croyent que, pour leur maintien, ils ont besoing

de l'appuy de ceste violente Républicque. Je suis aussi adverti que nos libertins se repentent du procédé qu'ils ont tenu contre Sterremont et que pour ce subject ils sont fort empêchés à le restablir de bonne grâce. Le Sr d'Aspere devient tout-à-faict hydropique, et la presse du messager ne me permettant de vous faire celle-cy plus longue, je demeure, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXXXVII.

Le même au même. Félicitations au sujet de son mariage.

De la Haye, ce 6 d'avril 1652.

Monsieur. Ce n'est pas pour interrompre vostre joye que j'addresse celle-cy à V. Exc., mais au contraire à desseing de la luy augmenter, en luy faisant cognoistre qu'il en a beaucoup de subject, puisque ces serviteurs absens la ressentent jusques dans leur coeur; car, oultre qu'on est bien ayse de l'accomplissement de vostre souhait, c'est qu'on vous considère de plus délivré de beaucoup de contraincte et comme redonné à vous mesme, par où doresnavant vos sentiments et actions seront tenues plus libres et mises hors du soupçon que vos ennemis faisoient valoir, que, pour obtenir vostre maistresse, vous estiés pour céder et vous accommoder à tout. Enfin Dieu veuille perpétuer vostre contentement et vous combler de toutes les félicités et prospérités qu'on peult attandre ou sçauroit désirer dans le mariage, et avec cela, Monsieur, vous tenant rangé dans la grande bande, pour ne vous trop détourner, j'adjousteray seulement à l'advertissement que sans doubte vos députés vous auront desjà donné, que jusques icy les réglements de la Hollande pour le traicté

avec l'Angleterre vont beaucoup mieux qu'on n'avoit pensé, que je suis adverti de bonne part que Cromwel et Veen[1] s'eschauffent si fort en leur partialité que j'espère que, non seulement le support manquera à nos libertins de ce costé-là, mais que de plus l'esclat de leur division donnerat bientost jour pour le restablissement du Roy. Tous les miens souhaitent à V. Exc. continuation de bonheur, et moy je demeure à toute espreuve, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

* LETTRE MXXXVIII.

M. Brasset au même. Faux bruits touchant une étroite liaison de la Suède avec l'Angleterre.

—

Monsieur. Je sçay bien que ce seroit un entretien hors de saison de parler d'affaires dans une occasion destinée tout à faict aux réjouissances, si elles n'avoient des momens qui obligent d'y penser. Je n'entreray pas dans le detail de celles d'entre cest Estat et l'Angleterre, puisque vous en avez toute et pleine information et que ce n'est pas à moy de pénétrer jusques à leur intérieur; mais, tout autant que je m'en puis appercevoir, ceux qui désirent une forte union entre ces deux nations y employent des moyens de la solidité desquels il me semble y avoir grand sujet de douter. C'est qu'ils prennent à tasche de donner un fort ombrage des desseins de la Suède contre ces Provinces-Unies, et que, pour cet effect, elle seroit entrée en estroicte liaison avec l'Angleterre, tout cela fondé sur des discours uu peu chauds et impétueux que feu Mr Spiring avoit tenuz par deçà, ce que m'estant apperceu pouvoir produire du desconcert entre deux amis et alliez du Roy mon maître, de qui les intentions sont

[1] Vane.

toutes portées pour leur bien commun et réciproque, j'en donnay advis à monsieur le résident de S. M. en la Cour de Suède; surquoy m'ayant faict la responce [ci-jointe] il me semble ne se pouvoir rien expliquer avec plus de sincérité sur les bonnes dispositions de la Reyne de Suède, laquelle je ne sçaurois soubsonner, sans offencer sa prudence et sa générosité, d'avoir voulu me faire passer pour instrument de tromperie.

Il y en a pourtant qui résistent à une si favorable déclaration, et ce qui me fasche de surcroist, est d'entendre que l'on veuille aussy jecter S. A. É. de Brandenbourg dans des deffiances de la dite dame Reyne, et ce sur le mesme fondement de son intelligence avec l'Angleterre, ce que j'estime apporté par ceux qui se laissent circonvenir par des artifices dont la visée ne doit pas estre moins préveue et prévenue dans l'Allemagne que dans ces Provinces-Unies. Je pense, Monsieur, que V. E. pourroit rendre un bon office au publicq, si elle prennoit le temps d'enntretenir là-dessus S. A. É et Mr le comte de Waldecq, espérant aussy que la France ne demeurera pas si confuse, ny pour un si longtems, que beaucoup de gens se l'imaginent, qu'elle ne puisse bientost se rendre considérable à ceux qui auront faict estime de son amitié et alliance. J'advoue qu'il me tarde que cela ne soit desjà, ne pouvant voir entre autres choses, qu'avec un très-sensible regret, que les Espagnols attaquent des places à la conservation desquelles en nos mains ces dites Provinces-Unies ont autant et plus d'intérest que nous mesmes. Si mal en arrive, comme je n'oserois en douter, l'on ne nous reprochera pas icy de n'en avoir point préadverty, y ayant six mois entiers, ainsy que V. E. le peut sçavoir, que j'en représente incessamment la nécessité et les conséquences, sans que l'on ait pris aucun esgard jusques à cet heure que le péril approche de son dernier degré. Mais, Monsieur, je m'oublie dans ce discours, ne considérant pas que d'autres choces plus agréables vous appellent. Je le finis doncques par un renouvellement de mes voeux et de mes souhaits

pour vostre prospérité et des assurances que je suis d'une parfaite dévotion, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, ce 20 avril 1652.

A cette lettre est joinct l'extrait suivant d'une lettre écrite, apparemment par le résident de France à M. Brasset, de Stockholm, le 23 mars 1652. „J'ay dit à la Reyne de Suède l'entretien que vous aviez eu avec quelques-uns des principaux des Estats; elle vous est bien obligée, Monsieur, des bons offices que vous luy avez rendus en ce rencontre et de ce que vous leur avez dit de sa part pour destruire la mauvaise opinion qu'ils avoient prise de son affection pour eux; elle m'a chargé de vous prier de sa part de continuer aux occasions de rendre ce tesmoignage à la vérité qu'elle les considère comme ses bons amis et alliez, à qui elle désire beaucoup de prospérité. S. M. a esté bien aise de sçavoir que ces Messieurs vous ayent parlé d'elle avecq réserve; elle ne désadvoue pas que l'humeur du deffunct (1) estoit rude et fascheuse, mais aussy elle dit qu'ils luy avoient donné beaucoup de suject de se conduire de la sorte avec eux, et qu'enfin, s'ils procèdent avec elle avec plus de franchise et de démonstration d'amitié, ils doivent attendre le mesme de sa part, et qu'elle sera tousjours très-portée à leur donner des marques de son affection pour leurs provinces. En vostre particulier, Monsieur, S. M. seroit bien aise de sçavoir en quoy elle vous peut obliger, pour reconnoistre les bons offices que vous luy avez rendus. Je vous asseure que la Reine en a un grand ressentiment; elle m'a bien enchargé de vous escrire cecy de sa part, et de vous asseurer de l'estime et affection qu'elle a pour vous."

LETTRE MXXXIX.

M. de Sommelsdyck au même. Bonnes dispositions de la Zélande et de la Gueldre à l'égard du Comte.

De la Haye, ce 24 de sept. 1652.

Monsieur. La vostre du 21me de ce mois et mon valet

---

(1) Il s'agit probablement du Prince d'Orange Guillaume II.

de chambre me sont arrivés en mesme jour; le dernier a faict l'acquit, ainsi que je luy avois ordonné, et j'en ay aussi déchargé V. Exc. sur son obligation. Vous apprendrés aussi, par celle que le Sr de Morengnault[1] vous escript, qu'après tout plain de mauvaises menées et de grandes contentions, enfin l'addresse et la roideur des bons a si bien dirigé l'affaire qui vous concernoit en Zélande, qu'en vous délivrant de tout subject d'impatience je ne doubte ou trouverez qu'avés celuy d'une entière satisfaction, laquelle, sans vous aultrement particulariser, je vous advertiray seulement que le susdict sieur et moy avons jugé que, pour ne faire soupçonner quelque brigue de vostre part, vous debvés différer vostre recognoissance et remerciement par lettres à la Province, jusques à ce que ces députés extraordinaires, ayans porté en l'assemblée des Estats-généraulx leur intention, les vostres vous en ayent faict la notification; après quoy il est aussi de mon advis que, pour les raisons que je vous ay escript par ma précédente, vous debvés vous haster de venir icy et que, pour en avoir plus beau prétexte, vous pourrés faire presser et haster la commission pour la décision des restes des différens de Groninge, en laquelle estes compris, et parceque vouz sçavés de quelle importance la présence est et dans les Cours et parmy les Communes, je juge qu'il seroit superflu, oultre ce que je vous ay desjà allégué, de faire de plus grandes instances en vostre endroict sur ce subject; cependant c'est un grand bonheur que la Geldre a si tost pris le bon bransle, et je ne doubte ou les autres provinces la suivront de près, moyennant qu'un accommodement fourré et monopolé par les Hollandois avec les Anglois n'oste la presse de la nécessité qu'un chasqu'un recognoist à avoir ung chef pour la direction de ceste guerre. La fatale et dommageable perte de Dunquerque[2] n'est que trop véritable, et a encores causé la deffaicte d'une considérable flotte des François, mais le tempéramment du Duc de Lorraine a empesché celle de l'armée du Roy, et

1 Mauregnault. 2 le 16 septembre.

me faict juger qu'il est en si bonne intelligence avec la Cour que je commence à espérer qu'il luy fera tenir le hault du pavé, par où il fault attandre la réunion des coeurs et des esprits en France, ensuite de quoy il nous sera aussi aysé qu'il nous est nécessaire de faire avec elle unne bonne et estroitte alliance. V. Exc. a voulu faire trop d'honneur à ma femme et je suis ayse que son dépardt vous aye faict espargnier ceste paine et m'aye déchargé de ceste obligation, de laquelle je ne m'aurois peu assez dignement acquitter, ny aussi ma femme assez recognoissemment vous en remercier. Dieu veuille qu'ayés trouvé vostre Princesse en bonné sancté et qu'au contentement de sa possession Il vous donne de plus la joye d'un rejetton; c'est le souhait de celui qui est et sera, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant
et très-affidé serviteur

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

J'ay veu, par unne lettre du Roy de la Grande-Bretagne, qu'il prendt part, avec beaucoup de confiance en vostre affection, à vos advantages; aussi tous ceux qui sont icy de son parti s'en réjouissent, et toute nostre milice en reprendt coeur.

LETTRE MXL.

Chrétien[1] *Prince d'Anhalt au même. Il désire faire entrer ses fils au service de la République.*

—

Monsieur mon Cousin, beau-frère, et compère. La bonne commodité qui se présente, me fait empoigner l'occasion pour vous offrir mes services et ceulx de mes fils, lesquels je vous prie vouloir avoir en recommendation, s'il se présentoit quelque opportunité, pour leur avancement, soit pour quelque compagnie d'infanterie, ou de cavallerie, soit aultrement. Vous m'obligerés beaucoup

[1] Chrétien II (1599—1656), Prince d'Anhalt-Bernbourg.

par cest employ et nous tesmoignerés réellement vostre bonne volonté et affection, par ce bon office d'un bon parent, allié et amy, nous aydant à nous relever en quelque façon de la misère et ruine en laquelle le malheur des guerres passées nous a plongé innocentement, et dont nous ne pouvons pas (en ce pays destitué des commerces) nous reprendre si aysément. Moy et mes enfans tascherons à vous faire paroistre en contre eschange toute recognoissance possible d'une gratitude immortelle. Et, en ceste asseurance, je finiray, priant Dieu qu'il vous donne l'issue de la présente année presque finie et l'entrée de celle à venir, avec une quantité d'autres consécutives, très-heureuse, comme aussy à madame la Princesse vostre espouse (à laquelle, avec vostre permission, je bayse très-humblement les mains) et à tous les vostres, demeurant tout le reste de ma vie, Monsieur mon Cousin,

vostre bien humble et très-affectionné
à vous faire service,

CHRISTIAN PRINCE D'ANHALT.

De ma résidence à Bernbourg,
ce 15 de décembre 1652.

LETTRE MXLI.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. La République devroit cultiver l'amitié de la France.

—

Monsieur! Je viens de recepvoir vostre agréable du 10 du courant et vous souhaite de rechef à l'entrée de cette nouvelle année toute sorte de prospérité et de bonheur, me réjouissant extrêmement que les affaires en France se remettent petit à petit, et ne doutte pas que M. le Prince sera faux prophète, en ce qu'il a escrit en sa lettre à dom Louys Seffaros, à sçavoir que ses ennemys s'establissent et sont après d'establir une authorité inouye et se mettront en un estat dont luy et ses adhé-

rans ne se trouveront certainement pas bien. C'est une lettre très-mauvaise, à la fin d'une si grande campagne. Il seroit fort à propos que cet Estat commançoit à se joindre à ses vieux et meilleurs amys, mais je crains tousjours la longueur et qu'on preste par trop l'oreille à nos voisins insulaires. Pour moy n'y pouvant contribuer que des souhaits, je vous puis bien asseurer qu'ils sont ardents, et que je suis de toute mon âme, etc.

De Lewarden, le $^{5}/_{15}$ de janv. 1653.

* LETTRE MXLII.

M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Il se plaint que les vaisseaux hollandois portent secours aux Bordelois révoltés.

Monsieur. Bien loing des bonnes espérances où j'estois qu'il ne se rencontreroit rien de fascheux au passage des vaisseaux marchandz de ce pays vers Bordeaux, ils s'y sont si mal conduits, qu'au lieu de prouffiter avec ressentiment d'obligation du consentement favorable du Roy pour leur libre traffiq dans une ville rebelle, où il n'est pas permis à ses propres sujects d'aller, ils ont esvité de rendre le respect qu'ils devoient à la forteresse de Blaye, après avoir salué quelques frégattes d'Espagne restées dans la rivière depuis la retraite des principaux navires de cette nation, et, qui pis est, ils ont porté dans la dite ville toutes sortes de munitions de guerre et des bledz, pour plus d'un an, nonobstant que, dez le 27 d'avril et 24 de may, j'eusse déclaré par escrit à messieurs les Estats que Bordeaux et Brouage, estans tenues dans la rebellion, S. M. ne pouvoit croire qu'ils fussent pour consentir ou approuver que rien y fust porté à son préjudice. Outre cela je prévoy avec desplaisir une autre occasion de mescontentement et d'offence pour S. M., en ce que les mesmes marchandz prétendent qu'ayans payé les droicts à ceux de Bordeaux, ils ne seront poinct tenuz d'y satisfaire à Blaye....

Encores, Monsieur, que ces procédures méritassent bien d'en faire une plainte formelle à messieurs les Estatz, si est-ce que S. M. a bien voulu qu'il fust usé de cette circomspection que je ne leur en parle point dans leur assemblée, pour ne rien faire publiquement dont les ennemis et autres mal-intentionnez eussent occasion de se resjouir, voyans des semences de dégoust entre la France et cet Estat, au lieu d'un restablissement de bon concert et d'amitié par un renouvellement d'alliance, tiré si fort de longue par deçà, qu'on diroit plustost qu'on travaille à le décliner qu'à l'avancer, ainsy que S. M. est très-bien disposée d'y entendre; mais telles choses pourroient arriver durant cette lenteur, non pas capables de rien altérer en sa bonne volonté, ouy bien qui rendroient plus difficiles les advantages qu'à présent l'on pourroit obtenir d'elle avec facilité. Les lettres que je receus avant-hier de Bordeaux, escrites de Londres le 10, me font voir que l'on y désire l'amitié de la France et de maintenir les anciennes alliances entre les deux nations; j'y adjousteray, Monsieur, en confidence, s'il vous plaist, que je suis bien adverty et de très-bon lieu que les Anglois se monstrent fort aigris et animez contre cet Estat, nonobstant ce qu'aucuns donnent icy à entendre des favorables rapports des Srs Dolmans et Scoone... Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant, serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 18 jan. 1653.

LETTRE MXLIII.

M. Morus[1] *au même. Nouvelles.*

De la Haye, ce 20 janvier 1653.

Monseigneur. Ayant l'honneur de voir souvent madame

[1] Alexandre Morus (1616—1670), *prédicateur Réformé, professeur, d'abord de théologie à Middelbourg, ensuite d'histoire à Amsterdam.* — *Voyez la lettre* 1046.

vostre femme durant vostre absence, je me sens obligé de vous donner des nouvelles de sa santé, qui est dans un parfait embonpoint, bien que je ne doubte point qu'elle ne vous en donne de sa propre main, à quoy j'adjousteray, si V. Exc. me le permet, que tous ceux qui la voyent sont ravis de la grâce, de la majesté, et de la merveilleuse lumière d'esprit qui paroist en toute sa conduite. La princesse Royale témoigne pour elle une inclination extraordinaire, mais je crois que leur entreveue, qui est fort désirée, sera remise à vostre retour. Chacun bénit la vigoureuse résolution de vostre province de Groningue. Les autres suivront sans doubte un si bon exemple. On attend plus que jamais des changemens en Zélande, qui ne pourront qu'estre advantageux au bon parti. Vous aurés sceu d'ailleurs la mort prétendue de Mr de Hauterive et sa subite résurrection, avec la diligence qu'on a témoignée à luy choisir un successeur. Le Prince [1] estoit hier assés mal, mais il se trouve mieux aujourdhuy. Mr de Sommelsdick a perdu madame sa mère et, dans l'occupation que lui donnent ces funérailles, il m'a chargé de faire ses excuses à V. E. et de plus de vous dire qu'il y a certains malveuillans qui feront leur possible pour rompre l'affaire qu'il vous a pleu d'entreprendre en ma faveur et qui se vantent déjà d'avoir ruiné ce dessein. En cela il estime qu'il s'agist de vostre autorité, Monseigneur, puisque la chose a faict esclat; à quoy je supplie V. E. d'avoir plus d'esgard qu'à mes intérêts qui sont inséparables de vostre obéissance. S. A. Madame luy ayant envoyé plaindre le dueil, il s'est engagé de venir à la cour au premier jour. Je vous souhaite cette année très-heureuse et couronnée des fruits de vostre mariage, et suis avec respect,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

MORUS.

[1] d'Orange.

LETTRE MXLIV.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Réponse à la letttre 1042.

—

Monsieur... Il y a quelques sepmaines passés que messieurs les Estats de Groningue et Ommelanden ont désigné S. A.[1] pour généralissime et moy pour son lieutenant. Un de leurs députez, nommé Mr de Schulenburg, s'est advancé vers la Haye, pour y faire ouverture aux Estats-Généraux et d'exhorter les autres provinces de vouloir imiter leur exemple et celuy de la province de Zélande.

C'est estrange que nos vaisseaux marchands ne portent pas plus de respect aux forteresses de S. M., et qu'ils emmènent toutes sortes de munitions aux rebelles Bourdelois, non obstant la déclaration que vous avez naguère exhibé aux Estats-Généraux sur ce suject. Il me semble qu'on se devroit servir de l'ordre qui a esté observé autrefois avec les Dunquerquois; car, si on les eust si bien pourveu que les Bourdelois, sans doute Mr d'Estrades auroit encore couppé beaucoup de la besoigne aux Espagnols. J'espère que nos politiques deviendront plus sages et qu'ils se verront enfin si mal menez par les Espagnols et les Lorrains qu'ils se treuveront nécessité de rechercher les anciennes alliances entre les deux nations, durant le temps desquelles l'Estat a esté tousjours florissant. Si la Hollande y porte de l'inclination, à ce qu'on me vinst d'escrire, les autres provinces suivront bientost leur exemple, d'autant que l'amitié de la France a esté tousjours révérée et respectée parmy ces messieurs icy, et vous pouvez estre asseuré qu'ils la désirent avec passion. Quant à moy, vous sçavez, Monsieur, ce que je suis obligé à faire pour le bien commun et combien je suis porté d'avancer et de raffermir la bonne intelligence. Mais je vous prie, Monsieur, ne laissez pas cependant de prendre vos mesures ailleurs, puisque vous voyez ceste extrême

[1] le jeune Prince d'Orange.

lenteur et tergiversation de la Hollande, qui n'ont pas grande inclination de traitter, ains, je crains, seulement empeschent les autres bien intentionnez à faire paroistre leur zèle pour le restablissement d'une parfaitte correspondence, pour vous abuser et en faire et tirer leur profit à vos despands. Quoiqu'il en soit, je vous prie de me tenir à jamais, Monsieur, pour, etc.

De Levaerde, ce 12/22 de janvier 1653.

* LETTRE MXLV.

M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Il désire un accord avec l'Angleterre, par l'entremise de la France.

—

Monsieur. N'ayant rien eu par le dernier ordinaire de France qui méritast de vous estre communiqué, hors l'assurance générale que toutes choses y continuent à se bien disposer pour le rétablissement de l'auctorité royale, ainsy qu'il a paru dans la relégation de quatre conseillers du Parlement, qui s'estoient oubliez de leur devoir, je me serois dispensé d'importuner V. E. de cette lettre, si je ne me tenois obligé de luy rendre grâces très-humbles pour l'honneur de la sienne du 22, pleine de marques très-dignes de vos prudentes considérations et sentimens sur ce qui est du bonheur et de la prospérité de cet Estat et des suites encores meilleures qui s'en devroient espérer par un prompt renouement d'intelligence avec une couronne dont l'amitié luy a esté et sera tousjours avantageuse. Il m'est dit par quelques-uns que depuis deux jours l'on s'est icy remis en délibération là-dessus avec un peu plus de chaleur qu'auparavant, mais, jusques à ce que je voy les derniers ordres estre envoyez à monsieur l'ambassadeur Boreel, avec le pouvoir et l'instruction nécessaire, je ne seray pas sans crainte de nouveaux biaisemens de la part de ceux qui ont reculé une chose que, par toutes sortes de raison, ils auroient dû promouvoir.

J'en ay dit, il n'y a guerres [1], d'assez fortes pour y faire ouvrir les yeux, tant à l'occasion des recherches que nous font ceux qu'on pensoit se devoir jecter à toute outrance contre nous, que par des résolutions de ne poinct souffrir que les sujects de cet Estat portent jusques dans les mains des ennemis et rebelles du Roy des moyens et commodités pour luy faire la guerre; joinct que, par une injustice toute notoire, l'on penseroit détourner S. M. de faire, pour l'intérest de son service, le mesme que messieurs les Estats practiquent pour le leur propre, l'observation des anciennes loix et ordonnances du Royaume n'estant pas moins légitime que de celles nouvellement publiées par deçà sur le transport des contrebandes, ny que les conventions faites avec l'Espagne, par un traicté de marine faict avec Mr Brun. Si ce que l'on me donne lieu d'espérer là-dessus est suivy d'un prompt effect, ce sera un moyen de prévenir beaucoup d'inconvéniens, qui appresteroient de quoy rire à tous ceux qui ne désirent rien tant qu'un entier desconcert entre la France et cet Estat. V. E. peut bien s'asseurer, Monsieur, du plaisir extrême que recevra S. M. d'entendre que la province de Groningue ait passé à une déclaration pareille à celle de la Zeelande, et qu'elle ne souhaittera rien tant sinon que les autres viennent bientost à s'y conformer, estimant que ce sera le bien de toutes en commun, et rendre par ce moyen à la personne de monsieur le Prince d'Orange et à la vostre ce qui méritoirement leur appartient. Entretant, Monsieur, il se void icy des apparances d'une petite campagne, dont le succès est considéré en différentes façons; les uns voulans que ce ne sera qu'une simple monstre, et les autres un acheminement à quelque chose de plus; il semble que le sieur Brun veuille en donner des appréhensions, par un langage tout contraire à celuy qu'il en tenoit il n'y a pas trois sepmaines, car alors il ne parloit des Lorrains que comme d'une poignée de coquins (c'estoit son terme) qu'on devoit chasser à coups de baston,

[1] naguères.

et maintenant il dit ne sçavoir pas si l'on est bien informé de la qualité et de la quantité de ces gens là, faire se pouvant que l'on y seroit trompé; c'est sans doute qu'il sçait bien que le comte de Fuensaldaigne, rammenant dans le pays du roy d'Espagne les trouppes qui ne sont pas trouvées bastantes pour venir aux mains avec l'armée de S. M., il en sera fourré une bonne partie avec les Lorrains. Je ne serois pas marry que messieurs les Estats voulussent recognoistre cette fourberie et s'en ressentir tout autant qu'il conviendroit à leurs intérests et à une très-louable générosité, et je prendrois grand plaisir qu'un accommodement entre eux et l'Angleterre, par l'entremise de la France, fist retomber sur les bras de la seule Espagne le faix de la guerre, dont elle voudroit bien accabler ces trois nations, pour en tirer ses avantages; mais, Monsieur, je reviens de cette pensée que vous jugeriez m'emporter trop loing, si vous n'aviez dans le coeur des sentimens qui, je m'asseure, vous feront juger que ce seroit le meilleur, en attendant d'autres révolutions qu'il faut remettre au temps, puisque la constitution des humeurs qui prédominent à présent dans le corps de cet Estat, n'est pas pour le pousser aux derniers mouvemens d'une vive action. Et sur ce je me diray, avec vostre permission, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 26 janvier 1653.

LETTRE MXLVI.

M. de Sommelsdyck au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Les États de Hollande semblent incliner vers la France.

De la Haye, ce 26 de janvier 1653.

Monsieur. J'ay receu l'honneur de la condoléance de

V. Exc., non pas comme ung office ordinaire, mais pour ung véritable tesmoignage que vous regrettiez autant le décès de ma bonne femme de mère [1], comme vous aviés faict cognoistre que durant sa vie vous aymiés sa conversation, et qu'aussi ensuitte l'asseurance de ma dévotion pour vostre service vous faisoit participer effectivement par compassion à mon affliction, de quoy donc, avec ung tres-respectueux remerciement, je vous avoue vous avoir beaucoup d'obligation ; vous rends grâces aussi de vostre consolation et salutaire renvoy et, pour recognoissance de vostre affection et de vos soings, je souhaite de passion que je vous en puisse faire paroistre mon vray ressentiment en l'occasion d'ung accroissement de vostre bonheur et contentement. — Nos libertins font pour le moins mine, si ce n'est tout de bon, de désespérer du raccommodement avec les Anglois, et pour ce subject ils font aussi semblant de désirer de s'allier de bonne façon et estroittement avec la France, laquelle se repent aussi d'avoir envoyé en Angleterre, de sorte que, pourveu que les choses demeurent encores peu de temps en ceste disposition, je ne doubte ou après la recherche de quelque part qu'elle se face d'un prompt accord, et ce sera alors que je croiray l'Estat raffermi et les bien-intentionnés délivrés de l'insolence et la violence de ceux qui se sont à présent emparés de la principale authorité; et parceque je sçay que vous estes assez informé par vos députés, et particulièrement aussi de van Ruyven, du destail de tout ce qui se passe par deçà, de peur de n'user que d'une répétition, j'adjousteray seulement du Sr Morus que, parceque je remarque qu'il a beaucoup de desplaysir de ce que, à l'occasion de la profession qu'il a entreprise à Amsterdam pour l'histoire ecclésiastique, des ministres se liguent par envie et jalousie pour ne luy offrir la chaire, afin de l'empescher de faire valoir son principal talent, je juge qu'il y a subject de croyre qu'accause aussi des traverses et des dilays, desquels on use pour sa vocation à Leyde, que, si en ce rencontre

[1] Petronelle van Borre.

vos curateurs de Franiker se vouloient efforcer, pour ung homme toutaffaict extraordinaire, de passer aussi leur ordinaire, ils le pourroient encores tant plus facilement obtenir que je voy que vous et madame vostre femme l'avés entièrement gaignié, et parceque le resouvenir de la protection que j'ay eue de ceste province me luy fait autant désirer cest advantage pour le lustre de son académie, que le soing de vostre satisfaction me faict espérer que la trouverés en son agréable et instruisante conversation, j'ay creu vous debvoir donner cest advis, afin que, le mesnageant et en cas de vocation l'obligeant à ung terme de dix ou douze ans, vous soyés par là tant plus asseuré que d'aultres ne pourront courre sus vostre marché. Et ne pouvant rien adjouster à ce que je vous ay si souvent protesté, je demeure, Monsieur,

vostre très-humble, très-obéissant et très-affidé serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MXLVII.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Attitude menaçante du Duc de Lorraine.

Monsieur! Je viens de recepvoir vostre très-agréable du 26 du courant et me réjouis bien fort d'entandre que les affaires de France vont de mieux en mieux. Mais je crains que vous n'en pouvez pas tant escrire de l'estat de choses de ces Provinces-Unies, où tout va plus en reculant qu'en advançant, et ce par la conduite d'une trouppe de mal-intentionnez et d'une mesme valeur que celle des Lorrains, selon le terme de Mr Brun [1]. Tout le monde languit de sçavoir si les dits Lorrains voudroyent attendre monsr de Brederode ou non, et il y a grande apparence qu'ils font tout avec concert des Espagnols, pour faire le même ravage par terre que les Anglois jusques icy ont

[1] coquins (p. 86).

fait par mer, et par ainsy nous inquiéter et harasser, si longtemps jusques à ce que les Impériaux nous viennent attaquer à bon escient du costé de la Westphalie; car cela se peut faire en diverses façons, soit que l'Empereur redemande les villes Impériales, puis qu'il cageole[1] si fort tous les Électeurs, soit que mons^r le Duc de Lorraine en aye d'autres prétensions, d'autant qu'il est à tout faire et qu'il nous voit assez lâches pour venir à une vive action, comme ayant parfaite intelligence des personnes qui y conduisent toute chose, avec leur naturel, humeur, esprit, leur inclination, dessein et intention. Quant à la résolution de messieurs les Estats de la province de Groningue et d'Ommelande, je trouve estre nécessaire de n'en faire pas grand bruit, et que vous n'en fairez aucune mention lorsque vous avez quelque conférence avec les Hollandois; car je crains que cela vous pourra causer plus de mal que de bien, et qu'il ne cause aucun préjudice à S. M. Très-Chretien; puisque tout vient à point à celui qui peut avoir patience. Je souhaitterois que le traitté de la France s'advançast avec plus de vigueur; nous contribuerons de nostre costé tout ce que nous pourrons, puisque c'est pour nostre bien commun.

Donné à Lewaerde, ce 19/29 janv. 1653.

A Monsieur Brasset.

* LETTRE MXLVIII.

M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Nouvelles diverses.

—

Monsieur. Bien que dès il y a huict jours j'aye receu l'honneur de vostre lettre du 29 de l'autre mois, j'ay pourtant différé de vous en rendre mes très-humbles actions de grâces, pour attendre de voir si le dernier ordinaire de Paris m'apporteroit quelque chose digne d'entretenir V. E. et avec plus de fondement que sur quantité de

[1] cajole.

sottises que les gazetiers à gages respandent par deçà. Il est donc certain qu'il n'y a poinct de provinces dans le Royaume qui ne respirent une entière obéissance, ny de peuples qui ne se tiennent heureux de pouvoir jouir du repos, avec malédiction contre ceux que la rebellion porte à les en priver; car de tirer une mauvaise conséquence de ce que ceux qu'à Paris l'on appelle rentiers, quelques-uns qui en font bruict semblent avoir plus d'envie qu'il en arrive du mal qu'il n'y en a d'apparence; telles gens, qui passent pour les plus aisez et qui ont pour la pluspart du bien à conserver dans le plat pays, ayans à prévoir de ne pas les exposer à nouveaux ravages et tels que depuis peu ils ont sensiblement esprouvez; joinct que le Roy, qui est dans le train et la disposition de régner avec justice, a mis ordre pour aviser aux moyens de leur donner un raisonnable contentement. S. M. attendoit de jour à autre le retour de M^r le cardinal Mazarin, qui avoit pris sa route par la Thierasche et Laonois, pour, en chemin faisant, mettre les trouppes en quartier d'hiver après la reprise de Vervins à discrétion, bien que les partisans de M^r le Prince ayent publié qu'il avoit donné ordre au commandant par lui laissé de se rendre à la première approche de l'armée de S. M. Il est constant que le peu qui luy reste de la sienne est merveilleusement deslabré et la division parmy ses chefs venue à tel poinct que, luy-mesme donnant un ordre auquel le chevalier de Guise ne voulant obéir, ils firent toucher aux armes l'un contre l'autre. J'entendz, Monsieur, qu'il n'a pas fallu en venir si avant entre Mr de Brederode et les Lorrains; reste de voir ce que le duc Charles sera homme pour adjouster aux ressentiments qui paroissent dans la réplique à la responce de messieurs les Estats; car, outre ce qui est de son naturel, il se trouve parmy des gens assez artificieux pour le porter aux effects que V. Exc. prévoit fort sagement. — J'avois espéré, comme vous, Monsieur, que ces messieurs de Hollande prendroient quelque bonne conclusion pour le renouvellement d'alliance, et qu'au bout

de neuf mois que cette affaire a commencé d'entrer en sa conception, par l'ouverture qu'en firent messieurs de Gueldres, elle viendroit à se produire; mais je voy, à mon grand regret, que la pluralité d'avis n'a fait qu'une espéce d'enfant à deux testes et à deux coeurs, tel qui s'en monstre un icy depuis 7 à 8 jours; c'est-à-dire, Monsieur, que l'on a partagé les plus salutaires sentimens, qui alloient à une reprise d'une ancienne union, si honorable et utile à l'Estat, avec ceux qui vont tousjours à des longueurs et biaisemens. Le prétexte de cete séparation, sans rien conclurre, ayant esté récognu par les dernières lettres de Londres du 31 pour une pure vision, il seroit à souhaitter que bientost l'on rentrast dans des conseils plus avantageux à l'Estat, pour le seul intérest et bénéfice duquel j'en parle de la sorte à V. Exc., car du reste je pense que S. M. sçauroit bien prendre ses mesures et trouver son compte ailleurs, si elle n'avoit pour le bien de ces Provinces-Unies des sentimens et des dispositions toutes bonnes et très-généreuses. Soyez, s'il vous plaist, asseuré, Monsieur, qu'il ne m'ait[1] encores rien eschappé et ne me sortira rien de la bouche qui puisse estre tiré à conséquence au sujet que V. Exc. me marque et que mesmes près de S. M. l'on y apporte une exacte et singulière circomspection. J'entendt que l'on a remandé l'admiral Tromp en diligence, et certainement c'est bien avec raison, car il est constant que les Anglois, quelques difficultez que l'on publie par deçà sur leurs equipages, font leurs efforts pour mettre dans le 15 de ce mois une puissante flotte en mer, eschauffez par l'envie de prendre une revanche, avant que la Reyne de Suède leur fasse proposer sa médiation pour un accommodement entre cet Estat et eux, ainsy que je suis adverty par lettres de Suède du résident que le Roy y tient, qu'elle s'en est déclaré à luy, aussy bien qu'à M. van Beuninghen, ce qui ne sera pas hors du goust de ceux de deçà, qui le souhaittent avec tant de passion; mais j'apprendz d'ailleurs

[1] m'est.

et de fort bonne part que cette Princesse doit avoir reconnu un traict de la fourberie espagnole, en ce que Pimentel l'ayant voulu induire à faire insulte au Dennemarq et que le comte de Rebolero qui réside à Coppenhage donnoit pour cela des advis en Suède très-préjudiciables aux Danois; la mine s'est esvantée et la honte en retombera sans doute sur ces ouvriers; le premier desquels, c'est-à-dire Pimentel, n'agissant que sur les ordres et instructions de Mr Brun, ainsy que ce dernier s'en est par cy-devant laissé entendre bien clairement et en bon lieu, il reste à considérer ce qu'il peut faire par deçà, puisque ses machines opèrent si loing.... Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 9 feb. 1653.

LETTRE MXLIX.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Il se réjouit de la pacification de la France.

—

Monsieur. Puisqu'il vous plaist prendre la paine de m'escripre continuellement avec tant de soucy, c'est le moins que je puisse faire que de vous respondre avec une pareille diligence; il demeure néanmoins encore trop de disproportion en ce commerce, puisque toute la fertilité est de vostre costé, et qu'il ne se passe rien en ces quartiers qui méritast de vous estre mandé et communicqué. Je vous supplie cependant, Monsieur, de prendre à gré mes remerciments très-affectueux, notamment pour celle qu'il vous a pleu m'escrire du 9 du courant, laquelle m'a d'autant plus réjouy, puisqu'elle m'a asseuré que toutes choses se remettent et respirent une entière obéissance dans le Royaume, malgré tous ces ennemys [ou] ceux qui à présent se veuillent tenir neutres. C'est là que se voit

clairement la toute-puissance de d'Éternel, et il semble que Dieu veuille confondre toute la prudence des hommes par la merveilleuse conduite qu'Il apporte [ordinaire et extraordinaire] aujourd'hui à toutes les affaires de S. M. Très-Christienne. Je suis certainement marry que la province de Hollande seule va rejetter, mesme traverser les salutaires sentimens qui alloyent à une nécessaire reprise d'une ancienne union, à ce que vous aurez entendu, par la dernière proposition qui fut faite par le sieur Pau à l'assemblée de Mrs les Estats-Généraux, de sorte que S. M. aura juste sujet de prendre ses mesures ailleurs, comme je vous en ay escript il y a quelques sepmaines passées. Je suis ravy d'entendre l'heureux retour de S. É. Mgr. le cardinal Mazarin à Paris, etc.

De Lewarde, 8/18 febv. 1653.

LETTRE ML.

Le même au même. Décès du pensionnaire Pauw.

Monsieur. Vostre très-agréable du 22 de février me vinst d'estre délivrée. Je me réjouys que vous ne vous lassez de m'obliger et que vous voulez prendre la peine d'addresser ma lettre de congratulation à monseigneur le Cardinal, qui depuis son arrivée à Paris, a rendu des services signalés à S. M., et j'espère qu'il s'establira si ferme qu'en peu de temps il viendra à bout de tous ses ennemys. Il y a grande apparence que la mort du pensionaire Pau (1) faira renaistre de meilleures pensées aux Estats de Hollande, qu'il a dès longtemps abusez et préoccupez de sa politique, qui ne consistoit qu'en une pure avarice et à vouloir du mal à ceux auquels il devoit tout son estre et bonheur. Je crois que ses nouvelles maxi-

(1) décédé le 21 février.

mes ne seront point imitez, comme très-dangereux et contraires à celles qu'on a depuis si longtemps esprouvés nécessaires et très-nécessaires à cest Estat, qui a raison d'embrasser avec vigueur les bons offres de S. M. On est fort incliné au progrez de ce traité en ces quartiers et je languis de rencontrer plus d'occasions pour monstrer le zèle que j'ay pour la bonne cause et surtout à vous estre toute ma vie, Monsieur,

le très-humble, obéissant serviteur,

De Lewaerde, ce 16/26 febr. 1653.

A Monsieur Brasset.

* LETTRE MLI.

M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Nouvelles.

Monsieur. J'espère que les bons augures et souhaits que V. E. me tesmoigne, par l'honneur de sa lettre du 26, pour une meilleure constitution des affaires, tant de la France que de cet Estat, auront un effect conforme à la prudence et sincérité d'où ils sont conçus, pouvant assurer V. E. que, par la dernière dépesche de la cour du 21, toutes choses continuoient de rentrer dans l'ordre tel que les gens de bien le doivent désirer. Reste, Monsieur, de voir ce qui succédera par deçà, non sans appréhension que le mouvement qui a paru contraire aux anciennes maximes de cet Estat, ne demeure dans son emportement, plus qu'il ne conviendroit, encores que la main ne soit plus qui luy donnoit son bransle principal (1). Je me fonde en ce discours, Monsieur, sur ce que jusques icy je ne m'apperceois pas que messieurs de Hollande s'empressent beaucoup pour le renouvellement d'alliance, et mesmes il y eust l'autre jour dans l'assemblée

(1) allusion au décès de M. Pauw.

une rencontre dont V. E. aura esté advertie, par où je doute qu'aucuns n'affectent d'en prendre l'occasion, pour tirer tousjours de longue, soubs les spécieux prétextes de vouloir procéder envers nous avec plus de dignité par l'envoy d'une ambassade expresse. L'on me dit que la Zeelande dans la sepmaine de présidence où elle entrera demain, doit pousser avec vigueur une finale conclusion, et qu'elle y sera bien secondée par les autres cinq provinces; mais, si ceux de la Hollande, qui déclinent de ce bon concert, ne se hastent, ils pourront bientost s'appercevoir que, s'ils pensent user de finesse pour prendre leurs mesures, la France ne manque pas de jugement pour faire le mesme de son costé avec honneur et raison; car j'apprens, par les lettres de Mr de Bordeaux du 21, que le jour précédent une responce luy avoit esté donnée très-favorable pour entrer tout de bon en négotiation. C'est un advis bien contraire à celuy qu'aucuns avoient publié depuis trois jours qu'il estoit très-mal traicté; à celluy-là il en adjoustoit deux autres, qui ne m'ont pas desplu; l'un que l'ambassadeur de Portugal estoit dans le poinct qu'il m'escrivoit, en conférence avec les commissaires du conseil d'Estat pour achever son traicté, nonobstant les menées de celuy d'Espagne pour le traverser; l'autre que ce dernier perdoit ses escrimes sur la restitution de l'argent arresté, et que le Parlement avoit commencé de convertir les barres en monnoye du pays, pour s'en servir en son propre besoing. Cette nouvelle n'aura pas plû sur la bourse d'Anvers, non plus qu'aux gens de monsieur le Prince, qui poursuivent avec empressement les sommes qui luy ont esté promises, si l'on veut que de sa part il accomplisse les conditions de son malheureux traicté. Je ne sçay encores de quel ton parle Mr le Prince de Talmont, arrivé icy dès avanthier au soir; j'aurois espéré que sa venue seroit pour faire une honneste retraicte d'un mauvais party, mais, ne m'ayant rien faict dire, comme estant icy de la part du Roy, j'ay lieu d'inférer qu'il n'est pas encores dans le bon chemin, qu'il

devroit prendre par sa propre prudence et par le conseil de ses parens, amis et serviteurs. Je suis très-assuré, Monsieur, que s'il demandoit celuy de V. E., elle le luy donneroit de rentrer en son devoir, et de plus que, si dans vos gouvernemens il se faisoient quelques practiques de sa part pour des levées et autres recherches contraires au service de S. M., vous employeriez ce qui est de vostre pouvoir, crédit et auctorité pour l'empescher. Je m'attends bien, Monsieur, que la supplication très-humble que je m'avance de vous en faire sera superflue, puisque de vous-mesmes vous y serez assez porté. C'est doncques à quoy je m'en remets pour me dire d'une parfaite dévotion, Monsieur,

de V. Exc., très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 2 mars 1653.

* LETTRE MLII.

Le même au même. Nouvelles.

Monsieur. Je ne dois différer de respondre à celle que V. E. m'a fait l'honneur de m'escrire le 5 de ce mois, puisqu'elle m'oblige à luy rendre grâces très-humbles pour les favorables dispositions qu'elle me tesmoigne, pour empescher que dans l'estendue de ses gouvernemens il ne se practique rien par les ennemis ou rebelles du Roy contre son service et ne manqueray, Monsieur, d'en donner à S. M. une particulière information. Je ne m'apperceois poinct jusques à cet heure que le Prince de Talmont se descouvre d'autres desseins, si non de mettre ordre à quelques affaires privées, et si j'en suis bien informé, il y a lieu de penser qu'il ne seroit pas marry que celles générales, où il se dit engagé par honneur, changeassent de face. Néantmoins les mesures que plusieurs tiennent aujourd'huy dans le cours du monde estant

pleine de biaisemens et destours, je n'ay pas laissé de convier messieurs les Estats à se souvenir qu'il est compris dans le crime de lèse-majesté, et de prendre garde qu'il ne se face rien au préjudice de son service, ny qui luy donnast occasion de s'en tenir pour offencée; je ne pouvois désirer des assurances plus civiles que celles qu'ils m'ont fait donner de leurs bonnes intentions pour ce resgard; quant à celles de messieurs de Hollande pour le renouvellement d'alliance, l'on me dit qu'ils s'en rapprochent, et que, dans deux ou trois jours, on pourra procéder à la nomination d'une ambassade extraordinaire; je crains pourtant qu'il n'y at encores des longueurs, si ce n'est que ce qui vient de se passer entre les flottes face tout de bon songer à ce qui devroit estre fait longtems-y-a; nostre cour de France est si pleine d'affection et de bonne volonté pour cet Estat que, pour peu d'avance qu'il veuille faire, il y trouvera tousjours des rencontres utiles et avantageuses; les effects en ont mesmes paru plus loing depuis peu de temps par les offices rendus en celle de Suède, ainsy que V. E. aura pu le recognoistre par les lettres de Mr van Beuninghen, que je tiens assez clairvoyant pour en descouvrir d'autres bien contraires que l'Espagne tasche d'y faire soubs main; il y auroit lieu de s'en inquiéter si l'on ne cognoissoit la sagesse, prudence et fermeté de cette Reyne là, pleinement imbue des maximes plus convenables et salutaires à la cause commune de tous ceux qui ont intérest de s'opposer à l'ambition et grandeur espagnole. Le dernier ordinaire de Paris ne m'a rien apporté qu'une continuation du bon ordre qui se restablist dans les affaires de S. M.; il se parle bien d'une descente d'Irlandois du costé de Biscaye, mais j'espère qu'on les empeschera de passer si avant qu'aucuns se l'imaginent; il est à remarquer que les six-cens caisses de mesches dont messieurs les Estats accordèrent dernièrement le passeport à Mr Brun, ont esté portées et distribuées en ces quartiers-là, pour s'en servir en cette occasion contre la France, nonobstant les déclarations par luy

faites que c'estoit contre le Portugal, par où et par quantité d'autres choses l'on peut juger de ses fourberies. Je souhaitte que par deçà l'on y prenne garde de plus près et vous supplie très-humblement de me continuer la permission de me dire, Monsieur,

de V. E. très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 8 mars 1653.

LETTRE MLIII.

Le même au même. Nouvelles.

Monsieur... Ce doit estre un grand contentement pour ceux qui aiment le bien de la France, comme je suis très-certain que vous faites, Monsieur, d'entendre que tout ce qui s'y passe maintenant est si calme et si tranquille qu'il ne fournit plus de ces fâcheuses matières d'entretien que celles qui par cy-devant servoient de deffray de tous costez. Ce n'est pas que ses ennemis, tant estrangers que domestiques, ne tantent encores d'y exciter des embrasemens, mais il y a lieu d'espérer que ce ne seront plus que des estincelles qui ont coustume d'esclatter dans un feu mourant et qui par un dernier effort ne produisent plus que de la fumée. Les affaires de S. M. se restablissent de bien en mieux vers la Guyenne, et ceux de Bordeaux commencent à voir des approches, tant sur la rivière que par terre, lesquelles devront enfin les faire penser à leur conscience. Il arrive coup sur coup tant de succès désavantageux à ce qui reste sur la frontière des trouppes de Mr le Prince, que d'estre réduit dans Stenay est son plus grand avantage. L'on me dit qu'il envoye par deçà St. Ibar, et que ce voyage semble procéder de quelque soubson qu'il prend de la retraicte en ce lieu de M. le prince de Talmont, à qui l'ambassadeur d'Espagne fist hier une visite fort solemnelle; les uns

disent pour sonder ses intentions, les autres pour le raffermir dans le mauvais party, d'où il seroit de son bien et de sa prudence de se dégager tout à fait, pour ne se trouver enfin totalement enveloppé dans sa ruine apparente. L'on me dit aussi que du Montet vient de [passer] vers l'Allemagne, pour y employer à des levées une partie de l'argent que le comte de Fuensaldaigne a eu peine de boursiller parmy les banquiers d'Anvers, qui paroissent à sec de fonds et de crédit, par le défaut de comtant.... Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 13 mars 1653.

LETTRE MLIV.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Il désire un bon concert avec la France.

Monsieur. Je vous remercie très-humblement de la vostre du 13 du courant, et me tiens fort obligé du soin qu'il vous a pleu prendre de m'envoyer la response de S. É.[1] Je le tiens en oultre pour une grâce très-particulière que ce grand ministre, qui a un si grand fardeau sur les bras, m'a encore daigné[2] de la lettre qui tesmoigne suffisamment que ma congratulation et l'offre de mes très-fidelles services ne luy ont pas esté désagréables. Je m'esvertueray de temps en temps de me conserver dans ses bonnes grâces, et ne désirerois autre chose, sinon que la Hollande vouloit imiter les Anglois, en redoublant les démonstrations de venir à un bon concert avec la France, qui luy est plus nécessaire que chose aucune du monde, afin que nous puissions, par ce moyen là, embrasser plus ouvertement le bien public et nostre intérest commun. De vou-

[1] le Cardinal Mazarin. [2] *Belgicisme* verwaardigd heeft met.

loir attendre un recommencement de traitté avec les Anglois qui gouvernent à présent, me semble répugner contre toutes les maximes de cet Estat, non seulement que leurs intérests, consistans également au commerce, sont du tout incompatibles, mais aussi parcequ'ils regardent cest Estat comme celuy qui aura tost au tard plus de suject qu'aucun autre de restablir le Roy de la Grand-Bretagne. Je me resjouys bien fort que tout se remet en France et voudrois que Mr le Prince [1] et ses malheureux adhérents, surtout ce nouveau pélerin St. Ibar, songeassent un peu à leur debvoir et, après s'être purgé de leur inconstance et séditieuses humeurs, qu'ils ne refusassent le pardon, advantage et honneur qu'on leur offre. Tel doit être le devoir de tous les gens de bien qui sont amateurs de la patrie, des vrays sujects et serviteurs du Roy.

De Lewaerde, ce 6/16 de mars 1653.

* LETTRE MLV.

M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Nouvelles.

—

Monsieur.... Il m'est escrit, d'assez bonne part pour me le faire croire, que Brouage se retire hors du mauvais party. Ce redressement successif des affaires de nostre France devra la rendre plus considérable à ceux qu'une persuasion de sa dernière ruine avoit renduz comme insensibles, au lieu de les esmouvoir, par un généreux effect de gratitude et de sage politique, à faire des efforts de sincère amitié pour sa conservation. Ils ont néantmoins cela de bon pour eux qu'elle ne s'esloigne pas si légèrement de ses anciennes maximes, et que ce qui est un deffaut particulier en quelques-uns ne tourne pas en reproche commun sur le général, ce qui me faict espérer qu'enfin nous reviendrons à l'ancien et meilleur concert. Il se dit que les Anglois monstrent disposition à restablir

[1] de Condé.

le leur avec cet Estat, mais il y a tant de destours et de pièges à craindre que le chemin n'en sera peut-estre pas si ouvert et facile qu'aucuns se le persuadent, et c'est où la deffiance doit véritablement estre la mère de seureté, surtout quand l'Espagnol se mesle d'y mettre la main, ainsy que l'ambassadeur Cardenas y travaille soubs cappe. Si la vieille ingénuité des Suisses est encores de quelque poidz et de mise parmy des gens raffinez, il y aura bientost plaisir de voir deçà le secrétaire de la ville de Schaffhause, envoyé de la part des cantons protestans pour offrir leur médiation, ainsi que je viens d'en estre adverty, par une lettre de l'ambassadeur du Roy qui est à Soleure, estant chose assez remarquable que des gens si esloignez des intérestz de la mer et du commerce, se meslent de mettre le holla! entre deux républiques avec lesquelles jusques à présent ils n'ont point eu de communication. — L'entremise de la Reyne de Suède ne va pas si viste, ainsy que je l'apprens des lettres de sa Cour du premier de ce mois, lesquelles aussy convainquent pleinement de fausseté les bruits extravagantz qui se sont icy respanduz depuis quelques jours au sujet de cette princesse.... Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 20 mars 1653.

LETTRE MLVI.

M. de Sommelsdyck au même. Nouvelles.

—

Ce 29 de mars 1653.

Monsieur. Voyci la lettre que j'ay promise à V. E. de ceux de Zélande; et ceux de Rotterdam m'ont rapporté avoir tant obtenu de l'assemblée de Hollande et si fermement résolu avec unanimité dans leur Magistrat que le clou des Arminiens est tout affait rivé pour la prétention

des héritiers de Grotius ; cependant le balon en sa commission a esté bien enflé de vent et de vin, et comme ce dernier a commencé à opérer, il a faict cognoistre à quelques-ungs de la ville où il a esté envoyé, l'appréhension qu'il avoit de vostre concurrence, avec beaucoup de conjurations et aussi des protestations extravagantes. Je suis, Monsieur,

vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

* LETTRE MLVII.

M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La France est disposée à s'entremettre pour réconcilier l'Angleterre et les Provinces-Unies.

—

Monsieur. J'ay différé de donner advis à V. Exc. du receu de la lettre dont il luy a plu m'honorer le 29 de l'autre mois et de l'envoy de celle pour le Roy, jusques à ce que j'avois quelque suject digne de vostre entretien. J'estime que ce ne vous en sera pas un désagréable, si je confirme à V. E. la vérité de ce que je luy avois desjà dit, du contentement que S. M. recevroit d'entendre les bonnes dispositions de messieurs les Estats pour un renouvellement d'alliance avec sa couronne, ainsy qu'elle me l'a faict sçavoir par sa dépesche du 4 courrant. En suite des ordres dont M^r^ l'ambassadeur Boreel s'estoit déclaré estre chargé, et de l'information que je luy avois donnée de ce que M^r^ le baron de Gend et le pensionaire de Witte m'avoit communiqué, S. M. se monstrant très-disposée de correspondre de son costé par tous les moyens possibles pour l'effect d'une telle action, capable de produire des advantages réciproques, et non moins utiles au bien publicq, elle avoit spécialement fort aggréé que messieurs les Estats, se souvenans de ce que par son ordre je leur représentay le 27 de may de ses intentions au

suject de la négotiation de Mr de Bordeaux en Angleterre, dirigée principalement au dessein de s'entremettre, si besoing estoit, pour l'accommodement des deux Républicques, se soient déclarés pour faire en sorte que la France fust comprise dans le traicté que messieurs leurs députez pourront faire en Angleterre, puisque, par cette démonstration de deux costés, les Anglois et autres pourront juger et faire leurs réflexions sur les conséquences d'un si bon concert entre deux anciens amis et alliez. Reste maintenant de voir, Monsieur, quelles seront les suites du favorable accueil et audiance que lesdits sieurs députez ont eu à leur abord, et si l'envie toute apparente de ceux qui gouvernent présentement l'Angleterre de traicter, ne sera point accompagnée de prétensions relevées à proportion des succès avantageux dont ils se flattent sur la mer. Ils n'ont encores rien avancé au resgard de la France, donnans néantmoing tousjours lieu de bien espérer de leurs intentions, n'ayant pas voulu consentir aux prétensions des Bourdelois pour un secours, qu'ils ont réduit à la permission d'armer seulement quatre frégattes au dépens de M^r le Prince, qui pour ce suject a faict remettre d'Anvers à Londres 60 mille florins. Il n'y a nulle apparence de ce qui se publie icy depuis hier, sur des prétendus advis de Dunquerque, que 40 barques chargées d'hommes, vivres et munitions seroient entrées dans Bordeaux. Que si Bourg-sur-la-mer est rendu, comme par les dernières lettres il y avoit lieu de l'espérer bientost, l'on ne se souciera guerres des préparatifs ny d'Espagne ny d'aucune autre part, et, bien loing de craindre quelque chose par la rivière, S. M. me faict sçavoir que tout y est en estat de réduire Bordeaux aux extrémités, m'ayant d'ailleurs donné ordre de faire entendre à messieurs les Estats que, cete ville estant assiégée, S. M. ne pouvoit consentir qu'il s'y fist aucun commerce, mais que partout ailleurs leurs sujects y seront favorablement receus et traictez. Je ne diray rien à V. E. de la première démarche des armées sur les frontières de Champagne, puisque c'est chose

dont elle peut estre d'ailleurs bien informée. J'adjousteray seulement que monsieur l'ambassadeur Chanut [1], repassant de Suède par icy il y a ce jourdhuy huict jours, me dit que les esprits n'y ont pas tant d'aversion qu'aucuns le publient par deçà, d'une bonne intelligence avec cet Estat, et, par les lettres que je viens de recevoir de Stockholm du 21 juin, je recognois que le voyage de dom Ant. Pimentel appellé en Espagne n'est pas si mistérieux que beaucoup de gens se le sont imaginé, et je puis assurer V. E. que ce qu'ils spéculent sur je ne sçay quelle entremise de la Reine de Suède pour la paix entre la France et l'Espagne est une pure vision, estant certain que, s'il y avoit rien approchant de cela, le dit sieur ambassadeur Chanut ne s'en seroit pas sitost retiré, personne ne pouvant estre plus dignement employé que luy pour une telle négotiation, car il n'a pas moins mérité de l'estime et de la confiance de la dite dame Reyne qu'il s'en est rendu digne près du Roy, son maitre et le mien... Je supplie V. É. de m'honnorer de la créance que je suis, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, ce 10 juillet 1653.

* LETTRE MLVIII.

Le même au même. Même sujet.

Monsieur. Je ne dois pas douter que V. Exc. ne soit pleinement informée, par le compte que Mr l'ambassadeur Boreel en aura rendu à messieurs les Estats, de la première conférence qu'il a eue avec messieurs les commissaires que le Roy a ordonnés pour traicter avec luy d'un renouvellement d'alliance, et des favorables dispositions qu'il a rencontrées pour en venir à une bonne conclusion. Le

[1] Pierre Chanut, *ambassadeur de France en Suède et, de* 1653 *à* 1655, *dans les Provinces-Unies.*

prompt effect, Monsieur, en doit estre désiré, et je veux espérer que bientost il se verra, moyennant que les conditions se trouvent réciproquement esgales et que l'on ne prétende rien de la France qui soit pour l'engager plus avant que la constitution de ses intérestz ne le peut permettre, en esgard qu'elle n'est poinct en guerre avec les Anglois et que, si bien ils accordent des lettres de marque aux sujects qui n'ont poinct eu la justice qui leur estoit deue, ils croyent ne poinct rompre la paix, et les articles de divers traictez, en la sorte qu'ils sont couchez, paroissent auctoriser leurs prétensions. C'est en ces termes que les dits sieurs commissaires s'en sont expliquez, après luy avoir fait entendre que l'on s'estoit proposé quatre fins en recherchant les Anglois ; l'une de ne les avoir pas pour ennemis ; l'autre d'empescher qu'ils ne s'allient avec les Espagnolz ; la troisiesme, pour estre en estat de pouvoir les porter à faire une bonne paix avec les Provinces-Unies, et la dernière, pour essayer de parvenir à une union et liaison estroite de deux Républiques avec la France, à l'effect d'empescher l'aggrandissement de la Maison d'Austriche, qui nous doit estre communément suspecte ; que, si V. E. me permet de le luy dire, en confidence et soubs le seau du secret, j'estime que les choses pourroient estre disposées à une ligue deffensive, pourveu que l'Espagne n'en fust poinct exceptée, pensée néantmoins qui ne me vient que par conjecture et qui pourroit, ce me semble, estre mesnagée plus avant, si ceux qui ont dans cet Estat des bonnes dispositions, vouloient user de leur dextérité, pour diriger les choses à cette fin là.... Je finis par les assurances que je suis d'une très-véritable dévotion, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble, et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 18 juillet 1653.

Le 14/24 juillet le comte Guillaume-Frédéric écrit de Leeuwarden à

M. Brasset: „Il seroit fort à souhaitter que l'alliance avec la France et cet Estat vint bientost à une bonne fin; j'en contribuerai de ma part tout ce qui sera dans mon pouvoir, tant pour la conservation que pour l'aggrandissement des deux Estats ... vous asseurant que je demeureray tousjours un ferme appuy pour la bonne cause."

Le 26 juillet M. Brasset écrit de la Haye au comte: „je souhaite que celle-cy trouve V. E. de retour en parfaite santé du voyage d'Estat qu'elle alloit faire pour visiter les places frontières de ses gouvernemens. Ce soing n'est point incompatible avec la tranquillité de la paix, ces Provinces-Unies ayant des voisins du costé de la terre qui ne doivent pas leur estre moins suspects que les Anglois de celuy de la mer. J'ay veu des advis de Regensburg d'assez bonne main, portans qu'il s'y prépare de fortes plaintes contre les entreprises de cet Estat sur les pays de l'Empire qui luy confinent, et il ne faut pas estre fort spéculatief pour s'appercevoir que les Espagnolz ne manqueront pas d'y donner chaleur et empressement par leur ambassadeur, qui paroist assez gouverner tout dans la Cour Impériale plus soubmise que jamais à l'Espagnole."

* LETTRE MLIX.

Le même au même. L'insolence des Anglois raménera les Provinces-Unies à la France.

Monsieur. Une heure après m'estre donné l'honneur de vous escrire le 26 passé, je receus celuy de vostre lettre du 24, avec joye d'apprendre le retour en santé de V. Exc. du petit voyage qu'elle avoit faict sur les frontières de ses gouvernemens, mais je ne sçay, Monsieur, si ce que vous me promettiez d'escrire à Mr Jongstal[1] pourra encores venir à temps, aussy bien que la communication plus confidente que Mr Beverning avoit commencé d'ouvrir avec Mr de Bordeaux, s'il est ainsy qu'on me le veut faire croire, que luy et ses collégues fussent sur leur départ, voyant ne pouvoir fleschir les dures prétentions des Anglois sur les trois points qu'ils posent pour préliminaires de la négotiation. Peut-estre que ceste façon

[1] A. P. van Jongstal (1612—1676) *ambassadeur en Angleterre.*

d'agir si altière sera cause que d'autres y feront leurs réflexions, et qu'une amitié recherchée de diverses parts sera suivie d'une haine commune, et cela servira de beaucoup, si messieurs les Estats agissent avec tant de fermeté qu'ils donnent lieu de faire fondement sur leurs résolutions, et qu'on puisse estre assuré qu'en trouvant leur compte cy-après, les autres qui auroient voulu leur donner la main, ne demeureroient poinct dans le bourbier. C'est ce me semble une considération dont la conséquence aura le plus de force pour esmouvoir ou retenir leurs amis, outre celle d'une ferme union, qui doit paroistre au dedans, et pour laquelle ce sera de tous costez un effect de prudence, de travailler sérieusement; car l'opinion d'un desconcert fait peine à ceux qui aiment le bien de cet Estat et donne une merveilleuse audace à ses ennemis, tant couverts que déclarez. J'apprends des lettres du Sr de Bordeaux du 25 que l'ambassadeur d'Espagne avoit de grands concerts avec ceux du régime, lesquels, à la vérité, ne font rien ouvertement contre la France, mais soubs main ils se rendent assez faciles avec luy sur les moyens de nous nuire, ce qui va directement au secours des Bourdelois. Il y a pourtant lieu d'espérer, sans trop de présomption, que les efforts des ennemis et des rebelles y demeureront vains... Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 1 aoust 1653.

LETTRE MLX.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Réponse à la lettre 1057.

—

Monsieur. J'ay bien receu vostre dernière et agréable lettre du premier d'aoust, et cela avec joye de veoir par icelle que vous ne vous lassez point de continuer avec

tant d'assiduité vostre chère correspondance et vos bons advis de ce qui concerne l'intérest et le bien et de S. M. et de cet Estat. Or d'autant que les mauvais Anglois se monstrent si roides et difficiles à la négociation de nos commissaires à Londres, que mesmes ils la font heurter à l'entrée d'icelle, par les points préliminaires que de leur costé on met en avant, estants d'assez dure digestion, je m'en donne espoir que ce sera l'un des meilleurs et vrays sujects et motifs qu'on puisse donner aux Estats-Généraux de prendre des autres mesures et d'estre plus vivement esmeu que par le passé à traitter à bon escient avec les ministres du Roy d'un renouvellement d'alliance, affin que, d'un concert commun et selon l'ancienne intelligence, on puisse efficacieusement remettre les affaires à la conservation et l'aggrandissement et de l'un et de l'autre costé, chose à quoy (ainsy que vous n'ignorez pas) je tascheray tousjours de contribuer au possible.

Ce m'est aussy une joye très-singulière que d'entendre les bons succès des armes de la France, particulièrement sous la valeur et sage conduite de Mr d'Estrade; j'espère donc que les rebelles seront enfin tenus et contraints de prendre recours et implorer la bonté et clémence de S. M., et qu'ayant toutes les provinces tranquilles elle se trouve en estat de reprendre tousjours le dessus pour humilier les ennemys; c'est ce que souhaite, Monsieur, etc.

De Lewaerde, le 6 aoust 1653.

LETTRE MLXI.

M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau. Pacification de la France.

—

Monsieur. Au coup il n'en a pas esté de la lettre dont il a plu à V. Exc. m'honorer le 6, comme de celle du 30 de l'autre mois et de sa précédente, qui me furent rendues peu après m'estre donné celuy de vous escrire;

car je la receus dès hier, avec beaucoup de joye d'avoir maintenant de quoy faire voir, ou pour mieux dire confirmer ce que V. E. aura desjà sceu de l'effect de ses bons souhaits sur la prochaine réduction de Bordeaux; l'affaire en estoit si avancée lors de ma dernière dépesche de la cour, qu'il n'y a pas lieu de douter qu'à présent ce n'en soit faict, non plus qu'en suite M^r le Prince, ayant avec les Espagnols perdu ses mesures, ne cherche les voyes pour rentrer en son devoir et que ceux-cy ne restent dans le repentir de n'avoir pas conclu la paix, lorsque la France y estoit entièrement disposée; il est vray aussy que, comme nos disgrâces ne nous ont poinct portez à la rechercher bassement, nos prospéritez, selon mon advis, ne nous empescheront poinct d'y entendre; mais, Monsieur, c'est un ouvrage du temps, durant lequel la prudence veut que l'on songe à ce qui sera du bien de la couronne et de l'intérest de la cause commune, dans laquelle j'ay tousjours estimé que celuy de cet Estat devoit estre considéré des premiers, et par cette raison j'ay eu peine à souffrir les délays d'un renouvellement d'alliance. Vous jugez fort bien, Monsieur, que le procéder des Anglois devroit esmouvoir M^rs les Estats pour de plus en plus pousser sa conclusion; il y a néantmoins sujet de croire que ceux qui affectent un accommodement entre les deux Républiques seront gens pour aller bride en main, depuis avoir sceu, par les lettres venues cete sepmaine, que la négotiation de messieurs les commissaires s'alloit renouant, au lieu d'une entière rupture, que les précédentes avoient à peu près figurée. Durant ces entrefaites en matière de négotiation, reste à considérer quel sera le succès en la rencontre des flottes, le bon ou le mauvais ne pouvant estre que de très-grande conséquence pour l'une ou l'autre des parties. — Tandis qu'elles ont les voiles au vent, infanterie et cavallerie battent les rues de la Haye sur une espèce d'esmotion du bas-peuple, pour un suject aussy ridicule qu'il en soit de longtemps ouy parler; mais, comme d'ordinaire les grands embraze-

mens de sédition commencent par de petites estincelles, l'on peut trouver moins estrange si, pour en arrester le cours, un général d'armée monte luy-mesme à cheval à la teste d'une brigade de carabins. C'est, Monsieur, une matière sur quoy je ne dois pas m'estendre davantage, continuant de me dire, avec vostre permission et en des termes beaucoup au dessoubs de mon respect et de ma dévotion, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

La Haye, 9 août 1653.

LETTRE MLXII.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Réponse à la lettre 1059.

Monsieur. Je ne vous sçaurois exprimer la joye que vostre chère lettre me fait concevoir de l'accomplissement des souhaits et espérances faits par ma dernière ; certes, Monsieur, c'est la nouvelle des nouvelles, je veux dire la plus importante que nous puissions désirer pour le bien et repos de la France; je ne fais point de difficulté d'en parler comme d'une chose faite, puisqu'en premier lieu les Bourdelois ne seront plus si estourdys que de persister dans leur opiniastreté, qui les feroit à la fin abandonner à la justice et en sentir le chastiment de leur crime pour l'exemple ; d'autre part le Roy ne leur refusera pas sa grâce et clémence, en se souvenant que ce sont ses sujets et qu'il y a beaucoup d'innocents parmy ces coupables. Surquoy donc toutes les forces au dedans du Royaume s'uniront pour agir avec plus d'effort au dehors d'iceluy, et c'est de la sorte qu'on rendra tous les desseins des malintentionnés du tout inutiles; aussy me suis-je tousjours fermement imaginé que Mr le Prince ne doibt rien attendre de Dieu ny de la fortune, en servant contre son

Roy et sa patrie. — Nous dressons icy les oreilles plus sérieusement à entendre des nouvelles du combat naval, du succès duquel, dequel costé que ce soit, vous sçavés la conséquence. En attendant je suis, Monsieur, etc.

De Lewaerde, le 1/11 d'aoust 1653.

LETTRE MLXIII.

P. C. H. LII. 29. *M. Gentillot* (1) *à M. Servien. Menées de la province de Hollande.*

Monsieur.. L'asemblée de la Hollande se sépara la semaine pasée. Elle aresta pour inviolable de persister dans leurs précedantes résolutions, pour ne prandre ny ne faire le prince d'Orange général, ny le comte Guillaume lieutenant-général; les villes quy, soubz le caprise et inclination du peuple pour le Prince, s'estoient séparées des autres, se sont réunyes aux autres, et ont consenty à la ditte résolution. Ce feu du peuple pour le Prince estoit fort estoufé partout; l'on le soufle à force, mais la caballe y résiste et subsiste par tout; la Zélande cepandant doit venir, avec sa résolution pour le Prince, pour le comte Guillaume, et pour exorter aux moyens de soutenir vigoureusement cette guerre. Cette desputation se fera par toutes les provinces. Sy cela ne décide pas l'afayre, elle portera beaucoup de confusion; mais la Zélande, ainsy que les autres, se refroidit fort. La guerre présente cepandant désoriente fort le régime de la Hollande et

(1) Officier françois au service des Provinces-Unies. Il avoit pris part à l'entreprise contre Amsterdam en 1650. — Le 14 aout 1653 il écrit de Rotterdam à M. Servien: „Le peuple et le marchant a bon courage, le régime pousse le temps avec espoir et grande envye d'une paix, cette guerre déconserte du tout cet Estat, le régime de Hollande ne voudroit pas estre nécessitté à se conformer au désir du peuple pour la mayson d'Orange, pour les aliances du dehors qui peuvent en quelque sorte y avoir quelque relation. Sy les ambassadeurs de cet Estat revienent sans trèter avec les Anglois, tout ce résout à se défandre vigoureusement; mais je ne say comment cela se fera, quand il faudra financer de l'argent." P. C. H. LII. 28.

leurs adhérants, parcequ'ils ne peuvent et ne savent commant subsister dans cette condition sans la conformitté avec les autres provinces, quy inclinent et veulent Mr le Prince d'Orange pour général, le comte Guillaume pour lieutenant-général. Néantmoins l'esprit de la cabale travaille dans les provinces, pour amener les esprits à leurs inclinations, et se résolvent à tout risquer, plustot que de décliner de leurs intentions; l'esprit de la Hollande régnante ne cache pas la hayne contre la Princesse douarière, disant que, sy le comte Guilhaume avoit quelque authorité, qu'elle en disposeroit, gouvernant absolument son gendre, comme elle fait. Son ambition leur est cogneue et en est haye [1], et cela fait grand tort au petit prince. Car la caballe n'auroit pas faict tant de dificulté de luy déférer le généralat, mais l'on ne le peut sans passer à un lieutenant-général, et l'on ne le peut qu'on ne prène, et qu'en déférant cette charge, ou à monsieur de Brederode, comme marchal de camp premier en rang dans la milice, porté par la caballe et tout dans ses intérests, et iceluy est encore gouverné par la ditte douarière, ou au comte Guylhaume, ce qu'yls ne feront jamais. La même douarière est haye [1] et traversée et mesprisée par la caballe, qu'elle a aydé à faire pour l'afayre de Munster; elle a creu faire un bon afayre, en déclarant et protestant tout haut qu'elle ne prenoit nulle part dans les intérêts du comte Guilhaume, mais cela ne faict rien pour elle. Elle et la princesse Royalle ne vivent poinct en bonne intelligence.... La Haye, 20 août 1653.

Vers la fin d'août le comte, ayant appris de M. Brasset qu'il est rappelé en France, „le Roy ayant résolu de tenir désormais par deçà un ambassadeur en chef," lui écrit: „Je dois et je veux participer à vostre contentement, à vostre repos, et à la grâce que d'ailleurs S. M. désire faire pour vous, pour faire veoir au public combien elle est contente des services que depuis tant d'années vous lui avez rendu; néanmoins, si je viens à considérer le zèle que de tout temps vous avez eu pour contribuer et au bien de la

[1] haïe.

France et à celuy de cet Estat, joinct que vous m'avez honoré de vostre amitié si agréable, que rien plus, en ayant continué le commerce de vos lettres si punctuellement, il ne se peut faire qu'alors je ne sois touché de vostre absence pour plaindre le départ dont vous nous menacés." Il espère que pour ambassadeur „on aura l'oeil sur un tel qui s'estudie à imiter votre prudence et les salutaires conseils que sans intermission vous avez contribués avec nous pour tascher de retrouver la trace de l'ancienne amitié au salut de la cause commune."

LETTRE MLXIV.

Le même au même. Manoeuvres de l'Espagne en Angleterre.

—

Monsieur... J'apprends qu'il y a fort à se deffier de [la cour] d'Espagne, bien que l'ambassadeur Cardenas paroisse battre à froid, n'estant pas une petite preuve des menées espagnolles en ce que le marquis Rodrigo, qui est à Ratisbonne, a tenu en délay l'exécution de quelque assistence pécuniaire, quoyque petite, n'y allant que de 50 m. florins, que l Empereur se disposoit de faire au Roy de la Grande-Bretagne, par cette considération que les Anglois seroient pour s'offencer de la maison d'Autriche, si elle passoit à cette démonstration, sur le temps que le dit Cardenas est avec eux en divers concerts. J'entends qu'aucuns tâchent icy de renouveller des deffiances contre la Suède; plusieurs rencontres néantmoins me font croire n'y avoir rien à craindre ny douter de ce costé-là, comme elle demeure dans une constante résolution d'amitié et d'union avec la France....

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur,

BRASSET.

De la Haye, le 30 d'aoust 1653.

LETTRE MLXV.

M. Silhon[1] *au Cardinal Mazarin. Dangers d'une union entre les Provinces-Unies et l'Angleterre.* P. C. H. LXIX. 92.

—

Monseigneur. Un homme de ma conoissance m'estant venu voir, par ordre, si je ne me trompe, de Mr l'ambassadeur de Holande, m'a dit que celui-cy luy avoit tesmoigné, dans une conversation qu'il avoit eue avecque luy, qu'il s'estonnoit fort que la France s'intéressât, ou au moins s'appliquât si peu à ce qui se passoit entre l'Angleterre et Mrs les Estats. Que la proposition que les Anglois avoient faite à Mrs les Estats de s'unir avec eux en un mesme corps de République, commençoit à estre goustée en Hollande; que les esprits y estoient partagez pour cela, et qu'ils balançoient entre ces deux partis, ou d'accepter l'union proposée à des conditions plausibles en apparence, ou de se déclarer pour le Roy de la Grande-Bretaigne, sur l'opinion qu'on avoit que cela forçeroit quantité d'Anglois mescontens de se déclarer en sa faveur.

V. É., Monseigneur, remarquera, s'il luy plaist, que l'ambassadeur de Hollande qui est icy, a toujours esté dans les anciennes et bonnes maximes de sa République, qu'il estoit tout à fait contraire à la résolution que Mrs les Estats prirent de faire la paix avec l'Espaigne; que cette société prétendue qui se traite aujourdhuy avec l'Angleterre, qu'il appelle *societatem leoninam*, luy est fort suspecte, et qu'il croit que la France, s'employant vigoureusement à la destourner, en pourroit facilement venir à bout. Je ne sçay si le désir qu'il a de mener à bon port le traité qu'il a commencé avecque nous, luy inspire cette dernière pensée. Quoy qu'il en soit, je sçay d'ailleurs et de bonne part que le dessein des Anglois, en cas que cette union des Républiques leur réussisse, est d'aller attaquer, avec leurs communes forces de mer, les Espaignolz dans les Indes-Occidentales, et leur oster ces riches mines, qui

[1] *personnage inconnu.*

leur donnent moyen de faire la guerre à leurs voysins de l'ancien monde. Ce projet fust proposé à Henry-le-Grand par la Reyne Elizabet, mais la mort précipitée de cellecy, et les affaires que l'autre eust à son avénement à la couronne, en firent avorter l'exécution. Les Hollandois qui devoient estre de la partie, l'ont toujours depuis conservé, et le Sr Hoeuf m'en a parlé plusieurs fois, et m'en avoit mesme donné un discours raisonné, que j'ay parmy mes papiers, si ce n'est qu'il soit demeuré parmy ceux que j'ay rendeus à V. É. Elle peut encore juger si rien seroit impossible à ces deux Républiques, qui auroient en leur puissance les deux plus grandes sources d'où coule l'argent, à sçavoir les mines du Nouveau-monde et le commerce qu'elles destourneroient à elles de tous costez, et aussi bien en la mer Méditéranée qu'en l'Océane; si la pensée qu'on dit que Cromvel a d'abatre toutes les monarchies chrestiennes, seroit alors chimérique; si les hommes manqueroient pour faire la guerre à ceux qui auroient l'argent en abondance, et quel dangereux appas ce seroit, pour les peuples qui vivent dans les monarchies, que la liberté, l'esgallité de condition, et l'affluence des richesses de ceux qui vivroient dans de telles Républiques. Je ne dis rien du contre-coup que la religion reçevroit d'une telle innovation; puisque cela parle de soy-mesme.... Paris, 9 sept. 1653.

Au commencement d'octobre le comte Guillaume-Frédéric écrit de Leeuwarden à M. Brasset: „ayant appris la désignation de M. Chanut pour remplir vostre ambassade, je me réjouis avec vous de ce choix digne du jugement de S. M., et, outre toutes les belles qualités qu'il possède de se bien aquiter de cet employ, j'espère qu'il s'esvertuera aussi au mesme zèle que de tout temps vous avez tesmoigné pour estre un instrument très-utile et favorable à remettre sus et en sa vigueur la bonne intelligence et la première alliance entre la Couronne de France et cet Estat."

LETTRE MLXVI.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Brasset. Il espère un renouvellement de l'ancienne amitié avec la France.

—

Monsieur... Pour ce qui se trâme du costé d'Allemagne, particulièrement à l'occasion des commanderies de l'ordre teutonique, vous jugez bien que ce ne procède que des faux amys; car, comme leurs amitiés d'ordinaire ne s'attachent qu'aux heureux, ils veulent pour peu de chose à ceux qui ont de l'adversité dans leurs Estats, comme on dit de costé-là du nostre; mais ce n'est aussy rien de nouveau qu'en semblables diètes que celles de Ratisbone il y aye communément beaucoup d'interrogats et peu de résolution.

Vous apprendrez d'ailleurs, par des résolutions prises aux assemblées des Estats et de ceux de [cette] Province et d'autres, combien nous sommes portés au restablissement et maintien de l'ancienne amitié entre la France et cet Estat, à quoy je tiendray la main, en tout temps et selon tout ce qui me sera possible, et cela d'autant plus que sa Majesté de sa part la fait toujours paroîstre inesbranslable, parmy les autres changements du monde. J'espère aussy que toutes les Provinces s'y esvertueront d'un concours unanime, et qu'on en viendra de tant plustost à bout quand la Régence d'Angleterre continuera à se monstrer inexorable et s'eschauffer tellement en son harnois qu'elle ne voudra prester à la fin l'oreille à l'équité des articles qu'on lui a proposé; en tel cas aussy il faut de nécessité passer plus outre, se servir d'une autre conduite, que je prie Dieu de la bénir et faire réussir au bien de la cause commune. Je suis, Monsieur, etc.

A Lewaerde, ce 16 octobre 1653.

A Mr Brasset.

N°. MLXVI[a].

P. C. H.
LII. 51.

Instruction à M. Chanut.

... Il se faudra mesurer avec grand soin sur ce sujet des affaires d'Angleterre en parlant publiquement, affin que les sieurs Estats ne prennent point opinion que nous affectons de faire durer cette guerre, ni les Anglois occasion de se plaindre que nous empeschons lesdits Estatz de s'accommoder à des conditions de paix équitables. Pour cela il sera bien que le Sr Chanut ne s'engage point en discours sur le nouvel establissement de cette république d'Angleterre, ni sur les injures qu'elle nous a faictes; et, s'il est quelquefois pressé sur ces sujets, il dira que les Roys sont au dessoubz de la Providence divine pour s'accommoder aux nouveautez qu'elle souffre, et au dessus des passions humaines, pour ne se pas esmouvoir par des occasions légères, ne considérans que le bien de leurs Estatz et le repos de leurs sujetz.... Le Sr Chanut employra aussy ses soins pour moyenner une plus estroicte intelligence entre les Princesses d'Orange, si, après les avoir saluées de la part du Roy et leur avoir rendu les lettres de sa Majesté, il reconnoit que ses offices puissent avoir bon succez, en quoy il prendra garde, non seulement de ne donner aucun sujet à l'une de penser que l'on incline vers l'autre, mais aussy ne s'attacher pas tant et si ouvertement à cet ouvrage, que les sieurs Estatz-Généraux, moins affectionnez à la Maison d'Orange, en prennent jalousie.... Le Sr Chanut donnera encore de la part de sa Majesté un conseil fort important et mesme nécessaire à messieurs les Estats pour leur conservation. C'est qu'il seroit à propos que, dans la conjoncture présente, ilz donnassent une autre face qu'elle n'a à leur milice de terre, qu'on ne la vit pas si diminuée, ni si négligée qu'elle paroist, si dépourvue d'officiers généraux et subalternes, et surtout d'un principal commandant, qui relevast néantmoins desdits Messieurs, sur toutes leurs

troupes. Le Sr Chanut demeurera encore en tout cecy dans la généralité et dans la thèse, et en laissera faire l'application à ces Messieurs, surtout pour la charge de capitaine-général, de peur qu'il ne semblast avoir ordre ou dessein de la faire tomber en la personne du jeune Prince d'Orange, à qui on pourroit ordonner quelque lieutenant de capacité et d'expérience connue. On dit cecy à l'occasion de la faction contraire à la maison d'Orange, laquelle faction est puissante en Hollande; et il importe que le Sr Chanut, pour faire réussir ce qu'il entreprendra, ne paroisse partial de qui que ce soit, afin que personne ne luy soit contraire.... Encor qu'un homme, si prudent et si habile que vous, n'ayt pas besoin qu'on luy donne des reigles pour sa conduitte, nous sommes pourtant obligez de vous faire sçavoir que ceux qui ont esté de la faction contraire à la maison d'Aurange sont en grande alarme de vostre arrivée en Hollande, et, comme ce sont gens qui ont du crédit dans le païs, et qui aymeroient mieux que leur Estat se perdist que de veoir restablir cette Maison en authorité, et que d'ailleurs Mr de Bréderode, quoyque beau-frère de madame la Princesse d'Orange, songe plus à acquérir les charges et les honneurs pour sa Maison que pour celle d'Orange, il est de la dernière importance de marcher avec une extrême retenue dans les offices que vous aurez à rendre pour cette Maison, et mesme dans la fréquentation que vous aurez avec les deux Princesses et avec le Comte Guillaume, affin que, quand vous voudrez agir en leur faveur, ce soit secrettement et comme *aliud agendo;* en quoy il ne fault pas une moindre dextérité que la vostre.... Je viens à l'abandonement que les Anglois proposent de la Maison de Nassau par M^rs^ les Estats. Vous sçavez pourquoy; sur quoy je vous diray que jé tousjours creu qu'il y avoit en cecy de la collusion entre Cromwel et la province de Hollande, qui ne désire pas moins que luy l'abaissement de cette Maison. Que les Anglois roidissent en cecy, pour disculper cette province envers les

autres et luy donner lieu de les porter à donner les mains à cet abandonement et exclusion. Et d'autant que c'est un mal de coeur que cette province a contre nous, s'imaginant que nous nous passionons pour les intérêts de cette Maison, et que cela pourroit préjudicier à nostre principale fin, qui est l'inclusion dans le traité, vous y agirez de cette sorte; vous donnerez à entendre que véritablement la France eust désiré que M^rs^ les Estats ne laissassent pas si fort, et avec quelque espèce de tâche, abaisser une Maison qui a tant contribué à l'élévation et l'agrandissement de leur République; que mesme le monde trouveroit un peu estrange qu'ils se laissassent imposer une loy par les Anglois, qui leur osteroit la liberté de mettre à leur gré des personnes qu'ils voudroient au commandement de leurs armées; que cela sembloit donner une atteinte à leur liberté, pour laquelle ils avoient tesmoigné tant d'amour et de jalousie; que néantmoins, puisqu'ils croyoient que leurs intérests, qu'ils devoient connoistre mieux que personne, requéroient qu'ils en usassent ainsi, que nous n'y trouvions rien à dire; que leurs intérests estoient beaucoup plus considérables que ceux de cette Maison, qui nous avoit tousjours esté particulièrement chère, pour l'amour d'eux et par relation à eux. Vous suivrez ce fil, pour guérir les esprits malades contre nous de ce costé là.

Cela mesme vous doit obliger de mesurer de telle sorte vostre conduite, eu esgart aux personnes de ceste Maison, que vous ne puissiez donner soubçon ny ombrage du contraire à ceux qui ne l'ayment point, qui sont des principaux de la province de Hollande. C'est pourquoy, quand vous verrez M. le comte Guilhaume, vous luy adoucirez l'amertume de ce procédé, et luy fairez comprendre qu'il ne seroit pas à propos que, sans luy profiter, le Roy nuise à ses affaires, et qu'il vaut bien mieux que sa Majesté établisse son crédit dans le coeur de ces messieurs, s'accomodant à leurs inclinations, ce qui luy donnera peut-estre lieu de servir de sa personne à sa

Maison, en une plus favorable conjoncture que le temps pourra amener.... 10 décembre 1653.

Le 15 janvier 1654 Chanut écrit de la Haye à Mazarin: „V. É. voit en la lettre à Mr de Brienne où nous en sommes avec messieurs les Estats pour nostre traité. Nous voyons clairement icy que, divisez comme ils sont, la Hollande prévalant sur les autres provinces, et celle-là estant gouvernée par un petit nombre de gens qui haïssent la maison d'Orange, qui ne veulent point de guerre, qui voudroient avoir appuy en Angleterre, tout cet Estat appauvry par la guerre et la foiblesse du commerce, il y a peu de secours à attendre, mais beaucoup à craindre, s'ils ne sont soustenus, qu'ils ne se destruisent eux-mesmes, et accroissent par leur débris la puissance de nos ennemis. Je croy que cette raison portera V. É. à les traitter aussy favorablement que s'ils vouloient et pouvoient davantage pour nous; car, estans assistez, il peut arriver aveq un peu de temps, que ce peu de factieux tombent, et que les bien intentionnez reprennent la conduitte et l'authorité." P. C. H. LI. 19.

LETTRE MLXVII.

M. Chanut à M. de Brienne. Entretien avec la Princesse-douairière. P. C. H. LI. 21.

Monsieur. Lorsque j'entray dans la chambre de la Princesse douairière d'Orange, elle me demanda sur l'abord ce que je pensois du général Cromvel; je luy dis que, depuis qu'un homme estoit devenu souverain, je ne me meslois plus de juger de ses actions. „Pour moy," dit-elle, „je le tiens pour un brave homme, qui a bien sçeu exécuter un haut dessein." Je vous rapporte, Monsieur, cette particularité, afin que vous y voyez que j'observe ce que vous m'avez [or]donné, par l'instruction de vostre dernière lettre, de parler avec réserve de celuy à qui le Roy envoyera peut-estre un ambassadeur, et que vous cognoisiez aussi quelz sentimentz a cette princesse pour la gloire et le plaisir de régner. Je luy ayday à faire l'éloge funèbre de Mr Brun, en la mort duquel il est vray qu'elle faict

grand perte, et enfin nous parlasmes fort des intérêts présents de la Maison d'Orange, où je luy dis ce que vous m'avez chargé de luy représenter de l'affection du Roy, qu'elle reçeut avec beaucoup de joye, et, bien que l'on me die qu'elle a peu de crédit en cet Estat, je ne laisseray pas de la voir, aussi souvent que sa maladie et l'observation de ne pas me rendre suspect au party contraire me le permettront.... La Haye, 22 janvier 1654.

LETTRE MLXVIII.

Le même au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La France désire être comprise dans la paix avec l'Angleterre.

Monsieur. Depuis le départ de V. Exc. jusques à l'arrivée de messieurs les députez d'Angleterre, il ne s'est point présenté d'occasion qui m'aye donné subject d'user de la liberté qu'il luy a plu de m'accorder de luy escrire. Maintenant que les dernières résolutions du Protecteur ont esté apportées, et que nous apprenons qu'elles sont venues enfin à un tel point de modération que l'on peut croire qu'elles seront acceptées, j'ay, suivant l'ordre du Roy, représenté à messieurs les Estats-Généraux les raisons qui portent S. M. a demander d'estre comprise dans cette paix d'Angleterre. La response a esté mise à la délibération des provinces, et comme il importe extrêmement à la France d'entrer en cette pacification, que V. Exc. peut tout ce qu'elle veut en ses provinces, pour[1] ce qu'elle veut toujours leur bien et leur avantage, et que le Roy est asseuré d'avoir un très-bon amy en la personne de V. E, je m'adresse à elle hardiment, pour la supplier de favoriser l'instance que nous faisons d'estre compris dans la paix. Mr Brasset m'a dit que V. E. n'avoit pas désagréable de voir l'escrit sommaire de ce que j'ay représenté ce matin de nos raisons en l'assemblée; autrement je ne les aurois

[1] par.

pas estimées assez bien [d'admires] et je croy que V. E. les voit en son esprit plus fortes que je ne les ay expliquées. Je doy de plus, sur les lettres que j'ay recues de Mr de Bordeaux-Neufville, rendre un temoignage d'honneur et de ressentiment d'obligation à Mr Jonstal, qui, depuis le commencement de la négotiation jusques à la fin, s'est conduit aveq un zèle incroyable pour le bien de son païs et pour l'advantage de ses Alliez; on luy doit beaucoup pour toute sa conduitte en cette affaire. Je suis bien aise que V. E. sache que c'est le jugement qu'en a faict Mr de Bordeaux, qui l'a veu dans l'action, et aussi que nous pensons avoir obligation à V. E. de la commodité que nous espérons tirer de ce que le traicté n'est pas encore signé et que les provinces ont encore le moyen de faire que nous y soyons compris. V. E. aura sceu ce qui se passe au [Liège]; on m'escrit de France que Mr Faber et Mr de Grandpré y devoient aller secourir nos voisins contre les Lorrains aveq six-mil hommes, la pluspart cavallerie. Je sçay que les Espagnols se flattent que le Protecteur assistera Mr le prince de Condé, mais il y a beaucoup d'apparences au contraire. Grâces à Dieu, nostre Royaume a Dieu pour Protecteur et n'en a pas besoin d'autre. L'on m'a donné pour très-certain que la paix est conclue entre le Roy de Pologne et les Cosacques joints aveq les Tartares. Je dis ces nouvelles à V. E., qu'elle sçait beaucoup mieux que moy, afin de luy témoigner en ce peu de chose le désir que j'ay de la servir en toutes celles dont je me trouveray capable. Je suis, Monsieur,

de V. Exc. le très-humble et très-obéissant serviteur

CHANUT.

De la Haye, le 26 de janvier 1654.

LETTRE MLXIX.

P. C. H. LI. 23. *Le même au Cardinal Mazarin. Il n'ose faire des offres pécuniaires à M. de Beverningh* [1].

—

Monseigneur.... V. É. m'avoit donné, outre les raisons tirées de la chose mesme, un argument d'une très-grande efficace, qui restablit souvent des affaires désespérées. Nous avons délibéré, Mr Brasset et moy, aveq grande attention et à plusieurs fois, si nous le devions mettre en usage, et enfin nous avons jugé que les dispositions y sont si contraires qu'il est trop périlleux de s'en servir. Mr de Beverning a de l'estime parmi quelques-uns, mais il n'est pas assés accrédité pour faire un grand coup de soy, ou le mesnager par d'autres, principalement en une affaire si regardée, si attendue, si désirée; joint que desjà et luy et ses amys se sont si fort déclarez sur cette matière, qu'il ne peut plus changer qu'il ne paroisse évidemment qu'il le fait par un motif extraordinaire, soit qu'il ait pris engagement avec Cromvel, soit qu'il soit net de ce costé là. Il sçait qu'on l'a soubçonné d'avoir esté resgalé en Angleterre, et, pour se laver de ce reproche, prompt comme nous le cognoissons, il seroit homme à déclarer hautement la tentation qu'on luy auroit faite et s'establir en réputation d'intégrité, en nous traduisant. Les bruits et les recherches faites depuis la mort du Prince d'Orange contre ceux qui avoient reçeu des corruptions, et les sermens que l'on a renouvellez à ce sujet, rendent les hommes plus scrupuleux pendant un temps, et ceux principalement qui, estants jeunes, sont entrez dans les charges, comme ledit Sr Beverning, et comme le Sr Witte pensionnaire de Hollande, lequel par nécessité auroit deu estre participant de l'affaire. Ils sont plus circonspects en ces matières que les vieux officiers authorisez de longue main. Nous avons appris aussy que l'on donne à Mr Beverning pour récompense le gouvernement de Puten et à Nieuport

[1] Hieronimus van Beverningh (1614—1690), *bourguemaître de Gouda.*

une charge dans la chambre des comptes, qui sont des gratifications de cinq à six-mille livres de revenu.... La Haye, 29 janvier 1654.

* LETTRE MLXX.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Réponse à la lettre 1068.

Monsieur. Celle qu'il a pleu à V. Exc. m'escrire le 26 de ce mois m'a esté fort bien rendue, et je luy rends beaucoup de grâces de toutes les nouvelles dont elle à eu agréable de m'y donner part; particulièrement de celles qui concernent les intérests de S. M., et je ne puis laisser escouler sous silence, que Mr Brasset a fort bien jugé que la communication de l'escrit de ce que V. E. avoit représenté en l'assemblée de messieurs les Estats-Généraux nous seroit agréable de par deçà; il est venu plus à propos que jamais chose vinst au marché; je veux dire à l'heure mesmes qu'on tenoit icy la diète provintiale, où il a esté très-bien venu, pas seulement au regard du perpétuel torrent d'une éloquence très-plantureuse [1], ains aussy pour tant de raisons graves et posées, lesquelles y estoyent contenues et qui ont beaucoup gaigné sur ces esprits. Je n'arresteray pas icy V. Exc. par une protestation du zèle de Mr de Jongestal ny du mien pour le service du Roy. Je la supplie seulement de croire qu'il luy demeurera à tousjours très-religieusement conservé; mais, Monsieur, toute cette Province s'y déclare aussy bonne que de tout temps elle l'a esté; ce que V. E. pourra veoir par les lettres qu'elle a desjà escrites, sur le sujet de cette paix, à ses députés en la dite assemblée, le contenu desquelles sera, à ce que je ne m'en doutte point, bien cognu à V. E. Je me donne aussy espoir que ceux de Groningen suivront les mesmes brisées. Tant-y-a, Monsieur, que de ce costé on s'évertuera au possible, à fin que S. M.,

[1] abondante.

aussy bien qu'aucun autre de nos alliez, puisse entrer en cette pacification et si, contre toute attente, nous ne pouvons toucher à ce but, car V. E. sçait la maladie de quelques-uns de nos membres, voire des plus puissants, on verra toutesfois combien ces deux provinces y ont esté portées; et je prie Dieu ardamment que tout le corps de l'Estat y aboutisse à bon escient, au bien de la cause commune et à son propre salut. Sur ce je vous baise les mains, en qualité, Monsieur,

[1] de V. Exc. le plus humble, obéissant et obligé serviteur,

GUILLAUME FRÉDRIC DE NASSAU.

de Lewaerde, le 21/31 janvier 1654.

P. C. H. LI. 29. Le 5 février M. Chanut écrit de la Haye à Mazarin: „Les uns, par la crainte qu'ils ont du restablissement de la maison d'Orange, veulent, à quelque pris que ce soit, une forte liaison avec l'Angleterre; les autres, qui ayment leur patrie et en connoissent l'affoiblissement, ne pensent pas qu'elle se puisse sauver autrement que par la paix, quelle qu'elle soit. Ceux qui ne voyent pas de prez la pauvreté et les divisions de cet Estat, en peuvent assez juger, s'ilz considèrent que, dans le temps qu'ilz négocient la paix aveq appréhension de ne la pas obtenir, que leurs ennemys arment à grande force et augmentent leur flotte victorieuse, ils se contentent de faire des propositions de grands équipages, sans y mettre la main. Ce n'est point négligence pure, il faut qu'il y ait de l'impuissance."

P. C. H. LI. 30. Le même jour il écrit à M. de Brienne: „En la conférence que j'ay eue aveq le Sr de Witte pensionnaire de Hollande, j'ay desplié tout ce que vous m'aviez chargé de faire entendre des intentions du Roy touchant la maison d'Orange. Il m'a recognu que plusieurs nous craignoient, en l'opinion que nous avions pris à tâche [leur establissement [2]] de la charge de capitaine-général, avec le plein pouvoir qu'ont eu les derniers princes; il a bien reçeu ce que j'ay dit pour luy oster ce scrupule, dont il m'a promis d'ayder à relever ceux qu'il cognoist en estre le plus touchez."

[1] de — serviteur. *Autographe.* [2] le rétablissement.

* LETTRE MLXXI.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Bonnes dispositions de la Frise et de Groningue envers la France.

—

Monsieur. En suitte de ma précédente du 21/31 du mois passé, et sachant bien que V. Exc. n'aura pas désagréable de mesnager, selon sa prudence accoustumée, la résolution cy-jointe, que messieurs les Estats de cette Province ont prise l'autre sepmaine, pour ce qui est des affaires d'Angleterre, je viens en donner part à V. E., afin qu'elle y puisse veoir de plus près, s'il luy plaist, que de ce costé on ne veut pas que le bien que nous avons receu de la France soit mis en oubly, mais plustost qu'on s'évertue à bon escient de favoriser à tousjours les intérêts du Roy, particulièrement à l'occasion de ce traitté-là ; aussy ne fais-je point de doutte que messieurs les Estatz de la Province de Groningue et Ommelanden n'ayent les mesmes sentiments, quoyque contraires à ceux de Hollande et Zelande, lesquels, à ce que je croy, seront desjà cognus à V. E.; à cause de quoy, et pour gagner de tant plustost les autres Provinces, il m'est advis (sans entreprendre toutesfois sur la solidité de l'esprit de V. E.) qu'il ne seroit pas inutile, si elle eût agréable de renouveller sur cecy ses instances auprès de messieurs les Estats-Généraux, pour entrer en cette pacification, mesmes jusques à leur donner espoir qu'en cas que la négociation n'allast en avant, S. M. soit portée de leur venir au secours par des subsides de quelques millions; bien considéré qu'il importe extrêmement de tenir sus l'ancienne alliance, sans se laiser séparer l'un d'avec l'autre. J'espère que par ce moyen V. E. obtiendra tant que les bonnes résolutions de ces Provinces, non plus que les intentions de S. M., en seront, Dieu aydant, facilitées pour sortir l'effet désiré. Eu esgard que, comme une telle proposition servira d'espéron à inviter toutes les autres Provinces de se conformer aux advis de celle de Frise, de mesmes, si Cromwel s'en

vient appercevoir, il sera tenu de se ranger plus facilement à la raison; joint qu'il n'y aye point de preuves par lesquelles il peust paroistre plus réellement combien S. M. persiste tousjours inesbranslable de vouloir beaucoup de bien à cet Estat. Or, Monsieur, après un heureux succès de nos desseins, elle n'y sera plus obligée, plustost luy tournera-il à plus grande estime, et à une réputation perpétuelle dans les Provinces-Unies et partout ailleurs. Je ne fais point de difficulté, Monsieur, de mettre cecy en avant à V. E., parcequ'il luy a pleu m'accorder la liberté et m'ordonner de l'entretenir à tout temps de ce qui concerne le service du Roy, chose à quoy je m'employeray incessamment du fonds de mon âme. Et remettant tout cecy à la sage conduicte de V. E., qui en usera selon son jugement délié, je la supplie de croire que je me dis en sincérité de coeur, Monsieur,

de V. Exc.[1] très-humble, obéissant serviteur,

GUILLAUME FRÉDRIC COMTE DE NASSAU.

De Lewaerde, le 5/15 février 1654.

LETTRE MLXXII.

P. C. H. LI. 33. *M. Chanut au Cardinal Mazarin. Le parti dominant ne veut pas s'allier avec la France contre l'Angleterre.*

Monseigneur. Le pensionnaire de Hollande, qui est un des chefs de la faction qui a le plus de crédit, m'estant venu visiter, je me deschargeay le coeur aveq luy de nostre ressentiment sur les foibles offices que l'on nous rend, me servant des mesmes termes que V. É. a mis de sa main en la lettre qu'il luy a plu de m'escrire du 6. Et, comme je le pressay de tous costez et qu'il fut forcé de m'avouer qui[2] seroit sans doute plus honneste aux Provinces-Unies de lier leur paix à la nostre, il me soustient qu'il ne le croit pas utile, et je reconnus, plus clairement

[1] très — serviteur. *Autographe.* [2] qu'il.

que je n'avois fait encore, que leur raisonnement est cecy; la paix est très-nécessaire à cet Estat; certaine, s'ils traitent seuls; douteuse, s'ils y meslent nos intérests. Il est vray qu'elle sera peu asseurée et fort incommode, si nous ne l'avons aussy aveq l'Angleterre, mais, telle qu'elle pourra estre, tousjours sera-t-elle meilleure que la guerre, quand bien mesme se déclareront et rompront contre les Anglois, ce qu'elle ne promet pas de faire, mais, quand elle le feroit, on ne veut point de societé avec la France contre l'Angleterre, pour ce que les fins seroient différentes; le Roy voudroit restablir la Maison de Stuart et se serviroit de la faction royaliste contre le Protecteur, la Hollande a intérest que cette Maison ne se relève jamais, à cause de l'alliance avec les princes d'Orange, qu'elle croit certainement avoir voulu opprimer sa liberté. C'est, Monseigneur, le fondement sur lequel ces gens travaillent, que je ne voy pas qu'aucunes offres de nostre part puissent esbranler; nos reproches trop aspres et fréquans serviroient aussy peu... La Haye, 19 février 1654.

Le 19 février M. Chanut écrit de la Haye à M. de Brienne: „M. le conte Guillaume, qui a beaucoup contribué à former ces bons sentiments, qui alloit à Groningue pour la fortifier à mesme résolution, m'a envoyé leur délibération, avec une lettre où il s'explique du moyen qu'il croit seul efficace pour attirer les autres provinces à ce mesme advis à nostre esgard. Je vous envoye l'extraict de sa lettre, où il me propose de laisser entendre à messieurs les Estats-Généraux que, si Cromvel leur proposoit la paix, il seront assistez de la part du Roy d'un subside de quelques millions. J'estime, contre l'advis de M. le conte Guillaume, que cette condition du subside ne les porteroit point à refuser la paix, si nous ne l'avons aussi; tant ils la désirent et en ont besoin, et cette offre venant à la connoissance de Cromvel, il en concluroit que nous ne voulons point d'accommodement avec l'Angleterre, et se lieroit fortement à nos ennemis." P. C. H. LI. 34.

LETTRE MLXXIII.

Le même au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. La République veut faire la paix avec l'Angleterre sans la France.

—

Monsieur. Il me sembloit que les raisons dont messieurs les Estats de Frise ont appuyé leur délibération à l'égard de la France, sur les articles du traitté d'Angleterre, estoient si fortes et si persuasives qu'elles attireroient les autres provinces à mesme sentiment, et en cette espérance j'ay différé deux jours la response que je devois aveq mille actions de graces à V. E., que je luy rends maintenant, au nom du Roy mon maistre, aveq autant de chaleur que si l'issue avoit esté tel qu'on se devoit attendre. Hier messieurs les Estats-généraux envoyèrent vers moy Mr [Huguens] de Gueldres et Mr Witte de Hollande, qui me communiquèrent de leur part les nouvelles que Mr Beverning leur a escrites d'Angleterre, et ensemble la résolution prise par la Généralité sur la proposition que j'ay faite de l'inclusion de la France dans le traitté. Cet acte est en flamen, je le fais traduire pour le bien considérer, afin de porter demain ou mardi les intentions du Roy à l'assemblée de messieurs les Estats-Généraux, mais ce que ces messieurs m'ont dit fort succinctement, en me donnant copie de cet acte, et la voix publique m'apprennent assez que les autres provinces n'ont pas eu mesme gratitude envers la France et, si je l'ose dire, mesme prudence en leurs advis que les deux provinces qui dépendent de vostre conduitte; Overissel ne [seroit] pas aussi éloigné d'elles, mais le grand poids de la Hollande a emporté la délibération à faire promptement la paix, sans s'amuser a y adjouster la [seureté] et la garantie d'un puissant allié. Je prie Dieu de tout mon coeur que ce conseil succède bien; la chose s'est passée d'une façon si rapide et d'un mouvement si déterminé qu'il n'y a pas eu lieu de mettre en avant le conseil qu'il avoit plu à

V. E. de nous ouvrir; ny cela ny aucune autre machine, pour puissante qu'elle eust esté, ne pouvoit arrester l'impétuosité de cette résolution, laquelle je ne me donne pas la liberté de blasmer, et je tiens pour certain que les autheurs ont le bien des provinces pour dernière fin, mais j'advoue que mon petit raisonnement ne peut suivre une si grande précipitation, ny approuver le refus d'une conjonction si utile comme celle qui estoit offerte pour un pas si périlleux. Nous attendons l'arrivée de Mr Jonstal pour se trouver promptement à Londres aveq Mrs ses collégues, non qu'il y ait lieu de se deffier de la suffisance et de la probité de Mr Beverning, mais pour ce que, dans une si grande affaire, un homme seul, quelque habile qu'il soit, a peine à tenir ferme contre plusieurs commissaires, aveq lesquels on luy donne à négocier. L'on publie icy que nostre accommodement aveq l'Angleterre est fort advancé, et cela se dit, en partie pour faire entendre que les provinces n'ont pas besoin de penser à l'affaire de la France, qui est desjà comme arrestée, et en partie pour presser le pouvoir de Mr Beverning, de crainte qu'il ne se laisse devancer par la France. Mr de Bordeaux ne m'escrit point cela, et je ne le voy point aussi dans les lettres de la cour ... Monsieur,

de V. Exc. très-humble et très-obéissant serviteur,

CHANUT.

26 février 1654.

LETTRE MLXXIV.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Il regrette l'opposition de la province de Hollande à la France.

Monsieur. Je viens de recevoir la lettre que V. Exc. m'a voulu escrire en response de ma précédente, et comme d'un costé je suis bien ayse d'en apprendre que le contenu d'icelle ne luy a pas esté désagréable, de l'autre

costé je m'attriste fort que messieurs les Estats de cette Province n'ont pas sceu venir au dessus de leur résolution à l'esgard de la France, sur les articles du traitté d'Angleterre; mais que, bon gré, mal gré, on se sent obligé de par deçà à caler la voile et se conformer à la pluralité, puisque le grand poids de la Hollande a emporté la pluspart des autres Provinces; le malheur en seroit de tant plus sensible, si pour ce regard la bonté du Roy n'estoit point doresnavant envers cet Estat comme elle a esté cy-devant: mais je me donne espoir que S. M. fera néantmoins paroistre la constance d'icelle et V. E. est suppliée de se vouloir monstrer un instrument favorable pour ce sujet à l'avenir; comme, pour mon particulier, je luy remercie très-humblement de ce qu'il a pleu à V. E. d'avoir un mot de souvenir pour moy, et me conserver les grâces de S. M.; il m'en demeurera, Monsieur, un ressentiment très-parfait et je voudroy seulement d'estre aussy bien en puissance qu'en volonté de tesmoigner à V. E. que je resteray à jamais, etc.

De Lewaerde, le 26 février 1654.

Le 26 février M. Chanut écrit à Mazarin: „M. de Gentillot m'a dit qu'il a descouvert avec certitude un grand dessein des factieux entre les huguenotz de France avec le Protecteur, auprez duquel ils ont un agent qui a eu plus de 50 audiences."

LETTRE MLXXV.

M. Chanut au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Réponse à la lettre 1074.

Monsieur. Au moment que j'ay receu la lettre qu'il a plu à V. E. de m'escrire du $^{16}/_{26}$ de ce mois, je pensois à me donner l'honneur de luy faire sçavoir l'ordre que j'ay receu du Roy, par ses lettres du $^{9}/_{19}$ de ce mois, de témoigner à V. E. que S. M. se tient obligée des [véritables] offices qu'elle luy a rendus dans les provinces de son gou-

vernement, qui ont monstré leur zèle et leur recognoissance envers la France d'une manière franche et effective. Quand il y aura occasion de leur en faire paroistre son ressentiment, elles cognoistront qu'elles n'ont point esté trompées, en voulant prendre le parti de s'attacher à un si grand prince et à un si bon ami. Pour V. E. rien ne peut augmenter l'opinion que S. M. a de son affection, mais cette dernière rencontre luy a merveilleussement plu, principalement en un temps où il a semblé que toutes les autres provinces avoient oublié la constance qu'elles doivent prendre en l'amitié de S. M. Si V. E. avoit esté icy, je luy aurois monstré en mes lettres le commandement que j'ay receu de la remercier, afin que si je ne l'[invente] pas aussi fortement qu'il m'est ordonné, V. E. l'impute à l'insuffisance seule du ministre et soit entièrement persuadée de la bonne volonté du maistre. Bien que les choses n'ayent pas pris le chemin qu'elles devoient, que V. E. avoit approuvé, et que la Frise avoit ouvert aux autres provinces, je puis asseurer V. E. que le Roy n'en a point conceu d'indignation, et qu'imputant la résolution de la Généralité au grand désir de la paix, il n'a rien diminué de la volonté de luy donner toutes les assistances et toutes les marques réelles de son amitié dont le temps peut amener la nécessité. Messieurs de Nieuport et Jonstal sont partis ce matin; ils trouveront à Londres Mr de Bordeaux, auquel S. M. le Roy a envoyé le tiltre d'ambassadeur aveq le pouvoir de traitter; Mr de Bas, gentilhomme qui est à S. É., luy a porté ces expéditions et a ordre du Roy de se trouver en la négotiation comme député, et tous deux sont chargé de favoriser efficacement le traitté de cet Estat. Je suis, Monsieur,

de V. Exc. très-humble et très-obéissant serviteur,

CHANUT.

De la Haye, le 1 de mars 1654.

LETTRE MLXXVI.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Protestations de bonne volonté envers la France.

—

Monsieur. Depuis la dernière que je me donnay l'honneur d'escrire à V. Exc. le 18/28 du mois passé de Levaerde, je me suis rendu en ce lieu, pour y assister à l'assemblée ordinaire de cette province, où ce jourdhuy on m'a délivré la lettre très-agréable, dont V. E. a voulu m'honorer en date du premier de ce moys, par laquelle je voys, et certes avec beaucoup de joye, le contentement qu'il a pleu à S. M. de prendre aux délibérations des provinces de mon gouvernement, sans concevoir de l'indignation que les choses n'ont pas pris le chemin qu'elles devoyent. A la vérité c'est une marque très-évidente qu'il n'y a rien qui puisse diminuer la grandeur et la constance de la bonne volonté que le Roy ne se lasse point d'avoir pour cet Estat; ce qui luy donne tout sujet de prendre une confiance très-entière en l'amitié de S. M., de laquelle je suis maintenant encor plus fidèle serviteur que jamais, puisque dans toutes ses actions elle se comporte si généreusement que rien plus, et je luy demeure doublement obligé, ayant eu agréable de me faire entendre par l'homneste lettre de V. E., qu'elle veut tant aggréer mes petits devoirs, là où je ne me sçaurois préfigurer d'avoir fait et contribué en la moindre chose ce à quoy les provinces sus mentionnées n'estoyent desjà tenues d'ellesmesmes, à mesure de l'équité de la cause et de l'obligation infinie qu'elles ont à sa dite Majesté. En outre, Monsieur, ma joye s'accroist encor davantage par la suite des bonnes nouvelles que V. E. me donne, que Mr de Bordeaux porte la qualité d'ambassadeur et qu'il est pourveu du pouvoir de traitter, assisté et accompagné de Mr de Bas; je me promets tant de leur habileté et dextérité de négotier, que, moyennant la faveur du Ciel, tout ira si bien que le succès en sera de tant plus glorieux au Roy, sçachant

luy seul faire avancer et réussir ses desseins sans l'entremise des autres, et que par ainsy nous puissions encores aller de pair, nous délivrer et estre affranchis de menées continuelles de ceux qui ne s'estudient qu'à nostre séparation, estant fort jaloux de veoir et l'un et l'autre Estat jouir paisiblement de ses biens, dignités et liberté. Je suis et seray perpétuellement, etc.

De Groningue, le 6 mars 1654.

LETTRE MLXXVII.

M. Chanut au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. Nouvelles.

Monsieur. J'avois espéré que le dernier ordinaire d'Angleterre me donneroit matière d'escrire à V. Exc., mais nous sommes encore remis au courrier pour apprendre que vos ambassadeurs ont conclu. Je voy bien que de deçà les plus sages commencent à appréhender que toutes ces longueurs ne couvrent quelque mauvais dessein, et cet armement du Protecteur sans ennemi apparent faict appréhender de tous costez. J'ai veu une lettre de Brusselles qui donne pour certain que le traitté des Espagnols est conclu à Londres et qu'il se va descouvrir une ligue contre la France qui sera terrible; cela, grâces à Dieu, ne nous espouvante pas beaucoup; s'il est en nostre choix, nous aimerons mieux une paix avecq les Anglois qu'une guerre incommode aux deux nations et à leurs voisins; si le Protecteur est d'un autre advis, nous ne craindrons pas beaucoup d'éprouver le sort des armes. Je croy que son Exc. louera fort le conseil qui a esté pris depuis trois jours, de faire promptement la levée nécessaire des matelots pour la flotte, et bien que quelques-uns ayent eu peur de donner par là quelque dégoust à M. le Protecteur, je pense que la résolution est très-prudente et que, si elle a quelque défaut, c'est seulement qu'elle a esté un peu tardive. L'on dit que M. l'Électeur de Cologne est d'ac-

cord avec les Espagnols et qu'ils s'assemblent de tous costez, pour fermer les passages du retour à l'armée du Roy commandée par Mr le marquis de Faber. Les Lorrains ont pris parti avecq Espagne, mais chacun juge que ces trouppes, accoustumées à une forme de vivre, ne subsisteront point soubz un autre chef. Le leur est tousjours et sera peut-estre à Anvers, où il commence à porter avecq une furieuse impatience l'injure de sa détention; si Dieu bénit les armes du Roy, il pourra bien arriver qu'un jour S. M. luy fasse rendre la liberté et le remette dans ses Estats; car, encore qu'il ait esté nostre ennemi, l'intérest du droit des gens violé en sa personne pourra bien estre plus fort que le ressentiment des hostilitez ausquelles il s'est porté contre nous...

de V. Exc. le très-humble, très-obéissant serviteur,

CHANUT.

A la Haye, le 21 mars 1654.

LETTRE MLXXVIII.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Réponse à la letttre 1077.

Monsieur. Il y a huict jours que j'ay entrepris de faire un petit tour d'icy vers la Frise orientale, d'où estant arrivé en cette ville hier au soir, j'y trouvay devant moy, parmy plusieurs autres lettres, celle qu'il a pleu à V. E. de m'escrire le 21 de ce moys, et viens luy demander pardon par la présente qu'à cause de mon absence j'ay manqué d'y respondre plustost à V. E., à laquelle je dois des remerciements bien humbles pour la continuation de l'honneur qu'elle me fait par la communication de ses nouvelles, lesquelles, comme tout ce qui vient de la part de V. E., ne me peuvent estre que fort agréables. Pour ce que l'on dit de Mr l'Électeur de Cologne, je ne sçais bonnement si on peut adjouster foy à cecy, par ce qu'ice-

luy estant d'accord avec les Espagnols et d'intention de l'assembler pour fermer les passages du retour à l'armée que le Roy luy a voulu envoyer, au secours contre ceux qui n'avoyent point d'autre dessein que de mettre à sac et ruine totale le païs de Liège son évêché, ce seroit, Monsieur, une ingratitude trop noire du dit Électeur, lequel à bon droit ne se pouroit plus promettre, de là en avant, aucun secours et assistence de S. M., venant d'estre inquiété de nouveau, soit par les Espagnols ou par quel qu'autre qui que ce soit. Outre plus j'espère que, moyennant la grâce divine, les affaires du costé d'Angleterre iront encore si bien, tant pour la France que ces Provinces-Unies, que l'un et l'autre Estat puisse jouir d'un repos et d'une tranquillité durable; au moins c'est mon souhait très-ardent et, s'il y en a quelqu'autre, c'est de pouvoir tesmoigner combien véritablement je suis, etc.

De Groningue, le 16/26 mars 1654.

Le 9 avril M. Chanut écrit à [M. de Brienne]: „Nous sommes d'autant plus obligez à ne rien hazarder quy nous attire un refus manifeste, que nous voyons ceux qui ont la principale auctorité générallement ennemis de la maison d'Orange, désireux de s'attacher à l'Angleterre, et quelques-uns des plus considérez soupçonnez d'inclination espagnole. Il est vray que le petit peuple, quelque soin que l'on prenne de destourner son affection à la France, par mille discours et fausses nouvelles qui s'impriment dans les gazettes, revient tousjours à se plaindre que le magistrat abandonne les anciennes maximes du gouvernement, au lieu qu'il se faut rattacher à la France, mais ces voix du peuple sont sans effect, et je voy que plusieurs de nos François qui sont icy, jugeant des sentimentz de la Généralité par ce qu'ils entendent dans les villes, se mesprennent fort et espèrent plus de ce gouvernement que nous n'en pouvons obtenir." P. C. H. LII. 117.

Le 10 avril Mazarin écrit à M. Chanut: „Vous avez bien fait de ne vous pas entremettre de l'accommodement des deux Princesses d'Orange; car, outre qu'il est malaisé que, dans cette nature d'affaires, quelqu'une des parties intéressées ne se trouve désobligée et peut-estre toutes les deux, ce que la prudence veut qu'on évite, il y a encore une autre considération plus forte, qui vous doit P. C. H. LII. 115.

obliger à esquiver cet escueil; c'est la jalousie que les Anglois et la province de Hollande prendroient, si l'on nous voyoit si fort meslez dans les intérests de la maison d'Orange, pour laquelle vous sçavez qu'on a une aversion implacable."

P. C. H. LI. 52. Le 16 avril M. Chanut écrit à M. de Brienne: „J'ay veu Mr le comte Guillaume de Nassau retourné depuis peu de Frise; je le complimentay sur l'affection que nous ont monstrée les provinces qui sont soubz sa charge; mais il ne peut encore oublier cette proposition qu'il m'avoit faite, d'offrir un subside à messieurs les Estats, en cas de rupture aveq les Anglois. Il est demeuré d'accord que nulles offres ne pouvoient destourner le cours des résolutions de Hollande; „mais nous les aurions," dit-il, „mis dans leur tort," et c'est peut-estre ce que nous ne devons pas faire, quand nous n'aurions pas eu des raisons plus solides pour nous empescher d'entrer dans cette avance, pour ce qu'il n'est point à présent de nostre intérest de procurer de la division entre les provinces, ny de les animer les unes contre les autres. Ledit Sr comte ne m'a point caché qu'il voudroit que l'on déclarast le petit Prince d'Orange capitaine-général, dont la lieutenance le regarderoit plustost qu'aucune autre personne de l'Estat, mais je ne voy aucune apparence que cela se puisse obtenir présentement. J'auray bien de la fortune, si je puis, comme je le désire, me maintenir en créance avec l'un et l'autre party."

P. C. H. LI. 56. Le 30 avril: „Il est vray que la paix d'Angleterre va beaucoup relever le party qui prévaut, auprès duquel les deux Princesses d'Orange se pressent à l'envy de chercher grâce et crédit. Je ne pense pas y estre mal, ayant pris d'abord familiarité et autant de confiance qu'il se peut avec le pensionnaire d'Hollande, et par luy ensuitte avec M. l'admiral d'Obdam, qui est entre eux le plus considérable et le plus fort en conduitte."

LETTRE MLXXIX.

P. C. H. LI. 1. *M. Chanut à M. de Brienne. Motifs pour la France de désirer la paix entre l'Angleterre et les Provinces-Unies.*

—

Monsieur.... Vous m'avez ordonné de vous expliquer quelles raisons m'ont porté d'escrire en plusieurs dépesches que nous avons intérest que ces deux Estats s'accommodent, veu qu'aparemment nous devions souhaiter que

l'Angleterre n'eust point de paix aveq les Provinces-Unies, auparavant qn'elle fust d'accord aveq nous. Je considère que nostre principal dessein estant de conserver l'équilibre entre les puissances qui nous environnent, nous pourrions souffrir et mesme désirer que l'Angleterre et ces Provinces consommassent par une longue guerre entre elles leurs forces maritimes, pour ce que, s'affoiblissant toutes deux, leur pouvoir demeureroit en contrepoids à l'esgard l'une de l'autre, et toutes deux diminueroient à nostre esgard. Mais depuis que nous avons veu que cet Estat a laissé prendre le dessus aux Anglois, qu'il a perdu un nombre incroyable de navires, dont les ports d'Angleterre sont maintenant remplis, et qu'il est à craindre que l'événement de la guerre donneroit un tel accroissement de puissance aux Anglois, que rien ne leur pourroit résister à la mer, il m'a semblé que nous devions désirer que la paix survint, pendant que cet Estat est encore dans l'opinion d'une puissance considérable, en laquelle il se peut aussi restablir aveq le temps, affin que cependant les Anglois se tiennent en quelque modération. Or que ces provinces soient tant abatues qu'elles ne puissent rien espérer de la continuation de la guerre, j'en ay ces conjectures; tous les particuliers se plaignent de la dissipation du commerce, jusques là que plusieurs n'espèrent pas qu'il se restablisse jamais au point où il a esté; il y a de la division entre les provinces, entre les villes, entre les familles; les plus auctorisez dans le gouvernement ne veulent point de chef; ceux qui jugeroient nécessaire qu'il y en eust un, disent ouvertement qu'ils ne voyent point de sujet tel qu'il seroit nécessaire; on craint de s'attacher trop à la France, on ayme le gouvernement présent d'Angleterre. Enfin je n'entends rien plus ordinairement que de mauvais présages du gouvernement. Je sçay bien que la liberté naturelle de ces peuples leur faict exagérer les deffauts de ceux qui sont en pouvoir, mais le mal est visible et assez grand pour leur désirer du relasche, si nous désirons qu'ils subsistent; arrivera peut-estre que pen-

dant la paix, ressentant les maux d'une administration tumultuaire, à cause de l'égalité de pouvoir en tous les membres de l'Estat, ilz chercheront des moyens de donner vigueur et authorité au régime, par l'establissement d'un chef, sous de telles conditions qu'ils ne craignent plus que son authorité les opprime .... La Haye, 23 avril 1654.

LETTRE MLXXX.

P. C. II. f.I. 57. *Le même au Cardinal Mazarin. Situation critique des Provinces-Unies.*

Monseigneur... Cet Estat est sur le point de se brouiller. Si les Princesses et leurs serviteurs estoient en union, et que dans les provinces l'on eust confiance en leur conduite, il est à croire qu'elles prendroient l'intérest de la Maison d'Orange et se separeroient de la Hollande, ou la forceroient à retracter sa résolution; mais, comme sont les choses, je ne prévoy de leur part que des efforts mal suivis et déconcertez. Le party Hollandois est serré en soy, puissant dans la pluspart des villes de la Province, principalement en Amsterdam; il a l'argent et les forces dont les autres sont destituées, et, par dessus tout, l'assistance présente de l'Angleterre, qui contient le peuple en devoir, par la nécessité qu'il a d'estre libre en son commerce, sans lequel il ne peut subsister. Je crains que, de la part de la Maison d'Orange, l'on me presse d'employer l'authorité du Roy en sa faveur, pour fortifier les provinces, desquelles pourtant je doutte qu'elles soient pour venir à une manifeste rupture contre la Hollande, et je tiens encore plus incertain que cette rupture nous fust avantageuse, car la Princesse douairière en cette division attireroit du costé d'Espagne tout ce qu'elle pourroit, pour couvrir les biens qu'elle a dans le Brabant et, hors la Zélande, laquelle se détachera difficilement des Hollandois, nous n'avons point de pays voisins à ces provinces, auquel elles se puissent joindre. C'est pourquoy je ne me lais-

seray persuader à passer aucuns offices qui offensent leur parti, jusques à ce que V. É. m'ait commandé ce que je dois faire, et, quelque instance que l'on m'en fasse, je m'en excuseray, par de bonnes raisons prises de l'intérest mesme de la Maison d'Orange. Il est vray que ce nous est un désavantage que ce party Hollandois prévalle et que nous ne devons rien espérer de gens qui se sont abandonnez aux Anglois, mais ils sont les plus forts, et si nous rompons avec eux, nostre navigation est perdue, au lieu qu'il peut arriver que la nécessité du commerce chez nous et le mauvais traitement qu'ils reçevront des Anglois, ou le changement de régime qui n'est pas encore bien affermi, nous les peut ramener... La Haye, 1 mai 1654.

LETTRE MLXXXI.

Le même à M. de Brienne. Même sujet. P. C. H. LI. 57.

Monsieur.... Quelques personnes me sont venues trouver, pour m'exorter à prendre cette occasion de réunir les deux Princesses pour la deffence commune de l'intérest de leur maison. Sans alléguer les autres raisons plus fortes, je leur ay faict voir que la réconciliation de ces deux Dames est une chose impossible. Madame la Princesse douairière a depuis peu faict porter à la Généralité par Mr de Ghent des compliments très-soumis au subject de la paix d'Angleterre. Mr le Prince Guillaume conduisit le soir chez elle, il y a dix jours, le pensionnaire de Hollande, et l'on ne peut croire que M. de Bréderode son beau-frère eust si aisément donné les mains à une telle résolution, si cette Princesse n'y eust consenty.... Mr de [Manican] a esté offrir à la Princesse Royale son service, et, comme il s'est attaché à faire sa cour chez elle depuis qu'il est icy, et qu'il entend que le peuple frémit du bruict confus de l'injure que l'on veut faire au Prince, il a eu quelque pensée qu'il seroit peut-estre du service du Roy d'eschaufer le zèle du peuple et, avec ce

qu'il y a de François en cette ville capables d'une haute exécution, se mettre à la teste du bourgeois armé, et se saisir des principaux de la faction contraire à la maison d'Orange. Il a pris la peine de me venir voir pour ce subject, pour me demander si je trouvois qu'il fust à propos de hazarder un tel coup, s'offrant de s'y engager avec ses amis; je luy ay respondu que, sans entrer en cognoissance de l'intention du Roy et de son service en cette occasion, il y a tant de raisons qui monstrent que cette entreprise ne pouroit estre que malheureuse, que je n'estimois point qu'il y deust penser davantage, et, quand je luy en ay représenté toutes les circonstances, il est demeuré d'accord qu'il n'y a point d'apparence de la tenter et qu'il n'y avoit songé que pour rendre quelque signalé service, qui fust une preuve de sa fidélité....

Je reprends la plume, au retour de chez Me la Princesse d'Orange, pour vous dire, Monsieur, qu'elle m'a raconté ses desplaisirs, et l'appréhension où elle est de reçevoir à l'advenir un traictement pire que celuy qu'elle souffre; madame la Princesse douairière d'Orange luy a envoyé ce matin Mr le comte Guillaume, pour luy demander si elle ne se vouloit pas joindre aveq elle, pour voir Mrs les Estats-Généraux et leur porter la plainte de l'injure faicte à Mr le Prince par la province de Hollande. Sur cela elle se trouve en peine de tous costez, et m'a prié, comme serviteur du Roy, et mettant toute sa confiance en la protection de S. M., de luy dire mon advis sur ce qu'elle doit faire. Après les choses générales qui se devoient dire en ce fascheux rencontre, pour adoucir son déplaisir et pour m'excuser de luy donner conseil, n'estant pas assez informé du pouvoir et de la qualité des amis de sa Maison dans chacune des Provinces, je lui ay dit seulement qu'il me sembloit qu'auparavant de s'engager à une plainte publique, il seroit à propos qu'elle fist pressentir, par ses amis dans les provinces, quelles seront leurs dispositions en la faveur de Mr le Prince, et quel appuy elle en peut attendre, et que, cette affaire n'ayant point encore esclatté

dans l'assemblée de M^rs^ les Estats-Généraux, rien ne la pressoit encore d'y faire sa plainte. Cet advis me paroist en effect le meilleur qu'elle puisse suivre, et tel aussy que ceux mesme de Hollande, s'ils viennent à le sçavoir, ne le pourront blasmer. A l'advenir je prendray garde à éviter les occasions d'estre pressé de dire mes sentiments en une affaire si désespérée. Mme la douairière et M^r^ le conte Guillaume monstrent de souhaiter que l'on fasse promtement grand bruit et que, dans la chaleur des Estats-Généraux, indignez de l'entreprise de ceux de Hollande, les autres provinces, à la pluralité des voix, déclarent le petit Prince gouverneur et capitaine-général et M^r^ le conte Guillaume son lieutenant. Cela ne semble difficile à obtenir, mais, si l'on en vient à ces extrémités et que les provinces se déunissent, il ne faut, ce me semble, que ce soit par nostre ministère que le feu s'allume.... M. Scagen dit à M. d'Obdam qu'il vouloit estre le petit Cromwel. On s'estonna que M. de Bréderode, si attaché à la Maison d'Orange, se déclarast le premier de tous contre le Prince son neveu. Il est vray qu'il n'est en aucune estime, et que plusieurs le traitent de [comédien], mais il n'est pas croyable qu'il eust si facilement consenti à cette honteuse exclusion, s'il n'avoit esté gaigné par l'espérance de la capitainerie-générale.... Il est notable que ceux de Dort dirent que c'estoit un grand bonheur que Cromwell se contentast de cela et qu'il ne demandoit point la personne mesme du Prince.... Tous ne sçavent pas le détail; on pense mesme que l'exclusion regarde toute la Maison de Nassau, ce qui fait admirer que M. le comte Guillaume ne paroisse pas fort esmeu... La Haye, 7 mai 1654.

Le 14 mai Chanut écrit à Mazarin: „Le Prince de Tarente ne nie point qu'il ne soit fort obligé au party hollandois, duquel il a opinion qu'il gagnera le dessus, et qu'il faudra que les autres provinces plient. Ce n'est nullement nostre avantage; ces gens n'ont point d'affection pour nostre Gouvernement; ils mettent leur confiance dans l'appuy de l'Angleterre, et sur tout ilz ne veulent

point de chef. Il faut cependant que nous les observions pour nous acommoder au ply que prendront les affaires."

LETTRE MLXXXII.

P. C. H. LIX. 51. *Le même au même. Prépotence de la Hollande; projets du Comte Guillaume-Frédéric.*

Monsieur .... La princesse Royale, pressée par M. le conte Guillaume de Nassau, au nom de madame la douairière, de demander sur la chaude à la Généralité que l'on déclarast le Prince son fils gouverneur et capitaine-général et ledit S^r conte Guillaume son lieutenant pendant son bas-aage, luy demanda s'il se tenoit asseuré des députez des provinces pour cette nomination. Il monstra de n'en douter point, et néantmoings elle prit temps pour faire parler de son costé à ses amis, desquels elle apprit qu'il n'y avoit point lieu d'espérer que l'on pensast présentement à la nomination d'un capitaine-général, ny d'un lieutenant; que la personne de M. le conte Guillaume estoit mal voulue de ceux de Hollande, dont il falloit tascher de séparer plusieurs villes de la faction contraire, et que, tout au plus, on pourroit proposer de désigner présentement le petit Prince à cette charge, mais qu'il falloit prendre garde à ne rien mouvoir que la paix n'eust esté publiée, de peur qu'il ne semblast que les diligences que l'on feroit seroit [1] pour la retarder. M. le conte Guillaume, ayant pris de son costé les mesmes conseils, il vint dire à la princesse Royale qu'il ne prenoit de son chef aucun intérest pour la lieutenance et qu'il se départoit de toutes prétentions, pourveu que la dignité de M. le Prince luy fust conservée.... Madame Stricland, femme d'un de ceux du conseil du Protecteur, qui est en ce pays pour affaires particulières, a protesté publiquement que M^r le Protecteur est trop généreux pour avoir traicté de cette sorte; quant à la nécessité où l'Estat s'est trouvé réduit, on croit

[1] seroient.

que ç'a esté pour la conduite afectée de cette faction, qui, dez le commancement de la guerre, a médité de consumer les forces de l'Estat, pour le réduire sous leur authorité et chasser la Maison d'Orange dont elle s'est déclarée ennemie. Nonobstant les excuses que ces M^rs^ déduisent aveq beaucoup de douceur auprès de madame la douairière et de M^r^ le conte Guillaume de Nasseau, j'apprends qu'aillieurs ils parlent plus résolument et ne tesmoignent pas de craindre ce que les Provinces pourront faire. Mr de Tarante est fort bien aveq eux et particulièrement amy de M^r^ d'Obdam, qui est le chef de tout le party. M. le conte Guillaume dit qu'il faut porter les choses à l'extrémité et veut appuyer ce que les Provinces résoudront contre la Hollande. Il m'a veu et m'a demandé plusieurs fois mon advis; je me suis desgagé de luy respondre, et l'ay tousjours exhorté à ne point porter ses conseils à la rupture de l'Union. Madame la Princesse douairière, que j'ay visitée, comme il le falloit en cette occasion, s'est estudiée à monstrer de n'avoir autre desplaisir que celuy que la raison doit produire en l'esprit d'une personne sage et accoustumée à toutes sortes d'accidents de la vie. Pendant ces compliments nécessaires et publicqs, où j'ay pris soing de ne rien dire qui peust estre allégué comme un conseil violent que j'aurois donné, j'ay faict voir Mr de Witte pensionnaire de Hollande, par l'abbé d'Issoire mon fils, et l'ay faict asseurer qu'en ce rencontre je contribueray de la part du Roy tout ce qui me sera possible, pour conserver le repos des Provinces et empescher la désunion. Il a tesmoigné de s'en tenir fort obligé; aussy est-ce, à mon advis, ce que nous devons souhaitter et procurer. Madame la douairière, qui ne peut qu'à peine espérer en son aage voir un jour son petit-fils capitaine-général, et qui se plait en l'abondance de ses biens, semble prendre les choses avec assez d'indifférence, et quelques-uns croyent qu'elle pousse sa belle-fille à faire du bruit et des plaintes, affin que, se rendant suspecte au Protecteur, il désire de cet Estat qu'elle en sorte et que le

Prince demeure sous l'éducation de sa grand-mère. Le comte Guillaume qui, sans l'aversion des Hollandois, se peut persuader qu'il ne perdroit rien au débris, et que, poussant les choses au pis, il y trouvera au particulier ses avantages, ayant desjà deux provinces à la main. Ceux de Hollande qui gouvernent aujourd'huy, aymeront mieux demeurer en authorité, par la séparation de cette province d'avec les autres, que de deschoir en conservant l'Union. Ils se sentent appuyez de l'Angleterre et semblent ne rien craindre; la pluspart des autres provinces sont ennuyées de la domination des Hollandois dans tous les conseils, où il ne passe rien qui leur plaist, et si, à force de crier, les autres députez l'emportent quelquefois dans les délibérations, il ne s'exécute néantmoins que ce que la Hollande a voulu; elle tient la bourse, elle est la maitresse. Nous sommes quasi les seuls qui cognoissons que nostre intérest demande que cet Estat ne se mette point en pièces; j'agiray sur ce fondement, autant que la disposition des esprits me le permettra... La Haye, 14 mai 1654.

N°. MLXXXII[a].

P. C. H. LII. 129.

[1] *Instruction pour M. Chanut.*

.... La conduite qu'il me semble que vous devez tenir, est de donner, secrétement et adroitement, à entendre aux personnes intéressées en la proposition de la Hollande contre la Maison d'Orange, que la France conservera tousjours dans le coeur le désir de la voir retourner en prospérité et en grandeur, mais qu'il est expédient, mesme pour leur propre bien, que ce désir ne paroisse ni n'esclate par aucune apparence; que cela ne produiroit rien pour eux que d'affermir et d'enraciner le dessein qu'on a formé de leur abaissement en Angleterre et en Hollande, et de faire prendre des résolutions plus rigoureuses contre leur restablissement qu'on ne prendra; que le temps, qui amène

[1] *Probablement de M. de Brienne* (voyez p. 148).

tant de révolutions et de changemens, pourra faire naistre des conjonctures où le Roy pourra s'employer pour eux avec plus de succès. Vous entendez bien pourquoy j'ay mis les mots de secrétement et adroitement, c'est-à-dire de telle sorte que les ennemis de cette Maison n'en puissent recevoir ni soubçon ni jalousie.

Au reste, loin que vous deviez fomenter en aucune manière la brouillerie et la division qui semblent se vouloir former entre les provinces sur le sujet de la Maison d'Orange, et le tumulte qui en pourroit naistre parmy le peuple, vous devez apporter tout vostre soin et tout vostre crédit, affin que cela n'arrive point, et supposer, que comme il n'y a point de désordre dans un Estat qu'on doive réformer par une guerre civile, il n'y a point aussi d'inconvénient à craindre parmy messieurs les Estats qu'il faille destourner par la division des provinces. Ce seroit justement faire ce que les Anglois et les Espaignols prétendent, et ceux-là surtout, qui attireroient inséparablement à eux la Hollande et la Zélande, et formeroient de leurs forces conjointes une puissance sur la mer, de laquelle il n'y en auroit point en tout le reste de la chrestienté qui pourroit faire le contrepoids. Quand les sept provinces demeureront unies, quelque fascheuse résolution qu'elles puissent prendre maintenant, le mauvais traitement, qu'il est malaisé que dans le cours du commerce et de la navigation, elles ne reçoivent des Anglois, le changement qui pourra arriver dans le régime présent, et d'autres causes impréveues, ainsi que vous le remarquez fort bien, pourront relever ce qui n'est maintenant que trop penchant....

15 mai 1654.

LETTRE MLXXXIII.

M. Chanut à M. de Brienne. Desseins audacieux du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. P. C. H. LI. 63.

Monsieur... Madame la douairière d'Orange se laisse appaiser, escoutant les excuses du party Hollandois, et se

modère si facilement qu'elle donne subject à [plusieurs] de rechercher ailleurs que dans la fermeté de son esprit la cause de sa patience, et, comme l'on est enclin à juger mal, il y a des gens qui estiment que les visites du pensionnaire de Witte l'ont adoucie, par l'asseurance du payement d'une pension qu'elle a prétendue depuis le décez du Prince son mari. Le comte Guillaume de Nassau leur est moings traictable; il prévoit, suivant le jugement que vous en faictes, que, la principale tige de la maison abbatue, les autres branches seront aizément tranchées, et il croit que, s'il perd cette occasion de resveiller dans l'esprit des peuples l'affection de la maison de Nassau et d'intéresser en la cause les six provinces, piquées de la pièce que le party de la Hollande leur a faicte, il verra languir son crédit et fortifier ses ennemys, qui adjousteront à l'adversion qu'ils ont desjà contre luy pour l'affaire d'Amsterdam, la crainte qu'il leur donne présentement. Il faict proposer à la Princesse royale d'envoyer porter ses plaintes dans les Estats de toutes les provinces et, pensant aux moyens de réduire la Hollande par force ou soustenir au moings les autres destachées d'avec elle, il m'a demandé si le Roy ne les assisteroit pas, arrivant que les Hollandois se voulussent maintenir par les forces d'Angleterre. Je luy ay respondu que l'assistance ne manqueroit pas de la part du Roy aux provinces dans le besoing, et que, tout fraischement en l'affaire de Liège, il avoit bien monstré qu'il sçavoit ouvrir les chemins pour secourir ses amis, bien qu'ils soient esloignez; mais qu'il falloit tenter toutes les autres voyes auparavant que d'en venir à cette extrémité, de laquelle je luy représentay les inconvéniants. Son intérest est différend du nostre; car il se figure aisément que, l'assemblée de ces provinces estant une fois dissous, il en tomberoit pièces en son partage, et pour cela il n'appréhende point du tout ce démembrement, qui nous fait horreur. Il me dit qu'au moings il faudroit que la France les secourut d'argent, qu'ils n'en avoient point, et que les Hollandois tenoient la bourse. Je repartis qu'on

n'en viendroit point à ce dernier malheur d'une guerre civile, fuyant de respondre affirmativement; car, outre qu'il seroit dangereux de luy donner tant d'espérance de nostre costé, dans le désir qu'il a de profiter de la division, je ne vois pas de seureté à luy parler aveq confiance de ce qu'on pourroit en tout cas faire pour luy, estant fort à craindre que, sans considérer le tort qu'il nous feroit, il animeroit ceux de son party, en leur descouvrant les bonnes parolles qu'il auroit des ministres de France, et cela seroit incontinent divulgué; or il est difficile de juger quelle sera l'issue de ce desmelé. Ceux qui gouvernent en Hollande sont fermes, adroits, et attentifs à leur conduitte, unis à mesme fin et en petit nombre, d'où il est à juger qu'ils se pourront soustenir, s'il n'arrive que les peuples de leurs propres villes, persuadez d'ailleurs, s'élèvent contre eux et les destituent. C'est pourquoy je me tiendray, selon les ordres que vous me donnez, dans la plus juste assiette, qu'il me sera possible, sans donner ombrage au party Hollandois, ny laisser croire à la Maison de Nassau qu'on soit pour l'abandonner... La Haye, 21 mai 1654.

Le même jour M. Chanut écrit à Mazarin; „Je voy M. le conte Guillaume de Nassau fort porté à aigrir les provinces et profiter de trouble. Madame la Douairière, qui se laisse flatter par la Hollande, permet quelque estendue aux ressentimens de son gendre, dont elle pense avoir la bride à la main, afin d'estre plus considérée; car c'est la seule personne que le parti de Louvestein appréhende et ce n'est pas sans raison. Il m'a dit en particulier que, si tous autres moyens luy manquent, il sçaura bien empescher que les chefs de la faction ennemie de sa Maison ne jouissent de l'authorité qu'ils auront usurpée sur l'Estat." P. C. H. LI. 62.

LETTRE MLXXXIV.

Le même au même. Esprit violent du parti antistadhoudérien. P. C. H. LI. 66.

Monsieur... L'esprit de cette faction dominante est violent

et son gouvernement sera fort absolu, si elle gaigne le dessus. Je le juge ainsi de ce que l'on publie de leurs humeurs, de ce qu'on voit de leur conduitte, et des entretiens que j'ay eus aveq quelques-uns d'eux. Car, suivant les ordres qu'il vous a plu me donner, j'ay veu les principales personnes de l'un et de l'autre party, sans leur donner ombrage et pour veiller aux occasions de servir à empescher une rupture. Mr d'Obdam l'admiral m'a parlé fort ouvertement et m'a laissé voir à nud qu'il prétend que la liberté soit rendue à sa patrie, et qu'elle ne la pourroit avoir, si un Prince de la maison d'Orange, si puissant par ses grands biens, rentroit dans les premières dignitez; pour ce qu'il a esté plusieurs fois esprouvé qu'un Prince de cette condition, estant en charge, passe aisément par dessus toutes les barrières qu'on pourroit avoir opposées à l'acroissement démésuré de son pouvoir. Si je contrariois ouvertement ces discours, lorsqu'ils me sont faicts avec quelque espèce de confidence, je leur deviendrois non seulement suspect, mais insupportable; je les escoute, et je me contente de leur monstrer les malheurs inévitables de la désunion des Provinces et la part que le Roy prend, par affection et par intérest, à leur conservation. Ils asseurent que de leur part ils ne donneront point subject à la rupture, mais, à l'esgard de la France, il paroist assez qu'ils n'attendent pas qu'elle porte leur party contre celuy d'Orange, et qu'ils seront contents si elle ne fortifie point de son crédit et de ses forces les amis de cette maison.... Cette sepmaine un homme d'Amsterdam est venu trouver le sieur de Hemwlit [1], intendant des affaires de la Princesse Royale, et luy a porté parolle secrette de la part du magistrat d'Amsterdam que, si elle vouloit séparer ses intérests d'aveq ceux du comte Guillaume de Nassau, la ville luy donneroit une promesse par escrit de faire en sorte que l'acte envoyé en Angleterre n'aura aucun effect contre le petit Prince. Hemwlit, craignant que ce soit un piège pour diviser la maison, a

[1] Heenvliet.

respondu que sa maitresse se confioit totalement de la conservation des droits de son fils à M^rs^ les Estats, et ne se lioit aveq personne pour faire party. Cependant il a rapporté la proposition et sa response à madame la princesse douairière, qui l'a approuvée, bien que ledit Sr Hemwlit ait esté le grand object de sa haine et la seule cause, à ce qu'elle disoit, de la mésintelligence aveq sa belle-fille, mais depuis deux jours leurs différends sont accommodez. Madame la princesse Royalle m'envoya communiquer les articles de leur convention auparavant que de les signer.... La Haye, 28 mai 1654.

LETTRE MLXXXV.

[*Le Cardinal Mazarin*] *à M. Chanut. Il faut tâcher de rétablir l'union dans la République.* P. C. H. LII. 134.

Monsieur. Les vostres du 21 may me fourniroient matière pour une longue responce, si je ne l'avois prévenue par mes précédentes. Je demeure donc ferme dans ce sentiment, que vous devez travailler de toute vostre adresse à empescher la division des provinces, qui est le but des Espaignols et peut-estre des Anglois, et à laquelle, par la raison des contraires, nous devons nous opposer, autant qu'il nous sera possible. Travaillez donc à ramener les esprits à la concorde et à l'union, sans laquelle les grands Estats ont peine de se maintenir, et les petits tombent et se dissipent nécessairement. Vous avez bien fait de n'adhérer pas aux desseins violens de M. le conte Guilhaume de Nassau, et beaucoup mieux de ne vous déclarer pas sur la demande qu'il vous a faite, si le Roy voudroit bien se déclarer, en cas de rupture, pour les provinces séparées de la Hollande, et les assister d'argent. Il faut esquiver de semblables propositions, comme des écueils, et, ainsi que vous avez fait, sans toutesfois faire rien paroistre qui donne soubçon que nous soyons favorables ou contraires

ouvertement à aucun des deux partis, mais que nous embrassons seulement le bien commun de cette République, qui consiste en la correspondance et bonne intelligence de tous ses membres. Je ne sçaurois m'empescher de vous dire que la division qui travaille maintenant Mrs les Estats-Généraux, est un des fruits de la paix particulière qu'ils ont faite avec l'Espaigne. C'estoit le sentiment du duc d'Alve, lorsqu'il conseilloit à Philippe second, de faire cesser la guerre des Pays-Bas, qui establiroit et enracineroit la rebellion, et d'y laisser venir la paix, qui y fairoit naistre les partis et les factions qui causeroient leur ruine. Ils avoient commencé d'en faire l'expérience durant la trève de 1609, qui produisit la brouillerie du Prince d'Orange Maurice et de Barnevelt et qui cousta la vie à ce dernier pour en arrester le cours. Vous voyez en quels termes ils en sont aujourdhuy depuis leur paix avec l'Espaigne, et la résolution qu'ils ont prise de n'avoir point de cappitaine-général, qui estoit comme le lien de toutes les parties du corps et comme la clef de la voute... 29 mai 1654.

LETTRE MLXXXVI.

P. C. H. LII. 200. ... *à* ... [1] *Conduite répréhensible de la Hollande, traitant séparément avec l'Angleterre.*

—

... C'est avec un regret extrême que je vois arriver l'effect des prédictions que j'ay faictes autresfois dans la Haye, lorsque les députez de la province d'Hollande traittoient leurs confédérez et leurs amys à Munster, comme ils viennent de le faire à Londres, et qu'ils avoient des négociations et des liaisons secrettes avec leur ennemy, pour faire leurs affaires au préjudice des provinces qui sont unies avec la leur, et aux despens d'un Roy qui avoit contribué autant qu'eux-mesmes à leur élévation. Sy, en ce temps là, il eust plu à madame la Princesse d'Orange la dou-

[1] *Apparemment M. Brasset ou M. Servien à M. Chanut.*

airière d'adjouster plus de croyance aux conseilz qui luy estoient donnés par ses véritables amys qu'aux persuasions artifficieuses et aux vaines promesses des ennemis irréconciliables de sa Maison, elle ne la verroit pas aujourd'huy réduitte au pitoyable estat où elle se treuve. Il semble que toute l'Europe soit sur le point de tirer raison du mal qu'elle a reçeu à Munster de la Hollande, lorsqu'elle a mieux aymé se tirer de sa guerre par un traitté honteux, en laissant toutte la chrestienté embarassée, que d'y restablir une durable paix, en observant seulement les conditions d'une alliance que messieurs les Estats avoient eux-mesmes recherchée, et qui leur avoit esté sy avantageuse et sy honnorable. Quand j'aurois quelque droit de vous dire mes sentimens sur ce sujet, je me treuverois bien en peine, car je ne doubte point que vous ne sachiez que la faction qui prévault dans la Hollande vous considère comme ayant tousjours des instructions secrettes en faveur de la Maison d'Orange.... 1654.

LETTRE MLXXXVII.

M. Chanut à M. de Brienne. La Hollande maîtrise les autres Provinces. P. C. H. LI. 68.

Monsieur.... Il semble que les Provinces s'animent de plus en plus, et qu'elles prennent indignation qu'un petit nombre de testes, gouvernant la Hollande, maitrisent par ce moyen tout l'Estat; plusieurs des Estats-Généraux estiment qu'ils emporteront à la pluralité des voix la désignation du Prince à la charge de capitaine-général et, quand à l'acte, ils se figurent que les gens de cette faction intimidez empescheront qu'il ne soit délivré, ou que, si le Protecteur l'a desjà, il le rendra, pour sauver ces personnes qui se sont données à luy. Mais vous voyez, Monsieur, que ces opinions sont peu fondées, et qu'il y a bien peu d'apparance, que ceux qui ont une fois rompu avec la Maison d'Orange, ne peuvent plus plier sans se

perdre, et qu'il n'est point à croire que le Protecteur les abandonne et perde l'occasion d'affoiblir ces provinces par la division; aussy voyons nous que ceux de ce party tiennent ferme à ne soumettre point leur conduitte à la Généralité.... Je ne dois point passer outre ny m'entremettre publiquement à voir et solliciter nombre des Estats-Généraux, pour les dissuader de cette résolution de voir l'acte dont on se plaint; car d'autre part les affectionnez à la Maison d'Orange, madame la douairière et le comte Guillaume, qui attisent ce feu, s'en promettant au moins la désignation du petit prince au généralat, me pourroient accuser d'avoir traversé leurs affaires, attiédissant la ferveur des provinces à leurs intérests. Pour les Hollandois, mes exhortations à la concorde leur plaisent fort; le pensionnaire de Witte me l'a tesmoigné... La Haye, 4 juin 1654.

F. C. H. LI. 70. Le 11 juin M. Chanut écrit à M. de Brienne: „Quand on leur représente les maux qui peuvent arriver de cette division, quelques-uns disent qu'ils ne voyent rien plus à éviter que de tomber soubs la domination de quelques particuliers, qui s'attribuent toute l'authorité du gouvernement, et que, si les Anglois s'en meslent, pour appuyer ce party, le peuple, qui se verra comme livré aux estrangers qu'il faudra recevoir pour la deffence de la Hollande, et qui d'ailleurs se faict voir mescontent de l'indignité que l'on faict à la maison d'Orange, tournera sa colère contre ce petit nombre de gens qui gouvernent aujourd'huy. Il est vray que, dans les villes mesmes de Hollande, le menu peuple et les plus riches voyent avec regret le trouble que cette affaire cause, et commencent à prendre garde qu'elle n'est conduitte que par peu de personnes, zélées, comme elles disent, à la liberté du pays et qui establissent par là leur propre puissance."

LETTRE MLXXXVIII.

F. C. H. LI. 72. *Le même au même. Projets du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz.*

Monsieur.... Mr de Bréderode m'a dit que c'estoit luy

qui avoit proposé de faire ce compliment aux princesses; il veut que l'on croye que tout le party Hollandois dépend de son authorité et qu'il sçaura bien conduire toutes choses à l'advantage du prince son nepveu, auquel il est prest de procurer la dignité et le commandement de ses pères; mais que, jusques à ce qu'il ait atteint l'aage, il ne quittera le premier rang qu'il tient dans les armes à personne, cela s'entend au comte Guillaume de Nassau; du reste il me proteste qu'il est bon françois à merveilles, et qu'il ne presche autre chose à l'assemblée que la réunion à la France, où il n'y a que quelques marchands, d'Amsterdam principalement, qui troublent tout par les plaintes contre nos armateurs. Je croy certainement qu'il a bonne volonté pour nous, mais chacun sçait que les autres luy déférent plus d'honneur en apparence que d'authorité en effet. On attent le rapport des délibérations dans les provinces; on dit que Zéland a pris de fortes résolutions et Geldres aussy, mais de tout cela je ne pense pas qu'on doive appréhender grand trouble présentement dans l'Estat; ceux de la Hollande sont fermes et unis, les autres foibles et dissipez, sans chef et sans conduite. Mr le comte Guillaume de Nassau se trouve fort en peine, et il ne s'en est pas fort caché aveq moy; car il ne voit pas, en l'aage où est le prince, qu'on puisse rien faire de solide pour luy, et cependant, par le respect qu'il a aux intérests du prince, il perd ce qu'il pourroit faire pour soy-mesme. Son opinion est qu'il luy est aisé de troubler l'Estat et de le diviser en la conjoncture présente; il se persuade que les provinces d'Overissel et de Gueldres le prendront volontiers pour gouverneur, et que par là il deviendra si considérable, qu'en la moindre occasion les autres seront obligez, ou à se joindre à luy, ou à se diviser. Il m'a fort pressé de luy dire si en ce cas le Roy l'assisteroit, et je me suis bien empesché de luy en donner aucune espérance certaine, mais aussy ne luy ais-je pas dit nettement qu'il en seroit refusé; car les affaires pourroient prendre un cours si bizarre qu'il nous seroit plus expédient d'avoir

pour nous une grande partie de cet Estat que de le voir tout entier contre nous. Cependant je m'entretiens fort bien auprès de ceux qui gouvernent la Hollande. Je tasche de me lier de quelque confiance aveq eux, bien que chascun me die qu'ils sont d'affection espagnolle... La Haye, 25 juin 1654.

P. C. H. LI. 83. Le 6 août M. Chanut écrit à M. de Brienne: „Ceux de Geldres n'ont parlé en cette résolution que de la charge de capitaine-général et admiral, et n'ont point touché à celle de gouverneur particulier de leur province, pour ce que, la distribution des charges et offices estant attachée à cette dignité de Gouverneur, ils ne la peuvent restablir qu'en se privant de cet advantage, qui leur est fort précieux, et qui est pourtant le poison qui esteindra peu à peu tout ce qu'il y a de sain dans leurs conseils."

LETTRE MLXXXIX.

P. C. H. LI. 5. *Le Cardinal Mazarin à M. Chanut. Il faut se servir des ministres calvinistes contre le parti dominant.*

Monsieur. Je ne trouve point estrange que, où il y a des passions si différentes et si violentes qui régnent, on voye tant d'irrégularitez et tant de désordres dans les conduites. Nostre intérest est que, puisque la faction arminienne occupe le régime dans la Hollande, et qu'elle est, à ce que vous avez remarqué, *prima mali labes*, vous donniez adroitement coeur et chaleur à la faction calviniste, laquelle, comme vous le jugez, pourra prendre avec le temps l'ascendant, en ce qui concerne le gouvernement, sur l'autre; je dis, en ce qui concerne le gouvernement; car, pour ce qui est de l'hérésie, nous souhaiterions que l'une et l'autre de ces deux factions en fust guérie. C'est pourquoi travaillez, si vous y trouvez du jour et de la disposition, à gaigner quelques uns des ministres calvinistes les plus estimez et des plus amis de l'intrigue, comme il s'en trouve tousjours, et ne faites point difficulté de leur prometre des pensions, qui leur seront bien payées, con-

formément à ce que vous en escrira M. de Brienne....
14 janvier 1655.

LETTRE MXC.

Le même au même. L'alliance avec la France seroit utile à la République. P. C. H. LIV. 7.

Monsieur.... Vous fairez bien de ne faire point paroistre de la chaleur de nostre part pour le renouvellement de l'alliance, mais vous faitez bien encore de faire comprendre en général à ces messieurs qu'ils ne sçauroient trop se fortifier d'amis, et que les anciens sont tousjours préférables aux nouveaux. Le peu de disposition qu'il y a dans l'esprit du Protecteur pour le commerce de la marine, et la rupture de la compagnie des Indes-Orientales, peuvent faire voir à ces messieurs si leur paix avec l'Angleterre est bastie sur de bons et solides fondemens, et s'il n'est point inévitable, ou qu'ils souffrent tout de la part des Anglois, ou qu'ils se rebrouillent avec eux, auquel cas ils seroient ravis que la France, la Suède et le Dannemarc se missent de la partie; ce qui peut-estre ne seroit pas impossible. Je n'avance pas ce mot au hazart, mais mesnagez-le avec discrétion et prudence.

Je sçay bien que, tant que ceux qui sont à présent les dominans dans la province de Hollande seront les maistres, ils ne perdront jamais de veue le Protecteur, ni ne se détacheront de son amitié, à quelque prix qu'il la leur faille acheter, mais, puisque vous nous mandez que quelque disposition contraire commence à se faire remarquer dans la ville d'Amsterdam, qui donnera tousjours un grand bransle à tout le reste, vous devez tousjours, obliquement et adroitement, pousser à cette roue...
22 janvier 1655.

LETTRE MXCI.

P. C. H. LIII. 11. *M. Chanut à M. de Brienne. Sur la possibilité de se servir des ministres calvinistes.*

—

Monsieur... Je m'informeray, le plus couvertement que je pourray, si l'on pourra faire quelque chose pour les désabuser par la voye des ministres calvinistes, en les aquérant par les moyens que vous m'en donnez. C'est principalement dans Amsterdam que cela se doit tanter; car il seroit infini de s'amuser aux autres villes, et celle là seule, bien persuadée, rameneroit aisément les autres, et j'y travailleray aveq grande application. Il y a tant du temps et nous avons fort à prendre garde à ne point perdre nostre argent, et à ne pas nous exposer aux reproches d'avoir voulu exciter les peuples à sédition. Vous ne croyriez point, Monsieur, combien il [est] difficile de trouver un seul homme icy, auquel on se puisse fier de ces matières... 23 janvier 1655.

LETTRE MXCII.

P. C. H. LIII. [12.] *Le même au même. Même sujet.*

—

Monsieur. J'ay conféré aveq quelques personnes très-confidentes et secrettes, sur la proposition d'exciter quelques ministres prédicans calvinistes à Amsterdam à exhorter les peuples de revenir aux anciennes maximes du gouvernement de cet Estat. On m'asseure que d'eux-mesmes ils y sont assez portez, et que nostre sollicitation n'ajousteroit rien à leur zèle et pourroit estre d'ailleurs de mauvais effect, si elle estoit descouverte; que le magistrat veille sur la conduite de ces gens, et est assez authorizé pour mettre dehors ceux qui prendroient trop de licence dans la chaire; enfin que ceux du conseil dans la ville, qui ont bonne volonté et peuvent servir à rammener les autres, la perdroit, s'ils reconnoissoient que le

peuple là voulut prendre l'authorité de se mesler du gouvernement. Mais en mesme temps on me donne quelque espérance que le magistrat mesme pourroit estre emmené aux bons sentimentz, par le moyen de deux ou trois hommes que l'on tient capables d'entendre raison et de se laisser persuader. Vous sçavés, Monsieur, que ces choses ne se peuvent mesnager qu'aveq du temps; je m'y appliqueray, comme à ma principale affaire ; car, si cette grande ville revenoit à nous, tout le reste suivroit, voulut ou non... La Haye, 11 février 1655.

LETTRE MXCIII.

Le même au même. Mécontentement en Flandre. P. C. H. LIII. 20.

Monsieur... Un capitaine, entretenu au service de cet Estat, dont la famille est originaire de Flandres, et qui paroist fort affectionné à nostre nation, m'est venu voir exprez, pour me dire qu'il y a mescontentement si grand dans les villes et parmy les peuples de Flandres, que, si nous pouvons de nostre part faire quelques diligences, il sera très-aisé de les porter à un souslévement, mais surtout que ce seroit un moyen de grande efficace, si nous voulions faire courre[1] quelques escrits, pour donner asseurance aux Calvinistes de cette province que, sous la protection du Roy, quand ils seroient détachez de la subjection d'Espaigne, ils auroient la mesme liberté que les prétendus réformez en France. Il dit que le nombre de ces gens est incroyable dans toutes les villes de Flandre, et que tout le peuple généralement estant au désespoir, ceux-cy se descouvrant et se rendans les chefs de la révolte, ils seroient suivis du reste, pour ce que les Catholiques ne craindroient point, soubs l'authorité du Roy, ce qui est arrivé à ceux de ces provinces qui, après avoir travaillé à la liberté du pays, ont perdu celle de leur religion... La Haye, 25 février 1655.

[1] courir.

P. C. H. LIII. 22. Le 4 mars M. Chanut écrit de la Haye à M. de Brienne: „Les bruicts de départ du Roy d'Angleterre de Cologne, sur la nouvelle d'un soulévement en son royaume, touchent fort les principaux du régime de ces provinces, qui se sont trouvés à Amsterdam; car, ayant mis leur principal appuy sur Mr le Protecteur, une révolution qui surviendroit en Angleterre, ruineroit leur authorité en cet Estat, où desjà depuis quelque temps leur crédit n'est pas si grand qu'ils se l'estoient promis; car, dans leur propre parti, la jalousie commence à former un corps, qui s'oppose à leur pouvoir dans les distributions des charges."

Le 11 mars: „Utrecht est remply de Catholiques, qui ont souvant tesmoigné des ressentimentz de la contrainte qu'ils souffrent en l'exercice de leur relligion, et l'on a dit jusque là que les preschenrs relligieux, que les Espagnols y envoyent, font conserver aux habitans catholiques une image d'un corps de police complet, de touts les magistratz aussy bien que de celuy des ecclésiastiques, en sorte que, non seulement il y a parmy eux des hommes secrettement pourvus de touts les bénéfices de cette province d'Utrecht, dont les Calvinistes ont la possession, mais aussy de touts les magistratz, ensorte que, s'il arrivoit un souslévement, on verroit tout à coup paroistre un corps d'ecclésiastiques et d'officiers catholiques ayants serment au Roy d'Espagne."

LETTRE MXCIV.

P. C. H. LIII. 24. *Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. Chanut. Disputes dans les Ommelanden.*

Monsieur. Après avoir employé beaucoup de peines pour remettre les humeurs altérez aux Ommelanden, ceux qui ne pouvoyent pas trouver leur compte et qui ont refusé de passer monstre, ont tellement remué toutes choses que l'assemblée a esté remise jusques au 8 du mois prochain; ils iront cependant à la Haye pour se plaindre de messieurs les Estats-Généraux, et se persuadent d'y pouvoir trouver grande assistence. Leur party, assavoir Mr de [Lutsbourg], Cland et autres, prendront séance dans l'assemblée de mes dits seigneurs les Estats-Généraux et feront veoir à tout le monde que les pre-

miers ne cherchent [sur] tout autre chose que de pescher en eau trouble et de se dépestrer de leur debtes, desquels ils sont tout à fait accablez. La substance de toute la confusion consiste en cela, qu'un chacun, soit gentilhomme ou paysan, qui veut estre de l'assemblée, doit avoir en bien 30 graven de terre, qui sont à peu près 15 arpents, avec condition de contribuer d'icelles 8 livres par an. Or il est vray que le party de Mr de [Lutsbourg] a passé monstre et en a rejetté tous ceux qui ne contribuent pas les 8 ℔ ; mais, d'autant qu'il se trouvoit dans le nombre des malcontens grand nombre qui ne [pouvoient] satisfaire aux décisions et loix du pays et qui ne contribuent pas 3 livres, ils ne s'ont pas voulu sousmettre. Vous voyez, Monsieur, combien la mesfiance est grande; ces jalousies donnent de la terreur aux âmes paisibles, prévoyant bien que, quand quelque chose est parvenue jusques à son dernier période, toute la nation contribue à sa défaite et chacun tâche de luy donner quelque secousse pour haster son anéantissement.... Monsieur,

de V. Exc.

De Groningen, ce 3/13 mars 1655.

A Mr de Chanut.

LETTRE MXCV.

... à M. Chanut. La Hollande craint la diminution de l'autorité de Cromwell. P. C. H. LIV. 23.

Monsieur.... Je vous diray ensuite, sur le sujet de la consternation dans laquelle vous nous mandez que ceux du régime de la province de Hollande sont tombez depuis la dissolution du parlement d'Angleterre, après laquelle on leur a donné avis que l'authorité du Protecteur estoit fort esbranlée; je vous diray, dis-je, que, si ces messieurs vouloient faire quelque réflexion sur leurs propres sentimens et sur leur conduite, la cause de cette consternation ne leur devroit point paroistre estrange. Car puisqu'eux-mesmes n'ont pu

souffrir le pouvoir et l'authorité des Princes de la Maison d'Orange, qui ne l'ont employée que pour leur bien et pour les mettre et maintenir en liberté et indépendance, et avec tel succès, que ceux qui estoient auparavant leurs souverains, ont esté contraints de se départir de cette souveraineté, et la leur transporter par un aveu public et général, comment, après cela, peuvent-ils se persuader que les Anglois consentent et acquiescent de bon coeur à l'exaltation d'un homme qui, les ayant fait sortir d'un joug doux et supportable, les a jettez dans un autre plus dur et plus onéreux sans comparaison, et lequel, au lieu de devenir plus léger, se doit vraysemblablement, selon les règles de la politique, appesantir tous les jours, et se rendre plus incommode? Je vous escris cecy par forme d'entretien... 19 mars 1655.

LETTRE MXCVI.

F. C. H. LIII. 61. *M. Chanut à M. de Brienne. Opposition au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau; massacre des Vaudois.*

Monsieur .... Il sera difficile d'oster au prince Guillaume de Nassau l'advantage d'estre le chef de ces troupes, si la nécessité oblige de les assembler dans la province de Groningue, ou en celle d'Overissel; car, en cette dernière aussy bien que dans l'autre, il prend la qualité de gouverneur et capitaine-général, bien que Deventer soit plus opiniastre que jamais à refuser de le recognoistre en ces qualitez. Un des plus authorisez du party de ce quartier de Deventer, me parlant de cette opposition au dessein du prince Guillaume, se vantoit que sa ville avoit arresté l'ambition de ce prince, qui auroit incontinent joint les gouvernemens de Gueldres et de Zélande et se seroit mis en estat de forcer la Hollande, ou au moins de diviser les provinces, si ceux de cette ville n'avoient eu le courage d'arrester ses progrez. Maintenant on regarde Mr le prince Maurice de Nassau, comme celuy

auquel on pourroit, avec plus de seureté, commettre le commandement pour quelque temps défini, si Mr de Bréderode estoit hors d'action.... Bien que je n'aye pas jugé à propos de m'engager, sans ordre précis, à aucun office publiq dans l'assemblée des Estats-Généraux, ny mesme auprès du président en semaine, sur ce qui s'est passé en Savoye [1], ainsy que je l'ay escrit en ma dernière lettre, je n'ay pas laissé d'en parler familièrement aveq ceux des Estatz-Généraux que je cognois plus particulièrement, et de leur faire voir qu'il y a de la précipitation, de la malice et de l'ignorance en ceux qui nous veulent rendre autheurs de cette action. Cette ocasion a descouvert le venin de la pluspart de ceux qui sont les plus authorisez daus le gouvernement de la Hollande, que leur intérest particulier et leur hayne contre la maison d'Orange porte à nous rendre odieux par tous moyens et à lier leur Estat à la fortune du Protecteur, qu'ils ont tasché d'animer contre nous, en le flattant de la protection de tous les religionnaires. La Haye, 17 juin 1655.

LETTRE MXCVII.

Le même au Cardinal Mazarin. Les Provinces-Unies n'inclinent nullement à fomenter des troubles dans les Pays-Bas espagnols. P. C H. LIII. 91.

Monseigneur. Il est vray qu'il n'y a pas aujourdhuy une seule personne en cet Estat, avec laquelle on puisse traiter en confiance, ny qui ait le crédit de faire réussir la moindre affaire. La division et la jalousie d'authorité sont dans les villes, dans les provinces, dans la Généralité; nul ne pense, sérieusement et avec prévoyance de l'avenir, au gros de l'Estat. On court en désordre aux remèdes des maux présens et tout tend à une dernière confusion. Mais, quand il y auroit de l'union, de la prudence, de l'authorité, et du secret dans le conseil de ces provinces, je ne pense pas que, cette proposition y estant

[1] en avril 1655.

faicte et examinée, on la voulut recevoir, pour ce qu'on craindroit, en l'escoutant seulement, d'offenser l'Espaigne, avec laquelle on ne veut point se brouiller. En général on ne veut point de guerre. On appréhenderoit que le commerce passast incontinent dans le Brabant et dans la Flandre, où, pareille liberté se trouvant, tout le reste est plus avantageux aux négocianz qu'en ces provinces. Les Flaments, une fois libres, ne souffriroient jamais que la rivière d'Anvers demeurast fermée, et, une fois ouverte, le fort de tout le commerce y passeroit. La liberté de la religion, qui naistroit infailliblement de celle de l'estat en Flandres, y rappelleroit un nombre infini d'ouvriers, qui n'ont transporté leur domicile et les manufactures dans les Provinces-Unies que pour y avoir l'exercice de la religion réformée. Et comme les Flaments auroient accordé aux huguenots ce que le Roy leur permet en France, les catholiques icy voudroient la mesme chose, ce que ce gouvernement craint terriblement. Pour ces raisons je tiens qu'il est impossible que cet Estat tende la main aux Flaments, et qu'il est à propos qu'ils sachent qu'ils ne doivent point attendre d'assistance de ce costé, afin qu'ilz se rendent plus tost à la nécessité de devenir françois, à laquelle vous les allez réduire par les armes.... La Haye, 9 sept. 1655.

P. C. H. LIII. 94. Le 16 sept. M. Chanut écrit de la Haye à M. de Brienne: „On voit manifestement que M. le Protecteur affecte de faire une union de tous les réformez, dont il soit le chef et le conservateur. J'ay veu aujourdhuy entre les mains de M. de Vicfort[1] une lettre d'un comte de Holac[2], qui luy parle magnifiquement de la grandeur de Mr le Protecteur, et de ses grandz desseins contre les Espagnolz dans l'Amérique, et pour le soustien du bon party dans l'Europe. L'explication de ce qu'ils entendent par ce mot de *bon party*, qu'il repète souvent dans sa lettre, paroist en ce qu'il dit que l'ambassadeur de Suède n'aura pas grand succez en sa négotiation, pour ce que M le Protecteur ne se fie pas au Roy son maistre, à cause qu'il est luthérien et qu'il montre en sa conduite qu'il n'a pas le bon party pour principal motif."

[1] Wicquefort. [2] Hohenlohe(?)

Le 23 sept. au cardinal Mazarin: „Ce ne seroit point une union des dix-sept provinces, telle qu'elle avoit esté projettée par la pacification de Gand, mais une simple alliance de République à République, pour leur commune conservation; et l'inconvénient du commerce entre la France et la Flandre n'est point un effect particulier à cette proposition, mais de la paix, par quelque voye qu'elle arrive. Ce sont les premiers raisonnements qui ont esté faict sur cette ouverture, qui d'abord n'a point choqué les Estats-Généraux. Celuy qui m'en a faict le récit et qui a crédit en Hollande, mais qui n'est pas sçavant au négoce, estime que l'affaire agréeroit icy, et mesme qu'estant une fois commencée et en chemin d'estre pleinement achevée, avec le secours de ces provinces, elles se déclareroient alors et contribueroient à chasser entièrement les Espagnols; mais qu'elles s'engagent à ce dessein auparavant qu'il esclate et mesme fort avancé, il ne le faut point croire, et cela paroist d'autant plus vray que la constitution présente de ce gouvernement le rend incapable d'entrer dans le secret d'un tel dessein et d'y entrer ouvertement, en rompant avec l'Espaigne. Il n'y a rien de plus esloigné des maximes qu'ils tiennent aujourdhuy." P. C. H. LIII. 99.

Le 7 octobre à M. de Brienne: „Les deux Princes prétendants[1] sont maintenant à Clèves auprès de madame la Douairière, qui les auroit accommodez, si desjà ils ne l'estoient secrétement. Auparavant que le Prince Guillaume soit party pour Clèves, il a eu grande conférence aveq le pensionnaire de Witte. J'ay eu quelque opinion que ledit sieur pensionnaire, qui est jeune et a besoin d'appuy pour longtemps, qui voit les jalousies de plusieurs villes contre luy, la foiblesse de ceux avec lesquels il s'est lié, ce qu'il y a à craindre pour eux tous, l'envie de ses propres amis contre luy, la peine qu'il a de les servir en leurs prétentions, se pourroit bien accommoder secrétement avec le prince Guillaume, s'il pense d'y pouvoir trouver sa seureté."

Le 21 octobre: „J'ay touché dans mes précédentes les raisons qui m'ont persuadé que le Pensionnaire chercheroit appuy du costé du Prince Guillaume. J'apprends qu'il y est encore porté par un autre motif. Van Ruyven, ce prisonnier qui tiroit la cognoissance du secret des affaires, par intelligence aveq le clerc du pensionnaire, a esté si imprudent, qu'il a tenu un journal, dans lequel il a escrit, non seulement tout ce qu'il apprenoit dudit clerc, mais encore que luy-mesme disoit ou escrivoit à Mr le Prince Guillaume. Ce journal est entre les mains de ses juges, et le pen- P. C. H. LIII. 108.

[1] le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz et le Comte Jean-Maurice de Nassau-Siegen (voyez p. 162).

sionnaire y voit que le Prince Guillaume a eu des informations dont il se pourroit servir pour luy nuire en quelque ocasion. Cela faict beaucoup à luy faire désirer une bonne réconciliation avec luy."

P. C. H. LIII. 111. Le 28 oct. à M. de Brienne: „Il y a qu'ilz ont dit et mis par mémoyre dans leur journal que le 28 du mois d'aoust 1654 le Sr pensionnaire de Witte escrivit à M. de Nieuwport, ambassadeur de cet Estat à Londres, qu'il insistast auprès de Mr le Protecteur à ce qu'il ne consentist à aucun accommodement aveq la France que soubz la condition que le Roy d'Angleterre, les Princes ses frères, et vingt autres personnes seroient obligées de sortir de France. Les accusez n'ont pu faire autrement que d'avouer que cet article, comme plusieurs autres de leur journal, est une pure calomnie, qu'ilz ont inventée pour rendre ledit Sr pensionnaire odieux, mais le fait est fort particularisé, et il est fort aisé à croire que ceux qui se vouloient laver de l'exclusion du Prince d'Orange, cherchoient à faire des exemples. L'accommodement de cette faction avec M. le Prince Guillaume est tousjours en négotiation; je reconnois qu'il y a de la deffiance entre eux, et il est à craindre pour le Prince que ceux avec lesquels il traite n'ayent pas le pouvoir d'accomplir ce qu'ils luy prometront, quand il aura fait voir de son costé jusques où il se veut relascher; cela pourroit beaucoup nuire à son crédit dans les provinces. Cependant le Prince Maurice de Nassau est en Geldres, où il sollicite vivement le suffrage de cette Province, pour la charge de mareschal de camp."

P. C. H. LIII. 113. Le 4 novembre M. Chanut écrit à M. de Brienne: „Depuis que madame la douairière d'Orange est revenue, je luy ai rendu deux visites, dans lesquelles elle a bien voulu que je connusse qu'elle estoit disposée à servir aux intérests de la France, mais aussi qu'elle ne se sentoit pas esloignée de rentrer en assés forte considération en ce pays pour y estre utile. Je remettray, s'il vous plaist, à mon retour plusieurs choses sur ce subject et sur le faict de M. le Prince Guillaume, qui se resserre un peu à l'esgard du pensionaire de Witte, en la négotiation commencée entre eux, pour ce qu'il craint que ledit pensionnaire cherche sa seureté auprès de luy et qu'il n'est pas assez authorizé dans la Hollande pour faire réussir ce qu'il luy aura promis; car, depuis la sentence renduc contre ces accusez d'avoir trahi le secret de l'Estat, plusieurs personnes se descouvrent mal affectionnées audit pensionaire et l'on parle de l'envoyer en ambassadeur vers le Roy de Suède."

LETTRE MXCVIII.

M. Courtin[1] *au Cardinal Mazarin. La Hollande répugne à une alliance avec la France.* P. C. H. LIII. 121.

—

Monseigneur.... Depuis trois jours les Estats ont résolu envoyer les instructions pour travailler au renouvellement d'alliance, et donné ordre de les tenir prestes pour la semaine qui vient; mais, en parlant de cette affaire à une personne de l'Estat, elle m'a dit qu'elle aprehendoit que ce feu ne se réduisit en fumée, comme à l'ordinaire; car elle jugeoit qu'il n'y avoit point d'apparence d'espérer que cet Estat revienne jamais à ses véritables intérêts, tant que ceux qui le gouvernent aujourd'huy seront en crédit et authorité. L'on remarque bien qu'insensiblement ils diminuent, mais on tient pour certain que, tant qu'ils le pourront empescher, l'alliance ne se renouvellera point; pour ce que, si elle estoit une fois conclue, ces provinces, devenant plus considérables à tous leurs voisins, n'auroient pas en si grande vénération l'Angleterre, dont elles sont menacées par le party dominant, qui met en elle tout son appuy et son espérance .... La Haye, 23 mars 1656.

LETTRE MXCIX.

Le même au même. Les États de Hollande menacés par Cromwell. P. C. H. LIII. 148.

—

Monseigneur.... On attend icy le courrier que M. le Protecteur y envoye aveq une lettre à Mrs les Estats; l'on croit que c'est pour les exhorter à ne rien entreprendre contre la Suède, et à favoriser ses desseins; on veut mesme qu'il leur laisse entendre que, s'ilz s'y opposent, et qu'ilz les traversent, il est pour envoyer aux autres

[1] Antoine de Courtin (1622—1685), François, ayant accompagné en 1645 M. Chanut en Suède, y devint secrétaire de la reine Christine et du Roi Charles-Gustave; après la mort de celui-ci, en 1660, résident-général de la France vers les États du Nord.

provinces l'acte de séclusion du Prince d'Orange, que la Hollande luy a délivrée, afin de le faire restablir dans les charges de ses prédécesseurs. Sur quoy j'ai sçeu que Mr le pensionnaire de Witte avoit dict que, si ladite lettre contenoit quelques menaces à ce sujet, on esliroit en mesme temps Mr le Prince d'Orange capitaine-admiral-général, dont les Estats seront les lieutenans, pour faire voir au Protecteur que son nom n'est pas si redoutable à la Hollande qu'il s'imagine et qu'il a esté autrefois.... La Haye, 21 septembre 1656.

P. C. H. LIV. 176. Le 13 mai 1657 Mazarin écrit de Compiègne à M. de Thou: „Si l'on vient à une rupture, à laquelle la province de Zélande et autres favorables à la France soit entraisnée par la puissance de celle de Hollande, vous pouvez tascher à les séparer et à leur tesmoigner le gré que le Roy leur sçait de leur affection, en les asseurant que Sa Majesté ne laissera pas de continuer à vivre avec elles de mesme que cy-devant, que leurs effects leur seront rendus, et que leur profit sera encor plus grand qu'il n'estoit auparavant, puisqu'elles peuvent seules faire le commerce que les Provinces-Unies faisoient toutes ensemble; mais il faudroit estre asseuré que, de leur costé, elles correspondroient aussy à ce bon traittement dans une résolution constante de demeurer tousjours dans les intérestz de cette couronne."

† N°. MXCIXa.

P. C.[1] XI. *Instruction à M. de Thou*[2].

Le Sr Président commencera ses visites et fera compliment de la part du Roy à madame la princesse Royale, le jeune prince son fils et la reine de Bohème, madame la douairière d'Orange, Mr le prince Guillaume de Nassau, et les autres princes et princesses de cette Maison, ménageant ses paroles et les civilités selon la condition des personnes.

[1] Mélanges de Colbert.

[2] Jacques Auguste de Thou, président ès enquêtes du Parlement et ambassadeur de France dans les Provinces-Unies; fils du célèbre historien, et frère de François-Auguste, infortuné complice de Cinq-Mars.

Si madame la princesse Royale estoit résolue à se donner la peine de cultiver soigneusement les amis de la Maison de son fils et tenir ce parti en vigueur et union jusques à la majorité du jeune prince, pour s'en servir alors selon les occurrences, il faudroit entrer dans ce concert avecq elle, afin de luy ayder, par des offres secrets, à soustenir l'affection de ses amis, qui ne seroient pas peu encouragés, se voyant appuyés de la France. Mais l'on n'a pas encore veu que cette princesse veuille s'appliquer aux observations et aux diligences qui seroient nécessaires pour ce dessein, non point par faute de lumière ou d'adresse, ny aussi manque d'amour pour son fils, mais peut-estre pour ce que, de son naturel et par la nourriture entre les Anglois, elle ne descend pas volontiers à des démonstrations de bonté et de caresses aux personnes de l'Estat, croyant ces choses trop au dessoubs de sa condition et se persuadant que les amis de la Maison d'Orange, en luy demeurant fidelles, ne feront que ce qu'ils doivent; car il est vray qu'elle n'ignore point ses intérests et qu'elle a l'œil sur la conduitte du prince Guillaume de Nassau, dont elle se deffie, et il ne luy manque autre chose que de vouloir ce qu'elle est capable de faire. Plusieurs ont rejetté la faute de cette froideur sur les conseils du Sr Heenvelit intendant de sa Maison, et de la dame Stanop[3] sa femme, lesquels, ayant tous leurs biens en la province de Hollande et en Angleterre, ne conseillent rien à leur maistresse qui puisse desplaire au Protecteur et à ceux qui sont aujourdhui les plus auctorisés dans le gouvernement de Hollande, ennemis de la Maison d'Orange. Le dit Sr Président recognoistra par le temps si les dispositions de l'esprit de la princesse Royale changeront et s'il y auroit seureté de l'avertir de penser plus efficacement à conserver les amis de son fils; car, s'il ne voit clairement que ses offres sur ce sujet ne seront point communiquez au dit Sr Heenvelit, ny soubmis à ses sentiments, il ne les hazardera point et se contentera de demeurer

[1] Stanhope.

auprès de la princesse dans les termes ordinaires de respect pour sa personne et de souhaits et d'offres générales pour le bien de son fils. Le compliment et les entretiens sur ce mesme subject aveq madame la Princesse douairière ne doivent pas estre mesurés avec des précautions moindres. Elle a beaucoup d'esprit et un grand usage des affaires du monde et, si toutes ses pensées tendoient à une seule fin, son inclination, de quelque costé qu'elle penchast, seroit d'un très-grand poids, mais elle se trouve divisée par divers intérests; la conservation des deux grandes terres de Tournhout en Brabant et Zevenbergue en Hollande, qui luy ont esté données par les Espagnols, pour récompense d'avoir emporté sur la foiblesse du prince son mari qu'il consentit à la paix de Munster, [l'attacheront] à l'Espagne, qu'il ne faut point espérer qu'elle remette jamais au hazard de lui déplaire. D'ailleurs elle est trop éclairée pour ne pas voir que la fortune du prince d'Orange son petit-fils ne peut estre solidement estayée que par la faveur de la France, et pour cela elle veut que nous croyons qu'elle en espère beaucoup, que ce qui s'est passé à Munster n'est arrivé que pour ce que nos ministres n'ont pas suivi les bons advis qu'elle leur donnoit lors, et qu'elle a tousjours le coeur françois. On croit que la tendresse qu'elle a pour madame l'Électrice de Brandebourg sa fille et la satisfaction qu'elle ressent de l'honneur d'estre belle-mère d'un si grand prince, substitué par le contract de mariage aux biens de la Maison d'Orange, en cas de défaut d'hoirs masles, luy font souvent penser à s'appuyer de ce costé-là, pour ce qu'on luy a dit que son propre fils [1] est d'un tempérament délicat. Elle n'aime pas, à ce qu'on croit, le prince Guillaume de Nassau son gendre, et elle redoubte son esprit, à cause mesme des soubmissions très-grandes dont il la traicte, pendant qu'il poursuit d'accroistre son authorité, par la charge de général-mareschal de camp. Bien que la haine des principaux de Hollande

[1] petit-fils.

contre la Maison d'Orange et la dernière injure qu'ils luy ont faicte, en la déclarant incapable d'aucune charge, luy deust donner une juste aversion contre les Estats de cette province, au moings contre les chefs de ce parti, elle les caresse néanmoings; elle ne parle de l'affront qu'ils ont faict à sa Maison qu'avec des termes mesurés et soubs couleur de bonne politique, pour s'accommoder au temps. Elle se rend complaisante à ces messieurs, pour obtenir de la Hollande une pension, que cette province a de coustume de donner aux veufves des princes leurs gouverneurs. Elle luy fut offerte après le décès de son mari; elle la refusa, pour ce qu'elle la vouloit double de l'ordinaire; ainsi elle n'a point esté payée et la sollicitation de cette debte qu'elle renouvelle souvent, modère tellement toute sa conduitte envers les Hollandois qu'on peut doubter s'il y auroit seureté à luy descouvrir ce que l'on penseroit du régime présent de cette province; car cette madame profite de tout et, n'ayant pas d'authorité dans le calme, il ne luy déplairoit pas de voir un peu de trouble, dans lequel chacun devient considérable. Sur ces premières cognoissances et sur ce que le dit Sr Président en apprendra de plus certain, il réglera ses entretiens aveq cette Princesse, aveq cette opinion qu'elle est capable de nuire, si elle se sent mesprisée et peu en estat de nous faire du bien, quelque peine que nous prissions pour lui plaire.

Il importe au service du Roy que le dit Sr Président entre, le plus avant qu'il se pourra, dans la confidence aveq M^r^ le Prince Guillaume de Nassau, gouverneur des provinces de Frise et de Groningue, lequel a tousjours monstré inclination vers la France, et qui, aydé de la fortune, pourroit s'élever en grande authorité. Il a des amis et des habitudes en toutes les provinces; il prend soin d'estre instruit de tout ce qui se passe, il est homme de grand coeur et par conséquent à hautes prétentions. Il veut avoir la réputation de savoir bien ménager ses intérests. Il n'a aucunes personnes de condition ausquelles il se fie totalement de sa conduitte, et de tout cela

il résulte que, nonobstant sa résolution d'estre secret, il est par intervalles fort libre à parler des choses les plus importantes à ceux pour lesquels il a de l'estime et dont il veut estre estimé, et, comme ce prince a de grandes qualités, qui fournissent une matière abondante pour luy dire des choses qui luy plaisent, il ne sera pas difficile au dit Sr de Thou de s'insinuer en créance auprès de luy; mais, en le faisant, il faut prendre garde que ce soit sans donner jalousie à aucuns des Estats-généraux et principalement à ceux de la Hollande, qui observent fort toutes les démarches de ce prince, lequel de son costé ne manqueroit pas de tirer à son advantage l'esclat d'une grande intelligence aveq l'ambassadeur du Roy, si les visites et la familiarité n'estoient réglées aveq prudence.

L'intention de S. M. est de conserver à la maison d'Orange ses amis et partisans, en leur laissant entendre qu'il est de l'honneur et utilité et de l'obligation des provinces de recognoistre les bienfaits des princes de cette maison en leur postérité, d'unir et concilier les divers intérests des provinces par le moyen d'un capitaine-général, et de choisir pour cette charge le jeune prince d'Orange, plustost qu'aucun autre, par le mérite de ses pères, par l'espreuve qu'ils ont faicte de leur bonne conduitte, par l'intérest particulier que le dit prince [a] à la conservation de l'Estat, où est situé la grande partie de ses biens, et enfin par l'infaillible appuy qu'il trouvera aux occasions qui peuvent survenir aux provinces, en l'amitié et en la protection du Roy, auquel il a l'honneur d'appartenir de parenté proche. Mais, au mesme temps que l'on confirmera les amis du Prince par ces considérations, il faudra faire cognoistre à ceux du parti opposé que S. M. ne regarde principalement que le bien de leur Estat et sa conservation, laquelle est préférable à tout autre respect; qu'il est vray que tout le monde juge que la séclusion des Princes d'Orange de toutes les charges en leur république ne luy est ny honnorable ny avantageuse, mais que, l'aage du prince l'éloignant de la fonction des

charges pour plusieurs années, il est à croire que le tems fera recognoistre ce qui sera plus convenable à l'Estat, lorsqu'il sera parvenu en l'aage de le servir, ainsi qu'ont faict ses prédécesseurs, et que présentement le Roy ne veut point entrer en la discussion de leurs conseils, ny porter son jugement sur leur conduitte, qu'il estime bonne et prudente.... Sur la jalousie d'authorité entre les six provinces et la Hollande, il est du service du Roy que son ministre se ménage si adroittement qu'il tienne les six provinces en l'opinion que S. M. s'asseure fort en elles et que, dans une dernière nécessité, il se déclareroit pour faire valoir leur droit, si la Hollande venoit à se vouloir élever au dessus d'elles. Il faut qu'elles pensent que l'on estime fort leur amitié et qu'on recherche leur suffrage. Il faut avoir des amis et des intelligences en chacune. Mais d'autre part il faut traitter et agir aveq la Hollande, sur ce pied que rien de tout ce qu'elle désapprouve ne succède et qu'elle faict réussir la plus grande partie de ce qu'elle veut; depuis la paix de Munster, où cette province a le plus agi par le dessein qu'elle avoit de désarmer les princes d'Orange, elle a tousjours eu ombrage de nous et s'est persuadée que les ministres du Roy fomentent la diversité des sentimens qui se trouve souvent entre les autres provinces et elle, et quand, en quelques rencontres, ils l'en ont voulu désabuser, elle désire d'eux quelques démarches en sa faveur, qui eussent détaché la France des six autres; s'en estant excusez, comme ils devoient, la Hollande est toujours demeurée en quelque soubçon et crainte à notre égard. Il faut travailler pour l'en guérir, mais, à toute extrêmité, on se doit bien garder de faire aucune chose qui aliéne les autres provinces, quoyque la Hollande nous en presse, car nous perdrions certainement l'affection des autres et l'acquisition de celle-cy ne peut estre certaine. Les ambassadeurs du Roy sont tellement veillez [1] par la jalousie de ces deux partis qu'ils se doivent perpétuellement tenir sur leurs gardes, non

[1] surveillez.

seulement pour modérer leur conduitte, mais pour s'informer de ce qui se dit sur ce subject et esclaircir les deffiances que les uns et les autres prennent sur les faussetés qui se debitent plus fréquemment et plus hardiment à la Haye qu'en aucun autre lieu.

Ce qui se dit icy de la Hollande doit estre entendu du parti qui, [puissant] maintenant dans le gouvernement de cette province, juré ennemi de la Maison d'Orange, pour la pluspart arminien, et composé de dix ou douze testes qui attirent tous les autres dans leurs sentimens plausibles de la conservation de leur liberté, qu'ils disent avoir esté opprimée par le pouvoir démesuré des princes d'Orange. La douceur de ne se voir contraints par le respect d'aucun chef, et de distribuer entre eux et à leurs amis les honneurs et les charges, leur faict dissimuler les inconvéniens et les désordres présens de cette forme de gouvernement, qu'ils se promettent de perpétuer. La personne la plus considérable entre eux dans l'action est le Sr de Witte, pensionnaire de la province de Hollande. Il paroit avoir de saines intentions pour le bien de son païs. Il est hardi, entier en ses opinions, désintéressé en son particulier, et homme d'esprit, mais entièrement pénétré de cette pensée de liberté. Il y a à prendre garde, en conférant aveq luy, de ne rien avancer dont il puisse tirer avantage, et de ne s'ouvrir d'aucune chose que l'on ne veuille estre rapportée publiquement dans l'assemblée; soubs cette précaution le dit Sr de Thou se fera grande familiarité aveq luy, pour ce que toutes les affaires passent par ses mains.

M. l'admiral d'Obdam est aussi fort considéré dans ce parti. Il veut estre creu sans inclination pour les estrangers et tout dévoué au bien de sa patrie. C'est un homme d'entretien et de divertissement, qui parle librement et aveq lequel il est bien que le dit Sr Président prenne habitude, sur ce présupposé qu'il est espagnol dans le fonds du coeur et qu'il n'aime des François que ceux qui prennent parti contre le Roy. Il reste dans la Hol-

lande plusieurs villes d'inclination françoise, comme Leyden, Harlem, Rotterdam, et quelques autres, qu'il faut entretenir en cette bonne volonté, et dans les villes les plus emportées en faveur de ceux qui gouvernent, il y a encore plusieurs habitans et quelques magistrats qui conservent le respect pour la Maison d'Orange et désapprouvent le régime présent; comme d'autre part en chacune des provinces il y a des particuliers et des magistrats de la faction hollandoise, soit par leur propre génie, soit qu'ils y soient attirés par les bienfaits qu'ils reçoivent de ce parti en la distribution des emplois pour eux ou pour leurs amis... Les Estats-Généraux sont composés de personnes privées, accoustumées à une vie commune sans cérémonie et, quand un ministre estranger se plie adroittement à la privauté des entretiens simples et comme domestiques, il leur devient fort agréable, et en cela il ne faut pas négliger les civilités envers leurs femmes, au jugement desquelles on a remarqué que les maris défèrent beaucoup en ces provinces.

Ces offices néantmoings seront tousjours tempérez de sorte qu'ils ne deviennent jamais bas et mesprisables et que ceux qui les recevront comprennent qu'on ne les recherche point par le besoin que l'on ait d'eux, mais par bonté et amitié, et cela se doit observer, autant en général dans les audiances qu'en particulier dans les conférences. Car ces messieurs, qui ne sont pas tous fort instruits des affaires du monde et qui regardent les leurs propres soubs divers visages, selon les occasions et les événements, sont incertains de ce qu'ils doivent penser d'eux-mesmes et de leur puissance, et lorsqu'on les caresse aveq empressement, ils en deviennent moings traittables, par l'opinion qu'ils se forment de leur pouvoir et du besoin que l'on a de leur amitié.

LETTRE MC.

P. C. H. LV. 64. *M. de Thou au Cardinal Mazarin. Puissance du parti d'Espagne.*

—

Monseigneur... Il sembleroit que les Nobles aux délibérations deussent avoir peu de pouvoir, néantmoins ils ne laissent pas d'avoir l'authorité, non pas tant par leurs voix, que par leurs pratiques et intelligences, et ce qui leur donne facilité d'entretenir ces intelligences est le séjour qu'ils font à la Haye, la despense qu'ils y font, et quelques charges qu'ils y possèdent. Or la pluspart de ces Nobles, à la réserve d'un ou deux, s'inclinent du costé d'Espaigne, pour ce que non seulement ils n'ayment pas un Estat populaire, dans lequel ils sont avec leur naissance en si petite considération auprez des députez des villes, qui sont la plus part marchands, mais aussi pour ce que, pendant le gouvernement de M^rs^ les Princes d'Orange, ils ont esté tenus fort bas et en peu de crédit; ces Princes s'estant servis de cette maxime, de crainte qu'il ne s'en élevât quelqu'un lequel, dans un changement ou minorité, comme il est arrivé, n'eust la pensée d'aspirer à remplir leur place. Et comme ils sçavent que l'Espagnol a une grande haine contre la Maison d'Orange, quoyqu'il le dissimule autant qu'il peut, il s'attache avec chaleur de ce costé-là, parcequ'il est persuadé, comme il est vray, qu'il contribuera tousjours à la ruine d'une Maison qui ne luy a pas esté favorable. Or tous ces Nobles, joincts avec tous les catholiques qui sont répanduz dans toutes les Provinces, mais en plus grand nombre dans celle de Hollande qu'en aucune autre, puisque dans la seule ville d'Amsterdam il est certain qu'ils sont au nombre de plus de trente-mille, lesquelz sont tous gouvernez par des prestres ou relligieux brabançons, qui sont sujets du Roy d'Espaigne et prévenuz d'affection pour luy, comme ayant esté nouris et élevez à ce dessein dans les séminaires de Flandres et Coloigne, composent le party

d'Espaigne, qui est d'autant plus puissant qu'il y entre du zèle et de l'intérest de la religion, et c'est ce party que nous avons à combatre, qui, par ses pratiques, ayant empoisonné les esprits du peuple par des calomnies contre nous et nostre gouvernement, nous donnent tant de peine dans la conjoncture présente des affaires à réduire les esprits à la raison, et à leur faire connoistre et rentrer dans leurs vrays intérestz.... La personne qui a le plus de part auprez Mr de Witte, et sans l'avis et conseil duquel il fait peu de chose, est Mr de Beverning, qui a esté ambassadeur auprez de Mr le Protecteur, et est à présent trésorier-général du pays. C'est un esprit prompt et hardi, et qui a eu des leçons de M. le Protecteur, avec lequel il est en bonne intelligence. Or je me suis rencontré avoir habitude et amitié de maison avec une personne qui est tout à fait dans le secret et dans l'amitié de ces deux hommes, qui est Mr de Groot, lequel, par une reconnoissance qu'il a de la protection que feu son père receut du feu Roy en France, pendant la retraite qu'il y [a] fait, et des offices d'amitié qu'il receut de mon frère, de moy et de nos amis dans nostre maison pendant son séjour, n'oublie rien pour me servir dans la conjoncture présente des affaires. C'est par luy que j'ay cherché et pris habitude avec Mrs de Witte et Beverning, lesquels je prétends et espère, si les choses s'accommodent au contentement de S. M., les rendre serviteurs et amis de vostre Éminence, et, si elle continue, comme je voyds qu'elle fait, de prendre soin des affaires de ce pays et y faire quelque despense, qui soit réglée avec jugement et fidélité, je ne doubte point qu'on n'oste à l'Espaignol l'assistance qu'il espère tirer des Hollandois, en nous faisant tomber en rupture avec eux, et l'on peut assurer V. É. que les noms cy-dessus ne sont aucunement Espaignols, mais bons Hollandois, attachez aux intérestz et de leur pays et de leurs provinces.... La Haye, 14 juin 1657.

LETTRE MCI.

P. C. H.
LIV. 158.

M. de Sommelsdyck au même. Compliments.

Monseigneur. Le malheureux changement qui est arrivé, depuis le décès de monseigneur le Prince d'Orange, en nos humeurs et nos maximes, a esté cause que, pour n'eschauffer pendant nos fâcheux démeslés nos fâcheux contre moy, j'ay différé jusques icy de tesmoigner à V. É. combien je m'ay senti honoré et obligé par celle qu'elle m'a faict délivrer par le Sr de Thou; et puisqu'il a pleu de plus, Monseigneur, à V. É. de me faire la faveur de me faire cognoistre par icelle de la confiance, et d'avoir aussi daigné, pour me confirmer dans l'entretien d'une bonne intelligence entre la France et cest Estat, se ressouvenir de ce que feu mon père y a contribué, je l'asseure que l'honneur de sa considération, l'intérest du bien public, et la recognoissance que je doibs à la France, et pour l'estre et le bon-estre, feront que je n'espargneray jamais ny soing ny paine pour nous faire tenir tousjours bien liés à ceux qui nous ont principalement fondée. Vostre prudente subvention à nostre infirmité et officieuse offre à ayder à nous tirer de l'embarras d'avec le Portugal, sont pour, par l'addroicte direction du Sr de Thou, nous remettre en bon train, mais ce ne sera pas pourtant sans y clocher, tant que nous serons sans chef; car c'est par là seul que l'envie et l'intérest particulier, qui gastent icy tout, peuvent estre réprimées; et par ce que celuy que nous avons pour cela de la bonne branche est encores jeune, et qu'un aultre ne nous duyroit point, il sera de la sagesse et de la modération de V. É. de pousser, avec les bien-intentionnés de par deçà, le temps à l'espaule et, vous contentant d'empescher que nous ne nous fourvoyons, attandre qu'en une meilleure constitution de nostre gouvernement, nous puissions mieux donner des fruicts de nostre recognoissance. La mienne me faict admirer sa conduictte, remercier très-humblement V. É. pour

le bon acceuil qu'il luy a pleu de faire à mon fils, et luy souhaiter, avec une entière dévotion et plain respect, toute la prospérité que luy peult désirer, Monseigneur,

de V. É. le très-humble et très-obéissant serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MCII.

M. le Chancelier Séguier à M. de Brienne. Plaintes contre l'ambassadeur de la République, célébrant le culte réformé dans sa maison. P. C. H. LIV. 209.

—

Monsieur. Il y a eu depuis peu une plainte qui s'est renouvellée contre l'ambassadeur de Hollande, qui fait faire tout publiquement le presche en françois dans sa maison, où il se trouve grand nombre de personnes. L'on dit mesme que l'on y fait la cène, les batêmes, les mariages, enfin tous les exercices de la religion, comme à Charenton. Ce procédé a pensé exciter un grand bruit dans le faubourg St. Germain. J'envoyay un des miens avertir M. l'ambassadeur avec beaucoup de civilité, de la plainte que l'on faisoit. Il receut avec peu de considération ce que l'on luy représentoit, et pour résolution il me fit dire que l'année passée vous luy aviez fait la mesme plainte de la part de la Reyne, et que, si l'on le pressoit davantage, il écriroit à messieurs les Estats, pour faire fermer la porte à l'ambassadeur de France. Cette réponse m'a retenu de luy faire plus d'instance, de crainte d'exciter quelque désordre; cet esprit, ainsy que vous le connoissez, estant capable de porter cette affaire à l'extrémité, ne se conduisant pas en cette occasion avec la prudence et modération qu'il devroit aporter. Il y a grande différence entre luy et notre ambassadeur. Les Catholiques à la Haye n'ont aucune chapelle ny oratoire que la maison de l'ambassadeur, où ils vont à la vérité par tolérance.

En France l'ambassadeur de Hollande peut aller à Charenton, si non faire faire le presche en hollandois en sa maison à porte fermée, sans en donner l'entrée indifféramment à toutes sortes de personnes, ni faire faire tous les exercices publiquement. Le dernier jour j'envoyay dans le faubourg St. Germain le lieutenant-criminel, pour empêcher qu'il n'arrivast quelque émotion, les espritz étant assez disposez à faire du bruit.

Vous jugerez à propos, Monsieur, d'avertir l'ambassadeur d'en user modérément. C'est un esprit rude, fascheux, qui n'est pas raisonable, et que l'on devroit, si l'on pouvoit, faire rapeller; vous le connoissez mieux que moy. Paris, 21 septembre 1657.

LETTRE MCIII.

P. C. H. LVI. 4. *M. de Thou à M. de Brienne. Entretien avec la Princesse douairière d'Orange.*

—

Monsieur.... Je veis avant hier madame la Princesse douairière d'Orenge, et luy feis quelque espèce d'esclaircissement sur le sujet de Mr l'Électeur de Brandebourg son gendre, en luy disant qu'on nous avoit voulu faire croire qu'elle nous faisoit du mal de ce costé-là; elle me répliqua qu'elle ne croyoit pas qu'on eust le loisir de songer à une pauvre veufve comme elle, ny qu'on la pust juger capable de faire ny bien ny mal. Je lui dis que nous ne doubtions pas de son pouvoir, mais que nous voulions doubter de sa volonté, et qu'ayant les lumières d'esprit qu'elle avoit, je ne pouvois me persuader qu'elle pust sortir de nos intérestz, puisqu'ilz estoient entièrement pleins de justice et de raison à l'esgard des Princes d'Almagne. Elle me dist là-dessus, en riant, que ce n'estoit pas ce qu'on publioit de nos intentions, puisque nous avions des ambassadeurs à Franckfort, et des trésors pour corrompre tout, et une armée preste à y entrer. Je lui dis que la personne du Roy avec sa cour estoit à Metz,

et que son armée estoit sur les costes de Flandres, bien esloignée d'Allemagne, et que ces bruitz-là estoient les artifices ordinaires de ceux qui nous haïssent, et que, quand mesme cela seroit vray, qu'il estoit bien séant à un grand Roy d'avoir une grande armée, et beaucoup d'argent; qu'avec ces moyens-là nous pouvions bien servir nos amis, et faire peur et du mal à nos ennemis. Ensuitte, aprez beaucoup de discours fort pleins de respect pour le Roy et pour la France, comme elle ne manque pas d'estre fort civile quand elle veut, elle me dist, comme en confiance, qu'elle estoit née allemande, et que ses inclinations seroient pour ceux qui aimoient le bien et la paix de l'Empire. Je luy dis que, par ces sentiments-là, elle devoit estre pour nous.... La Haye, 2 oct. 1657.

LETTRE MCIV.

Marie Princesse d'Orange au Cardinal Mazarin. Elle lui recommande les intérêts de son fils, quant à la Principauté d'Orange. P. C. H. LXI. 49.

—

Monsieur mon Cousin. L'affection que vous m'avez tesmoignée en plusieurs rencontres, m'a tousjours persuadée que vous voudriés bien m'en donner de nouvelles marques en l'affaire d'Orenge. La Reyne madame ma mère m'a fait sçavoir aussy que vous luy aviés fait espérer la protection du Roy et vostre appuy, si obligeamment, qu'outre les remercimens que j'ay prié S. M. de vous en faire de ma part, j'ay crû devoir vous envoyer exprez les sieurs de Riconières, chef du parlement[1] du Prince mon fils, et ce gentilhome qui est à moy, pour vous assurer de mes ressentiments et obtenir, par vostre faveur, les choses nécessaires à l'establissement de mon authorité légitime et de la tranquillité que les violences du Sr comte de Dona ont altérée dans cest Estat. Je vous supplie de vouloir donner créance à ce qu'ils vous diront de ma part. Le

[1] d'Orange.

sieur de Beauregard vous aura cependant informé à fond de l'estat des choses, selon mon ordre; et je m'assure que vous aurez trouvé tant de justice en l'exposition qu'il vous aura faite de mon droit, que vous voudrez bien m'obliger efficacement en cette rencontre; j'attens cette marque de vostre affection, de laquelle je conserveray le souvenir chèrement, et vous témoigneray en toute occasion que je suis avec reconnoissance, Monsieur mon cousin,

vostre très-affectionnée cousine

1658. MARIE.

LETTRE MCV.

P. C. H. LXI. 13. *Amélie Princesse d'Orange au Cardinal Mazarin. Même sujet.*

Monseigneur.... La Princesse Royale ne peut se plaindre avec justice d'estre préjudiciée, ne pouvant ignorer le droict et les intérests que monsieur l'Électeur de Brandenbourg y a, comme héritier présomptif du Prince son filz, et le mien, comme mère et tutrice des Princesses mes filles successivement substituées. Aussi me veux-je encore promettre du bon naturel de cette Princesse, qu'après qu'elle aura bien recognu la malice et les ruses de ceux qui, pour l'advancement de leurs intérests particuliers, et pour couvrir leurs crimes, l'ont portée à tascher de desmembrer cette tutèle, elle nous sçaura gré de l'avoir empêché, et l'affermira plus que jamais conjoinctement avec nous, pour le bien du Prince son filz et pour la seureté de son estat. C'est à quoy je puis asseurer V. É. que je porteray tous les soins imaginables, comme j'ay faict jusques icy, dont je ne demande autre tesmoin que la Princesse Royale mesme, qui sçayt avec quelle douceur et quelle amitié j'ay tasché de ramener toutes choses à la raison et dans les premiers ordres, m'abstenant des voies de rigueur que la justice m'auroit pu fournir par deçà.... février 1658.

Le 21 mars M. de Thou écrit de la Haye à Mazarin: „J'ay depuis peu réconcilié le sieur de Sommerdik avec M. de Groot et les ay fait entrevoir; non pas qu'il y eust aucune hayne personnelle entr'eux, mais ils ne se voyoient pas, à cause des anciennes aversions de leurs pères, qui se sont rencontrez en différends partis et différentes factions. Et je croy en cela avoir rendu un petit service dont la France tirera de l'advantage, puisque, sans contestation, ce sont les deux plus honnestes gens du païs et nos plus affectionnez; et c'est aussi l'affection commune qu'ils ont pour la France qui les vient de réunir, et qui a porté M. de Groot à faire les advances, et sur lesquelles l'autre a enchéry. Mais la différence qu'il y avoit entr' eux est, que M. de Groot est tout-à-fait bien avec ceux du présent gouvernement, et que l'autre y est tout-à-fait mal, et j'espère, par le moien de cette réconciliation, raccommoder celuy-cy et le faire avoir part aux affaires du gouvernement, dans lequel il nous seroit très-utile, car il a une constance inesbranlable d'affection pour la France, en laquelle il nourrit toute sa famille, et sa parenté, qui est très-nombreuse, et très-puissante en biens." P. C. H LVI. 149

Le 25 mars Mazarin écrit de Paris à M. de Thou: „Puisque vous croyez que madame la douairière d'Orange puisse beaucoup pour le service de la France, et si vous en estes bien asseuré, je n'empêche point que vous cultiviés cette connoissance, avec la discrétion et la retenue nécessaire; mais, à vous parler franchement, mon sentiment est en cecy différend du vostre, et je la tiens si attachée aux mouvemens de l'Électeur de Brandebourg son gendre et de sa cour, [qui] sont jusques icy entièrement favorables à la maison d'Austriche et contraires aux intérestz de la France et de ses alliez, que j'ay peine à me persuader qu'elle s'en départe, pour quoy que ce soit. Si vous avez en cecy plus de lumière et de certitude que moi, je consens que vous abandonniez mes pensées pour suivre les vostres." P. C. H. LXI. 14.

LETTRE MCVI.

M. de Thou au Cardinal Mazarin. Nouvelles. P. C. H. LVIII. 9.

Monseigneur.... Pour respondre à la lettre de V. É., qui contient deux objetz, dont le premier regarde madame la Princesse d'Orange et le second Estevan de Gamarre [1],

[1] ambassadeur d'Espagne.

je luy diray, pour le premier, que la princesse arriva hier sur les quatre heures du soir, de sorte que je ne pouvois reçevoir plus à propos la dépesche de V. É., puisqu'elle me fut rendue deux heures seulement devant l'arrivée de ladite Princesse, avec laquelle, suivant le contenu de sa lettre et les ordres de celle de Mr de Brienne, je n'auray aucun commerce, ni d'affaire ni de civilité. Mais, n'ayant pas les mesmes ordres à l'esgard du prince Guillaume son gendre, qui est revenu avec elle, je ne croy pas me pouvoir dispenser de luy rendre la visite, laquelle il ne manquera pas, je m'asseure, de me faire au plustost, et d'autant plus que ses inclinations et ses sentiments ont esté tousjours à nostre esgard très-différends de ceux de sa belle-mère. Pour madame la princesse Royalle j'exécuteray les ordres par la lettre de Mr de Brienne. — Pour Estevan de Gamarre, il peut escrire ce qu'il luy plaist, et je ne doubte pas pas qu'il ne soit remply de toutes sortes d'espérances par le nombre de personnes qui s'empressent et travaillent jour et nuit pour l'avancement de ses desseins, qui ne sont pas encores néantmoins au point qu'il prétend. Mais, comme il n'espargne rien pour y parvenir, il faut aussi que V. É. fasse faire quelque despence à S. M. pour entretenir icy les affections de ses serviteurs et amis, et sans cela il ne faut point se flater qu'on puisse rien faire, et que tous nos soings et tout nostre travail puisse faire réussir nos bonnes intentions.... La Haye, 10 octobre 1658.

LETTRE MCVII.

P. C. H. LVIII. 19.

Le même au même. Affaires d'Orange.

Monseigneur.... Pour les Princesses d'Orange, madame la douairière est en peine et en inquiétude de n'avoir reçeu de visite ni compliment de ma part, pour ce que je luy avois esté dire adieu quand elle partit cet esté

pour Turnhoult; et comme elle juge bien que cette intermission de commerce vient du changement de l'Électeur de Brandebourg et de son attachement à la Maison d'Autriche qu'on luy impute, elle a dit que cela ne l'empêchoit pas que Mr le résident de Suède ne continuast, comme il fait, à luy rendre ses devoirs et civilitez. Pour M. le Prince Guillaume, quelques soient ses inclinations, il est dans une si grande dépendance de sa belle-mère, qu'il est bien difficile que nous puissions le conserver, estant en rupture avec elle. Et néantmoins il est plus prest que jamais d'estre chef des armées de cet Estat, non pas en qualité de capitaine-général, mais de mareschal de camp. Pour madame la Princesse royalle, je n'ay aucun commerce avec elle, et je ne voy pas qu'elle s'en mette beaucoup en peine. Jusques à présent elle est bien en apparence avec sa belle-mère, mais l'on ne croit pas que la dernière violence faite par le gouverneur d'Orange, neveu de la douairière, à l'avocat-général, comme ils appellent, dudit lieu, qui est frère d'un nommé Silvius, qui est domestique bien-voulu et considéré de la dite madame la Princesse royalle, puisse permettre que cette bonne intelligence dure long temps. Et sur ce subjet je diray à V. É. que quelques personnes plus clairvoyantes de chez lesdites Princesses appréhendent beaucoup pour Orange dans la tenue des Estats de Provence et Languedoc, où l'on dit que le Roy va assister à Beaucaire et Tarascon. Et certainement, à dire le vray, ce seroit un grand avantage, pour le service du Roy et la seureté et repos de son Estat, et mesme pour le bien du petit Prince, qu'il n'y eut aucunes fortifications à Orange, puisqu'elles ne luy[1] le tiltre de souverain, mais, outre la jalousie que cela donne, l'entretien des garnisons luy couste plus de cinquante-mille livres, outre le revenu de ladite principauté, laquelle despence va seulement au profit d'un des gouverneurs, qui s'en fait acroire, qui retire des malcontens dans sa place, et qui entretient des correspon-

[1] *Quelques mots semblent omis.*

dances secrètes avec ceux de la religion, pour dans quelque occasion faire quelque cabale et exciter du trouble. J'apprends aussy que ledit gouverneur a vendu tout le bien de sa femme, pour en acheter des terres dans la Suisse en païs neutre; dont on peut juger des desseins et intelligences, estant une personne qui a beaucoup d'esprit, mais dangereux et plein de malignité, comme touts ceux de cette famille.... Les Estats sont eschauffez par huict ministres de Princes, sans y comprendre madame la Princesse d'Orange et ses intelligences qui sont considérables, ayant de l'esprit comme elle; à sçavoir l'ambassadeur d'Espagne, l'envoyé de l'Empereur, deux résidents de Dannemark, deux de Pologne, et deux de Brandebourg, dont il y en a quatre extraordinaires qui, estant plus eschauffez que les autres, comme nouveaux-venus, courent et sollicitent jour et nuict, avec un merveilleux concert, pour l'avancement de leurs intérests communs; et avec cela ce qui nous fait plus de mal, c'est qu'ils font des distributions secrètes, en donnant aux députez des cinq provinces, que j'ay appris depuis peu dans un grand secret estre capables d'en recevoir, et c'est le nommé [Vosning] qui a la conduite de cette besogne, et qu'il a faite avec les mesmes deniers qui ont esté donnez par emprunt à son maistre par la ville d'Amsterdam, à la caution de la province de Hollande, et fait ainsi de la terre le fossé. C'est pourquoy il ne faut pas s'estonner, si ledit secours s'est tant diligenté, et s'il sera continué... La Haye, 24 octobre 1658.

LETTRE MCVIII.

P. C. H. LVIII. 135. *Le même à [M. de Brienne]. Différends entre les Princesses d'Orange.*

—

Monsieur... Pour les Princesses, vous jugez bien, par ce qui se passe à Orange, qu'elles sont entièrement brouil-

lées, mais l'absence de la Royalle, qui est tousjours à Bréda, est cause que cette rupture esclate moins, et que depuis peu il sembloit qu'elles estoient comme convenues d'un gouverneur et d'un précepteur en langue françoise pour le petit prince; le gouverneur devoit estre Mr de Zulstein[1], fils naturel du feu prince Henry, tenu pour homme de coeur, de sens et d'esprit; madame la princesse d'Orange avoit donné parole à Mr de Somerdik de l'agrément de la personne du dit sieur de Zulstein, dont l'estant venu remercier, elle dit n'avoir point donné sa parole, et qu'elle n'avoit garde de résoudre une affaire de cette qualité, sans en avoir donné advis à l'Électeur de Brandebourg son gendre; et l'on tient icy que c'est la défaite dont elle se sert, quand elle ne veut pas faire une affaire, ayant une procuration spéciale de luy, dont elle se sert quand il luy plaist. En suite de cela Mr de Somerdik eut un grand démeslé et éclaircissement avec elle, dans lequel il luy a soustenu (à ce qu'il m'a dit) qu'elle luy avoit donné parole et consentement positif de agréement, qu'il avoit en suitte porté audit Sr de Zulstein; en se séparant d'avec elle, il luy dit qu'il la suplioit, avec tout respect, de ne trouver pas mauvais, s'il luy déclaroit qu'après ce qui se venoit de passer au subject de Mr de Zulstein et pour ses intérests particuliers, ou ceux de ses amis, il ne se pouvoit plus fier à sa parolle. On me voulut néantmoins hier assurer que l'affaire se raccommodoit; mais, si cela est, ce ne pourra estre que de mauvaise grâce de sa part. Pour le précepteur, c'est un François, nommé Chapuzeau, lequel a fait quelques comédies, qui sçait la science de la langue françoise, et n'ignore pas la latine. Je vous mande ce détail d'un gouverneur et d'un précepteur, pour ce qu'en partant de Paris, j'avois eu ordre par mes premières instructions de mesnager la place de gouverneur pour un François lequel est à présent absent d'icy, ce que je n'ay pas eu lieu de faire, les deux Princesses et particulièrement madame la Princesse

[1] Frédéric de Nassau, seigneur de Zuilestein.

d'Orange estant brouillées avec nous. Mr de Zulstein est réputé avoir entièrement l'inclination françoise et nous devons bien plustost nous resjouir de son choix que de celuy de Mrs de Ghent ou de Reinsvoude, dont on a parlé, lesquelz sont bien estimez l'avoir toutte contraire... La Haye, 13 févr. 1659.

LETTRE MCIX.

P. C. H. LIX. 95. *Le même à M. de Brienne. Insolence des ministres wallons.*

Monsieur.... Je ne puis oublier une chose, tout à faict d'importance, qui est de louer la conduite que les ministres de la religion prétendue réformée ont tenue dans leur synode au sujet du Sr Morus[1], de quoy je pense qu'il est bien à propos de leur tesmoigner du gré de leur prudence de n'avoir point déféré à cette délibération du synode des Églises Wallones, assemblées à Tergaw, comme à une pièce remplie de passion et d'animosité et faicte par les ennemis déclarez dudit Morus, qui avoient affecté de se trouver audit synode hors leur rang, mais bien d'avoir considéré et donné foy aux certificats et tesmoignages authentiques des magistrats de Flessingue et d'Amsterdam. Mais je pense qu'il ne faut pas en demeurer là, et qu'il est du service du Roy de deffendre que ces prétendues Églises réformées wallones de ce païs n'ayent aucun commerce ni communication avec celles de France; pour ce qu'il y a parmy eux une quantité d'esprits dangereux, capables de bien faire du mal dans des occasions; une grande partie de ces ministres estants gens reffugiez, et nourris dans un libertinage de ne porter respect à persone, et avec des inclinations contraires aux puissances supérieures. Les sages de ce gouvernement ont esté très-aises que l'on aye mesprisé en France le résultat de ce synode, pour ce [que] cela les auroit mis dans une arrogance insupportable et leur auroit donné lieu de faire des entre-

1 Voyez p. 82.

prises contre l'authorité du magistrat politique, laquelle ils taschent d'abbattre et de blesser par toutes occasions; mais, comme en ce païs icy le monde n'est pas bien tendre sur le fait de la conscience et de la dévotion, ils tiennent ces ministres le plus bas qu'ils peuvent, pour ce que autrement ils s'en feroient accroire et en abuseroient; et cette occasion est entièrement favorable pour ce dessein, puisque une des principales accusations contre Morus estoit que je l'avois employé et retenu icy pour le service de S. M., ce que j'avois dit pour l'arrester auprès de M^rs^ d'Amsterdam qui m'en avoient prié. Mais il faut conduire cela avec une grande prudence et discrétion, estans très-informé que les puritains de ce païs icy reçoivent comme une grande disgrâce pour leurs prétendues Eglises réformées de ce que le synode [d'Ay] n'a pas aveuglément déféré au décret. Il y a encore une chose à considérer, qui est que, dans les synodes des Églises prétendues réformées flamandes, il y a tousjours un commissaire de l'Estat, comme en France, pour prendre garde que les choses se passent dans l'ordre, et dans les formes et bienséance, et dans ceux des Églises wallones il n'y en a point, soit par mespris ou autre considération, de sorte que toutes choses s'y font par caballe, et le plus entreprenant est le dominant et fait passer les choses par où il veut. De la façon de faire cette deffence et d'empescher le commerce, la prudence du conseil de S. M. en décidera. Et je suis adverty de bonne part que cette affection de Mr Boreel de faire prescher chez luy en françois, et de faire des baptesmes en son logis, estoit par l'advis et instigation de les ministres wallons, pour faire nation et union entre eux, pour s'en servir à brouiller dans les occasions.... La Haye, 29 mai 1659.

Le 30 mai [Mazarin] écrit à M. de Thou: „Je vous le dis dans la dernière confidence ... que, plus le gouvernement d'Angleterre dégénère en pure République..., plus cette forme de gouvernement doit estre suspecte à M. les Estats et plus ils doivent estre P. C. H. LXI. 96.

sur leurs gardes à veiller soigneusement pour la seureté de leur commerce. Quant à nous, nous rendrons tousjours à nos alliez sincèrement et fidélement ce que nous leur devons, nous nous appliquerons tousjours à maintenir la paix et concorde parmy eux et à l'y restablir quand elle y sera perdue. Nous sçaurons faire la différence de ceux dont l'amitié sera la plus esprouvée et la plus invariable pour nous, et agir conformément à ceste différence, et tousjours dans le chemin de la raison et de la justice."

P. C. H. LIX 104. Le 12 juin M. de Thou écrit: „M. de Witt, par la qualité de sa charge et de son activité et diligence, est l'intelligence, s'il faut ainsy dire, qui fait tourner la roue de ce Gouvernement."

P. C. H. LIX. 130. Le 25 oct. Mazarin écrit à la Princesse-douairière: „J'avoue ingénument que je ne croyois pas que V. A. pust trouver le procédé de M. le comte de Dona soustenable: quand elle y fera une sérieuse reflection, elle sera, je m'asseure, de ce sentiment et connoistra bien qu'il faut que le comte répare ce qu'il a faict contre l'authorité du Roy pour me mettre en estat de luy rendre office auprès de S. M."

LETTRE MCX.

P. C. H. LXII. 30.

Le même au Cardinal Mazarin. Même sujet.

Monseigneur.... Je croy qu'il est du service du Roy que l'administration de cette principauté [1], estant située comme elle est dans le Royaume et entre deux provinces où il y a des Huguenots, soit un peu plus dans une honneste dépendance de S. M. qu'elle n'a esté par le passé; affin que ce lieu là ne serve plus de retraite à des Labadies [2] et tels autres espritz factieux, qui dans ce lieu peuvent entretenir des commerces dangereux et empoisonner les esprits des sujets de S. M. avec des correspondances estrangères. Et ceux qui font icy le plus de bruict de cette affaire ce sont les ministres françois et walons qui ont tant persécuté icy Mr Morus, pour ce que c'estoit une personne qui hantoit chez moy, et qui publioit hardiment ses sentiments, que l'on ne pouvoit rendre de trop

[1] d'Orange.

[2] Jean de Labadie (1610—1674), *ministre réformé à Orange, avant de venir dans les Provinces-Unies.*

grands respects au Roy, que tout homme qui estoit né François debvoit absolument deppendre de la France, quoy qu'il fut employé ou servit dans un païs estranger amy, qui est la véritable et bonne maxime de la religion prétendue réformée, qui sont gens de bien, sages et modérez. Mais ces ministres qui sont icy et leurs sectateurs ont un esprit républicain, dont ilz sont imbus, quoique nez françois, et prétendent, estant dans ce païs, estre en un païs libre, ne dépendre de personne, ne voir point les ministres du Roy et ne songer qu'à entretenir des correspondances et des commerces en France, pour s'en servir à mauvaises fins, s'ils trouvoient les esprits disposez à faire mal et aussy mal-intentionnez qu'eux. Et dans cet Estat icy, mesme parmy le gouvernement, il y a une vieille et méchante maxime, que par raison d'estat ils doivent entretenir correspondance avec ceux de la religion prétendue réformée de France, et se mesler de leurs affaires.... La Haye, 29 janv. 1660.

M. de Thou écrit le 26 février: „Pour induire madame Royale à faire ce que ceux de M. la douairière d'Orange désirent, ilz n'oublient rien pour l'intimider sur le fait de son douaire, et luy faire de secrettes menaces de le faire saisir par la Cour d'Hollande, sur quoy je me suis expliqué que en ce cas S. M. interviendroit et que la Princesse d'Orange n'obtiendroit pas si facilement ce qu'elle désiroit et ne feroit pas tant de mal à la Princesse Royale qu'elle voudroit." P. C. H. LXII.

Le 4 mars: „Le Sr de Wit me demanda s'il n'y auroit pas lieu de songer à l'ancienne proposition de faire une ligue deffensive entre la France et l'Angleterre et leur Estat. Je luy dis là-dessus que, par la dernière proposition de M. de Bordeaux, il se voyoit que la France désiroit tousjours entretenir la bonne correspondance avec la nation d'Angleterre, mais que l'incertitude dedans laquelle estoit ce gouvernement empeschoit que les voysins ne pussent pas prendre toutes les mesures qu'on voudroit. Il me dit là-dessus qu'ilz estoient fort solicitez par l'Angleterre pour entrer dans un plus estroit engagement ensemble, sur le particulier duquel je ne le pus faire expliquer." P. C. H. LXII. 72.

M. de Brienne fils écrit de la Haye, le 4 mars: „Vous sçavez ce que c'est qu'une République populaire, dans laquelle il y P. C. H. LXII. 73.

a plus de deux-mille personnes qui ont part au gouvernement, et qui se trouve sans chef et remplie de tant de caballes et de méchans esprits; c'est pourquoy il ne faut pas trouver estrange, si un horloge qui a tant de roues et de ressorts est souvent disloqué et ne va pas tousjours réglement[1], et il faut bien prendre son temps et ce n'est pas sans peine qu'on les remet dans le bon chemin, tantost par la douceur et tantost par hauteur, selon que la prudence le suggère dans la différente conjoncture des affaires, qui sont icy dans un perpétuel mouvement."

LETTRE MCXI.

P. C. H. LXII. 80. *Le même au même. M. de Sommelsdyck ennemi passionné des Arminiens.*

Monseigneur... Pour M. de Somerdik, c'est un fort honneste homme, comme sçait V. E., qui a beaucoup d'affection pour la France, et qui raisonne beaucoup sur les affaires, mais, sur le chef de sa religion, dans laquelle il est fort zélé, et sur celuy des Arminiens, il est si emporté et si violent que ce n'est plus le mesme M. de Somerdik; car, quand l'on vient à toucher l'une de ces deux cordes, il devient tout à fait desraisonnable et il ne se sçait aucunement commander, jusques à offencer ses meilleurs amis dans ces occasions; ce que j'ay esprouvé moy-mesme; car, quoy qu'il me tesmoigne beaucoup d'amitié et d'estime, et que je luy rende aussy de ma part toute sorte de civilitez, néantmoins, sur l'affaire de Morus et de ces ministres walons, et sur l'affaire d'Orange, il n'est pas imaginable comme il s'est emporté là-dessus, jusqu'à dire des extravagances, que ces ministres me feroient bien ma leçon et qu'ils sçauroient bien continuer leurs correspondances avec ceux de France. Enfin c'est un bigot en sa religion et qui l'enchérit sur tous ceux que nous avons en France, qui voudroient qu'on abatit tous les temples, et qu'on chassast tous ceux de la religion prétendue réformée, sans considérer le désordre et le trouble que cela pourroit

[1] régulièrement.

causer dans l'Estat. De sorte que, sur ces deux chefs, il faut estre un peu en garde avec luy; et comme M. de Wit et ceux qui ont plus de part au gouvernement, sont Arminiens de faction, par la hayne qu'il leur porte, il n'est pas tousjours juste dans ses raisonnemens; les uns et les autres estant très-vindicatifs, et le principal sujet que l'affaire n'a pas esté faite est qu'ils ont sçeu qu'il en faisoit son affaire propre, et l'affectionnoit, et tous les jours ils se vengent ainsy les uns contre les autres, sans se faire quartier et ne laissent pas de s'entrevisiter et se parler... La Haye, 11 mars 1660.

M. de Thou écrit le 18 mars: „Il ne se peut rien faire de mieux que, le petit Prince ayant l'honneur d'estre ce qu'il est au Roy, S. M. se déclare son tuteur pour la principauté qui est en France, et laquelle fasse jouir le petit Prince du revenu de la dite terre, qui est tout consumé et au delà, pour conserver une forteresse inutile, qui ne sert de rien qu'à donner de la jalousie en France et à servir d'azile et de retraite à des espritz mal-tournez..." P. C. H. LXII. 84.

Le 1 avril: „M. Downing m'a dit en confiance que, puisqu'ilz ne pouvoient pas avoir et establir une république, qu'il voyoit bien qu'ilz seroient obligez de revenir au premier gouvernement, mais qu'il falloit que le Roy fut restably et rappellé et un parlement libre, avec lequel il [réglast] les conditions qui estoient nécessaires pour l'asseurance des loix de la nation, et qu'il ne faloit pas que les estrangers s'en meslassent." P. C. H. LXII. 96.

Quelques jours plus tard: „Le Roy de la Grande-Bretagne m'asseura qu'il ne feroit rien contre l'intérest de la France, qu'il y avoit esté nourry, et qu'il avoit obligation au Roy..."

LETTRE MCXII.

Le même à M. de Brienne. Affaires de la Principauté d'Orange. P. C. H. LXII. 109.

Monsieur. J'accuseray la réception de vostre despêche du 9 de ce mois, laquelle estoit accompagnée d'une grosse despêche de son Éminence, et d'une de Mr vostre filz,

qui regardent principalement les affaires d'Orange, laquelle ne pouvoit estre achevée plus heureusement ny plus habilement pour l'intérest du service de S. M., et quoyque cette affaire fasse icy un fort grand bruict, néantmoins toutes les persones de bon-sens demeurent d'accord que le conseil de S. M. n'auroit pu estre que blasmé, s'il avoit manqué d'oster du milieu de ses Estats cette pierre d'achopement, qui est le terme dont S. É. se sert dans sa despêche avec une très-grande élégance. Il est vray que les zélés de la religion prétendue refformée en sont fort mortifiez, par ce que cette place estoit la ligne de communication de ceux de Nismes et d'autres du Languedoc avec leurs frères de Genève, et vous verrez, par quelques mémoires qui accompagnent cette despêche, comme ils sont allarmez de cette dernière place, de quelle façon ils en parlent, par crainte ou par malignité.

Pour les persones de l'Estat que j'ay veues par occasion, depuis la nouvelle publiée de la résolution de S. M. sur cette affaire, je leur ay dit que le Roy faisoit en cette occasion ce qu'ils auroient fait en une pareille, et que la différence seule qui pourroit s'y rencontrer, estoit qu'ils n'auroient pas tant différé à l'exécution, et n'auroient pas tant eu de patience sur la mauvaise conduite du gouverneur d'Orange, et que nous ne faisions qu'imiter ce qu'ils avoient, il y a si long temps, pratiqué dans les places de Rees et d'Emeric et dans celle de Ravestin, dont les deux premières apartenoient à un des plus puissans Électeurs de l'Empire et la dernière à M. le duc de Neubourg. Et ce sont des exemples ausquels ils ne peuvent donner de répliques, pour ce qu'ils se sont emparez de ces trois places par la seule raison d'estat, et qu'ils les gardent encores présentement, la justice y estant administrée au nom des Princes, qui jouissent pareillement du revenu desdites terres.... La Haye, 15 avril 1660.

P. C. H. LXIX. M. de Thou écrit à M. de Brienne, de la Haye, 22 avril: „Sur le fond de l'affaire d'Orange, comme j'ay tousjours eu ordre de

ménager son maitre, comme un Prince qui pourroit venir quelques jours dans nos intérests, qui sont les véritables de ses Estats et de sa Maison, je dis au Sr Weyman[1] qu'il ne se pouvoit rien faire de plus avantageux pour les intérests du jeune Prince que le change ment de la garnison d'Orange, puisqu'on luy espargnoit une grande dépense, qui ne pouvoit servir qu'à le rendre suspect en France."

Le 29 avril: „Comme la Princesse d'Orange est ambitieuse et a beaucoup de gloire, pour ne pas dire, de vanité, elle et les siens se flattent que le Roy d'Angleterre recherche la Princesse Marie sa dernière fille, qui n'est pas belle véritablement, mais qui a beaucoup d'esprit, comme toutes les autres, et comme le Roy avoit eu la pensée pour la Princesse Henriette, qui a depuis esté mariée au Prince d'Anhalt, il n'est pas estrange qu'elle se flatte de pareille espérance, et pour ce sujet il n'y a rien qu'elle ne fasse présentement pour se réconcilier avec M. de [Beverweert], pour se rendre par son entremise le marquis d'Ormond favorable.... Je ne doute pas que ce ne soit le chancelier Hyde qui tasche à empescher que le Roy n'ait confiance et liaison avec les ministres de S. M., de sorte que j'estime qu'il est du bien du service du Roy d'appuyer les intérests de la Princesse Royale, pour par son moyen rompre les mesures et affoiblir le crédit que les Espagnols veulent s'acquérir auprès du Roy. Présentement elle me tesmoigne beaucoup de confiance.... Je pense qu'il est à propre de ménager M. de Zulstein et sa femme, lesquels paroissent avoir l'inclination toute françoise, et comme il y a toute apparence que le Roy d'Angleterre est pour retourner dans ses Estats, il y a aussi grande apparence que ce rétablissement contribuera beaucoup à celuy du jeune Prince dans les charges de ses pères. Et de fait, M. de Wit ayant depuis peu fait un grand repas, où il avoit convié plusieurs serviteurs et affectionnez à la Maison d'Orange, la santé du jeune Prince y fut bue avec solennité, et commencée par le père du Pensionnaire, qui a tousjours esté comme un chef du parti contraire à la Maison d'Orange.... Don E. de Gamarre, estant allé voir M. la Princesse d'Orange sur le sujet de l'affaire d'Orange, lui dit: „hé bien, Madame! que diriez vous de l'Espagne, si elle vous avoit fait un pareil tour que vous vient de faire la France?" et j'ay appris que la dite dame déclame furieusement contre nous, et qu'elle fait ce qu'elle peut pour persuader les membres de l'Estat que leurs ambassadeurs ne feront rien en France, et que par conséquent il se faudroit bien plustost lier avec la Maison d'Autriche qu'avec la France."

P. C. H. LXIX.

[1] résident de l'Électeur de Brandebourg.

P. C. H. LXII. 132. M. de Thou écrit de la Haye le 13 mai à Mazarin: „Il est aisé à juger que le crédit du Pensionnaire ne diminue pas, et comme il est très-laborieux et que la pluspart des gens du païs sont très-paresseux, je croy qu'il se pourra maintenir dans sa charge, qui le rend comme premier ministre de l'Estat. Et, à dire le vray, il n'y a que luy qui sache entièrement le secret et la suite des affaires, pour ce qu'elles passent toutes par ses mains, et que de beaucoup de choses il n'en donne communication qu'à ses confidens et autant qu'il luy plait. Je ne manqueray d'expliquer à M. les Estats, les bonnes intentions de S. M., tant à l'esgard de M. la Princesse Royale que du jeune Prince et de la Maison d'Orange, qui par la révolution d'Angleterre sentira sans doubte le mesme contre-coup en sa faveur qu'elle l'a senty contraire dans la précédente par la mort du Prince Guillaume, et je ne manqueray pas de cultiver soigneusement la confiance que la Princesse tesmoigne de prendre en moy, jugeant qu'elle peut n'estre pas inutile avec le temps."

P. C. H. LXII. 149. Le 20 mai: „L'ambassadeur d'Espagne ayant esté rendre visite au jeune Prince, qui estoit venu icy de Leyden, quoyqu'il ne fasse encore aucune visite de cérémonie, lorsqu'on m'a parlé si je ne verrois pas le dit Prince, j'ay dit que je l'iroy voir à Leyden où est son domicile, pour informer et rendre compte à S. M. du progrès de ses estudes."

LETTRE MCXIII.

P. C. H. LXII. 154. *Le même au Cardinal Mazarin. Restauration en Angleterre.*

Monseigneur... Par le changement d'Angleterre, V. É. jugera de quelle façon l'on aura à se conduire à leur esgard. Pour les sages, ils souhaittent d'estre bien avec la France et l'Angleterre, qui sont les deux Estats qui ont aydé à former leur Estat, par l'amitié desquels ils se doibt maintenir et conserver; mais, pour les extravagans et espagnolisez, ils voudroient se mettre bien avec l'Angleterre, et que l'Angleterre fit la paix avec l'Espagne, et eux trois demeurer ensemble unis contre nous. Et c'est ce que j'estime qu'il faut empescher et faire que les premiers prévalent contre les derniers; et ç'a esté une partie de nostre travail depuis que j'ay eu l'honneur d'estre envoyé

icy. Pour madame Royalle, je la gouverne et mesnage autant que je puis, et, par le rétablissement du Roy son frère, elle est icy dans une grande authorité; mais V. É. verra, dans la despesche de M. de Brienne, ce qu'elle me tesmoigna sur la démolition d'Orange, sur laquelle il ne m'est pas permis d'interposer mon advis; mais j'aurois souhaitté que la résolution eust pu estre remise jusqu'à l'arrivée de ladite Princesse à Paris auprès de la Reyne sa mère, que la chose se pust faire en quelque façon de leur consentement et mesme sur leur réquisition, en leur faisant voir et les convainquant que c'est le bien du jeune Prince. Madame la Princesse Royalle a destruit auprès du Roy son frère, autant qu'elle a pu, les desseins de madame la douairière; ayant faict en sorte que le Pensionnaire, qui est mal avec ladite dame douairière et avec l'ambassadeur d'Espagne, a demandé au Roy par escrit la recommandation qu'il fit de bouche en leur assemblée des intérests du Prince d'Orange, ce qu'il a fait, et dans cet escrit il n'est fait aucune mention de la douairière, mais seulement de madame la Princesse Royalle sa soeur, dont elle se sent si piquée qu'elle a dit ne se vouloir plus mesler des intérests du Prince, et mesme de vouloir renonçer à la tutelle... La Haye, 10 juin 1660.

M. de Thou écrit le [11] juin : „Mad. la Princesse Royale se rend à Amsterdam où le Magistrat luy doibt faire une réception magnifique, ce qui est desjà un effect du restablissement du Roy d'Angleterre. Je fus hier à Honslardick voir la Princesse, mais je la trouvay fort esmeue et toute affligée de la nouvelle qu'elle avoit receue d'Orange que Mrs. [1] y étoient arrivez pour faire faire la démolition, me disant qu'on n'en vouloit pas seulement aux fortifications, mais aux droits et prérogatives de la souveraineté; qu'on ne manqueroit pas d'aigrir le Roy son frère sur ce sujet." P. C. H. LXII. 155.

Le 17 juin: „Je juge qu'il est absolument nécessaire, n'y ayant plus de doubte que le Prince d'Orange rentre dans les charges de ses pères, de s'acquérir son gouverneur et madame sa femme qui est angloise, et qui gouverne autant le prince que le mary, P. C. H. LXII. 164.

[1] *noms inlisibles.*

en donnant quelque gratification considérable et réglée à l'un et à l'autre. Il y a aussi un précepteur françois, auquel on pourra donner quelque petite gratification."

Le 24 juin: „Je dis à Mad. la Princesse Royale que c'estoit à quoy elle devoit travailler qu'il n'y eust personne auprès de son fils qui ne fut sa créature et dépendant d'elle. Elle me tesmoigna tousjours grande inclination pour faire son voyage en France, que quelques personnes de sa Maison taschent néanmoins d'empescher. A Amsterdam le peuple a tesmoigné une merveilleuse joye de voir le jeune Prince."

P. C. H. LXIII. 4. Le 1 juillet [M. de Thou] écrit de la Haye: „Je fus dire adieu à madame de [Beverwert] et à sa famille, pour ce que c'est une famille que j'estime qu'il faut mesnager, et pour ce subjet j'ay tousjours bien vescu avec eux; mais pour le mary il se cacha, ce qui n'est pas estrange, pour ce qu'il fait profession de ne visiter et de ne reçevoir visite de personne; ce que je remarquay est qu'il amène avec luy la fille du chancelier Hyde, qui estoit avec la Princesse Royalle, de laquelle son fils aisné estoit amoureux, et je ne sçay si présentement que le père est en auctorité, ils n'auroient pas la pensée d'en faire un mariage, ce qui attacheroit bien les deux familles audit Sr de Beverwert, dont le dessein seroit sans doute d'unir l'Angleterre avec leur Estat, et, en remettant le jeune Prince dans les charges, de tascher, par le crédit de l'Angleterre, d'estre lieutenant-général dudit Prince, à l'exclusion du Prince Guillaume et du Prince Maurice, et ces gens icy prétendent qu'estant unis avec l'Angleterre, ils feroient la loy à tous les autres potentats, pour le moins par mer, et en tout cas s'en passeroient, et j'estime qu'il faut faire réflexion sur cet article."

P. C. H. LXIII. 16. Le 15 juillet M. de Thou écrit de la Haye à Mazarin: „Je recognois présentement que, les affaires domestiques du Prince estant en beaucoup meilleur estat par le restablissement du Roy d'Angleterre, il ne font plus cas de cette espargne et mesnage de despense qui se faisoit auparavant plus sentir, ou du moins qui les faisoit moins plaindre du dessein de la démolition. Et Silvius me dit qu'il croyoit que madame la Princesse Royalle ne parloit plus de faire le voyage de France, et je sçeus de luy ce que j'avois sçeu d'ailleurs, que Mr de Wit avoit esté auprès d'elle trois jours en conférence, dans laquelle il luy donna avis sans doute des lettres secrètes qu'il avoit reçeues de Mr Beverwert, qui, à ce que j'apprends, mesnage le renouvellement d'alliance d'Angleterre, dans laquelle ils parlent d'une ligue deffensive entre les deux Estats."

Le 5 août: „J'ay trouvé la Princesse Royale un peu plus adoucie. J'estime qu'elle fera le voyage de France plus volontiers qu'on ne pensoit. Elle ne me parla pas de l'affaire d'Orange. Un des siens me fit cognoistre qu'elle pourroit avoir pensée et prétention que S. M. donnast quelque récompense ou gratification au Prince son fils pour la démolition des fortifications d'Orange. J'estime que, si S. M. vouloit gratifier le jeune Prince, en augmentant par quelques moyens commodes et faciles le revenu de sa terre, cela le rendroit comme pensionnaire de France et l'engageroit tousjours dans ses intérestz." P. C. H. LXIII.

Le [9] août: „Le commun peuple, généralement parlant, paroît bien intentionné pour le Prince, pour la nourriture duquel je ne voy pas que l'on prenne le soin nécessaire, estant encore en quelque façon entre les mains des femmes, qui le destournent de ses estudes; de quoy je n'ay peu m'empescher de dire quelque chose à Mad. la Princesse Royale, qui promet d'y remédier."

LETTRE MCXIV.

Le même à... Le parti dominant se défie du Roi d'Angleterre. P. C. H. LXIII. 49.

—

... Par ma précédente, je vous donnay part d'une conférence que j'avois eue avec M. de Wit, dans laquelle il me voulut faire cognoistre que la province de Hollande auroit pris le party de la France contre l'Angleterre, en cas que leurs offices n'eussent pu empescher une rupture. Du depuis il m'a dict la mesme chose fort hautement en plusieurs endroits, et mesme a esté rendre une visite à M. de Hauterive, qui est une chose qu'ils ne font guères aux officiers qui sont à leur service. De sorte que je voy par là qu'ils affectent que cette déclaration se publie et mesme qu'elle se sème en France de plusieurs endroitz. Vous jugerez aisément, comme moy, que le mémoire de madame la princesse Royalle, que je vous ay envoyé par le précédent ordinaire, peut bien estre cause de cette déclaration, ledit mémoire ayant esté présenté par la princesse contre l'intention et la volonté et contre les in-

stances de de Wit et de ses affidez, qui ont presque toute l'authorité dans la province de Hollande; de Wit, qui fait la cour fort assidument à la princesse Royalle, depuis le passage et restablissement du Roy son frère, ayant faict tout ce qu'il a pu pour empescher qu'elle ne pressast l'affaire et ne présentast le mémoire. Je suis aussi adverty que M. de Beverwert a fait les mesmes instances en Angleterre auprès du Roy, mais le party contraire des anciens affectionnez à la Maison d'Orange l'emporta et fit présenter le mémoire à madame la Princesse Royalle et soliciter cette députation des Estats de Zélande, dont je vous ay faict aussi mention par ma précédente, y ayant envoyé exprès le sieur de Buat[1]; de sorte que c'est une affaire qui doit présentement esclatter, et qui occupera et partagera touts les esprits de cette République. Pour les charges de capitaine-général et admiral-général, je ne voy pas qu'ils y fissent si grande difficulté, demeurants d'accord que ces hautes charges de milice doivent estre remplies de personne de naissance et de qualité et qu'elles ne peuvent guères tomber en d'autres mains que celles du jeune Prince, tant en considération de sa naissance, que des services de ses pères. Mais, pour la charge de gouverneur particulier des provinces, qui emporte la nomination des Magistratz, la province de Hollande, du moins son premier ministre qui est M. de Wit, déclare hautement qu'elle n'y consentira pas, et que d'adjouster les charges de gouverneur particulier des provinces à celle de capitaine et admiral-général, ce n'est plus faire un officier, mais un souverain de l'Estat, et particulièrement le jeune prince estant nepveu d'un Roy d'Angleterre, et que ce seroit tomber dans une position plus dangereuse que celle du gouvernement du comte de Leycestre, contre lequel ils ont tant déclamé, comme prétendant qu'il alloit à opprimer entièrement leur liberté. Ce sont les discours qui commencent icy à se respandre et publier, et, comme ces peuples icy sont deffians et jaloux

[1] Henri de Fleury de Coulan, Seigneur de Buat.

sur l'article de leur liberté, je ne doubte pas que beaucoup d'esprits ne soient prévenus de ces discours, et par conséquent que madame la princesse Royalle et ceux qui la conseillent de presser cette affaire, ne trouvent plus de difficulté peut-estre qu'ils ne pensent dans le succès de leur entreprise... La Haye, 12 août 1660.

LETTRE MCXV.

Le même à M. de Brienne. Entretiens avec M. de Buat et avec la Princesse Royale. P. C. H. LXIII. 54.

Monsieur... Par ma précédente je vous ay donné advis de ce qui se passoit icy, qui consiste principalement dans l'affaire du mémoire de madame la Princesse Royalle, dont je vous ay envoyé copie par ma précédente, sur le subject duquel le Sr de Buat estant venu diner avec moy et l'ayant entretenu au sortir du disner de son voyage de Zélande, il me dit qu'il croyoit estre de son debvoir de m'advertir que l'on faisoit icy courir le bruit que j'appuyois de mes offices les oppositions de la province de Hollande, du moins de ceux qui estoient contraires à l'establissement du jeune prince d'Orange. Je luy dis là-dessus que ces bruits venoient de la mesme boutique que ceux qui avoient esté semez contre la France, au sujet de la démolition d'Orange; que je n'avois point encores reçeu d'ordre sur cette affaire, mais que touts ceux que j'avois jusques à présent reçeus avoient tousjours esté de procurer les affaires du jeune Prince, et que, l'affaire d'Angleterre venant d'estre accommodée avec une entière et réciproque satisfaction de part et d'autre, il me sembloit que cela pouvoit contribuer beaucoup à nous faire demeurer dans les sentiments qu'on avoit eu jusques icy pour ledit Prince. Ce que je luy adjoustay en suitte estoit d'une grande considération, que madame la Princesse Royalle s'y devoit conduire avec beaucoup de prudence et de discrétion, attendu la qualité des esprits, soubçonneux et deffians,

ausquels elle avoit à faire, et qu'en mon particulier il me sembloit que, si la France recommandoit l'affaire, conjoinctement avec l'Angleterre, il y avoit apparence qu'elle réussiroit avec plus de facilité, dont il demeura facilement d'accord, estant françois et homme d'honneur et de mérite. Et sur le destail de l'affaire, il me dit que les députez de Zélande qui estoient arrivez, luy sembloient estre refroidis, depuis qu'ils avoient parlé et conféré avec ceux de Hollande, mais il me dit que tout le peuple estoit générallement porté pour le prince, qui est ce que je vous ay mandé par ma précédente. Cet entretien m'obligea davantage d'aller à Honslardick l'après-disnée voir madame la princesse Royalle, qui avoit esté un peu indisposée d'une flusion sur une joue, et elle ne manqua pas de me dire la mesme chose que de Buat m'avoit dit, et je luy fis la mesme response qu'audit de Buat; mais, quand je luy parlay qu'il me sembloit que le jeune prince son fils, estant petit-fils d'une fille de France et fils d'une fille d'Angleterre, [s'il] venoit à estre recommandé en mesme temps par la France et l'Angleterre, cela seroit bien plus capable de lever toutes les oppositions qui se pouroient rencontrer dans cette affaire, je ne trouvoy pas qu'elle entrast dans mes sentiments, me disant que son fils estant propre neveu du Roy d'Angleterre, lequel leur avoit recommandé cette affaire icy en personne, il sembloit que l'affaire se debvoit faire de ce costé-là. Et elle me voulut en quelque façon faire croire que l'intervention de la France luy pouvoit faire plus de mal que de bien. Mais, à mon advis, c'est qu'elle et ceux qui la conseillent prétendent que le Roy d'Angleterre est assés puissant pour faire luy seul l'affaire, et que cet Estat icy a trop peur et trop besoin de l'Angleterre pour ne luy déférer pas entièrement dans cette occasion. Je ne sçay pas s'ils trouveront les choses aussy faciles qu'ils se les persuadent, mais elle est résolue à pousser l'affaire présentement et à ne vouloir pas aller en Angleterre qu'elle n'ait quelque asseurance. Je luy dis, en me séparant, qu'elle se pouvoit asseurer que ce qu'on

luy avoit dit que j'avois fait des offices contre elle, n'estoit pas véritable. Et luy ayant demandé dans le discours quel personage jouoit Mr l'ambassadeur d'Espagne dans cette affaire, elle me fit aucune response, ce qui m'obligea à luy dire que j'estimois qu'elle n'avoit pas besoin d'estre advertie des sentiments d'affection que pouvoit avoir l'Espagne pour la Maison d'Orange, et que, si ses ministres entroient dans cette affaire, il estoit difficile de croire que ce fut pour faire du bien à ladite Maison. Et je me doubte que ce pourroit bien estre Gamarra qui auroit faict courre[1] le bruit de ces offices prétendus faits par moy, ayant esté voir ladite Princesse samedy dernier avec empressement, et l'ayant voulu voir à toute force, quoy qu'elle se fust excusée de le pouvoir voir, à cause qu'elle avoit la joue envelopée... La Haye, 19 août 1660.

Le [19] août M. de Thou écrit: „Les officiers ont averty les catholiques de se tenir clos et couverts pour quelque temps et de différer leurs assemblées, ou de les faire à de différents jours et à des heures différentes, non aux accoustumées; et c'est la prudence dont se servent les magistrats presque en toutes les villes, pour appaiser les crieries de ces prédicans et empescher qu'on ne fasse d'insulte aux catholiques, qui y sont dans une grande liberté, hors qu'ils n'ont pas d'Églises publiques. Mais il faut qu'il y ayt encore de ces esprits brouillons et inquiets en France, qui entretiennent correspondance et donnent ces avis à ces prédicants." P. C. H. LXIII.

M. de Thou écrit à Mazarin, le 26 août: „Le Pensionnaire de Wit me parut l'esprit fort en repos sur l'affaire du Prince. Je luy dis qu'il me sembloit que le bien de leur Estat consistoit en l'union et la bonne intelligence de toutes leurs provinces. Il me dit là-dessus que toutes les provinces aussy demeureroient unies, et que la province de Hollande estant unie dans soy, comme il espéroit, qu'elle atireroit facilement toutes les autres à son sentiment."

[1] courir.

LETTRE MCXVI.

P. C. H. LXIII. 60. *Le même au Cardinal Mazarin. Il faut se concilier le jeune Prince.*

—

Monseigneur... Pour l'expédient que je proposois de donner quelque bien en France pour ce sujet au jeune Prince, ma visée a esté que, si l'on avoit à donner quelque desdomagement pour cette fortification, il seroit plus à propos de le donner en quelques revenus en France, qui nous serviroient comme de gages de l'affection du Prince à l'avenir, que non pas en argent comptant, qui ne se peut donner qu'avec peine et incommodité et dont on ne se souvient plus après le payement; mais, quoyque cet avantage qu'on pouvoit faire en ce cas audit Prince, parut en apparence estre fait en considération de cette démolition d'Orange, néantmoins en effect ce seroit pour engager à l'avenir ledit Prince dans nos intérests, lequel, quoyque présentement un enfant de dix ans, il doit néantmoins estre considéré l'héritier du nom et des affections des peuples de ce pays icy pour les princes d'Orange; et que présentement on travaille à luy donner des asseurances pour les charges que ses pères ont possédé, à quoi s'il peut parvenir, il ne faut pas doubter qu'il ne soit un jour bien puissant par l'authorité qu'il se trouvera avoir dans l'Estat, laquelle ceux qui se trouveront auprès de luy dans ce temps-là ne manqueront pas de fortifier encore plus qu'elle n'a esté par le passé, pour ne tomber pas dans les inconvéniens où cette maison se trouva après la mort du dernier prince Guillaume. Et il est certain que, si cette affection et cet amour d'inclination, qui paroist présentement dans l'esprit des peuples et des communes pour le jeune Prince, se conserve et se fortifie, l'on peut dire que, s'il a quelque jour la hardiesse, l'ambition et la volonté d'entreprendre à se faire souverain de l'Estat, qu'il y pourra réussir dans l'appuy qu'il peut avoir d'Angleterre, et qui semble ne luy pouvoir manquer par

la proximité de laquelle il touche au Roy d'Angleterre. [C'est] la considération qui m'a porté à faire cette proposition, tascher de l'engager par quelque bienfait dans nos intérests, et pour adoucir un peu cette amertume de la démolition de la place, dont il sera dificile qu'il ne se souvienne quelque temps et que les mal-intentionnez contre nous se servent de ce prétexte pour envenimer l'esprit de ce jeune Prince, dans l'esprit duquel se descouvre desjà quelque semence de fierté... La Haye, 26 août 1660.

LETTRE MCXVII.

Le même à... Éducation du Prince d'Orange. P. C. H. LXIII. 74.

... M. de Wit me dist que madame la princesse Royalle estoit mal conseillée de pousser l'affaire à bout, comme elle faisoit, et de n'avoir pas commencé par la Hollande dans une affaire de cette qualité; qu'on n'obtenoit rien d'eux par force ni par contrainte, mais par douceur et avec le temps. Que ce qu'elle devoit faire estoit de songer à bien faire nourrir et élever son fils, pour estre capable de servir l'Estat quand il auroit l'aage; qu'il y auroit une grande témérité et imprudence de se précipiter à asseurer un enfant de neuf à dix ans de charges si importantes, dont il pouvoit un jour n'estre pas capable; cette assurance le pourroit mesme rendre négligent de s'en rendre digne, et rendre aussi moins soigneux ceux qui auroient soin de son éducation, au lieu que, n'ayant que l'espérance de parvenir aus dites charges, cela le feroit efforcer à s'en rendre digne de les mériter et posséder un jour. Et que, quand mesme elle parviendroit à ce dessein, ce seroit contre le gré et la volonté des véritablement bons compatriotes zélés et amoureux de la liberté du pays. Et il se relascha ensuite de me dire certaines paroles ambigues de la cour d'Angleterre, qui me firent cognoistre qu'il n'estoit pas hors d'espérance que

le Roy d'Angleterre se relascheroit, et me dist assez ouvertement qu'on ne debvoit pas attendre la mesme vigueur du gouvernement présent d'Angleterre que de celuy du deffunct Protecteur... La Haye, 2 sept. 1660.

P. C. H. M. de Thou écrit le 9 sept. à Mazarin: „M. de Sommelsdick m'est venu voir, pour me dire en grande confiance que quelques députez de la Hollande faisoient entendre à leurs confrères ... hautement que V. É. leur avoit fait sçavoir par voies sures ses intentions, qui alloient à appuyer l'opposition qu'ils veulent faire à la désignation du jeune Prince. Parmy ces députez de Hollande il y en a qui avancent des choses avec une hardiesse qui n'est pas imaginable."

Le 23 sept.: „Comme ceux de Hollande appréhendent le restablissement du Prince et que la Milice est ce qui a tousjours rendu les Princes plus considérables, par ce qu'elle dépend d'eux, il semble qu'ils affectent de la ruiner en toutes façons, en mescontentant tous les plus honestes gens qui en sont, et en excluant tous les autres de réputation qui y pourroient entrer."

Le 30 sept.: „Comme Mad. la douairière a trouvé de la répugnance dans l'esprit de la Princesse Royale de pardonner au comte de Dona tout le passé et de le recevoir, elle a évité de la rencontrer."

LETTRE MCXVIII.

P. C. H. LXIII. 113. *Le même à M. de Brienne. Différends entre les Princesses d'Orange.*

Monsieur... Non seulement la Princesse Royalle tesmoigne estre contente, mais elle remet l'éducation de son fils entre les mains de six personnes qui ont le plus d'authorité dans la province de Hollande, de sorte que les députez de Zélande sont partis très-mal satisfaits de se voir ainsy abandonnez, comme ils disent, par elle; laquelle sans doute fut intimidée depuis son partement, et a faict la mesme chose en cette occasion que deffunct Heenvliet luy fit faire, par ce ridicule compromis qu'il signa sur l'affaire d'Orange à Breda. Madame la douairière a ensuite imité madame la princesse Royalle, nommé aussy des per-

sonnes de la province de Hollande, en son nom et de celuy de Mr l'Électeur de Brandebourg, comme estants conjointement tuteurs du Prince, pour avoir soin de son éducation. Pour Mr de Dona, il est icy, se faisant voir hautement à tout le monde, et disant n'avoir rien faict que par les ordres et par l'aveu de madame la douairière, chez laquelle il a veu le jeune Prince. Mais, l'estant allé voir chez luy et estant entré dans sa chambre en compagnie de quelque officier, Mr de Zulstein, en ayant esté adverty, envoya appeller le jeune Prince, et le fit retirer dans une autre chambre, et dit à M. de Dona qu'il avoit ordre de madame la Princesse Royalle de ne souffrir pas qu'il vint voir le Prince chez luy; que [si] néantmoins madame la douairière le vouloit absolument et luy ordonnoit qu'il le laissast voir, qu'il le feroit, mais, en ce cas, que madame la Princesse Royalle vouloit que tout le monde sçeut que ce n'estoit pas de son consentement. Depuis madame la Princesse Royalle a dit à M. de Zulstein que M. de Dona son neveu estoit allé chez le jeune Prince par son commandement, et l'on prétend qu'elle a bien gourmandé Mr de Zulstein là-dessus, lequel n'aura pas peu de paine à contenter deux princesses qui sont si peu d'accord entre elles (1)... La Haye, 7 octobre 1660.

Le 13 janvier 1661 M. de Thou écrit à Mazarin: „J'ai escrit à ceux de l'Admirauté d'Amsterdam et adjousté la copie des mémoires que j'ay présentez aux Éstats-Généraux sur l'affaire du vaisseau le St. Louis, affin que toute l'assemblée en fut informée, n'y ayant dans tous ces collèges que deux ou trois drôles qui gouvernent les affaires, et qui n'en donnent communication qu'autant qu'il leur plait, à leurs collègues; desorte qu'il n'est pas estrange que dans des affaires sérieuses ils prennent des résolutions si extravagantes, la pluspart de ceux qui en délibèrent estant tousjours yvres, de façon que, s'il se rencontre parmy eux quelque personne sobre, et qui ait un peu d'esprit, il se rend aisément le maistre des affaires et fait tout ce qu'il veut de ses compagnons." P. C. H. LXIV.

---

(1) La Princesse royale, s'étant rendue en Angleterre, y vint à mourir le 24 décembre.

LETTRE MCXIX.

P. C. II. LXIV. 19. *M. Wicquefort*[1] *à* [*M. de Brienne*]. *Le Roi d'Angleterre nuit au jeune Prince, en voulant trop le servir.*

—

Monsieur... Je ne vous représenteray point s'il est du service du Roy que le Roy d'Angleterre acquière une si grande autorité en ce païs, et qu'il y règne, par manière de dire, par son neveu, mais je croy pouvoir dire qu'il importe à S. M. d'y establir la sienne, en gaignant l'affection des habitans de ces provinces, qui y sont tous portez, et qui la donnent toute entière à la France, et qui considèrent fort bien les avantages qu'ils en ont tirés par le passé, et qu'ils en peuvent encore tirer à l'avenir, là où ils ne peuvent rien espérer de l'Angleterre. C'est en quoy M. l'ambassadeur, comme je viens de dire, peut rendre des services très-importans au Roy, lesquels je tascheray de seconder en toutes les occasions, quand je sçauray la volonté de S. M. Il y a quelques jours qu'un gentilhomme né d'un père françois, nommé M. de Buat, qui commande une compagnie de cavallerie, laquelle estoit autrefois celle des gardes du comte Henry, estant revenu d'Angleterre, fut trouver M. Beverning, trésorier-général de cet Estat, qui a esté ambassadeur extraordinaire en Angleterre du temps de Cromwel, et lorsqu'elle estoit brouillée avec ces provinces, et luy dit que le Roy de la Grand' Bretagne se plaignoit de luy, comme de celuy qui tesmoignoit le plus d'animosité contre le Prince; qu'il avoit voulu luy en donner advis, comme à son amy, et l'exhorter d'en user autrement; à quoy l'autre luy respondit que le Roy, estant le maistre en Angleterre, il en pouvoit user chez luy, comme bon luy sembleroit, mais qu'il ne pouvoit pas donner la loy aux Estats d'Hollande, dans leur province, où ils ne reconnoissent point de supérieur. Que ce que l'on demandoit pour le Prince, estoit une grâce, que l'on ne devoit point extorquer, en leur tenant

[1] Abraham Wicquefort, auteur de *l'Ambassedeur et ses functions.*

l'espée sur la gorge, et que, plus le Roy d'Angleterre les presseroit, moins ils en feroyent. Au reste, s'il avoit tant d'affection pour le Prince son nepveu qu'il voulust seul avoir le soin de son éducation, ils n'avoyent qu'à le mettre dans son vaisseau et le lui envoyer. Je puis dire avec vérité, Monsieur, que mesme le peuple, qui d'ailleurs est affectionné pour les intérests du Prince, commence à murmurer de l'empressement avec lequel le Roy d'Angleterre poursuit cette affaire, et il est certain que, s'il continue, les villes qui ont tesmoigné de l'affection pour luy, changeront de sentimens et seront les premières à se déclarer contre luy. Avec cela il n'y a point d'apparence que l'on rompe avec l'Angleterre.... La Haye, 14 avril 1661.

Wicquefort écrit de la Haye le 21 avril: „Quand les Anglois auroyent formé un dessein de ruiner le peu d'affection qui reste icy pour la maison d'Orange, ils n'y sçauroyent mieux réussir qu'ils font; tout les villes mesmes qui ont esté jusques icy dans ses intérests, déclament contre ces gens là, et de fait il n'y en a pas une qui ne juge que ce n'est point l'avantage de l'État d'avoir un général et gouverneur du pays dépendant du Roy d'Angleterre. Vous jugerez, s'il vous plaist, Monsieur, si c'est l'intérest de la France; laquelle, comme j'ay dit par mes dernières lettres, peut beaucoup en cette rencontre, et quoy qu'on la considère icy en tout, on le fait particulièrement en cette affaire; où je puis dire que la bonne intention a besoin d'estre appuyée de l'autorité du Roy. Il est certain que l'on est fort résolu icy d'entrer en guerre ouverte avec les Anglois, plustot que de subir les conditions qu'ils nous veulent prescrire." P. C. H. LXIV. 20.

Le 5 mai: „Il est vray que, si d'abord les Anglois eussent remis le commerce au mesme estat qu'il estoit devant leurs guerres civiles, une bonne partie des villes et le peuple mesme se seroit déclaré pour le Prince, mais l'on a donné le loisir à ceux qui gouvernent de destromper le peuple et de luy faire voir que c'est une espèce de tirannie que les Anglois voudroyent establir par ce moyen-là. Outre que ceux qui ont le plus de crédit aujourdhuy, considèrent fort bien que ce changement seroit leur ruine et cause d'une très-dangereuse révolution dans l'Estat. C'est pourquoy ils ne craignent point de dire qu'ils empescheront tant qu'ils pour- P. C. H. LXIV. 24.

ront, que l'on ne mette le gouvernement du païs entre les mains d'un enfant et de deux ou trois de ses favoris, qui seroyent entièrement en la dépendance de l'Angleterre. L'on est comme résolu aussy de se descharger du soin de l'éducation du Prince, et la Princesse-douairière, qui sçait que cette résolution seroit directement contraire aux intérests de sa Maison, tasche de la prévenir; mais, à moins d'y renoncer de son costé, elle ne doit rien espérer: d'autant plus que l'on est persuadé icy, que l'ambassade du Prince Maurice et du Sr Weimar est son ouvrage, et que ce sont eux qui animent le Roy d'Angleterre contre cet Estat."

N°. MCXIXa.

P. C. H. LXIV. 4.

[1] *Mémoire de M. Brasset relatif aux Provinces-Unies.*

... Outre divers autres moyens qu'employe la province de Hollande pour se maintenir dans une espèce d'authorité privée, sans esgard à l'union d'Utrecht, par où elles sont réglées dans une égale autorité, ils entretiennent dans chacune d'icelles des intelligences, par le moyen desquelles la Hollande les fait mouvoir, selon son bon plaisir, pour parvenir à ses fins. Sur quoy il est à remarquer en passant que celle de Zélande a souvent des mouvements qui paroissent hardis et généreux, mais qui n'estant pas soutenus par ceux qui la gouvernent, elle plie facilement, et depuis plusieurs années l'on a observé une hausse qui baisse continuel dans les magistratures de six villes en quoy elle consiste, chacun des partis qui s'y sont formez jouant au bouttehors. Il y a dix ans que celuy du Sr Thibault estoit absolu, il fut supplanté par celuy de [Veth], et aujourdhuy le mesme Thibaut a repris le dessus, tellement que l'on ne peut pas bien s'assurer sur lequel l'on peut faire fondement. Pour revenir donques à la Hollande, comme au premier mobile de l'Estat, elle n'est pas sans divisions et partialitez intestines... Il s'est veu, en infinies rencontres, que les Arminiens, qui sont aujourd'huy

[1] *Intitulé:* Escript de Mr Brasset touchant la conduite qu'ont tenue les Provinces-Unies depuis quelques années. — Fait au commencement de 1661.

dans le plus haut crédit, ont souvent parlé magnifiquement de la France, et néantmoins luy ont tousjours esté contraires, et ç'a esté par leurs menées qu'ont esté suscitez divers manquements contraires à ses intérests et à la bonne foy des traictez et alliances de l'État avec cette couronne.

Cecy est allégué sur les fondemens d'une pure et toute notoire vérité, afin de rendre à chacun ce qui luy appartient, dans la droicture et le biaisement de sa conduitte, et certainement ce seroit faire tort aux gommaristes de les comprendre dans l'indignation et le ressentiment qui pourroit tomber sur l'État, à raison de ses manquemens envers la France.

Ce fut par la menée des autres que, depuis l'expiration de la trefve de 1609 en l'année 1621, que furent de temps en temps et presque tous les jours escoutées les propositions faites par les Espagnols pour le renouvellement de cette trefve... Ensuitte de cette paix[1], que les plus sages de l'Estat, et spécialement ceux du party gommariste, regardoient comme honteuse et préjudiciable à leur patrie, par l'éloignement de ses intérestz de ceux de la France, l'union constante desquels leur sembloit nécessaire, ce changement des anciennes maximes de l'Estat en ayant causé un très-notable, [le Prince[2]] en ressentit bientot les dangereuses suittes, par le dessein de ceux qui dominoient d'affoiblir, voire mesme d'anéantir le pouvoir et l'autorité du prince d'Orange. Ce qui l'obligea de son costé de songer, pour la maintenir, à des moyens qui ne luy furent pas si favorables qu'il se l'estoit promis, et néantmoins, pour ne pas se risquer ny sa maison tout-affait, il revint à des conseils plus modérez, par le dessein de se bien remettre avec ceux des Hollandois qu'il avoit effarouchez. Pour cet effect, il s'employa fort adroictement du costé de la France, pour leur faire obtenir les choses qu'il sçavoit leur estre advantageuses, et qui le rendroient plus agréables parmy eux, et l'on ne peut pas doubter que, de la

[1] de Munster. [2] Guillaume II.

façon qu'il s'y prenoit, il ne leur fist perdre le souvenir des choses passées, par deue reconnoissance de ses bons offices, si la mort ne l'eust prévenu dans la prime fleur de son age, qui promettoit des actions encore plus relevées que celles, quoyque très-hautes, de ses prédécesseurs, et sur toutes il affectoit celles qu'il estimoit propres pour maintenir sa patrie en parfaite union avec la France, comme le plus grand bonheur qu'il estimast luy pouvoir arriver.

Le régime des Provinces-Unies ayant changé de face par son décez, celuy particulier de la province de Hollande, qui, comme dit est cy-dessus, donne le bransle aux autres et les emporte d'ordinaire par la rapidité de son mouvement, n'eust plus qu'une reconnoissance fardée des anciens bienfaits de la France, la pluspart de ceux qui le composent regardant, sans y prendre garde, l'Espaigne d'un oeil plus affecté [1] qu'il ne convenoit avec un ennemy réconcilié, et le tout par un certain aveuglement d'intérestz particuliers dans le commerce et la navigation.

Ce fut par ces deux principes qu'ils se portèrent à ne plus songer qu'à remplir leurs bourses et leurs magasins, par le transport en toutes les dominations de l'Espaigne de toutes sortes de munitions et contrebandes préjudiciables à la France... C'est une confession tirée de la bouche de quelques-uns des plus habiles d'entre eux, que jamais dans un traicté ils ne demeurent d'accord d'une chose qu'au même temps ils ne songent aux moyens de s'en garantir, quand ils en seront pressez; et un des plus considérables bourgmaistres de la ville d'Amsterdam ne feignit pas de dire à bouche ouverte qu'à la vérité ce seroit péché de ne pas aller nettement avec ces bonnes gens du Septentrion, mais que, pour les François, qui sont raffinez, il n'y avoit point de danger de les tromper. M. l'ambassadeur de la Thuillerie, ayant en pleine audiance des États relevé cette parole, il ne remporta qu'un souris.

[1] affectionné.

* LETTRE MCXX.

La Princesse-douairière d'Orange à M. de Zuylichem. Elle se plaint des hauteurs de la Cour de France.

*** M. de Zuylichem venoit d'être envoyé à la Cour de France, pour solliciter la restitution d'Orange dont le Roi s'étoit emparé.

La Haye, 9 nov. 1661.

Monsieur! J'ay bien receu vos lettres du 24 du passé de Paris et du 2 de ce mois de Fontainebleau, et ay esté fort surprise d'y veoir le récit des discours et des entretiens que vous y rencontrez sur le sujet de nos affaires. Surquoy je vous diray que je veux bien qu'on sache que les Princes d'Orange ont tousjours esté serviteurs des Roys de France, mais jamais leurs sujects, et moins encore leurs esclaves, et par conséquent il nous convient bien d'agir avec eux avec toute sorte de civilité, mais pas avec des soumissions et souplesses qui pourroient estre préjudiciables et faire tort aux droicts du Prince mon petit-fils. Je ne voy pas que je vous puisse donner autre instruction sur ce sujet et tout autre, ni rien adjouster à celle qui a esté arrestée, mesme aussi par M. l'Électeur [1] et qui vous a esté donnée à vostre départ d'ici. Après que vous aurez eu audience du Roy, si vous remarquez beaucoup de difficulté, ou peu d'apparence de réussir en nos affaires sur le pied que nous l'avons concerté et que nous le souhaictons, j'estime que le meilleur sera, pour le plus grand mesnage, de haster vostre retour par deçà....

[2] vostre très-affectionnée à vous faire service

AMÉLIE PRINCESSE D'ORANGE.

Le 16 nov. la Princesse-douairière écrit à M. de Zuylichem: „Je ne croy pas que vous avez sujet de tant regretter le départ de la Reyne d'Angleterre et du comte St. Albans. J'estime que vous avancerez davantage seul, poursuivant comme vous avez com-

[1] de Brandebourg. [2] Vostre — service. *Autographe.*

mencé, vous pouvant bien asseurer entre nous que la correspondence et intelligence n'est pas trop grande entre le Roy de la Grande-Bretagne et cette Reine et ce Mylord, ce que je vous prie de mesnager." (* MS.)

Le 14 décembre: „Je m'estonne qu'il s'en trouve à la Cour qui peuvent s'accrocher à la venue du comte de Dona, et bien plus des discours que vous mandez qu'on y tient des raisons qui doivent l'y rendre peu agréable, et surtout de celle du péché originel de sa naissance, que je n'estime pas luy devoir préjudicier, quand mesme il seroit vray, comme il ne l'est pas, que je ne suis point François, et ne la voudrois estre. Aussi sçait-on bien le contraire. Quelle justice seroit-ce, si pour cela on faisoit tort à mes proches? qui d'ailleurs peuvent faire voir qu'en diverses occasions ils ont rendu des services très-considérables à la France, et en ont pour tesmoins des principaux ministres et officiers, comme le dit Comte le pourra prouver, tant s'en faut qu'il ait cabalé ou rien fait en desservice du Roy, comme il semble qu'on luy veuille imposer, pour couvrir les torts manifestes qu'on a faicts au Prince en sa Principauté.... Ce seroit bien une des plus insignes injustices, si, pour ma considération, on faisoit souffrir un pauvre pupille innocent, issu de Princes qui ont tant mérité de la France." (* MS.)

LETTRE MCXXI.

P. C. H. LXIV. 117. *M. de Thou à M. d'Estrades. La réconciliation avec la Princesse d'Orange est désirable.*

Monsieur. Pour satisfère à la promesse que je vous ay faitte de vous donner avis de ce qui se passe, je vous diré que, depuis ma dernière, madame la Princesse d'Orange se sert de toutes les adresses imaginables pour se racomoder avec nous; elle offre de ne rien faire à l'esguard de l'éducation du jeune Prince que de concert avec la province de Hollande. La plus grande part des villes sont portées d'affection pour le jeune Prince, qui promest estre un jour quelque chose de grand, et recevroient volontiers les offres de madame la Princesse d'Orange, s'ils ne sçavoient bien qu'elle est tout-à-fait dans les intérêts d'Espagne; mais aussi ils trouvent plus à craindre que le Roy d'Angleterre aye la conduitte du jeune Prince, lequel, sous ce

prétexte, pourroit mesnager des intelligences en ce païs, qui seroit très-préjudiciables à l'Estat, et nous avons descouvert qu'il a desjà bien fait du progrès dans l'esprit des plus puissans des villes de Hollande. Sa grande ambition et ses forces maritimes nous donnent du soubson; ainsi n'estant soutenus de persone, et [les] provinces estant assez partagées, j'estime que nostre meillieur sera de s'accomoder avec la Princesse d'Orange, et il nous sera facille de la détacher d'avec le Roy d'Angleterre. C'est tout ce que je puis confier au papier. La Haye, 20 déc. 1661.

LETTRE MCXXII.

Wicquefort à... Éducation du Prince d'Orange. P. C. H. LXV. 11.

Monsieur... M. Downing avoit dit à M. Friquet [1], jusques à trois fois, que le Roy d'Angleterre souffriroit que l'on changeat le gouverneur de M. le Prince d'Orenge, et qu'il approuveroit tout ce qu'elle feroit pour son éducation. Ce qu'ayant esté sçeu par une personne que je connoys et qui est ennemy déclaré de ceux qui gouvernent aujourdhuy en Hollande, il sçeut si bien tourner l'esprit de M. Downing, et luy représenter le tort qu'il faisoit au Prince, en souffrant que les Estats d'Hollande eussent le soin de son éducation, que celuy-cy se desdit de tout ce qu'il avoit dit à M. Friquet, et fut parler à la Princesse, de la façon que j'ay dit par mes précédentes. De sorte que toute cette négotiation est rompue, quoyque d'ailleurs il y entre fort peu de disposition du costé des Estats d'Hollande de se mesler encore de cett' affaire. La mesme personne dont je viens de parler, estoit demeuré d'accord avec M. de Thou, devant son voyage, que celuy-cy feroit entendre à la cour qu'il estoit nécessaire que la France secondast les intentions d'Angleterre, pour l'establissement du Prince d'Orenge, et ils envoyent pour ces effets entretenir une correspondence fort particulière;

[1] envoyé de l'Empereur à la Haye.

de laquelle il arriva néantmoins que M. de Thou, trouvant peut-estre la cour fort peu disposée à ce qu'il avoit espéré, respondit à la première lettre de son correspondent fort froidement, allégant plusieurs mauvaises raisons et excuses, sans que l'autre ait pu tirer aucune autre lettre de luy, encore qu'il luy ait escrit quatre ou cinq fois depuis. Je ne vous nommeray point cette personne, mais je me contenteray de vous dire que c'est celuy dont M. de Thou prend conseil dans toutes ses affaires. Il est vray qu'il a toutes les inclinations françoises et il est certain qu'il aimera tousjours la France, à laquelle il a les dernières obligations, pourveu que la Cour vueille entrer en tous ses intérestz et en tous ses sentimens; mais, sans cela, il s'appuyera du costé de l'Angleterre, comme il s'en sert desjà pour maintenir le gouverneur du Prince d'Orange, qui l'esleve tout-à-fait à l'angloise et selon la volonté du Roy d'Angleterre... La Haye, 18 janvier 1662.

LETTRE MCXXIII.

M. de Sommelsdyck à M. de Zuylichem. Nouvelles.

De la Haye, ce 15 de febvrier 1662.

Monsieur... Le Duc de Lorraine devient aussi mauvais marchant qu'il a esté malheureux pélerin [1], et il semble que le bonheur accompaigniera la sagesse du Roy où vous estes, car je prévoy que le Roy d'Espaigne mort, il aura encores à meilleur marché les provinces Espaignioles du Pays-bas, et que diront alors nos prévoyants politiques de la barrière qu'ils ont tant voulu faire valoir, pour nous engager et porter, comme ils ont faict, à la malheureuse paix de Munster? Ce sera à nostre assemblée du 21 de ce mois qu'on disputera fort pour faire retourner nos ambassadeurs; je n'ay pas encores peu apprendre qu'on aye fait aucun debvoir auprès de la Princesse-dou-

[1] Charles IV venoit de vendre au Roi de France la Lorraine, par un traité du 6 février, qui, n'ayant pas été exécuté, aboutit à la perte de son unique forteresse Marsal.

arière, pour ce qui a esté proposé aux Estats de la Zélande. En Frise les maistres brigeurs se sont si bien entendus, contre la commune opinion, qu'ils ont trompé tous ceux qui s'attendoient à profiter de leur division; on croidt toutesfois que, pour contenter la commune, les Estats qui y sont asteure assemblés, seront nécessités de faire ung règlement contre la vénalité des charges. Le lieutenant du S^r^ d'Opdam ayant esté empoisonné par son apoticaire par une prise de pilules, le Sr Moulart a si bien sceu travailler pour son frère, qui a esté depuis quelque temps à Orange, dans la Généralité, que, quoy qu'il n'aye jamais servi dans la cavallerie, il luy a pourtant faict donner la charge de quartier-maistre-général, et tout cela parcequ'on cherche asteure des charges pour les personnes, et point des personnes pour les charges. J'apprens de plus en plus qu'on se prépare de coupper l'herbe sous les pieds du bon homme Boreel, et il seroit bon qu'il en fust adverti, afin que, pendant que l'employ en Angleterre vacque, il s'en pust prévaloir, de peur de se trouver aultrement le cul entre deux selles à terre; voylà comme on joue au boutehors, et avec ceci je demeure

vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MCXXIV.

Le même au même. Périls du côté de la France.

De la Haye, ce 22 de febvr. 1662.

Monsieur. Parceque vos règles d'architecture ont plus de rapport avec les quadres de [mivoer] que l'algébre pour la persuasive de nostre pensionnaire, je vous les lesse ordonner et corriger, tout comme pour le meilleur bon vous semblera; ne vous tenés pas avec à quelque chose de plus, pour avoir l'hystoire de Thou en grand

papier et bien reliée, et ce n'est pas pourtant avec desseing de prodiguer mon argent, mais parceque, tandis que j'en ay et que je vis, je prens grand playsir à m'en bien servir; informés-vous, je vous prie, s'il y a une bonne traduction en françois de Xénophon et, si vous la trouvés, prenés la paine de l'adjouster à mes aultres livres. — Parceque ne mandés rien de la maladie du Sr de Telier, et que de plus attribués les remises de vostre affaire à toute une aultre cause, je ne la croy pas pour le moins si dangereuse qu'on la nous faict icy, où quelques ungs commencent à concevoir de l'ombrage du marché de la Lorraine, sans que pourtant ils songent à se bien précautionner, qui ne consiste qu'à se bien et estroicttement allier avec l'Angleterre; car tout au contraire, jusques à la sepmaine passée, nos principaux directeurs ne se sont painés qu'à chercher et nourir la noise entre nos deux nations, mais, si cette survenue de la Lorraine les a estonnés et les faict asteure de plus près penser à soy, c'est ce que je ne sçay, car j'apprens que présentement ils semblent se mettre en debvoir pour mieux satisfaire aux plainctes de cette cour, et qu'ensuitte aussi ils lerront[1] glisser le point des commissaires; toutesfois parcequ'ils appréhendent tousjours que le Roy d'Angleterre parlera, à la conclusion du traicté, du restablissement de M^r le Prince d'Orange, je doubte fort si les caballistes n'aymeront mieux hasarder tout l'Estat que de se mettre en danger, par la liayson avec l'Angleterre, d'estre de beaucoup retranchés en leur authorité, et de plus aussi puis-après recherchés du passé; car certes, à le bien prendre, peu de gens se mettent en paine du publicq que pour y estre employé et y faire leurs affaires, et l'avidité est si grande pour ce dernier, que, lorsque les provinces espaignioles ne nous serviront plus de barrière, je ne doubte pas que ce grand marchant[2] ne trouve icy force gens, et qui crient asteure le plus contre les François, qui seront les plus prompts et les plus prests à les

[1] laisseront. [2] Louis XIV.

servir pour leur argent; enfin nos enfans pourroient apprendre à parler françois plus naturellement que nous n'avons faict, et encores beaucoup plustost que nous ne pensons; car, comme remarqués très-bien, la France n'a pas seulement ung grand ascendant sur tous ses voysins, mais a de plus ung maistre Roy, qui avec l'âge accroistera autant en forces qu'en ambition. Tout demeure icy coy et en suspens, et attendant nostre assemblée...

vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MCXXV.

Le même au même. Négociation avec la France.

De la Haye, ce premier de mars 1662.

Monsieur... Je n'ay encores parlé à personne qui aye leu ou ay sceu le contenu des dernières lettres de nos ambassadeurs en vostre Cour, et pour ce subject je ne vous puis dire comment elles auront esté receues de nos délicats; que je voudrois qu'ils fussent aussi où vous estes, afin qu'ils apprissent à y mettre de l'eau dans leur vin, et il me tarde de voir comment enfin cette assemblée se déterminera en ces affaires, car il sera asteure question de prendre résolution pour les deux négotiations, asçavoir de France et d'Angleterre; je suis aussi fort trompé, s'il ne s'y renouvelle quelque chose sur le subject de Mr le Prince, mais la douairière asseure tousjours Downing fermement qu'elle ne relaschera, ny aussi les deus villes en Zélande en pas ung point. Après avoir veu tant d'esclat et des excès en bonne chère, tout de bon vous aurés de la paine à vous remettre à la façon de vivre de ce pays... Les créanciers de la défunte Reine de Bohème [1] appréhendent fort que, nonobstant sa pressante recommandation peu avant son décès pour leur payement, qu'ils auront

[1] décédée le 21 février.

pourtant bien de la peine à l'obtenir. Toutefois, si le Roy vouloit seulement continuer le payement de sa pension pour quatre années de suite, cela suffiroit pour tout acquitter, et il feroit avec cela une oeuvre de justice et de charité...

vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MCXXVI.

Le même au même. Desseins de la France sur les Pays-Bas.

De la Haye, ce 8 de mars 1662.

Monsieur... Je croy qu'aujourdhuy on à fondu la cloche en Hollande, pour la conclusion ou la rupture des traictés, et peuttestre que je vous pourray encores dire quelque chose de plus particulier à la fin de celle-cy. Mais on m'a dict à l'oreille que vostre maistre Sire traicte avec la Majesté Britannique de Dunquerque, qu'on est desjà d'accordt du prix, et que mesmes on faict la remise de l'argent, avec cette intention qu'on le remettra aux Espaigniols, qui donneront en eschange Ayre et St Omer, afin que par ce moyen la province d'Artois appartienne toute entière aux François. Tout ceci sont des grands traficqs, qui asseurément visent bien loing, et à la fin nous comprendront, si quelque grand accident n'arrive, dans le marché; mais parceque nos directeurs ne vont qu'à leur petit faict pour le présent, ils ne se soucient guiéres de l'avenir. Mandés-moy si vous n'en avés rien découvert, et si on croit aussi là, ce que la mesme personne vient de me dire depuis une heure, que le Roy d'Espaignie a donné à don Jan[1] ce qui luy reste du Pays-Bas pour sa vie, et que Peniaranda le doibt assister dans le gouvernement, et, si cela est, leur intelligence ne sera pas de durée, et le contentement des subjects sera aussi

1 Juan.

très-petit, car ce Prince agit avec trop de présomption, et le pays ne pourra fournir à son luxe... D'autant qu'on m'asseure que le Sr d'Estrades a faict louer la maison de la Reyne [1], nous ne doubtons plus qu'il ne vienne relever icy le Sr de Thou, qui en aura autant de crêvecoeur qu'il se trouvera après cela empesché de sa contenance...

vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MCXXVII.

Le même au même. Négociation avec la France.

De la Haye, ce 22 de mars 1662.

Monsieur... Le jour mesme que je vous ay escrit ma dernière, la Hollande, par son advis provincial qu'elle fict porter à la Généralité, déclara qu'elle entendoit que le traicté avec la France ne se debvoit conclure par nos ambassadeurs, si nostre pesche en propres mots n'y estoit garantie, ou que la France trouvasse aussi bon que nous apportassions aussi quelque restriction dans la garantie que luy avons promise, et parceque j'ay peur que ny l'un ny l'autre ne sera du goust de vostre cour, nos ambassadeurs, après tant de peine et de despence, ils pourroient bien retourner à vuide; mais parcequ'à mesure qu'on se met en hasardt de s'esloignier d'un costé, on veult essayer de se r'approcher de l'aultre, presques toute nostre assemblée a tesmoignié (asseurément au grand desplaysir de la caballe) de se vouloir accommoder avec l'Angleterre, et mesmes ont desjà faict des ouvertures, par lesquelles ils font assez cognoistre de vouloir terminer tous les différents par ung bon accordt, lequel asseurément donne beau-jour pour faire valoir à mesme temps les intérests de monsieur le Prince, pour l'amour desquels la cabale a tousjours tasché de haster et faire réussir le traicté avec la

[1] de Bohème.

France, pour se pouvoir mieux roidir et opposer aux désirs de l'Angleterre, et voylà pourtant tout le contraire qui eschoit. Dieu veuille que les suittes en soyent bonnes, et que les Anglois asteure, ou par leur avarice, ou par leur caprices, ne viennent à tout gaster.... M. le Prince [1] doibt retourner demain ou après-demain à Leyde; je croy que ce cera pour peu et pour la dernière fois...

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MCXXVIII.

Le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz à M. de Zuylichem. On doit se garder d'irriter la France.

—

26/16 mars 1662.

Monsieur... La vostre de Paris sans date m'a esté bien deslivrée hier, par laquelle vous me mandez que l'on se soubvient de mon affaire auprès de S. M. J'espère que je seray si heureux d'optenir bonne response, bon succès et effect. Je vous prie, Monsieur, de y contribuer, tant que pouvez, tant pour la justice de la cause et l'esquité; car il fault que je paye ceulx desquels l'argent a esté l'or aultrefois; il est donc juste que S. M. paye ce qu'a esté employé pour le service de son grand-père, ce que a eu si bon succès, et le Rauyomme [2] si glorieux, comme vous le voyez présentement; ce qu'est ausy si peu pour S. M. et peult faire du bien et donner du secours à un particulier en ses affaires. J'espère que nos ambassadeurs réussiront si bien en leur traicté que vous faictes en celuy d'Orange; car S. A. aura la restitution; si S. A. avoit quelques remparts pour les fortifications, cela ne seroit pas hors de raison, ayant si excessivement cousté; je craings pourtant que S. M. n'y entandra point, et croira d'avoir beaucoup faict, le restituant. J'espère que, pour le mot *pesche*, l'on ne quitera point le traicté. S. M. est si con-

[1] d'Orange. [2] royaume.

sidérable et redoutable, chez soy et avecques la Suède et les Électeurs et princes d'Allemagne, qu'el nous pouroit bientost joindre et nous donner des grands touches, et nous faire santir sa puissance, et l'Angleterre estant en bonne intelligence avecques la France, pourroyent faire aultant de mal à cest Estat comme cy-debvant ils ont faict du bien et aydé à leur grandeur, et le pouront nuire asteur, et sommes presque sans amys, et l'Espagne est foible et peult donner grande ayde ny secours. S. M. aura esté bien aise d'avoir une si belle lunette, qui est si rare et unique en son espèce; cela vous donnera quelque entrée et advantage auprès de S. M. et les grands, oultre vos bonnes qualités, vertus et mérites, tellement que je ne doubte ou vous tirerez toulte sorte de satisfaction et contentement du dict voyage et S. A. grand advantage. J'espère que vous vous soubviendrez encores de mon affaire devant vostre despart et que, par vostre crédyt, cognoissance et intercession, je pouray optenir un bon succès en mes justes prétantions. Espérant cela de vostre bonté et justice de S. M., je vous rescommanderay en la guarde du tout-Puissant, que puissiez heureusement retourner, que je m'en puisse resjouir et vous asseurer de bouche que je suys, Monsieur,

vostre très-humble et obéissant serviteur,

GUILLEAUME-FRIDRIC PRINCE DE NASSAU.

LETTRE MCXXIX.

M. de Sommelsdyck à M. de Zuylichem. Difficultés avec l'Angleterre; la France convoite les Pays-Bas.

5 avril 1662.

Monsieur... Ainsi que j'ay pressenti, l'apparance du succès de nostre traicté avec la France a, dès l'aultre sepmaine, faict faire des grandes instances au Sr de Wit en la Généralité, pour authoriser nos ambassadeurs de s'en revenir, en cas que leurs commissaires ne se contentent du tem-

pérament et adjustement que Downing et de Wit ont faict icy. Ceci a esté fortement contredict, et rejetté par presque tous les députés des aultres provinces, mais Downing d'un aultre costé s'en est si outrecuidemment voulu prévaloir, pour dans ces conférences se faire attribuer des honneurs, qui ne sont en aucune façon deubs, ny n'ont jamais esté déférés à qui que ce soit, qui aye eu pareil charactère qu'il a, que toute la Généralité s'en sent si fort offensée et en est tant despitée, qu'elle retracte asteure ce qu'elle luy avoit desjà de trop accordé, de façon que, luy estant aussi à l'angloise fier et altier de son costé, il seroit à craindre, selon le langage qu'il tient, que, si la sagesse de son Roy ne le retenoit, il pousseroit les choses dans les extrémités, car après tout, son dernier Mémoire est très-chocquant, non seulement accause de son mauvais françois, mais parceque tout le contenu n'en vault rien. Encores qu'après le grand point il soit survenu quelque subject à des aygres disputes entre nos ambassadeurs et leurs commissaires, ils en sont pourtant venus trop avant, de part et d'aultre, pour n'achever leur traicté, mais le temps nous fera voir comment il sera observé, car il y a asteure si peu de loyauté et de fermeté dans la Chrestienté, que doresenavant je ne tiens tous traictés que seulement pour du papier brouillié. On s'est résolu icy à faire récompenser libéralement les commissaires de par delà, et je croy aussi que la France à cette occasion fera des instances pour faire recevoir à nos ambassadeurs les présens, que sa Majesté en pareilles rencontres a accoustumé de faire donner de sa part aux ambassadeurs, dont je croy que les nostres, et avec justice, ne seront pas marris, car après tout, cette résolution non seulement frustroit les personnes de mérite de toutes marques d'honneur, mais de plus donnoit comme une espèce de fleur de lis à tous ceux qui se lessoient employer en pareilles commissions. L'action et le discours que me représentés qui a esté faict en si auguste présence, font bien cognoistre que ce n'est plus des Espagniols ce que

c'a esté; aussi, si leur Roy vient à décéder, Dieu sçait comment et avec combien de facilité celuy de France s'en sçaura prévaloir, et ce principalement dans les Pays-bas, qui luy sont tout-affaicts à sa biensséance, pour en faire selon son ambition le siège de la guerre...

vostre très-humble et très-obéissant serviteur

C. D'AERSSEN DE SOMMELSDYCK.

LETTRE MCXXX.

M. de Zuylichem à .... On exige à tort que le Gouverneur d'Orange soit catholique.

Monsieur... Je ne sçauroy me ravoir[1] de l'estonnement où vous m'avez mis, quand je vous ay veu soupçonner que le Roy désireroit que nous n'eussions à mettre un gouverneur à Orange qui ne fust catholique, et certes, quand je considère ce qu'on vient de faire souffrir à M. le Prince, non seulement en son chasteau, mais depuis encore aux petits bastions de sa pauvre vilette, et finalement, ce qui a plus surprins le monde que tout le reste, en la destruction de ces méchans bastions de pierre, qui estoient non *munimenta* mais *monumenta* de nostre antiquité, et comme tels servoient de quelque foible ornement à la place, comme M^rs^ le président d'Oppède et le chevalier de Clairville m'ont asseuré qu'il s'en void à toutes petites villes et bourgs de ces quartiers là; quand je considère di-je, Monsieur, tout ce traictement inopiné, et qui auroit eu un peu meilleure grâce à l'encontre de quelque subject criminel ou soupçonné de rebellion qu'envers un jeune Prince orphelin d'Orange, qui a l'honneur d'appartenir au Roy de si près que vous sçavez, j'ay de la peine à m'imaginer d'où c'est qu'il est possible que ceux qui ont occasion de donner des conseils au Roy, puissent aller trouver des raisons par lesquelles S. M. soit persuadée qu'il est, ou juste, ou honorable, ou nécessaire de prescrire au

[1] revenir.

Prince de quelles gens il se doit servir dans sa Maison, où dorénavant il ne reste plus en effect qu'une surintendance de son estat, de sa justice et de son domaine... Encor, Monsieur, savez-vous que chez nous il y a des considérations d'estat qui nous doibvent donner de l'inquiétude au regard de tout ce qui faict profession de la religion Romaine, parceque nos anciens ennemis en sont, comme en effect nous avons veu de fascheuses suittes de ceste dépendance et fort souvent. Mais vous n'apprendrez pas que tout cela ayt esté capable de nous faire empiéter sur les droicts domestiques de personne, ou de luy penser donner la loy chez luy... 21 avril 1662.

[1] N°. MCXXX[a].

P. C. H. LXV. 97. *Mémoire pour le Comte d'Estrades ambassadeur en Hollande.*

Monsieur le Comte d'Estrades, s'en allant en Hollande ambassadeur extraordinaire pour le Roy, trouvera les Provinces-Unies dans des pensées assez différentes, tant par la situation de chacune, qui luy fait prendre divers intérestz, suivant celle de chaque province, que par la diversité des esprits, qui ne sont plus retenus par l'authorité d'un gouverneur, et qui depuis quelque temps, n'ayant plus de bride et pouvant agir avec plus de liberté, se sont abandonnez au tempérament naturel, qui est de se soustraire le plus qu'on peut de la dépendance. Néantmoins, comme la province d'Hollande a le principal trafiq et contribue plus pour toutes les despences que toutes les provinces ensemble, et que c'est le siège du gouvernement de toutes les provinces, elle se trouve en partie maîtresse de toutes les délibérations, et les personnes qui la gouvernent ont pris par ce moyen un pouvoir, quoyqu'au commencement assez imperceptible aux

[1] *Cette pièce est intitulée:* Mémoire donné par Mr de Turenne à Mr d'Estrades s'en allant ambassadeur en Hollande. *Apparemment écrit vers la fin de* 1662.

autres, néantmoins qui est devenu à la fin très-considérable. Les derniers démeslez du feu Prince d'Orange avec eux, le siège d'Amsterdam, et la prison des principaux de la province, les ayant irritez contre la Maison d'Orange, leur ont fait concevoir, avec l'envie de se vanger d'elle, en la personne d'un filz qui est demeuré, la nécessité qu'il y avoit de se maintenir avec du pouvoir, afin de résister avec plus de force à cette Maison-là et à tous les amys qu'elle a acquis dans l'Estat, par tous les services que ses prédécesseurs y ont rendus. Il s'est trouvé, après la mort du Prince d'Orange père de celuy-cy, beaucoup de personnes qu'il avoit mal-traittées, ou en leurs personnes, ou en celles de leurs parens, qui ont pris le gouvernement de la province d'Hollande, et qui, par mesme moyen, ont eu assez de direction sur les autres, qui ont eu assez de fermeté pour soustenir diverses affaires, tant contre les Anglois qu'en la dernière guerre du Nort, lesquels ont pris assez de crédit dans le pays pour faire comprendre dans les provinces qu'elles pourroient demeurer dans l'estat présent, estant gouvernez suivant leur ancienne institution, mais sans chef, dans une apparence de plus grande liberté, laquelle ne pouvant estre entière, la Hollande devient la maîtresse, et par conséquent ceux qui la gouvernent.

Leurs affaires se sont conduites de cette façon là jusqu'à la paix des deux couronnes de France et d'Espagne, le conseil de la province de Hollande estant demeuré le maistre dans les résolutions de la guerre du Nort et dans les délibérations ordinaires du cours des affaires de l'Estat; tous ceux que le Prince d'Orenge avoit offencez estant demeurez à la teste des affaires et Mr de Wit, pensionnaire d'Holande, qui est estimé estre homme de très-bon sens et fort capable, ayant pris assez de supériorité dans toutes les délibérations. En cet estat-là, la paix estant conclue, ils ont envoyé des ambassadeurs à tous les Roys. Du costé d'Espagne, comme ils n'ont rien à en craindre présentement, il semble qu'ilz n'ayent rien fait que d'y

jetter des fondemens pour se pouvoir approcher d'elle, quand ils auront soupçon d'une aultre puissance; et présentement la guerre avec le Portugal la rend accordante et aysée aux volontez des autres nations, et ilz cachent toutes leurs prétentions et leurs intérestz. La négotiation de messieurs les Estatz du costé d'Angleterre a esté arrestée jusqu'à cette heure par la diversité des intérestz; toutes les deux nations estant puissantes sur la mer, l'une, qui est la Holandoise, plus capable de trafiq, mais l'autre plus en estat de se faire craindre, et par le souvenir de la guerre passée, et par la réunion de ses forces et de sa puissance soubz un Roy, ce qui rend les délibérations plus promptes et plus vigoureuses.

La négotiation des ambassadeurs de Hollande en France, après avoir duré assez long-temps, a fini par un traité, ayant tesmoigné que leur Estat avoit eu beaucoup de satisfaction de se voir comme remis par là dans leurs anciennes maximes. Ainsy voilà l'estat auquel monsieur le Comte d'Estrades trouvera les affaires à son arrivée dans le pays, et il est impossible que bientost cela ne produise en Holande diverses factions, entre ceux qui croiront qu'il est bon de se tenir lié avec la France, et les autres qui donneront du soupçon aux Provinces de se garder de la France, et feront cognoistre que leur liaison avec elle va contre leur intérest, lequel est de ne la rendre pas trop considérable. Dans cela se mesleront et les partisans d'Espagne et ceux d'Angleterre, chacun dans leur veue particulière; les Espagnolz, afin de pouvoir unir, en cas de nécessité, les intérestz des Provinces-Unies avec celles qu'ils possèdent, et les Anglois, afin que la France ne balance pas leur puissance sur la mer, par l'ayde de messieurs les Estatz. La parenté proche du Roy d'Angleterre avec le Prince d'Orange, qui a l'amitié d'une bonne partie du peuple et beaucoup d'amis dans l'Estat, luy donne aussy beaucoup d'avantages pour avoir une grande caballe en ce pays-là contre les intérestz du Roy. M^r le Comte d'Estrades, qui sera sur les lieux, doit bien voir quel progrès

ces différens intérests feront dans les espritz, et il est très-certain que Mr de Wit fait presque tout mouvoir, lequel est fort désintéressé, mais néantmoins, comme il a envie de se conserver de l'authorité, il est certain qu'il sera tousjours contre ceux qui voudront [la] luy oster, et on le gaignera plustost, en luy faisant appréhender, et les Anglois, par la supériorité qu'ils veulent prendre en remettant le Prince d'Orange, et les Espagnols, par les prétentions justes qu'ils ont sur le pays, et par la hayne du peuple, que par les promesses que l'on luy pourroit faire du costé de la France; et comme il se pique d'amour pour sa patrie et de désintéressement, il ne luy faut point faire voir d'avantage du costé de France, contre lequel il se pique d'exercer sa vertu.

Si Mr le Comte d'Estrades voyoit que Mr de Wit voulut engager quelque traité avec les Espagnolz, entrant dans le soupçon de la grandeur de la France et craignant son agrandissement dans les Pays-Bas, je croy qu'il faudroit en tesmoigner assez hautement son mescontentement. Car il est certain qu'en Hollande, quand ils croiront ne pas fascher le Roy, ils oublieront le traité fait avec luy, n'ayant inclination pour aucun et ne voulant que la paix, leur trafiq et l'esgalité entre leurs voisins. C'est pourquoy il faut que ce traité que le Roy a fait avec eux, luy serve de juste prétexte pour les empescher d'entrer en aucune liaison qui soit contre les intérests du Roy; et, en prévenant ces choses-là et leur faisant voir, dès le commencement des négotiations, que l'on entend point que cela passe outre, il est certain que, ou de crainte que le Roy ne se lie avec le Roy d'Espagne ou d'Angleterre, eux ne pouvant traiter qu'avec un des deux, ou par l'appréhension de la division dans les provinces, ausquelles on peut faire voir qu'ils quittent l'alliance de la France, il est certain, dis-je, qu'un gouvernement qui veut demeurer en paix, ne prendra point de fortes résolutions, pourveu que l'on s'y oppose vigoureusement au commencement.

Une des plus capitales affaires du pays est l'establisse-

ment du Prince d'Orenge, que je ne croirois pas mauvais, hors la liaison qu'il a avec le Roy d'Angleterre, mais ces choses-là peuvent changer selon les temps; mais présentement je croy que M. d'Estrades doit maintenir M. de Wit et sa cabale, luy faisant néantmoins comprendre que, s'il incline au traité avec les Espagnolz, que le Roy changera de pensée; et il doit maintenir des amys pour le Roy dans les provinces et principalement en Zélande, afin de s'en servir contre la Hollande, si elle pensoit à quelqu'autre traité qu'à celuy qu'elle a fait avec la France. Mais, à cette heure, je pense qu'il faut laisser les choses en l'estat qu'elles sont, se concilier l'amitié de M. de Wit et des principaux du gouvernement, par toute sorte de bons traitemens, les laisser dans leurs maximes présentes, jusqu'à ce que le temps fasse voir quelque chose pour ou contre laquelle il faille agir, ne négligeant néantmoins pas tant les plus accréditez dans les autres provinces, que l'on ne puisse s'en servir, dès qu'il y paroistra quelque chose de nouveau, ostant tousjours, le plus que l'on peut, le soupçon que l'on peut prendre de la grandeur du Roy, et faisant cognoistre que les frontières de la France le mettent en telle jalousie qu'il se ressouvient tousjours qu'aux moindres désordres de l'Estat, on voit en quatre jours les ennemys aux portes de Paris, et que certainement, hors de ces pensées-là, il luy seroit très-advantageux d'avoir les Pays-bas pour voisins, s'ilz n'estoient pas animez par l'argent et les forces des Espagnols. Cecy n'est que pour toucher les choses en passant, sans s'amuser à de grands raisonnemens.

Il m'a tousjours semblé que la Hollande n'a pas beaucoup d'esgard aux affaires d'Allemagne, ayant seulement en veue l'Angleterre et les Pays-bas; néantmoins leur dernière guerre contre les Suédois leur donne tousjours assez d'aversion contre eux, et elle avoit quelque jalousie du traité que le Roy a fait avec eux, comme si les Suédois voudroient se servir du prétexte de la guerre contre la Pologne, pour prendre quelque poste sur la

Vistule ou en Prusse, qui est ce que la Hollande craint extrêmement, à cause des imposts qu'ils pourroient mettre sur les grains qui descendent de Pologne, et ainsy charger leur trafiq sur la mer Baltique. On avoit craint en Hollande que les Suédois ne voulussent se rendre plus maistres qu'ils ne sont en la ville de Bremen, mais il n'y a nulle apparence qu'ils y veuillent faire aucun changement. On avoit fait icy quelques instances aux ambassadeurs de messieurs les Estats de la restitution de Rhimbergue à M. l'Électeur de Pologne, et ils ne s'en esloignent pas beaucoup, la place leur estant assez inutile, en ayant tant d'autres sur le Rhin.

Pour les affaires de Portugal, je croy entièrement nécessaire que messieurs les Estats cognoissent soubs-main que le Roy trouveroit fort estrange qu'ils assistassent les Espagnols et refusassent aux Portugois les choses dont ils auroient besoin, ce qui ne se peut faire que par des intérests particuliers, l'intérest de l'Estat estant que le Portugal se maintienne, et n'y ayant point de pays si intéressé à sa conservation que les Provinces-Unies, et il faut bien prendre garde que la jalousie de la liaison d'Angleterre avec le Portugal ne porte les Holandois à faire des choses en faveur des Espagnols qui seroient fort préjudiciables à la France.

[1] LETTRE MCXXXI.

D'Estrades au Roi de France. Entretien avec la Princesse d'Orange. P. C. H. LXVI. 7.

Sire!... Mr le Prince d'Orange et madame la Douairière m'envoyèrent faire compliment; dès que-je fus arrivé, je les ay esté voir. Ce petit Prince promet beaucoup de luy, mais, avant qu'il soit en aage, il sera tout à fait ruiné dans ses biens et dans les provinces. Madame la douairière ne manqua pas de se plaindre et de me parler

[1] Dans les *Lettres d'Estrades* (II. p. 36) toute cette partie de la lettre du 11 janvier 1663 est omise.

du mauvais traittement qu'elle et son filz recevoient dans leurs biens à Orange; je luy répliquay que je n'avois pas connoissance que les revenus d'Orange fussent retenus, que j'estois asseuré que ce n'estoit pas l'intention de V. M., que mesme, pour faciliter la satisfaction de toute sa Maison, par le souvenir qu'elle a des services et de l'amitié que les Princes d'Orange luy ont tesmoignée et aux Roys ses predécesseurs, elle s'estoit relaschée jusques à remettre Orange dans leur Maison, pourveu qu'on y mist un gouverneur catholique. Elle me respondit, d'un ton aigre, que le Roy d'Angleterre et l'Électeur de Brandebourg n'y consentiroient jamais, et qu'ils estoient tuteurs aussy bien qu'elle, mais qu'elle voyoit bien que c'estoit à cause d'elle que son petit-filz estoit mal traité, et que V. M. l'avoit mesprisée, que cela avoit passé jusques à M. l'Électeur de Brandebourg, lequel ayant désiré l'amitié du Roy, on l'a rejetté, et mesmes mal traité, par la différence qu'on a fait de luy à d'autres princes ses voisins, qui n'ont ny la qualité ny la considération qu'il a, mais que, nonobstant tout cela, l'Électeur de Brandebourg estoit sur le poinct d'envoyer une personne de condition vers V. M., pour l'asseurer des sentimens qu'il a d'estre son serviteur; que, pour elle, elle estoit une pauvre femme, qui n'estoit bonne à rien, mais pourtant, sentant les offences qu'on luy faisoit, et les supportant avec patience, ce n'est pas qu'elle ne ressente avec douleur le mespris de V. M.

A tout ce long discours je luy répliquay le plus succinctement qu'il me fut possible, et luy dis que je n'avois nulle connoissance que Monsr l'Électeur de Brandebourg eust sujet de se plaindre de V. M.; que de préférer l'amitié d'autres Princes, qui estoient dans ses intérests, à luy qui n'y estoit pas, cela estoit si juste que personne n'y pouvoit trouver à redire, et particulièrement de l'humeur dont estoit V. M. de porter ses amis et les protéger plus hautement que pas un Roy n'a jamais fait; que, quand M. l'Électeur de Brandebourg donnera sujet

à V. M. par sa conduite de le mettre au rang de ses plus véritables amis, je ne doutois pas qu'elle ne fit grande consideration de sa personne et du rang qu'il tenoit dans l'Empire. Que, pour ce qui regarde les plaintes qu'elle m'a fait du mauvais traitement qu'elle reçevoit de V. M., je n'en pouvois convenir qu'en une chose, qui est qu'à présent elle ne recevoit plus de lettres de V. M. pareilles à celles que je luy rendois, ny les mesmes complimens pendant qu'elle estoit dans nos intérestz; que V. M., ayant veu que le Roy d'Espagne avoit pris sa place dans son coeur, et que ses civilitez et ses présens, ayant succedé à ceux de V. M., l'avoient tellement gagnée, qu'elle avoit eu sujet de croire qu'on ne la devoit plus regarder comme cette Princesse d'Orange à qui je me suis adressé dix ans de suite, pour disposer les esprits les plus difficiles d'agir fortement dans les campagnes contre le Roy d'Espagne, et qu'ainsy V. M. ne pouvoit pas en user plus honnestement, la voyant changée, que de ne luy rien dire, et mesme ne se plaindre pas; que je la pouvois asseurer que le respect que V. M. portoit au sexe l'obligeoit d'en user de la sorte. Et, quant à la douleur qu'elle me tesmoignoit d'estre si mal dans l'esprit de V. M., je pouvois la consoler sur l'heure par les douceurs qu'elle reçoit des ministres d'Espagne, qui luy font souvent des complimens de la part de leurs maistres. Je finis la conversation après cela et me retiray. — J'ay cru estre obligé de luy parler de la sorte, parceque j'estois dans les affaires de V. M., lorsqu'elle a quitté ses intérestz, et que j'ay eu plus de droit de luy parler fortement qu'un autre, par les affaires et les prises que nous avons eu ensemble sur ce sujet en ce temps là; ce n'est pas que, si V. M. juge que je la doive mesnager, soit pour ses intérestz, ou pour l'Électeur de Brandebourg, qu'elle gouverne absolument, je ne me remette bien avec elle, lorsque le service de V. M. le requerra; j'attends ses ordres là-dessus... La Haye, 16 janvier 1663.

P. C. H. LXVI. 60. Le 22 février d'Estrades écrit au Roi: „Mr de Guent[1] se sent fort obligé à V. M. de la gratification qu'elle luy a destiné; c'est un homme qui luy est asseuré, et il agit bien dans la restitution des biens de Malte. J'ose représenter à V. M. si elle ne trouveroit pas à propos de m'envoyer trois ou quatre de ses petits portraits, comme elle me monstra à Dunkerque, pour distribuer pendant l'assemblée aux principaux députez des villes, en cas que son service le requière. Le sieur [Berling[2]] a tesmoigné aussi bien de la joye du présent que V. M. luy veut faire. Il agit fort bien et avec vigueur; c'est le bras droit du Sr de Wit. Pour ce qui est de celuy-cy, c'est un homme incorruptible; il ne luy faut que de l'estime et des caresses de la part de V. M., et je ne sçaurois assez luy exprimer la grande opinion qu'il a de la fermeté et de la conduite de V. M. dans toutes ses affaires."

LETTRE MCXXXII.

P. C. H. LXVI. 114. *D'Estrades à ... Bonnes dispositions de M. de Witt envers la France.*

Monsieur... Je suis bien aise d'avoir veu, par vostre lettre du 15, que vous avés esté bien satisfait de ce qui s'est passé icy; je l'ay esté beaucoup de ce que vos avis ont esté d'en user de la sorte et de se confier à Mr de Wit, qui est un homme extraordinaire et que S. M. s'est entièrement acquis. Sans cette dernière résolution que le Roy a prise, nous serions au mesme estat où est l'ambassadeur l'Espagne; jugés le chemin qu'il nous faudroit faire pour revenir de si loing, mais, Dieu merci, nous sommes en estat de voir augmenter tous les jours le crédit du Roy en ce païs; vous en verrés des effects dans la dépêche de S. M. Je m'assure que vous trouvéres que, depuis le jour où j'ay notifié à M. de Wit que le Roy consentoit à l'échange des ratifications en sa seulle considération, les affaires sont si bien allées et il les a mesnagées avec tant d'adresse et de vigueur qu'il ne s'y peut rien adjouster; j'ose vous répondre qu'elles iront à l'avenir de mieus en mieus... La Haye, 22 mars 1663.

[1] Johan van Gent, seigneur d'Oosterwede, député de la Gueldre aux États-Généraux. [2] Beverning(?)

LETTRE MCXXXIII.

Wicquefort à... Éducation du Prince d'Orange. P. C. H. LXVI. 115.

Monsieur... M. de Wit, non seulement fait confidence au maréchal d'Estrades, mais aussy demande son advis sur les plus importantes affaires de cette province, et sur ses plus sensibles intérests; et cela, non par forme, mais à dessein de s'en servir, et pour rendre le Roy maistre de l'affaire. Mr. de Wit en parla à M. l'ambassadeur; il luy dit franchement que, si on le croyoit, la province se chargeroit de l'éducation, mais qu'il voyoit une si mauvaise disposition en la pluspart des villes, qu'il n'y avoit point d'apparence d'y pouvoir réussir. Qu'elles ne feignoient point de dire que leur intention estoit de se conserver la liberté qu'elles ont acquise depuis la mort du dernier Prince, et que ce seroit au contraire mettre le Prince d'aujourdhuy dans une plus grande autorité que ses prédécesseurs n'ont jamais eue, parcequ'en l'eslevant bien, il acquerroit des qualités qui le rendroient capable des charges de ses pères, on ne les luy pourroit pas refuser, et le peuple, qui ne l'aime desjà que trop, à cett' heure que l'on ne peut pas encore juger s'il sera aimable en effect, obligeroit peut-estre les magistratz à luy donner un pouvoir trop grand et trop préjudiciable à la liberté du païs, et [lequel], estant soustenu par les alliances qu'il qu'il a en Angleterre et ailleurs, en seroit un jour la ruine. Et que, si aussy l'on abandonnoit son éducation à ceux qui en ont le soin présentement, il y auroit à craindre que ses mauvaises inclinations et le peu d'affection qu'on luy inspire pour le gouvernement présent ne fissent un jour de très-dangereux effets, et que sur cela il seroit bien aise de sçavoir les sentiments de M. l'ambassadeur. Je ne vous diray rien, Monsieur, de la responce que M. l'ambassadeur luy fit, ny de ce que Mr de Wit me dit hier sur ce sujet; tant parceque je sçay que M. l'ambassadeur en escrit amplement au Roy, que parceque je

ne pourrois pas faire sans chiffre; tant-y-a que je croy pouvoir dire qu'il n'y a pas trois personnes dans l'Estat à qui Mr de Wit en ait parlé dans la confidence qu'il a faite à M. l'ambassadeur... 22 mars 1663.

LETTRE MCXXXIV.

P. C. II. LXX. 17. *D'Estrades au Roi. Opposition naissante contre M. de Witt.*

Sire... Il est vray que la pluspart des villes de Holande se lassent du grand pouvoir que M. de Wit a de faire tous les ans le magistrat à sa dévotion et d'establir dans les premières charges ses parens ou ses amis asseurez. Il cognoist bien que c'est le seul moyen de maintenir son crédit et de gouverner la Holande. C'est pourquoy il employera toutes choses pour cela. Il sçait de plus que, si M. le Prince d'Orange avoit seize ans, que ses envieux et ses ennemis se jetteroient de son costé, ce qu'ilz n'osent faire à présent, à cause de sa jeunesse, et qu'ils seroient accablez, avant qu'il eut l'aage et le crédit de les soustenir. Les provinces de Frise et de Groningue, dont le Prince Guillaume est gouverneur, sont contre luy et tiendront le parti du Prince d'Orange, lorsque le temps le permettra; la Zélande est partagée; Flessingue et Terver sont pour le Prince, et tout le reste de la province suivra ses deux villes, si leurs différends ne se terminent; qu'ainsy il y a apparence de grande division avec le temps dans cet Estat, laquelle on fomentera facilement, s'il va faire quelque chose contre ce qu'il doit à V. M. par la foy des traitez... La Haye, 24 janvier 1664.

LETTRE MCXXXV.

P. C. II. LXX. 117. *M. de Zuylichem à... Il insiste sur une disposition favorable du Roi de France.*

Monsieur... Les dernières paroles dont le Roy eut ag-

gréable de m'honorer, dans un ton de voix plein de clémence, furent: „bien bien, Monsieur, je verray," et M. le mareschal de Grammont, qui me donna à disner, entreprit de me deschiffrer ce passage, en sorte que je debvois m'en promettre quelque chose de bon pour ma délivrance. Si vous concourez en ce sentiment, Monsieur, vous qui connoissez le stile de ceste noble bouche royale, et m'avez souvent asseuré qu'elle n'entend rien *alle parolette infide*, vous me consolerez au dernier point et me tirerez d'un chagrin, qui, venant à durer davantage, est capable de me mettre au lict, pour n'y dire et redire que l'un de mes rébus, que par cy-devant on a voulu trouver bon à Paris. Hélas *hélas*[1] *point de soulas!* vous me souffrez, Monsieur, avec tant de complaisance, que j'ose souvent mesler *amœna seriis*, quand je pense que vous vous y attendez le moins; mais je vous jure cependant que c'est icy mon dernier sérieux, de ne pouvoir revenir chez moy, sans avoir obtenu de la générosité du plus juste de tous les Roix la plus juste prétention de tout le monde... Paris, 26 mai 1664.

Je fais suivre ici une correspondance enfantine; celle de Henri-Casimir II (fils du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau, stadhouder de Frise, et d'Albertine-Agnès, fille de Frédéric-Henri) avec sa mère. Les lettres sont rangées d'après la date, certaine ou probable. Il y a une lettre du père, mort peu après (le 12 nov. 1664), une aussi de la grand-mère, la Princesse-douairière. Henri-Casimir II étoit né le 18 janvier 1657.

1664.

I. Mon très-chère Papa! J'ay esté bien sensiblement touché du départ de vostre Altes, mais j'ay eu de la consolation en aprenent son heureuse arrivée à Groeninge et en espérant, avec l'aide de Dieu, un promt retour, je me diray d'affection de vostre altesse, mon très-chère Papa, le très-humble et obéissant serviteur et fils.

HENRI-CASAEMIR DE NASSAU.

1 helas! point dessous l'*a*.

* II. Mon très-cher fils Henry-Casimir! Si je vous ay escrit plutost que vous n'avez pensé, c'est à dessein de vous animer d'autant plus à vous rendre capable d'y répondre pertinemment, et je suis bien aise que cela ait desjà produit en vous l'effect que je m'en suis proposé, puisque vous promettez de mieux mesnager vostre temps que vous n'avez fait. En ce faisant vous pouvez estre asseuré que je demeureray tousjours, mon très-cher fils [1], votre bien aimé père GUILLAUME-FRÉDÉRIC P. DE NASSAU.

* III. Mon très-cher petit-filz. J'ay bien voulu vous faire sçavoir par celle-cy que je me porte encore assez bien, Dieu mercy. Je le prie de vous conserver de mesme en bonne santé et qu'avec l'aage vous advanciez en sçavoir et en toutes sortes d'héroiques vertus. C'est ce qui ne vous pourra pas manquer, moyennant que vous vous conformiez à sa saincte volonté, rendiez le respect et l'obéissance que vous devez à vostre Papa et Mama, et vous appliquiez sérieusement aux bonnes lettres, dont la cognoissance est surtout nécessaire à un Prince de vostre qualité et condition. Me promettant cela de vous, je demeureray, mon très-cher petit-filz, vostre très affectionnée AMELIE P. D'ORANGE.

De la Haye ce 24 febvr. 1664.

A mon très-cher petit-filz Henry Casimir,
Prince de Nassau à Lewarden.

1666.

IV. A Franfort, ce 26 juliet.

Mon cher Henry. J'ay bien de la joy de vous sçavoir en si bonne santé; je souhaite que le reste de votre personne soit de mesme et que vous demeurez dans la dissipline, qui vous est si nécessaire et l'obéissance que vous devez à votre governeur; mais il me semble que m^r Morel n'est parfois pas trop satisfait de votre comportement; taché de remédier cela. Mon neveu le prince d'Orange mesme et tous les honnette gens de sa cour trouve que vous faite rien; de mesme j'espère que vous apliquerés plus dorénavant à ce que m^r de Morel vous dira, estant pour votre bien et, si vous ne le faite, c'est votre perte totale. Ne me causé plus de déplaissir et tâchez de mériter l'amittiez que j'ay pour vous, mais qui en vérité ce diminuret [2] tost, si vous ne changé de train de vie. Vous avez ce beau exemple de mon neveu. Mr Morel ne le peut assez louer, suivé ces trace et tâchez de vous rendre un jour honnêt homme; négligé pas votre temps et à vos

[1] *ce qui suit est autographe.* [2] diminueroit.

heure de lossir[1] lisé avec mr de Morel et aprenez les matématique, mais avec votre peu d'applicattion vous rebuté tous le monde à vous enseigner quelque chose. Je me repentirois autrement de la permission que je vous ay donné de suivere l'armé; enfin, mon cher Henry, donné moy la joy d'entendre que ma lestre a eue quelque effet sur votre esprit; je me le promets de votre bon naturel et de l'affection que vous avez pour moy et que je l'appranderais bientôt; alors l'Éternel vous bénira, de quoy je le prie de tout mon coeur. Adieu, mon cher fils. Dieu vous bénise et assuré vous de mon amittiez. Ma soeur vous assure de la sienne et donné nous la joy de vous voir homme de bien; écrivé-moy plus de nouvelles, vous est[2] maintenant en lieu de le faire; je vois bien que Mr Morel ne corrige plus vos lettre, car elle sont très-mal ortograffé, et cela est très-vilain; car, quand une fois on a pris ce train, on a peine de s'en deffaire; prié le donc de vous les corriger, et, encore une fois, randé vous dinge[3] de mon affection et je tâcherais toute ma vie à vous faire voir que je suis votre bien bonne et fidelle mère ALBERTINE.

V. Madame ma très-chère Mama! Je suis au désespoir de ce que mon écriture n'a pas satisfait votre Altesse, je tâcheray de luy donner une autre fois plus de contentement, non seulement en cela, mais aussi en tout ce que je luy adresseray dans son absence, laquelle je treuve rude au dernier point, puisque votre Altesse est l'aimable objet à qui j'ay voué toutes mes affections; à qui je fais gloire de plaire, et à qui je désire d'être, avec tous les respects et toutes les soumissions imaginables, Madame, ma très-chère Mama, de votre Altesse le très-humble et très-obéissant fils et serviteur HENRI-CASIMIR DE NASSAU.

VI. Madame ma très-chère Mama. Je crois que votre Altesse aura bien la bonté de m'excuser de ce que je ne lui ay pas écrit la précédante ordinaire, lorsque je luy diray que monsieur le Comte de Solmes a toujours été près de moy, depuis le vendredy au matin jusques au dimanches, qu'il partit pour s'en retourner à Groningue: quand à ce que vostre Altesse me dit que je luy mande tout ce qui se passe de nouveau, je luy promets de le faire, mais pour le présent je ne sache rien qui soit digne de luy en faire récit, c'est pourquoy j'attendray que le temps, qui amène toute chose, me donne l'occasion de la satisfaire, non seulement en cela, mais en tout ce qui me sera possible, puis que je suis, Madame etc.

HENRI-CASAMIR DE NASSAU.

[1] loisir. [2] estes. [3] digne.

* VII. Mon très-cher filz. J'ay esté bien aise de voir, par votre dernière lettre, votre bonne disposition, mais je m'estois attendu que vous m'écririez en meilleur françois que vous n'avez fait, n'y ayant presque pas un mot qui n'ait besoin d'être corrigé; c'est pourquoy je vous renvoye la dite lettre, affin que vous puissiez remarquer les fautes que vous y avez faites et vous en garder une autre fois, me promettant en outre qu'en mon absence vous vous appliquerez avec tant d'attachement aux études, qu'à mon retour j'aye sujet de me louer et d'estre satisfaite de vos progrès, pour vous témoigner que je suis, mon très-cher filz [1] votre bien bonne mère ALBERTINE.

Lauteren, ce $^{19}/_{29}$ Oct. 1666.

1667.

* VIII. Mon très-cher filz. Je n'ay pas voulu manquer de vous faire sçavoir, par ce mot, qu'à mes instances il a plu au Chapitre de l'ordre Teutonique de cette ville de vous eslire pour leur coadjuteur, dans l'espérance qu'au lieu que depuis quelque temps vous ne vous estez attachés qu'à faire bonne chère et à vous divertir, vous redoublerez à présent vostre diligence, affin de vous pouvoir dignement acquiter un jour de la charge que je viens à vous assurer, et ainsi que la peine que j'ay pris pour vous ne soit pas employé inutilement. En cette confiance je serai toujours [1] votre bien bonne mère ALBERTINE.

D'Utrecht, ce 3 may / 23 avril

A mon très-cher filz le Prince Henry-Casimir de Nassau à Lewarden.

* IX. Mon très-cher filz. J'ay esté bien aise de voir, par votre lettre, que vous vous portez encore bien et particulièrement que vous continuez, avec toute la diligence que je pourrois souhaitter, d'estudier, si bien que j'espère qu'à mon retour j'auray subject et de me louer de votre diligence et de me réjouir des advantages que vous vous serez acquis par là, et qui m'obligeront d'autant plus d'être et de demeurer, mon très-cher filz, votre bien bonne mère ALBERTINE.

De la Haye, ce 5 juillet / 25 juin 1667.

[1] *ce qui suit est autographe.*

* X. Mon très-cher filz! J'ay receu votre lettre et quoy qu'elle soit assez courte, je ne laisse pas d'estre bien aise d'en apprendre l'estat de votre santé. Je m'attens d'en recevoir cy-après de plus longues, et que vous ne serez pas moins soigneux que votre soeur à me faire paroistre ce que vous aurez retenu du presche, et mesme les progrès que vous faites en vos estudes, moyennant quoy je demeureray tousjours, mon très-cher fils [1], vostre bien bonne mère ALBERTINE.

De la Haye ce $^{13}/_{23}$ juillet 1667.

* XI. Mon très-cher filz! J'ay receu vostre dernière lettre, et bien voulu vous temoigner là dessus que je désire que dorénavant vous m'en escriviez, et de plus longues, [2] c'est-à-dire tous ce qui se passera et qui viendra à votre cognoissance, et d'un caractère mieux formé. Et d'autant que l'on s'est fort loué à moy de l'attachement que vous avez pour vos études, j'en ay esté très-aise, dans l'espérance que vous continuerez de la sorte, et ainsi me donnerez sujet de vous en aimer davantage et demeurer, mon très-cher filz [1], votre bien bonne mère ALBERTINE.

De la Haye ce $^{19}/_{29}$ juillet 1667.

* XII. Mon très-cher filz. J'ay receu vostre lettre, qui estoit encore sans date, et comme du reste elle est fort bien écrite, j'ay bien voulu vous en donner par ces lignes les louanges qui vous en sont deues, dans la confiance que cela vous animera d'autant plus à escrire de mieux en mieux. Quant à ce que vous avez désigné [3], je n'en ay pas eu la mesme satisfaction; c'est pourquoy vous tâcherez de faire en cela mieux une autre fois et je demeureray, mon très-cher filz [1]. Continuez à bien faire vos études, afin que les louanges que l'on vous donne ne soient en vain, et surtout suivez bien l'instruction que Mr Snop vous donne pour bien craindre l'Éternel au temp de votre jeunesse, alors vous serais [4] parfaitement heureux et aurais [5] la bénédiction divine, que je vous souhaite de tout mon ceur, suis votre bien bonne mère

De la Haye ce $\frac{\text{9 août}}{\text{30 juillet}}$ 1667. ALBERTINE.

XIII. Madame ma très-chère Mama! Comme j'ay ordre de votre Altesse de luy mander tout ce que j'entends, je n'ay pas voulu manquer de luy faire sçavoir que Mr Boulens, le député, est malade; que j'ay oui dire que Mr Coenders, le capitaine des gardes, passera bientost par icy et qu'on dit aussi que, pour témoigner

[1] *Ce qui suit est autographe.* [2] c'est-à-dire — cognoissance. *Autographe.* [3] dessiné. [4] serez. [5] aurez.

la joye qu'on a de ce que nous avons recouvert la paix (1), l'on fera bâtir des arcs triomphans à quelques-uns de nos carrefours, pour, lorsque les feus seront allumés et que les canons jouerons, y faire des consers de musique, et que cet hymne, que je prens la liberté d'envoyer à votre Altesse et que Noé a composé, y sera chanté. Je n'ay plus rien de considérable à luy écrire pour cette fois, c'est pourquoy je demeure, Madame etc. HENRI-CASAMIR DE NASSAU.

1668.

* XIV. Mon très-cher filz. J'ay receu vos deux lettres, et esté bien aise d'y voir que vostre caractère se fait de jour en jour meilleur, particulierement dans celle que vous avec escrite à S. A. madame votre Grandmama; ce qui me persuade de votre diligence, dans laquelle je veux espérer que vous continuerez cy-après, affin que j'en voye les fruits à mon retour. Et moyennant cela je vous feray acheter ce que vous m'avez fait sçavoir que vous désirez d'avoir, et témoigneray tousjours que je suis votre très-affectionnée mère ALBERTINE.

De la Haye ce 17/27 juillet 1668.

* XV. Mon très-cher filz! J'ay receu les deux lettres qu'il vous a plu de m'escrire, du 24 et 25 de ce mois, l'une par la poste et l'autre de Mr Hautbois, qui, outre que le caractère de vostre main en rend en partie tesmoignage, m'a asseuré de vostre assiduité et diligence dans la continuation de vos études. De quoy j'aye esté bien aise et espère de voir à mon retour de notables preuves. Ce pendant je vous ay bien voulu faire sçavoir par celle-cy que je me porte mieux de jour en jour, et qu'ainsi vous n'avez plus sujet d'estre en l'inquiétude où mon indisposition vous avoit mis, ains plustoct de vous resjouir par l'espoir de ma prompte reconvalescence, pour laquelle il y a toutes les bonnes apparences que je pourrois souhaiter. Sur ce je demeure votre très-affectionnée mère ALBERTINE.

De la Haye ce 29 aoust. s. v. 1668.

* XVI. Mon très-cher filz. J'ay receu votre lettre du [2/12] de ce mois et me resjouis de la continuation de votre diligence, dont je tire des arguments infaillibles par l'amendement de vostre escriture. J'ay trouvé les vers que vous m'avez envoyez du Sr Noé très-ingénieux, et comme il fait tousjours paroistre par là l'affection qu'il a pour moy, je vous prie de l'en remercier de ma part. Mon appartement ayant esté fermé depuis que je suis party de Lewarden, j'ay bien voulu vous charger du soin de luy faire un peu

(1) Apparemment celle de Breda avec l'Angleterre, 21/31 juillet 1667.

prendre l'air, en ordonnant que les fenestres soyent ouvertes de tous costés. Et je demeure, mon très-cher fils, votre très-affectionnée mère ALBERTINE.

De la Haye, ce $^{5}/_{15}$ sept. 1668.

* XVII. Mon très-cher filz! J'ay esté bien aise d'apprendre, par vostre dernière lettre du 5 de ce mois, la continuation de vostre bonne santé, et prie Dieu de vous la conserver long temps, et particulièrement de vous inspirer que vous vous appliquiez sérieusement à vous exercer dans ses sainctes ordonnances, aussi bien que dans toutes les autres sciences, si convenables à un Prince de votre naissance, et si nécessaires pour se pouvoir bien acquitter des hauts emplois, qui vous ont été commis. Du reste, je vous fais sçavoir que je me porte tous les jours de mieux en mieux, si bien que j'espère de me remettre bientôt. Ce pendant je demeureray tousjours, très-cher fils, votre très-affectionnée mère [1] qui vous aimera plus que jamais, si vous vous gouvernez bien et que vous me donnez sujet d'estre satisfait de vous; je prie à Dieu de vous bénir. ALBERTINE.

De la Haye, ce $^{8}/_{18}$ sept. 1668.

* XVIII. Mon très-cher filz. J'ay bien reçeu la lettre que vous m'avez escrite du 21 de ce mois, et, quoyque j'aye raison d'estre satisfait de ce que vostre escriture devient de jour en jour plus belle, mon contentement ne sçauroit néantmoins être accomply, que vous ne m'escriviez des lettres un peu plus longues, et ne me rendiez quelques fois compte du progrez de vos études. Quant à ma disposition, je commence à présent de mieux espérer et d'estre bientôt guérie. Ce pendant je demeure etc. ALBERTINE.

De la Haye, ce $^{19}/_{29}$ sept. 1668.

* XIX. Mon très-cher filz. Votre lettre du 22 de ce mois m'a esté bien rendue. Quand je vous ay temoigné désirer que vous me rendissiez quelquefois compte de vos études, mon intention estoit que vous particularisassiez ce que vous feriez de jour à autre, ce qui se peut faire sans que vous vous donniez des louanges, ny que vous vous blasmiez vous-mesme. Au reste je vous permets que vous reteniez l'espée dont vous faites mention, pourveu qu'elle ne soit pas de trop grand prix, et demeure mon très-cher fils, votre très-affectionnée mère ALBERTINE.

De la Haye ce $\frac{\text{26 sept.}}{\text{6 oct.}}$ 1668.

[1] *Ce qui suit est autographe.*

* XX. Mon très-cher filz! J'ay receu vostre lettre du 27 de ce mois, et suis bien aise de ce que vous avez faict à Mr le comte de Dohna toutes les civilitez et la bonne chère qu'il vous a esté possible. Au reste, puisque j'apprends qu'il ne vous reste point d'heure pour pouvoir vaquer à faire des armes, je trouve bon que vous différiez de prendre un maître jusques à mon retour, et ce pendant demeure etc. ALBERTINE.

De la Haye ce 9 oct. 1668.

1669.

* XXI. Mon très-cher filz! J'ay bien reçeu votre lettre du 22 de ce mois. Si je n'ay point respondu à la précédente, c'a esté par la raison que vostre praecepteur vous aura sans doute fait entendre de ma part, comme j'aurois encore de quoy me formaliser de ce qu'il semble que vous ne m'escriviez par cet ordinaire qu'affin seulement d'avoir permission de louer des chevaux. J'avois cru que peu à peu vous deviendriez meilleur mesnager, et ne vous résoudriez de faire des dépenses, qui ne fussent du tout nécessaires, mais puisque vous faites paroistre le contraire, il est de mon devoir de les règler. Vous sçavez qu'outre les chevaux de selle que vous avez desjà, le Prince d'Orange, mon nepveu, vous veut faire présent d'un, avec lequel vous vous pourrez passer pour quelque temps d'autres. Et quant à l'attellage, il vaudra mieux attendre que vous soyez un peu plus advancé en aage, affin de vous en acheter alors un beau, et dont vous puissiez tirer service. Au reste j'ay appris avec beaucoup de satisfaction du Sr Apiarius, que vous aviez commencé de faire vos estudes avec plus d'application; ce qui me fait espérer qu'après cela vous y ferez en peu de temps beaucoup de progrès, et qu'à mon retour j'auray le contentement d'en recognoistre de solides marques. En cette confiance je demeure, mon très-cher fils, [1] votre bien bonne mère à tousjours ALBERTINE.

De la Haye ce $\frac{\text{6 juillet}}{\text{26 juin}}$ 1669.

Le cheval de mon nepveu le Prince d'Orange vient d'arriver et je vous l'envoyerai au premier jour.

* XXII. Mon très-cher filz. J'ay esté bien aise d'entendre, par votre lettre du 26 de ce mois, le repentir que vous tesmoignez d'avoir de votre nonchalance, et que vous avez pris une ferme résolution de vous acquiter mieux à l'advenir des devoirs auxquels vous vous trouvez obligé. Comme je ne vous y ay exhorté que

[1] *Ce qui suit est autographe.*

pour vostre propre bien, et affin que vous contractiez peu à peu l'habitude de ne rien faire que ce qui sied bien à un Prince de vostre naissance, et vous pourra acquérir l'affection du monde et particulièrement des gens de bien, ainsi je veux espérer que vous ferez votre possible pour profiter des leçons que je vous ay données et continueray de vous donner cy-après. Sur tout, puisque votre bas aage ne vous fournit encore assez de prudence dans la conduite de votre vie et de vos actions, que vous ne ferez, ny n'entreprendrez rien, que par l'advis et le conseil de votre praecepteur, que nous avons authorisé à cet effect. En cette confiance je demeureray, mon très-cher fils, [1] votre bien bonne mère ALBERTINE.

De la Haye ce 29 juin / 9 juillet 1669.

* XXIII. Mon très-cher filz! J'ay bien reçeu vostre lettre du 29 juin et donneray ordre que le cheval vous soit envoyé, dont le Prince d'Orange, mon nepveu, vous a fait présent. Du quel vous faites bien de luy vouloir donner des marques de vostre reconnoissance; mais, comme je ne sçay pas si les quatre chiens blancs dont vous me faites mention, en valent la peine, je laisse cela à vostre jugement et disposition. Pour ce qui est de la monstre [2] que Hoffman vous a fait dire que Pascal a icy, quoy qu'il me semble que vous n'avez desjà que trop de monstres, néantmoins parce que vous la désirez si fort, je n'ay point voulu vous esconduire, moyennant que pendant mon absence vous n'ayez point de plus grand soin que d'avancer vos estudes. Ainsi il ne tiendra qu'à vous et aux progrès que l'on me fera voir que vous y aurez fait dans quelque temps, de la recevoir de ma main à mon retour, avec bien d'autres preuves de mon affection et de ma bienveillance, et de ce que je suis et seray tousjours, [1] mon cher fils, votre bien bonne mère ALBERTINE.

De la Haye ce 3/13 juillet 1669.

* XXIV. Mon très-cher filz! Vostre lettre du 3 juillet m'a esté d'autant plus agréable que vous m'y faites espérer que vous proffiterez de mes exhortations. Les effects feront paroître jusques où vous y aurez eu regard, et, si ce sera de la manière que j'ose me le promettre, vous devez attendre de moy toutes les marques de bienveillance que vous sçauriez souhaiter. Ce pendant je vous envoye le cheval dont le Prince d'Orange vous a fait présent, par [jointe] qui part aujourdhui d'icy. Comme il est très-beau et joly, c'est de votre devoir de luy en rendre de convenables reconnois-

[1] *Ce qui suit est autographe.* [2] montre.

sances, ainsi que je m'asseure que vous n'y manquerez pas. La charge de capitaine-lieutenant n'estant pas à ma disposition, ma faveur n'y peut servir de rien au Sr Ittersum, non plus qu'à Mr [Frens], dans les affaires qu'il peut avoir à demesler de delà, veu mon absence, et que je n'en ay pas mesme aucune connoissance. Au reste vous faites bien de donner de la correction à ceux des domestiques, qui ne se comportent pas comme ils doivent dans leurs fonctions. Et sur ce je vous recommande en la divine protection, en demeurant, mon très-cher filz, [1] votre très-affectionnée mère

ALBERTINE.

De la Haye, ce 16/6 juillet 1669.

LETTRE MCXXXVI.

Guillaume III Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Entrée au Conseil d'État.

*** Le 2 juin 1670 Guillaume III fut introduit au Conseil d'État.

De la Haye, le 10 juin 1670.

Monsieur. Je me sens obligé de vous remertier de la bonté que vous avez eu de me congratuler au subject de mon introduction au Conseil d'Estat. Je souhaite d'y rencontrer les occasions de vous y pouvoir servir et je vous asseure que je le fairez [2] de très-bon coeur, comme estant, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur et cousin

G. PRINCE D'ORANGE.

Monsieur le Prince Maurice de Nassau, à Clève.

LETTRE MCXXXVII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Félicitations.

*** La France et l'Angleterre se disposoient à écraser la République; le 25 février 1672 le Prince d'Orange fut nommé capitaine-général.

De Deventer, ce 27 de février 1672.

Monsieur. J'ay entendu, avec la plus grande joye du

[1] *Ce qui suit est autographe.* [2] ferai.

monde que l'Éternel a dirigé l'affaire que V. A. a le commencement de sa satisfaction ; je ne doute nullement que le bon Dieu ne dirigera le reste pour sa gloire, et le bien de l'Estat. — Entretemps que le froid nous a empesché de travailler, Mr de Geldermalsen et moy n'avons pas laissé de nous informer exactement de tout, et avons pris l'inspection de la situation du pays. Je me rapporte à son rapport, et je demeureray toute ma vie, Monsieur, etc.

A son Altesse le Prince d'Orange etc. etc.

LETTRE MCXXXVIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1137.

A la Haye, le 10 de mars 1672.

Monsieur. Je vous suis fort obligé de la part que vous témoignés prendre à la satisfaction que j'ay receu de ce que messieurs les Estats ont fait pour moy. J'espère que je serés [1] maintenant plus en estat de vous pouvoir servir. Soyés asseuré, Monsieur, que je ne laisseres [2] passé [3] aucune occasion pour cela, et que vous pouvez faire absolument fondement sur la personne, qui sera tousjours avec beaucoup de sincérité, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur, Monsieur le Prince
Maurice de Nassau.

* LETTRE MCXXXIX.

La Princesse douairière d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet.

Monsieur mon cousin. Je vous suis très-obligée de

[1] serai. [2] laisserai. [3] passer.

vostre félicitation, au sujet de l'employ du Prince mon petit-fils, lequel je prie Dieu de vouloir bénir selon vos souhaits au bien de l'Estat. J'ay une particulière consolation de vous voir encores si plein de santé, de vigueur et si bien en estat de soulager sa jeunesse; j'espère que Dieu vous conservera encores longues années, pour l'instruire dans vostre profession, en un temps qui paroist si dangereux, et qui a si grand besoin de personnes d'un mérite extraordinaire; le vostre et vostre amitié me portent à vous tesmoigner toute l'estime que vous sçauriez désirer, et à vous asseurer que je suis, autant que vous le sçauriés désirer, monsieur mon cousin,

[1] vostre bien humble cousine et servante

AMÉLIE P. D'ORANGE.

A la Haye, ce 12 mars 1672.

LETTRE MCXL.

Le Prince d'Orange au même. Ordres militaires.

A Diren, ce $\frac{\text{8 juin}}{\text{29 mai}}$ 1672, à sis heures du soir.

Monsieur. Je vous envoye icy-joint les ordres pour faire marché ces régiments; je vous prie de les faire partir encore à ce soir, puis qu'il fait assteure mellieur marché [2] la nuit que le jour; je croi, Monsieur, que vous fairés bien de venir demain au matin vous-maime icy, à cause qu'il y aura si peu de troupes qui resteront au quartier. Il faudra que vous laissiés le commandement des troupes qui demeurreront, au conte de Hornes, et luy ordonné qu'il continue à faire travaillié les paisans. Quandt les troupes marcheront, il faut qu'il laisse leur quartier en estat, sans rien brulé ou rompre de leur hutte, puisque peut-estre ils reviendront bientost. Je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] vostre — servante. *Autographe.* [2] marcher.

† LETTRE MCXLI.

Le Prince Henri-Casimir II de Nassau-Dietz aux États de la Frise. Il offre ses services militaires.

—

Edele Mog. Heeren. Alhoewel my selven zeer wel bewust ben dat met advisen of eenige besondere daeden wegens myne jongheid nog niet in staat ben den lande groote diensten toetebrengen, evenwel vinde ik my by desen tyds geprickeld en aangedreven met een innige begeerte, om ware het mogelyk, yets toetebrengen dat het gemeenebest soude konnen voordeeligh syn. Ick soude myne voorouders te seer ongelyck, en aan haar liefde tot den Staet geheel ontaert syn in dien het my niet ware ingeboren, alles wat ick ben ofte vermach ten dienste van het vaderland gereed en vaerdigh te hebben.

Te meer overmits het UEd. Mog., naedat Myn Heer Vader sal. gedachtenisse uyt dit leven onverwacht was weggeruckt, belieft heeft my steedts met blyken van UEd. Mog. gunst te overschudden, en onder de sorge van myn vrouw moeder laten opqueecken om so bequaem te worden gemaeckt tot de charges tot dewelcke door UEd. Mog. genegentheyt ben gedesigneert. Een saecke voorwaer die ons, so lang ik leve, ten uytersten verplicht, sulcx dat ick ontledigt moest syn van alle erkentenisse en danckbaarheyt, indien niet, nae de mate van myn verstand, van nu af aan trachtede hoe ick best UEd. Mog. rechtvaerdige en billycke verwachtinge soude mogen voldoen. Siende dan nu dat de welvaert der goede ingesetenen, die kostelycke en diergekochte vryheit van dese landen, ja 't geene dit alles is overtreffende, onse suyvere gereformeerde Godes dienst, alles te samen door de goede sorge van den Ed. Mog. Heeren Staaten deser landen, nevens de getrouwe diensten en beleid van myne voorouderen, tot sulck een heerlycken staet gebracht als deselve eenen geruymen tydt herwaarts syn geweest, nu groote gevaar lopen; so is het my niet mogelyck, al was ick noch jonger en min

bequaem, voor UEd. Mog. langer te verbergen de groote genegentheyt daerdoor ick gedreven worde om my selve ten dienste van UEd. Mog. aantebieden.

Ick bekenne seer gaerne dat myne krygskennisse sodanig ende so groot niet is als wel de nood die is vereyschende; myne tegenwoordigheyt nochtans ende betooninge van myne ingeboorene liefde tot het Vaderland soude veellicht een middel syn kunnen tot meerder eendracht ende verwackeringe van de gemoederen der goede ingesetenen ende der militie, en ick also gelegentheid bekomen om te eer en meer ten dienste van den lande bequaem gemaeckt te worden. In allen gevalle soude het my een onversettelyke smerte syn, wanneer ick oyt, sonder myn persoon en dienst geheel daarvoor [gerasixteert [1]] te hebben, soude moeten sien, dat God verhoede, het verderf van een land tot welkers dienst ick, nae het exempel van mynen meer hooghem. voorouderen, wensche te leven ende te sterven.

Dit is het Ed. Mog. Heeren, dat my beweeght heeft my selve ten eynde voorschr. aan UEd. Mog. te komen offereren.

Waerop UEd. Mog. welmeeninge, die ick my ten alle tyden sal onderwerpen, verwachte; God Alm. biddende dat hy UEd. Mog. personen wil neemen in syn heylige hoede ende derselver besoignes en wapenen kroonen met gewenschte succes, ten besten van den lande ende alle de ingesetenen deszelfs.

UEd. Mog. gehoorsaemen en verobligeersten dienaer,

HENRIC CAS. F. ZU NASSAU.

Actum Leeuwarden den 8/18 Juny 1672.

[1] gerisqueert.

LETTRE MCXLII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Il est dans un grand dénuement de toutes choses à Muiden.

De Muyen, ce 22 de juny s. n. 1672.

Monsieur. Je me trouve icy dans la plus grande perplexité du monde, d'autant que je n'ay qu'un régiment de cincq-cents hommes, pour défendre des places de trois heures de distence, dont Muyen seul requit[1] deux régiments, et cela encore sans pales[2], ny ammunition de guerre, quoyque je les ay demandé plusieurs fois de messieurs d'Amsterdam, mais en vain. Quant on commande les troupes vers l'ennemy, qui se montre à tout moment, nos soldats cryent tout haut, „nous n'avons ny poudre ny mèches"; on m'avoit fait espérer d'avoir quatre ou six-cent paisans, pour travailler; je n'en ay pas un; tous se sont retirés la nuict, en sorte que je ne sçay faire le moindre retranschement; on nous ne lessera pas à une attaque de nous servir de nos épées; je n'ay guerre de confience aux soldats du colonel Aquila, d'autant qu'il est beaucoup en arrière et, en passant à Utrecht, les Estats ont dit tout hautement qu'il n'estoit plus à leur service; si V. A. pouvoit détascher un autre régiment aux troupes d'allieurs, il seroit très-nécessaire, pour un lieu si considérable, comme cecy; monsieur de Mazel commande à Narden les dragons, et le marquis de Rochefort à Amesfort. Voilà tout ce que je puis mander à présent de l'ennemy, me recommandant à vos bonnes grâces, je demeure tousjours etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCXLIII.

Le même au même. Nouvelles militaires.

De Muyden, ce 23 juny 1672.

Monsieur. En suite de ma dernière, messieurs d'Am-

[1] requiert. [2] balles.

sterdam m'ont à la fin envoyé mille livres de poudre, mèches et bales à l'advenant, et six pièces de canon de 4. et 3. livres, sur les affuits hauts un pied de la terre, très-bonnes pour boire des santées, sans canonier, point de pales, ny autres nécessités requises. Je croy fermement qu'on me veut perdre icy; les ennemis ne laissent pas de nous éveiller avec des petites parties, ayant encore aujourdhuy tué deux des nostres; à Naerden se trouvent présentement six-cents dragons, et trois-mille hommes dans Amersfort. En ce moment je reçois advis que l'ennemy a quité Naerden, y laissant 50 hommes, et Amersfort, pour marcher tout droit à Utrecht, ou nous couper le chemin à Korte-Hoever-seuwe, sur quel passage j'ay ordonné qu'on coupa des digues, mais plus de 100 paysants se sont opposés, les armes aux mains; néantmoins nos gens ont rompu les écluses, en sorte que l'eau entre; on verra quel avantage cela nous donnera; j'ay jugé d'estre nécessaire d'advertir V. A. de cette marche.

En ce moment arrive icy un tambour de l'armée françoise pour quérir le rançon pour le capitain Aysma, apportant pour cett'effect des lettres de change à Amsterdam; mais, pour beaucoup de raisons, je n'ay pas trouvé bon qu'il y entra, en sorte que j'ay envoyé la lettre au magistrat, pour donner ordre que l'argent requise soit envoyée; le mesme tambour dit que le Roy en person est devant Doesbourg, et qu'ils se défendent fort bien, ayants fait une sortie, là où ils ont tué plus de 150 hommes, et beaucoup de capitaines du régiment de guarde de Suisses, comme aussi Mr Martinet mareschal de camp de l'infanterie. Voilà tout ce que j'ay peu apprendre, me recommandant aux bonnes grâces de V. A., demeurant etc.

Au Prince d'Orange etc.

P. S. Je trouve M^r^ le lieutenant-colonel la Rosche un très-brave et vigilant officier, mon unique support icy; je supplie V. A. d'avoir soing pour son avancement, car

il le mérite, et V. A. en tirera beaucoup de services. *Ut in litt.* Muyden, ce 23 de Juny 1672.

LETTRE MCXLIV.

Le même au même. Même sujet.

De Muyden, ce 25 de juyn 1672.

Monsieur. On me vient advertir, tout à cette heure, qu'une partie des troupes françoises logés à Utrecht marchent vers Woerden; ce que j'ay jugé d'estre de mon devoir d'en advertir V. A. Peu après du départ de Mr de 's Gravemoer, les ennemis se sont montrés tout proche de nostre quartier, avec 150 dragons, en trois troupes; mais, voyant les nostres se préparèrent pour venir à eux, ils se sont retirés à Naerden, là où ils se trouvent encore plus de 600 hommes, et commencent à sortir avec des petits bateaux, pour pilier[1] les passants sur le Zuyder-See; il y a desjà quelques jours que j'ay prié messieurs de l'admirauté d'Amsterdam, pour m'envoyer deux ou trois jaghts pour empescher, non seulement ce piliage, mais aussi qu'on leur amène par eau les vivres et autres nécessités, par nos gens mesmes, et cela de nuict.

Je crois que les coupures des digues, faites à Amsterdam et environ, nous incommoderont, d'autant que les eaux s'approchent à nos quartiers de jour en jour; c'est pour cela que les colonels de cavallerie Joseph et Kingma, puisque la cavallerie ne peut pas faire service à cheval, mais bien à pied, dans ce pays rompu et inundé, ils désirent qu'on envoye leur chevaux en Noorthollande. Je ne puis rien résoudre sur leur demande, jusques à ce que j'aye des ordres de V. A. sur ce subject; je demeure en me signant, Monsieur etc.

Au Prince d'Orange etc.

[1] piller.

LETTRE MCXLV.

Le même au même. Inutilité de la cavalerie, par la coupure des digues.

—

De Muyden, ce 26 de juin 1672.

Monsieur. Comme je manda cy-devant à vostre Alt. la situation de nostre quartier plein de fossées et inundations de terres, et de chemins très-estroits, ce qui cause que nostre cavallerie ne peut rendre aucun service qu'à pied, ce qui[1] ont fait fort louablement, principalement les troupes auxiliaires de sa Majesté très-catholique, le régiment de Mr le colonel de Waldenborgh, et le lieutenant-colonel du régiment du comte d'Egmont, Mr de Fienne. Je ne puis en vérité assez louer leur vigilance et promptitude à servir l'Estat; car d'eux-mesmes, sans payement, ont ils fortifié et retranché le passage de Hinderdam, et encore beaucoup de coupures des digues, pour empescher aux ennemis leur avenue; mais, comme ils voyent qu'à la fin, les ennemis nous pressants et nous coupants le chemin de tout costé, ce qui facilement ils peuvent faire, d'autant qu'ils sont maistre d'Utrecht et de toute la province, et outre cela tous les habitants à leur dévotion, lesquels nous trahissent et prennent les armes contre nous, pour empescher nos ouvrages, le susdit colonel Mr Waldenborgh et Mr le lieutenant-colonel de Fienne me sont venu trouver à ce matin, pour prier V. A. de leur ordonner et commander ce qu'ils auront à faire, ayant encore du temps pour joindre leur troupes auprès de V. A., d'autant plus qu'ils sont inutil icy, et non pas en estat de résister à la puissance de l'ennemy. En attendant la résolution de V. A., je demeure, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

[1] qu'ils.

LETTRE MCXLVI.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1144.

—

Au camp près de Bodegrave, ce 26 juin 1672.

Monsieur. J'ay fort bien receu toutes les lettres que vous avez pris la peine de m'escrire, et vous en remercie, et vous prie de vouloir continuer de m'informé de ce qui ce passe chès vous; je vous prie aussi de m'excusé que je ne vous ay pas encore escrit; j'ay si peu de temps que vous ne le sauriés croire. J'ay dit au conte de Styrum de vous informé de temps en temps de ce qui se passe icy. Touchant ce que vous m'escrivés pour faire démonter ces deus régiments de cavallerie de Joseph et Kingma, vous fairés en cela comme vous le jugerés le plus à propos. Je vous prie d'estre asseuré que je seray toute ma vie, avec beaucoup de passion, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCXLVII.

Le même au même. Il ne faut pas tenir compte des ordres d'une Province particulière.

—

Au camp près de Bodegrave, ce 27 juin 1672.

Monsieur. J'ay veu la copie de la patente pour le régiment de cavallerie de Kingma que ceus de Frise luy ont envoyé, mais, comme ce n'est point des Estats-Généraus, vous fairés fort bien de le gardé auprès de vous, n'ayent point d'autre ordres à suivre que ceus des Estats-Généraus, et point d'une Province particulière. Je suis fort estonné d'apprendre que la cavallerie que vous avez

auprès de vous, font déficulté de maitre[1] pied à terre; la pluspart que j'ay icy, je leur ay donné des mousquets et fusis[2], et prétens qu'il[3] serve[4] comme fantasins; si les vostres font difficulté de le faire, il les faut y constrindre. Je n'ay pas le loisir de vous en dire daventage, sinon que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur et cousin

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCXLVIII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires.

De Muyden, ce 30 de juin 1672.

Monsieur. J'ay receu la réponse de V. A., datée au camp près de Bodegrave le 27 du courant, et sur ces ordres je retiens icy le régiment de cavallerie du colonel Kingma; je ne manqueray pas leur faire faire leur service à pied, selon les occasions, qui s'en présenteront. Dans Naerden sont venu hyer onze compagnies d'infanterie, et attendent tous les jours un plus grande nombre. Hyer je fais rompre et brûler sept ponds[5], à sçavoir 1. de brugge aen de Bylemermeer, 2. de Gaesperbrugge, 3. de Geinbrugge, 4. en 5. beide de bruggens aen Vinken-Hoffstede, 6. de Goybrugge, 7. de Papelandts-brugge.

Les païsans de la province d'Utrecht se sont déclarés d'estre nos ennemis, prennent les armes contre nous, et ont blessé deux de nos cavalliers; la moindre chose ne se passe icy que les ennemis à Naerden ne le sçavent ausitost, et cela par nos propres habitants. Hyer m'est venu la compagnie du capitaine Raesvelt, qui a commandé à Steenwyck; si je pouvois avoir encore d'autres, il sera très-nécessaire, d'autant que nos soldats s'enfuient, à cause de la fatigue des guardes et travallie[6],

[1] mettre. [2] fusils. [3] ils. [4] servent. [5] ponts. [6] travaux.

et tous ceux qui ont leur femmes et enfants dans les villes par l'ennemy prises, s'en vont, nonobstant que je fais toute diligence imaginable pour l'empescher; mais ils s'en vont de nuict de leur poste, en sorte que je puis asseurer V. A. que je n'ay pas six-cents hommes d'infanterie, contés avec la compagnie du susdit Raesvelt. Je n'auray[1] jamais cru que de la ville d'Amsterdam j'auray[1] eu si peu d'assistence; à grand' peine m'ont ils à la fin envoyé cinquante travalleurs; jusques à cette heure icy je né[2] sceu obtenir le nombre de cent [pales], pour faire travallier les cavallers. J'ay jugé d'estre nécessaire que V. A. eut cognoissance jusques aux moindres choses, à fin de point imputer que les défauts viennent de ma négligence. Cependant je demeure etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCXLIX.

Le même au même. A Amsterdam on commence à apprécier l'importance de Muiden.

De Muyden, ce 1 de july 1672.

Monsieur. Hyer après-midy messieurs les bourgemaistres d'Amsterdam m'ont envoyé des députés, l'un le vieu bourgemaistre Mr de Graeff, l'autre l'eschevin Mr Korver; leur proposition estoit, que non seulement le magistrat, mais toute la bourjogie[3] trouvoit que la conservation de leur ville consistoit à la maintenue de Muyden, auquel effect ils me prièrent de ne point quitter cette place ycy, mais la maintenir jusques au dernier. Je leur ay respondu que je trouvois Muyden d'une très-grande considération pour la conservation d'Amsterdam, comme je les avois mandé cy-devant, à cause de sa situation, et que c'est un empêchement aux ennemis, de ne se rendre maistre de la digue laquelle va d'icy jusques à la porte d'Amsterdam, et pour cet effect les avois prié de me

[1] aurois. [2] -n'ay. [3] bourgeoisie.

provoir[1] avec plus de l'infanterie, canon, travallieurs et autres nécessités, pour la maintenir, et qu'avec l'aide de Dieu, je la maintiendray, mais aussy il faudroit que je fusse proveu des choses requises, ce qu'ils m'ont promis.

Outre cela ils ont proposé, pour mettre cette place hors de tout danger, de vouloir couper la digue en diverses places, entre icy et Wesep, pour inunder le pay[2] aen de Westzyde, les uniques prairies qui nous restent pour nourir nos chevaux, et mesme nous couperons la gorge à la cavallerie espagnole et une partie des nostres, lesquels sont logés dans Wesep; ils ont donc désiré que je fisse partir la susdite cavallerie, d'autant qu'ils ne peuvent rendre aucune service à l'Estat dans un pay rompu, comme cestuy est, et qui s'inunde de jour en jour. En parlant quel chemin qu'ils pourront donc prendre pour leur retraite, ils m'ont dit tout hautement, qu'ils ne permettront pas qu'ils passent par la ville d'Amsterdam; après les avoir fait compréhendre que c'estoit une pure impossibité de prendre autre chemin que par Amsterdam, à cause que toutes les digues estoient coupées, et les pays inundés, aussy tous grands et petits ponds rompus, ils ont à la fin résolu de faire passer la susdite cavallerie par la ville, avec des petites troupes, trent ou cinquante chevaux à la fois, et qu'aujourdhuy ils me feront sçavoir la volonté de leur principaux, sur cet suject. Et, pour dire la vérité, je trouve que la susdite coupure des digues entre icy et Wesep nous donnera plus de seureté, tant pour cette place-cy de Muyden que pour Amsterdam, que ne fait la susdite cavallerie. Priant V. A. très-humblement de me commander comme je me dois gouverner, et si je dois licentier cette cavallerie, pour les raisons susdites, et si il devent[3] joindre l'armée V. A., ou se rendre allieurs. Ce qui me vient de l'estat des ennemis, va cy-joinct, demeurant etc.

Au Prince d'Orange.

[1] pouvoir. [2] pays. [3] doivent.

LETTRE MCL.

Le même au même. Le Prince d'Orange stadhouder de Hollande. Nouvelles militaires.

*** La nomination du Prince avoit eu lieu le 4 juillet.

De Muyden, ce 6 de juillet 1672.

Monsieur. En ce moment on me vient asseurer que messieurs les Estats de Hollande et Westvrise ont conféré la charge de stadthouder à V. A.; l'Éternel la veuille bénir et conserver longues années. Je souhaite cela, du profond de mon âme, comme estant, Monsieur, de vostre Alt. etc.

P. S. Messieurs d'Amsterdam ont la bonté de me prévoir [1] de tout; ils m'ont envoyé 32 pièces de canon de fer, il m'en viennent tous les jours des compagnies mariniers, très-bons hommes, en sorte que, avec l'aide de Dieu, nous sommes en estat de défendre cette place-cy, laquelle est de très-grande importance pour la ville d'Amsterdam; les ennemis nous donnent de tout costé des allarmes, très-bon pour nous tenir et d'accoustumer d'estre allard [2]. — Hyer, après-midy à deux heures, ils sont venu d'Utrecht à pied et à cheval, de tous les deux costés du canal, et ont fait semblant d'attacquer l'Hinderdam, lequel est nullement encore en défence comme il faut, et cela par mancquement de matériaux; mesme sont-ils venu de nostre costé du canal, jusques à 60 pas de nostre travers, mais, nos musquetaires faisant bon feu, comme aussy à Hinderdam, ils se sont retirés en grand haste. — Les troupes dans Naerden s'augmentent de jour en jour; néantmoins font-ils apporter vers Amersfort toutes les armes de la bourjogie de Naerden. Si ce passe quelque chose digne, je ne manqueray pas de le mander à V A. Cependant je demeure etc.

Au Prince d'Orange.

ut in litt.

[1] pourvoir. [2] alertes.

* LETTRE MCLI.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il désire sa cavalerie.

—

Monsieur mon cousin. Comme vous m'avez dit autrefois qu'au poste où vous vous trouvez, la cavallerie ne pouvoit pas vous estre de grand usage, et que nous en avons très-grand besoin ailleurs, je vous fais ce mot, pour sçavoir si vous continués dans le mesme sentiment, et croyez de vous pouvoir passer de toute la cavallerie que vous avez là, et pour vous prier de m'en donner avis au plustost; ayant résolu, en ce cas là, de luy donner patente pour l'employer où la nécessité le requerra. Je suis, Monsieur mon cousin,

[1] vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

Au camp de Bodegrave, ce 10 juillet 1672.

LETTRE MCLII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la précédente.

—

De Muyden, ce 11 de juillet 1672.

Monsieur. La lettre que V. A. m'a plû d'escrire, du 10 courant, m'estoit bien rendue le mesme jour; cy-devant j'ay crû que les troupes Espagnols pouvoient avoir un employ allieurs, mais depuis je les ai fait loger dans la ville de Wesep, une place fort ouverte, où le colonel de leur troupes Mr de Waldenborgh commande, comme aussy au Hinderdam, une demy-heure de là, où présentement ils peuvent rendre du bon service, d'autant qu'on a préparé des passages, pour mettre la cavallerie en bataille, où la cavallerie de l'ennemy faut filer pour venir

[1] vostre — serviteur. — *autographe.*

à nous; outre cela la nostre donne une grande asseurance à nostre infanterie, et, comme la guarnison de Naerden est présentement provue[1] de 25 compagnies de pied, et, à ce qu'on dit, s'augmentera de jour en jour, je supplie V. A. très-humblement de trouver bon que nostre cavallerie susdite que j'ay icy, puisse encore demeurer quelque-temps, jusques à ce que nous serons en melieure défence, et, en cas que V. A. trouve bon de faire employer nostre cavallerie ailleurs, cela descourageroit grandement nos gens et rendroit nos ennemys plus hardys, lesquels viennent tous les jours recognoistre nos portes et coupures, de quels avant-hyer on a tué trois, et sans doute beaucoup blessé; quatre de nostres estoient seulement blessés.

Hyer se sont venu rendre deux cavalliers de l'ennemy Allemans; entre autre disent que le Roy a fait venir à Utrecht tous ces bateaux de cuyvre, environ trois-cents. L'admiral Tromp me fait espérer un secours de mille païssants[2] de la Noort-Hollande, en cas d'une attaque de l'ennemy, si V. A. seulement veut authoriser le Baliou Berkhout; tout ce se peut voire dans la lettre du susdit Tromp, laquelle va cy-joint en original. Messieurs d'Amsterdam présentement me prévoyent[3] de toutes choses nécessaires, en sorte qu'il me faut louer leur zèle pour le service de l'Estat et la conservation de leur ville.

Au reste j'attend avec respect les ordres et commandements de V. A., comme estant etc.

Au Prince d'Orange, Monsieur etc.

LETTRE MCLIII.

Le même au même. Nouvelles militaires.

De Muyden, ce 14 de juillet 1672.

Monsieur. Depuis ma dernière, les ennemis à Naerden

[1] pourvue. [2] paysans. [3] pourvoyent.

se sont renforcé avec beaucoup de compagnies d'infanterie, entre lesquels il y a 6 compagnies d'Irlandois et 7 compagnies de cavallerie, estimés entre quatre et cinq-mille hommes; ils attendent du canon, et fortifient la place avec des demy-lunes et pallisades. Le capitaine la Grandière, lequel les messieurs d'Amsterdam avoyent ordonné de venir icy avec sa compagnie, mais d'autant qu'il a receu la patente de V. A., je le renvoy, mais pas sans regret, estant un vieu bon expérimenté officier; j'espère que V. A. l'aura en recommandation, comme touts les braves officiers et vieux soldats, lesquels ont leur unique espérance à cette heure sur V. A. L'expérience montre ce que c'est d'avancer des jeunes parans[1], et négliger des gens de service et mérite.

Au Prince d'Orange.

P. S. à part. Le capitaine Assendelft, le plus ancien du régiment du feu admiral de Gent, bon officier, lequel je cognois de longue main, ayant esté longtems en guarnison de Wesel, et présentement icy, faisant par provision la charge du major des mariniers, se recommande dans la bonne grâce de V. A., si en cas le lieutenant-colonel et le major seront avancés. Il se voulut présenter en personne, mais j'ay besoin de son service.

Au Prince d'Orange.
ut in litt.

* LETTRE MCLIV.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Ordres militaires.

Monsieur mon cousin. Vous envoyant ma patente pour le coronel Joseph et toutes les compagnies de son régiment, j'ay bien voulu l'accompagner de ce mot de lettre, pour vous dire qu'il importe pour le service de l'Estat

[1] parents.

que vous le faisiez partir le plustost qu'il sera aucunement possible et sans perdre un seul moment de temps. De quoy me reposant en vostre conduitte et vigilance, je demeure, Monsieur,

[1] vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

A la Haye, le 14 juillet 1672.

[2] Je n'aurai [3] pas donne patente à ce régiment, si messieurs les Estats ne l'avoit fort pressé, à cause qu'ils ont peur que les Anglois ne fasse une dessante [4] près du Helder, ou Texel.

* LETTRE MCLV.

La Princesse douairière d'Orange au même. Remerciments de l'intérêt qu'il prend à l'élévation du Prince d'Orange au stadhoudérat.

—

Monsieur mon cousin. La grâce qu'il plaist à Dieu me faire, en mettant mon filz dans les emplois où j'ay veu ses illustres prédécesseurs, m'auroit consolée de tout mes déplaisirs passés, si c'estoit dans un temps moins dangereux; je veux pourtant espérer que Dieu ne tempère le bien que pour le rendre plus salutaire, et qu'en fin il fera voir que rien ne Luy est impossible; j'ay à vous remercier, Monsieur, de la part que vous prenez en ma satisfaction en ce rencontre, et, si Dieu nous donne la paix, comme je le souhaitte, j'espère qu'Il m'accordera le bien de m'en réjouir avecque vous, et de vous pouvoir encore dire de bouche, que je suis, Monsieur mon cousin,

[5] vostre bien heumble servante et cousine

AMÉLIE P. D'ORANGE.

A la Haye, ce juillet 1672.

[1] vostre — serviteur. — *autographe.* [2] *P. S. autographe.*
[3] n'aurois. [4] descente.
[5] vostre — cousine. — *autographe.*

LETTRE MCLVI.

La Comtesse de Dona (1) *au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet.*

—

A la Haye, le 23 juliet.

Monsieur. S. A. R. m'a comandé de dire à V. A. qu'elle a bien reseu sa letre, é a veu aveque bocoup de satisfacsion qu'elle est encor en bone santé; pour se qui est de l'avanseman de Monseigneur le Prinse, s'est asurémant une satisfacsion pour elle de voir le chanjeman, mais, dans l'état présant des affaires, sela est si mêlé d'inquiétude que S. A. R. ne peut pas avoir l'esprit en respos. Sepandan il faut remetre à Dieu le suxsès de toute chose é espérer en sa grâse qu'Il parachévera à sa gloire une afaire qu'Il a si bien comancé. S. A. R. a extrêmemant pleint V. A. dans tout les enbaras de sest esté é a jeuré que sela luy a fait paser des méchantes heures, mais, si Dieu done une bone fin, l'on se consolera du pasé. V. A. exceusera ausi S. A. R. qu'elle n'écrit pas elle-mesme, é ne doutera pas pour sela de sa bone volonté, é, s'il plait à Dieu, il pouront encor un jour s'antertenir du pasé é admirer la délivranse que Dieu aura donée. Je suis, Monsieur,

de V. A. très-humble é obéisante servante

CATERINE DE DONA.

A son Altesse Monsieur le Prince
de Nassau etc. à Meuic [1].

---

(1) Apparemment la comtesse (fille du comte de Dohna, gouverneur de la Principauté d'Orange, et d'une comtesse de Solms) étoit dame d'honneur de la Princesse douairière, et celle-ci se faisoit-elle excuser de n'avoir pas envoyé une lettre entièrement autographe. (Voycz la lettre 1155). En ce cas la désignation (*S. A. R.*) seroit inexacte.

[1] Muiden.

LETTRE MCLVII.

Le Prince d'Orange au Conseiller-Pensionnaire Fagel. Évasion de Montbas [1].

—

Gorcum, den 29 July 1672.

Mynheer! UEd. sal ligtelyck konnen begrypen in wat voor een bekommering ick tegenwoordigh ben, als UE. sal weeten dat Montbas desen naght is geeschappeert, en met sigh heeft genomen twee van myne gardes die hem bewaerden, die hy sonder twyfel heeft gecorumpeert. Soo ras en heb ick dese tyding niet ontvangen of terstont heb ick order gestelt om hem van alle kanten nae te volgen, en weder te brengen levendigh of doot, willende verhoopen dat men hem wederom sal konnen attrappeeren. Wetende anders wel wat voor een opspraeck dit by ydereen ende insonderheyt by de gemeente soude geven, alhoewel het myn schult niet en is; naerdien ick van tyt tot tyt heb belast hem wel strickt te bewaren, en nogh denselfde dagh als ick uyt myn quartier was gegaen; soo dat ick niets hebbende genegligeert, men my met reght daerover niet en kan blameeren. Ick heb geoordeelt niet te konnen afwesen UE. hiervan kennis te geven, ende te vernemen wat UE. oordeelt dat ick hier verders in behoore te doen. Waerop antwoord verwaghtende sal ick altoos syn ende blyven,

Mynheer! UE. dienstwillige

G. PRINCE D'ORANGE.

Hiernevens sende ick UE. den brief van den Coningh van Engelandt die myn vriendt H^r van Reede my heeft gebroght. UE. gelieft deselve te communiceren of niet, gelyck hy dat sal goetvinden. Ick meen morgen of overmorgen in Hagh te syn.

[1] Jean Barton de Montbas, commissaire-général de la cavalerie, accusé de trahison.

† LETTRE MCLVIII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Perte du château de Cronenbourg.

—

Muyden, ce 5 de aoust 1672.

Monsieur. J'ay mandé à V. A. que j'avois occupé la maison de Cronenbourg et pourveu de monde et des autres nécèssités, autant que le temp et les ennemis me l'ont permis, mais, la place leur estant de grande conséquence, ils l'ont attaqué le deuxième de ce mois à sept heures du matin avec trois-mille hommes d'infanterie, sept esquadrons de cavalerie, et cinq pièces de vingt-quatre livres, avec lesquelles ils l'ont battu jusques après-midy, que les nostres se sont rendus, ayant eu quelques morts et blessés. On m'a dit que les ennemis en ont eu leur part, et les paysans me veulent asseurer qu'ils ont veu mener vers Utrecht dans trois batteaux les morts et les blessés; depuis ils nous ont toujours tenu en alarme, et font mine de vouloir aussy attaquer le château d'Abcou, qui est une place très-importante; mais, outre qu'elle est bien pourveu, je fis encore hier inonder le pays tout autour, et crois fermement que par là on la pourra maintenir. Cette nuict on m'a rapporté de tous costés que les ennemis estoient partis d'Utrecht avec six ou sept mille fantassins, et quantité de cavallerie, et artillerie, ayant avec eux beaucoup de bateaux pour attaquer le Hinderdam. A quoy se sera joint le régiment de monsieur de Touraine [1], qu'on m'asseure estre party de Narden pour Utrecht; je me suis avancé avec nostre cavallerie et infanterie pour soutenir le Hinderdam, en cas que l'ennemy l'attaquât, mais il ne s'y est point fait voir encore; je crois qu'aujourdhuy nous en aurons de nouvelles plus particulières, et suis etc.

P. S. Monsieur. Estant occupé hier auprès du chateau d'Abcou, j'ay receu les ordres de V. A. de la Haye du 2 d'aoust, pour sçavoir l'estat de troupes que j'ay icy

[1] Turenne.

auprès de moy, lequel va icy joint; je sçay que les officiers font diligence pour faire de recreues, et on trouve présentement de fort bonnes gens à Amsterdam; si les officiers font leur devoir, comme ils m'ont promis, ils seront en bon estat. Les compagnies qui vont en garde, auquelles je trouve des garçons, je les casse incontinent, autant que j'en vois; ce qu'ils appréhendent, et promettent de prendre des hommes en leur place.

P. S. Messieurs les bourgeoismaistres d'Amsterdam m'ont, depuis que je suis icy, libéralement assisté de tout ce que ie leur ay demandé pour la défense de Muyden, Wesep, Hinderdam, et autres places, tant en argent contant qu'en travailleurs, vivres, munitions de guerre, canons et mille autres petites nécessités: mais, à mon grand regret, ils m'ont fait sçavoir le premier jour de ce mois, qu'ils ne pourroient plus fournir à tout ce que doresnavant je pourrois avoir à faire, d'autant que messieurs les Estats de Hollande et Westfrise font difficulté et craignent le remboursement des susdits frais. Je supplie V. A. très-humblement de s'interposer, afin que messieurs les bourgemaistres puissent avoir leur contentement et continuer leurs subsides, à quoy ils temoignent assés de volonté, pourveu qu'ils reçoivent de la province d'Hollande la satisfaction qu'ils demandent avec assés de justice. J'ay escrit le mesme à la susdite province, les suppliant de tenir messieurs d'Amsterdam dans la bonne volonté qu'ils ont de m'assister.

P. S. Messieurs d'Amsterdam m'ont encore envoyé une bonne quantité de canons, mais tous de fer montés sur des affust de navire, qui sont très-propres pour les batteries, mais il est impossible de les transporter çà et là; supplie V. A. d'avoir la bonté de commander au comte de Horn [1], général d'artillerie, de m'envoyer promptement quatre pièces de douze livres, et un de vingt et quatre livres, autrefois m'appartenant, lesquelles sont très-nécessaires icy et fort propres pour conduire dans des chemins

[1] Guillaume Adrien comte de Hoorn.

estroits et marescageux, et partout où on [1] oit estre attaqué.

[2] † LETTRE MCLIX.

Le même au même. Il s'attend à être attaqué.

Monsieur. En suitte de ce que V. A. m'a fait avertir par mon neveu, messieurs d'Amsterdamme viennent mander, par un exprès, qu'il leur vient de nouvelles de divers costés que les ennemis préparent à Utrecht une grande quantité de batteaux, à dessein de me venir voir à un de mes postes; mes espions rapportent le mesme, et j'y ajouteray d'autant plus de foy, que les rivières leur facilitent les moyens de venir à nous et qu'ils ne sont plus arrestés par le château de Cronenbourg, que sans doute ils ont repris dans cette veue. Je les observe de fort près, et me tiens toujours sur mes gardes, mais, pour plus grande seureté, il me faudroit du canon que je pusse facilement mener çà et là, n'en ayant présent d'autre que de fer sur des affusts de navire, comme j'ay mandé cy-devant à V. A. Partout où j'ay peu, j'ay inondé le pays, mais les chemins demeurent secs, et, encore que je les coupe en divers endroits, les ennemis les peuvent facilement remplir avec leurs fascines. Ayant toutefois l'artillerie que je demande à V. A., suivant la liste cy-jointe, et dont j'auray bon besoin, pour la défense de tous mes postes, je pourray, à l'abry de cé canons, avec grand avantage marcher à eux avec la mousqueterie, les chemins estant fort estroits et incommodes pour le gros canon des ennemys, et que d'ailleurs je ne puis estre coupé a cause des eaux. A la prise de Cronenburg les ennemis ont eu beaucoup de morts et de blessés; à l'attaque de Loenersloot, où il n'y avoit qu'un lieutenant et trente de nos mousquetaires, il y a eu trent-cinq tués des ennemis, et Mr de Fourneau, général-major de la cavallerie blessé,

[1] *déchirure.* [2] *sans date.*

comme il m'a mandé luy mesme. Mr le Duc de Luxembourg m'a renvoyé sans rançon le lieutenant qui y commandoit, à cause qu'il s'estoit défendu en honeste homme. Si les ennemis viennent avec six ou sept-mille hommes, comme le bruit est, V. A. jugera, selon la liste que j'envoyeray au plustost des troupes, qu'il me faut encore un régiment d'infanterie. S'il plaisoit à V. A., je souhaiteray, que ce fust le régiment de Mr Stockum, à cause qu'il y aura de la besogne icy. J'ay quantité de jeunes officiers sans expérience et beaucoup de compagnies de quinze, vingt et trente hommes, qui ont esté prisonniers, mais sans armes, et faute d'argent ils se débandent, ce que je juge estre de mon devoir d'en avertir V. A.

P. S. Le château d'Abcou est de très-bonne défense et importe beaucoup, pour estre sur un passage vers Amsterdam; je suis fort en crainte qu'il ne se rend par lâcheté, comme Cronenburg, et cela faute d'un bon commandeur; j'asseure V. A. que je n'ay pas un officier à qui je puisse fier la place, à cause qu'ils sont jeunes et n'ont jamais veu d'occasion; si V. A. trouvoit bon, je crois que pourrois obliger Mr le lieutenant-colonel la Roche, qui est encore avec moy, mais prest à partir, à entreprendre la défense de cette place; pourveu qu'on luy fist faire son serment à l'Estat et qu'on luy donnast promesse de l'avancer; toutesfois remettant tout à la bonne volonté de V. A.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLX.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il l'avertit que les ennemis méditent une attaque.

—

Au camp de Bodegrave, ce 8 d'aoust 1672.

Monsieur. Je n'ay receu qu'à ce matin la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire du 5 du courant.

Je vous envoye mon maistre-d'hostel pour vous informé que j'ay des advis de tout côtés que les ennemis ont quelque dessin sur vostre quartier, ou de tâcher de passer dans les [terres] entre vostre quartier et le mien. J'ay cru vous en devoir adverti [1], affin que vous prenniés vos mesures, et que vous vous précautionnés, autant qu'il sera possible. S'ils ont quelque dessin, je croi qu'ils le mestteront en exécution demain, estant la viellie [2] du jour de la naissance du Roy de France. Touchant la maison de Cronenborg, vous y pourés faire comme vous le jugerés à propos, et des autres choses que vous requirés de moy, je vous les envoyeray, aussi tost qu'il sera possible. Je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCLXI.

Le Rhingrave au même. Arrivée du Prince d'Orange à Amsterdam.

D'Amsterdam, le vendredy 12 d'aoust, à six heures du soir, 1672.

Monsieur. J'ay l'honneur de vous escrire, par ordre de son Altesse mon maître, qui ne fait que d'arriver icy, où il est occupé à recevoir les compliments de la ville, et il me commande de vous dire, Monsieur, que, si vous avez langue des ennemys, il souhaitte d'en estre informé en mesme temps, et de tous les advys que vous en recevrez. Je croy, Monsieur, qu'il ira vous voir dans vos cartyers, mais je ne sçay pas quand; je seray très aise, en ayant l'honneur de le suivre, d'avoir celuy de vous rendre mes respects très-humbles, et à présent je vous supplie de trouver bon que je vous assure de mes obéis-

[1] avertir. [2] veille.

sances, et que je suis avec vénération et comme je dois, Monsieur,

vostre très-humble et très-obéissant servitenr

C. H. RHEINGRAFF.

LETTRE MCLXII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Rhingrave. Réponse à la lettre précédente.

De Muyden, ce 13 d'aoust 1672.

Monsieur. J'ay eu l'honneur de recevoir la vostre d'Amsterdam du 12 de présent, à neuf heures du soir, par laquelle j'entends, avec grand contentement, l'arrivée de son Alt. Mr le Prince d'Orange à Amsterdam, et j'espére, estant si proche, de me faire la grâce de voir nos travaux icy et à Wesep, chose nécessaire. Depuis hyer au soir je n'ay rien apris des ennemis, sinon qu'ils travaillent à Nieuwersluys à quelques machines auxquelles ils employent des bateaux, mais ne permettent à personne d'approcher une demy-heure delà. J'envoyois, il y à six jours, à Utrecht un tambour pour rançonner les prisonniers de Cronenbourg, mais ils les retiennent jusques à présent; tous les jours ils se viennent rendre des prisonniers de la guarnison de Naerden, en sorte que, comme ils disent, nous aurons tost tout le régiment de la Reine et de Mr de Turene. J'envoyois des billiets pour les advertir qu'ils seront pourveu des passeports et d'argent pour passer outre. Je vous prie, Monsieur, advertissez-moy, à quel heure son Alt. pourroit estre icy, mais je suis si malheureux, ayant esté tout le temps que je suis icy, si bien, sans aucune incommodité, mais hyer après midy la gravelle m'a pris si furieusement que je suis le plus pauvre homme du monde, plein de douleur, sans aucune remise. J'espère que son Alt. ne prendra en mauvaise part que, selon mon devoir et mes respects, je ne puis

aller au devant de luy, pour recevoir ses ordres; me fiant sur vostre bonté, je demeure, Monsieur mon Cousin, etc.

A Monsieur Mr le Ringrave, colonel des guardes de son Alt. Mr le Prince d'Orange.

LETTRE MCLXIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il désire une entrevue.

A la Haye, ce 18 d'aoust 1672.

Monsieur. Ayent des affaires de très-grande importance à vous comuniquer, je vous prie de prendre la peine de venir demain vers le soir à mon quartier, où je me trouverés, si vostre santé le peut permestre. J'attenderés vostre réponse par cet exprès, et demeure, Monsieur, vostre très-affectionné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur le Prince Maurice de Nassau à Muyden.

LETTRE MCLXIV.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires.

De Muyden, ce 22 d'aoust 1672.

Monsieur. Depuis mon absence les ennemis ont esté, avec 200 hommes de pied et autant de cavallerie, proche de l'Hinderdam, près de la dernière coupure qu'on a fait, aparement pour recognoistre, mais, après qu'on a tiré sur eux, ils sont retirés. Samedy dernier, le Duc de Luxembourgh est venu en personne, avec un assez grand corps d'infanterie, pour recognoistre de Uytermeerse-sluys; nos sentinelles, les ayant veu venir de loin, ont adverti le

colonel Waldenburgh, qui s'a mis vis-à-vis de ladite escluse derrière la digue, et, dès que les ennemis ont parus, il fist tiré sur eux, et, comme les ennemis avoyent aussy une digue de leur costé à leur avantage, ils sont escarmouché un, deux, ou trois heures durant; après cela ils se sont retirés, ayant sept blessés et quelques morts, de nostre costé il n'y a qu'un blessé, tellement que je croys qu'au jour de St. Louys, qui sera le 25 du présent, nous aurons, à l'un ou l'autre costé, un attaque. Après mon départ de V. A., en entrant dans la ville d'Amsterdam, un bourgois [1] d'Utrecht de ma cognoissance, un homme fort habil, m'a asseuré que les ennemis s'estoyent logés et retranchés derière les deux canaux qu'on avoit fait autrefois pour agrandir la ville, et qu'auprès de la Vaert laquelle va à Vyanen, ils ont fait un fort, mais qu'il n'estoit pas si fort, ny de cavallerie, ny d'infanterie, comme le bruit courroit, et qu'ils avoyent désarmé à présent toute la bourgogie [2], ayant mis de peine cent escus et vingt-cinq escus, pour un présent, si quelqu'un pouvoit découvrir un des bourgois qui n'avoit pas délivré toutes ses armes, ce qui mettoit les bourgois au désespoir. J'attend avec impatience les canons que je demandois à V. A. et qu'elle m'avoit promis d'envoyer, avec le gentilhomme de canon, Thomas Silo, car sans cela, on ne pourroit pas aller au devant des ennemis avec avantage. Je supplie très-humblement V. A. d'y donner ordre, et je demeureray, etc.

Voici un formulaire de prières, rédigé à cette époque pour les troupes à Muiden:

„O Almachtige Godt, ghy die hemel en aerde geschaepen hebt, ons, van wegen onse menigvuldige groote sonden, rechtvaerdiglyck gestraft, en een groot gedeelte van ons vaederlandt in handen der vyanden vallen laeten, en also geschaepen was, ons t'eene mael te laeten bederven en onderdrucken, so hebt ghy evenwel door uwe oneindige barmhertigheit, wonderbaerlyck des vyandts overgroote macht gestuit, waerover uwen heiligen naem euwiglyck moet gedanckt, gelooft en gepresen worden. Ende also wy, volgens onze schuldige plicht, in het ambt daerin ghy ons beroepen hebt, den

[1] bourgeois. [2] bourgeoisie.

vyant afbreuck te doen, tyt en gelegenheit waernemen moeten, so bidden wy U, onsen allmachtigen Godt, ons voornemen te willen segenen, en onse vyanden te schande maecken, opdat de geheele werelt sien moge dat alles van uwe goddelycke allmacht heencome, en Ghy alleen onsen beschermer, so te waeter, als te lande, geweest zyt. Maer also wy alle sondaers zyn, niet waerdigh voor uw heilig aengesicht te verscheinen, veel min U weldaden te versoecken, so bidden wy om de vergevinge van onse menigvuldige sonden, dat, indien het U belieft ons alle, of ymant van ons, uyt dese werelt te haelen, so wilt ons eene saelige sterfuyre verlenen, en ons alle, om de duyre verdiensten Jesu Christi onses Saelighmaeckers willen, genadigh wesen, opdat wy U onsen Godt en Schepper eene boetvaerdige siele opofferen mogen; op het vaste vertrouwen so spreecken wy „onsen Vader, enz.”’’

LETTRE MCLXV.

Le même au même. Nouvelles militaires.

De Muyden, ce 23 d'aoust 1672.

Monsieur. Tout à l'heure on me vient advertir qu'une grande quantité de cavallerie, avec beaucoup d'infanterie, et 4 pièces de canon d'Utrecht, sont venu à Breuckelen, de là ils peuvent aller à Abcouw, et aussy à l'Hinderdam. Nous sommes de tout costé sur nos guardes, mais je n'ay pas encore receu aucunes armes pour les compagnies dévalisés, ce qui nous incommode fort, ayant beaucoup à guarder et peu de monde.... N'ayant pour cette foy autre chose, etc.

LETTRE MCLXVI.

Le même au même. Même sujet.

Muyden, ce 7 de septembre 1672.

Monsieur. Par la commission donnée à Mr de Beverningh V. A. a fait un grand service à l'Estat, et personne aura mieux exécuté ces ordres, que le susdit seigneur, par sa dextérité, vigilance et grand travaillé; tout est

fort bien succédé à ce quartier-cy, nous n'avons moins de compagnies, mais plus de monde en guarde. Il y a plusieurs braves gens, officiers réformés, qui se trouvent à présent sans employ et sans pain, si il n'est que V. A. aye la bonté d'avoir soin pour eux, comme ils ont toute leur espérance et confiance sur V. A. seule, comme à leur père; ils sont touts résolu de servir V. A. avec la pique soubs ses guardes.

Le régiment de la Reine n'est pas encore sorti du Naerden, d'autant que le commandeur n'a pas voulu le laisser partir, avant qu'il en aye un autre en sa place. Hyer y sont entré quarante charettes de farine. On ne laisse pas de tormenter le magistrat de la susdite ville, pour avoir dix-mille francs, avec menace qu'en cas du refus ils brûleront la ville; ces jours passés j'ay esté à Amsterdam, là où j'ay ajusté avec messieurs les bourgemaistres ce qu'est nécessaire pour l'affaire cognue. Finissant, je demeure toute ma vie, M^r^, etc.

Le 6 sept. Guillaume III écrit, du camp de Bodegrave, au Prince Jean-Maurice: „J'ay trouvé bon de faire arresté la poste qui est venu à ce matin d'Uytreght pour la Haye; je vous prie de faire de mesme à celle qui vien d'Uytreght à Amsterdam et de m'envoyer la male".

LETTRE MCLXVII.

Le Prince d'Orange au Rhingrave. Avertissement militaire.

A Muyden, ce 27 septemb. 1672, à neuf heures.

L'on a oblié[1] de vous dire que le mot de raliman[2], en ca[3] que nos troupes se rencontre, sera *Vive Orange et Amsterdam;* et que, pour ce qui est qu'en ca, que Dieu ne vueille, l'on seroit obligé de ce retirer, après avoir attaqué et avoir esté repoussé, l'on tirera une bombe d'un mortier, que l'on poussera en l'air le plus haut qu'on pourra. Dieu vous vuille béni[4], et soyez asseuré que je serés toute ma vie absolument à vous.

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] oublié. [2] ralliement. [3] cas. [4] bénir.

LETTRE MCLXVIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Le Comte de Waldeck ne peut se rendre à Muiden.

—

Au camp de Bodegrave, ce 30 sept. 1672.

Monsieur. Je vien de recevoir la vostre de ce matin. Je suis très-marri de voir que vous vous trouvez mal, j'espère que cela sera bientost passé. Il est impossible que M. le conte de Waldyck puisse venir à Muyden, à cause de tant d'affaires qu'il a icy; je vous prie de continuer vous informé touchant l'affaire dont M. de Louvignies vous a parlé, et de luy dire, s'il est encore auprès de vous, de hâter son retour pour icy. Je suis, avec beaucoup de passion, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] LETTRE MCLXIX.

Le même au même. Ordre militaire.

—

1 oct. 1672.

Je n'ay rien à adjouter à cecy que de vous prier, Monsieur, de vous hâter à faire ce que Mr de Louvignies vous mande, et de ne point occuper les postes par le régiment de Stochiem, à cause que je suis d'intention de le faire venir icy. Je vous prie de le faire tenir prest quandt je l'envoyerez quérir. Pour celluy de van Dam, je vous le laisserés. Je suis vostre très-affectioné serviteur et cousin

G. PRINCE D'ORANGE.

Le même jour Guillaume III écrit, du camp de Bodegrave, au Prince Jean-Maurice. „Je vous prie de m'envoyer les pons de

[1] Écrite, sur la même feuille, immédiatement après une lettre de M. de Louvignies transmettant un ordre du Prince.

yons[1] que vous avés, et aussi celluy qui les commande, et ceus qui sachent les manier".

LETTRE MCLXX.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles de Naerden.

De Muyden, ce 2 d'octob. 1672.

Monsieur. De la ville de Naerden je reçoys la plus part deux fois le jour des nouvelles, le matin et le soir, quand les portes se ferment; ils travaillent fort à la fraise, vers l'havre et la digue, dans laquelle ils font trois coupures, là où V. A. estoit en personne, le 27 du mois passé; mesme ont ils fait trois coupures dans le chemin qui va tout de long du canal, et ont enfoncé une barque dans l'havre, proche du Boom, et une autre barque dans l'escluse vers la Kernemelcks-sloot; ils attendent d'Utrecht d'heure en heure du renforcement, et font très-bonne guarde; néantmoins que tout cecy, je croys, qu'avec l'ayde de Dieu et par le commandement de V. A., on les pourrat encore forcer du costé de la mer, avec quantité du canon, et ayant gaigné leur traverses, lesquels nous pourront servir à couvrir nos gens et tascher de passer le fossé en plusieurs endroits; mais il faudroit que tout fust tellement prest, tant par eau que par terre, qu'à la première nouvelle et occasion on fist l'attacque, et, pour bien faire cecy, il me faudroit en temps icy encore un bon régiment d'infanterie, et un ordre exprès de V. A. à moy, de mettre tout en exécution, si l'occasion s'en présente. Car je ne voys point d'autre chemin pour gaigner la bruyère que cestuy cy. Je prie Dieu de vouloir bénir les desseins de V. A. et prendre sa personne en sa saincte guarde, et je demeureray toute ma vie, Monsieur, de V. A. etc.

[1] jonc.

LETTRE MCLXXI.

Le même au même. Entreprise projetée contre Naerden.

De Muyden, ce 4 d'octob. 1672.

Monsieur. Mr le comte de Waldeck, mareschal de camp, m'a escrit du 2 de ce mois, laquelle lettre j'ay receu le 3 à quatre heures après midy, par laquelle il me mande que V. A. désire de sçavoir sur quel fondement nous fondions l'entreprise de Naerden, puisque la susdite ville est fournie de plus de guarnison et d'ouvrages. Leur renforcement de la guarnison de la susdite place consiste en cent-quatre-vingt Suisses; la première chose, en entrant dans la ville, de quoy ils s'informèrent, estoit, si les nostres avoient encore l'Église réformée; quand on les dit qu'ouy, ils jurèrent que les catholiques ne la posséderont jamais, et qu'on les avoit trompé; au lieu d'aller au service du prince d'Orange, on les avoit abusivement mené au service du Roy de France; le ministre de Naerden m'a affirmé le susdit, et m'a dit que le dimanche passé l'Église estoit toute pleine de Suisses, pas mauvais signe pour nous.

Le duc de Luxembourg y est entré hyer après-midy avec deux-cents chevaux, lesquels s'en retournèrent le mesme jour quant et luy vers Utrecht, et ils firent semblent d'attacquer nos gens à Amstelveen; son convoy près de deux-mille hommes, à ce qu'on me veut asseurer, at-il laissé sur la bruyère pour l'attendre. Quant à la fortification, elle nous nuyera[1] point, s'il plaist à Dieu, d'autant que nous laisserons la digue, là où V. A. estoit, le chemin tout de longh de canal, et les chemins de l'Uytermeerse-sluys, dequels nous nous en servirons point à présent, d'autant que toutes nos troupes peuvent marcher de Muyerbergh, tout du long de strandt[2], jusques au havre de la ville, là où le commandeur de Swart nous fera faire un pont, pour passer, proche de Oudt-Naerden,

[1] nuira. [2] le rivage.

et comme cela nous pourrons passer la Huyserpoort, la Waterpoort, et la Turfpoort, jusques à la Kernemelcksloot, et de ce costé là nous tascherons de passer le fossé par tout là ou il est gayable [1], comme V. A. pourra voir sur la carte, en sorte que toutes leurs fortifications, plaist à Dieu, nous empescheront guère.

Messieurs de l'Admirauté ont esté icy hyer, m'asseurant qu'ils m'assisteront en tout, tellement qu'il est à cette heure très-nécessaire pour le service de l'Estat. S'il plaist à V. A. de me commander absolument et de m'authoriser que je puisse exécuter l'entreprise sur cette place, avec le sceu de messieurs de l'Admirauté, quand le temps et l'occasion s'en présentera, et aussy de m'ordonner de tascher à surprendre la ville d'Amersfort, comme aussy la ville d'Harderwyck, toutes deux mal fournies de guarnison; toutefois je met le tout à la bonne volunté de V. A. En attendant ses ordres là-desus, principalement la résolution de Naerden, là où il ne faut perdre un moment, je me signe, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXII.

Le même au même. Il désire un officier-général pour l'assister.

De Muyden, ce 5 d'octob. 1672.

Monsieur. J'ay receu la lettre de V. A. du 5 de ce moys à midy [2]; à mesme temps j'ay fait partir le régiment du colonel Jorman, qui estoit icy à la rade, vers Ter Gouda, avec ordre d'haster son voyage.

Il est particulièrement cognu à V. A. que je suis icy tout seul, sans aucune assistance; néantmoins faut-il que

[1] guéable.

[2] Le 5 oct. de grand matin, le Prince d'Orange lui avoit écrit: „J'ay fort bien receu tous vos lettres de hier; je vous fairés réponce demain; celle icy ne sera que pour vous prier de faire venir en toute diligence le régiment de Jorman à ter Goude, et de croire que je suis, etc.

les ordres de V. A. et le service de l'Estat soyent précisément exécutés, principalement en un temps dans lequel nous nous trouvons présentement, et un colonel ne veut pas recevoir des ordres de son pareille, et outre cela ma jeunesse et autres petites incommodités qui en suivent, me pourroient nuyer [1] tout d'un coup et inopinément, que les susd. ordres de V. A. seront pas si bien et promptement exécutés, comme la nécessité le requit [2]; c'est pour cela que je prie V. A. très-humblement, pour remédier à ce défaut, que le comte de Styrum, le général-major, vient icy pour m'assister, principalement à une place d'importance, comme celle-cy est; le susd. comte de Styrum sçait rien de cette miène demande, et en fera peut-estre des difficultés, mais je prie V. A. d'interposer son authorité à cette affaire-cy, afin qu'il vienne, et cela le plus tost qu'il sera possible, toutefois remettant tout à la bonne volunté de V. A., demeurant toute ma vie, Monsieur, etc.

P. S. Monsieur. Les nouvelles d'aujourdhuy de Naerden me disent que les ennemis, après avoir coupé la digue de la mer, ont l'intention de couper aussy la Kae-dyck, pour faire entrer la mer dans le pay; cette coupure, plaist à Dieu, nous empeschera pas nostre dessein.

Hyer sont encore entré cents et vingt Suisses, tellement qu'il y a à présent 300; les premiers 180 sont venus de Zutphen, et les 120 de Doesburgh; il n'y a point encore venu d'autres pièces de canon, que le Duc de Luxembourgh a emmené; on me veut faire à croire qu'il y a trois jours passés que d'Utrecht sont sorti de nuit 3000 hommes et 8 pièces de fonte, de quoy V. A. en aura, sans doute, plus certaines nouvelles et particularité. L'inclose at envoyé Mr du Sas, commandant à Naerden.

Au Prince d'Orange.

[1] nuire. [2] requiert.

LETTRE MCLXXIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1171.

Au camp, ce 5 d'octob. 1672.

Monsieur. Pour vous respondre à ce que vous m'avez escrit de hier, je vous dirai que je souhaite extrêmement que vous puissiés réussi à l'affaire de Naerden, qui est très-important, mais il faut que vous considériés bien qu'en ca que vous l'attaqués de la manière dont vous m'avez marqué par vostre dernière lettre, que si, en ca vous estiés repousé, et que vous ne pouviés emporter la place, si vous pouvez vous retirer sans perdre beaucoup de monde et vous mestre en danger que le secours d'Uytreght venant ne vous pouroit coupé. Mais, si vous ne crainiés pas cecy, vous pourés attaqué la dite ville, si vous croiés le pouvoir emporté, quandt vous voudrés. J'attendrés icy dessus vostre response, et suis, avec beaucoup de vérité, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

Je suis adverti d'Uytreght que les ennemis ont dessin d'attaqué le Hinderdam; ils croient y pouvoir entrer par derrière, il sera très-nécessaire qu'ils soyent sur leur gardes, et que vous fortifiés ce poste, autant que vous le jugerés à propos, puisqu'il est très-considérable.

LETTRE MCLXXIV.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre 1173.

De Muyden, ce 7 d'octob. 1672.

Monsieur. J'ay eu l'honneur de recevoir la résolution

de V. A. sur l'affaire cognue, et, comme V. A. juge que c'est une affaire d'une grande importance, à considérant le grand secours lequel d'Utrecht nous pourroit tomber sur le bras, et autres inconvéniences, lesquels il faut considérer tour touts[1] auparavant, et voir en quelle façon on le pourroit surmonter, pour donner à V. A. une pleine satisfaction de nostre entreprise, et sur quelles raisons elle est fondée, en telle sorte, qu'il ne restera rien que l'assistence de Dieu, c'est pour cela que je prie et demande des députés de messieurs du Magistrat d'Amsterdam, comme aussy de l'Admirauté et le commandeur de Swartt, pour estre aujoudhuy, qui est le 7, icy à Muyden, pour avoir leur sentiment et assistence sur tout; à cette assemblée je feray venir aussy nos colonels, et tout ce qu'en sera résolu, comme aussy le jour de l'attaque, je manderay auparavant, par un officier exprès, tout à V. A., pour sçavoir sa bonne volunté et ses ordres là-dessus. Je prie l'Éternel qu'Il veuille tout bénir, à sa gloire, pour le bien de l'Estat, et la conservation de la personne de V. A., laquelle je serviray tousjours, comme estant, Monsieur, de V. A. etc.

LETTRE MCLXXV.

Le même au même. Attaque d'Ankeveen.

Monsieur. Les enemys ont furieusement attaqué nostre retranchement proche d'Anckeveen, à 11 heures la nuit, premièrement avec des granades, par lesquels ils firent un peu retiré nos gens de la première coupure et firent un grand feu, mais l'escuyer du colonel Stocheim, le comte de Rivière les a courageusement et vertuement repoussé, en sorte que le combat durat une grosse demyheure; les ennemis ont perdu quelques morts et blessés, dont le nombre est encore incognu, des nostres il n'y a qu'un capitaine de blessé, et point d'autre, tellement que

[1] très-tous, tous sans exception.

Dieu nous a conservé, que nous n'avons pas perdu un pied de terre; le colonel de Waldenburg et Stockheim ont fait leur devoir, les prisonniers disent que les ennemis ont fait un retranchement et batteries vis-à-vis les nostres, tellement que je croy que, sous le [1] faveur de leur canon, ils nous attacqueront demain en plein jour; ils nous ont donné l'allarme en plusieurs endroits, comme aussy à l'église d'Anckeveen, où j'avois ordonné un capitaine avec 50 musquetaires, qui les a ausi repoussé, les nostres mirent le feu en une maison du costé de nostre retranchement, par là on voya [2] clair, et incommoda grandement les ennemis. Voilà tout ce qui s'est passé cette nuit; en fermant la lettre les ennemis mettent le feu à une grande maison sur le Gravelandt, on croyt que c'est celle de Mr de Tromp.

Les déserteurs croyent que le duc de Luxembourg, avec toutes ses troupes, se joindra au mareschal de Turenne; ce qu'en est, le temps le donnera. Hyer je fis ouvrir les écluses, et la rivière de Vecht est deux pieds plus haut que non pas le pay inundé, tellement que l'ennemy ne passera pas les prairies si aysément, comme les paysants leur ont fait à croire, et sera peut-estre la cause et les obligera à changer leur entreprise. Ce qui se passera cy-après, je ne manqueray pas d'en donner part à V. A.; comme estant etc.

De l'Uytermeerse-Sluys, ce 9 d'octob.
1672, à 4 heures après minuit.

Au Prince d'Orange.

[3] LETTRE MCLXXVI.

Le même au même. Même sujet.

Monsieur. Comme je mettois la main à la plume, pour faire sçavoir à V. A. ce qui a esté résolu touchant l'at-

1 la. 2 vit. 3 *Sans date.*

taque de Naerden, on me vint avertir que sur la bruyère de Gravelandt on voyoit des grosses troupes, contant plus de seixe[1] drappeaus, tambour battant devant; environs le mydy que je fusse arrivé à Anckeveen, les ennemis avoient déjà poussé notre guarde avancée sur le pont du susdit Gravelant, et en fait vingt-cinq prisoniers des nôtres, les colonels Waldenburg et Stockhem leur firent teste en mesme temps au retrenchement proche d'Anqueveen; je mené quant et moy sur dé ponton préparé quatre pièces de douze et autres de moindre qualibre, nous leur tirâmes plusieurs coups, il nous répondirent avec quatre petites pièces; cela a duré jusques à la nuict, tellement que je croy que les avis de V. A. touchant le Hinderdam ont esté fort bons, car ce soir deux exprès me sont venus d'Utrecht, m'assurant qu'il y a plus de six-mille hommes, tant cavallerie qu'infanterie, avec quatre pièces de canon sont sorty d'Utrecht le 7 de ce mois à une heure après minuit; si ne font une attaque sur l'une ou l'autre de nos places cette nuict, il feront un fort au pont près de Gravelant, au même lieu où nous avions commencé de nous retrencher. L'enclose me venoit en mesme temps de Woerden, laquelle parle d'un plus grand dessein; il est certain qu'il nous veulent enpescher l'entrée sur la bruyère.

Depuis hier ils sont entré en corps dans Naerden seixe[1] compagnies d'infanterie, et les trois-cents Suisses, qui font ensemble plus de deux-mille hommes, et, à ce qui disent, ils attendent encore plus de mille hommes; ces nouvelles me vinrent justement quant messieurs les bourguemaistres van Beuningen et Hudde, comme aussy Mr Vlooswyck et Mr de Wilde furent assemblés chez moy avec six colonels, pour résoudre et déterminer le jour de l'attaque de Naerden; mais cette nouvelle inopinée nous fist prendre une autre résolution, de remettre l'affaire jusques à une autre occasion, si V. A. l'approuve; je prie M. de Beuningen de faire une exacte relation de tout ce qui s'est passé dans nostre conseil, sur laquelle je me remets, par

[1] six *ou* seize.

faute du temps et empeschement des ennemis, qu'on enten tirer.

Ce qui se passera cette nuict et demain je ne manqueray pas d'en donner advis à V. A.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXVII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il a résolu d'attaquer Woerden.

Au camp de Botegrave, ce 10 d'octob. 1672.

Monsieur. Je suis bien marri que Mr de Luxembourg vous a empesché d'attaquer Naerden et qu'il vous tourmente, ce que je croi qu'il sera bientost obligé de laisser, puisque j'ay résolu de marcher à se soir à Woerden et d'attaquer cette place par force, et comme cela sans doute il s'en retournera à Uytreght et tâchera de secourir la dite ville de Woerden.

Je croi qu'il seroit très-bon que vous fissiés venir des batteaus sur le Zuyderzee et que vous fissiés tirer quelque cannonade dans Naerden, et par ce moien leur donner l'allarme là. J'attendrés de temps en temps de vos nouvelles et suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCLXXVIII.

Le même au même. Ordre militaire.

Au camp devan Woerden, ce 11 d'octob. à set[1] heures du soir 1672.

Monsieur. Je vous despêche cette exprès pacquet pour vous dire qu'en ca[2], comme je croi, que Mr le Duc de

[1] sept. [2] cas.

Luxembourg sera retiré vers Uytreght, quandt il aura appris la nouvelle que nous attaquons Woerden, de m'envoyer en toute diligence, sans perdre un moment de temps, le régiment de Stochiem, en ayent grand besoin; le porteur vous informera de ce qui c'est passé aujourdhuy icy. Je demeure, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur le Prince Maurice
de Nassau à Muyden.

LETTRE MCLXXIX.

Le même au même. Conseil de guerre à Gouda.

Au camp de Bodegrave, ce 14 d'octob. 1672.

Monsieur. Les troupes dé Alliés de cet Estat s'approchant, je croi qu'il sera très-nécessaire que nous prenions une résolution ferme ce que nous pourons faire de nostre costé, et comme il faut que l'on examine toute chose au fonds, je vous prie de prendre la peine de venir après-demain au soir, qui sera le 16 de ce mois, à ter Goude, où je me trouverés avec les autres hauts officiers que j'y ay fait venir, affin que nous puissions conférer encemble, et voir quelle mesures il y auroit à prendre; je vous y attendrés, et vous prie de croire que je suis, avec beaucoup de vérité, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCLXXX.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires.

De Muyden, ce 15 d'octob. 1672.

Monsieur. Depuis que le gros de l'ennemy a quitté la

Gravelant, ils ont laissé quelque cavallerie et infanterie, à guarder le retranchement qu'ils ont fait sur le pont de Gravelant; j'envoyé trois capitaines avec 150 musquetaires, l'ennemy voyant les nostres, ont quitté la poste, mais je trouvois bon de faire retirer nos gens, pour ne donner ombrage aux ennemys, que nous estimions ce passage; aussi bien je n'ay assé du monde pour soutenir une poste si éloignée de nostre ouvrage à Anckeveen; si en cas V. A. veut gaigner la bruyère, je sçay encore des autres passages, auxquels je touche point, ny m'inquiette pas, à fin de n'estre pas trahi au découvert, mais il faut que nous soyons maistre de la campagne; dans Naerden il y a deux-mille et huit-cents hommes, travaillent fort et ferme dans et hors de la ville, pour nous empescher l'advenue; il me touche sensiblement que Dieu n'a pas béni le bon dessein de V. A. Les ennemis dans Naerden se louent peu de cette rencontre, ce qui me fait croyre qu'ils ont esté bien rencontrés, et qu'ils ont bien de monde de tués et blessés des leurs. L'Éternel veuille conserver la personne etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXXI.

Le même au même. Intelligences des ennemis.

De Muyden, ce 20 d'octob. 1672.

Monsieur. Il souviendra à V. A. qu'elle a tenu conseille de guerre à Ter Gouw le 6 de ce moys, entre huit et neuff heures du matin; le lieutenant-colonel du colonel Waldenbourgh se trouva le mesme jour à Amsterdam, dans une taverne, nommé *Den oranienappel.* Le susdit lieutenant-colonel estant après-midy à deux heures avec plusieurs autres à table, il vient un homme habillé en deuille, assez bonne façon bourgeois; estant à table, l'on demanda quelles nouvelles; il leur dit, le prince d'Orange a convoqué touts les hauts officiers, pour tenir

conseille de guerre, et leur conta tout haut tout ce qui est passé dans le conseille de V. A. de mot en mot. Je jure à V. A. que cela m'a grandement surpris. Adjoutant encore; en quatre jours les cavalleries de Muyden et Weesp marcheront vers le quartier du prince d'Orange et vous laisserés la ville d'Amsterdam au main droit. Le mesme homme a aussy dit qu'il estoit asseuré que, quatre heures après que le conseille fust séparé, l'ennemy sçauroit[1] tout ce qu'estoit résolu et conclu dans le conseill de guerre. Le lieutenant-colonel m'a tout conté et a fait toute la diligence possible pour sçavoir quel homme c'estoit, mais ny l'hoste ny personne l'a cognu, estant tout seul sans valet. Je renvoyeray aujourdhuy le mesme lieutenant-colonel vers Amsterdam, dans la mesme taverne, si peut-estre par hasard il peut rencontrer le mesme homme, avec une lettre au Magistrat, si en cas il le peut rencontrer, de le prendre prisonnier, et ce que se passe dans le[2] mesme affaire, je ne manqueray pas d'en advertir V. A., et j'ay jugé d'estre nécessaire de donner advis de tout cecy, demeurant, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXXII.

Le même au même. Il désire des renforts.

De Muyden, ce 22 d'oct. 1672.

Monsieur. Depuis la dernière attacque que l'ennemy fist sur nos traverses, nous avons esté deux nuits de suite en armes, à cause de la préparation que l'ennemy faisoit pour surprendre l'un ou l'autre de nos postes, mais il s'est rien passé, et je trouve que nous avons trop peu d'infanterie icy, car j'estois contraint de tirer toutes les troupes en deçà du grand ponts, tellement que cette costé de la ville estoit sans infanterie, y layssant deux com-

[1] savoit. [2] la.

pagnies de cavallerie, faisants la guarde à pied; à Weesp c'est le mesme. En cas que V. A. continue la résolution prise de la cavallerie, il est très-nécessaire que le colonel Waldenburg demeure pour sa personne à Weesp, pour continuer dans le commandemant de la place; car c'est un homme fort vigilant, qui sçait et cognoit tout le pay, les chemins et avenues là environ, et a la correspondence et les avis nécessaires des habitants; il entend la fortification et est extrêmement sogneux[1] de faire avancer les travaux, fort nécessaires à Weesp, car il y manque beaucoup et n'est pas encore en défence, comme il doit, et, pour avoir correspondence d'une place à l'autre, il est très-nécessaire que sa compagnie de cavallerie, comme la miène icy, demeura-t-aussi à Weesp, pour avoir un peu de guarde de cavallerie; il a un fort bon lieutenant-colonel; je ne veu nullement douter que V. A. m'accordera cette demande, sçachant le soin que V. A. a pour la conservation de ces places icy, si importantes à l'Estat. J'attends avec impatience le régiment du colonel Stockheim, avec un autre, comme V. A. m'a fait l'honeur de me promettre; car, sans ce secours, il n'est pas possible de se bien défendre et d'entreprendre quelque chose sur nos ennemys, dont l'occasion se pourrat présenter en bref; le reste de nostre cavallerie se ruine entièrement, si elle demeure encore quelque temps icy. N'ayant autre chose à mander à V. A. je demeure, Monsieur etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXXIII.

Le même au même. Il demande que le magistrat d'Amsterdam soit autorisé à lui fournir des objets nécessaires pour les fortifications.

De Muyden, ce 23 d'octob. 1672.

Monsieur. V. A. sçait qu'à une place, comme celle-cy,

[1] soigneux.

Weesp, Hinderdam et l'Uytermeerse-Sluis, et plusieurs places de dehors nouvellement fortifiés, demandent beaucoup de choses, comme travailleurs, charpentiers, pallisades, planches, et cent autres petites choses, desquels messieurs les bourgemaistres et magistrat de la ville d'Amsterdam m'ont tousjours fort louablement assisté, mesme ont-ils payé les susdits ouvriers, jusques à présent, mais, pour la continuation, ils commancent à estre plus difficil; toutefois, si en cas V. A. leur vouloit donner une authorisation générale, pour fournir tout ce qu'est nécessaire icy pour le service de l'Estat, et pour l'avancement de nos ouvrages, ils me pourvoyeront, comme à l'accoustumé, de tout ce que j'auray nécessaire, sous la signature de ma main. Par ce moyen, et par la susdite authorisation générale, V. A. avancera nos fortifications, et par conséquant l'asseurance du pay. En attendant la résolution de V. A. sur ce sujet, je me signe, Monsieur etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXXIV.

Le même au même. Désordres des soldats.

De Muyden, ce 26 octob. 1672.

Monsieur. Je ne veux douter que V. A. n'aye receu mes deux lettres escrites hyer à Amsterdam, touchant la conférence que nous avons tenue avec Mr de Boetselaer et Mr le bourgemaistre de Hudden; V. A. peut estre asseuré qu'en cette affaire, et pour l'exécution de toutes autres ses commandements, je feray tout ce que me sera possible. Je supplie V. A., très-humblement et très-instamment, de retirer d'icy le régiment du colonel van Dam, ils font icy mille désordres; de pure meschanseté ont-ils brulé la melieure maison à l'Hinderdam, ils pillent les paysants en chemin, qui portent des vivres en ce lieu là; c'est pour cela que pas un paysan y veut plus venir,

j'en ay fait pendre deux, dont leur cammarade s'est rendu aux ennemys et a causé qu'ils ont attacqué nos traverses; ils ont pensé de mettre le feu dans Weesp, en sorte que j'ay esté contraint de les loger sur la digue, entre ladite ville et l'Uytermeerse-Sluys, là où il y a des fort bonnes maisons, desquelles ils ont brûlé hyer encore deux; à un mot, je ne leur ose fier aucun poste, pour plusieurs raisons, de peur qu'ils ne les rendent aux ennemys, tellement que je prie V. A. très-humblement, pour le service de l'Estat, de m'envoyer un autre régiment à sa place, car il est plus propre de servir en campagne que non pas icy. En espérance que V. A. m'accordera cette demande je me signe, d'estre à jamais, Monsieur etc.

P. S. Absönderlich. Ce que j'ay mandé hyer à V. A. de le mareschal de Créqui, ne sont esté que huit-cents hommes, qui ont pillé le village de Cortehoef, lequel les paysants ont tenu, jusques à ce que les ennemys sont venu si fort; après ce pillage ils se sont retirés vers Utrecht. *Ut in litt.*

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXXV.

Le Prince d'Orange au Prince Maurice de Nassau-Siegen. Ordres militaires.

Au camp de Botegrave, ce 27 d'octob. 1672.

Monsieur. Je vous envoye icy joint un ordre pour faire marché, d'abord que vous l'aurés receu, toute la cavallerie de Muyden et Wesep à Rotterdam pour s'y embarqué. Je vous prie de leur commander bien présisément qu'ils hâtent leur marche, et qu'ils ayent bien soin que pendant leur dite marche ils ne pillient n'y n'incommodent le paysant. Je demeure, avec beaucoup de passion, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCLXXXVI.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Expédition projetée contre Campen.

—

De Muyden, ce 1 de novemb. 1672.

Monsieur. J'ay veu, par une lettre du 27 du mois passé, escrite de Mr le comte de Waldeck, mareschal de camp, que V. A. commande l'entreprise sur Campen, et, pour la mettre en exécution, que je dois fournir de cette guarnison cinq-cents hommes, et que messieurs de l'Admirauté y joindront mille matelots, et que sans doute il se trouvera une bonne quantité de voluntaires de la ville d'Amsterdam, pour obéir les ordres de V. A. Je me suis de rechef transporté à Amsterdam, et prié Mr le bourgemaistre Hudde, Mr de Boetselaer, et Mr le secrétaire de Wilde de l'Admirauté, de venir à un certain logis, pour leur donner ouverture du susdit dessein, et pour consulter ensemble comment et en quelle façon on pourroit agir; pour quel effect on a pris aussy l'avis de ceux qui ont formé le dessein. Après beaucoup de debat, on a trouvé que le nombre des susdit quince-cents hommes seroit trop peu, au reguard des ennemis, qui sont deux-mille hommes en guarnison; les entreprenneurs font estat sur l'assistence de la bourgeosie dudit lieu; mais ceux-là ne se découvront [1] point pour assister les nostres, jusques à ce qu'ils verront que l'ennemy sera tout défait; outre cela le dessein ne peut réussir, si ce n'est que nos gens entrent dans le havre, et, outre les batteries qui le défendent, lesquels les nostres peuvent gaigner par un brûlot, il y a une grosse chaine de fer, laquelle empesche l'entrée des batteaux, et, pour rompre celle là, ils proposent et croyent de la casser par un pétard, ce qu'on a jugé de n'estre pas practicable, d'autant qu'on ne peut pas attascher un pétard à une chaine remuante et si proche de l'eau, outre autres empeschements de considé-

[1] découvriront.

ration, lesquels V. A. entendra plus amplement de messieurs de l'Admirauté et de Mr le bourgemaistre Hudde, quant à moy, j'auray fourni les cinq-cents hommes; pour le fournissement de mille matelots, les susdits Messieurs informeront V. A. là-dessus, à quoy je me rapporte.

La conjunction de tant de cavallerie, laquelle V. A. fait assembler, donne un grand umbrage aux ennemis du tout costé, pour cela le vray temps s'approche pour entreprendre quelque chose sur l'un ou l'autre place, mais pour l'exécution il nous faut des soldats; c'est pour quoy que nous touts avons jugé d'estre nécessaire que V. A. envoya en bref mille soldats avec des bons officiers dans Amsterdam, pour estre employés, selon les occasions qui s'en présenteront, et qu'ils ayent à obéir ce que Mr le bourgemaistre Hudde, Mr de Boetselaer et moy conjunctement leur commanderons. Les susdit mille hommes ne sauroient mieux estre placés qu'à Amsterdam, à cause que là on les peut embarquer, sans qu'on y peut prendre guarde, ny avertir les ennemys. Pour la milice particulière de messieurs d'Amsterdam, il plaira à V. A. de ne point faire estat là-dessus, de les employer allieurs; car je sçay qu'ils les ont envoyé desjà çà et là, et qu'ils ont beaucoup de places en leur propre ville, point pourveus de soldats comme la nécessité le requit; je dis cecy, afin que le nombre de mille hommes nous soyt envoyé, sans prendre réflexion des troupes d'Amsterdam; V. A. verra que nous ne manquerons pas de tourmenter les ennemis, et je croy fermement que messieurs de l'Admirauté joindront deux ou trois-cents matelots, selon les entreprises que nous ferons sur les ennemis. Voilà en bref ce qui s'est passé hyer dans nostre conseille à Amsterdam, dont j'ay jugé d'estre nécessaire d'en rapporter à V. A., avec offre de mes très-humbles services, comme estant véritablement etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCLXXXVII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Départ pour l'expédition contre Charleroi.

A Rotterdam, ce 2 de novemb. 1672, à huit heures du soir.

Monsieur. Je vien d'arrivé icy, en intention de m'embarqué incontinent pour aller joindre mes troupes à Oudenbosch, j'ay laissé en mon quartier le commandement à Mr le comte de Coninxmarc, il sera nécessaire que vous corespondiés avec luy. Je vous envoye icy joint un acte pour avoir le soin et le commandement des troupes et postes qui sont depuis vostre quartier et celluy de Botegrave, et mesme aussi de ceus qui y sont, comme vous vairés [1] par l'acte icy-joint, et aussie l'autorité de pouvoir prendre de ces troupes pour exécuter quelque dessin [2] contre les ennemis, et si vous voiés quelque aparance de pouvoir entreprendre quelque chose sur eus en mon absence, je vous prie de le faire. Il sera aussi nécessaire que vous corespondiés avec Mr le mareschal Wirts, puis que je luy ay donné le soin des postes depuis le quartier du comte de Hornes jusqu'au sien. Je prierai le bon Dieu qu'Il vous bénisse en tout ce que vous entreprendrés, et que je vous puisse bientost revoir, et vous asseuré de bouche que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur et cousin

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCLXXXVIII.

Le même au même. Il lui renvoye des troupes.

Au quartier de Castel, ce 11 de novemb. 1672.

Monsieur. J'ay trouvé bon de ranvoyer l'infanterie,

[1] verrez. [2] dessein.

ayent appris que les ennemis avoit fait partir leur cavallerie d'Uytreght et là aux environs, et aussi quelque infanterie. J'ay creu que peut-estre, ayent cet infanterie, vous pouriés entreprendre quelque chose; j'ay ordonné à Mr le conte de Solms de les ramener à Bergen-op-Zoom et là attendre vos ordres; il faudra que vous en conférié avec Mr le mareschal Wirts, et que vous résoudriés encemble où vous les pouriés employé le mieus pour le service de l'Estat. Je demeure, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur et cousin

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur le Prince
Maurice de Nassau, Mareschal
de Camp.

LETTRE MCLXXXIX.

Le même au même. Il désire de ses nouvelles.

Au quartier d'Eysden, ce 28 de novemb. 1672.

Monsieur. Depuis que je suis parti d'Hollande, je n'ay receu que deus de vos lettres avant-hier en mesme temps, l'une du 4e et l'autre du 16e du courant; desquelles je vous remertie et vous prie de m'escrire de temps en temps ce qu'il se passe chés vous et d'addressé vos lettres directement à Maestright, d'où l'on me les faira tenir où je serés; mais n'y mestés rien de conséquence, de quoy les ennemis pouroit profiter, si elles tomboit entre leur main, ce qui pouroit arrivé très-facilement. J'ay dit à Mr vostre neveu qu'il doit vous informer exactement de tout ce qui se passe icy, à cause que je n'en ay pas le temps, je ne doute pas qu'il ne l'aura fait, et luy dirés[1] encore d'y continuer, et ainsy je n'adjouterés rien à cecy que de vous prier d'estre entièrement persuadé que je serés toute ma vie, avec beaucoup de vérité, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] dirai.

LETTRE MCXC.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Expédition manquée de M. de Luxembourg contre la Haye.

—

De Muyden, ce 27 de décemb. 1672.

Monsieur. Depuis huit jours en deçà Mr de Luxembourgh a fait assembler de toutes les guarnisons sur l'Yssel, Elburgh, Harderwyck, Nymwegen, Arnheim, Amersfoort, Wyck te Duyrstede, en sorte qu'yls se sont renforcés jusques à douze ou treise-mille hommes, autres disent davantage, pour faire un grand effort sur nous, se voulant servir de la glace présente. Le dessein a esté de ne point attacquer aucun de nos postes, mais de passer outre tout droit vers Ter Gouda et de là à la Haye, estant asseurés, ces sont leur mesme mots, qu'ils trouveront à Ter Gouda non plus de résistence qu'à Utrecht, à sçavoir les portes ouvertes, et, comme ils estoient tout prest sur la bruyère, à un lieu qui s'appelle Tolacker et Hilverson proche du Gravelant, entre Utrecht et icy, qui fust le 23 de ce moys, Dieu a envoyé une soudaine dégelée, par laquelle ils ont esté frustrés de leur mauvais dessein. J'envoya pour sçavoir s'ils font retirer les troupes, ou non, mais je ne voys point commant ils pourront entretenir environ d'Utrecht, Naerden et Amersfort, un si grand nombre de cavallerie et dragons, comme ils avoient assemblés, d'autant qu'eux-mesmes ont ruyné toutes les villages là environ, principalement Nieuwkerck et autres bonnes places. La gelée a repris et bien plus forte qu'au paravant; c'est pour cela que les ennemis ont encore toutes les troupes ensemble, sans doute pour passer outre, s'ils peuvent; mais par l'ouverture des escluses la glace est devenue fause, et autres bonnes ordres, qu'on a donné par tout, je ne doute, avec l'ayde de Dieu, on rompra leur dessein; ils donnent icy en mes postes toutes les nuits la fause allarme, sans doute pour empescher que je ne détasche point des troupes. Voilà tout que je puis

demander[1] à V. A. pour cette foy[2] icy, espérant qu'elle aura receu mes précédentes. Finissant, je prie Dieu de bénir V. A. et demeure à jamais, Monsieur etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCXCI.

Le même au même. Même sujet.

De Muyden, ce 3 de janvier 1673.

Monsieur. Tout à l'heure viennent quatre bourgeois d'Utrecht qui rapportent ce que s'ensuit, à sçavoir, la nuit du samedy, estant le 31 de décembre, le duc de Luxembourgh est rentré dans Utrecht, malade, à cause qu'il est tombé dans l'eau, comme aussy quelques mille noyés de leur cavallerie et infanterie, selon que les ennemys mesmes disent. Un matelot d'Harmelen me dit que luy-mesme a veu noyer quantité de monde, entre Utrecht et Woerden, à cause que les eaux estoient si furieusement hautes qu'on ne pouvoit pas discerner les chemins, ny les ponts, ny fossées; aussy disent-ils, ce que s'accorde avec ma précédente, que les ennemys ont pressé touts les paysants et bateaux, grands et petits, ce qu'ils pouvoient rammacer, pour sauver et rammener leur monde; les dragons, qui avoient l'avant-guarde, sont retournés en petit nombre. A la sortie du duc de Luxembourgh d'Utrecht, pour l'entreprise sur la Hollande, il n'a laissé dans la susd. ville, que quatre cents hommes, lesquels ont demeuré tout ce temps là en quarré, sans estre relevés, et les portes ont demeuré fermées, jusques au retour du duc de Luxembourgh. Leur dessein a esté de brûler la Haye et mettre en feu toutes les places auxquelles ils pouvoient approcher, pour quel effect ils ont emmené avec eux une grande quantité d'artifice à feu, et beaucoup de bagage, à l'intention d'y loger à leur aise, mais l'Éternel les a

[1] mander. [2] fois.

empesché, pour cette foys cy, de passer outre, Lequel je prie, du profond de mon coeur, de bénir V. A. Je demeure à jamais, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCXCII.

Le même au même. Impossibilité de loger de la cavalerie.

De Muyden, 5 de janvier 1673 à midy.

Monsieur. Tout à l'heure vient arrivé icy Mr de Suylestein et me dit que V. A. a donné patente pour le régiment de Mr d'Opdam, pour estre la guarnison icy et à Weesp. Je me trouve obligé de dire à V. A. que nous sommes à présent tout environné d'eau, si haute que pas un homme à cheval peut aller d'icy à Weesp, et qu'il n'y a pas moyen de loger la cavallerie dans nulle de ces places, à cause que toutes les escuries ont esté rompues, pour y loger l'infanterie, et partout si remplies de malades, desquels il y en a encore icy dans les bateaux, manque de logis. Outre cela la cavallerie ne peut rendre aucun service en ces quartiers icy, ce que j'ay aussy cy-devant dit à V. A. elle[1] donnant avec tout le respect à considérer, pour ne mettre ce régiment susdite de Mr Opdam à une totale ruine, de l'envoyer allieurs, devant qu'il vienne icy, où ils ne trouveront ny terre, comme Mr Suylestein a éprouvé luy mesme, ny foin, ny de la paille; pour le foin et l'avoine, on le pourra encore avoir d'Amsterdam, mais pour la paille, il n'y a pas moyen du tout, car nos pauvres malades ont esté si mal couverts, à cause de cela, qu'on a esté contraint de couper les jambes à plusieurs. Si messieurs d'Amsterdam vouloient prendre ce régiment dans leur ville, il nous pourra secunder en temps de glace, estant si proche d'icy. Finissant, je demeure etc.

Au Prince d'Orange.

[1] lui.

LETTRE MCXCIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1191.

—

A Alfen, ce 5 de janvier 1673.

Monsieur. J'ay fort bien receu les deus lettres que vous avez pris la peine de m'escrire d'avenshier, de quoy je vous remertie, et vous prie de continuer de m'informer des advis que vous aurés des mouvemens de l'ennemi. Je vous prie aussi de m'envoyer au plustost un estat exact de la millice que vous avez sur vos postes. Je vous souhaite une heureuse et bonne année, et espère que nous serons plus heureus celle-cy que la passée, je souhaite passionément aussi d'estre si heureus de rancontrer des occasions où je vous puisse témoigner par les effects avec combien de passion je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCXCIV.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. L'ennemi médite une attaque.

—

De Muyden, ce 25 de januar. 1673.

Monsieur. Je sçay de bonne main qu'à une gelée considérable les ennemys entreprendront de rechef quelque chose, mais ils adjoutent que cela ce fera d'une autre façon que non pas la dernière foy, ce que je croy fermement qu'il sera pour forcer cettes places icy, s'ils peuvent. Cecy je sçay de la bouche de deux officiers de l'ennemy, discourant entre eux de cette affaire, sans y prendre guarde, aussy ne sçachant qu'une servante les entendit; ce qu'avec l'aide de Dieu je feray mon mieux de le leur empescher, d'autant que je suis en beaucoup

melieure défence, tant icy et à Weesp, que V. A. aye veu, mais il plaira à V. A. néantmoins de ne point tirer plus de compagnies d'icy; au contraire, en temps de la glace, de me pourvoir de rechef avec un bon régiment, d'autant qu'à Muyden il n'y en a que quinze compagnies, et une heure du tour à guarder, à Weesp seize mesme une heure d'espace, à Hinderdam cinq, à l'Uytermeersesluys trois, à le Geynbrug une, et à Abcouw deux compagnies; tant qu'il ne gêle pas, les eaux nous fortifient assez. Il faut aussy considérer que la mort et les maladies ont beaucoup amoindri nos troupes, et cela ne cesse pas encore. Le dessein de l'ennemy susdit n'est pas sans raison, parce qu'ils n'ont point à faire grand chemin pour venir à nous, moytié par la glace, et le reste par terre, passant la digue, et aussy pour retourner, sans hazarder un bain, en cas d'une dégelée subite, comme l'expérience leur a appris; mais, ayant gagné cette place icy, ils croyent et s'imaginent fermement d'estre maistre de la ville d'Amsterdam, de quoy Dieu nous en guarde, et, pour asseurer leur entreprise, ils n'épargneront point du monde. Afin que je sois averti en temps, si les ennemis assemblent de rechef quelques troupes de considération, j'envoyé des gens à Amersfoort, afin que l'un après l'autre revienne pour me dire ce que se passe, de quoy je donneray avis tout aussy tost à V. A. Ce pendant, me recommandant à ses bonnes grâces, je demeure etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCXCV.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1192.

A la Haye, ce 26 janv. 1673.

Monsieur. J'ay bien receu aujourd'huy la vostre de hier. Je ne crains pas fort les ennemis en tant[1] de gelée;

[1] temps.

je croi que nous aurions de l'adventage, si nous en savons et voulons bien profiter; je suis très-marri que la maladie parmi les soldats continue encore dans vostre quartier. Je vous prie de me faire savoir s'il n'y auroit pas quelque remède à cela. J'ay songé que, les eaus estant si hautes comme elles sont à présent partout, si l'on ne pouroit pas s'approcher de la ville de Naerden en petites chaloupes, et ainsi l'attaquer; je vous prie de le faire recognoistre et me faire savoir au plus tost vos sentimens icy dessus, et si vous croiés la chose faisable. Je demeure, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCXCVI.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. On ne sauroit surprendre Naerden.

De Muyden, ce 28 de januar. 1673.

Monsieur. La lettre de V. A. du 26 m'a esté délivrée hyer au soir à sept heures. — Quant à la ville de Naerden, j'asseure V. A. que je n'ay pas perdu un jour ny nuit, que je ne songe en quelle façon on pourroit surprendre la susdite place, et principalement par ces eaux si hautes, m'imaginant qu'on y pourroit agir avec quelque avantage; c'est pour cela, que j'ay mandé le colonel Palm, pour délibérer avec luy quelles troupes nous pourrions assembler en peu de temps, pour entreprendre quelque chose pour le service de l'Estat; mais nous avons trouvé que ces eaux extraordinaires, avec le vent Noordtwest et la springvloet, n'ont duré à Naerden que trois jours, et quand nous avons icy trois ou quatre pieds d'hauteur, ceux de Naerden n'ont qu'un pied d'eau, tellement que tout ce terrein là autour est tout sec à présent, comme V. A. l'a veu, alors quand elle fust icy, et icy au contraire le chemin tout de long du canal est entièrement

couvert d'eau encore. Par là V. A. peut juger qu'il n'y a pas moyen d'y approcher avec des chaloupes, et afin que V. A. seroit mieux informée de cette affaire et la situation présente, je l'envoye mon homme, le porteur de celle-cy, lequel j'employe pour cet effect, qui me fait avoir touts les jours une perfaite cognoissance de ce que se passe dans la ville de Naerden et là environ; il pourra informer V. A. de tout.

Quant aux soldats malades, je puis assurer V. A. que messieurs d'Amsterdam en font un grand oeuvre de charité, d'autant qu'ils n'espargnent rien et ont fait faire des hospiteaux icy et à Weesp, pourveus de toutes nécessités, palliasses, licts, et couvertures, quatre médecins, et autant de chyrurgins, avec des médicaments nécessaires, en sorte qu'on fait tout ce qu'est possible pour conserver et soulager les pauvres soldats, mais la situation du lieu, tout dans l'eau et si proche de la mer, causent toutes ces incommodités; j'espère que Dieu le changera, dans quelle protection je recommande V. A. et demeure à jamais etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCXCVII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1194.

A la Haye, 29 janv. 1673.

Monsieur. J'ay bien receu, par le porteur de celle-cy, vos deus lettres, en réponse desquelles je vous dirés premièrement que, quandt il gêlera, je tâcherés de vous envoyer plus de monde, mais, à présent qu'il dégêle, je croi que vous n'en avez pas trop besoin. Pour l'affaire de Naerden, il m'a exactement informé de la constitution de la place, et qu'il n'y auroit pas moyen à présent de l'attaquer par eau en des petites barques. C'est pourquoy je vous prie de me faire savoir vos sentimens, si vous

croiez qu'à présent l'on pourroit attaquer la ditte place et de quelle manière. Attendant vostre réponse, je demeure, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur le Prince
Maurice de Nassau à Muyden.

LETTRE MCXCVIII.

Le même au même. On prétend que Muiden sera attaqué.

A la Haye, ce 31 janv. 1673.

Monsieur. Depuis la dernière que je vous ay escrit, l'on m'a adverti d'Uytreght que les ennemis auroit quelque dessin sur Muyden ou Wesep. J'ay cru vous en devoir adverti, nonobstant que je ne croi pas qu'ils pouroit rien faire qu'en temps que la glace seroit assés forte pour porter. En tel cas, il seroit bon que vous escriviez à messieurs les bourgemaîtres d'Amsterdam qu'ils vous assistassent du monde qu'ils ont. Les mesme advis me disent comme s'il y avoit une porte à Muyden que l'on pouroit aisément ouvrir, mesme jusqu'à là que l'on la pouroit ouvrir avec le pied; vous savez le mieu ce qu'il y en est, et, s'il y a quelque précaution à prendre, vous le pourés, de quoy je vous prie et d'estre asseuré que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANHE.

LETTRE MCXCIX.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. On ne peut s'emparer de Naerden par surprise.

De Muyden, ce 1 de février 1673, à unze heures de midy.

Monsieur. Mon homme que j'avois envoyé à V. A.

m'a rapporté sa response, datée le 29 du mois passé. Quant à la place cognue, par surprise il n'y a rien à faire; la dernière montre qu'ils ont fait, le 27 du mois passé, ils ont trouvé environ unze cents hommes, selon que mes gens m'en ont adverti, lesquels en ont pris bien guarde, et je ne doute pas mon susd. homme aura perfectement informé V. A. de la force de la place; ils font extrêmement bonne guarde, en temps de tempeste, brouillard, les eaux hautes et glace, alors toute la guarnison est la nuit sur la rampard, ce qu'ils ont observé touts ces temps icy; car il ne se passe un jour que j'en n'aye un perfaite cognoissance de tout ce qu'il se passe; ils font préparation pour estre assiégé; il y a huit jours passé qu'ils ont receu d'Amersfoort, par deux diverses fois, cincquante charettes de farine; hyer ont-ils encore receu cincquante charettes chargés de weit, et quelques barilles de poudre, et ils font touts les jours dans la Gravelandt une grande quantité de pallisades et faschines, comme les déserteurs le confirment, lesquels, sous le praetexte de travailler aux faschines, eschappent; si en cas on ne met pas melieure ordre, ceux de Naerden n'auront point manqué de rien, car d'Amsterdam ils reçoivent tout, non obstant que messieurs les bourgemaistres font leur melieur de l'empescher, mais tout se fait soubs la main, et soubs le praetext qu'ils apportent les vivres icy à Muyden, et, moy estant sur l'ouvrage, j'ay veu venir trois assez grands bateaux, et croyant qu'ils venoient à nous, ils retournèrent tout d'un coup vers Naerden, et une partie que j'envoyé après, a veu qu'ils sont allé à Oudt Naerden et deschargèrent là; pour empescher cecy, il n'y a pas d'autre moyen que messieurs de l'Admirauté d'Amsterdam en voyent de rechef des capers, comme ils ont esté accoustumé tout cet esté passé.

Pour satisfaire à la demande de V. A. en quelle façon on pourroit attaquer la ville de Naerden, par surprise il n'y a à présent point d'apparence, pour les raisons susdites, mais estant maistre à la campagne, pour pouvoir faire

teste à tout le secours, qui pourra venir d'Utrecht et Amersfoort, il y a moyen de faire trois attacques, la première par la digue de Muyderbergh, la deuxième entre la mer et la ville, proche d'une porte laquelle se nomme Huyserpoort, le terrein se nomme Haverlandt, et s'estant [1] vers Oudt-Naerden, assez haut pay, la troisième attacque faudroit qu'elle se fist environ la Turfpoort. Toutes les places icy nommées V. A. les trouvera sur la carte, laquelle je luy ay donné icy, en ce temps là quand elle avoit l'entreprise sur la susdite place, mais où et en quel endroit on pourroit désembarquer l'armée avec tout le trein, je me remet à ceux qui cognoissent mieux le pay et la situation de la mer et des havres que moy. J'ay tousjours tâché pour avoir une libre entrée vers la bruyère, et principalement vers la Gravelandt; c'est pour cela que j'ay fait fortifier l'Uytermeerse-Sluys et une poste plus avancée, qui se nomme Anckeveen, de quelle poste les ennemis ont pris une telle jalousie qu'ils l'ont attacqué par vive force à trois fois, par quel passage j'ay envoyé plusieurs foys des troupes de cavallerie et infanterie; mesme Mr de Louvigny a esté par là tout contre la ville de Naerden, mais à présent non pas seulement le pay est inundé, mais aussy le chemin est tellement couvert de l'eau qu'on ne le peut pas décerner [2], nonobstant que les escluses icy sont nuit et jour ouvertes, horsmis le springvloet, mais l'estendue de l'eau est si grande qu'on ne peut pas voir aucune opération. Voilà la pure vérité que je puisse mander à V. A. pour y prendre ses mesures. En escrivant cellecy, mon homme que j'avois envoyé à Amersfoort, revient, après y avoir demeuré six jours, et me dit il n'y a que deux-mille hommes d'infanterie fort restifs, beaucoup de malades, lesquels y meurent en grande quantité tous les jours, et il n'y a que deux-cents chevaux à présent; la milice se plaint fort du mauvais payement et qu'ils ont point assez du pain pour s'entretenir; toute la farine, laquelle vient dans [3] haut, passe là vers Utrecht et Naerden.

[1] étend. [2] discerner. [3] d'en.

Le commun bruit parmy les officiers est, qu'en temps de gelée ils attendent seize-mille hommes, mais, sans la gelée, ils n'attendent encore de longtemps aucun secours. La ville d'Amersfoort est encore dans le mesme estat, comme elle a esté tousjours, sans y réparer ou fortifier la moindre chose. Je renvoyeray demain un autre, afin de voir tout ce qu'il y se passe, de quoy je ne manqueray pas d'avertir V. A., comme estant, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCC.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre 1197.

A la Haye, ce 3 de février 1673.

Monsieur. J'ay receu hier au soir la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire d'avens-hier, et vous remertie de ce que vous me faites savoir vos sentimens sur l'affaire de Naerden, de quoy je me serviray, quandt le temps sera venu; j'ay esté aussi fort d'aise d'apprendre que vous estes sur vos gardes, en ca[1] que les ennemis voudroit vous attaquer. Mr van Beuningen, qui est icy, m'a dit aujourd'huy que les bourgemaistres d'Amsterdam ne vous envoyeront pas seulement les sis compagnies qu'ils vous avoit envoyé déjà, mais autant de monde qu'ils ont dans la ville et que vous leur demanderés; c'est pourquoy je vous conseille d'en demander davantage, si vous en avez besoin. La gelée continuant, je partirés demain d'icy pour Alfen, y faisant assambler un corps d'armée. Je suis, Monsieur,

vostre très-affectionné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] cas.

LETTRE MCCI.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre 1198; *nouvelles.*

—

De Muyden, ce 4 de février 1673.

Monsieur. Venant ce matin de la guarde à six heures, je receu la lettre de V. A. datée le 3 de ce mois, par laquelle je voys qu'elle a pris contentement de mon petit sentiment que je luy ay donné de la ville de Naerden. Hyer vers le soir sont venu dans Naerden 17 compagnies, outre la guarnison ordinaire, laquelle consiste en 46 compagnies, et quantité de charettes chargées d'ammonition de guère et farine, entre autres beaucoup de granades à mains, imaginant fermement qu'ils seront attacqués de V. A. et, pour éviter cette appréhension, ils feront tout leur possible, et sans épargner du monde, d'emporter Muyden et Naerden. J'espère que l'Éternel empeschera leur dessein; la gélée nous a réduit, au lieu d'une mer, à une fossée de trente pieds de large, assé mal flanqués; pour la défendre, il faut nécessairement plus du monde. Messieurs d'Amsterdam m'ont envoyé cincq de leurs compagnies, je leur ay demandé encore six pour Weesp, mais je n'ay point encore de response, s'ils le voudront faire; il est incroyable la foiblesse des compagnies, et quasi touts les malades meurent asteur, par ce grand froid, ce qu'on a observé aussy à la gelée passée.

Estant cette nuit en guarde et faisant le tour, pour visiter les postes, j'estois espouvanté de voir le petit nombre de nos gens, et si peu des officiers, auxquels, en temps de plue[1] et les eaux ouvertes, j'avois donné permission, pour quérir de l'argent à payer leur compagnies. Il en reviennent si peu, que c'est une honte, voyants que la gelée continue; des hauts officiers je n'ay icy que le sergeant-major, Mr Lannoy et mon neveu, lesquels je puis envoyer çà et là pour porter des ordres; à Weesp

[1] pluie.

il n'y a que le colonel Aquila, lequel y commande à la place et, en absence du colonel Stockheim, il a un lieutenant-colonel du susdit colonel, et le sergeant-major Ruytenburgh; voylà touts les hauts officiers de ces deux postes si importantes à l'Estat.

Puisque V. A. est résolue d'assembler un corps d'armée à Alphen, je croys que V. A. me pourroit envoyer le colonel Palm avec son régiment, duquel il a dix compagnies avec luy à Uythoorn, un autre colonel le pourroit relever; car je ne croy pas que les ennemys voudroient attacquer Uythoorn, une place qu'ils ne pourront maintenir, voyant V. A. avec une armée si proche là. Je souhaite le susdit colonel Palm, pour l'avoir icy, puisqu'il est un homme courageux et vigilant, et qui a des bons hommes, pour en tirer du service; il est aussy le plus proche, pour se trouver icy en bref, car je croys fermement que nous serons attacqués en peu de jours, puisque la glace porte partout, et les fossées que je fais ouvrir de jour, gélent si fort, que vers le soir on peut passer à la mesme place. La porte de laquelle V. A. a fait mention, en sa précédente, sur laquelle les ennemys avoient formé un dessein, elle est remplie de terre et pourveu de trois rangs des pallisades; V. A. peut estre asseuré qu'avec l'ayde de Dieu, je feray mon mieux, et je mourray, Monsieur, etc.

P. S. La compagnie du jeune comte de Styrum, laquelle a aussy eue patente, je ne la sceu envoyer, à cause que la Suyder-See est toute gelée dans douze heures de temps.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCCII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Apparemment Muiden sera attaqué.

A Alfen, ce 4 février 1673, au soir.

Monsieur. Je croi vous devoir faire savoir que je suis

arrivé à ce soir icy, où deus espions, qui viennent d'Uytreght, m'on dit que les ennemis ont fait mener du gros canon à Naerden et qu'ils y font assembler des troupes, aparament en intention d'attaquer un de vos postes; c'est pourquoy je croi que vous fairés bien de prendre les douse-cents hommes que messieurs d'Amsterdam vous veulent donner, et mesme daventage, si vous croiés en pouvoir avoir besoin; je vous prie de me faire adviser incessament des nouvelles que vous aprendrés des ennemis; je faires de mesme, et suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCIII.

Le même au même. L'ennemi médite une entreprise.

A Alfen, ce 6 février 1673.

Monsieur. J'ay bien receu vos deus lettres d'aujourd'huy, la dernière de deus heures l'après-diné, l'homme me l'a randu à cinq heures et demi, le soir. J'admire sa vigilance, vous fairés bien de l'amployer d'aventage. Je n'ay point eu d'autres nouvelles des ennemis que vous, mais bien qu'il se prépare fort à entreprendre quelque chose, ce que je croi fermement qu'il fairont. Je n'ay à présent à adjouter à cecy que de vous asseuré que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCIV.

Le même au même. Même sujet.

A Alfen, ce 11 février 1673.

Monsieur. J'ay bien receu la vostre de hier à quatre

heures, je n'ay aussi rien appris des mouvemens des ennemis, sinon que l'on disoit aujourd'huy qu'il assembloit un corps à Barnevelt, mais je ne le puis croire, puisque vous n'en savez rien; si vous en aprenés quelque chose, je vous prie de me le faire savoir, et me croire, avec beaucoup de passion, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCV.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Coupable négligence des officiers.

De Muyden, ce 16 de février 1673.

Monsieur. La négligence de touts les capitains, lieutenants et enseignes, et le mépris de leurs charges est si grande qu'il est incroyable et insupportable; ils sont si impertinents qu'ils quittent leurs postes la nuit, et vont au logis coucher entre deux draps, ce que j'ay appris, ayant fait moy-mesme la ronde; ceux que j'ay trouvé à cette faute, je les ay fait mettre chez le prévost, bien ferrés, et afin que personne n'en prétendoit point d'ignorance de mes ordres, j'ay fait venir à mon logis touts les capitains et enseignes. Après le dernière allarm que nous eumes icy environ quinze jours après minuit, il fust une heure entière, devant que les officiers parurent. Je leur ay donné une fort bonne réprimende, avec cette advertissement que le premier capitain ou officier que je trouveray en telle faute, que je le suspendray de sa charge, et prieray V. A. de le casser tout à fait. Non obstant cette advertissement, cette nuict passé, ayant receu des advis que l'ennemy estoit résolu d'attacquer Weesp et desjà en marche, pour quel sujet nous estions tour touts allarmés, et que j'avois envoyé trois compagnies pour le renforcissement de la susdit place, je fis faire la ronde, environ les quatre heures vers le matin; on a trouvé que

le capitain Johan Groulart, dans le régiment du colonel Aquila, son lieutenant, son enseigne et sergeant, avoient quitté leur poste, et la sentinelle endormi; chose inouye, ayant allarm et l'ennemy tousjours si proche de nous. J'ay suspendu le capitain susdit de sa charge, les autres officiers sont chez le prévost, et asteur j'attends ce qu'il plaira à V. A. d'en ordonner, afin que la discipline de la milice soit observée punctuellement, sans laquelle tout se perdra, et moy incapable de faire ma charge, si chacqun veut faire ce qu'il luy plaist, sans avoir réflexion sur sa charge et son honneur. Finissant etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCCVI.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Ordres militaires.

A la Haye, ce 24 févr. 1673.

Monsieur. J'ay esté bien marry de voir, par la vostre de hier, du parti de le Hinderdam qui a esté battu. Il sera nécessaire que vous fassies ransonné ou changé le capitaine et les soldats, le premier pour le châtier de ce qu'il a si mal fait son devoir, et pour estre éclersi si il l'a fait pour avoir un prétexte de s'enfuir, et les autres pour les ravoir, y ayent[1] à présent si peu de soldats à trouvé. Je suis fâché d'apprendre que les offitiers à Wesep prennent dé déserteurs François, et principalement le colonel Stochiem, qui c'est angagé et m'a promis de faire ses recrues tous de bons Almans[2], je vous prie de luy témoigner et aux autres mon résentiment, et que, s'ils ne veulent se corriger, que je les casserés absolument. Je ne sçay comment je pourés vous envoyer sept ou huit villies[3] et bonnes compagnies, puisque tous ceus qui vont à Wesep et Muyden, se ruinent, à cause du movais[4] air et la malladie qu'il y a, mais l'on pouroit changer les

[1] ayant. [2] Allemands. [3] vieilles. [4] mauvais.

deux régiments qu'il y a de Aquila et Stochiem, et vous envoyé deus autres, puisque ceus là auront bien besoin de se rafrachir[1]. Je vous prie de me faire savoir vos sentimens icy dessus et me croire absolument, Monsieur,

vostre très-affectionné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCVII.

Le même au même. Il le prie de se rendre à la Haye.

A la Haye, ce premier de mars 1673.

Monsieur. La gelée estant à présent tout-à-fait passée et n'y ayent point d'apparence qu'elle puisse revenir de cette saison, et par conséquent ne voyant point que vostre présence soit fort nécessaire à Muyden, mais bien icy, pour conserté de la manière que nous pouvons faire la geurre, la campagne qui vien, c'est pourquoy je vous prie de prendre la peine de venir icy, le plus tost que vous poures, et d'estre asseuré que je serés tousjours, sans réserve, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur et cousin,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCVIII.

Le même au même. Urgence de faire travailler aux fortifications.

A la Haye, ce 20 mars 1673.

Monsieur. Le temps devenant propre pour travallier aux fortifications, je vous prie de m'envoyer un plan de ce qui sera besoin à faire à Wesep et Muyden, ou de me l'apporter, quandt vous viendrés icy, affin que je puisse mestre ordre pour y travaillier, n'y ayent point de temps à perdre. Vous aurés aussi la bonté de m'advertir

[1] rafraîchir.

de ce qui se fait en l'affaire cognue et estre asseuré que je seres tousjours, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur et cousin,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCIX.

Le même au même. Entreprise manquée contre Harderwyk.

A la Haye, ce 23 mars 1673.

Monsieur. J'ay esté bien marri d'apprendre, par vostre lettre de hier à mydi, que je ne vien de recevoir que tout présentement, que l'entreprise sur Harderwyck a manqué. Je ne voi à quoy les troupes qui avoit esté destiné pour cet employ, demeurassent plus longtemps dans les bateaus; c'est pourquoy vous les pourés renvoyer dans les garnisons d'où ils sont sorti, et je vous prie de venir icy et d'estre asseuré que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCX.

Le même au même. Il le prie de correspondre avec l'Électeur de Brandebourg.

A la Haye, ce premier de mai 1673.

Monsieur. J'ay oblié de vous dire, en partant, qu'il est nécessaire que vous corespondiés avec son Alt. Élect., et que vous luy fassiés savoir que je vous ay envoyé en Frise, pour y commander et tâcher de faire une divertion, affin que toutes les troupes de l'Électeur de Cologne et Évesque de Munster ne luy demeurent point sur les bras, et que vous avez ordre de conserter avec luy sur ce que

vous pouriés entreprendre, espérant que de son costé il agira aussi. Je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXI.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Arrivée en Frise.

—

Leewarden, ce 2 de mai s. n. 1673.

Monsieur. Mon départ de la Haye estoit le 29 d'avril et j'arriva le mesme jour après midy à deux heures à Amsterdam, avec intention de avancer en toute diligence mon voyage en deçà, mais je fus tellement surpris d'une furieuse attaque de la gravèle, que j'estois contraint de tenir ce jour là mon lict, mais, Dieu-mercy, les douleurs m'ayant quitté, je suis arrivé icy hier. Madame la Princesse m'a receu avec beaucoup d'honneur et civilité, comme aussi messieurs les députés de la province, et ils témoignent d'estre contant du choix que V. A. a fait de ma personne. A ce que j'entends des officiers, de la milice comme police, il y a beaucoup de défaut en plusieurs choses, néanmoins à remédier, déquels en peu de jours je peux donner à V. A. plus de nouvelles. Ce matin on me fera venir au conseil de messieurs les députés, et les États de la province s'assembleront en corps après-demain, pour quelle raison ils ont trouvé bon que je demeurasse si longtemps icy, devant visiter les postes. — Des ennemis il n'y a point d'autre nouvelle, si non que le général-major de l'Évesque de Munster, Mr [van der Natte] a esté vers Couverden, avec six-cents chevaux, pour faire accommoder les chemins vers le susdit lieu. N'ayant pour cette fois d'autres choses pour mander à V. A., si non que je suis, etc.

LETTRE MCCXII.

Le même au même. Disputes et jalousies entre les États de de Frise et ceux de Groningue.

—

De Gröningen ce $\frac{\text{28 d'avril}}{\text{8 de may}}$ 1673.

Monsieur. Les disputes entre messieurs les Estats de la province de Frise en particulier entre eux et la jalousie avec la province de Gröningen ont causé beaucoup de désordres et défauts, mais j'espère, qu'avec l'ayde de Dieu, cela sera à remédier, voyants les desseins des ennemys sur ces deux provinces. Au lieu d'aller à 's Heereveen, comme j'ay mandé par ma dernière, j'estois contraint de venir icy, à cause que le général-lieutenant Rabenhaubt me mandat qu'asseurément les ennemys avoient dessein de blocquer Couverden, et que cette place estoit fort mal provue [1] de vivres et amunition de guerre, et que les ennemys non seulement firent préparer les chemins vers là, mais firent faire plusieurs mille hordes, pour passer les marés [2]. J'espère d'obtenir aujourdhuy du Conseil qu'on y envoyera une bonne quantité de farine et amunition de guerre, encore que ces messieurs icy prétendent d'avoir satisfait à ce qu'ils étoient obligés pour leur quote, et que messieurs de Frise demeurent en défaut, lesquels sustinent [3] le contraire, et, puisqu'il n'est pas le temps de disputer, et qu'en bref il faut que les places soient pourvues, devant que les ennemys nous l'empeschent, je feray tout mon possible qu'on envoye d'icy ce qui est requis. M. Rabenhaupt a eu la prudence d'avoir fait inundé tout le pay proche de la forteresse de Coeverden, et a fait brûler vingt molins sur les frontières, tellement qu'il n'y a point d'apparence qu'on attacquera cette place par force. Si je peux, j'iray à Coeverden, afin de pouvoir mieux informer V. A. de tout.

Puisque V. A. a ordonné à touts les mareschaux des

[1] pourvue. [2] marais. [3] soutiennent.

camps deux adjoutants-généraux, je n'ay encore que Mr Elphinston, et j'ay trouvé icy Mr Philip Ernst Vegilin van Claerbergen, le plus propre homme pour cette charge en ce pay icy, premièrement qu'il cognoit touts les estats dans les deux provinces, touts les passages jusques au moindre chemin, et touts les officiers; c'est pour cela que je suppli V. A. très-humblement de luy faire envoyer son acte, ce qui me soulagera fort. Au reste je demeure toute ma vie, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCCXIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il doit se maintenir dans le commandement militaire de la province de Groningue.

—

A la Haye, ce 9 de may 1673.

Monsieur. J'ay bien receu la vostre de 6 du courant, de laquelle je vous remerti, il sera nécessaire que vous alliées aussi visiter les postes de la province de Groeninge; il faut que je vous advoue que j'ay trouvé la lettre qu'ils vous ont escrit, comme aussi celle de Rabenhoupt, fort sotte; vous avez absolument le commandement, et il faut vous y maintenir. Je fais embarqué en diligence la cavallerie que je vous ay destiné; j'avois escrit au lieutenant-général Aylva de venir icy, mais, puisque vous me mandés que vous en avez besoin, vous le pourés tenir auprès de vous jusques à autre ordre. Je suis, avec beaucoup de vérité, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur et cousin

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXIV.

Le même au même. Il lui envoye le marquis de Monpouillan.

A la Haye, ce 19 de may 1673.

Monsieur. J'envoye Mr le marquis de Monpouillan, que messieurs les Estats-Généraux ont fait hier commissaire-général, pour commander sous vous la cavallerie qui est dans les deus provinces; je ne doute pas que vous n'en serés très-bien servi, estant un homme de capacité et très-vigilant; vous n'avez qu'à luy donné de la besogne, il s'en acquitera asseurément fort bien, et moy, quandt il ira, de vous faire voir combien je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXV.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Il est résolu de défendre le pays à toute extrémité.

Op 't Heerenveen, ce 11/21 de may 1673.

Monsieur. A présent j'ay visité toutes les postes, jusques aux moindres, tant à la province de Groningen, qu'en Frise, toutes d'une extrême estendue, et d'ouvrages et forteresses mal provues, les eaux coulées, lesquelles, avec peu de peine, par faveur des écluses on pouvoit avoir arresté; devant mon arrivé l'intérest des particuliers a fort dominé jusques à présent, et, comme ce n'est pas assez de faire tousjours des difficultés et des plaintes, je ne diray plus rien, mais je feray mon mieux, avec l'ayde de Dieu, de surmonter tout, car je suis résolu de disputer aux ennemys d'une fossée à l'autre.

Toutes les troupes d'infanterie et cavallerie destinées pour la Frise sont arrivées. Selon les advis qui me viènent, les ennemis s'assemblent auprès la rivière d'Embs,

et on me mande qu'ils appréhendent beaucoup son Alt. Élect. de Brandenbourg. Voylà tout ce que je puisse mander à V. A. pour cette foys icy, demeurant toute ma vie, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCCXVI.

Le même au même. Demande d'ammunition.

Op 't Heereveen, le 13/23 de may 1673.

Monsieur. Par la jointe copie de la lettre messieurs les députés de la province de Gröningen, V. A. verra le défaut qu'il y a dans la dite province de poudre et mesches, causé durant le siège de Gröningen; ils ont consumé cent nonante-mille livres de poudre, et une grande quantité de mesches; sur leur désir j'avois écrit à messieurs les bourgemaistres d'Amsterdam, pour leur envoyer *deux-cents mille livres de poudre*, *et cent-mille livres de mesches*, ou pour le moins, d'interposer leur crédit, ce qu'ils ont fort civilement refusé; la susdite amonition est très-nécessaire en ces provinces icy, car en Frise il n'y a quasi point de provision; c'est pour cela que je supplie V. A. que le nombre susdit par son authorité soit envoyé; si cela ne se peut à la foys, toutesfoy autant qu'il se peut, et cela successivement, jusques au nombre susdit.

Environ de Swoll et Campen, comme on a dit, s'assemblent point en corps des trouppes; ce qui me vient de Coeverden et places y environ, V. A. le trouvera icy joint. Je fais mon mieux pour inunder de rechef les pays, pour quel effect j'ay fait mettre des digues ou dams dans les rivières, pour les faire hausser, et inunder les pays; les susd. digues faut-il guarder par des soldats contre les paysans, mais j'ay donné l'ordre de tuer touts ceux qu'on trouve sur la place, et je fairay pendre le premier que j'attrapperay qui voudra entreprendre d'endommager ou

ruiner les susdit ouvrages. Voylà tout ce que je puisse mander à V. A. pour cette foys icy, me recommandant à ses bonnes grâces; je demeure à jamais etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCCXVII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la lettre précédente.

A Alfen, ce 27 de may 1673.

Monsieur. J'ay bien receu la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire du 23 de ce mois du Heereveen, par laquelle vous me faites savoir la nécessité qu'il y a de mesche et poudre dans la province de Frise et Groeningen, et que vous désirés d'en avoir d'Amsterdam 200 m. ℔ de poudre, et 100 m. ℔ de mesches. D'abordt que les susd. provinces envoyeront de l'argent pour l'acheter, j'aurai soin qu'ils l'auront tout aussi tost; car que la province d'Hollande leur donneroit, cela seroit injuste, puis que voiés quelle depance qu'ils sont obligé de faire en cela en ces quartiers icy, et la Frise et Groeninge ne font rien. Je vous prie de les presser à faire cet achat, puisqu'ils en ont besoin, et estre asseuré que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXVIII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Nouvelles militaires.

Op 't Heereveen, ce $^{17}/_{27}$ de may 1673.

Monsieur. A V. A. suis-je grandement obligé de ce qu'elle a eu la bonté de m'avoir envoyé un si bon offi-

cier, comme est le général-commissaire Mr le marquis de Monpouillan. Je ne doute nullement que V. A. et l'Estat n'en tireront beaucoup de service. Hyer, faisant les visites de quelques postes les plus proches de l'ennemy vers Steenwyck, avec Mr le marquis de Monpouillan, j'ay eu avis de diverses costés qu'à Roveen et Staphorst et Meppel sont venu vingt et deux cornettes de cavallerie, et à Zwol le régiment du prince de Condé, tellement que je croys que nous aurons bientost les ennemys sur nos frontières.

Une lettre laquelle m'a esté communiquée touchant Coeverden, va cy-jointe; environ de cette place l'Évesque fait travailler quelques mille paysans, pour faire une digue de la longeur d'une heure et demy, et il faut que touts les melins[1] sur une certaine rivière conservent leurs eaux, jusques à ce que la susdite digue sera aschevée, et alors tout d'une coup jetter les eaux, pour ruiner et incommoder la forteresse de Coevorden; quel effect cela fera, le temps nous montrera.

Messieurs les députés de cette province vont si lentement dans leurs affaires que c'est incroyable; dès que l'artillerie, laquelle V. A. m'avoit ordonnée, fust arrivée, je leur ay demandé des tochtpaerden, lesquels je n'ay pas encore à cette heure icy; sans l'assistence de madame la Princesse de Nassau, je seray bien mal, laquelle pousse avec grand soin les affaires. Je fais mon mieux de boucher les rivières, pour inunder le pay, et je fais ouvrir les escluses de Bloxil et autres vers ces quartiers icy. J'ay toute nostre cavallerie icy auprès de moy, hors-mis trois compagnies, lesquelles madame la Princesse a trouvé bon qu'elles demeurassent à Leuwarden, contre un peuple mutin. Plusieurs régiments, tant cavallerie qu'infanterie, entre autre les deux compagnies du comte de Witgenstein et celuy de Holstein, font bien la beste, causé par le mauvais payement. Je supplie V. A. d'y vouloir interposer son authorité, afin que toutes les troupes, qui sont venu d'Hollande, soyent payées; sans cela j'appré-

1 moulins.

hends une grande désordre. N'ayant pour cette foy autre chose de mander à V. A., je finiray la mienne, demeurant toute ma vie, Monsieur, de V. A. etc.

LETTRE MCCXIX.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet.

A Gorkum, ce 4 de juin 1673.

Monsieur. J'ay bien receu la lettre que vous m'avez escrit du 30 du passé; si les ennemis n'estoit guerre plus de 22 cornettes de cavallerie, je croi que vous les pouriez faire combattre par la nostre; si vous jugés que c'est une chose faisable, je vous prie de le faire mestre en exécution, car je ne croi pas qu'il y a beaucoup à hasardé à nostre cavallerie; vous qui estez sur le lieu, en pourez mieus jugé que moy. Les ennemis de nostre costé icy s'approchent autant qu'ils peuvent de tous nos postes; il se sont mis sur le Muyerberg et ont fait des traverses sur la digue, à un coup de canon prai[1] de Muyden. Le Roy de France avec son armée quitte la Flandre et va selon toute apparence assiégé Bréda. Voilà tout ce que je vous puisse dire pour cette fois, et que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXX.

Le même au même. Il le prie de lui envoyer deux régiments d'infanterie et trois de cavalerie.

A la Haye, ce 14 juin 1673.

Monsieur. J'ay bien receu vostre lettre du 10 du courant; je suis marri que vous n'avez pas peu faire ce que

[1] près.

vous aviez creu, en attaquent cette cavallerie de l'ennemi, qui est campé proche de vostre quartier. *J'ay fait dépescher l'acte pour vostre cornette* que vous m'avez *demandé et ay* donné ordre pour le payement du *régiment d'Holsteyn. J'ay aussi trouvé un cheval de selle, qui vous sera extrêmement propre, que je vous envoyerez demain.*

A la fin le Roy de France c'est déterminé et a assiégé Maestright, et il y doit estre arrivé le 10 avec son armée. La ville a esté investie le 6; l'on dit que Mr de Turenne y doit venir aussi avec son armée, ou qu'il ira rancontrer l'armée de l'Empereur; au moins il est asseuré qu'il n'yra pas du costé de la Frise, comme l'on l'avoit creu, *et ainsi vous n'avez rien à craindre dans vos quartiers, l'Évesque de Munster n'ayent pas une armée assés puissante pour vous pouvoir faire du mal*, et nous avons icy l'armée de Mr le Prince de Condé sur les bras, qui est asseurément très-forte; c'est pourquoy je suis obligé d'envoyer *les patentes icy-joint pour les deux régiments de Aquila et Grun, pour venir en ces quartiers icy*, vous asseurant que, d'abordt que je vairés qu'il y aura quelque danger évident pour la Frise, que je les renvoyerés aussitost. Quandt on fait une guerre défensive, comme nous faisons, et ayens si peu de troupes, il faut faire des éternelles contremarches; *je vous prie d'avoir soin que les susdits deus régiments parte avec la plus grande deligence qu'il sera possible, sans aucun perte de temps.* Sur la nouvelle certaine que j'ay eu que Maestright estoit assiégé, j'ay fait parlé à Mr le conte de Monterey, s'il ne me pouvoit donné assés de troupes pour tâcher à la secourir, sur quoy j'attens la réponse, et, si elle est comme je l'espère, j'aurés *grand besoin des trois régiments de cavallerie que je vous ay envoyé*, et, comme je ne peu pas voir que vous en avez grand besoin, ne vous en pouvent pas beaucoup servir, je vous prie de *les faire tenir prest, pour marcher et venir aussitost sur le premier ordre.* Je n'ay plus rien à adjouter à cecy que de vous asseuré que je ne néglirez[1]

[1] négligerai.

aucun occasion pour vous faire voir, par les effects, que l'on ne peut estre avec plus de passion que je ne suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

P. S. *Ayés, je vous prie, bien soin que ces deus régiments d'infanterie s'ambarque bientost, nous sommes fort pressés icy, et il faut aller au plus pressant.*

LETTRE MCCXXI.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre précédente; c'est mettre la Frise en péril.

—

Au Heereveen, ce 16/6 de juin 1673.

Monsieur. . . . La Nieuwe-Schans est très-importante pour la province de Gröningen, par ce qu'il faut un grand nombre de soldats, pour empescher l'entrée de l'ennemy par cette costé-là, ayant les mains libres, par la prise du susdite fort; cette province peut assister la Frise avec un bon corps d'infenterie, tellement qu'à mon regret V. A. ne peut pas faire estat pour avoir le régiment d'Aquila en quinze jours ou davantage. Quant au régiment de Graham, il est logé sur une poste très-importante, entre le fort de Brebergh et le fort de Swartendyck, là où les ennemys peuvent passer les marées [1], et sans doute tascheront à y passer, et si en cas V. A. oste ce régiment de cette poste, je crain du malheur de cette costé-là.

Monsieur. Je me trouve obligé de dire franschement la vérité à V. A. — Si en cas elle retire de cette province icy le peu d'infenterie qu'il y a à présent, elle mettra la province en grand hasard et danger, par ce que nous avons les postes suivantes à guarder, à sçavoir; Swarttendycksterschans, Brebergh, Gordyck, Tollbruck, Oudeber-

[1] marais.

coop, Beckaf, Blesbrugh, Schooterschans, Bansterschans, et Heereveen; les deux premières je les ay fait réparer, estant toutes ruinées, et le reste je les ay fait faire de nouveau, horsmis l'Heereveen, toutes des places situées sur le chemin, qui traverse le marée, et bien fortifiés, et, selon l'apparence, ayant du monde pour les guarder, Dieu aydant, nous empescherons l'entrée de l'ennemy; mais, si V. A. nous oste encore le peu de nombre d'infenterie que nous avons, il n'y aura pas moyen de défendre les places susdites, à cause qu'il y a une distance de huit ou dix heures, dans lesquelles places l'ennemy se mettra tout aussy-tost, s'il les trouve mal pourvues, à nostre grand préjudice; en retirant les trois régiments de cavallerie, il faudra quitter toute cette estendue de pays, laquelle nous possédons présentement, et le donner au pilliage des ennemys, ce qui causera un grand cri dans la province, car la cavallerie de cette province icy n'est pas bastante de s'y maintenir, car dès à present l'ennemy nous tient assez allard [1]. Si messieurs les Estats de cette province icy entendront que V. A. veut tirer les deux régiments d'icy, ils seront au désespoir, et ils enragent contre moy que j'ay envoyé le régiment d'Aquila au pay de Gröningen, et trois compagnies mariniers pour aller à mer, croyant d'estre desjà perdu icy, et en effait [2] les ennemys ne sont pas si foibles en ces quartiers icy que peut-estre on a fait à croyre à V. A. Je tascheray encore à tirer les troupes qui sont encore à Leuwarden, mais on me les a desjà refusé, à cause qu'ils y estoient nécessaire pour tenir le peuple en bride, et sans cela, je n'ay pas de monde, pour mettre en la place du colonel Graham, tellement que V. A. jugera, s'il luy plait, si cela est à propos qu'on tire du monde hors d'une province laquelle n'a pas encore une goute d'eau pour inunder et fortifier par là le pay, comme sans doute Mr de Kinschot informera V. A. Outre cela le peuple crie et espère d'avoir encore davantage de l'infenterie.

[1] alerte. [2] effet.

Le peu d'eau laquelle est entré par l'escluse de Slyckenburgh, ne sert que pour faire hausser la rivière de Kuinder vers le quartier de nostre cavallerie.

Je suis obligé, et de tout mon coeur j'obéyeray V. A. exactement et promptement tout ce qu'elle me commandera, mais aussy ay-je esté obligé de dire à V. A. en quel danger et péril elle met la province de Frise, si en cas elle continue la résolution de tirer les deux régiments d'infenterie, et les trois régiments de cavallerie. En attendant les ordres de V. A., avec tout le respect imaginable, je me dis d'estre toute ma vie, Monsieur, etc.

L'Éternel soit loué pour un si beau commancement de lav ictoire à mer [1], lequel j'espère fera avoir à V. A. sa grâce, aussy bien à terre qu'à mer.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCCXXII.

Le même au même. Les États-députés de la Frise s'opposent à ses ordres pour inonder le pays.

Au Hereveen, ce 20/10 de juin 1673.

Monsieu. A mon arrivée en ce païs icy, j'ay punctuellement observé les ordres de V. A., selon ma commission et instruction touchant les inundation du pay, lesquelles nous pouvoient servir pour fortifier et asseurer nos postes, principalement là où nostre cavalerie est logée présentement, et sela sans aucune contradiction. Messeigneurs les États-Généraux m'ayant envoyé un ordre expresse depuis de faire ouvrir toutes les écluses, pour inunder le reste du pay et pour sauver et garantir par là cette province de Frise, pour quel sujet ils ont aussy député M. M. de Kinschot et Gockinga, lesquels, après avoir longtemps traitté avec messieurs les députés de la province, n'ont obtenu autre résolution qu'on n'ouvriroit les écluses qu'en cas de grande nécessité. Les susdits

[1] *près de* Schooneveld *par de Ruyter, le 7 juin, sur la flotte anglo-françoise.*

messieurs députés et moy, examinant nos instructions et ordres, tant des États-Généraux que de V. A., avons trouvé d'estre obligés de les mettre en exécution, ce qu'a bien réussi, et il est entré dans le pay une bonne quantité des eaux salées, ensorte qu'ayant le vent favorable, le reste du terrein bas se peut inunder en peu de temps, par quel sujet j'ay esté obligé de faire refermer quelques écluses, lesquels estoient en péril d'estre renversés, à cause de la furieuse entrée de l'eau et leur vieillesse, mais une contre-ordre et résolution de messieurs les députés est venu à tous les officiers que j'avois envoyé à tous les écluses, afin que mes ordres puissent punctuellement estre observés, à sçavoir pour faire entrer l'eau dans le pay. Tout cecy je l'ay communiqué à messieurs de Kinschot et Gockinga, lesquels m'ont promis d'en faire une ample relation aux États-Généraux et à V. A., à laquelle je me rapporte, en attendant ses ordres là-dessus. — L'Éternel soit loué pour la grande victoire qu'Il a donné par mer à V. A. Je ne doute nullement et le prie du profond de mon âme de vouloir bénir touts les desseins de V. A. aussy bien par terre, en la protection duquel grand Dieu je recommande la personne de V. A. et me signe, etc.

LETTRE MCCXXIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Réponse à la précédente.

A la Haye, ce 25 juin 1673.

Monsieur. J'ay bien receu la vostre du 20 du courant, et ay veu, avec beaucoup d'estonnement, l'insolante et impertinente résolution de messieurs de Frise, qui est fort hors de saison. Si vous trouvez les innondations nécessaires, je vous prie de le faire, sans avoir aucun éguard à cette susdicte résolution, et, si les offitiers de Frise font difficulté de vous obéir en cela, comme en tout autre chose, faites les arquebusé sur le camp, sans autre forme

de procès, mon autorité y estant fort encagé [1]; c'est pourquoy je vous prie de n'y point manqué, et d'estre asseuré que je serés tousjours, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXXIV.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réplique.

Au Heereveen, ce 27/17 de juin 1673.

Monsieur. J'ay eu l'honneur de recevoir les commandements de V. A. du 25/15 du courant, touchant la résolution que messieurs les députés de la province de Frise ont prise contre la bonne et salutaire intention de V. A. au reguard des écluses, pour inunder le pay, et par là le mettre en sureté, et empescher l'invasion des ennemys, comme en des autres provinces s'est fait. V. A. me dit que, si en cas je trouveray les inundations nécessaires, sans prendre aucun reguard à la susdite résolution, je les devrois mettre en exécution; pour dire la vérité, depuis que Dieu nous a donné la victoire en mer, et l'engagement du Roy devant Maestricht, je croys fermement que cela donnera un grand changement aux affaires présentes de tout costé, tellement que je croys que nous aurons assez de temps pour inunder le pay, quand nous entendrons la marche des ennemys vers ces quartiers icy.

La situation de cette province n'est pas comme la Hollande, ny la Flandre et la Seelande, où tout s'inunde à la foy, ne restant rien que les digues, lesquelles on peut défendre, mais icy, comme V. A. verra par la carte, laquelle je luy ay envoyé par la dernière poste, que l'inundation du pay est dérière nous, et il nous faut défendre premièrement touts les passages, pour empescher

[1] engagée.

que l'ennemy ne vienne sur la terre-ferme, entre nous et le pay inundé, qui seroit la dernière retraite, en cas d'estre forcé par une armée puissante.

En cas qu'on inunde le pay présentement, cela causera un grandissime dommage aux habitants, car, selon le dire de tout le monde, en trente ans la Frise n'a pas eu tant de foin et si bon que cette année cy, ensorte qu'elle est capable de nourir toute vostre cavallerie un hyver entier, et comme la Hollande, à cause de l'inundation, aura peu de foin, je crois que V. A. trouvera bon que j'attende avec l'inundation, pour les raisons susdites, jusques à ce que V. A. m'ordonnera le contraire.

Les officiers que j'avois envoyé pour guarder les écluses en diverses endroits, n'ont pas voulu partir de là, sur les ordres et menaces de messieurs les députés, mais ont attendu les mièines, tellement que je n'ay pas eu sujet de me plaindre d'eux, au contraire, de m'en louer, pour le respect et l'obéyssance qu'ils portent à V. A., sans prendre guarde aux menaces que les susdits députés leurs ont fait. De Mr Rabenhaupt je n'ay autre nouvelle, si non qu'il est bien retranché sur le chemin et avenues, où les ennemis peuvent venir, pour secourir la place; les ennemy ont abandonné la Boneschans, par laquelle prise nos gens ont la communication des uns aux autres; j'espère que V. A. entendra bien tost que la Nieuwe-schans s'est rendue.

J'ay envoyé six-cents bons hommes commandés à Bloxyl, à intention, s'il plait à Dieu, d'entreprendre quelque chose sur nos ennemys. N'ayant pour cette foy autre chose, si non que je prie Dieu pour la conservation de V. A. etc.

Au Prince d'Orange.

LETTRE MCCXXV.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il le félicite de ses succès.

A la Haye, ce 6 de juillet 1673.

Monsieur. C'est avec bien du plaisir que j'ay appris, par la lettre que vous m'avez escrit du 4, que j'ay bien receu hier, que vous avez réussi en vostre dessin et que vous avez battu les ennemis. Je vous en félicite et espère que cela sera un commencement de bonheur, et que vous en aurez encore cette campagne de plus grande pour vostre gloire; c'est ce que je souhaitte de tout mon coeur. Puisque Maestright est à présent pris, mes dessins sont fort changés par là, et ainsi pour le commencement je ne fairés pas encore venir les trouppes de Frise, mais il vous plaira de les faire tenir en estat, quandt je les vouderez avoir, qu'il marche aussitost. Si cependant vous pouvez pourtant entreprendre quelque chose, ne le négligé point. *Je suis absolument de vostre opinion qu'il vaut mieus que vous demeuriés dans la province de Frise, mesme quandt je fairez venir les trouppes* que j'avois destiné, et ainsi vous le pourrez faire. Je vous prie faire travallier au fortifications dans la province avec tout la vigeur possible, affin que tout soit le plus promtement en estat qu'il se peut, puisque les ennemis vous en donne le temps; c'est ce que je vous recommande très-sérieusement et d'estre asseuré que je serez tousjours, avec beaucoup de vérité, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXXVI.

Le même au même. Il le prie de lui envoyer une partie de ses troupes.

A la Haye, ce 12 de juillet 1673.

Monsieur. Les ennemis commencent à s'assembler très-

fort à l'entour d'Uytreght, et vers ces quartiers, ayent receu des trouppes de l'armée du Roy qui a pris Maestright; selon tous les advis ils en doivent recevoir de là encore daventage, et attaquer en divers endroits nos postes; vous savez le peu de monde que j'ay pour les secourir; c'est pourquoy je vous prie de faire embarquer en deligence les troupes que je vous ay demandé par Mr de Kinschot, *hormis le régiment de dragons de Brant que vous pouvez garder jusques à autre ordre.* Mais pourtant, si vous avez quelque dessin sur les ennemis, que vous pouriez exécuté en peu de temps, vous le pouvez faire et m'envoyer les trouppes apprès. Mais il ne faut pas que le temps soit long, puisque j'en ay bien besoin; quandt vous les envoyerez, il faut qu'ils viennent directement à Amsterdam, et qu'ils me fassent savoir le temps qu'ils y pouront arrivé, affin que je leurs envoye là autre ordre. A vostre recommandation je donneré vostre lieutenant-col. à Biscop, et à vous la compagnie du deffunt lieut.-col., et vous témoignerez aussi en tout autre chose que je suis très-véritablement, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXXVII.

Le même au même. Il approuve une entreprise contre Swartsluis.

A la Haye, ce 13 de juillet à midi 1673.

Monsieur. Si vous trouvez qu'il y a de l'apparance d'attaquer le Swarte-Sluys, et que cela se puisse faire bientost, je suis contant que vous le fassiés. Pour cet effet j'ay, d'abord après avoir receu vostre lettre, donné ordre pour vous envoyer deus pétardiers et sis pétards qui sont déjà parti et j'ay envoyé ordre à Amsterdam pour faire aussi parti [1] le vlotschuyt vers [l'isle d'Ens [2]], où je

[1] partir

[2] *partie méridionale de l'île de* Schokland *vis-à-vis Zwartsluis.*

les[1] ay ordonné d'attendre vostre ordre, il y pouront estre en peu de temps. Dieu vous bénisse en ce dessin, comme il a fait en l'autre, et vous y fasse réussi. J'ay receu aussi aujourd'huy vostre lettre de l'11 du courant, par laquelle vous me faittes savoir l'incommodité que la digue que ceus de l'Esvêque ont fait pour incommoder Coevorden, pouroit causer, il faut tâcher à la passé, de quelle maniere que l'on puisse. Pour des nageurs il n'y en a pas plus icy qu'en Frise, et vous en pourez trouvé là aussi bien qu'icy, mais pas une personne qui soit plus véritablement que moy, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

Quandt vous n'aurés plus besoin des pétardiers et pétards, il faut me lé renvoyer. Nous n'en avons plus icy. G.

LETTRE MCCXXVIII.

Le même au même. Il insiste sur l'envoi de cavalerie.

—

Au camp de Ramsdonc, ce 24 de juillet 1673.

Monsieur. Je suis très-marri que vostre dessin n'a pas bien réussi sur le Swarte-Sluys. Il vous plaira d'envoyer en deligence la cavallerie que je vous ay demandé. *Pour l'infanterie, si vous voyez et savez asseurément que les ennemis veulent séparer Coevorden de Groeninge, vous pouvez garder un des régiments d'infanterie* que je vous avois demandé, jusques à autre ordre, pour empescher les dessins des ennemis. Je suis très-véritablement, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] leur.

LETTRE MCCXXIX.

Le même au même. On doit secourir Coeverden.

—

Au camp de Ramsdonc, ce 28 juillet 1673.

Monsieur. Vous aurez sceu par ma dernière mes intentions au reguard des trouppes de Frise. Je suis encore de mesme sentiment, ne voyent pas que la cavallerie vous y puisse estre utile pour secourir Coevorden, n'estant pas un païs propre pour la cavallerie. *Je suis de sentiment que vous devez faire tout ce qui sera possible pour empescher le dessin que les ennemis ont d'incommoder Coevorden*, et je croi qu'à présent, pouvant joindre les trouppes qui sont en la province de Groeningen à ceus que vous avez, vous pourez faire un corps assés considérable pour une telle affaire, *laquelle je vous recommande très-fort, et de ne point perdre de temps, n'y d'y rien négliger*, en quoy vous obligerés très-fort, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXXX.

Le même au même. Il insiste de nouveau sur l'envoi de cavalerie.

—

Au camp de Ramsdonc, ce 2 d'aoust 1673.

Monsieur. Je ne peu pas voir que la cavallerie que je vous ay demandé vous puisse estre si utile, la Frise n'estant nullement un païs pour s'en bien servi, et asteure que les trouppes de l'Évesque sont retiré du poste qu'ils avoit pris pour incommoder Coevorden, *je suis absolument de sentiment que vous devez m'envoyer sans perte de temps* la cavallerie que je vous ay demandé, en ayent très-grand besoin en ces quartiers. Pour l'infanterie, vous la pourés garder jusques à autre ordre, ce qui vous est le plus utile. Je suis fort aise que messieurs de Frise ont donné un

régiment à monsieur vostre neveu; je ne disposerés pas de la compagnie qu'il a icy, jusques à ce que vous m'en ayez escrit, et vous fairés voir en tous occasions que je suis très-véritablement, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXXXI.

Le même au même. Nouvelles.

Au Helder, ce 9 d'aoust 1673.

Monsieur. Les régiments de cavallerie que vous m'avez envoyé sont bien arrivés icy hier au matin. Je vous remertie de la promtitude avec laquelle vous les avez fait parti; la vlote[1] des ennemis est encore icy devan ce port, n'ayent encore rien tenté, la nostre n'est qu'à deus lieus d'icy, et je croi qu'aujourd'huy, ou demain au plus tard, le combat commencera. Dieu vueille nous donné la victoire, ce qui seroit un coup de parti; je vous fairés adverti, aussitost qu'en j'en saurés le succès, et demeure tousjours, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXXXII.

Le même au même. Entreprise contre la Gueldre.

A la Haye, ce 14 d'aoust 1673.

Monsieur. Comme je croi que je pourez entreprendre quelque chose en ces quartiers icy contre les ennemis, je vous prie de me faire savoir si vous pouriez faire quelque chose de vostre costé, pour ainsi leur donner d'autant

[1] flotte.

plus à faire, et si vous ne pouriez entrer sur le Velouw avec Mr de Rabenhauft, où nous pourions nous joindre, j'attenderés icy dessus vostre réponse au plustost, et vous prie cependant d'estre bien persuadé que je suis très-véritablement, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXXXIII.

Le même au même. Il le conjure de faire à temps inonder le pays.

Au camp de Ramsdonc, ce 26 d'aoust 1673.

Monsieur. Je n'ay receu les vostres du 22 qu'à ce matin, par lesquelles vous me mandés l'assemblée d'une armée que les ennemis font. Aujourd'huy est venu icy un gentilhomme Almann, qui a son congé et a esté général-adjudan de Mr l'Évesque de Munster, qui est parti de Swol mardi dernier, lequel m'a fait une relation très-exacte des trouppes qu'ils ont, comme vous vairés par la cy-jointe, et qu'ils ne sont pas si fort que vous l'aviez cru; vous pouvez faire fons [1] sur l'advis que je vous donne, puisque c'est un homme cognu et croiable. Je fais marché trois régiments de cavallerie en Frise, et croi de faire en ces quartiers un divertion si considérable qu'il vous laisseront bien en repos. Mais, au nom de Dieu, si vous voyez qu'il vous approche de près, n'espargné pas l'eau sur le paiïs, sans avoir éguard aus remonstrances de ces messieurs, en estant autorisé des Estats-Généraus et de moy, comme vous estez. J'espère qu'en peu je vous pourez mandé quelque chose de plus particulier de nos dessins. En attendant je demeure tousjours, avec beaucoup de vérité, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] fond.

LETTRE MCCXXXIV.

Le même au même. Même sujet.

Au camp de Ramsdonc, ce 27 d'aoust 1673 a midi.

Monsieur. En ce moment je reçois la vostre du 25 du courant, par laquelle vous me faittes savoir l'entrée des ennemis dans le païs, de quoy je suis bien fâché et marri, et vous demandés des trouppes de renfort, sur quoy je me remets à ce que je vous ay escrit hier; mais il me semble que vous en pouriez avoir en deligence de Mr de Rabenhouft, et estre par là assés fort de rechassé les ennemis du païs, puisqu'asseurément ils ne sont pas plus fort encemble que je vous ay mandé hier. Il est plus que temps que vous inondiés le païs à présent, et si l'on l'avoit fait auparavant, cecy ne seroit pas arrivé. J'attenderés avec impatience de vos nouvelles, pour savoir ce que les ennemis entreprenne, et demeure, Monsieur,

vostre très-affectioné serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

P. S. Je vous envoye icy-joint un ordre à Mr de Rabenhouft de vous assisté de ses trouppes, que vous luy envoyerez, s'il fait des dificultés de vous les envoyé. Vous pouvez adverti Mr de Rabenhouft de leur force, selon que je vous l'ay mandé.

LETTRE MCCXXXV.

Le même au lieutenant-général Rabenhaupt. Ordre militaire.

In 't leger tot Ramsdonc, den 27 augusti 1673.

Heer generael-leutenant. Ick werde geadverteert door den Heer Prins Maurits van Nassau dat den vyant traght in de Provintie van Vrieslandt door te breecken, ende selfs al veer is geadvenceert; daerom soo sal den Heer

generael-leutenant in aller deligentie den Heer Prins Maurits assisteeren mit syne trouppes die deselve in de provintie van Stadt en Lande heeft, ende den vyant traghten weder te rugh te dryven sonder tydverlies. Ick verblyve

des Heeren generael-leutenants dienstwillige vriend,

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur, Monsieur le Baron de Rabenhouft lieutenant-génér., *cito cito* à Groeningen.

LETTRE MCCXXXVI.

Le même au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Même sujet.

A Oudt-Loosdreght, ce 3 septembre 1673.

Nous sommes venu icy et y avons pris poste; toutte nos trouppes ne sont pas encore arrivé, mais demain ou après ils y seront tous, et ainsi nous entreront[1] dans la grande bruière. Si les trouppes des ennemis qui sont en vostre quartier se détache pour venir vers icy, à quoy il n'y a pas à douté, il faut que vous m'envoyez en deligence toutte la cavallerie et dragons que vous avez en Frise, et autant d'infanterie que vous pourez aucunement, en laissant vos postes garni. Je vous envoyerez des batteaus pour leur transport au Lemmers. Si vous ne croiez pas vostre présence nécessaire en Frise, en un tel cas, vous pourez venir avec les trouppes. En espérant de vous voir bien tost, je demeure,

vostre très-affectioné serviteur et cousin,

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] entrerons.

LETTRE MCCXXXVII.

Le même à M. Maghwitz. Même sujet.

—

Uyt Loosdreght, den 3 septembre 1673.

Ick heb U Ed. vergeeten te gelasten aen Prins Maurits te zeggen dat hy my door U Ed. soude laten informeeren wat divertie hy in syn quartieren aen den vyant soude kunnen maecken, om dan te oordeelen *ofte het beter was syn volck herwaerts te trecken, ofte aldaer te laeten ageeren*, 't geene U Ed. hem sul[1] voordragen, ende met aller spoet weder terugh te koomen om raport te doen van syn commissie.

G. PRINCE D'ORANGE.

P. S. Indien de dessyne van Prins Maurits niet geheel seecker syn, soo is het best dat hy het volck herwaerts sendt. G.

Pour Mr Maghwits, sergt major
d'infanterie.

LETTRE MCCXXXVIII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. On ne sauroit dégarnir la Frise de troupes, sans la mettre en péril.

—

Au Heereveen, ce 6 de septemb. s. n. 1673.

Monsieur. Je veux espérer que V. A. aura receu ma précédente de date 5 du courant, mais je ne pouvois pas faire sortir hors de cette province aucunes troupes, principalement un tel nombre comme V. A. a commandé, c'est-à-dire toute la cavallerie, le régiment dragons et autant d'infenterie de cette province, qu'il estoit possible, moyennant que nos postes demeurassent garnis, sans le sceu de messieurs les Estats, lesquels ont député deux de leur assemblée, à sçavoir Mr Loo et Mr Sixma, auxquels j'ay

[1] zult.

communiqué la lettre de V. A., escrite à Oudt-Loosdrecht le 3 du courant, laquelle les a bien surpris, au lieu qu'ils attendoient un secours de trois régiments de cavallerie, que V. A. demandoit, non pas seulement toute leur cavallerie, mais le régiment dragons, et autant d'infenterie comme susdit, ce qu'ils trouvoient inpracticable, à cause qu'on mettroit toute la province en grand hazard d'estre invadée par les ennemys, lesquels reposent point, moins nos traîtres, lesquels donnent avys aux ennemys jusques au moindre chose, et en cas qu'on détascheroit de cette province la moindre troupe, que cela donneroit un tel discourage et épouvante aux habitants, qu'il n'y aura pas moyen de les réasseurer ou les mettre aucunement en repos, puisqu'ils ont veu avec quelle force et addresse les ennemys ces jours passés ont tâché à entrer dans la Frise, ce que Dieu seul a empesché, pour quel effect ils ont désiré de moy de ne pas détascher ou envoyer hors de cette province aucunes troupes, sans qu'ils ayent auparavant fait rapport à messieurs leurs principaux, et, pour dire la vérité, le district que nous avons à defendre, est si grand que je ne voys point que V. A. puisse tirer d'icy aucunes troupes, et tout ce que nous pourions détascher, ce seroit peut-estre un ou deux régiments de cavallerie au plus, lesquels ne peuvent pas apporter au grand corps de V. A. aucune force, mais bien à nous, qui nous faut aller à présent à la défensive, mais, si les affaires et les desseins de V. A. eussent voulu permettre que les trois régiments de cavallerie pouvoient venir icy, j'estois résolu de tascher à faire une diversion; pour tel effect messieurs les Estats ont fait venir, non pas seulement toute la guarnison de Leuwarden, mais aussy toute la bourgeogie[1] de toutes les Grietenies et villes, c'est-à-dire le plat pay, qui sont mis sous les armes, pour guarder nos postes et passages, afin d'en tirer plus de milice; ils ont aussy fait cuire une grande quantité de bisquyts et autres choses nécessaires pour nostre entretien en cam-

[1] bourgeoisie.

pagne; ils m'ont envoyé une grande quantité d'amonition de guerre, et près de trois-cents chariots, et comme cela, joiniant les troupes de la province de Groningen, nous eussions fait un corps considérable, pour entreprendre quelque chose sur les ennemys, mais tout l'uytschot susdit, voyant que nostre dessein ne peut pas avoir son effect, retourneront tour touts chacqun à sa demeure, tellement que nostre milice nécessairement faut guarder les places; V. A. en pourra juger asteur, s'il est convenable qu'elle voudra tirer encore des troupes hors de cette province. Touchant ma personne, je croys que messieurs les Estats de cette province écriveront à V. A. si je suis icy nécessaire ou point; toutefoys je met tout à la bonne volunté de V. A., mais je me suis trouvé contraint de dire à V. A. la pure vérité de cet estat. En attendant ses ordres et commandements, je demeure à jamais etc.

Au Prince d'Orange.

[1] * LETTRE MCCXXXIX.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Instances pour l'envoi de troupes.

Dans la bruyère de 's Gravelant, ce 6 sept. 1673.

Monsieur. Hier au soir nous arrivasmes icy avec toute l'armée et allons marcher à cette heure, à dessein d'investir Naerden. Je suis informé pour certain que l'ennemy assemble tout ce qu'il peut de trouppes, et de touts costés à Utrecht, et qu'il a retiré les trouppes qu'il avoit en Frise. C'est pourquoy je vous prie de m'envoyer icy au plustost tout le monde, tant infanterie que cavallerie, dont vous jugez qu'on se puisse passer par delà en aucune facon, et, si les affaires le permettent, vous pourrez vous y rendre en personne. Je vous prie de croire que je suis, Monsieur,

[2] vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

[1] *de la main de M. de Zuylichem.*

[2] vostre — serviteur. — *Autographe.*

[1] Je vous prie de ne rien négligé pour envoyer les trouppes bien viste.

LETTRE MCCXL.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Réponse à la lettre 1239.

Au Heerenveen, ce 7 de septemb. s. n. 1673, à douze heures la nuit.

Monsieur. J'ay receu celle de V. A. datée dans la bruyère de 's Gravelandt le 6 du courant, à huit heures du soir, par le colonel Mr de Swartzenberg, par laquelle elle m'ordonna que j'envoye tout le monde, tant infanterie que cavallerie, ou autant que je juge de pouvoir détascher d'icy; je voys que V. A. n'a pas receu ma précédente du 6 du courrant, laquelle j'ay envoyé par le major Machwitz, par laquelle j'ay remonstré avec tout respect clairement l'estat de cette province, à laquelle je me rapporte encore, que je juge que cette province de Frise est d'une telle considération pour l'Estat, et principalement pour la province d'Hollande, comme V. A. sçait mieux que moy, au lieu d'en tirer des trouppes, il seroit nécessaire d'envoyer des autres, pour le moins laisser celles que nous avons, avec lesquelles et celles de Groningen nous pourrions encore faire quelque diversion, pour le moins conserver ce que nous avons; car j'assure V. A. que la Frise est la plus foible de toutes les quatre provinces, n'ayant pas une ville capable de résister vingt-quatre heures, outre cela remplie des gents mal affectionés à l'Estat, et plaine de traîtres, qui font sçavoir à l'ennemy le moindre changement qui se fait icy. L'ennemy a sceu à Utrecht six jours auparavant le dessein au Swartte-Sluys, et autres particularités, ce qui se passe dans le Conseil de l'Estat; outre cela, comme j'ay mandé hyer à V. A., messieurs les Estats s'opposent absolument, et ne

[1] *P. S. autographe.*

veulent pas permettre d'envoyer la moindre trouppe hors de la province, sçachant que les compagnies sont si foibles, qu'il est incroyable; les régiments de dix et onze compagnies ne font pas encore cinq-cents hommes; touts les régiments de Frise, qui sont icy, ne sont que de sept et huit compagnies, foibles comme susdit, et disent tout haut qu'ils craignent une mutination et confusion générale parmy la bourgeosie et le plat-pay, lesquels se plaignent et murmurent desjà qu'ils payent la milice, et qu'on les contraint de prendre les armes (c'est-à-dire l'uytschott) et qu'on fait entrer contre leur volunté l'eau salé, et autres plusieurs surcharges, tellement que je dis franchement, sur le serment que j'ay fait à l'Estat, que je ne trouve que V. A. peut tirer d'icy les trouppes désirées, sans péricliter la province. Pour ma personne, messieurs les États diront à V. A. si je suis nécessaire icy ou point; premièrement les deux lieutenant-généraux ne s'accordent pas, moins les provinces de Frise et Groningen; au reste je met tout à la sage conduite de V. A. et je prie Dieu, du profund de mon âme, qu'il veuille conserver la personne de V. A. et bénir ses desseins pour sa gloire et maintenu de l'Estat, demeurant toute ma vie, Monsieur, etc.

Au Prince d'Orange.

* LETTRE MCCXLI.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il faut absolument envoyer les troupes.

Au camp devant Naerden, le 8 sept. 1673.

Monsieur. En repponse de la vostre du 5, que je viens de recevoir, je vous diray que je croy estre fort bien informé de ce que les François ont retiré de vos quartiers toutes les trouppes qu'ils y avoyent envoyées. C'est pourquoy je trouve très-nécessaire que vous m'envoyiez icy de l'infanterie, aussi bien que de la cavallerie, et l'une et l'autre en aussi bon nombre qu'il sera aucunement possible. Vous sçavez assez, sans que je m'estende là des-

sus, de quelle importance est cette affaire icy, et en quel estat seroyent les choses, *s'il venoit à nous arriver un malheur.* C'est pourquoy je vous prie encore de ne point différer de me faire avoir les trouppes que je vous ay demandées, au plustost, et de me croire au reste, Monsieur,

[1] vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur le Prince Maurice
de Nassau Mareschal de Camp en Frise.

LETTRE MCCXLII.

Le même au même. Dessein sur Swartsluis.

Monsieur. Le porteur de la présente m'a fait ouverture d'un dessein formé pour surprendre la place de Swarte-Sluys. J'ay trouvé bon de vous l'adresser, vous priant de vouloir examiner s'il est d'apparence, et, en cas que vous le trouviez tel, je suis bien content qu'on fasse un essay pour l'exécuter. Mais, comme de pareils desseins sur la mesme place ont desjà réussy mal à diverses fois, il sera nécessaire de considérer la chose meurement, afin qu'il n'en arrive plus de malheurs. Je vous le recommande, et demeure tousjours, Monsieur,

[2] vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur le Prince Maurice
de Nassau, Mareschal de Camp en Frise.

LETTRE MCCXLIII.

Le même au même. Ordre positif d'envoyer les troupes au plutôt.

Au camp devant Naerden, ce 10 de septemb. 1673.

Monsieur. J'ay bien receu la lettre que vous m'avez

[1] vostre — serviteur. — *Autographe.*
[2] vostre — serviteur. — *Autographe.*

escritte par le colonel Swartzenbourg, mais j'ay esté estonné de voir, nonobstant trois lettres successifs que je vous ay escrit, que vous m'envoyez point des trouppes. Je considére fort bien vos raisons, mais, si longtemps que je suis icy, il n'y a rien à craindre pour la Frise, et principalement les ennemis ayent tiré la pluspart de leurs trouppes de ces quartiers-là vers ceus-cy; vous aurez à m'envoyer, sans aucun perte de temps, deus régiments de cavallerie, et d'infanterie, celluy du Duc de Holsteyn, et de Turck, comme aussi un régiment d'infanterie de la province de Groeninge, duquel vous pouvez conserté avec Mr Rabenhouft, mais surtout qu'ils partent incessament, sans aucun retardement. Je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCXLIV.

Le même au même. Prise de Naerden.

Au camp proche de Naerden, ce 15 septemb. 1673.

Monsieur. Je vous ay fait escrire par Mr Magwitz la prise de Naerden; c'est pour quoy je n'aurés pas besoin de tant de cavallerie; ainsi je vous ranvoye le régiment de Kincma, et, en un jour ou deus, je vous ranvoyerez tous les trouppes que vous m'avez envoyé et peut-estre davantage, mais à présent j'ay besoin du régiment de dragons du colonel Brant; il vous plaira de me l'envoyer en toutte deligence, sans perte de temps, et ne le point retenir, à cause que j'en ay besoin pour un dessin important. Quandt vous aurez les trouppes que je vous envoyerés, vous pourez agir, à ce que je croi.

Je vous prie d'estre asseuré que je continue tousjours d'estre, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

Il faut que j'ay aussi bien les compagnies de dragons qui sont en Groeninge que ceus de Frise, ce que vous fairez savoir à Mr le lieutenant-général Rabenhouft de ma part. G.

LETTRE MCCXLV.

Le même au même. Il le prie de se concerter avec le comte de Waldeck et M. Rabenhaupt.

A Naerden, ce 18 septemb. 1673.

Monsieur. J'ay trouvé bon que Mr le conte de Waldec vous iroit trouvé, pour vous communiquer le dessin que j'ay, et conférer, avec vous et Mr le lieutenant-général Rabenhouft, ce que vous pouriez faire ensemble en mon absence. Je vous prie d'adjouter foy à ce qu'il vous dira de ma part, et d'estre bien persuadé que je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur, Monsieur le Prince Maurice de Nassau, au Hereveen.

* LETTRE MCCXLVI.

Le même au même. Même sujet.

Du camp de Rosendael, le 2 d'octob. 1673.

Monsieur. Je viens de recevoir la vostre du 28 passé, et vous diray qu'après l'avoir escrite, indubitablement vous devez avoir eu advis touchant les trouppes que j'ay résolu de vous envoyer pour le dessein que vous sçavez. Monsieur le comte de Waldec est resté à la Haye; je vous prie d'entretenir bonne correspondence avec luy et de concerter ensemble touchant les résolutions à prendre pour

le service et le bien de l'Estat. Je suis avec beaucoup d'affection, Monsieur,

[1] vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Monsieur le Prince Maurice
de Nassau Maréchal de Camp, en Frise.

LETTRE MCCXLVII.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Prince d'Orange. Sa mauvaise santé le force de retourner à la Haye.

—

Du Heerenveen, ce 15 d'oct. s. n. 1673.

Depuis ma dernière il n'y a rien de passé; les pays et les chemins sont tellement inundés qu'il n'y a pas moyen d'aller aux ennemys; ils tirent de leurs garnisons tout ce qu'ils peuvent vers V. A., principalement de la cavallerie; dans Deventer ils ont laissé quinze-cents, dans Zwoll deux-mille huit-cents, dans Campen mille six-cents, Hasselt mille, Steenwyk mille trois-cents et deux compagnies de cavallerie.

Ce temps humide et froid m'incommode extrêmement, et m'oblige de tenir ma chambre et la pluspart mon lict, causé par des défluxions, qui me tombent sur ma poitrine, que je pense étouffer; les médécins veulent par force que pour quelque temps je me retirasse à la Haye, pour me guérir, jugeant que l'air est beaucoup plus fort icy qu'en Hollande, et aultres incommodités que les pays inundés me causent; il y a longtemps que je ne les n'ay pas voulu écouter sur ce sujet, mais, me trouvant de jour en jour plus foible, et attaqué par les 70 années, lesquelles amènent avec eux toute sorte d'attacques, il m'a fallu à la fin résoudre de supplier V. A. très-humblement de me permettre et avoir la bonté de me commander, au plustost, s'il lui plaist, que pour quelque temps je me trans-

[1] vostre — serviteur. — *Autographe.*

porte à la Haye, pour me faire guérir. J'espère obtenir cette grâce, puisqu'il n'y a rien à faire à présent en ces provinces. Je laisseray tout mon équipage d'armé icy au quartier, pour m'en retourner, s'il plaist à Dieu, au premier commandement de V. A. Attendant une favorable disposition, je me signe, avec vérité, etc.

LETTRE MCCXLVIII.

Le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Il le remercie de ses nombreux services.

A Blatshiem au païïs de Juliers, ce 25 de novemb. 1673.

Monsieur. J'ay esté bien aise d'apprendre, par la lettre du 20, vostre arrivée à la Haye; j'espère que vostre santé sera bien tost remis, et que vous serez en estat de servir, avec la mesme vigeur et assiduité que vous avez fait jusques à présent, de quoy je vous ay bien de l'obligation, et de tous les soins que vous avez eu des quartiers où vous avez commandé; je croi d'estre en peu de temps à la Haye, où je vous en remercirez moy-mesme, et en mesme temps vous asseurerez de la passion avec laquelle je suis, Monsieur,

vostre très-affectioné cousin et serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

A Monsieur Mr le Prince Maurice de Nassau Mareschal de Camp des Provinces-Unies, à la Haye.

LETTRE MCCXLIX.

H. Coventry[1] *au Prince d'Orange. Offres de service.*

Windsor, Jul. 20/30 1675.

Monseigneur! N'ignorant pas combien chaque moment dans cette conjuncture est cher à V. A. et à toute la

[1] Secrétaire d'État et conseiller-privé du Roi d'Angleterre.

Chrétienté, je n'en abuseray nullement en luy repétant icy les résolutions de sa M., par l'asseurance que j'ay que Mr l'ambassadeur Temple l'en informera très-exactement. Je la supplie seulement de me permettre de luy faire offre de mes très-humbles services et de souffrir que j'en appelle au tesmoignage que mon dict Sr l'ambassadeur luy rendra, du zèle que j'ay tousjours eu et auray toute ma vie pour ses intérests, et lequel je ne manqueray de luy faire paroistre, toutefois et quant que je seray assés heureux pour en trouver l'occasion. Je n'interromperay pas davantage V. Alt. par des offres de service si peu considérables comme les miens, mais je la supplieray d'avoir pour agréable les voeux que je fais pour sa prospérité et pour la conservation de sa personne, et de m'accorder la grâce de me dire, avec un respect très-profond, Monseigneur,

de vostre Altesse le très-humble et très obéissant serviteur,

HENRY COVENTRY.

LETTRE MCCL.

Le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen à Mr de Bentinck. Embellissements de sa campagne à Clèves.

A Clèves, ce 26 de mars 1677.

Monsieur. Ma plus grande espérence estoit de venir beiser les mains à S. A. nostre cher maistre à Wesel, de quoy je me trouve privé à mon grand regret; aussy pour vous rendre jaloux, en vous faisant veoir ce que j'ay fait en six moys de temps, là où vous travaillez des années entieres. J'ay mille foys souhaité cette situation à S. A. à Sousdyck, il y a des montagnes, champs, prairies, une belle rivière, et un beau ruisseau, qui ne seiche jamais, là où j'ay fait cinq ou six cascades, enfin une place, d'où je sçay bien que vous en serez amoureux. Elle n'a qu'une demie-heure de tour. Si vous estes curieux,

je vous envoyeray la carte. S'il vous plaist de commander à l'architect Rost, qu'il me vienne veoir icy un de ces jours, je luy feray veoir des choses, desquelles S. A. s'en pourra servir à Soesdyck, et vous à Sorghvliet, me recommandant à vos bonnes grâces, et, vous souhaitant toutte sorte de bonheur et un heureux retour, je demeure etc.

S'il vous plaist, de faire mes très-humbles baisemains à Mr d'Ouwerkerck.

A Monsieur de Bentinck.

LETTRE MCCLI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il se réjouit de sa résolution de venir en Angleterre.

*** Le mariage du Prince avec Marie, fille ainée du Duc d'York, fut conclu peu de jours après son arrivée. Il retourna en Hollande avec son épouse.

Sept. 23, 1677.

Deare Nephew. I was very glad to find, by yours of the 18, the resolution you have taken of coming over, being very desirous to see you, and to talke with you, with all freedome, concerning the present state of affairs; the yachts will be ready to go by the end of this weeke, and to morrow we go to Newmarkett, where I hope we shall see you very sone. I shall now say no more, only to assure you that you shall always find me to be, with a great deal of truth,

your most affectionat[1] uncle,

JAMES.

For my deare Nephew the Prince of Orange.

LETTRE MCCLII.

Le Conseiller-pensionaire Fagel au Prince d'Orange. Affaires de Groningue et d'Emden.

Doorluchtige Hooghgeboren Furst en Heer. Tsedert

[1] affectionate.

het affgaen van myne laetste, van den 19 deses, is ter vergaederinge van haer H. M., noch oock in de Gecomm. Raeden, niets voorgevallen dat U Hoogheyts attentie meriteert. Wy hebben seer getalmt met de Heeren Gedeputeerden, soo van de stadt Groeningen als van de Omlanden. De gem. Heeren van de stadt hebben voorleden maendagh verclaert dat sy sodanigen last hadden ontfangen, op den voorslagh [by] U Hoogheyt gedaen tot een amnestie, dat sy geloofden dat wy daermede souden nemen contentement, indien de Heeren van de Omlanden gequalificeert waren om met haer daerover te kunnen handelen; en seyden ons niet duysterlyck dat sy de voors. amnestie souden aennemen; maer, dewyl de Heeren van de Omlanden haer niet gequalificeert vonden om daerop te antwoorden, dat sy haer niet wyder konden expliceren. Wy hebben eyndelyck, naer veele debatten, verstaen dat haer Ed. M. souden verclaeren dat de Omlanden moesten hebben de securiteyt in het expedient vermelt, dat sy onder beneficie van de securiteyt, daervan haer H. M. haer guarandeerden, wederom by den anderen souden vergaederen, ende de separate regeeringe cesseren, mits dat Rengers ten minste twee dage vóór de voorsz. byeenkomste losgelaten ende in veyligheit ontslagen soude moeten wesen, ende dat partyen over vier weeken wederom alhier verschynen souden, en dat die in gebreeke bleeff die resolutie naer te koomen, de blame op sich soude hebben vande onheylen die in de provintie waeren. Haer H. M. hebben haer gister avont daermede geconformeert, en de Heeren van de Omlanden syn noch dienselven avont vertrocken. Men seyt dat de Heeren van de stadt daertegens een protest sullen overleveren, daerop men niet manqueren sal fondamentelyck te antwoorden. Ick verneme wel dat sy seer t' onvreden syn, maer men kan daerom niet laeten syn gemoet te quyten.

Hoe het met de questien tusschen den Bisschop van Munster ende de stadt Embden sal afflopen, weet ick niet. Ick verneeme dat tusschen den Bisschop ende de

Furstinne van Oost-Vrieslant is eene intime correspondentie. Sy hebben met den anderen tot Stickhuysen [1] geaboucheert, alleen tusschen haer beyden, sonder datter yemant van haer bedienden present is geweest, en, soo ick geinformeert ben, pretendeert de Furstinne de stadt te tracteren als rebel, ende de Bisschop als vyant, sullende met het scheyden van de campagne meer militie derwaerts brengen ende by vriesent weder op de stadt, die dan seer onsterck is, iets ondernemen. Wij hebben met de Heeren [Cramprecht] ende de Lier oock daerover gesproocken, die aengenomen hebben den Bisschop van Munster te dehorteren, maar insisteerden dat wy dien aengaende oock souden willen spreecken met den Heere [Stricker], dewyl de Fursten van Brunswyck haer daermede seer bemoeyden, die dan op dat subject all vry wat hooge tael syn voerende, soodat ick vreese dat dit vuyr, meest door den Hertoge van Hanover aengeblaesen, well licht iet quaets veroorsaecken sal. Haer FF. DD. hebben syne C. H. van Brandenburch oock all vry wat cavaillerement bejegent, hebbende last gegeven aen den commandant van haer troupen voor Stettyn, niet vyantlyck tegen die stadt te ageren, soo syn C. H. de Lubeecksche schepen by hem aengehaelt niet aenstonts relacheerde; en dien commandant soude oock daermede effectivelyck gesupersedeert hebben, indien syne C. H. de voorsz. schepen niet aenstonts gerelacheert hadde. De voorsz. relaxatie is dan well gevolght, maer laet in het gemoet van syne C. H. een neep, die ick gelooff dat soo heel rasch niet sal vergeten wesen.

Ick sal niet naerlaeten U Hoogheyt kennelyck te maecken wat hieromtrent verder voorvallen sal, en, sooveel my mogelyck is, traghten het werck buyten verwyderinge te houden. Ik hebbe de papieren, die U Hoogheyt van my heeft begeert, veerdigh gemaeckt en sal die morgen met den Heer van Ouwerkerck, die alsdan verreyst, senden, hoopende ende biddende dat Godt den Heere Al-

[1] petite forteresse en Ost-Frise.

maghtigh U Hoogheyts doorlughtighe persoon will conserveren en bewaeren, en U Hoogheyt in desselfs desseinen geven eene goede en geluckige uytkomste, en dat ick de eere mag hebben van U Hoogheyt haest in goede gesontheyt en met goede verrichtinge alhier wederom te sien; ende altoos te syn, Doorluchtige Hooghgeboren Furst en Heer! U Hoogheyts

alderootmoedighste, geobligeertste dienaer

CASP. FAGEL.

Hage, desen 26 Octob. 1677.

LETTRE MCCLIII.

Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Le Prince retenu en Angleterre par des vents contraires.

—

Whithall, thursday noone.

I beleeve [1] you finde now that what I tould [2] you of the wether at sea is true. I send this berer expresse to desire you to come hether, where you will be as ready to take the first opportunity of a winde, as where you are; for, if you leave the yaughts at Gravesend, you may be downe in three howers, as soone as ever the winde changes, and I am now most confident that, till the winde comes about by the east and so to the south, you will not have wether to put to sea. I have given order to the barges to go this night tide to Gravesend, so as you may be up heere to morrow, if the winde does not change in the meane time, which I do not beleeve [1] it will. If you will but aske the captaines opinions, you will finde them of my minde, and so, my deare Nephew, I am entierly yours

C. R.

[1] believe. [2] told.

LETTRE MCCLIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

London, November 22.

I am sorry to heare of your having had such contrary winds and such bad weather as have obliged you to put into Sheernesse. I wish you had come straight hether, for I feare the wind is sett in N. E. and will continu [1] so till the full moone, which will not be till wensday night, so that I hope you will follow his M. advice and come hether to expect the change of wind here, rather then at Sheernesse, and leaving the yachts at Gravsend and the goods on board. You will be every whit as ready to take the first oportunity of the wind, here as there; beside that it would be a great satisfaction to me, and to all here, to have you with us as long as you stay in this country. You see I write to you without ceremony; pray do so to me, and be assured I shall always be as kind to you as you can expect.

JAMES.

For my Sonne, the Prince of Orange.

LETTRE MCCLV.

Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Même sujet.

Whithall friday night.

I receaved your letter by Wroth this evening, by which I perceave you are now at Canterbury. The reason that made me propose your comming hether againe was when I did beleeve you intended to stay at Sheerenesse, till the winde was faire, and in that casse [2] my proposition was not unreasonable; but, now that you are advanced so farr and resolve to embarke at Margatt, I thinke you will do well not to come hether, for it will be a troublesome journy this ill wether and, if the winde should

[1] continue. [2] case.

change, as you are comming hether, you may chance to loose a good passage, and I hope you beleeve my kindnesse to you is upon a better fondation then to neede any such compliment. Pray, remember me very kindly to your wife and be assured that I am as kinde to you both as you can desire.

C. R.

LETTRE MCCLVI.

Lord Danby[1] *au Prince d'Orange. Le Duc d'York très-animé contre la France.*

London, 23 Nov. 1677.

I received the honour of your Highnesses letter about 3 houres agoe et spoke imediately to the King according to your comands. His M. told mee hee would write to your Highnesses himselfe, and I found him only concernd for your owne conveniency, in what hee had writt concerning your returne to London and should leave itt intirely to what you should think best. — When I had writt thus far, I was sent for to the King, who told mee that mylady Frances Villers was dead and that the Duke had spoke to him for one in her place, who hee could not refuse, which was mylady Henrietta Hyde, but that hee was a litle embarassed whither your Highnesse might not have some objection to her upon that score which made you except against her husbands being embassador in Holland; although hee thought there was a great difference betwixt the unckle and the wife of an unckle, especially since, att your desire, hee was resolved not to imploy him in Holland, and hee could easely refuse him that imployment, without giveing the Duke any reason why hee did so, but hee could not refuse the Dukes request for mylady, without giveing that reason which hee knew your Highnesse would not have the Duke to think. Hee there fore comanded mee to acquainte your High-

[1] Thomas Osborne, comte de Danby, *grand-trésorier*, *de* 1673 *à* 1678.

nesse with itt, and that hee does not think itt a matter worth the takeing any notice of, since the effect would bee the putting of some sort of disobligation upon the Duke. Wee have yett no newes of mylord Feversham, more then his being att St Germaines on sonday and the King believes hee wil bee here on sonday next. In the meane time I know Mr Barillon has had a currier, who arrived here yesterday att two a clock, and hee said to one that hee feared the answer to mylord Feversham would not bee so good as wee expected. I gave an account of this to the King and Duke this morning, as also of an intelligence I have of theire intention to block Ypres, untill the season would give leave to invest itt closer, and (to my great admiration) the Duke said very briskly that, in case they do not agree to the propositions sent by mylord Feversham, the King ought to lett the King of France know that, unlesse hee would forbear any further conquests in Flanders, hee could not hinder England from coming into the war, and I said I hoped they would give mee leave to renew that motion, if wee should receive an ill or dilatory answer from France. I am extreame sorry the Kings businesse will not permitt my attendance on your Highnesse att Canterbury, and the more because I was so unfortunate as not to kisse your Highnesses hands att your departure from hence; but I hope I am so happy in your Highnesses beleife [1] of my zeale to your service that I need make no apologies for ceremony, there being no body alive with greater passion and respect your Highnesses most faithfull and obedient servant.

D.

LETTRE MCCLVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Compliments.

Londen, November 23.

I receved this afternone yours by Mr Wroth, by the

[1] belief.

which I find you were then a going for Canterbury and, since you did not come back hether, I am glad you chose that place to ly at, in expectation of a fair wind, it being the convenients in many respects. I wish very much for your sake the wind would change, but I see no liklyhood of it; however it is to far for you to come hether and to give yourself that trouble, in so ill a season as this is, and beside, by doing it, you might lose the oportunity of the first wind, which you see by experiance aught not to be lost at this tyme of yeare. — As I had writen this, I receved yours of yesterday, which I had no soner, by reason of my secretary having been in the towne all day, and have no more to say upon it; only that I am very sorry I am not like to have the satisfaction of seing you for all; the wind may, I feare, keep you some days where you are. Mylord Ossory, that give you this, will tell you all the newse we have here, which is not much.

LETTRE MCCLVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il espère qu'il aura eu une heureuse traversée.

London, November 30.

I was very glad to find, by yours of wensday morning from Margate, that you were then going on board the yachts, with a faire wind, and, if it have been the same at sea as it has here, I make no doubt that you landed yesterday; I am sure I wish it, for, beside that it is so very necessary for you to be there, it has blowen very hard all this night. I long very much to heare of your being landed, and, pray, beleve you shall always find me as kind to you as you can expect. — I had forgott to tell you that Lord Feversham was to be yesterday at Calais, so that we looke for him here this day or to morrow.

LETTRE MCCLIX.

Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Il n'est pas satisfait de la réponse du Roi de France à Lord Feversham.

—

Whithall, 4 December 1677.

I was very much in paine, till I heard by the yaughts that you were safely landed; for, if you had not taken just then the time to land at Terhay[1], the foule wether would have forced you back for England. Mylord Feversham is returned, but, as I thought, not with such an answer as I could wish, therfore I will dispatch Mr Montague to morrow, with more pressing instances, and to have a positive answere, upon which I may take my measures; I have directed Mr Hide to speake to you more at large upon this matter, so as I shall say no more upon it, only to desire that I may have an answer as soone as you can, which is all I can say to you now, haveing a great deale of businesse upon my hands; only I will omitt no oportunity of assuring you that I am, and ever will be, kindly yours.

C. R.

LETTRE MCCLX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Départ de M. Montagu pour la France.

—

London, December 4.

I receved but yesterday yours from Honslardike, but on saturday, by three in the afternone, had an account from one of the cap.[2] of the yachts of your having landed on thursday none at Terhey, which I was very glad to heare, because that very same night it began to blow very hard and has continud doing so ever since. I was also very glad you had so good a passage and that you landed so as you did, for otherwise you would have been

[1] Ter Heide. [2] captains.

put to it to have known what to do, by reason of the rivers being full of ice, and I beleve now that Odike[1] will be convinced that a yacht is better for these seas then a man of war; for those that went with you of ours were not come back yesterday to the Downs. Lord Feversham is now come back, and as yett the propositions he carried will not be harkned to; to morrow His Maj. sends away Mr Montegu, to presse the King of France againe, and to have a positive and speedy answer. I wish he may agree, but I feare not; for all, the parlement is to meet the 15 of next month, but of all these affairs you will recive[2] a large account from other hands, so that I shall say no more of them, nor of any thing els at this tyme, but only to assure you that I am yours.

LETTRE MCCLXI.

Lord Danby au Prince d'Orange. Le Roi est dans des dispositions très-énergiques à l'égard de la France.

London, 4 Decemb. 1677.

I have a multitude of acknowlegdments to make to your Highnesse for your severall letters and honours in them, which your Hs has been pleased to bestow upon mee since your leaveing this place, and as I have received great satisfaction from them all, so itt has not been the least that, by your last from Honslaerdyck, I have heard the good newes of both your Highnesses safe arrival in Holland. Wee had received the news of St Gillin being beseiged[3], before your letter came, and I hope with no ill effect, for itt did so alarme us here (I meane the King and Duke themselves, as well as others) that, together with the account wee have received from France by mylord Feversham, itt has made us come up to more brisk councills then I dare bee confident your Hs could expect from us, and of which you would have had an ac-

[1] Guillaume de Nassau, Seigneur d'Odijk. [2] receive. [3] besieged.

count by the sending of Sir Wm Temple, but that wee stay him, in expectation of haveing more to send him with, when wee have heard once more from France by Mr Montagu, who is to depart hence on thursday morning, with orders to presse for a speedy resolution of theire mind. The summe of the answer to mylord Feversham (who has acquitted himselfe very well there) has been, that the King of France did not expect the King of England would have thought such propositions reasonable, and that hee should thinke itt as reasonable to desire of him that hee should cutt off his legs and then bid him walke. That, to shew his intentions are not to take all Flanders, hee would bee willing to consent to a truce, for all the Spanish and Holland townes betwixt the Meuse and the sea, as was in the yeare 1668, and that truce to bee for a yeare or what further convenient time the King should thinke fitt. What answer His Maj. has returnd to this, Mr Hyde is directed to communicate to your H^{s} att large, so that I will not trouble you with the repetition of itt; butt you may bee fully assured his Matie will not now go lesse then the seaven townes mentioned to your H^{s}, and will, as much as your selfe, expect that, if St Gillain or any other place shall bee taken, since the sending of mylord Feversham into France, they bee restored, over and above the townes already demanded; and your H^{s} may judge how much our temper is altered, when the principall end of this expresse is to tell you that the King will joyne with Holland to oblige France to accept the proposalls sent by mylord Feversham, in case Holland will joyne with him to oblige Spaine to the same, in case they shall refuse itt; and the King will rely upon your Highnesses single engagement for this, without saying any thing to the States of itt. Your Highnesse will easily remember how far the King was from coming up to this, when you made severall essaies to have gained itt from him, so that your H^{s} will give mee leave to say the fault will

now lie on your side of the water, if you have not, either the peace upon the tearmes proposed, or us as deeply ingaged[1] in the war as yourselves and, if I may offer an advise (though itt may bee too early) I thinke itt were not amisse to consider on your parts, as wee shall bee thinking on ours, in what manner the carriyng on of the war might bee best concerted betwixt England and Holland, in case of a rupture with France, because the project of itt will do no harme, though itt should never bee executed. I beleeve your H^s has as litle[2] expected the short adjournment of the Parliament, which proceeds from the same cause, and that which I beleeve you lesse expect then all the rest, and which I asure your H^s the truth of, is that the Duke goes as chearefully into these councills as the King. In short, I have so great confidence in our stedinesse to these resolutions that I can feare nothing but a Spanish obstinacy to make us recoile, which I hope your H^s will take care to prevent, and I am comanded by His Matie privately to tell your H^s that hee wishes you could hasten the recall of the Marquis de Burgomaine, by speeding the Marquis de Fuentes hitther, whom wee have expected a good while, and who I hope there will bee care taken to instruct so as to transact in a more satisfactory manner with his Matie then this has done, and which will certainely bee more usefull to the interests of Spaine. I am, with all possible duty and zeale, your Highnesses most truly obedient servant.

LETTRE MCCLXII.

Sir William Temple au Prince d'Orange. Le Duc d'York aussi veut résister à la France.

London, December 8 1677.

May it pleas your Highnesse. I should by last post have rejoyced with your Highness upon the news of your

[1] engaged. [2] little.

happy arrival and upon the resolutions that have beene taken heere since you wente, in those affairs wherein your H^s^ is so deeply concernd, but that mylord treasurers letter to you upon this subject was so long and so particular that nothing could bee added to it, for your H^s^ information or satisfaction, and therefore I resolved not to trouble you with the same things by that post, and from so much a worse hande. I suppose Mylord amb. Hide will have showed your H^s^ his instructions and M^r^ secretarys letter upon that occasion, which, agreeing so fully with what mylord treasurer writt, must have left you in no doubt of those resolutions beeing firmely taken heere, and yett I thought your H^s^ would not bee displeased to know from mee that I am of opinion they are so, and, which is more, that the Duke will goe up to as great a heigth in them as any man, in case France gives him the occasion by their answer to what Mr Mountague goes away with to say, and that His H^s^ will absolutely conclude from thence what their good intentions either are or have beene to the King. Though I have this second time excused myself from attending upon your H^s^, and thereby devolved His Majestys commands upon Mr Hide once more, yet I hope your H^s^ will pardon mee, since I have onely reserved myself for the next occasion, which I expect will bee of *more moment*, and within a very little time. For the present I onely desire your H^s^ will please to give your answer to what Mr Hide carrys you, in such manner as may bee fully to his Maj^s^ satisfaction, and, if you should scruple the doing it to any other hande, that you would at least doe it in a private letter to His Maj^s^ owne, with a desire it may goe no further then those hands by which all your H^s^ concernes have hitherto been transacted, which have been no more in thees last affairs then in those of the match.

I hope your Highnesse will thinke fitt to write particularly to the Duke, as well as to the King, in acknoledgment and applause of thees late resolutions, and Mylord

Treasurer will deserve it too by the great parte he has had in them. I aske your H^s pardon for the length and confidence of this letter and your justice in beleeving mee ever, what I shall ever bee, with a perfect devotion and truth, Sir, your Highnesses

most faithfull and most obedient
humble servant,

W. TEMPLE.

LETTRE MCCLXIII.

Sir W. Temple au Prince d'Orange. Traité entre l'Angleterre et les États-Généraux.

London, 18 Jan. 1678.

May it please your Highnesse. No man could bee more obliged then I was by the honor and kindeness of your Highnesses last letter, wherein you were pleased to complaine of my not going over with the project which Mr Thinne carryed and to expect some good reasons for my excuse. I had but too many, which were very ill health at that time, a necessity of attending some affairs fallen then upon mee by my fathers death, and besides, to say truth, a dislike of such a projects beeing drawne in to paper, because I knew it would bee impossible for your Highnesse to conclude it in forme and yet keepe it secret, and that, when it came to bee knowne, it would loose your Highnesse and the States the confidence of severall of your Allys and a good deal of credit perhaps with them all; so that I thought it was to putt a great straine upon your Highness, without encreasing the strength of those measures which had been taken before between His Majesty and your Highness upon the same occasion. And, for my parte, I have alwaies thought there was nothing to bee done for His Majesty but, either to keepe out of the warre, or else to goe into it in con-

junction with the whole confederacy, which I beleeve will be no more then needs, considering how late wee have fallen into thees counsels. I am apt to thinke that the whole warr depends upon Tournay, so farr as that Condé would bee given in the condition tis[1] now in, which they say has been made with vast expence one of the very best places of the whole provinces. But they seem resolute heere to abate nothing of the proposall, and the Duke the most of any man in this opinion, and rather inclined now to refuse the peace upon the very tearms proposed then to accept it upon lesse. If your Highnesse hears thees conjectures from no other hande, you will pleas to take no notice of them, though I should bee glad to know your Highnes opinion upon them and what you thinks the Spaniards would [bee]; since you can judge best on that side, where you best know the present condition of Flanders and what hopes or dispaire there may bee of keeping it, till wee can come into the game with a good stake. For, if Ypre, Dixmude and Nieuport should bee lost, wee should have such an aftergame to play as would very hardly bee recoverd, and the conduct of the Spaniards seems not onely to leave them but Ostende itself in danger. I wish His Majesty and your Highnesse in this conjunction both the wisest counsels and the happyest fortunes you can propose to yourselves, and shall ever bee, with perfect devotion and truth, Sir,

your Highnesses most faithfull and most obedient humble servant,

TEMPLE.

LETTRE MCCLXIV.

Le conseiller-pensionnaire Fagel au Prince d'Orange. Le traité avec l'Angleterre en suspens par les députés d'Amsterdam.

Doorluchtige Furst en Heer!

Ick moet U Hoogheyt hierby bekent maecken dat ik,

[1] it is.

tot mijn groot leetwesen, desen dagh niet hebbe kunnen vorderen in de bewuste alliantie. Alle de leden sijn eens geweest dat men die soude behooren te sluyten, daaruit laetende het werck van de vlagge, het geven van gelt in plaetse van volck en schepen, en het art. spreeckende van geen vrede te maecken dan met mutueele bewilliginge, stellende soo als het in de andere tractaten staet, en dat men het seevaren niet hooger dan op 20 schepen ende 8000 man soude nemen, maer de Heeren van Amsterdam hebben aen den Heere Pensionaris van Heemskerck geseyt dat sy haer niet souden inlaeten om te seggen off de last aan den Heer van Beuningen voor desen gegeven goet off quaet was, en off die nu noch plaets konde hebben of niet; oock niet om aen hem, Heer van Heemskerck, tot iets te authoriseren off te gelasten, maer dat een saecke van die nature niet anders dan in de vergaderinge van Haer Ed. Groot Mo. konde worden verhandelt en affgedaen, en dat sy, als de voors. saecke aldaer ordentelyck soude worden gebracht, haar opinie en advis souden uytten. Tselve hebben sy mede geseyt op het uytseylen van de schepen naar de Middellantsche Zee; soo dat ick nu niet weet wat ick van dit werck voorts sal maecken. De presente leden syn wel seer t'onvrede geweest, maer men heeft niet geweten wat men anders soude doen als Haer Ed. Groot Mo. vergaderingh affwaghten, nu meer dan eens gesien hebbende dat de officien die by de gen. Heeren van Amsterdam ontrent saecken van dergelycke natuyre werden gedaen, in plaets van goet, niet dan quaet opereren. Zy hebben haer tegens den gem. Heer van Heemskerck soo weinig geuyttet, dat hy niet heeft kunnen seggen wat haer eygentlycke begeerte was, off hoe sy het werck opnaemen; in voegen dat men uyt syn rapport niet kan weten off gissen waerheen sy haer willen keeren off wenden. Ick ben dan geresolveert de Heeren aen wie de steden de [addresse] van de secrete saecken hebben toevertrouwt, te schrijven ende te versoecken dat deselve haer willen bequaemen

om tegens overmorgen acht dagen, dat wesen sal den 9en der aenstaende maent, de sentimenten van de Heeren haere Principaelen in te brengen op de bewuste alliantie, niet twyfelende off de conclusie van dien sal alsdan komen te volgen; maer U Hoogheyt sal seer licht begrypen wat quaet dit uytstell doen sal. Ick hebbe niettemin niet anders kunnen doen, en sal seer geerne affwaghten te vernemen wat U Hoogheyts sentimenten hieromtrent syn, om my daernaer te reguleren; my ondertusschen hertelyck leet doende dat ick het weinigh plaisir dat U Hoogheyt neemt noch met een soo facheuse tydinge moet troubleren. Ick was anders desen morgen by den Heer ambassadeur Hyde geweest, en was met syn Excell. soo verre eens geworden, dat wy, buyten het point van de vlagge, geen essentieele discrepantie meer hadden, hebbende men Syn Excell. opt point van consentement volkomen contentement gegeven, en getoont dat het niet mogelyck was het secours van schepen op hooger getal als 20 te begrooten, en dat de secourssen in gelt en niet in volck [predictis] souden moeten worden gepresteert; soo dat ick in een seer goede verwachting stont van dat de voors. saecke genoeghsaem desen dagh soude syn affgedaen geworden; maer het schijnt dat den Almaghtigen Godt de saecken van buyten, die doch niet dan all te veel geëmbrouilleert syn, noch met innerlycke off discrepantien off diffidentien swaermoediger will maecken. Ick hope niette min dat het sal kunnen worden gesurmonteert, en het is my noch een vreughde dat de andere leden de Amsterdamsche sentimenten met ongenoegen opnemen.

Op de Osnabrughsche subsidien is een resolutie genomen om die te voldoen, en het gelt sal aen syn F. Dt van desen dagh getelt worden.

Ick bidde de eere te mogen hebben van altoos te syn, Doorluchtige Hooghgeboren Furst en Heer! U Hoogheyts alderootmoedighsten geobligeertsten dienaer

Hage desen 31 January 1678, CASP. FAGEL.
s'avonts om vyff uyren.

LETTRE MCCLXV.

M. Godolphin[1] *au Prince d'Orange. Arrangements financiers.*

I doe not find it practicable to gett your H^s money secured, either by merchants in Holland or by merchants in London, but there is a goldsmith in London, one m^r Duncomb, who is a man in great creditt, that will take this sum of money at 6 p^r cent, and give your Highnesse his bond, to pay it at any time upon three months warning. This is the best private security that can bee gotten; if your Highnesse likes better to accept of security upon the Kings revenue, you may have 8 per cent; but you cannot bee at liberty to have your money at soe short warning; your Highnesse will please to consider wether you like either of these propositions or not; I will not presume to offer any of my advice upon it, but my opinion is that here is as little hazard in either of them as can bee in any proposall of this nature. I have named severall times to your Highnesse, when I did beleive this money would have come in course to bee payd, which have all fayled, and therefore I will venture no more to assigne any particular time, but only say in generall that the money will come to bee payd very quickly, if your Highnesse likes better to have it returnd to you, as it shall come in, than to dispose of it upon interest here in Engeland, by either of the ways which I have mentioned to you. I doe not trouble your Highnesse with any other matter but this, because I have seen m^r Hyde's letter by this post, which give you a very full accompt of every thing here.

LETTRE MCCLXVI.

La Princesse d'Orange au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen. Compliments.

Monsieur. Il y a si longtemps depuis que j'ay receu

[1] Sidney-Godolphin, *en* 1678 *lord-trésorier*, *en* 1684 *secrétaire d'État.*

vostre lettre que je suis honteuse de ne l'avoir pas répondu plus tost, ce que je n'aurois pas manqué de faire, si je n'avois pas esté toujours empesché. J'ay beaucoup de remercimant à vous vair [1] pour le bonne souhaitts que vous me faitte et j'espère que dans l'esté vostre santé vous permettera de venir icy à la Haye, où je puis moimesme vous assuré come bien je suis,

vostre très-afectioné cousine et servante,

MARIE.

A la Haye, ce 7 de mars.

LETTRE MCCLXVII.

La Duchesse d'York au Prince d'Orange. Compliments.

St. James, the 18 of Marsch.

I do not know which way to begin to give you thanks for the kynd expressions you make me in your letter by Sir Gabriell Silvius; you oblige me so much by it, that tis impossible for me to express it in a letter, which would be of great trouble to me, if Sir Gabriell had not promised me to help me in it, and assure you that I am as sensible as I ought to be of your kyndnesse to me. You can not shew it me mor then in rejoyicing at my coming hither again; for tis the thing in the world I wisht [2] for most; I hope your wishes will do me good and that I shall make no mor journeys; but, whether I do or no, I shall be still, as much as ever, truly yours.

MARIE.

For my sonne the Prince of Orange.

[1] faire. [2] wished.

LETTRE MCCLXVIII.

Le Prince d'Orange au Prince Henri Casimir II de Nassau-Dietz. Il désire vivre avec lui en bon accord.

—

A la Haye, ce 7 de sept. 1678.

Monsieur! Nonobstant que nous avons très-peu de correspondance ensemble, j'ay voulu avoir cette déférence pour vous de ne rien toucher à la réforme que Messieurs les Estats-généraus ont trouvé bon que je fisse dans les trouppes à vostre régiment de cavallerie, où il doit avoir deus compagnies de cassées, lesquels seront ceus que vous désirerés. Je vous asseure que je souhaiterois fort que nous puissions vivre ensemble de telle manière que je vous pourois témoigner en tous occasions combien je suis, Monsieur,

vostre très-affectionné serviteur et cousin,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCLXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Prorogation du Parlement.

—

London Dec. 31 1678.

I receved yesterday yours of the thierd [1], by the which I see you had made the reforme of some of your troups; his Ma. is obliged to do the same here, for all he prorogued the Parliment yesterday, not having mony to maintaine them; this prorogation did surprise most people and you may beleve to what a degree His Ma. was prest to do it. I hope it will have a good effect, since I beleve the world will see his Ma. will give them satisfaction in disbanding the army, and in matters of religion, and, if he do but stick firme to the good husbandry he declared in council this morning, I make no doubt of his over-

[1] 3 janvier 1679 a. s.

coming all the dificultys he lys under, tho[1] they be very great. By the next you shall heare more from me, and be assured I shall always be very kind to you.

LETTRE MCCLXX.

M. M. Boreel et van Weede, envoyés en France, au Prince d'Orange. Entretien avec M. de Louvois.

Doorlughtighste hooghgeboren Furst ende Heere. De heere Marquis de Louvois van het ongemack, twelk hem door het storten met syn peert voor ruym een maent was overgecomen, soo verre sijnde herstelt dat aenspraecke lede, heeft de heere Boreel inde voorleden weecke aen denselven gegeven een visite ende, naer eenige discoursen over indifferente saecken in die conversatie voorgevallen, heeft dien Heer aen sijn Ed. geseyt te sijn verwondert dat, daer de vrede tusschen dit Rijck ende den Staet al meer als een jaer was gemaeckt geweest, ende de Ambassadeurs van deselve haer al acht ofte negen maenden aen dit hoff hadden onthouden, tot nogh toe van wegen haer Ho. Mo. niet was gesproocken of de minste voorstel gedaen om met den Coninck te comen in een nader alliantie, ende dat op andere plaetsen ende bij anderen wierden gerechercheert ligues, die men evenwel hier wel was verseeckert geen succes te sullen hebben; — dat aen hem ondertusschen was gecommuniceert seeckere missive bij den heere Keurvorst van Brandenborgh aen de heeren Staten-Generael geschreven, op het subject van de vrede bij hem met den Coninck van Sweden gesloten door de interventie van desen Coninck, mitsgaders de memorie bij forme van antwoort door den heere de Lyra ter vergaederinge van haer Ho. Mo. ingedient, nopende het inruymen ende overgeven van de stadt Maestright, d'een ende d'andere in seer ernstige ende stercke termen ende expressien, ende de laetste selfs met een be-

[1] though.

dreyginge van repressailles op de effecten, die de Hollantse coopluyden hebben te verwaghten met de Spaense gallioenen; — dat syn Ed. niet vast en conde seggen of deselve metter daet soude worden int werck geleyt, dogh wel dat alle de advisen uyt Madrid sulx medebraghten, ende dat die ende diergelijcke ontmoetingen, dewelcke misschien nogh van erger souden worden gevolght, den Staet overquamen, omdat deselve was ende bleeff buyten particuliere engagementen met andere Coningen; — dat sijn Ed. oock meynde wel te konnen asseureren dat men soodanige bejegingen niet soude syn onderworpen, wanneer haer Ho. Mo. met dese Croon naeder souden sijn geallieert, ende bij gevolge als een yder kennelijck met wat secourssen deselve van den Coninck souden worden bijgesprongen tegens diegenen, die haer souden willen attacqueren.

Ende op alletselve geantwoort sijnde, dat haer Ho. Mo. de eere van Sijne Majesteits vrientschap in seer hoogh respect ende achtinge sijn hebbende, ende altoos haer veel sullen laeten gelegen sijn om die te conserveren, oock alles wat in haer is contribueren om met den Coninck ende het Rijck te mogen leven in goede ende vertroude correspondentie, ende wat het verdere aengingh, dat onlanx door ons, van wegen haer Ho. Mo., op derselver expresse resolutie ende ordre, aen den Heere Pompone was verseeckert datter niet alleen niets en was van de gewaende ligue met Engeland ende Spagne, maer dat haer Ho. Mo. punctuelijck souden observeren de tractaten met Sijne Majesteit aengegaen ende derhalven niet hadden gemaeckt nogh souden maecken eenige engagementen, di met de vrientschap ende gemaecte alliantie niet souden overeencomen;

Heeft de Heere Louvois gerepliceert dat alletselve was, maer dat noghtans van de sijde van den Staet sigh niet en openbaerde een ge genegentheyd tot het opreghten ofte vernieuwen van een nader alliantie, ende dat hij tusschen vyer oogen wel conde verseeckeren, dat de Coninck daer-

toe volcomentlijck was genegen, maer dat niet conde worden gepretendeert dat de eerste ouvertures geschieden van Sijne Majesteit; daarbij voegende dat, als men soude sien dat de Staten-Generael haer souden blijven houden als indifferenten, men mogelijck hier soude resolveren om wat te doen met anderen, die betuygen daertoe te sijn genegen, ende dat de uytcomste dan soude leeren of dat was de interesse van ons lant.

Ende nu voor eenige dagen de Heere van Dijcvelt den gemelden Heere Louvois mede wesende gaen sien, om af te leggen het officie van congratulatie over sijne beterschap ende over het houwelijck van sijn doghter met den Prince van Roche-Guyon, outsten soon van den Prins van Marsillac, *premier maistre de la garderobbe du Roy*, en *Grand-Veneur de la Couronne*, is deselve, naer verwisselinge van eenige beleeftde woorden op het subject van de visite, door discourssen over verscheyden saecken van desen tijt gecomen tot die, van dewelcke sijn Ed. te vooren met den Heere Boreel hadde gesproocken, ende heeft in substantie gereitereert alle tgene hyerboven is verhaelt, onder anderen ronduyt seggende, dogh met protestatie van het te doen sonder ordre ende als particulier aen particulier, dat de Coninck volcomentlijck genegen was om met den Staet te treden in een nauwe alliantie, maer dat Sijne Majesteit daertoe moste worden aengesoght, ende dat dan sijne sincere intentie ten beste van denselven soude blijcken uyt de conditien, die Sijne Majesteit soude accorderen; dat wij ontrent de commertie niet hadden contrarie interesse met dit Rijck, ende dat haer Ho. Mo. de haren bij een nader verbintenisse souden connen vinden; dat deselve oock, tot verseeckeringe van de bewuste Barrière ende dat de Spaensse Nederlanden noyt souden comen in handen van Vranckrijck, souden connen bedingen soodanige precautien ende securiteyt, als soude connen worden gevonden ofte uytgedaght; daerbij doende, bij exempel, dat de Coninck sigh soude engageren die nimmermeer te mogen aentasten, ende ten wat tijde Sijne

Majesteit met den Coninck van Spagne moghte raecken in oorlogh, dat hij in die quartieren niet en soude ageren, veel min sigh met de wapenen of bij tractaet van vrede meester maecken van de geringhste plaetse ofte bicoque; dat hij oock deselve Nederlanden, nogh bij eschange, nogh bij vrijwillige overgifte, soude mogen aennemen, ende dat, in een van alle die ofte oock in diergelijcke gevallen, de te maecken alliantie soude sijn verbroocken ende aen haer Ho. Mo. vrij staen om sigh daertegens te verbinden ende in te spannen met andere Potentaten. Sijn Ed. voeghde oock daerbij: de Coninck soude dan Spagne elders moeten ende connen aengrijpen; en wat soude haer Ho. Mo. daeraen wesen gelegen, of Sijne Majesteit eenige conquestes op deselve dede int Milanees ofte op de grensen van Spagne?

Oock seyde sijn Ed. vragenswijse: genomen, wij quamen nu int corte in rupture, ter occasie van de ordre aen den Marschal de Vivonne gesonden, om alle de Spaensse schepen ende galeyen het pavillon te doen strijcken; soude het twerck off de interessen van den Staet al wesen oock soo wederom den oorlogh tegens ons aan te vangen?

Ende is aen den Heere de Louvois, op tgene van een nader alliantie ende eenige conditien heeft opgegeven, genoughsaem op de maniere als bij den Heere Boreel was geschiet, geantwoort in generale dogh de beleeftste woorden die occurreerden, alle ende alleen tenderende, om aen sijn Ed. mede te bevestigen dat de intentie van den Staet opreght is, dat deselve sal traghten de vrede religieuselijck nae te comen, ende met Sijne Majesteit te leven in goede intelligentie ende vertroude vrientschap; oock, om die te cultiveren ende langhduyrigh te maecken, alles aenbrengen wat daertoe sal connen dienen.

Wij hebben, doorlughtighste Furst, gemeynt dese ontmoetingen te sijn van soodanige importantie, dat wij niet moghten naerlaeten van deselve kennisse te geven aen den Staet ende aen Uwe Hoogheyd; ende blijven, nae

toewenschinge van alle heyl ende segen over Uwe Hooghheits dierbaere persoon ende huys, Doorlughtighste Hooghgeboren Furst ende Heere,

Uwe Hooghheits gans ootmoedige ende onderdanige dienaers,

JACOB BOREEL, EVERARD VAN WEEDE.

Parijs, den 1 September 1679.

LETTRE MCCLXXI.

Sir W. Temple au Prince d'Orange. Il veut se retirer des affaires. Gravité des circonstances.

London, December 9 1679.

The concernment your Highnesse pleases to express upon the resolution Mr Sidney told you I had taken as to my owne disposall, is a great deal more then it could deserve, and would make mee consider myself more then I doe, if I knew myself lesse. I am confident Mr Sidney could not have told your Highnesse all that I told him upon that occasion and, if hee had, that you would have beene as much satisfyed with that resolution as hee was himself, when hee left mee, though hee had never before been of that minde, and seems now to bee of another, from the deference hee has to your Highnesses judgement. I shall not reason upon this matter at this distance; but onely say, upon your Highnesses reflexion, that I should take the same counsell I give you upon the like occasion, that the difference is too great between us, and that one thing is fitt for a pilot, and another for one of the crewe in a ship. But upon the whôle, since Mr Sidney tells mee you desire I will not execute that resolution, till I either see him againe or hear from your Highnesse and him upon it, you shall bee obeyed, though I doubt it will bee of little service or satisfaction to your Highnesse, and of a good deal of disquiet to myselfe. You

have at this time something a greater affaire upon your hands and more difficult to resolve in. I know not whether you expected such an answer upon it as I heare has been given both to Mr van Lewen and Mr Sidney. Having gotten abrood to day, I could not but tell the King that whatever hee said upon it to the States, the best thing I thought hee could say to your Highnesse was, in confidence between you, to tell you the measures hee had taken, and particularly whether hee resolved to lett a Parliament sitt or no, and when, and leave you there upon to take your owne measures, when you saw plainely what was to bee expecte from hence. I prest the King to write to your Highnesse himself upon this subject, but cannot answer whether hee will or no. God of heaven inspire your Highnesse with such counsels, upon thees great and difficult occasions, as may ende in such fortunes as are wished you by your most obedient and most humble servant.

LETTRE MCCLXXII.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Le Duc d'York et même le Roi avoient conçu de la défiance envers le Prince.

—

Dec. 14. 1679.

I acquainted your Highnesse formerly that both mr Hyde et mylord Feversham had promised me to write to the Duke, according to what you desired of them; they have done soe and I beleive very seasonably; for that rumour could not but have given a great deale of jealousy to the Duke, since I find it had made some impression even in the King himselfe, and the reports that were spread here that your Highnesse had thoughts of comming over at this time, joynd to the Duke of Monmouths obstinacy of staying, did very much helpe to confirme the King in his apprehensions, but your Highnesse letter, which I shewed him, and mylord Sunderlands care to lett him

see the malice as well as the weaknesse of those rumours, have fully satisfyed his Majesty in that matter. I shew'd your Highnesse's letter to mylord Sunderland, and, as to what concern'd himselfe in itt, hee takes it very well, as hee ought to doe [yf] your Highnesse is pleas'd to tell him your opinion of him with soe much freedome; as to his inclinations for making any Allyance with France, no body knows better than hee does how destructive it must bee to us, and therefore I am persuaded no body's thoughts are more remote from it, and this I may say for him that he left nothing undone that he could imagine might promote our allyance with Holland and, whensoever that appeares to bee practicable, I am confident he will always bee for itt. The petitions that were framing here for the sitting of the parliament, have, I beleive, bothe hastned and lengthned the time of the prorogation; the Kings intentions are to keep himselfe quiett, if he can, not to think of the rest of the world, and in the mean time to apply himselfe to doe those things that he thinks most likely to create such a temper in the people as that the Parliament may meet next winter without ill consequences to him; he continues resolv'd not to see the Duke of Monmouth.

LETTRE MCCLXXIII.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Le Roi redoute extrêmement une alliance des États-Généraux avec la France.

Jan. the 1. 1680.

I have the honour of your Highnesse's of the 2d, and am sorry you doe not like the gray horse. I hope yett, when you come to use him, you will like him better, but however I would not have sent him, if I had thought you could have stayed for him till March, but your Highnesse seem'd to bee in hast and that made mee resolve to send him, rather than make you stay any longer. — Your Highnesse will give mee leave to acquaint you

by this expresse that the King is exceedingly alarm'd by Mr Sidney's last letters, with the feare of your entring into an Allyance wich France; there is nothing that he can not resolve to doe rather than suffer itt, and he has directed mylord Sunderland to tell Mr Sidney that he should assure the States that, in case France should really resolve to break with them, upon their declining to enter into the Allyance that has been proposed, he would assist them to the utmost of his power, and not to delay to call the Parlement upon that occasion, which it is always in his power to doe, within a month or 6 weeks, though without some such great occasion it bee not his intention they should meet, till he has had time to doe severall things, which he is very much perswaded may helpe to bring them to a better temper. The King would have spoken himselfe to Mr van Leewen [1] upon this occasion, but the embr [2] having the goute, he sent mylord Sunderland to him, to lett him know his mind in this matter and to desire him to write to the States accordingly by this expresse, which the King thinks it reasonable to send, though it happens to bee within 24 houres of the ordinary post. This being really the King's mind, and I hope like to continue soe, if it does not come too late to your knowledge, I hope it will encourage your Highnesse to struggle a little more than ordinary, to divert so great a blow as this would inevitably bee to us all.

LETTRE MCCLXXIV.

Sir W. Temple au Prince d'Orange. La prorogation du Parlement semble difficile à concilier avec les apparences d'une attitude plus énergique envers la France.

Jan. 2, 1679—80.

The honor and the kindenesse of your Highnesses letter of the 26 past was too great and too sensible not to have

[1] Diderik van Leeuwen van Leyden, *ambassadeur extraordinaire en Angleterre.* [2] embassador.

been sooner acknoledged, but that I was in the country when it arrived, where I stayed a weeke or ten days, and made myselfe beleeve your Highnesse would not bee content to receave a letter from so idle a place. I am very glad you were pleased with that change I made in my resolution upon your Highnesses commands, which indeed nothing else could have deferrd, and shall not pursue it before I give you a further account of it, either this way or by Mr Sidney, if hee comes over and returns, as hee intended when hee was last heere. Hee will have told you how ill success I mett with upon it in my private concerns and how ill in the publique. I wish this last touched mee as little as the other, though both together may bee arguments that I had reason in what I resolvd. For the adviess your Highnesse mentions from France, of our treatys with that crowne, I know nothing of them and beleeve the same of some others at courte, that know a great deale more of what passes there then I doe, but all our paces of late looke so inconsisting one with another, that I cannot pretende to judge of them, nor could ever reconcile our endeavors to hinder the french alliance in Holland, with our proroguing the Parliment, just at the time it was pursuing. Since the prorogation was declared, I have never seen the King, nor any of his ministers, till tuesday last. And your Highnesse will know the minde they are in at present, by the express sent away last night to Mr Sidney; how long that may last, God knows; but such a perpetuall fluctuation as I have mett with in our councels is what I am not able to deale with. The Bosors steddy steddy will come, when Madlle Brederodes prophecy is fullfilled, but till then I doe not expect it. Mr Hide came to mee yesterday and, after much discourse of our affaires both at home and abrood, profest to agree most perfectly with my opinions upon them, and at his going tooke occasion to say that hee did not knowe how hee may have been represented to your Highnesse of late, especially since the Dukes coming

over, as different from what hee had been both to your Highnesse and the publique affairs, when wee were last together in Holland, but he desired wel upon occasion that I would assure you hee was still the same in both that hee had been then. I thinke it ware not amiss if your Highnesse, in your next letter to mee, would please to take some notice of this compliment and assurance from him, and command mee to say upon it what you shall thinke fitt.

I cannot forget to wish your Highnesse a happy new yeare, and as many more and with as much honor, health and happyness as you can wish yourself. My poore family make the same wishes and prayers and thinks themselves too much honord by your Highnesses remembring them. While I remember any thing, I shall never forgett that devotion and truth wherewith I have been so long, and shall be alwaies, your Highnesses most obedient and most humble servant.

LETTRE MCCLXXV.

Sir W. Temple au Prince d'Orange. Le Roi résolu de soutenir les États-Généraux contre la France; chances d'un renouvellement de la Triple Alliance.

London Jan. 6.

I dit not thinke to give your Highnesse another trouble so soon after my last, but that I beleeved you would not bee displeasd to know that, upon a long discourse this morning in private with his Majesty, hee seemed so resolute in supporting your Highnesse and the States in the refusall of the alliance with France, that I was, I confess, surprised to finde it and, not to trouble your Highnesse too long, hee at last commanded mee (because hee said hee was sure they would beleeve mee sooner then another) to goe first to the Dutch Amb^r and then write to some of my friends in Holland, to assure them that,

in case France should attaque them, as they seem to threaten upon this occasion, his Majesty would immediatly declare a warr against France in their defence, and at the same time call his Parliament, who hee was confident would not leave him upon such an occasion, but however hee would curr [1] that and any other venture rather then not support the States, and that no other consideration should hinder him from calling his Parlement upon it. Hee desired likewise to see the Dutch Amb^r himself, as soon as hee could, that hee might say the same thing to him with his owne mouth, which I will presume is done, for Monsr v. Lewen promised mee that hee would goe to him before noone.

The two grounds upon which his Majesty seems to stand so firme in this resolution, is, first that hee does not beleeve France will open a warr in which they are sure his Majesty will enter, considering how farr that may goe to drawe in the rest of Christendome, as well as to ruine their great designs at [sea] and, secondly, hee beleeves that, if such a thing should happen, it would bee the best way to rally us all at home, which are both points your Highnesse will beleeve not ill grounded. Besides this hee is a good deal peekt [2] at mon^r Barillons late letter into Holland and says both the haughtyness and insincereness of the French dealings are not to bee boren [3] and will at one time or other bring an old house about their heads. — I have desired Monsr v. Lewen not to mention my name to any but the pens^r, both because none of the ministers heere know any thing of my parte in this matter, and because I desire to see how it will last, before I appear in it. I desire your Highnesse will lett mee know your opinion whether, in case Sueden would bee willing to renewe the Triple Alliance, upon account of this peace, as they made it upon account of the last, your Highnesse thinke the States would come into it; which I aske because I know the constitutions there, that make

[1] curry. [2] piqued. [3] born.

one towne able to hinder any new treaty, and, if such a thing as this bee done, it must bee *tout d'un coup*, as the last was, and without taking winde. I have some reason to beleeve Sueden would bee glad to doe some such thing, as soon as they are in possession of Bremen and in the view both of Denmarks, Brandenborgh and Lunenborghs falling into it, upon the score of common safety; for, if any such measure with Sueden should drive any of the others to France, it might bee an ill bargaine. I humbly aske yours Highnesse pardon and am soe, with constant devotion and truth, your Highnesses most obedient and most humble servant.

LETTRE MCCLXXVI.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le bon accord du Prince avec le Roi est extrêmement désirable.

—

The King having writ to your Highnesse and, as I beleeve, very fully, it makes it absolutely unnecessary for me to say any thing at all, but onely to acknowledge the honour of your letter to me of the 15 of January, which I showed his Majesty and to which, what he now writes to your Highnesse, is an answer. I am very confident he will never change from being extreamely kinde to you and infinitely concerned for the States, thinking his owns safety depends on theires. I hope you will alwayes be able to defend each other, and that no artifice of your ennemys will ever succede, neither at home nor abroade. As long as your interests are united and your affections, I beleeve no power can doe you hurt, and that I hope will be for ever. I am, with all respect, Sir!

your Highnesses most faithfull, most humble and most obedient servant

SUNDERLAND.

16 January 1680.

LETTRE MCCLXXVII.

Sir W. Temple au Prince d'Orange. Le Roi incline à entrer dans une alliance contre la France.

—

London, January 23, 79.

Since my last I have had the honor of two from your Highnesse, of the 16 and 23, which I am sure affected mee extreamly, both in what concernd the posture of publique affairs on that side and your owne personage upon in particular. I know nothing more to bee resolved by the greatest and best Prince upon such an occasion then what you say in your first, and nothing in my opinion of better sense and righter judgement then what plan your Highnesse proposes in your last. I showd it his Majesty, who has himself given you, I hope, such assurances as may satisfye you of his present resolutions, and, as to the measures you propose with other princes, hee commanded mee to communicate the letter to mylord Sunderland and Mr Hyde, and consider together what was to bee done upon them. This I have done since, and finde them, as well as his Majesty, of an opinion that those with Sueden, Denmarke and the Dukes of Brandenburgh and Lunenburgh ought to bee considerd of as soon as can bee, and to that purpose that the draught of a treaty of commerce should bee made with Sueden, to the ende that a defensive league may at the same time bee concluded with them, either by a minister of the Kings, who is going thither, or else with the Suedis Amb^r^, who is upon his way hither. For the rest, that copys may bee procured of the severall treatys which the States have with Denmarke, Brandenburgh and Lunenburgh, so as it may bee considerd how they may agree with our constitutions; that which your Highnesse proposes, of having them upon the same foote with those of the States, seeming to bee very reasonable, both as to the effect and the appearances of our union. For that with

Spaine and the Emperor, they seeme to thinke them matters of more consideration then the others, as drawing into greater and remoter consequences, and rather to bee reserved till more bee seen of the french designs and which way they are like to turne, upon what has happend in Holland, which has, I confess, surprised mee more then it could doe your Highnesse, which way soever I consider it. God Almighty preserve your health and encrease the honor you have gained upon this occasion, and which I am sure you will deserve upon all others, by so great prudence and justice in the choyce of your ends and so great resolution and steddyness in the pursuit of them. I am, and shall bee soe, with the same perfect devotion and truth, your Highnesses most obedient and most humble servant.

LETTRE MCCLXXVIII.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Même sujet.

—

The King has commanded me to let your H. know that he has writ to the King of Denmarke and to the Elector of Brandenbourg, to desire they will not make any new alliances, till they have receaved some propositions he intends to offer to them, towards the securing of the peace of Europe, which seemes to be in danger, by what has passed lately at the Hague, and which ought to be preserved by himselfe, those Princes, and the States, and therefore they should take common measures to that end. His Majesty is now sending an envoyé into Denmarke and desires to know your Highnesses opinion, concerning what relates to the Elector of Brandebourg and to the Princes of Lunebourg; there is an ambassadour coming hither from Sweeden and the King is sending one thither. This his Majesty commanded me to write to your Highnes, by which you will see how ca-

refull he is of doing all things which are necessary to the security of the peace, or to the better supporting a warre. I am, with greate respect and submission, Sir! your Highnesses

most faithfull, most humble and most obedient servant,

SUNDERLAND.

Januarij 30.

LETTRE MCCLXXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Duc rappelé à Londres.

Edenburgh, Jan. 31.

I have receved yours of the 23 and by this tyme you know what his Ma. sayd when he prorogued the parliament, and by it will see the care he takes of yours and the Stats[1] concerns; you will have heard at the same tyme of my being sent for by his Ma., and when I am with him, you may be sure I shall always do my part that you may be suported; the yachts are not yett come and, had the wind continud faire for them, as it was till this morning, they might have been here this day, but now the wind is come up northerly and blows hard, so that they will be obliged to put in to some of the ports in the North of England. So sone as they come, I shall stay no longer then for a faire wind; all things are very quiet here, and I hope shall find them so at London; you shall heare again frome me before I go, and be assured that, where so ever I am, I shall be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

[1] States.

LETTRE MCCLXXX.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi convaincu qu'on doit sauvegarder la Flandre.

—

I have receaved the honour of your Highnesses letter of the 1 of February and deliverd that you writ to the King, who is more inclined then I can expresse to doe all things which he thinkes will conduce to the good of the two nations; he has very little opinion of the power of Spaine, even to contribute to its owne defence, but it is certaine that he reckons it important to his preservation to take care of that part of Flanders which is subject to Spaine. By degrees I doubt not but his Maj. will make all the alliances your Highnesse desires and it is so much my opinion that he ought to doe it, that nothing shall be left undone on my part, to contribute towards it. I will now give you no farther trouble, but must assure you that you may depend intirely on the good intentions of the King, which I thinke are unalterable. I am, with greate respect, your Highnesses

[S].

Feb. 3.

LETTRE MCCLXXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrivée à Londres.

—

London, Febr. 24.

I am just now come heather and have receved yours bij Sr G. Silvius, but have not had tyme to speake with him yett, as you may eassily immagin, having had so much company with me; by the next post you shall hear againe from me, and be assured I shall always be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCLXXXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nécessité d'une alliance du Roi avec les États-Généraux.

—

London Feb. 27.

I have now discourced at large with Sir G. Silvius and since with M. Van Leewen, and you may be sure will always do my part that there may be a good and firme alliance bettwene his Ma. and the States, being persuaded nothing but that can secure both, and you see all things are a doing in our side to that end, and I am not for altring those measurs nor any others his Ma. has taken; for nothing but stedynesse can secure us, and I make no doubt but affairs here will mend every day, and then his Ma. will be more considered abroad then he is. I would say more, but realy have not tyme; for till now I could not write and it is now so late that I feare my letter should not come tyme enough, and therfore must end, and that with assuring you that I shall always be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCLXXXIII.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi et le Duc d'York persistent dans leurs bonnes résolutions.

—

Monsieur van Lewen having given your H. an account of the Kings readynesse to enter into engagements with Spaine and the Emperor suitable to those the States have, and that nothing is wanting but powers from those Princes, you can not but be satisfyed with the posture of affaires heere. I never saw the King more resolved of any thing then he is to pursue the measures he has lately taken, thinking it the onely way to preserve the peace, or to be in a good condition te make warre. In short,

Sir, if you were heere, you would be satisfyed. The Duke is not onely ready to comply with the King, but is convinced himselve. Every thing is calme and quiet, beyond what could be expected. The Kings steadynesse in some things and care in others has had a very good effect, and I doubt not but he will continue both. I am very confident his affaires will mend every day. Wee take it now to be the part of the Emperours and the King of Spaines ministers to make all the remaining steps to bring this matter to a conclusion, which I hope your H. will further, as much as you can, and also use your intrest at the courts of Denmarke, Brandenbourg and Lunenbourg, that the Kings ministers may succeede in theire negotiations. I am, with greate respect, your Highnesses

most faithfull, most humble and most obedient servant,

SUNDERLAND.

Feb. the 27.

LETTRE MCCLXXXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Salutations.

London, March 1.

I would not lett this bearer Sr Rob. Southwell, whom his Ma. sends to the Elector of Brandenburg, go without writing to you by him, he taking Holland in his way; you will have an account from him of his businesse and of all things here, so that I need say no more, but that I hope things will mend every day, and you may be sure I shall always be very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCLXXXV.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Les affaires s'améliorent.

I am commanded by the King to excuse him to your

Highnesse that he does not write to you by Mylord Bodwyn. He and Sr Robert Soutwell have orders to communicate all theire instructions to your Highnesse and what you shall thinke fit to the Pensioner; so that I need not informe you of any thing that relates to them. There is no change heere, since I wrot last, but for the better. I hope it will continue. So I am, with greate truth and respect, your Highnesses

SUNDERLAND.

March the 1.

LETTRE MCCLXXXVI.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi et le Prince doivent rester unis.

Newmarkett, March the 6.

I have receaved the letter your Highnesse was pleased to write to me, with all the respect I am capable of, and with all the joy so greate a favour can give to any man, which, if I can not deserve, I know at least how to value, and therefore shall endeavour, to the uttermost of my power, not wholly to be unworthy of it. The King writing to your Highnesse himselfe, it would be to very little purpose, if I should offer to say any thing to you of his Maj^s sence [1] of affaires, by which all who have the honour to serve him must ever be directed. I will onely say that I hope he and you will understand your interests so as to be alwayes united, to the confusion of your ennemys and the satisfaction off all your true servants, which is a title no men alive can deserve better then your Highnesses

most faithfull, most humble and most obedient servant

SUNDERLAND.

[1] sense.

LETTRE MCCLXXXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi peut se maintenir sans subsides du Parlement.

Newmarkett, March 11.

I would not lett this bearer Sr Gabriel go back to you, without writing to you by him, which I do from this place, because I had not tyme to write the day before I came from London, and knew this would be sone [1] enough there to find him. I have spoken my mind very freely to him, and besids [2] he is so fully informed of all things that it is necessary to say little by him. I hope things will mend every day, and that we shall make a better figur every where, now that his Ma. is able to subsist upon his owne revenu, without the help of a Parliament; which is all I shall say now to you, but that you shall always find me very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCLXXXVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il s'inquiète au sujet de la Princesse.

St. Jamess, March 23.

I have now three of yours to answer; two of which I receved at Newmarckett, to which I could not answer till now; as for the third, which was of the 29, it is just now come to me, and has put me in very great paine for my daughter, to see that she was so ill when you wrot, and shall be very inpacient till the next letters come, and pray at any tyme when she is not in a condition to write herself, lett heare from you how she dos. I am to go back to Newmarckett to morrow morning early, and I had so many people with me all this day that till now I could not write, and it is now so late

[1] soon. [2] besides.

that I have not tyme to any more but that you shall always find me very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCLXXXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Intrigues de Lord Shaftsbury.

Newmarket, March 29.

I am very sorry to find, by yours of the 2 of April, that my daughter is yett soo ill, and shall be in very great paine till I hear she is better.... As for newse, his Maj. returns back to London on wensday, which is soner then he intended when he came hither; it is to long a story to tell you the whole matter that occasiond it, only in short. Lord Shafsbury has taken this tyme of his Ma. being absent, to informe the counsell of a new plott in Irland, and by it, as I and many beleve, designed to make as great a disturbance there as he has done here and to ruine the D.[1] of Ormond. His Ma. is no ways satisfyd, to speake freely to you, with what was agoing to be done upon it by some of them, and so gos soner then he intended, to prevent the ill designs of that little man. You will hear of this from others, and besids I have not tyme to say more of it. I write this by Cap. Maxwel, to whom I am very glad to heare you have given a company; whem you know him, I am sure you will like him, he being reported a very good foott-officer. I am sure he is an ingenious man, and be asseured I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCXC.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

London, April 2.

I was very glad to find, by yours of the 4, that my

1 Duke.

daughter was somewhat better, and hope by your next to heare that she mends a pace, and shall long extremly for the next letters. The Irish plott is, as I thought it would, come to nothing, after having been examind and inquired into before his Ma. in councell, and the man that was brought by Lord Shafsbury proves to be a very great villan, and says nothing but upon hearesay; but you will have a more particular account of this from others, so that I need say no more ont [1], and, if I would, I have only tyme to assure you that you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCXCI.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Bruits d'un complot en Irlande; le Roi disposé à s'allier avec l'Espagne et l'Empereur.

London, April the 2. 1680.

I had the honour of a letter from your Highnesse, while I was att Newmarckett, which I did not acknowledge from thence, not having any thing to acquaint you with all that was worth your trouble. The King came, some days sooner than he intended, to London, at the request of the Councill, who had been informed by mylord Shaftsbury that there was a person now in towne, whose name he was to conceale, that was able to make out the discovery of a very great plott, that was carrying on in Ireland by those of the popish religion, for the delivery upp of that kingdome into the hands of the French. The thing was brought to them with that formality and with such injunctions of secrecy, that at first the Councill took it to bee very considerable, but, upon examination of the matter since the Kings returne, it appeares this plott was to have taken effect in October last was twelvemonthe, that all which this man pretends to know was but by

[1] on it.

hearesay from others, and he himselfe the informer known, by men of unquestionable creditt, to bee a man of a very scandalous reputation. I give your Highnesse the trouble of this account, because I know not how it may bee represented in Holland by people that are not well informed of this matter, and because I would willingly prevent your being alarm'd, when there is no ground at all for it. However, though there appeares to bee noe great weight in this information, yet the King has taken all the care that is possible to make a thorow[1] search into the truth of itt. The King continues in the best disposition imaginable to goe through all difficultys in making the Allyances proposed, though it is no small discouragement to see how slow the Spanyards are in sending powers hither, and how backward the Emperour is in meeting our good inclinations; if it lies in your Highnesses way to quicken both the one and the other, I think it might doe very well; I doe not know how they understand it, but in my opinion it is very reasonable for us to treat with Spayne and the Emperour *joyntly* and at the *same time*, soe that, when there shall been powers arriv'd here from Spayne, either to the Marquis de Burgomayne (which were to bee wish'd) or to any other, yett I doe not find they are like to have any effect, unlesse there bee likewise some body impoured[2] from the Emperour to joyne in a treaty with him. I beleive Mr van Leewven will bee able to give your Highnesse an account of the Kings disposition to putt off the Parliament for noe longer time than you seeme to think is convenient for the encouragement of our friends; but his Majesty has nott yett taken a positive resolution to what day it shall bee prorogued.

I shall not bee able to say any thing farther concerning your money, till after Easter.

[1] thorough. [2] empowered.

LETTRE MCCXCII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. La prorogation du Parlement fort courte.

London, April 6.

I have now receved two of yours, of the 9 and 12, since I wrot to you, by the last of which I was very glad to find my daughter had been abroad to take the aire, which I hope will sone restore her to her perfect health. You see, by the short prorogation which is to be, his Ma. dos his part as you can expect, and will continu the same measurs, which I hope will contribut very much towards the continuance of peace and quiatnesse[1] abroad, as well as at home. His Ma. intends to go to Windsor soner this yeare then he has yett done, and has named the 19, and from thence designs to go to Newmarckett on the 27, to see some horse-races of concequence, which are then to be run, one of them being bettwene the two very best horses of all England; he thinks of stayng[2] but two days there, and to be back here on the last of this month, and to stay att May-day and to returne to Windsor the next day. I have not tyme to say more now, and be assured that you shall never find any alteration in my kindnesse to you.

LETTRE MCCXCIII.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Excellentes dispositions du Roi.

Monsieur van Leeuwen will let your Highnesse know that the Parlement will be prorogued to a day as he desired, that is to the 17 of May, which the King did yesterday declare at Councell. Wee are very impatient for the arrivall of D. Pedro Ronquillo and somebody

1 quietness. 2 staying.

from the Emperour; all the care immaginable has been taken to remove the jealousies of the Imp. Court, and I hope there is little of it left; all the letters which Sr G. Sylvius desired are gone to him, or shall goe this night; in a word the King thinkes his owne and the good of all Christendome depends on the alliances he is now making, and what he has already done towards that designe, with the care he has of late taken to compose things at home, have had so good an effect that all the countreys are in a very quiet and satisfyed condition, and give markes of it every day. The City is the same, and, without doubt, the measures his Ma. takes now being persued [1], it will be out of the power of any body to hurt him, either within his dominions or from without them, and a few men, who would fright all the rest of the world out of theire wits, have not the credit they had or that they thinke they have, and that is seen now and will be more plaine, when the Parlement meets, which I can assure you the King beleives to be the onely cure for all our late distempers, and does nothing but with that prospect, which I can assure your Highnesse to be true, upon my word and honour, which I will never thus expose to deceave you. His Majesty is certainely now persuing the true interest of his people, and I will never beleeve a King of England, doing that, can ever want theire support. I am, with all possible respect, your Highnesses [2]

April the 6.

LETTRE MCCXCIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Rumeurs touchant le Duc de Monmouth.

London, April 16.

It was so late when I receved yours of the 19 on tusday night that I could not answer it then or write to

[1] pursued. [2] *Sans signature.*

you, and besids then I had little to say. Yesterday the Parlement was prorogued untill the 17 of May and, when that day coms, you may be sure there will be the same consideration had of affairs abroad, as was now. I beleve you may have heard of a story of a certaine black box that Sr Gilbert Garrat had found amongst the late Bishop of Durhams papers concerning the D. of Monmouth, it has been so discourced on in towne that his Ma. thinks himself obliged to enquier into it and to lett the world see that, if there be any such paper as is reported, that it is a false one and has been forged here. His Ma. is very much concerned at it, and is a doing that which will put an end to any such reports for the future, but it will be some days for it, sir G. Gerrat being not yett in towne. As for the present temper of the severall countrys, the judges and all that are come to towne do say they find, within these two or three months, the greatest alteration for the better that can be imagined, and what his Ma. has done in purging the commissions of the peace of all disaffected people to him, has contributed very much to it, by encouraging her old freinds, the Cavalere or Church-party, and truly I am persuaded, if he do but continu stedy to the grounds he has now layd downe to himself (as I make no doubt but he will) that, within some tyme, he will be more master and in a better condition then he has been these many a yeare, so that, except the D. of Monmouth do some hott headed thing, which I thinke him capable of, all things are like to be very quiat[1] here. Lord Ossory is againe made a Prive Counceller, which I beleve you will be glad to heare, and I beleeve he would be glad to know what to trust to, and to have an end of his affaire in Holland, one way or other. My letter is so long already that I shall say no more but to assure you that you shall always find me as kind to you as you can desire.

1 quiet.

LETTRE MCCXCV.

M. Hyde au Prince d'Orange. Il regrette le départ de M. de Bourguemaine.

—

Whitehall, Apryl 16, 1680.

I have received the honour of your Highnesses letter of the 19, in answer to those letters from hence that carried the news of the prorogation of the Parliament, which I am extreme glad to find gave your Highnesse so much satisfaction; I hope all our measures will ever doe soe. Mr de Bourgameine is goeing very suddainly away from us, towards the Emperour, which I am sorry for, upon some considerations that a man whom we all know very well at Court and is knowne and believed by all the others too, should not stay to finish an alliance which hath been so long wished for generally in the nation, or at least to bear wittnesse for us, which I doubt we shall need, if we doe not succeed, that now the fault is not to be imputed to us; but he says his orders are so precise, that his journey is indispensable; so at least we may expect one advantage by it, that he will endeavour to remove all the obstacles in that Court whether he is goeing, and fully convince them that we are in good earnest here, to conclude with them upon terms that shall be good for us both. He says that the same yacht that carrys him over is to bring hither Don Pedro Ronquillo, who is a man that will please the King well, but I know not whether he will have the same creditt out of the Court, where we have need of good certificates that we doe proceed *de bonne foy*. If we have good fortune in concluding these alliances, I doe not know what should hinder us from meeting the Parliament, which I am sure I aime at, and, notwithstanding the possibility of bringing the year about without them, it will not be well till that reconciliation be made, if I may call it soe, between the King and his People, but indeed the alliances must be made in

the first place, that there may be no roome for any to say that they are not intended to be made and that under hand it is still all French.

Last night there hath another very unfortunate accident hapned in the towne, allmost like to that of Sr Edmund Godfrey. A gentleman of Monmouthshire, one Mr Arnold, a justice of peace there and very active against the Papists, was sett on in a little lane, by three men, unknowne to him, and wounded in severall places; they designed no doubt to have killed him, but a light passing by made them run away; one of them crying out to this Arnold, „remember capitaine Evans." This Evans was a jesuite, whom this justice of peace was the cheife occasion of descovering and was afterwards hanged last year. This I say is a very unfortunate accident, to revive mens fears and apprehensions of the plott, which were pretty well asleep, but there is noe care nor watchfullnesse can prevent the folly and wickednesse of men that are so given to it. The onely thing that can be done, is that there be a through [1] and vigorous prosecution of the matter, to see who have been the authors and actors of this barbarous action, that no man may have it to say that any thing is left undone to discover and punish, and that being a proceeding contrary to what was held in the beginning of the great plott, I hope it will have a contrary effect too and give better satisfaction. This care is allready begun to be taken with all imaginable zeale and industry, which is the best end can be made of so bad a matter.

LETTRE MCCXCVI.

Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Recommandation.

Windsor, 29 Aprill.

This bearer, Mylord Forfer, has desired me to recommend him to you, that, when there is any occasion, you

[1] thorough.

will employe him, as you shall thincke fitt. I am confident you will finde him very faithfull to you, which makes me give him my recommendation; this being the only businesse of this letter, I will add no more but that I am truly yours.

C. R.

For my dearest Nephew the Prince
of Orange.

LETTRE MCCXCVII.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. M. de Bourguemaine se rendra à la Haye.

The Marques de Bourgomaine being to goe to Brussele and from there to the Emp^r court, where he is to continue ambassadour from the King of Spaine, the King thought it might be of greate advantage to the common interest, if he made a step to the Hague, where he might acquaint your Highnesse with all our affaires as well as those of his master; which would be of use, no man knowing our Court or countrey better then he does. For this reason his Majesty has desired him to make this journey and has commanded me to let your H. know that it is upon his instances that he undertakes it. I am, with all submission, Sir!

your Highnesses most faithfull and most [humble]

SUNDERLAND.

May 2, Whithall.

LETTRE MCCXCVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Illégitimité du Duc de Monmouth.

Windsor, May 3.

I receved yours of the 3 at London, the day we came from Newmarckett, but had so much businesse all the afternone and till we went to supper into the Citty, that

I had not tyme to write then to you, nor to informe you of what had past that day in Councell, which now is not necessary to do, since I am sure you had that post an account ont; since when there are other people come unto the secretary, to informe him of others that had been employd by the duke of Monmouth and Sr Tho. Armstrong, to see to gett whatt information they could, about the same affaire, and that after the declaration his Majesty had make in councell of his never having been married to any but this Queene, which letts his Majesty and all the world see the D. of Monmouth designs and practices, notwithstanding what he had say to the contrary, and now this affaire has and will be so far enquired, as he can never go about any more to pretend to be P.[1] of Wales, or to deceve people by that way. I have not yett heard what he says to all that has been done, having stay so little in towne; for I came from thence yesterday in the evening; on wensday his Majesty gos to London to councell, but designs to be back againe here at night, after which I shall give you a further account of what passes there, and pray beleve me always to be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCXCIX.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Placement de fonds en Angleterre.

May 4, 1680.

By the lest I had the honour to receive from your Highnesse, I find you still persist to have merchants security for your mony, and are unwilling to accept of Mr Duncombe, who, I confesse, is noe merchant, but is a banquier of the best creditt that ever has been in England, and is able to answer for as much money, or more, than any three merchants upon the Exchange of London; his

1 Prince.

bonds your Highnesse may have, with liberty to withdraw your whole summ, or any part of it, at 3 months warning and interest at 6 per cent, for as long as you shall think fitt to leave it in his hands. This is as good private security as is to bee had in England, and I will venture to give your Highnesse my poore opinion it is as safe in this manner, as it can bee any where out of your own hands, and one word more your Highnesse will suffer mee to say upon this occasion, that, as long as the treasury continus under the management of those who have now the honour to bee employ'd in it, your money would bee as well secur'd to you upon the Kings revenue as upon any private security whatsoever, and that way you might have 8 per cent for itt; from Mr Duncomb you can have but six. The former of these ways in my opinion is very safe, the latter is soe in every mans opinion; but after all, if your Highnesse does not like either of them and would have your money returned into Holland, as I receive it, you must please to direct mee to some other merchant whom I may safely employ in that matter, because Sr Nathaniell Herne is dead, that was formerly recommended to your Highnesse upon this occasion. I reckon I shall begin to receive some part of the money within a fortnight more at farthest, and according as I have the honour to heare from your Highnesse in answer to this, I shall dispose myselfe to obey your directions. Don Pedro Ronquello is not yett arrived here; wee expect him with much impatience. Every thing else continues to mend here.

LETTRE MCCC.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Insolence des François en Flandre.

Windsor, May 11.

I see by yours of the 14 that you are alarumd [1] at the

[1] alarmed.

behavior of the French in Flandres, which indeed is very extraordinary, as well as inconvenient to the Spaniards, but I hope they will proceed no farther, so long as they see us well united; for I cannot thinke they will be willing to draw all Europe upon them at once. D. P. de Ronquillo is not yett come, but before this you will have seen the M. de Bourgomene, who went well satisfyd from hence, and can informe you better then any body of all things here. To morrow we go to London, to be back againe at night, which is all I shall say to you now, but to assure you that I shall always be very kind to you.

LETTRE MCCCI.

Sir L. Jenkins[1] *au Prince d'Orange. Même sujet; le Roi bien disposé.*

Whitehall, 11 May 1680.

May it please your Highnesse. The extraordinary proceedings of the French, pointed at in your Highnesses letter of the 14, new style, were represented to his Ma. on sunday at Windsor. His Majestie there upon gave mylord of Sunderland directions that Mr. Savile[2] (the now Envoyé in France) should forthwith enter in the same measures with the ambassadeurs of the States-generall in that court, as to every thing that is to be done or sollicited in behalf of Spain, in order to avert the pressures they are now under who live in the Spanish Netherlands. His Majestie thought fitt to discourse the thing to the french ambassadeur, who was somewhat surprizd at it. All things are here very quiet at present; his Majestie will be in town to morrow, but at night I shall shew him when he comes, the resolution of the States-Generall of the 16, which is just come to hand from Mr Sydney, and, if I have any directions upon it, I shall be sure to communicate them to your Highnesse,

[1] Léoline Jenkins (1623—1685) *ambassadeur à Nymègue, en* 1680 *sécretaire d'État.* [2] George Savile, vicomte Halifax.

together with the assurance of my being, with all respect possible, may it please,

your Highnesses most humble and most obedient servant

L. JENKINS.

LETTRE MCCCII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Indisposition du Roi; affaires de Tanger.

Windsor, May 18.

I have receved this morning yours of the 24, by the which I see you are come back to the Hage [1]. You will have heard, by the last post, the newse of his Maj. having been indisposed; it was nothing but an ague, and the fitts not violent; the last fitt he had was on friday, that night he tooke the jesuits powder, since when, God thanked, he has had no more, and is now quite well againe, and gos about the house; he dos not go to morrow to London to councell, as he uses to do every wensday, and will not do it till next weeke, but I am to go thether to morrow, about some businesse of my owne, but intend to be back at night. The Parliament was prorogued yesterday to the first of July. D. Pedro de Ronquillo was here yesterday, and the measures which were taken with the Marquis de Bourgemene will be followed. As for other newse, you have heard of our fregatts that cruse of Tanger, have taken one and forced two Algerens on shoar, and, by letters from Tanger of the 12, are informed that the Moors had attaqued Henrietta-fort (in which is only 32 men with a lieutenant), the night before; they began at eight and continud their attaque till three in the morning, and then were beaten of. I have not tyme to say more now but to assure you that you shall always find me as kind to you as you can desire.

[1] Hague.

LETTRE MCCCIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaires de Tanger.

Windsor, June 1.

I was hindred the last post from writing to you, by a long chase I had on friday, it being past twelve at night before I gott hether. I am glad to find, by yours of the 31 of the last, that you had put a good end to your affairs there and were agoing to Deren [1]; we are here very busy about sending of men to Tanger, to strengthen that garnison, so as they may be able to releve the forts which the Moors have attaqued, and made a triple line bettwene them and the towne, to hinder their being releved. Besids some men that have already been sent from Irland, there are six hundred foott commanded out of the old troups here commanded by the Lord Mulgrave, with 120 horse and six hundred more out of Douglas regement in Irland, to go thether, which we hope will be sufficient to dislodg the Moors and releve the forts. Our last letters from thence tell us that, since the attaque the Moors made in Henrietta-fort, where they were beaten of with losse, they have attempted nothing els, but fortify their lins [2], to hinder a relef. There go a great many volonters of quality along with these troups, as Lord Plymouth, Lord Mordent, Lord Lumley and others, and the foott are now a shiping of, and will be ready to saile, by the end of this weeke, wind and weather permitting, and the horse will be ready to go in board some tyme, I hope the next weeke, which will be as sone as the ships can be gott ready to receve them. You will from M. van Lewen receve an account how things go with D. Pedro and to his satisfaction, that I shall say no more of that, nor any thing els, but to assure you of my being always as kind to you as you can desire.

I had forgott to tell you that to morrow his Maj. gos to London, to Councell, and will then order that to be

[1] Dieren. [2] lines.

printed that will putt an end to the story of the black-box and all that concerns it.

LETTRE MCCCIV.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Arrangements financiers.

London, June the 1. 1680.

I did not think to have troubled your Highnesse any more concerning your money, since you seemed to resolve not to leave your money in any banquiers hands here, without caution given you at the same time from merchants in Holland, for the payment of itt in 3 months time, but, it being very unusuall for merchants to enter into any engagements of that nature, it was not practicable to obtayn that security which your Highnesse seem'd most to desire, and therefore I had left off the thoughts of making any more propositions to you, till within these 2 days I have been offer'd a security which I think extreamly good, and I know not but your Highnesse may doe soe, or at least I think myselfe obliged to offer itt to your consideration. It is this; Sr Steven Fox, who besides his employements has an estate in land of at least 4000 £ a yeare, does offer mee to receive your Highnesses money here, as it comes into the Exchecquer, and to give his owne bond for the repayment of it that day twelvemonth with interest at 6 per cent. If your Highnesse desires not to leave your money in England upon any termes, to that I have nothing to say; but, if you desire only to have a security unquestionable, in that case, all I shall aske of you is that you will please to informe yourselfe whether this bee not soe, before you send mee your answer upon itt. — I doe not give your Highnesse the trouble of telling you in what state our treaty is with D. Pedro Ronquillo, because I know you will bee sure to have an account of it by this post from M^r van Leewven, who has been present at all the conferences upon itt.

LETTRE MCCCV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Envoi de renforts à Tanger.

—

Windsor, June 4.

I have receved yours of the 7 from Diren, by the which I see you begin to hunt the stag as well as we here, and have the same weather, which is only favorable for us hunters; it not being hott at all, and, if the wett weather continu a little longer, it will do very much harme to the corne as well as hay. As for newse, here is none, nor any from Tanger, since my last to you; the foott from London are by this in the Downs, and those are to from Portsmouth and Plymouth, will, so sone as the wind servs, go on board, and the horse so sone as the ships that are to transport them are gott about to Portsmouth. As for what concerns the treaty with D. Pedro, it is all agreed on, and will be signed this weeke or on monday, as M. van Lewen can informe you, and be assured I shall always be as kind to you can desire.

LETTRE MCCCVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles défavorables de Tanger.

—

Windsor, June 12.

I had yesterday yours of the 12, and last night the treaty with Spaine was signed; you see his Maj. dos his part, and will continu doing it. We have had very bad newse from Tanger, Henrietta-redout and Charles-fort being both lost; the first held out, till they had made a breach in it with their cannon, and a mine under it ready to spring, and then yealded and are prisoners; there was at first in it a lieutenent with 30 souldiers, they in the fort stayd, till one-mine had been sprong,

which did them no harme, but, finding by their countermine there were three others directly under the fort that were quite ready, they resolved to see if they could fight their way through the ennemys line into the towne, and having given notice of their intention by a speaking trompet, that a sally might be made to favor their attempt, they mined the fort themselvs, nailed and spoiled their cannon and, when they came out, which was in plaine day, blew up the fort and marched in very good order to the ennemys lyns, and with their handgranades and shott beatt those they found before them, and gott over three of their line without much dificulty, but the fowerth [1], which was next the towne, the ditch of it being ten foott deepe at least, was so hard for them to gett over, that of 180, there gott of butt 44 and three officers, for all; the towne made a sally with 400 men to favor them; cap. Trelauny that commanded the men of the fort, was slaine, with all those who could not gett over that trench, but 14, to whom the Moors gave quarter. When the expresse came away, the enemy had made a battery of two guns against Pole-redout, which is but two hundred yards from the towne, now the only one left, and were beginning to play upon it, so that they will sone beat it downe, and then we shall see if they will attaque the towne itself. For my part, I am in some aprehension, it may be hard prest, or lost, before the men, which now only stay for a wind, can gett in, since the wall of the towne is but a bad one, and that the enemy have gott cannon, miners and make their aproches very well; but, if once these men that are now agoing gett in, I beleve the towne will not be in danger. I have not tyme to any more, and assure you you shall always find me very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

[1] fourth.

LETTRE MCCCVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Condamnation de Fitzharris.

—

June 14.

I receved yesterday yours of the 13 from Honnslardike, by the which I see the French make every day new demands in Flanders, which apears to me very extraordinary. I see also you have as great a drought as we here, there being hardly any grasse, and feare the corne will prove very scarse this yeare; our letters from all parts make the same complaint. By this I beleve you have heard of that villan Fitzharris having been found guilty by the jury, notwithstanding all the pains was taken by the two sherifs of London, and all the factious party to save him. I hope it will have a very good effect, and that he will discover who sett him on to tell all those lys [1] he has, and to forsweare himself, as I am sure he has done. — I could not refuse the old Generall here Daliel [2], that commands the troups here, to recomend a neare relation of his, that is already Cap. lieutenant to Col. Douglas, for a company in some of the Scots Reg. [3], when there shall be a vacancy; he has served some years under you, and they say, well. I have no more to say but that you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCVIII.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Arrangements financiers.

—

London, June the 15. 1680.

Since my last, wherein I proposed to your Highnesse Sr Ste. Fox's security for your money (in case you would leave it in Engeland), I have not had the honour of any letter from you, but expect every day to heare from your

[1] lies. [2] Thomas Dalyell, *déjà depuis la bataille de Worcester au service de Charles II.* [3] regiments.

Highnesse upon it. In the mean time I am to acquaint you that a great part of your money is payd into the Exchecquer and lies dead there; I could take it out to morrow, if I knew your Highnesses pleasure how I should dispose of itt; but till you are pleas'd to name some merchant here, into whose hands I may safely putt it, to bee return'd to his correspondents in Holland, for your Highnesses use and account, I shall not venture to take it out of the Exchecquer, where it lies much more secure than it can doe in any private hands. I have been inform'd, (how truly I know not) that at this time no body gives more than 4 per cent for money in Holland; if it bee soe, your Highnesse may certainely dispose of it here to much more advantage; for you may have 6 per cent with as good personall security as any is in England; you may have 8 per cent and bee secured upon the Kings *hereditary* revenue, which gives you as good a title in law as any man can have in England, though you had no trust at all in the Com.[1] of the Treasury; but, as long as wee continue who have the honour to bee employd there now, I dare confidently say you run no kind of hazard neither one way, nor tother[2], but indeed, if it were my own case, I should take 8 per cent and think myselfe very secure upon the Kings revenue. If your Highnesse resolve not to leave your money in England upon any termes, you will please to informe yourselfe of some merchant here in to whose hands I may putt it, to bee safely return'd to you, and send mee your directions accordingly.

I say nothing of the publick, because Mr van Leewven goes away to morrow, who will bee able to satisfie your Highnesse much better of any thing you can desire to bee inform'd of here.

[1] Commissioners. [2] the other.

LETTRE MCCCIX.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Signature du traité avec l'Espagne.

—

Whitehall, June the 15 1680.

The King has commanded me to let your Highnesse know that, it being resolved, at the signing of the treaty betweene His Maj. and the King of Spaine, that theyre two Majestys and the States-Generall should be desired by each other to passe an acte for the writing the three defensive treatys, and His Majesty depending very much on the conduct and discretion of Mr van Lewen, has obliged him to hasten his returne to the Hague, because he beleeves he will be very usefull towards the passing such an acte, so necessary to the common interest and without which the King can not ratify the treaty; but of this Mr van Lewen will informe your Highnesse so particularly as well as of every thing else, that I need say no more but that I am, with all devotion,

your Highnesses etc.

SUNDERLAND.

LETTRE MCCCX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaires de Tanger.

—

Windsor, June 22.

I have now two of yours to answer of the 20 and 24, which I have receved since the last post, and wonder you had not then heard of the signing of the treaty with Spaine. Our men for Tanger, I meane the foott, sailed from Portsmouth on thursday last, volonters and all; letters were sent to call back the volonters, by reason of the cessation of arms, which is to last till the 21 of September; but they were sailed before they gott to them, and now we shall make use of this tyme to secure that place, and His Ma. intends to make up that garnison

4000 foot and 500 horse, which will be butt necessary to be there, till it be better fortifyd to the land, since the Moors have gott cannon, and know how to make use of the spade, both above and under ground. Lord Ossory is to command there, the horse are not yett embarked, the ships that are to carry them, not being gott about to Portsmouth. I have now no more to say but to assure you you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Pétitions des mécontents.

Windsor, June 24.

I receved yours of the 27, when I was at London yesterday, and write now to you, tho to morrow be the postday, not knowing whether I should come tyme enough from hunting to do it. We have had no more newse from Tanger, and are about raising more horse and foot to send thether. As for other newse, Lord Castelmaine was tryd and quited yesterday at the Kings bench; they say that this day there is a designe in the Citty by the disaffected party there to gett a petition to His Ma. for the sitting of the Parliament, when it meetts the first of July. I have not yett heard what has been done in it, but you may by this post. The same sort of people have gott themselvs of the grand-jury of Middelsexe and have prepared such a petition, which they say will be delivered to morrow to the judges of the Kings bench, and I am told they desygne something particular against me. I would say more, but it is late, and so can say no more but that you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Menées de Lord Shaftsbury.

—

Windsor, June 27.

This bearer, Mr Sidney, will give you an account of all that passes here, and how malitious Lord Shaftsbury are still to me, and, since they have done this, tis to be expected they will do more after; to morrow we are to go to London for two day; I am to hunt to morrow morning, so that I shall say no more to you now, but that you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCXIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

—

St. James, June 29.

I came hether this morning with his Ma. and then receved yours of the 4, and by it am glad to find you are so satisfyd with what is done here; you have reason to be it. I wrot to you by Mr Sidney two days since, but I know not whether this will not be with you as sone as he; he can tell you at large how malitious Lord Shaftsbury and that party is to me; for, after what they did to me on saturday last, I am to expect, as I have long, all that can be done against me, and, tho they failed in this attempt, they will not lett me alone so, and truly, tho they fall on me first, their designe is against his Ma., they having it in their heads to quite alter the gouvernement; but, for all that, so long as his Ma. continus firme to himself, we shall do well enough. You will easily beleve that all this give me some businesse, so that I have not tyme to say more now then to assure you that I shall always be very kind to you.

Le 6 juillet le Duc d'York écrit de Windsor au Prince d'Orange: „I have had yours of the 8, and by it see your were agoing to Honndslardike; the weather has been the same I find with you as here, it is now growen cooler againe, having had some raine, which has made it very good hunting; to morrow his Ma. gos for London, to ly there one night; the Queene and Dutches stay here; I have been a hunting this day and am but newly come home, and so have not tyme to say more, the post being ready to go, but that you shall always find me very kind to you."

LETTRE MCCCXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Insolence des factieux à Londres.

London, July 13.

After the last post was gone, I receved one from you of the [1] of this month, and am of opinion the war will not be begun in Flander, but that some thing will be undertaken against Strasburge, upon the pretence of establishing the bishope there; this is what I heare and guesse at, and before a month be over, we shall see whether it will be so or no. As for newse here, things do not look well and the factious people grow very insolent, and this day in the citty they have chosen a very ill man to be an Alderman, but the honest party say they will make the election not good. To morrow is to be a great day there for the chosing of new sherifs; those two who were latly [2] chosen not being then capacitated for it, which now they say they are, by having receved the sacrement, so that they hope to be chosen againe, tho they will be oposed by all the loyall party, they being both of them very ill men, and may be, under the pretence of their chusing of these men, they may attempt to do some thing els. It was cheefly that brought his Ma. here now, and he dos not go back to Windsor till to morrow night. I have not tyme to say more to you now, only that you shall always find me very kind to you.

[1] *Le chiffre manque.* [2] lately.

LETTRE MCCCXV.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Acte demandé aux États-Généraux à l'occasion du traité avec l'Espagne.

—

Whitehall, July the 13.

Having talked with the King concerning the difficulty which Mr Sidney finds in obtaining the acte which his Maj. desires from the States, he commanded me to let your H. know that he thinkes it so necessary for him to have and so reasonable for them to give, that he shall have very little encouragement to ratify the treaty with Spaine, if he can not prevaile in a thing of this nature, and, if it were knowne, that it would be of greate prejudice to the union he so much desires, all his ennemys being ready to make advantage of it; but I hope there will not be so much difficulty in it as hitherto appeares. Heere is so little change in any thing, since Mr Sidney went away, that I can write nothing but what he has told your H. already, but yet I can not conclude this letter without telling you that nothing ever pleased me so much as the assurances your Highnesse has given me that you approve of my concerne and diligence in my masters affaires, and that you thinke I behave myselve as I ought to doe in so greate and publicke businesses. I hope I shall continue happy in your good opinion; I am sure I will alwayes endeavour to deserve it, and to show to all the world that I am, with great respect and truth, your Highnesses most faithfull

S.

LETTRE MCCCXVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Entrée en campagne de l'Empereur du Maroc.

—

London, July 20.

I was very much troubled to find, by the last letters

from Holland, that you had not been very well, when you were at Breda, but hope by the next to heare your indisposition has quit[1] left you. We came this morning hether and are to returne back to Windsor, to morrow after diner. The election of the new sherifs are not yett over; I feare they will not prove as one could wish; his Maj. gos to supper this night to one of the old ons[2], that is a very honnest man; I beleve it will be late before we come from thence. By our last letters from Tanger we here that the Emperor of Morroco is coming into the feeld[3] himself, so that that place, or some other christian garnison, in all liklyhood will be hard prest, and I beleeve the Moors have already broken the cessation. I must end, and that with assuring you that I shall ever be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Sa fille Isabelle dangereusement malade.

—

Windsor, July 23.

On wensday last, just as I was a coming from London, I receved yours of the 26, by the which I see you are agoing back to Deren for the rest of this sommer. I was yesterday a hunting and had good sport, but came home late, and was very much surprised to find my daughter Isabella so very ill; she had had two convultion-fitts, and was in a violent feaver, which is now very much abated, for all which I have great fears her fits may returne and then there would be but little hope; till this night be over, one cannot thinke her out of danger. I have not tyme to say more, but that you shall always find me as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

[1] quite. [2] ones. [3] field.

LETTRE MCCCXVIII.

Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Recommandation de Lord Dunbarton.

Windsor, 3 Augustus 1680.

I do not doute[1] but you will be as much troubled as I am for the death of poore mylord Ossory[2]; he is as much lamented heere as any man can be; and I am sure you and I have had a particular losse of him, but there is no remedy, we must all submitt to the good will of God. I beleeve now you will be thinking of one to command in his place, and I cannot chuse but recommend mylord Dunbarton to you, who, besides the merritt he has towards me, in leaveing so good an establishment in France and comming so franckly to serve me, I am sure he is the most capable man of my subjects to execute that charge, and certainly you will find him an easy man to live with, which I assure you is a great vertu in this age, especially amongst our country-men; these are the reasons that makes me recommend him so earnestly to you. This being the only businesse of this letter, I will add no more, but to assure you of my entier[3] kindnesse.

C. R.

LETTRE MCCCXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

Windsor, Augustus 3.

I receved two days since yours of the 6, by the which I see you are ageing to Dieren for some tyme, and by it I see the concern you had for my daughter Isabella, who is now, God be thanked, quite well againe. I am sure you have been very much concerned for the losse of poor Lord Ossory; it has realy been a very great losse to our whole family, especially at this tyme, when we

[1] doubt. [2] Thomas Lord Butler, comte d'Ossory. [3] entire.

are like to have so much need of freinds. You will by this post receve a letter from his Ma., recomending the Lord Dumbarton to you, for to have the command of his Ma. subjects that are with you, as Lord Ossory had. I thinke you cannot have a man better qualifyd for it then he, having served long and quited to good a post as he had, in obedience to his Ma. commands, for which certainly he deserves all the kindnesse can be shewd him, so that I hope you will be favorable to his pretentions and, when you know him, you wil find he will deserve it from you. I would say more, but have not tyme and be assured I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCXX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

Windsor, Augustus 10.

I had yours of the 12 from Dieren two day since, and by it see you will have been as sensibly touched with the losse of poor Lord Ossory as we here, but I will say no more upon so sad a subject. As for newse, here is little staring here, but that the ratifications were exchanged yesterday with Don Pedro de Ronquillio; next weeke his Ma. intends to make a step downe to Chatham, to see a great ship and a new yacht lanched[1]; we are to go most of the way by water, so that I beleve we shall be three days in the voyage; the Dutchesse will be that tyme at London. I hunt now twice or thrice a weeke, and have not yett mist[2] one stag with my owne hounds, they being very staunch, but his Ma. are not yett so. I have now no more to say, but that you shall always find me very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

[1] launched. [2] missed.

LETTRE MCCCXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Parlement va être convoqué pour octobre.

—

Windsor, Aug. 13.

When I came last night from hunting, I receeved yours of the 15, by which I find there is but little newse staring where you are; there is not much here nether, only his Maj., upon the advice of Don Pedro, is resolved to advance the sitting of the Parliament and to lett it meett some tyme in October, of which mind I am for severall reasons. I beleve you will like it to, for the soner they meett, the soner one will see what they will do, and have more tyme to take our measurs against the spring. There has been some endeavors used in severall countrys by some few gentillmen to have gott petitions for the speedy sitting of the Parliament, but they were rejected everywhere, and realy the generallity of the nobility and gentry are very loyall, and it is but a few, and those not considerable, that make all the noyse, so that, if things be but well menaged, every thing will do well, and those who expect troubles here, may be deceved. His Maj. gos downe to Chatham on sonday next, intending to be back at London on wensday; which is all I shall now say, but that you shall never find any alteration in my kindnesse to you.

LETTRE MCCCXXII.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi désire que M. van Leeuwen retourne comme ambassadeur.

—

Windsor, Aug. the 20.

The King has commanded me to let your Highnesse know that Mons. de van Lewen did behave himselve heere, with that prudence as well as affection to the common

interest, that he thinkes, if he could returne againe, with the character of extraordinary ambassador, before the meeting of the Parlament, it would be of greate advantage to what his Maj. earnestly desires, a good understanding between him and his people, and a strict union betweene him and the States, and therefore he would be glad your Highnesse could so order it that he might be heere a fortnight at least before the 20 of October, which is the day appointed for theire sitting. The King has also commanded me to let your Highnesse know that he hopes there will be no difficulty in passing the Act which is so necessary for the good of his affaires, and, as he thinkes, of the common cause. I am, with all the respect imaginable,

your Highnesses most faithfull etc.

SUNDERLAND.

LETTRE MCCCXXIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

Windsor, Augustus 24.

I could not refuse this bearer, cap. Kelly, to recomend him to you for a company and he tells me there is one now vacant, in Wisleys Reg.; he had a promise from poore Lord Ossory for the first should fall, which, besids that he is fitt for such command, make me recomend him. I have not tyme to say more, being just agoing à hunting, but that I am yours.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

Windsor, Augustus 28.

I had two of yours to answer the last post, but came

so late from hunting as then I had not tyme to do it, but now I have, and but little newse to write. The younge P. Elector came hither last night; what stay he will make I do not know; there are now within this weeke two very extraordinary men dead of their kinds, which are Bedlow and Blond; the first killed himself with drinking. We have had for these eight days last past very exceding hott weather, which continus still and like to last; it is very troublesome a hunting, but dos not hinder me from it. I was abroad yesterday and had very good sport, and am to go out againe to morrow, I have now no more to say but that you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCXXV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il est question d'accuser le Duc devant le Parlement.

—

Windsor, sept. 3.

I had so long a chase on tusday last as I gott not hether tell wensday morning, and so had not your letter of the 2 tyme enough to answer it till now, and, for all that, some of the ill people begin to talke very high, and that I know it is now the intention of some of them to impeche me, so sone as the Parliament sitts, yett I will hope they may alter their minds before they meett, and behave themselvs as become them to his Ma.; however I shall prepare for the worst, but am not of your mind so as to thinke that, if his Ma. should be obliged to disolve them, it would have so very ill an effect, either to affairs abroad or at home; for I beleve, if another parliament should be called, that they would do their parts very well, but I hope this will do well, and then there will be no need of calling another. I have not tyme to say more but that you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCXXVI.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Duc de Monmouth froidement accueilli à Exeter et ailleurs.

—

Whitehall, 7 Sept. 1680.

The Duke of Monmouth returnd hither to his House at two this afternoon, from a long ramble he had made in the West. After a great deal of art and pressing invitations, there were gott together about 700 horse and 800 foot, to attend his entring into the citty of Exceter, but among all this company there was not one justice of peace, deputy-lieutenant, or militia-officier; neither mayor nor aldermen wayted on him, and certainly, to a great man that had sett out upon such an errand, there could not a more sensible mortification have happen'd then the cold reception he hath mett with everywhere this journey. His Majestie will be in town on thursday the 9. and will be gone to New-markett on thursday sennight the 16.

Mr Savile was sworn on thursday vice-chamberlain to the King.

His Highnesse.

LETTRE MCCCXXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

London, Sept. 10.

I should have answerd yours of the 10 the last post, by which I see you are agoing to Zell, but that I had so great a chase that it was very late before I came home and the post was gone; we came yesterday to this place and his Ma. continus his resolution of going to Newmarket on thursday next, but I beleeve I shall hardly go till the monday following, having much businesse upon my hands, being to prepare to be attaqued so sone as

the Parliament sitts. I have not tyme to say more, but shall by my next. As for newse, Lord Feversham is made chamberland to her Ma. and Lord Lumley master of the horse to her. I must end and shall do it with assuring you you shall always find me very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXXVIII.

Le Duc d'Albemarle au Prince d'Orange. Il desire le commandement de la Brigade angloise.

Albemarle House, Sept. the 13, 1680.

May it please your Highnes. Upon the death of the earle of Ossory, whose losse is justly lamented by all men living, I did immediately apply myselve to the King my master for his leave and recommendation to accompany my humble desires to your Highnesses to succeide that worthy person in the command which he soe deservedly held during his life under your Highnes, in the service of the States-generall; where of I am still very ambitious, but, finding his Maj. then preingaged and had recommended another, the earle of Dumbarton, I desisted from troubling your Highnes concerning that affayre, till this present, which I now take the boldnes to doe, upon information that that noble Lord is not like to succeed in his pretensions. I have therefore renewed my most humbles suplication to his Maj. for his leave to addresse myselve to your Highnes, which he hath granted, with his gracious promise of his letters of recommendation, as soone as his Maj. receives a positive answer concerning his former recommandation about the earle of Dumbarton. Having obtained this permission, I would not stay one minute longer from presenting my duty and service to your Highnes, with this assurance, that, next to my owne King and master, I am most desirous, before all other Princes in

the world, to serve your Highnes and the States-generall, as I thinck myselve obliged, as a true English man, to the common intrest and religion of both our nations, which I hope will be now soe firmely united togeather, that it shall never more be in the power of our ennemys to separate. I shall not presume to adde any more at present, only further to assure your Highnes, if you are pleased to thinck me worthy of being honored with this imployment, I shall with all gratitude immaginable receive the same, and be ever obedient to all your commands and devoted to your service, with all fidellity and reall affection, as becommes, may it please your Highnes,

your Highnes most humble, most faithfull
and most obedient servant,

ALBEMARLE.

LETTRE MCCCXXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. On se prépare à attaquer le Duc devant le Parlement.

—

Newmarkett, Sept. 19.

I had so much businesse upon my hands the last postday when I was at London, that I could not write by it; for from severall hands I am informed that those of the Lord Shaftsburys and the D. of Monmouths party do positivly intend to impeche me, so sone as the Parliament sitts, so that you cannot wonder if I had businesse enough upon my hands, whilst I was in towne, and shall have enough to do when I returne thether, for which there is yett no day sett, but I hope we shall not stay so long as usual; on wensday or thursday their Maj. and all of us go to Euston; there being yett no races for all this next weeke, this place affords no other newse, so that I have no more to say but that you shall never find any alteration in my kindnesse to you.

LETTRE MCCCXXX.

Le Duc d'York à la Princesse d'Orange. Passage du Duc de Monmouth à Oxford.

—

Euston, Sept. 23.

We came hether last night from Newmarckett and are to returne back thether to morrow, but when to London I do not know. — It has been the finest weather I have ever seene at this tyme of yeare, ever since we came into the country, there having not been one drop of raine, but calme cleer weather, which has been very good weather fur the Ladys, but not for the sportmen, it being so very dry. As for newse, you may easily beleve this place affords none, but from Oxford I heare the D. of Monmouth has been there and treated in an extraordinary manner by the Major, but the University took no notice of him, and, as he went through the streets, the rabbel cryed „a Monmouth, no York, no Bishop, no Clergy, no University," and at diner, were [1] he was treated by the Major, beside their [neval] popular healths, they dranke another, which was „confusion to the Vice-Chanceler and Bishop of Oxford;" at all which his Ma. is very much displeased. I had forgott on [2] particular more, which was that some cryd out for an elective King. I send this letter by Col. Wesley, who gos straight from hence to Harwich and so over by the pacquetboot, so that he carrys my letter, insteed of the post; pray do him good offices with the Prince, if occasion be, and be assured I shall always be very kind to you.

LETTRE MCCCXXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi disposé à soutenir le Duc contre ses ennemis.

—

Newmarkett, Octob. 3.

By the last post I receved yours of the 27 of last

[1] where. [2] one.

month from Zell, by which I find you are well pleased with your voyage, and that you had receved some of my letters, in which I gave you an account of what was designd against me; they continu their resolutions and, tho they pretend only against me, their reale designe is to destroy the monarky [1] and all our family, which will sone be seen. His Ma., notwithstanding all their endeavors, continus very firme to me, and yett, if he will be resolut and shew favor to his old friends, all will do well, and beleve me none but the true Church of England-men can or will suport him and our family; all the Phanatical discenters being for a commonwealth. The returne for London is put off till saturday next, so that there will be but little tyme left to prepare things before the meetting of the Parliament. This place affords but little newse, so that I shall say no more but that you shall always find me the same to you.

LETTRE MCCCXXXII.

M. Sidney au Prince d'Orange. Il faut absolument que le Roi préfère aux intérêts du Duc d'York ceux de la Nation.

—

Oct. 7 1680.

I thinke it is very fitt your Highnesse should know some particulars of our present affaires, and all the letters being opened, especially those what are writt into Holland, I have now sent a man of my owne, purposely to deliver this to you, or else to putt itt into such hands, as shall convey it safe to you. The chiefe thing that I am to informe you of, is what concerns the Duke, who hath of late so exasperated the people that they can scarce heare his name with patience; the King hath begun to perceive it these three months, and every day more and more perswaded, that it is impossible to agree with his Parliament and stick to his brother; he hath lately

[1] monarchy.

asked the opinion of some of his Councell and severall others, that he thought well affected to him, what was best for him to doe, and every body agreed in the whole matter, which is that he must agree with his Parliament; that, if he should dissolve it att this time, it would be certaine destruction to himself and his whole family, but the conclusion of all was that it could not be done, without hurting with the Duke; the King finds this advice is given to him by men that are affectionate to him and the Gouvernement, and some that ever been in the Dukes interest, but now find there is no remedy, and that no good can be done, as long as he is here. The King comes to towne a saturday and in a few day's will aske the advice of his Councell, what he ought to doe; most of the great officiers have already deliverd their opinion in private, and I beleeve (unlesse it be mylord Clarendon and Mr Hide) there [1] not a man in the Councell that dares advice the King to disolve the Parliament to save the Duke; the rich sober men of the nation desire to be quiet and preserve the Gouvernement; the popish and commonwealth-party joyne in desiring a confusion, which will certainely follow a dissolution. The Duke of Monmouth, mylord Shafsbury, mylord Russell, and severall others, doe undertake to doe great matters for the King, if he will part with the Duke, and I beleeve there may be a good session, if that be, though the people are very angry att this time. The Duke of Monmouth hath been with the King, but his Majesty was not att all satisfied with him, for he did not make those submissions the King expected from him; this is a great secreet; if the Duke knew it, he would be in worse humour then he is, and he is now in worse then ever I saw him; his servants begin to suspect somthing and are extreamly dejected, the Dutchesse is very melancholly, but whether it proceeds from the apprehensions of making another journey or seing the Duke so publikely owne Mrs Sydley, I can not tell; she

[1] is *semble omis.*

comes to towne to night, the Queen came last night and hath been all this day ill of a feavour. The Duke of Monmouth hath more credit in the countrey then one can immagine and, as long as he is kept out of the Court, it will encrease dayly and, if the King should dissolve the Parliament to save the Duke, it would grow to that height there would be no stopping it; this is apparent to every body and makes them wonder that the Duke will not chuse quietly to retire, rather then put the King upon those counsells that would be destructive to the King, to himself and to the Monarchy. What the Councell will advice, when the King calls them together, I can not yet tell, but I immagine they will thinke fitt to have the Duke remooved from the Kings presence before the sitting of the Parliament. This is the best account I can give you of our affaires, and I must add one thing more, which your Highnesse ought to know, and that is that there is not one that I have talked to of this businesse, that hath not your Highnesse always in their thoughts, and see no other way of preserving your right of keeping this nation from ruine and of securing the liberty of Europe, but the Kings complying with his people in what they shall desire concerning the Duke. This is a matter of the greatest importance to the whole world, and enough for one letter, but I will add a few words in my owne concerne. The night before I came from Newmarket, mylord Sunderland and Mr Godolphin spoke to the King about the command of the English troupes in Holland; he expressed great kindnesse to me, and said he had rather have me att the head of them then any man in England, that he would immediately give me his recommendation, but that the Duke of Albermarle pretended to have a promise from your Highnesse, and had desired him not to engage till your answer was come back; they convinced the King how necessary it was for the good of the troupes to have a man over them, that they beleeved the States would be brought to consent to me rather then a

stranger, that had so many imployments, and besides they told him that they could not beleeve your Highnesse was under any engagements to him. This discourse continued a good while and att last ended with this conclusion, that, if your Highnesse will write to the King to let him know that it will be very difficult to bring the States to consent to any body, but that it is certaine they will never have one that can not attend it [1]; this is enough to say in ones owne businesse, the rest I will leave to your kindnesse, which I shall ever rely upon, and use my uttermost endeavours to deserve it.

LETTRE MCCCXXXIII.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Il recommande M. Sidney pour être chef de la Brigade angloise.

Whitehall, Octobre the 8.

Mr Sydney, I am sure, will write all the publicke news of this place to your Highnesse, and therefore it is needlesse for me to doe it; but I must take the liberty to let you know that, when mylord Dunbarton first engaged the King and the Duke to presse your Highnesse that he might have the command of the Kings subjects in the service of the States, I desired them both that, if that could not be, upon the account of his being a papist, that they would not concerne themselves for any but Mr Sydney. They both promised they would not, since which the D. of Albermarle has been extreamely earnest with the King to recommend him, or at least to be passive in the case. The King told him he thought a man of his quality and fortune, and who had so many employements, could not possibly attend such a command abroade, but he still desires to have it, and I doubt not but he will solicite it with greate care; but, since it is certaine he can not spare time enough for such a post in another

[1] *Par discrétion la phrase demeure inachevée.*

countrey, I hope your Highnesse will favour Mr Sydney, who, I am sure, has so much zeale for your service that I thinke that will make him fitter then any other man for such an employement, and, if your Highnesse will please to excuse the admitting the D. of Albermarle and recommend Mr Sydney, I beleive every body will be satisfyed by the reason of the King. I beg you will be pleased to pardon this liberty I take, and that you will be assured that I am, with all respect,

your Highnesses most faithfull, most humble

SUNDERLAND.

LETTRE MCCCXXXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. En abandonnant le Duc, le Roi préparerait sa propre ruine.

London, Oct. 12.

I received this day yours from Epsdorf, and by itt see you are ageing to meet the Elector of Brandenbourgh. I should be glad our meetting here would end as well as I beleve yours will, but it is not so easy deeling with a Parliament, which will not meett in good humor, and besids what I shall have to do when they sitt, those whom I expected to be most my friends are no more so now; for they would have me go away; 't is Lord Sunderland and Mr Godolphin who presse it. I confesse I did not expect they would have changed their minds, and never sayd a word to me of it till now; I do my part to hinder any such resolution, being absolutly persuaded that, should his Ma. quit me, it would be all our ruins; for it would so discourage the honest men that they would no more hold up their heads, and so encourage our enemys as cannot be imagined. By the next post I shall be able to give an account what is like to be my fate, and in the meane tyme be assured I shall always be very kind to you.

LETTRE MCCCXXXV.

M. Godolphin au Prince d'Orange. L'union du Roi et du Parlement est une question d'intérêt général.

—

London, Oct. 12 1680.

I have the honour of your Highnesses of the 14 from Epsdorfe, and shall not faile to take care of paying the remainder of your money to the merchants appointed to receive itt, as soon and as fast as they can possibly find returns for itt. I am very glad to find your Highnesses jorney into Germany is like to have soe good an effect amongst those Princes that, in case of an agreement between the King and the Parliament, his Ma. may have great reason to expect they will accept of his propositions. I am perfectly of your Highnesses mind that the whole depends upon our union here in England, and though, considering our circumstances, that must bee a very difficult work, yett I am in hopes it may not prove impossible, and, if weé once can but recover ourselves into a tolerable condition at home, I am persuaded wee shall bee a very great support and security to our Allyes abroad.

The time of the Parliament growes soe neare and is soe criticall that I beleive your Highnesse will bee more inpatient than ordinary for the English letters, and therefore I shall take the liberty of troubling you a little oftner than I have done of late, when there happens any thing that I can write of by the ordinary post.

For his Highnesse the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXXXVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il est forcé de se rendre en Écosse.

—

London, Octob. 15.

I received this day yours by Mons. van Leewen, who,

I beleve, finds things here in much greater disorder then he could have thought, and I feare very much the ease his Ma. thinks to gett, by his sending me away, will be but very little, and indeed none at all, and will do him much harme. I see, go I must, but whether, is not yett resolved, by the next I shall know. I have done my part not to go, but neither I nor my freinds could prevaile, tho I am sure we have the reason of our side, and I pray God I do not prove a true prophet in what I have told his Ma., and you will find this Parliament will not do his Ma. affairs any good, and that they will aske such things as he can never grant to them. I have not tyme to say more, but that I shall allways be very kind to you.

LETTRE MCCCXXXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les concessions du Roi améneront la ruine de la Monarchie.

London, 19.

At last it is resolved I must go for Scotland; it is his Ma. pleasur; I and my freinds did what we could that I might not be sent away, but could not prevent it, for his Ma. must be obeyd; I am afraide he will sone repent the measurs he now taks, for I see nothing but ruine to himself and monarky by following them. I am to go to morrow, and that by sea, as the most convenient; in a weeks tyme I shall know what the Parliament will do. I have so much businesse that I can say no more but that I shall always be very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXXXVIII.

Sir William Temple au Prince d'Orange. Tout dépend de la conduite du Parlement.

—

Sheea [1], Octob. 19 1680.

I dit not thinke to have given your Highnesse any trouble in answer to the last I had the honor to receave from Cell, till I heard of your returne to the Hague; but, finding your absence like to bee longer by a visit to the Elector of Brandenburgk, I could not satisfye myself with deferring so long the acknoledgments I owe your Highnesse for the kindeness of that letter, which was the greater for your having so little to tell mee or to command mee.

Our affairs heere have been for some time in great darkeness; whatever light there has been I know your Highnesse has had it from Mr Sydney, but that itselfe or any other can bee little, till wee see the session of Parliament beginn. 'T is now very neere day-breake and in fewe days common men will know more then the wisest or most enlightned at this time can pretend to. I am perfectly of your Hignesses opinion that all depends upon the good or ill agrement between the King and his Parliament, as to the safety or ruine of affairs, both at home and abroad. What it will determine in, God knows and I am of opinion no man can ghess with any good aime, till the Parliament come within the walls of their house. For my parte, I am not a little perplexe, when I consider how great a weight your Highnesse and all men put upon five hundred mens being temperate and wise, for without one 't is hard to bee the other, and yet I can hardly thinke neither that so many men, that have so great stakes in the good of the nation, should [read] it to ruine either by heats or mistakes. In the mean time, if your Highnesse pleases, at your returne, to write a letter to mee upon this occasion, of the same style with many

[1] Sheene (?)

of your others, and particularly that you writt to mee about this time twelvemonth, just before the intended session of Parliament, and expressing your Highnesses mighty concernment in this session and the deepe and fatall consequences you apprehend from any disunion between his Majesty and the Parliament, I shall, with your Highnesses leave, make the best use I can of it, and I am sure no ill one, nor any such as shall not agree with that constant devotion and truth where with I am your Highnesses most faithfull and most obedient humble servant.

LETTRE MCCCXXXIX.

M. Sidney au Prince d'Orange. L'exclusion du Duc d'York sera demandée par le Parlement.

—

Oct. the 19 1680.

On my last I gave you an account of as much as I knew of what was done a wenesday att Councell. Since that the King hath reflected upon the advices that were given him, and upon saturday called an extraordinary Councell, which sate till ten a clock att night; what was done there is kept very secret, but one may guesse somthing by the consequences; for a sunday in the evening the King told the Duke that it was absolutely necessary for him to retire, and the King leaving it to him whither he would goe, he hath chose to goe into Scotland, and to morrow he begins his voyage; he goes by sea and there are two ships and two yachts in the river ready to attend him, the Dutchesse resolves to goe with him, though she be att this time much indisposed in her health. There are severall members of Parliament already come to towne, and we heare they will be well inclin'd to an union; there is but one thing that is likely to make a disagreement, and that is, the House of commons insisting upon excluding the Duke, which I beleeve they will doe, and the

King does resolve not to consent to it; all other matters, I thinke, may be composed without any great difficulty; people begin to be something sensible of their danger, and will not, I hope, run into any extravagancies. This morning the Count de Thuin arrives, and is to have his audience of the King this evening. I intend to be going from hence about to morrow sevennight, if the King does not stop me about the Parliament businesse. I have made severall firme to your interest, who will give demonstrations of it, upon all occasions; in this weeke I shall be able to doe yet a good deale more, and then I thinke it will be for the Kings service, and for yours, for me to be att the Hague; there are severall things that are fitt for you to know, which I must tell you by word of mouth, for they are not to be writt; all that I will tell you now is that there is not a man in the world that will serve you with more affection and fidelity then I will doe, all the days of my life.

LETTRE MCCCXL.

M. Sidney au Prince d'Orange. Départ du Duc d'York pour l'Écosse.

Oct. the 22. 1680.

A wenesday morning, between eight and nine, the Duke left Whitehall; the Dutchesse (though she were in all ill condition for such a bussinesse) went with him; the King conducted him as farre as Greenwich in his barge; from thence he went in a yacht as farre as the Hope, where two men of warre attended him. All yesterday was spent in placing their goods, and this morning, att one a clock, they set sayle with a faire wind. The Duke does not goe to Edinburg, but to a house of the Chancellours, till he knows how he shall be received; for he thinks it very likely that it may not be so well as it was last yeare. Every body is att present in very good

humour and it is certainly in the Kings power to keep them so; yesterday the Parliament met and the King made a speech to them, which was well liked; afterwards the Commons return'd to their house and chose their speaker, who is one Mr Williams, a lawier; he is an able man and hath a good reputation; to day they presented him to the King and he accepted of him; to morrow and next day will be imploy'd in taking the oaths, and a monday I beleeve wee shall fall upon businesse. Sir W. Temple, came to towne this evening and desired me to convey the inclosed to you. I am, and ever will be, to the uttermost of my power, intirely devoted to you.

LETTRE MCCCXLI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrivée en Écosse.

Edenburgh, Oct. 30.

I landed tusday last at a towne called Kirkaldy in Fife, and went that night to Lesley, a house of the lord Chanclers, and stayd there till yesterday, to give tyme to this house to be furnished for me, and came here last night, where I was as well receved, as I possibly could desire, notwithstanding all thatt has been do and sayd against me in England. I long to heare which way they will attaque in the house of Commons, which I have reason enough to beleve will be to the purpose, since I have been so severly used and so unhandsomly left by some of those I most relyd on; which is all I have tyme to say now, but that, in what condition so ever I am, you shall allways find me very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXLII.

Sir William Temple au Prince d'Orange. Mr Sidney seroit un excellent chef de la Brigade angloise.

London, Oct. 31 1680.

I will not trouble your Highnesse with any long letters by Mr Sydney, who will bee able to give you a better account of the posture hee leaves us in heere then any letters can doe, and to him I shall wholly referr your Highnesse, for all the information you can receave from hence. One pointe I shall onely trouble you in, becaus I know hee will nott doe it, which is the great desire I have, since mylord Ossorys death, to see the care of those regiments fall to Mr Sydneys share, who, for my owne parte, I beleeve would give a very good account of them to the States, and I know you doe not doubt hee would give the best account hee could of them to your Highnesse upon all occasions. Whether this may bee done by giving him the command of them, though without any present pay, or by giving him the regiment onely that is vacant at this time, upon the pretence that the States will not have a generall officer among them in time of peace, will I thinke bee indifferent; at least, I am sure it will bee so to mee, who in this matter thinke of your Highnesses interests and not of his. But in this last case the regard I have to yours will not bee answerd, unles hee may bee considerd as first colonell, and so have the chiefe care of all the regiments devolved upon him. The reasons I have to concerne myself in this matter are such as I am sure your Highnesse would approve of, and as I desired him to give you some touch of last yeare, when hee was like to have no concernment in it. — Another thing, which I thinke were for your Highnesses service at this time, were to have an order past that no catholique officiers should bee imployd in those regiments, and that this might bee done with some esclat; for your Highnesse can not tell how many discourses have been

raysed heer[1] to your disadvantage upon that occasion. I suppose those officers may bee provided for in other of your troops, if they deserve it, and thereby the three regiments which are called English, may bee kept so intirely, whereas they are heer reported to bee halfe of them Irish, a worde that passes very ill heere at this time. I am in great impatience to heare of your Highnesses safe and happy returne from so long a journey, wherein none can bee more concerned, nor with more devotion and truth then I am ever your Highnesses most obedient and most faithfull humble servant.

LETTRE MCCCXLIII.

M. van Leyden de Leeuwen au Prince d'Orange. Il désire savoir comment agir touchant l'exclusion du Duc d'York.

—

Westminster, ce 1 novemb. 1680.

Monseigneur. Je ne puis m'empescher de tesmoigner à V. A. la peine où me mettent les disputes que je prévois inévitablement pour l'affaire de la succession; car, encore que l'impétuosité avec laquelle le Duc de Monmouth et les siens travaillent pour la séclusion de monseigneur le Duc de Yorck, rende plus manifeste et plus indisputable le droict de ce Prince, au préjudice de ce Duc, qui, s'il estoit légitime (comme dans la ville de Londres plusieurs personnes parlent encore hautement du mariage de la mère de ce Duc avec le Roy), auroit la première prétention sur la couronne, et en ce cas on ne seroit point obligé à entrer dans tous les aigreurs où la dispute de la religion de S. A. R. entraînera apparemment le Roi et son Parlement; si esse[2] que, comme on ne sçait pas quel évènement pourroit avoir cette importante affaire, et si d'aventure le Roy consentiroit à la séclusion de son frère, ou si on met sur le tapis que,

[1] here. [2] est-ce.

durant la royauté d'un Prince, on establit un protecteur do la religion protestante dans l'Angleterre, ou quelque autre expédiant de cette nature, dans lequel V. A. pourroit avoir grand intérest; je supplie V. A. de me vouloir donner des ordres suivant lesquels je me régleré, ou bien d'envoyer ici quelque personne mieux esclairée que je ne suis, pour avoir le soin nécessaire que rien ne passe icy au préjudice de V. A. Je n'escris pas cecy parceque jusques à présent j'appréhende quelque chose de semblable, ou que j'y voye les humeurs disposées, mais, Monseigneur, les mouvements de cette nation sont souvent extrêmement brusques, et je vois visiblement que la France n'appréhende rien à l'égal de voir V. A. un jour estably sur le thrône de l'Angleterre, et qu'elle fera des efforts extraordinaires pour empescher cela. V. A. aura la bonté de me pardonner si j'entre dans une affaire sur laquelle elle ne m'a rien commandée; c'est par un mouvement de zèle et de respect que je le fais, et pour tesmoigner à V. A. que je suis autant que je dois, Monseigneur,

de V. A. très-humble et très-obéissant serviteur,

D. V. LEYDEN DE LEEUWEN.

LETTRE MCCCXLIV.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Situation critique.

Mr Sydney will give your Highnesse so exact an account of all things heere that I will say nothing of the state of our affaires, but onely that it is such as requires greate helpe, and I know nobody can give any but you yourselfe, either to those at home or abroad. Wee can not make one step farther and every thing is at present so loose, both in the Court and without it, that all will breake to peices [1], if greate care be not taken by some

[1] pieces.

powerfull remedy, and that very quickly. Mr Sydney knows the opinion of many who wish the publicke good and who are very much your Highnesses servants, among whom none is with so much respect and zeale as I am

your Highnesses most faithfull and most obedient humble servant

SUNDERLAND.

Whitehall, Novemb. the 1 1680.

LETTRE MCCCXLV.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Il lui conseille de venir en Angleterre.

Nov. the 1 1680.

I think it will bee to no great purpose to trouble your Highnesse with many particulars by this bearer; who is soe very well able to informe you of every thing that passes here, and every the least circumstance belonging to itt; and therefore I will only say that whatsoever he shall say to your Highnesse, concerning your coming over, has been very much considered by severall of us, that have mett together about it, and have been always of one mind, that nothing in the world can contribute soe much to a perfect entire settlement of the whole kingdome and establishment of the Kings authority as your Highnesses coming over at this time, while the Parliament is sitting, and, as it is certainly a thing that would bee of very great advantage to the Kings affayres, soe I am of opinion it is absolutely necessary to the supporting of your owne particular interests here, which Mr Sidney will bee able to tell you stand att present upon very nice termes, and, besides all this, I think you run no kind of hazard as to what you may apprehend from the Duke. All these considerations putt together, I hope Mr Sidney will bee soe well able to enforce to your Highnesse as that you will not

delay to come over; for wee are mightily persuaded here that our all depends upon itt.

For his Highnesse the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXLVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il se plaint de l'audace du Parlement.

Edenburgh, Nov. 5.

I receved yesterday a letter from you without any date, by which I see you then intended to be very sone at the Hage, and were impacient to know how the Parliament would begin, which long before this you have been informed of, and I beleve will not at all be pleased with it; for indeed things go on at a strange rate, by what I heare and look, very ill, and no liklyhood of their mending, which every day will lett you see; for my part, I feare a rebellion or something worse, for every thing, almost, gos after the same manner it did in the yeare 40; only this contry [1], God be thanked, is quiet, which it was not then; you see how violently they procede against me in the house of Commons and what vilans are raised up to swere falsly against me. I am not to expect better, and, tho I am the man only named, the designe of some of their leaders is to ruine our family; you will see that what I say is true, and that very wrong measurs have been taken; which is all I shall now say to you but that you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCXLVII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le bill d'exclusion a passé dans la Chambre des Communes.

Whitehall, 9 Nov. 1680.

This Bill [2] for the exclusion of his R. Highnesse passt

[1] country. [2] *Un exemplaire est joint à la lettre.*

the committee yesterday, without any opposition to speak of, it being not the part of those [who] throw out a bill (as much as in them lies) to amuse themselves at the amending of it. His Ma. sent the House of Commons a message this day, desiring them to dispatch the matters that depend before them, relating to popery and the plott; that they may rest assured all remedies that they tender to his Ma. conduceing to those ends will be very acceptable to him, provided they be such as can consist with the descent of the Crown in the right line or to [that] effect. To this message there was no answer returnd, nor any debate had upon it.

LETTRE MCCCXLVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Danger de la monarchie.

Edenburgh, Nov. 12.

I have receved yours of the 12, by the which I see you were come back to the Hage and had heard of my coming away and what had then past in the house of Commons, concerning me; that was but a begining, which produced the bill, which by this is, I beleeve, past that house against me; I have reason to hope it will not have the same successe in the house of Lords, and before this time to [1] you will know what the fate ont [2] has been. I see you are very much concernd at these doings against me, which I did expect from your kindnesse and beside that, you cannot [chose] but see, that if a stop be not speedily put to these kind of proceding, the monarky and our family must fall togather, and I see things are come to that hight that I do realy feare there will be great disordres, may a downeright rebellion, and that those that prest and advised his Ma. to send me away will not find their account in it, no more then his Ma., and if now he do not sone make a stand, but lett them trample upon

[1] *Ce mot paroît superflu.* [2] on it.

himself and authority, it will prove to late, and he will find himself in as bad a condition as ever the King his father was. I shall now say no more on this subject, but end, and that with assuring you that, in whatsoever condition I am in, I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCXLIX.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Bill d'exclusion rejeté par la Chambre des Lords.

Whitehall, 16 Nov. 1680.

I have the honor of a gracious letter from your Highnesse to acknowledge of the 22 current n. st. The Commons carried up the Bill of Exclusion yesterday to the Lords, but the Lords threw it out with vigor; they were 70 against 30 that would have kept it in; the Bishops were unanimous against it, but the Temporall Lords against the Bill exceeded far those Lords that were for it in number. The Commons did nothing this day; they adjourn'd to to morrow, in order, as is pretended, to take time to deliberate what to doe. The prospect is very dark; not but that his Ma. will be sure to doe his part, and hath no thought to prorogue or dissolve the Parliament. Wicked men do labour to push things to extremities, in hopes to force the King to doe [that which] is unacceptable to the nation; 't is true, there are a great many engaged in this Bill, but then there is a world of sober people that cannott be satisfied with the justice of it.

LETTRE MCCCL.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Irritation de la Chambre des Communes.

Whitehall, 19 Nov. 1680.

It is with great regrett that I take leave to write to

your Highnesse and yet have nothing to write but what is very unconfortable. The throwing out of the Bill against the Duke on monday in the House of Lords made the Commons on wednesday very little concern'd for the succour of Tanger, which was the busines appointed for wednesday; this day, among other angry things, they resolv'd to receive articles to morrow against Mr Seymoe [1] of high crimes and misdemeanors. They [had] again this day enough to shew an aversion against giveing those supplies which might putt the King at ease. The trueth is, the prospect is very melancholick; but that blessed Providence, which hath hitherto watched over us, will, I hope, continue so to watch over the Royall family, as long as the sun and moon endure. It is a complaint against us in Parliament that we are not more faire and impartiall hearers then we are.

LETTRE MCCCLI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Trahison de Lord Sunderland.

Edenburgh, Nov. 23.

I had on sonday last two from you, of the 20 and 22 of this month, and do easily beleve the trouble it is to you to see with what extraordinary malice my enemys proced against and, tho the Lords have been so kind to me as to throw out the bill the Commons sent up to them, for my exclusion, yett I have reason to feare they, I meane my enemys, will attaque me some other way, as bad for me and as hurtfull to the monarky, but, for all that, there happned one thing in the rejecting of my bill in the house of Lords which I [2] may bee of some advantage to me as well as that; which is, that now his Ma. can be no longer deceved by Lord Sunderland, and thinke him my freind, since he voted against me, and has also [enterd] his dissent to the same purpose; he did deceve me

[1] Seymour. [2] *Un ou deux mots semblent omis.*

long, and to my cost; I thought him to be still my freind when he was not, but now, tho I can forgive him, he shall never play me such a trick againe; for I will never trust him and I hope the King will not, for he that could [are] me, as he as [1] done, may do the same and has already done it to him; for els how should Lord Hallifax be fallen on by the house of Commons, and not he nor his friend Lord Essex, when they were all equaly conserned in the desolution of the last Parliament? — God send this may prove a better, but I do not beleve it will, since I see at what rate they drive on to the uter [2] destruction of the monarky. It is late and I shall say no more but that you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCLII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Dangers pour la Chrétienté.

—

Whitehall, 23 Nov. 1680.

The progresse in the house of Commons is very slow and much time is spent in censuring and punishing offenders of severall sorts. The addresse against mylord of Halifax (which the House will bring to morrow to the King) goes here inclos'd; and so does a vote levell'd against the judges for the votes of yesterday; I humbly take leave to referr your Highnesse to the prints. I am extremely troubled to consider what judgement the world abroad makes of us, and not onely so, but how perfectly they attribute the calamities like to befall Christendome to our willfull ill-conduct. Your Highnesse will see, by the print enclose'd, how the Duke and Duchesse were receiv'd in Scotland. I beseech God to blesse and preserve his Ma. and the whole Royall family.

His Highnesse.

[1] has. [2] utter.

LETTRE MCCCLIII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles.

Whitehall, 26 Nov. 1680.

Our heats do not yet abate any thing; two days agoe mylord Chief-justice North was voted to have given sufficient ground for impeaching him at the barr of the Lords House, for drawing up (or rather for assisting the atturney-generall to draw up) a proclamation forbidding to gather subscriptions for petitions in a tumultuous and seditious way; this day and yesterday an impeachment was voted against Mr Seymoe pay-master of the navy; he made an excellent defence in his place in the House; his charge was of malversations in the finances, but tis [1] believ'd he will easily and fully clear himself, when he comes before the Lords; thus is our time spent. In the mean time Tanger bleeds; tis [1] true, we gave the Moores a brush lately, but we lost a gallant Governor Sir Palmes Faireborne. I took the boldnesse, about a twelve month agoe, most humbly to move your Highnesse for monsieur Water, eschevin of Nimweghen, to be advanced to the honor of Burgemaistre there; I did not presume to doe it but upon very good information, as I take it, that he is and allwaies hath been very rightly affected to your Highnesse and the Government; being of english parentage, I took more particular knowledge of him, and of his conduct, which was allways, to the best of my observation, worthy of good cittyzen; but this point, as well as myself, I perfectly submitt.

LETTRE MCCCLIV.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Situation de plus en plus périlleuse.

Novemb. the 26, Whitehall 1680.

I am very sorry not to be able to give your H. a

[1] it is.

better account of our affaires heere then I must doe, if I tell you the truth, which is that the house of Commones seemes to be so persuaded that nothing can be a security against theire feares but a totall exclusion of the Duke, that it is not likely they will be contented with lesse. The Lords on the other side have throwne out that bill and the King appeares entirely of theire mind. Expedients are now offerd every day, and bils are orderd to be drawne up, which some thinke may serve; but I am affraide they will be generally thought, either ineffectuall, or such as may endanger the monarchy; every almost is sencible of our ill condition, but enow[1] to care, as can not agree on what they thinke will doe. In a little time wee shall be able to judge more positively of this matter. I hope the good genius of the rest of mankind will be strong enough to deale with that of France, which seemes to have a greater game then ever. I wish your H. all of prosperity and that you will be pleased to beleeve that no man in the world is so much as I am, Sir,

your H^s most faithfull, most humble and most obedient servant

SUNDERLAND.

LETTRE MCCCLV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Acharnement de ses ennemis.

Edenburgh, Nov. 27.

By the last post I receved yours of the 26, by which I am satisfyd of the trouble you are in, and the sence you have of what has past against me in the house of Commons; you will easily belive it was a great satisfaction to me to have had the bill throwne out by the Lords, but, for all that, you see my enemys find new ways of persecuting me and falling upon me, and I am to expect they will continu doing it, as long as they have power;

[1] enough.

for they want not will, and you see, no soner dos a man stand by the King but he is attaqued, as Lord Halifax, and Mr Seamor have been. Our last letters say the Queene was to be falen on in the Lords house, on monday last; you see no way is left unpracticed to ruine our family, and destroy the monarky, which is all I have to say now, but that you may be sure I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

Edenburgh Nov. 30.

This morning I receved yours of the 29 and, if the affairs of Europ depend so much, as I feare they may, upon the issu of this present Parliament, I feare they will not go well; for I see no liklyhood of their behaving themselvs as they aught; for every day brings us new and very extraordinary vots and motions, made in both houses, all tending to the lessning of his Ma. authority and the ruine of the monarky, in which some of his cheef ministers, as well as some of his servants, joyne and, if he letts it run on, Lord have mercy on us all. Things are very quiet here, and to morrow three of Cargills congregation are to be executed; they are the boldest and stubernest [1] rogus [2] I ever heard of, and glory to suffer for such abominable principles. I have no other newse worth telling, and so shall end, with assuring you that you shall never find any alteration in my kindnesse to you.

LETTRE MCCCLVII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Procès de Lord Stafford.

Whitehall, 30 Nov. 80.

Yesterday produced little in the House of Commons more

[1] stubbornst. [2] rogues.

then that the House wayted on his Ma. with their representation (as they call it) of the state of the nation. It is a long discourse and charges the favouring of popery upon the ministers, as the main miscarriage in the Government. This day began the tryall of mylord viscount Stafford; the managers of the impeachment against him divided their charge into two parts. — 1. That there was a horrid popish plott against the life of the King, and against the religion and the Government establishd. — 2ly that the lord Stafford had his share in the plott. The evidence which they produced this day, tended to prove the first point onely; there were produc'd six wittnesses, that depos'd what they knew of the carrying on of a plott in generall; they produced also the judiciall records, whereby the severall persons that have been executed for the plott were arraigned and found guilty; to morrow the managers will apply themselves to the proving of mylord Stafford to be a partie to this plott. Next day will be taken up in hearing mylord Staffords defence, the judgement will soon follow. The grand-jury of Middlesex presented his R.[1] H.[2] yesterday at the court of Kings-bench for recusancie. It was attempted, while the Duke was here, but the jury was dismiss'd, before they could gett their presentment ready. Thus one angry thing is done after another, but without the prospect it were to be wis'hd of a composure, which I beseech God to send among us for the preserving of the King and his people.

LETTRE MCCCLVIII.

Sir W. Temple au Prince d'Orange. Conseils.

London, Nov. 30 1680.

Your Highness will easily beleeve I have my share in the trouble you are pleased to express upon the sense of our posture of affairs heere, which must needs influence

[1] Royal. [2] Highness.

any bodys humor that is concerned in them and in the fatall consequences of them, either at home or abroad; which I take your Highnesse to bee more then any man, considering how deeply you are so in both. For this reason I will in shorte lay the present state of them before you, as clearly as I can in a matter so imbroyld, with the circumstances that seem more particularly to touch your Highnesses proper interests, that you may bee able the better to judge of our condition and of your owne conduct.

Tis certain that a long course of unhappy counsels have reduced the King to wante both the money and authority, which are necessary for the support of the crowne, in such a degree as affaires abroad as well as at home require.

Nothing but a Parliament can helpe the King in this condition and furnish him both with the money and authority necessary to the crowne; becaus, if the first should bee supplyd, either from France or from the papists (as some talke), yett the money hee should receave from either of those ways would lessen his authority more and more, by encreasing the generall fears and discontents of the people.

It seems plaine that this house of Commons will helpe the King neither to money nor authority, without the exclusion of the Duke, designed by their late Bill, sente up to the Lords and throwne out there.

The King is resolvd not to consent to that or any such Bill, nor can it come into the House of Commons again this Parliament, without a prorogation of some days, which depends wholly upon the King.

In this posture of affairs I see no hopes of any measures to bee taken between the King and his Parliament during this session, and finde the leading parte of the House of Commons are willing it should ende, and thinke the sooner the better, to make way for a new one, by which the King may see yett further what the bente and

humor of the people is. But the court seeme content they should continue longer, in hopes the party now governing in the House may divide, which yett I must needs say I doe not thinke likely this session. What this can ende in, your Highnesse will bee able to judge at least as well as I, for yett I thinke none pretends to know, though tis most naturall to conclude it must bee in a new Parliament, and to bee calld immediatly upon the dissolution of this; for otherwise I doe not see how the generall discontents will bee dealt with, if this Parliament endes without allaying them.

Now for what concernes your Highnesses more particular interest in all thees affaires, it seems plaine, by the Bill of exclusion and the whole course of that matter in the house of Commons, that your interest and the succession of the crown were intended to bee safe, and all to passe as if the Duke had been dead, and I doe not beleeve any thing of another nature will passe in another house of Commons, if such a Bill should againe bee revived. But in case this or another Parliament should come to bee broken, without any agreement between the King and them, I doe not see any thing to prevent our falling into violent and popular tumults, and tis concluded the Duke of Monmouth cannot fayle of beeing at the head of them, and that not onely the Citty will fall in with him, but all those likewise of the Lords and Commons who, having in the matter of the late Bill declared against the Duke, can have no returne into any measures with him, and will for this reasone joyne with that party which they esteem most desperate against him, and this not upon any regards of the Duke of Monmouth, but of their owne safety. In this case your Highnesse will have a very hard game, for, by taking party with the Courte, you putt yourself into the same circumstances with the people that the Duke stands in at this time, and, if you take no party at all, the Duke of M. may grows to head the Nation, upon pretences of defending the protestant

religion and keeping out the Duke and, if hee should so farr prevayle that the King should not bee able to resist the stream, but bee forced to fall into it, your Highnesse may ghess what that might ende in.

Upon the whole matter, there are but three parts at present that you can take. The first is to come over, as both mylord Sunderland and Mr v. Lewen say many of your friends desired at the beginning of this Parliament, and use all your endeavors to prevayle with the King to consent to the Dukes Bill, and by that meanes to settle the world, upon hopes that in that case the house of Commons would putt the King in a condition not onely of supporting the Government at home, but his Allyes abroad too upon occasion. And thereby engage all those persons and partys to you, who have been so desperately bente upon exclusion of the Duke, and sett up for the defence of the protestant religion at home and abroad.

The second is, to continue just as you have done for this last year past, without concerning yourself in the counsels of either Courte or popular partys, and contenting yourself with doing nothing that can bee thought either unjust or ungracefull, to leave the evente to God Almighty.

The third, to see an issue of this session of Parliament, but, in case of dissolution of this and meeting of a new one, to come immediatly over, and declare to all men, both King and subject, the infinite concernment you have for some union between his Majesty and his Parliament; that, besides all our interests at home, those of Christendome are lost without it, and can expect it no longer then this spring, which will determine them. That, besides your affection and concerne for His Majesty, you have an interest of your owne abroad, that presses you more then any man, becaus you are the first Prince in Christendome that are like to suffer, by the States running into France, when they finde they can have no supporte from England. That you cannot propose the

ways of the King and Parliament agreeing, being a stranger to our affaires, but that you can onely showe the necessity of it. That any way, you are sure, is better then none, though some may thinke themselves lost and others unsafe by the severall ways of it, yet without it, all is not onely unsafe, but absolutely lost. That, for the business of the Duke, it is a domestique thing and neither you nor the States can meddle in it, but that you will both contribute all your endeavors to thees two great endes, of procuring a happy union between the King and his Parliament, and of preserving the protestant religion, both heere and in the rest of Christendome, since in all other parts it must have its support from hence. Upon thees severall parts all I shall say is that some of your friends heere have judged the first would have been the parte of a great man, the second the parte of a good man, and, for the last, which indeed seemes now onely to bee left, I doe not know whether a wise man can avoide it, and in such a conjuncture bee content to bee forgotten, neglected and even defamed upon some points, which I finde your enemys are industrious in on all sides, though so ill grounded as your friends hardly know how to take notice of them and thinke it better to [ventuer] their falling of themselves.

If I have given your Highnesse soo long a trouble, it is not usuall with mee, and I beleeve you will pardon mee for this time and upon this occasion; there can happen none wherein I shall not expresse that constant devotion and truth, wherewith I am your Highnesses most faithfull and most obedient humble servant.

LETTRE MCCCLIX.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Procès de Lord Stafford.

Whitehall, 3 Decemb. 80.

This is the fourth day of Staffords tryall. On tursday

I told your Highnesse how the managers for the House of Commons had produced severall wittnesses, to prove in generall that there was a horrid popish plott; on wednesday, they produced three wittnesses, to prove that mylord of Stafford was in that plott; yesterday mylord Stafford produced very many wittnesses, to endeavor the discrediting of those three wittnesses and the invalidating their testimony against his lordship; this day he produced three or foure, to the same intent, and the managers produced severall wittnesses, both to support the creditt of their three wittnesses and to corroborate their testimony by collaterall evidence. Both sides have done with their proofes by wittnesses; to morrow the points in law (if any do arise from the matter, as it will be stated) will be debated by Councell. No other busines hath gone on in either of the houses of Parliament, since this tryall began. There is no conjecture to be made of the issue, till the Lords have heard all.

LETTRE MCCCLX.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi disposé à toutes les concessions compatibles avec les droits de la couronne.

May it please your Highnesse. His Ma. having seen the letter that your Highnesse did me the honor to write to me of the 10 current new style, hath commanded me to lett you know (in answer to it), as from himself, that there can be no trouble or chagrin equall to that his Ma. hath to see such jealousies and heats rays'd among his people, that render both him and them uneasie at home, and not regarded (as otherwise they would be) abroad. That he hath upon all occasions declar'd that he is most ready to passe any law and to doe any other thing that may give his people full satisfaction and remove all occasions of jealousies and fears in matters of religion, and of their civill rights. That he hath never refus'd any

Bill that his two houses of Parliament have thought fitt to present to him, as tending to the security of our religion. He therefore hopes that the two Houses now sitting will have that confidence allwaies in him, as not to intend or desire the diminution of the regall authority, in any of those things that are necessary and fundamentall to it. However, His Ma. desires your Highnesse to be assured that nothing shall be more his care then that the rights of the crown be preserv'd, as much as is possible, entire; and that the monarchy be not chang'd from hereditary to elective; for so His Ma. conceives it may in processe of time come to passe, if the next in bloud and the right heir of the crown be once disabled and excluded by act of Parliament. Thus much I have in command from his Ma. This is the seaventh day that the viscount Stafford appear'd at the Lords barr, where he receiv'd the sentence of death; foure and fifty found him guilty and but two and thirty of the Lords haveing pronounced him not-guilty of the treason where of he was impeach'd; what the House will apply themselves to next, is not yet declared. I am, with all the respect and devotion imaginable, may it please your Highnesse,

your Highnesses most humble and most obedient servant,

L. JENKINS.

Whitehall, 7 Decemb. 80.

LETTRE MCCCLXI.

M. de Leiden de Leeuwen au Prince d'Orange. Entretien avec le Roi.

—

Westminster, ce 7/17 décembre 1680.

Monseigneur. Suivant les ordres que V. A. a eu la bonté de m'envoyer par sa lettre du 10 de ce mois, j'ay esté trouver le Roy, à qui j'ay dit que je ne doutois point que Mr Jenkins n'auroit déjà temoigné à S. M. la peine

dans laquelle V. A. estoit pour les précautions qu'on proposeroit à la Maison Basse, en cas que la couronne tomba sur la teste d'un Prince papiste, et que V. A., qui ne s'estoit jusques asteur meslé d'aucunes affaires domestiques de l'Angleterre, ayant l'honneur d'estre sorty du sang royal, ne pouvoit, sans luy faire des remonstrances, voir que l'on mettoit en compromis les plus essentielles praerogatives de la couronne; qu'elle prioit S. M. de considérer que c'estoit à son très-grand regret que monseigneur le Duc de York monstroit tant de zèle dans une religion perverse, et que, si l'on prenoit des expédients qui sacrifiassent quelques unes des prérogatives, qu'on puniroit V. A. et tous les autres Princes et Princesses protestantes de la Famille Royale, d'une faute à laquelle ils n'auroient point de part; que V. A. ne pouvoit s'imaginer que S. M. voudroit faire une si grande injustice; car, si l'on mettoit une fois une partie de l'authorité royale entre les mains du Parlement, ou d'un conseil que le Parlement formeroit, que toutes les praecautions et limitations du monde ne pouvoient estre assés seures pour la retirer après, quand la couronne eschoueroit à un Prince Protestant. Le Roy m'a répondu, avec quelque émotion, que V. A. estoit mal informé, et se laissoit praeoccuper par des personnes qui avoient des visées particulières, et qui le vouloient obliger par force de passer par une porte par laquelle il ne vouloit point passer; que personne n'aura plus de soin des prérogatives de la couronne que luy, que le droit de succession en estoit une et bien essentielle, et qu'on luy vouloit persuader d'anéantir cela; que, s'il pouvoit disposer de la couronne, il la donneroit à quelqu'un de ses propres fils, mais qu'il sçavoit trop bien que cà[1] n'estoit point en sa disposition, et qu'il la falloit laisser à ceux à qui elle appartenoit; qu'on n'avoit pas encore résolu quelles praecautions on proposeroit à la Maison Basse, en cas que S. A. R. vint à le survivre; que ce ne sera pas luy, mais la Maison Haute, qui les proposera;

[1] cela.

que cette proposition ne l'obligeoit à rien et qu'il pouvoit les rejecter ou les accepter, quand il les auroit vu et considéré, selon qu'il le trouveroit expédient; et que j'asseurasse V. A. qu'il auroit soin des praerogatives de la couronne, mais que ces gens qui donnoient ces appréhensions à V. A., vouloient mettre S. M. en tutèle, et avoient bien osé proposer dans un commité de la Maison qu'il falloit prier S. M. de changer les gouverneurs de Portsmouth, Plymouth, Hull et de la Tour de Londres, et d'y mettre des personnes agréables à son Parlement et dans lesquels le peuple peut prandre confiance; qu'on luy vouloit oster tous ces amis et les personnes dans lesquelles il se pouvoit confier, soub prétexte qu'ils estoient affectionnés à S. A. R.; que les gouverneurs des susdites places estoient le duc d'Albermarle, le comte de Bath, le comte de Mulgrave et le comte d'Alesbury; que c'estoient ses propres créatures et qui avoient toujours courus sa fortune et aucunement attachés à Mgr le Duc; qu'on avoit des estranges desseins que V. A. n'avoit pas encor pénétré, mais qu'il estoit seur d'y mettre bon ordre. Je répondis que c'estoit moy-mesme, et aucun autre que je sçavois, qui avoit causé l'appréhension dans laquelle V. A. se trouvoit pour la perte d'une bonne partie des praerogatives de la couronne, sur ce que S. M. m'avoit bien voulu dire de ses intentions sur les praecautions qu'on pourroit admettre, en cas que le droit de la couronne vint à S. A. R., et que, comme je croyois que S. M. avoit raison de ne vouloir pas mettre les principales forteresses du royaume entre des autres mains que celles qui luy seroient confidentes, que V. A. ne demandoit autre chose, sinon que les Roys ses successeurs ne pouvoient pas estre obligés à des telles ou semblables choses. Il me répliqua qu'il sçavoit bien qu'ils y estoient encore d'autres qui avoient informé V. A., et que ce qu'il m'avoit dit en confidence avoit esté pour monstrer combien de zèle il avoit pour la seureté de la religion protestante, mais que rien n'estoit fait, et que je pouvois asseurer V. A. qu'il auroit soin des praerogatives. Après

le Roy tomba sur l'escrit que Mr de Sidney avoit envoyé, dont je diray les particularités dans la lettre de Mr le Pensionnaire, pour n'ennuyer pas trop longtemps V. A. J'ay entretenu aussy le comte d'Halifax, et, après quelque compliment de la part de V. A., je luy ay dit que V. A., ayant infiniment intérest dans la praeservation des praerogatives de la couronne d'Angleterre, ne se pouvoit empêcher de faire remonstrer au Roy combien de tort l'on feroit à la Famille Royale, si l'on donnoit lieu à des praecautions et à des modifications, en cas que le droit de la couronne vienne à Msgr. le D. de York, et, si l'on s'estoit une fois départy d'une partie de l'authorité royale entre les mains du Parlement ou de quelque conseil par eux estably, après un Prince protestant, à qui la couronne viendroit, auroit bien de la peine à remettre l'autorité royale autrement que l'épée à la main. Je luy ay remonstré l'injustice qu'il y avoit que toute la Famille Royale souffriroit, pour un malheur auquel elle n'auroit rien contribué, duquel elle estoit bien maryæ; qu'ils souhaittoient tous que S. A. R. n'auroit jamais embrassé la religion papiste, et je luy ay dit ensuite tous les bons arguments que Mr le pensionaire m'avoit suspédités, et des autres dont je me suis avisé, desquels je ne feray point de redites. Il m'a répondu que depuis longtemps il estoit un serviteur très-acquis à V. A., qu'il espéroit que V. A. en estoit persuadé, qu'il vous avoit toujours consideré comme le seul Prince sur lequel le party protestant pouvoit faire fondement, que dans cette considération il avoit esté toute sa vie dans une vénération très-particulière pour V. A., et qu'il me vouloit parler si franchement que je verrois par là qu'il me faisoit des protestations véritables, qu'il sçavoit bien luy que Mgr le Duc de York ne pouvoit pas règner en Angleterre, qu'il n'y régneroit pas, que luy seroit le premier à s'y opposer, mais que V. A. se voulut donner bien garde des personnes qui la tromperoient, qui avoient des visées particulières, et qu'ils ne vouloient présentement faire passer l'acte de l'exclusion

du Duc de York que pour mettre hors de dispute qu'il estoit dans le pouvoir du Parlement de faire une séclusion; que, si une fois, cela passé, cette brigue, dans un autre Parlement tirant cet exemple, dans deux ou trois ans d'icy, en conséquence, travaillera à faire d'autres séclusions et à y establir le Duc de Monmouth, à quoy toute cette machine tend; qu'il disoit cela en bon serviteur de V. A., que les praecautions ne pouvoient nuire ny à V. A., ny à aucun autre de la Maison Royale, qu'ils estoient nommément et seulement contre James, Duc de York. Je luy redis encore une partie des raisons que j'avois déjà dits, et ensuite que je ne voyois point d'inconvénient si on ressolvoit à la séclusion de tous ceux qui estoient de la religion papiste, luy représentant qu'il n'y avoit aucune injustice là dedans, puisqu'on avoit éloigné les mylords papistes, qui avoient droit de séance par leur naissance dans la Maison Haute, à cause de leur religion, et je luy monstra plusieurs exemples de chès nous et de chès des autres, où cela estoit déterminé. Il me respondit que c'estoit la mesme chose, que par là le Parlement monstreroit qu'il peut disposer de la succession, et que, si j'estois amy et dans les intérests de V. A., je devois surtout tâcher d'empêcher cela, qu'après, soub prétexte que V. A. estoit estranger ou semblable chose, on luy feroit tort dans ses droits et, encor que je ne convenois nullement de la solidité de son raisonnement, je n'ay pu le mettre d'autre opinion; seulement il me dit qu'il estoit asseuré que les choses s'accorderoient et qu'on trouveroit des expédients convenables.

J'ay parlé à Mr de Sunderland et de Godolphin; ils sont dans le sentiment de V. A., et beaucoup porté, comme V. A. sçait, pour l'acte de séclusion; mais Mr Godolphin me témoignoit qu'il commençoit estre en peine du D. de Monmouth, lequel il me dit qu'il gagnoit toujours païs, et que, là où il n'y avoit au commencement de la session du Parlement peut-estre pas dix personnes de la Maison Basse qui songeoient à luy, que présentement il y en avoit

plus, et que de jour à aultre leur nombre s'augmenteroit, si l'on différoit à terminer cette affaire, parcequ'ils le considéroient comme une personne de laquelle ils pourroient avoir besoin; que pourtant, jusques icy, la plus grande partie de beaucoup de la Maison-Basse estoient dans des sentiments raisonnables, mais qu'il seroit fort à souhaiter qu'ils vissent et connussent V. A., et qu'elle fust à présent icy. Je luy dis que je ne pouvois pas voir que, dans la présente constitution des affaires, V. A. pourroit faire une bonne figure icy, ne pouvant, par les mouvements de sa propre conscience, ny par l'intérest qu'elle prend dans la cause protestante et dans le repos de la chrestienté, appuyer le sentiment du Roy, ny les prétentions de monseigneur le Duc de York et que, d'autre costé, elle ne pourroit rompre visière ny à S. M., ny au Duc de York, son plus proche parent et son beau-père. Il me répondit qu'il estoit vray qu'il sembloit que V. A. ne pouvoit pas faire une bonne figure présentement icy, mais qu'il valoit mieux faire pour quelque temps une méchante figure que nulle; que V. A. n'estoit point connue de tous ces messieurs qui venoient de la campagne; que V. A. se devoit faire donner le tiltre de Duc de Glocester et en cette qualité se monstrer au Parlement.

Je prens la liberté, Monsigneur, de vous écrire les choses comme elles se sont passées (encor que j'ay bien peur que la longueur de cette lettre ennuyera V. A.), afin que V. A pourroit mieux prendre ses mesures, si je luy disois les particularités des choses, et que V. A. seroit plus en estat de me faire sçavoir sa volonté, à laqnelle je tâcheray toujours de satisfaire, avec le plus de zèle et d'exactitude qu'il me sera possible. Je suis, Monseigneur,

de V. A. très-humble et très-obeissant serviteur,

D. VAN LEYDEN VAN LEEUWEN.

LETTRE MCCCLXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il n'ajoute pas foi aux bruits sur ses relations avec le Duc de Monmouth.

—

Edinburgh, Dec. 8.

I receved two days since yours of the 5, by the which I see that Mr Sidney had informed you of some discources had been at London concerning the D. of Monmouth having been some tyme with you; I know that some very good freinds of yours and myne did wonder at his being so much with you, but truly I did not thinke you had any affairs or intrigue togather, but I did wonder how that he could have the confidence to intrude himself upon you, as he did, that had behaved himself so to me as he had done, and had joyned himself not only with my declared enemys, but even with the enemys of monarky itself, which he has made sufficiently apeare by many of his actions, and more particularly by his behavior since he came into England, which I am sure you know as well as I, so that I need not repeat them to you, and you may be sure I did not thinke you could have any comerce with him, to my prejudice; for, besids the concerne I know you have for me, I know he cannot overreach you, so that you were in the right not to make any great apologi to me upon that subject. This place affords no newse and you may be assured I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLXIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. On vise à changer la Monarchie en République.

—

Edenburgh, Dec. 11.

I see, by yours of the 10, that you were come back to the Hage and that you have a right sence of the bill

of limitations, which is now depending in the house of Lords and, as you do, so I hope it will not passe, thinking thatt bill to be yett more prejuditiall to the monarky and our family then even that of exclution, which was throwne out by the Lords. I see, by a letter of Mr Sidney, and a paper he sent, that was given him by the Pentioner and M. de Morno, being the substance of a discours they had had with him just after they had heard of my bills being rejected by the Lords, that they were not of your mind, but for his Ma. agreeing in every thing with his Parliament, which, should he do, I am sure it would not be long before they would find the inconveniancy of it; for, beleve me, tis a republike which is at the bottom of all these affairs in England, and not religion, and, any one false step more his Ma. make of parting from more of his power, he and the monarky are gone, and you see every day how he is used, but that is not to be wondred at, when he has been so betrayd by some of them he trusted the most, which he and all the world cannot chuse but see, tho may be he dos not thinke fitt to take notice of it. I will say no more upon this subject nor on any els now, but to assure you that I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLXIV.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles.

Whitehall, 14 Decemb. 80.

Being fallen, on Friday last, under the displeasure of the H. of Commons, I did not, by that nights poste, presume to write any thing to your Highnesse, nor dare I write any thing now, least I be thought partiall to myself. His Ma. intends to speak openly to both Houses to morrow, with reference to Tanger and our forreign allyances, to the end he may know what to trust to. I beseech God to putt into their hearts to give his Ma. a

good answer. The Commons intend to morrow for a great day to consider of the state of the nation. The D. of Monmouth was feasted yesterday (together with severall lords and gentlemen) by the sea-faring men in the skirts of this Citty. As the Duke of Monmouth returnd home, he had the usuall acclamations from one end of the Citty to the other; such tumultuous proceedings deserve a good check.

His Highnesse the Prince.

LETTRE MCCCLXV.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nulle apparence de conciliation entre les partis.

—

Whitehall, 17 Dec. 80.

I did myself the honor to give[1] Highnesse some short accounpt with every ordinary of our proceedings (saveing that I misst the last save one) ever since the beginning of our present session of Parliament. It afflicted me still very much not to be able to give your Highnesse any well grounded hopes that things were tending to an union. It afflicts me so still, for wee have no appearance of tending, as we ought to doe, to a generall accommodation. For instance, every days work produces an offer at some thing or other, that is prejudiciall to the prerogatives of your crown. One thing was advanced yesterday that entrenchd upon an ancient dignity of the Peers of England. It was that, when a Commoner spoke ill of a Peer, he was not admitted by law to justifie his words; this the Commons would have taken away by a law, which they of the house of Lords do take extremely ill. This and such like incidents do inflame, but to morrow is the day to consider the Kings last speech, and therefore I will not prejudge the temper that the Commons will be in,

[1] your *omis.*

but beseech God to sanctifie all their deliberations. I am, with perfect respect, your Highnesses most dutifull servant.

LETTRE MCCCLXVI.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles.

Whitehall, 21 Dec. 1680.

This afternoon the Commons wayted on his Majestie with their answer to the speech that his Majestie made to both houses. It is my misfortune that I cannot procure a copie this night to be sent your Highnesse. The promise that they make of supplies is clogg'd with severall hard conditions; the hardest is, to passe the Bill for excluding the Duke and the association that is thought necessary to attend it. His Majestie was not pleas'd to give any answer for the present. The earl of Salisbury is said to have mov'd this day in the House of Lords that the earl of Feversham, Mr Hyde, and col.[1] Legg should be remov'd from his Majestie, by reason of their too great addiction to the Duke. I wish I had any ground of hopes to give your Highnesse of a good issue from the ouvertures between his Majestie and his Commons; we must expect some further steps; as things stand at this time, it would be easy and naturall to fall into a perfect good understanding with his Majestie, which God in his mercie grant.

LETTRE MCCCLXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il n'a pas le moindre soupçon qu'il ait des intelligences avec le Duc de Monmouth.

Edenburgh, Dec. 23.

I receved on sonday yours of the 19, in which you mention some discourses had been made of your knowing of the D. of Monmouths coming over. I assure you I

[1] colonel.

never gave the least creadit to it; knowing you to well to beleve any such thinge, and therfore it was not necessary for you to have justifyd yourself, as you have done, and his behavior has been such as no man of sence could have been thought his adviser, thad wished well to his Ma. affairs; for, tho he has done himself harme, yett his flying in his Ma. face, as he has done, shews the weeknesse of our gouvernement, which has very ill effects abroad. This day I receved yours of the 22, and shall be very impacient to know what will become of the great affaire with you; as for the newse you had out of France, I give little creadit to it, and would say more to you but that it is so late that I must make an end, which I shall always do, with assuring you that I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLXVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi et lui ne doutent pas que la démarche des États-Généraux à l'appui du Bill d'exclusion n'ait été faite sans son aveu.

Edenburgh, Dec. 25.

By the last post I receeved yours without a date, and by it see you are in paine that it was reported that the Stats had pressed his Ma. to passe the bill of exclution; I easily beleve you had no hand in the paper Mr Sidney sent, as the sence of the Stats; for I have read a copy of it, and have it still by me, which to me seems to persuade his Ma. to agree with his Parliament, in that, as well as every thinge els, in which I thinke I am not mistaken, and have been informed his Ma. was of that mind to, having ordred Mr Sidney to be reprimanded for having taken and sent such a paper, and looked on it to have had its rise from a neare relation of his, and I cannot help beleving that, without encouragment from London and the envoyé himself, such a paper had never

been sent, and I easily beleve you had no hand[1] it, for, besids the unjustice of such a thing, you have to much kindnesse for me, and for the Monarky, and our family, to have promoted any thing of that kind, knowing that a bill of exclution or limitation, and more especially the later, must of necessity destroy for ever the Monarky, and now I hope all the world is convinced, by what past this day sennight in the house of Commons, that their designe is to use this King, as the long Parliament did his father, but I hope he will sone put a stop to their violent proceding; if he do not, he cannot be King long. As for newse, some of the scolars of the coledg[2] here, did designe to have burnt the pope, with such ceremonys as was latly done at London, and had apointed this day to do it, but the gouvernment here, not liking such tumultus doing, had some of them put in prison this morning, for entring into a bond to do it, which is very penal by the laws here; I meane, making any combination, tho the thing in its self might be never so innocent; however a few of them this morning came up a bystreat carring a pope, which some officers seing went towards them, upon which they ran away and lift their pope, to which they had put fire, and so the matter ended, at least for this day, and, tho this in itsself be realy nothing, I beleeve from London they were sett on to do it, and that ill people there will make a great noyse out, which is all I have to say now, but to assure you that you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Audace du parti le plus avancé dans le Parlement.

Dec. 28.

I receved this day yours of the 27, by which I see

[1] in *omis.* [2] college.

the Prince of Hanover was upon his departur for London; you may easily beleve I am as sorry as he can be, not to be there to see him; in two or three months tyme there may happen many things. You see to what a height of confidence the violent people come to in the Parliament. I hope his Ma., before this can be with you, will have done his part, to save himself and the monarky; for, if he letts them sitt till that tyme, I shall looke upon all to be gone. Things are here very quiat, and I have not tyme to say more but that you shall always be [1] very kind to you.

LETTRE MCCCLXX.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Le Roi disposé à soutenir les États-Généraux contre la France.

—

The King has commanded me to let your Highnesse know, that, for his owne sake and for yours, there is nothing he should more unwillingly see then an alliance between France and the States, and therefore he has sent positive orders to Mr Sydney to use all means possible to prevent it. His Ma. thinkes the prorogation may be so ill understodd abroade, as to fright many into a submission to the power of France, but his reasons being onely to bring his people to such a temper as may make it more likely the next session should be a good one, he hopes it will be rightly understood in Holland, and in a little time everywhere els, and that those who expect support from him will not be disheartened. He will have above forty ships at sea this summer, without any helpe from his Parlament; when they meet (which he intends, as soon as he can hope for a good session, and he will use all the meanes he can to create such a temper in his people as is necessary towards it) he doe's not doubt but to be enabled by them to defend himself and his friends from all

[1] *par erreur pour* find me.

theire ennemys, and, in case the french King should attacke the States, on the presumtion of a long prorogation, it would be so generall a concerne that all Princes [must], for theire owne sakes, engage in theire quarrell, which would make all Europe against him, which wee have twice seen him affraide of. This, Sir, the King has commanded me to write from him, but I can not give over, without letting your Highnesse know that no man in the world has greater esteeme and respect for your person then I have. I could not but with greate joy receave those markes of your favour you were pleased to give me in your letter of Decemb. the 26, which I will endeavour to deserve as long as I live, by all the services I am capable of, being most truly and with that submission I ought to be, Sir,

your Highnesses most faithfull, most humble, and most obedient servant

SUNDERLAND.

Whitehall, Decemb. 30.

LETTRE MCCCLXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. La prorogation du Parlement fortifiera le gouvernement du Roi.

—

Edenburgh, Dec. 31.

I receved yesterday, as I was a going to a feast in the Citty, yours of the 29, but for that reason had not tyme to answer it by the post of that day. It was not necessary, I assure, for you to have sayd so much to me upon the subject of the D. of Monmouth, as you did, knowing you to well to have thought you capable of any thing of that kind; I am sorry to see that, where you are, any were allarmd at the prorogation of the Parliament; had they meett, you and all our friends would indeed have had reason to have been troubled. I hope, and am confident, this long prorogation will do good and

give his Ma. and the gouvernement tyme to recover a little strength, and will settle peoples minds, especially when they see he can live on his owne revenu. As for newse, this place affords none, only the weather continus very faire and warme for thys tyme of yeare, and pray beleve I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLXXII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi résolu à maintenir les prérogatives de la Couronne.

Whitehall, 31 Decemb. 80.

May it please your Highnesse. Upon the receipt of a letter from your Highnesse of the 27th current new style, I did humbly acquaint his Ma. with the satisfaction that your Highnesse had receiv'd upon his Ma. declaring, as he was pleas'd to doe, when I produced your Highnesses letter to him, against those limitations that would, if consented to, retrench the rights of the Crown for ever.

I acquainted his Majestie likewise of the apprehensions that your Highnesse had, least the Crown shou' in the present exigencies be brought, by indirect ways and means, to suffer a diminution, that might at last prove a ruine to the monarchy itself, and that it was your Highnesses command upon me to represent to his Ma. from time to time, as occasion should require, the assurance that his Ma. had been pleas'd, by his commands upon me, to give to your Highnesse of his care and concern to preserve the birth-right of every branch of the royall family in keeping and maintaineing the prerogatives of the Crowne, free, full and entire, as they now are.

His Ma. was therefore pleas'd to command me to repeat again the same thing to your Highnesse; and to assure you that there will be as much care taken on his Majesties part as your own heart can wish to that effect.

His Ma. was pleas'd, when I had layd before him this whole matter and your Highnesses desires and cares about it, to expresse himself as if he had look'd on the act of Association, as a law, according the modell that was given him of it, that would be of a most dangerous consequence to the authority and dignity of the King, as well as to the peace of the Kingdome.

There is no such act yet drawen up into a Bill, so that no certain accompt of the parts and extent of it can yet be given to your Highnesse, onely the house of Commons, in their last addresse (or answer) to his Ma., doe represent it as necessary, to fortifie and defend that other act whereby the Duke is to be excluded.

My poor judgement leads me to be (as farr as my vote can goe) against the diminishing of or retrenching from the rights of the Crown, by any act or consent of his Ma. or of his Parliament, and the command I now have from your Highnesse will make me as watchfull as I am capable of being, to mind his Ma. of his assurances to your Highnesse. — I am, with a perfect devotion, may it please your Highnesse,

your Highnesses most humble and most obedient servant

L. JENKINS.

LETTRE MCCCLXXIII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Whitehall, 31 Decemb. 1680.

Your Highnesse will have heer with enclosed the print of yesterday; this day hath produced nothing remarkable among the Commons, who onely sated; for the Lords do not sitt till munday. I assure your Highnesse I am not able to frame any conjecture worth your notice upon the present conjuncture here; the bargain so much talkt of, is not without difficulties and discountenance, but the

talk of the town is infinite, and, for the most part groundlesse; for I see no reason to believe there is any bargain yet struck up. In the mean time, most things do in a manner appear to strangers to be off the hinges, but I hope it is not so. I shall not presume to answer your letter of the 27. n. st., till I have the honor to know his Ma. pleasure, which I am persuaded is the same as when I had the great honor to lay his Ma. thoughts before your Highnesse, by my letter of the 7/17 current.

His Highnesse.

LETTRE MCCCLXXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. On vise à une Republique.

—

Edenburgh, Jan. 4.

On sonday last I receved yours of the 3, and see you are troubled, as I am sure all good men are, and as you aught to be, for the ill prospect of affairs in England, it being now visible to all the world that nothing but the Kings laying downe his crowne at the house of Commons feett will satisfy them, and that it is a republike they ayme at. I hope by this his Ma. has sent them home; if he has not, I shall look on him and the monarky as in a very desperat condition. By sonday next I shall know what has been done. I have not tyme to say more, having been at Councell all this affternone, but to assure you I shall never alter my kindnesse to you.

LETTRE MCCCLXXV.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Animosité croissante.

—

Whitehall, 4 Jan. 80/1.

His Majesties message that goes herewith enclos'd, had some debate upon it this day, but the further considera-

tion of it is putt off to friday morning; the Lords have, this day, voted that there is and hath been a horrid popish plott in Ireland to massacre the protestants, and to subvert our religion and the Governor; this vote was communicated to the Commons, to the end they might concurr; which, without doubt, they will doe, when the same evidence is imparted to them. Thus our heats come to be more enflamd by the just judgement of God upon us.

His Highnesse.

LETTRE MCCCLXXVI.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Prorogation du Parlement.

Whitehall, 11 Jan. 80/81.

His Majestie was pleas'd yesterday morning to prorogue the Parliament for 10 dayes, having first passt the Bill against the importing of Irish cattell, and another, about busying in woollen. There was a necessity to prorogue the Parliament; there was great precipitancie and heats in the house of Commons; the printed votes of friday and of yesterday are extraordinary in their kinds; but the way of passing them was much more a matter of astonishment and indeed of scandall to all men that are acquainted with the course and methods of Parliament. There are great arts us'd to excite the Citty to some extraordinary act, as that of drawing up their chaines; it is also sayd confidently that his R.[1] H.[2] is already in town, but nothing of this moves hitherto; I hope the wealthiest and soberest sort of people will keep themselves as long as they can possibly, which I hope in God will be very long.

His Highnesse.

[1] Royal. [2] Highness.

LETTRE MCCCLXXVII.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Il craint, pour la politique à suivre contre la France, les suites de la désunion entre le Roi et le Parlement.

—

I have been silent beyond the bounds of good manners, from the expectation that an answer out of France would have given so much light as that I might have given your Highnesse a full account of the Kings resolutions here; but it seemeth they have found out a way to gaine a delay of 8 dayes more, by refusing to admitt a joynt Memoriall, though, besides the authority of an instance of an elder date, the last which was delivred to monsieur de Croissy, in the very same manner, did not meet with the same exceptions to it. The most reasonable conclusion that can bee drawn from such proceeding, is that the answer is not likely to give satisfaction in what the Memoriall required, and that, if there was any disposition in the French Court to comply, they would have done it without such a kind of hesitation, and not have lost the good grace of it, by affecting a delay, especially when attended by such discouraging circumstances. Your Highnesse must therefore bee pleased to suspend your conjectures and supresse your jealousies, till the answer cometh, and when it appearett plainly that the intercession of the King and the States hatt no successe, recourse is to bee had to that which seemett to bee the onely remaining remedy, which is the calling a Parliament, though I must give your Highnesse this melancholy advertisement before hand, that, from the best observation I can make, I find much more cause to entertaine fears than to flatter myselfe with the hopes of any good effects from it. But my conclusion is, that, since an agreement is possible, it is to bee attempted, though the consequences of an unkind separation at our next meeting are such as will bee more immediately fatall to our Allyes abroad, and

give an advantage to France above any other thing in the world that can happen to them. Wee have men here that will sacrifice every thing to their anger, besides that it is as much the interest of ill men to hinder an agreement, as it is of good men to promote it. This I say onely to rescue your Highnesse from the trouble of a disappointment, if you should rely too much upon the issue of our next meeting. For my own part, my thoughts are the same as those you were pleased to approove, when I had the honour to entertaine you concerning them, which make mee presume your Highnesse will still have the same of mee, which I shall never forfeit, if either my respect for your person or my zele for your interests can preserve them to mee.

London, Jan. 12, 81.

LETTRE MCCCLXXVIII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Whitehall, 14 Jan. 80/1.

There was a Common-councell calld yesterday in London, as is usuall every year, in order to swear the new officers; at this meeting there was a petition presented by severall citizens to the Lord-mayor, the Aldermen, and Common-councell; the main scope of it was to have the Parliament to re-assemble and sitt on thursday 20th; to spare the writing of it out in my ill hand, I humbly take leave to send you a news-book, in wich it is printed. This petition produced an addresse in the name of the Citty, it was presented by mylord Mayor and deputies from among the Aldermen and Common-councell-men, to his Maj. att five a clock this evening. It was much to the same effect with the petition enclosed. I was not within hearing, tho I was in the room; I am told his Ma. answer was to this purpose; that he doubted not

of the fidelity and good affection of the Citty of London: that he wisht them to beware of those men that would putt them upon such things as they had nothing to doe with. Tis to be feard that this answer will nott please, since it speaks nothing of his Ma. mind touchyng the sitting of the Parliament. I beseech God Allmighty to blesse and direct his Ma.; the streights he is in are very great.

LETTRE MCCCLXXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Parlement mérite d'être dissous.

Jan. 15.

By the last post I had yours of the 10, and by it see you had still a sharp season ont; the winter has been much more favorable here, and I find the frosts are neither so sharp, nor so long as they are with you; you will by this have seen you were in the right to thinke no good would come of this Parliament, by the vots they made in the house of Commons, on the 7 of this month, which, with the rest of their proceding, must certainly produce a prorogation, if not a disolution, which last I am sure they deserve. By the letters which are to come to morrow, we shall know what has been done. For newse, the Lord-provost house, some two mills hence, was burnt the other day by some malitious, villanous people; who they are that did it, is not yet knowne; some of the scholars are suspected to have had a hand in it, they having thretned some tyme since to do it, upon his going about to hinder their tumultuous meetting, when they burnt the pope; which is all I shall say, till I heare more newse, but that I shall ever be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLXXX.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Dissolution du Parlement.

—

Whitehall, 18 Jan. 80/1.

May it please your Highnesse. His Majestie was pleas'd, this day, to declare in Councell that he would dissolve this present Parlement, which will be done to morrow by proclamation. He declar'd likewise that he intends to call another Parliament to meet and sitt at Oxford, on the 21 of march next, this style. Your Highnesse will easily believe that his Ma. made not this step without a necessity forceing him to it. The causes are too well known to the world. His Ma. upon this occasion commands me to tell your Highnesse that he hath done the best that was possible for him to doe with regard to his Allies abroad, and that he hath à proposition to make to this new Parliament, which he is sure your Highnesse cannott dislike of, and he hopes will be acceptable to all considerate honest men. This is all I have in command; tis too soon yet to pretend to guesse at the judgement that the generality of men will make upon this great crisis. I beseech God to blesse and preserve his Ma. and his whole royall family. I am, with the deepest respect possible, may it please your Highnesse,

your Highnesses most humble and most obedient servant

His Highnesse. L. JENKINS.

LETTRE MCCCLXXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. La dissolution du Parlement aura une bonne influence.

—

Jan. 25.

I have this morning receved yours of the 22 and, before this, you have heard of the disolution of one Par-

liament and the calling of another; God grant this next may be better; it is actualy impossible they can be worse then the last, which was seen by severall of the vots they made, espesially those that were past bettwne [1] their meetting after Christmas and their disolution, some of which were insolent to the last degree and have done the King very much harme. I hope, for all that, it will have done him one considerable peece of service, for it has lett him see who are his loyall subject and how he has been most bacely [2] betrayd by some of his ministers and others he most trusted; who, for all that, have yett gott but little thanks and as little regarded, for what they have done. Things here are very quiat, and the scholars brought to reason, but those who burnt the provosts house are not yett found out, so as to be punished as they deserve, though it is beleved, and upon just ground, that it was some of the scholars did it. I have no more to say but to assure you I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCLXXXII.

M. Godolphin au Prince d'Orange. Facheuse situation.

Jan. the 28 16$^{80}/_{81}$.

Your Highnesse is pleasd to say you have hardly the heart to write of any private businesse. I have hardly the heart to write a word of any thing but private businesse; your mony will bee payd in 2 weeks more, all but the 1000 [L.] which I have formerly told you was detaynd for the fees of the Exchecquer, and this last delay would not have been, if the merchants had lett mee know early, as soon as their weekly payment had fayld them. All that I will say of the publick is that I think our affaires in very ill condition and no body but your Highnesse can mend them.

For his Highnesse the Prince of Orange.

[1] between. [2] basely.

LETTRE MCCCLXXXIII.

L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi résolu à maintenir les loix du pays.

—

Whitehall 28 Jan. 80/1.

May it please your Highnesse. As soon as I had the honour to receive your Highnesses letter of the 28 n. st., I showd it to his Majestie, who was pleasd to tell me he would direct what answer I should do myself the honour to give you in his Ma. name. In the interim, he commanded me to assure your Highnesse that the steps he hath lately made, have been of absolutely necessity, and that what he hath done, was done in hopes of a better advantage to his Allies then any thing that was to be expected from the train that our publique affaires did take. I have not since had his Majesties commands. I watch to receive them. The petition of the Lords will be followd (as they promise to themselves) by another to morrow from the Citty, tho it appears the Citty of itself is not so forward in violent things, as some of the restlesse spirits would have it. It is not to be imagin'd what arts are used, through Citty and Country, to putt things into a high fermentation. His Ma. is resolv'd in all things to keep the known laws of the Land of his side, and he hopes thereby not onely to keep the Nobility (for the most part) of his side, but the ancient Gentry, who were for the most part in armes for the King his father. His Ma. hath a good cause and a gracious God on his side; all other things are of a very uncomfortable aspect, unlesse it please God to turn the hearts of the people towards the King; his heart towards them is a much as is possible. I am, may it please your Highnesse,

your Highnesses most humble and most obedient servant

JENKINS.

LETTRE MCCCLXXXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. La dissolution étoit nécessaire pour le salut de la monarchie.

—

Edenburgh, Feb. 1.

I wonder very much to find, by yours of the 31 of the last, that, where you are, any could be surprised with the newse of the prorogation, lett their desirs or inclinations be what they will; for how could it be expected that his Ma. would lett those sitt any longer that had used him so insolently, and was it not high tyme to disolve them that had made such vots the day they were prorogued? No body desirs more then I that there should be a good understanding bettwene the King and his people; tis my interest, more then any bodys it should be; but no good subject, nor no body that wishes well to the monarky or our family, can desire that his Ma. should be a duke of Venice or unking him self; which they, I meane the house of Commons, would have him; for never were such things attempted or gone about before, as by them, till they were in open rebellion, and tis visible to all the world that their cheefe aime was to destroy the monarky; but, God be thanked, there is an end of that Parliament, and, if his Ma. dos but continu as he has begun, since he broke them, and purge his Court of ill men, as he has done his Councell, tis to be hoped his affairs may go well, and now you see how he has been betrayd by Lord Sunderland and others; do you have a care of him, for he that could use his King and a freind as he has done, can never be relyd on; I could say much more on this subject, but it is so late; I have not tyme and therfore must end, and that with assuring you you shall always find me very kind to you.

LETTRE MCCCLXXXV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il n'attend rien de bon du nouveau Parlement.

—

Edenburgh [1] Feb.

I intended to have answerd yours of the 12 by the last post, but was hindred from doing it then by the coming to me of the Lords-Commissioners of the treasury, just as I was agoing to write, who stayd so long with me, that, when they went away, it was tyme to go and dance country-dances, the Dutchesse stayng for me. I see by your letter you were much surprised with disolution of the last Parliament, and feare this which is called will not be much better. I thinke you have great reason to feare it; I am sure I do, and that they will begin where the other left; what past in the Citty, when they chose their members, give reason enough to thinke so, besids that generally the same members are chosen in other places. All things are quiat here, but how long they will continu so in England, the Lord knows. Which is all I have to say now, but that you shall ever find me to be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCCLXXXVI.

Le Prince d'Orange au Prince Henri-Casimir de Nassau-Dietz. Plaintes contre un député de la Frise aux États-Généraux.

—

A la Haye, ce 14 de février 1681.

Monsieur! Comme vous partite d'icy, vous m'avez témoigné d'estre en mes sentiments au reguard des affaires publiques, et vous m'avez asseuré que c'estoit des faus bruits que l'on faisoit couré que vous aviés des autres sentiments, et que vous vouliés à l'avenir corespondre

[1] *Le chiffre manque.*

avec moy en tout ce qui concerneroit les intérests et le bien général de la République et où le particulier n'estoit point meslé des Provinces dont vous estes Gouverneur; ainsi je ne croi pas que vous trouverés estrange que je vous dise que la conduite de Mr Zevenaer est insuportable, qui ce mesle à dire et à faire le plus de mal qu'il peut et raporte tout ce qui passe à l'assemblée des États-généraux et ce qu'il peut apprendre de l'Ambassadeur de France. J'advoue qu'il seroit difficile à luy le prouver, pûisque, quoique l'on sache seurement ces sortes de choses, à le prouver il est tousjours fort difficile, et si l'on le pouvoit, peut-estre il faudroit agir contre luy d'un autre manière que l'on ne peut faire présentement, mais je vous puis asseurer, Monsieur, que la chose est véritable et que ce n'est pas un simple soubson. Il débite par tout que moy et ceus qui sont de mes amis ne cherchent qu'à porter les affaires à une guerre, et ne voulons point la continuation de la paix. Vous pouvez juger si ce sont là des faussetés que l'on puisse souffrir qu'un homme qui est en l'Estat dise. Il y a mille chose de cette nature dont je vous pourois informé, qu'il dit tout les jours, mais ce ne seroit que vous ennuyer, et, comme il est député de la part des villes dont la commission est à vostre disposition, je vous prie de vouloir retirer d'icy un homme qui est si pernicieus et qui vous fait à vous-mesme tant de tord, puisque, dépendant de vous, tout le monde sera enclin à croire que c'est par vos ordres ce qu'il dit et qu'il fait. Ainsi j'espère que vous m'accorderez la prière que je vous faits, vous asseurant que je ne souhaite rien plus que de vivre en bonne intelligence avec vous et à vous témoigner en tous occasions que je suis véritablement, Monsieur,

vostre très-humble serviteur et cousin,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MCCCLXXXVII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Whitehall, 4 feb. 80/81.

Tho his Ma. is graciously pleas'd to comand that I remove to the province of the South, upon the entring of mylord Conway upon the province I was in, yet I shall take leave to continue my duty to your Highnesse in the same manner that I have presumed to do it all this while, unlesse you will command me to forbear. The Citty of London hath chosen the same persons to serve them in the Parliament in Oxford, as had serv'd them here. The Common hatt beeing assembled, put up two petitions to the sheriffs, the one that thanke might given to their burgesses, for their care and zeal against popery and for the excluding of the Duke; the other petition was that the 16 petitioning Lords might have their thanks. Other news we have none but what is untrue, and most pernicious. His Highnesse.

LETTRE MCCCLXXXVIII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Le Roi bien disposé envers le Parlement.

—

Whitehall, 11 febr. 80/81.

May it please your Highnesse, I most humbly acknowledge the honour of your gracious letter to me, of the 11. current n. st. I shewd it his Ma., as soon as I received it; he, upon that occasion, did declare he was througly resolv'd to have his Parliament meete and sitt at the time and place appointed, and that it shall not be his fault, if it do not prove a very happy session. For the proposition that he intends to open the Assembly with, he hath not (he saith) yet digested it to the full, nor communicated it to any other. When I know of any thing and shall be at libertie to impart it, your

Highnesse shall have the first part of it. I am, with perfect respect, may it please your Highnesse,

your Highnesses most humble and most obedient servant,

His Highnesse. L. JENKINS.

LETTRE MCCCLXXXIX.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Dangers du bill d'exclusion.

St. James-street, feb. the 19. 1681.

Upon what Sr Gabriell Sylvius hath said to me, as he tells me, by command from your Highnesse, I thinke it my duty to give your Highnesse this trouble, desiring you, in the first place, to believe that, when I write and when I doe not, both are designed with the greatst duty and submission to your Highnesse. I must ingenuously confesse to you, that, from the time of the differences between mylord Sunderland and me, and that by degrees we gave over communicating with one another in the Kings businesse, I thought it impertinent in me, while we could not agree in the advices we were to give your Highnesse, that I should presume to give you any contrary to those I knew you would receive from him; for both his place and the creditt he had with the King, did justly deserve that your Highnesse should place greater confidence in him then in me. I must needs owne that I thought he mistooke the Kings interest, and even his mind too, tho I was all along told by great men here that I was mistaken myselfe. God knows which it is, but I onely know that I can not be upon any consideration in the world of a mind that ill is to be done that good may come of it; such I take the act of Exclusion to be, and can never give my poor advice to it; neither can I be of opinion that, either here to fore, now or here after, that bill by itselfe will give any manner of

satisfaction, and that, when ever any such bill can be gained from the King, the Crowne is mortally wounded by it, and no man that hath right to the succession, but his title is weakned by it. This is my poor opinion, and after this what is to be done, will be the next question, and which I confesse I cannot answer. I know the King is desirous to give all manner of satisfaction and, if any thing could be found out, that would quiett mens minds and not change the government, by associations and all the other things mentioned in the late addresses, that his Ma. would consent to it, and I am confident your Highnesse would not wish he should comply with them upon those termes. It is hard, I believe, for your Highnesse to thinke but that the conditions might be more easy, but you will find, I am affraid, that I am in the right; and, if things be soe, endeavours ought to be used on the other side to bring sober people to accept of the next best, since they cannot have their owne point. No man can say but that, if some of this time that hath been quite lost, had been employed in makeing some more practicable laws for the conviction of popish recusants and for removing from amongst us the most considerable men of that religion, and takeing care to have their children bred up in the protestant religion, this could have done no harme, and there would be lesse apprehensions of a popish successor, if there were fewer of his party in England, and, if men would apply themselves to gett all the good they can, at least it would looke as if they meant very well. I am affraid I trouble your Highnesse too much, but being commanded, as I take myselfe to be, from your Highnesse, to renew a correspondence with you, I thinke it best allwaies to speake very plainly, and I would most humbly beg of your Highnesse to consider what it is possible for the King to doe; if it be true, which I doe assure you I take to be soe, that nothing but takeing the power of all the militia, seaport-towns and navy out of the Kings

hands, can make them believe the bill of Exclusion can be maintained; and your Highnesse is so much the more oblidged to see what is to be done in this matter, because it is most certaine the King had not called this Parliament so soon but in regard to his neighbours and Allys abroad. I beg your pardon for this freedome and hope you will thinke it proceeds from a heart full of duty both to your Highnesse and his Majesty.

LETTRE MCCCXC.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Un bill, soit d'exclusion, soit de limitation des droits de la couronne, sera la perte de la Monarchie.

—

Febr. 22.

I see, by yours of the 21, that you are in the same feares that we are here that this session of Parliament, which is to be at Oxford, will not be happyer then the last; for, by what I heare, this House of Commons is not like to be better composed then the last, and if the inteligence I had this day from London be true, they have already resolved, at some of their cabals, to begin with the bill of Exclusion the first thinge they do, and then I am sure there can come no good that sessions [1]; for I hope that neither his Ma. nor the House of Lords will ever passe that bill, nor a bill of limitation, either of which would be the distruction of the monarky. I say this the rather to you, because, by what I heare Sr Gab. Silvius and some others have sayd, as if, by a letter I had writen to you some tyme since, I should seeme not to be so very avers to the passing of a bill of exclution. I remember I sayd, in one of my letters, that I looked on the bill of limitations as bad, nay may be worse then the exclution; but, if I did say that, I never ment [2] by it that I could be content the bill of exclution should passe;

[1] session. [2] meaned.

if there was any thinge in my letters that might beare such an interpretation, I am sure I never intended it; for I looke on either of them, should they passe, as the ruine of the monarky and our family, as well as of myself; for the Parliaments meddling with the succession with which they have nothing to do, would in all apearance prove as fatale to the Crowne and the lawfull heirs of it, as his Ma. calling for the help of his Parliament to destroy the late E [1] of Clarendon has proved to the ministers; for you see they have still fallen on most of them since, and clame it as a right so to do, and, could they gett such a precedent for them as once to passe a bill of exclution or limitation, they would then clame it, as a right, to take cognisence of and declare who aught to succede and to make this monarky an elective one, that is an hereditary one, and it amazes me to heare that any who wish well to the monarky or me, can thinke the bill of exclusion a tolerable expedient, or fitt to be passed, and tis the most mistaken argument to say it would signify nothing, when certainly it would not only destroy me, but the Crowne also; for even that would not content them, without their getting other things done, by which they would make any King no more then a Duke of Venice. I thought it necessary to say all this to you, because of what I heare has been sayd, that you might see the sence I have of it, and, as I have done already all I could to hinder the passing of any such bill, I will continu my endeavors that nothing of that kind be done; which is all I have to say now, but to assure you that I shall always be as kind to you as you can desire.

[1] Earl.

LETTRE MCCCXCI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

—

Edenburgh, March 1.

I see, by the last letters from the Hage, that you intended to go to Deren, to make use of the good weather, of which it seems you have had but little all this winter, and by a former letter of yours I remember you sayd you were to go this spring to meet the Dukes of Zell and Hanover, with the first of which I heare there is an old acquaintance of myne, the Marq. de Boisdavid, who is realy a very worthey man, and a man of as much honnor as any I know, which he has shewd to the world; when you know him, you will find I give a true caracter of him, and I hope, for my sake as well as his, you will be favorable to him and further his concerns when it coms in your way. As for newse, here is none worth writing to you, but from London you will seldome want some that is considerable; I shall now say no more but to assure you that I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCXCII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Décès de sa fille.

—

Edenburgh, Mar. 8.

I am sure you have so much kindnesse for me and so much concerne for our family as to have been troubled, when you hard of the losse I have made of my daughter Isabella, which you will have knowne as sone I beleve as I; for I heard not of it till yesterday, and the lose is so much the more sensible to me, for the great affliction the Dutchesse is in, for, as for myself I have been so used to such and so many other troubles and mortifications, that I can, I thanke God, beare them well enough

and submitt with pacience to his divine will in all things. This is so unpleasing a subject that I shall say no more to you upon it, and assure you that, in what so ever condition I am in, I shall always be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXCIII.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Le Prince ne doit pas songer à un bill d'exclusion.

St. James, March the 11.

I most humbly thanke your Highnesse for the honour of your letter of the 10 of thes moneth from Dieren, by which you will make me believe the liberty I tooke of writing to your Highnesse was not disagreable to you, but you will give me leave to tell your Highnesse too that I find, by one part of your letter, where you say you have so many reasons to hinder you from speaking of the meanes that might help to accommodate our affaires here, that your thoughts are still upon one expedient onely, which, believe me, will never accommodate any thing. God knowes whether the King will ever thinke fitt to try itt. I hope he will not, but, if he should, then your Highnesse will be satisfyed that I informe you right in this matter. I thought it best for me to acquaint his Ma. with your Highnesses letter, which I did, and his answer was, there never can be a good accommodation, without bringing both the partys to some tolerable abatement of their demandes, but this that is hinted at by that part of your letter and hath been so long insisted on here, is entirely yeilding[1] on one side, and is therefore, not an accommodation, but a submission.

And therefore, for Gods sake, if there be any meanes for you to worke on the otherside to bring them to ac-

[1] yielding.

cept of any thing but the alteration of the government, lett that be tryed and, if that cannot be effected, doe not lay all the blame upon one side, that hath, first in particular condescentions offered to the Parliament before the last, and since in generall leaving all things to them but onely the point of exclusion, shewed sufficiently that they have been and are willing to comply with any thing that is reasonable. I know not what I can say more to your Highnesse; a little time will shew at Oxford what will be the event of this meeting, and I can easily conclude with your Highnesse that, if it end not well, the King and the monarky and all his Allys will be in a very ill condition, but I thinke too, if the agreement must be got upon those terms onely that hath been hitherto demanded, it will be as bad for all; for that cannot last and preserve the royall family, which I pray God for ever to blesse.

LETTRE MCCCXCIV.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Lenteur et inertie des Alliés.

When the King went to Newmarket, I asked his leave to be at my owne house during his stay there, which he was pleased to grant, but yesterday I receaved his Ma. command to attend him in that place, which I intend to obey to morrow. I acquaint your H. with these perticularitys, that you may know why I have been so long without writing; I should still have forborne, till I had been with the King, but that I receaved heere your letter of the 19 of March. I am very glad to find by it that your Highnesse is pleased with the choice the King made of G. Sylvius. I tooke the liberty to recommend him, hoping you would doe so, and beleeving him very fit to serve the King in such an imployment. I hope every thing will goe on heere for the Kings advantage and the pu-

blicke quiet. The Imperialists and the Spaniards are so slow it would almost make one dispaire of ever doing any good with them; if they will not awake out of theire lethargy, its impossible any thing can be done of what is necessary for the securing the peace of the world. Vigilance must be to maintaine the peace, as well as to make warre, but they seeme not to be alive. When I waite upon the King, I shall give your Highnesse a better account of the condition of our affaires. I am with all respect, Sir,

your Highnesses most faithfull etc.

SUNDERLAND.

Altrope [1], March the 24.

LETTRE MCCCXCV.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il désire lui donner un régiment.

—

A Dieren, ce 6 d'avril 1681.

Monsieur! En arrivant icy j'ay appris que le Col. Ter Brugge estoit mort, et que ceus de Drenthe vous avoient donné son régiment et sa compagnie; et puisque vous les souhaités, je serés fort aise de vous les donner, et si vous les voulez recevoir de ma main, j'en faires depesche, et aurez bien de la joye de vous pouvoir donner cette marque de mon amitié et l'envie que j'ay de vivre en bonne intelligence avec vous, mais je ne pourez souffrir que ceus de Drenthe disposent de ces charges qui sont à ma disposition. J'attenderez vostre réponse par cest exprès, et vous prie d'estre assuré que je suis, Monsieur,

vostre très-affectionné cousin et serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

1 Althorp.

LETTRE MCCCXCVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il lui écrira par M. Villattes.

—

Edenburgh, March 26.

I have not now tyme to answer two of yours, which I have receved this weeke, the one by the post and the other by M. Villatte, having been abroad this day a hunting, for the first tyme since I came here; he will sone go back to you, and I beleve straight by sea, and then I shall answer both yours. In the meane tyme be assured you shall always find me to be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCCCXCVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il faudra choisir entre l'autorité du Roi et celle du Parlement.

—

Edenburgh, March 29.

I wrot to you by the last post, and then lett you know I had receaved yours by M. Villattes, by whom I write this to you; I shall repeat nothing to you upon the subject of your sending him hether, since it would be unpleasing to us both; he gos back straite from hence by sea, in which he dos much better then to returne back by Harwich, since with but a reasonable wind he may be in three days in Holland. On sonday I receved yours of the 25, and do easily beleve what you say, tho I assure you I have been very credebly informed that M. van Lewen and others sayd it, as what was your mind, so that I though [1] there was ground enough for me to take notice to you of it; but you have satisfyd me, by what you have sayd; by that tyme this getts to you, you will have heard whether his Ma. or the Parliament

[1] thought.

be the masters, for now the tyme is come that either the one or the other must be the intire masters, and certainly never more pains were taken to ruine a monarky then has been to destroy this. You see that he is chosen speaker to this Parliament that was so to the last; by which choise and other things, one has little reason to hope any good by this meetting at Oxford, which is all I shall say to you now, but that you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCCCXCVIII.

Sir L. Jenkins au Prince d'Orange. Outrecuidance du Parlement.

Whitehall, 29 March 81.

His Ma. hath been forced to dissolve the Parliament at Oxford. He did it yesterday, having no hopes from the matters they took in hand, nor from the manner of their proceedings, that the Commons would doe otherwise then grow into greater heats and disorders. One of the first things they did, was to bring in the old Bill of Exclusion against the Duke; the opposers of that Bill offer'd to their considerations severall expedients, or rather an expedient, consisting of severall parts, as that the Princesse of Orange should have the whole administration and execution of the regall power, under the name of a *Regent* during the Duke's life; they would not so far hearken to it, as to turn the House into a committee of the whole house, which was necessary in order to a free debate (as committees-men have the libertie to speak often, at the House but once to the same busines); the Regent was to take a present oath out of hand; and so were all persons in places of truth to observe and execute the act for a regence; the Duke was not to be in England, and the parliament the last sate was to meet again, as soon as was possible after the Kings decease, whom

I beseech Allm. God to blesse and prosper in a long and happy reigne over us, and this Parliament was to sitt some short but sett time, to settle things after that the Regent was enter'd upon her office. But nothing of this would be hearken'd to, the exclusion must be had or nothing, and not onely that, but (as one of the cabal said it openly in the house) they must have the militia, the fleet, the strong places, etc. at their command, and an Association to boot. There was, besides the Bill of exclusion, another incident that began to be a matter of anger between the two Houses; it was att one Fitzharris whom his Ma. had committed to the Tower for high treason. The King had directed his Atturney-generall to prosecute him at the Kings-Bench (our ordinary criminall Court) aecording to the course of the common law; this was done some weeks agoe. The Commons at Oxford impeach the same man, whereby the prosecution would have been at their pleasures, not at the Kings-atturney his direction; the Lords here upon threw out their impeachment, and left the prisoner in the course he was allready in, to be prosecuted at the common law; this the commons pretend can not be done without breach of their privileges, which are to impeach any body living, and consequently a flatt denyall of justice to them. Here his Ma. was necessitated to part them, before their heatt grew too great; his Ma., having dissolv'd them, left Oxford and came to Windsor last night, he arriv'd here at half an houre passt 9 this morning, and was [receiv'd] with the usuall demonstrations of joy, ringing of bells, etc.; the Queen arriv'd at six this evening. All things, God be prays'd, are in all the calme and quiett that were to be wisht, onely the restlesse party do their uttmost to excite tumullt.

LETTRE MCCCXCIX.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Motifs de la dissolution du Parlement.

—

St. James, March the 29. 1681.

The King hath commanded mylord Conway to give your Highnesse an account of this suddaine dissolution of the Parliament, which no doubt will surprize you, and this gentleman, the Dutch ambassadors secretary, having lett me know he was goeing over, I have presumed to add something to your Highnesse upon the same subject, which I know is not a very agreable one to you, neither indeed is it to any that wish well to the generall peace or our owne; but what can be done, if one side be to yeild all and the other nothing? The King, besides that clause in his speech which gave faire invitation to any expedients in the matter of the succession, on saturday last commanded all his servants in the house of Commons, to promote them the most that was in their power, and particularly one that was to provide, in case the Crowne should descend to the Duke; your Highnesse and the Princesse were to have been Regents, and particularly Sr Thomas Littleton, the Chancelor of the Exchequer and severall others of the Counsell and in the Kings service laboured to have made this proposall to be accepted, but all in vaine, nothing would be hearkned to but the bill of Exclusion, which the King had once more so lately declared he could not agree to. This was but an ill beginning, but then the impeachment of Fitzharris of treason, (which doubtlesse he is guilty off for contriving and writing the most villanous libell that ever was made against the King) which was allready before the examination of the law, and it being done in such a manner as made it but too suspicious that the impeachment was rather designed to save him then bring him to justice, and the Lords haveing resolved not to admitt the impeachment,

but directed the criminall to be tryed in the ordinary courts (which hath been done severall times) made so ill humour in the House of Commons, that they proceeded to such angry votes, that the King thought it best to putt a speedy end to them, especially since, by those votes, there was all intercourse between the two Houses prevented. This is the account of this suddaine dissolution; I found, both on the one side and the other, it was not expected there should be a much better issue of this meeting, but no body expected it so very soon. Immediately when the King came from the House, he tooke coach for London and lay at Windsor last night, and this morning arrived here. I find his Ma. in the same disposition as to his Allys that he hath been of late, and will doe all he can to support them, but, if peace and quiett be not to be had abroad but by the totall ruine of gouvernement and monarchy here, he cannot easily resolve to submitt to those termes. In private conservation with some of the most leading men in the Parliament, they being asked what they had to object against the expedient of the Regency, they answered they could not but allow it was very fairly offred and it might goe a great way to quiett mens minds; but, as they were of the Parliament, they had engaged themselves so farr in the Exclusion they could not recede; they should be ruined in their reputations and interests, if they should be guilty of such a change in their resolutions. From such tempers there was not much good to be expected; God send it some way or other.

LETTRE MCD.

Lord Conway au Prince d'Orange. Même sujet.

Whitehall, 29 March 1681.

I should not have neglected my duty in giving your Highnesse the utmost assurance of my zeale to your ser-

vice and interests, but that I was every post expecting the honor to convey a letter of his Ma. to your Highnesse, which he intends to write.

And now that our affaires heere have receaved a great alteration, by the dissolution of the Parliament yesterday at Oxford, I presume to give your Highnesse the speediest account of it.

It was offred, as an expedient to hinder the Bill of exclusion of the Duke, that your Highnesse and the Princesse of Orange should be declared Regents upon the death of the King and to be vested with all the royall power and authority, the name and title only remaining to the Duke, who upon those termes was to be banisht for ever, and all this secured by a clause of exclusion, if the Duke should attempt to violat this Act.

Had it been offerd that the Duke of Monmouth should be Regent, there were very probable grownds to beleeve they would have accepted it. But as it was offred, nothing would satisfie them but a Bill of Exclusion, without naming a successor, which his Ma. having [fewer] times denyed in severall Parliaments, took this following occasion to dissolve them.

A notorious villain, one Fitzharris, having contrived the most treasonable paper that ever was read, not only against the King, but the whole race which his Ma. is of, being orderd to be speedily prosecuted, the Howse of Commons, to take him out of the Kings hands, sent up to the Lords an impeachment of high-treason against Fitzharris. The Lords would not receave it, but orderd he should be tryed at common law; upon which the House of Commons past severall extravagant votes, which I have presumed heere to enclose, and made it impossible by such heats to have any farther intercourse between the two Howses, and therefore his Ma. thought it best to take that opportunity to dissolve them, and from thence came immediatly to London, which he finds very joyfull for his safe arrivall and in great peace and quietnesse.

This will not at all divert his Ma. from giving all possible assistance to his Forrein Allyes, especially where your Highnesse and the States of Holland are concerned.

His Ma. knows very well what esteeme his neighbors abroad have of him, when he is without the assistance of his Parliament, but however his Ma. thinks it is still in his power to affoord such supplyes, both of ships and men, at the request of, and in conjunction of his Allys, that it shall not be out of his power to support them upon better grownd then the totall subversion of the monarchy, which they who would not be contented with lesse then making the Gouverment elective, would not be pleased with. And your Highnesse will finde, in all his Ma. proceedings, that he hath a particular regard to the intrest of the United-Provinces, wherewith he knows his owne is so much concerned and your Highnesse in both of them, which he commands me to assure you, shall be always his care, next to his owne. — In the last place, I humbly beg the honor of your Highnesses commands that I may have the opportunity to shew myselfe

your Highnesses most obedient and most devoted servant

CONWAY.

[1] LETTRE MCDI.

Le Prince d'Orange à M. Hyde. Réponse à la lettre 1393.

Je ne sçai pourquoy vous donnés des explications à mes lettres, quandt je ne m'explique pas sur une matière aussi importante et délicate qu'est celle de l'Exclusion, surquoy je ne me suis point expliqué et ne prétend pas aussi de le faire; ainsi je suis fort surpris que vous en avez parlé au Roy, comme une chose que je luy conseillois, et que vous en tirés une conséquence, comme si j'estois d'advis que sa Ma. se soumit aus volontés de son Parlement. L'advis que je vous ay mandé que j'estois, je le suis en-

[1] *Minute autographe.*

core; que, si l'on ne trouve quelque expédient pour unir le Roy et son Parlement, que je croi les affaires du Roy, du Royaume et de tous ces [1] Alliés en un très-méchant estat. Quel remède il y a pour prévenir de si grands maus je ne le sçai; mais, si je le sçavois, j'aures de la peine à vous l'escrire, puisque vous donnés de tels explications à mes lettres. Dieu nous préserve tous des grands maus que je crains!

LETTRE MCDII.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Réponse à la Lettre 1401.

St. James, Aprill the 1. 1681.

After I had written to your Highnesse on tuesday last by the Dutch ambassadors secretary, I received your Highnesses letter of the 1 of Aprill, with which I was so surprized that I knew not what to say by that post in answer to it. I have had time enough to thinke with myselve since, that, if I did offend your Highnesse in my former letter, it is the more necessary for me to take care in this, and therefore I am not in the mind to justifye any thing I writt then, but rather to aske your pardone for it, as I doe most humbly, and can onely assure you I intended nothing that your Highnesse could possibly take ill of me. I have written at all times so frankly to your Highnesse and thought myselfe so safe in doeing soe, that I never kept copys of my letter to your Highnesse, and therefore I cannot readily call to mind what part it was that hath so offended you; whatever it was, your Highnesse hath returned it very severely upon me, and I submitt to it, with that duty that I owe you and with this one assurance that, whatever your Highnesse may thinke, I am very confident you have nowhere in the world a more dutifull and more obedient servant, whom you may use very ill, but shall never see otherwise.

[1] ses.

LETTRE MCDIII.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Dissolution du Parlement.

—

I intended to have given your Highnesse an account from Oxford of the proceedings there; but the little time the Parliament continued, gave no occasion for any news but that of its dissolution, which you were sure to heare a thousand wayes. Every body is now dispersed, and I am in a plase and thinke to be so a greate while, where I can onely wish for your Highnesses prosperity and happynesse, which I shall ever doe, and, if I could contribute any thing towards it, I should esteeme it the greatest and the best fortune I am capable of, being most truly and respectfully, Sir!

your Highnesses most faithfull, most humble and most obedient servant,

SUNDERLAND.

Althorpe, April the 4 1681.

LETTRE MCDIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il falloit absolument dissoudre le Parlement.

—

Edenburgh, April 14.

I was sorry to find, by your of the 14, which I receved this morning, that my daughter had sore eis [1], but I hope she will be sone well of it, and that it will not hinder her following you, where you are to meett the Duke of Zell; I see you had then heard of the disolution of the Parliament and were aprehensive of the effects it might have. What it will have on your side of the water I do not know, nor will pretend to guesse, but, as to our little world, it was absolutly necessary, and you see has had a very good effect and made all things very

[1] eyes.

quiat, and even in this country we have found the good effects ont, for the phanatiks are very much dejected at it, and it has broken all their measurs, and now I am confident they will be quiat, and not rebelle againe, as they had certainly done, if the Parliament had been a little longer togather, and what good could you or any body, where you are, have expected from such a house of Commons, thatt all the world sees designed the destruction of the monarky and, had they sate a little longer, would have putt all England in a flame, but, God be thanked, his Ma. did what became him to do, and I make no doubte will continu resolut, and then his affairs will go well. I would say more on this subject, but have been abroad all day, having dined at a house some ten mills of, of the Lord Hattons, which is a very good house and well seated, and therefore must end, which I do with assuring you that you shall still find me very kind to you.

LETTRE MCDV.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Procès de Fitzharris.

Whitehall, May the 10 1681.

I received last weeke the honour of your Highnesses of your 3 of May, but being myselfe then goeing to Windsor, and finding your Highnesse intended to entertaine yourselfe some time at Humeling, made me not to make such hast as I ought to have done, to have presented my most humble thankes for the honour you are pleased to doe me and for the goodnesse you have to forgett any thing you tooke ill of me, and because your Highnesse says you will forgett it, I ought not to say more of it, neither will I, but onely that I am confident your Highnesse shall ever find me most dutifull and obedient to you. We have no news here that so much raises the expec-

tation of every body as the tryall of Fitzharris, which yett lies in the judges breast, but is certainly of very great consequence to the King and the government, which way soever it goes. It's believed there may be something declared in it to morrow, because the prisoner is appointed to be brought to the King's bench that day; this Cheife Justice hath proceeded very cautiously, haveing upon every point taken time to deliberate, till he had advised with the rest of the judges and hath allwaies had the majority at least on his side, before he delivered his opinion.

The Spanish Ambassador hath lately spoken to the King very earnestly upon the new accident of Cheney, upon which his Ma. hath spoken so warmly to the French Ambassador that I hope it may have some effect to prevent the further progresse of these many inconveniencys that are hapning in Flanders. I wist[1] with your Highnesse that some way were found to secure the publicke peace, but God knowes how it will be effected.

Sr Gabriell Sylvius hath shewed me your Highnesses letter to him, by which I see it is your Highnesses mind that his returne to the Court from whence he came, may be of use to the publicke good; which I shall very readily concurr in assisting him to performe, as soon as his Ma. shall direct it. I have no more to trouble your Highnesse with at present but the assurances of my remaining ever, with perfect duty and submission, the most obedient of all your servants.

LETTRE MCDVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaires de chasse.

Edenburgh, May 7.

By the last post I receeved yours of the 3 from Hummeling, by the which I find you hunt almost every day,

[1] wished.

and that it is a place very proper for it; this country affords no such kind of hunting; for, where the stags are, there are such hills and bogs as tis impossible to follow any hounds, so that hare hunting and shoting are the only sports one can have here; after June is once over, there will be very good shoting at heath-ponts, of which and partrig there are great store here. For newse there is none here and from London there is none to be expected but that of Fitzharris tryal, which you will knew by that tyme this gett to you; for they wrot by the last letters from London that it was to have been [as] on wensday last. I have now no more to say but that you shall always find me as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

May 14.

By yours of the 11 from Himmeling I see you were to go sone back to the Hage, where I beleve this will find you and chuse to answer it rather by this beare L.-Col. Bohan, who gos straight by sea rather then by the post, beleving it will be soner with you, the wind being now very faire for him, as it is generally at this tyme of yeare, and if it continu as it is, the passage is usualy made in three or fower[1] days, and now I must needs recomend to you one cap.[2] William Douglas, that is now in Holland and out of employment; he is a very good officer and has served long in Lord Dumbartons regement, and, had I not had a very good caracter of him, both from his colonel and others, I should not recomend him to you, and I hope you have found that

[1] four. [2] captain.

those I have formerly recommended to you have been good men, and you will find this cap. Douglas a good officer; therefore I hope, when there is an oportunity, you will oblige me so much as to lett him have a company in one of the Scots or some Dutch regement. For newse there is none here; all things continues very quiat, so that I have no more to say now but that I shall ever be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Dépositions de Fitzharris.

May 24.

By the last post I had yours of the 21, by which I see you were agoing back for Holland, where this I supose is like to find you, and where you will have heard how that villan Fitzharris has accused his Ma., myself, the E.[1] of Danby, and others, of contriving the murther of Sir Ed. Bury[2] Godfry, which how fals it is you will easily beleve. I confesse I am amazed to see a man that has reason to beleve he shall very sone be hanged, so forswere him self, as I am sure he has done; tho, when one remembers how dr Oats, Bedlow and others of that tribe have perjurd themselvs, as well as he, it should not seeme so strange to me. You know the rest of the newses from London as sone as I here, so that I need not repeat them to you, nor tell you how many honest and loyal adresses have been made to his Ma. from almost all the considerable towns in England and most countys. I have no more to say but that you shall always find me to be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

[1] Earl. [1] Edmondsbury.

LETTRE MCDIX.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Différend de l'Electeur de Brandebourg avec les États-Généraux; répresentations du Roi au Roi de France.

—

St. James-street, May the 24.

Next to the honour the King hath been pleased to bestow upon me, your Highnesse's being pleas'd to take notice of it is the greatest I can receive, especially it being accompanyd with such assurances of your favour and goodnesse towards me. I can onely say that I will ever endeavour to deserve it, and doe assure myselfe your Highnesse shall never more have occasion to find fault with my conduct. This may find your Highnesse returned to the Hague, where no doubt there is great want of your presence, which I hope will prevent further differences, not onely between the Spaniards and the Elector of Brandenburg, but even, for ought I see, between that Elector and the States; this matter seems to me to be one of the likeliest causes of a new warr, if it be not carefully and very diligently looked to. The Dutch Ambassador here presented very lately a memoriall to the King, upon the occasion of one presented to the States by the Spanish minister, at the end of which his desire to the King was that he would be pleased to communicate to his masters such wise and prudent counsells as his Ma. might judge would be usefull to the present posture of affaires and to compose the matters in difference between the two Crownes in an amicable way, to which his Ma. hath replyed that in his judgment the best way at the present may be, that offices be used to the French King, to abstaine from all *voyes de fait* upon all matters depending at the conferences at Courtray, as he hath allready agreed to doe, as to those matters relating to the Empire, and with this commission in particular Mr Savill is returning forthwith into France, and the King will speake to the

same purpose here very effectually and warmely to the French Ambassador. And this is all his Ma. could thinke of for the present and, if any regard will be had to offices, this ought to have a good effect. We have here every day a new wittnesse produced for the further discovery of Sr Ed. Godfrey's death; there came a new one on saturday last, but, except he may first have his pardone, he would not discover his name no more then his secret. I am affraid we doe passe for pretty ridiculous in most parts of the world, that such a matter hangs so long undetermined to wurry [1] us.

I have no more to add at present, but to beg most humbly the continuance of your Highnesse's favour to me, while I continue in the duty that I owe and will ever pay your Highnesse.

LETTRE MCDX.

Lord Conway au Prince d'Orange. La dissolution du Parlement a affermi le pouvoir du Roi.

Windsor, 31 May 1681.

I hold myselfe obliged to give your Highnesse an account of his Ma. affaires, and should doe it oftner if I had any commands from your Highnesse, by which I could reckon upon being serviceable to you.

His Majestys condition is extreamly amended, since the dissolution of the Parliament at Oxford. Every county and city in England have either given him thanks or are preparing addresses to acknowledge the satisfaction they have by his late declaration, and this without any desire of it on the Kings part, but a voluntary acknowledgement by the people that they see through the evill designes of the late factions.

Upon this occasion the Duke of Yorke, seeing all things goe so well, hath been very desirous to returne to Court, but his Ma. will by no meanes harken to it.

[1] weary.

His Ma. hath been informed that your Highnesse intended to dispose of that command which mylord of Ossory had over his Ma. subjects in the service of the States, and commanded me to write to your Highnesse and let you know that his Ma. doth earnestly entreat your Highnesse not to dispose of that command, till his Ma. be first acquainted with it and give his approbation to it.

I should infinitly rejoyce, if I knew how to merit the title which I am most ambitious of to be esteemed

your Highnesse most devoted servant

CONWAY.

LETTRE MCDXI.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Rappel de Mr Sidney.

St James-street, May the 31.

Tho I know your Highnesse will be informed of it from other hands, and those whose place it is more proper for, yet I thinke it my duty too to lett your Highnesse know that on sunday last the King resolved to recall Mr Sidney from his employment at the Hague, and at the same time to designe Mr Skelton to goe in his roome. I am affraid any change, in the room of Mr Sidney, will not be so agreable to your Highnesse, but I hope, since the King thinks fitt to doe the one, that the persone the King designes may be as acceptable as any other. I know very well, if he should not, it would not be well for the Kings service, and therefore I wish he may proove such as you would wish him. I heare your Highnesse is returned to the Hague, which I hope will contribute to the better carrying on of all businesse and the takeing such measures as the present conjuncture is capable off, wherein, if I may receive your Highnesse's commands, I will endeavour, with all faithfullnesse, to help in the obeying them, and ever continue your Highnesse most dutifull and most obedient servant.

LETTRE MCDXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Procès de Fitzharris.

—

June 7.

I had by the last post yours of the 6 from Honslardike, by the which I see you were come back thether and that you have had as great a drought as we here, and, as you say, there will hardly be any hay and but little corne, so that they feare a derth in England, and, by what I heare, they generally complaine of want of raine over all Europe. This place affords but little newse; all things being very quiat here, but from London you will never want any, so long as there are such villans there as Oats and Fitzharris; I hope the tryel of the last will be over, and as it should, before this gett to you, and certainly if he beleve himself in danger, he will tell truth, which I am sure hetherto he has not done. I have now no more to say to you but to assure you you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXIII.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Le Roi très-mécontent des voies de fait du Roi de France; Mr Skelton envoyé à la Haye.

—

I was gone to Windsor, when your Highnesse's letter of the 6 came hither, and being I was expected backe sooner then I came, it was not sent to me; the other your Highnesse was pleased to honour me with of the 11 came not to my hands till saturday; I am obliged to give your Highnesse this account, for my excuse that I have not answered them sooner, which it would not have been fit for me to have done neither, without knowing his Majs pleasure upon them, which I went to Windsor, sunday last, to receive. As to all that relates to the publicke,

I mean the proceeding of the French in the manner they doe *par voye de fait*, to putt themselves in possession of all they pretend to, I doe assure your Highnesse it is a method as ill approved on here as you can wish it, and, upon the last instances made by the Spanish Ambassador concerning the county of Chinay, his Ma. hath both dispatched Mr Savill with very particular instructions, and spoken himselfe to the French Ambassador here so fully, how insupportable such a proceeding must be, both to himselfe and the rest of the world, that I thinke more could not have been done at this time. The memoriall your Highnesse mentions in your first letter to have been presented by the Dutch Ambassador, was some time since ordred to be answered, but, by the misfortune of mylord Conway's being gone into the country for eight or ten days, it lay undispatched. I suppose it is delivered before this time and I hope it is so satisfactory that your Highnesse and the States will see that the King doth intend to proceed to doe all that is in his power, in conjunction with the States, to prevent the mischeifs that threaten us all; but the condition the King is in, to proceed vigourously, is not unknowne to your Highnesse. What would have served, or will serve, to mend that throws us backe into difficult points, which I know not how to meddle with. I shall not now take upon me to answer more particularly any points in your Highnesse's letters. To morrow there will be a comittee of forreigne affaires, where I suppose there may be directions given to satisfye your Highnesse in those particulars. I will onely add that I know no ground for the rumour you are pleased to speake off, that is spread there, that we begin here to be in better intelligence with the French, unlesse it hath been from some unskillfull expressions I am lately come to the knowledge off that have been used to some of your ministers here by some of ours, who were certainly mistaken in what they said. I know not whether your Highnesse can understand me; I am not at liberty to explaine

them farther then by saying that some accounts given into Holland of what had been said here, may very well deserve such an interpretation, and yett I thinke in truth there is no ground for it, because I take what was so said to have been mistakes.

The new orders mentioned in your Highnesses last letter to be designed to be sent by that post to your Ambassador, are either not come or not communicated, so that I can not say any thing more to that particular.

As to what you are pleased to say concerning the revocation of Mr Sidney and the sending of Mr Skelton, I did not faile to represent it very particularly to the King, and doe confesse your Highnesse hath some reason to take it ill that the promise you speake off that was made you, not to send any new ministers to the Hague, without consulting with your Highnesse, hath not been kept. I can onely say that I doe not remember that I was particularly commanded to have a reguard to putt the King in mind of it. But of this subject the King intends to write himselfe to your Highnesse, and therefore it will not be fitt for me to trouble you in it, especially since I find the King inclined to continue in his resolution, which I wish your Highnesse would dispose yourselfe not to be choqued at, since the thing hath gone so farr, [is] that Mr Skelton is a persone particularly knowne to the King and hath served him a long time.

I will endeavour all I can to promote the dispatch of Sr Gabriell Sylvius, but as to sending one to the Emperour, in the room of mylord Middelton, I know not yett what the King will doe, but your Highnesse know very well that, neither by our owne minister, while we had one there, nor by any they have had here, have we found any forward inclination in that Court to enter into any measures with us.

I have no more to add at present but my most humble thanks for the honour you are pleased to doe me, in writing to me so freely of all these matters. I will en-

deavour to deserve it by answering them againe as plainely as I can, and by obeying to the best of my creditt all your commands.

St. James-street, June 7th 1681.

LETTRE MCDXIV.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Il l'exhorte à prendre en bonne part la nomination de M. Skelton.

St. James-street, June the 10.

I received the letter your Highnesse was pleased to honour me with of the 14 and, tho I have not been at Windsor since, to knòw any thing of the Kings mind further in the matter of Mr Skelton, I am presuming to say something of my owne thoughts upon that subject, and to beg of your Hignesse that you would not take this matter as I apprehend by your letter you are disposed to doe. There can nothing happen of worse consequence to the King and all the world then that there should not be a through good and entire correspondence between the King and your Highnesse, and, for Gods sake, Sir, tho you should be in the right in this particular, agree with the King in it; forgive me for offring my advice to your Highnesse, who have so much better lights and understanding to judge of every thing, but I am sure I doe it with a good intention and with all possible duty and submission to your Highnesse, and therefore pray be pleased to receive it well; I am goeing to Windsor and, at my returne, will renew this trouble of writing to your Highnesse.

LETTRE MCDXV.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Le Roi n'est pas en état de se prononcer plus énergiquement contre les François; importance d'un bon accord entre le Prince et lui.

—

St. James-street, June the 21.

I acknowledged some time since the receipt of your Highnesse's letter of the 17, but could not answer it particularly, till I had had the opportunity of acquainting the King with it and receiving his pleasure upon it, which haveing since done, I am commanded to tell your Highnesse that the King knowes not how he could have interested himselfe more in the affaires of the Low-Countrys upon the new complaint made by the Spanish Ambassador concerning the county of Chenay then by hastning away Mr Savile with instructions to complaine of those proceedings of the French, jointly with the Dutch Ambassador at Paris, and to use his most earnest endeavours with the most-Christian King to stop what was then doeing and prevent the like for the future, which his Ma. was pleased to second likewise himselfe by speaking to the French Ambassador here with great concerne upon that occasion. And perhaps, if the King had been in a condition to have acted more vigorously himselfe, yett this method had been the most adviseable, considering the want both of inclination and power in most of his neighbours to renew the war; but I have leave to speake a little more plainly to your Highnesse, because the posture of the Kings affaires is so perfectly understood by you that you cannot but reflect how unable his Ma. is at this time to take other measures. This is not a language the King hath ever directed to be held to any of the forreigne ministers, knowing of what importance it is to keep them up in courage and heart, but your Highnesse, who cannot be ignorant of the plaine truth, is desired to consider seriously of it, and then I hope you will

be pleased to enter so farr into our sence of what is possible to be done, as to concur in those expedients that may keep things from growing worse, without expecting they should grow better, till we can recover a little strenght and union amongst ourselves; which I hope is not to be despaired off, tho the King hath dissolved two Parliaments; since, by what his Ma. offred them, his good intentions and disposition to reconcile every thing were evident, and, by the effects since, it is plaine he hath gained ground generally in the Nation. Your Highnesse's letter of the 24, which I received yesterday morning, gives me some hopes that you have already conceived such thoughts as these, and I humbly beg of your Highnesse to believe that it is the Kings designe to doe all that is possible for him, for the preservation of the general peace, with regard to the condition he is now in, and likewise that nothing shall be wanting on his part to make that better at home, that it may have a good effect abroad. — For the other part of your Highnesses last letter, I know not what to say, but that I am greived at my soule to see there is so much warmth in your Highnesse for a matter that, in my poor judgment, neither on one side nor the other, ought to have been the occasion of it. Is it not a sad thing, Sir, with your Highnesse's favour, that this should grow to a difference between the King and yourselfe that every body should come to talke off, and all that wish the King ill, should rejoyce att? I doe assure you, upon my word, in my judgment I would wish that no body should be sent to the Hague against your mind, and, upon the receipt of your letter, I have sent to Windsor my desires to encline things that way, but, on the other side, may I not beseech your Highnesse to consider that the dispute is not between yourselfe and Mr Skelton, and that, as all we, who are the Kings servants, ought to submitt every thing to your will and pleasure, so that you yourselfe might thinke fitt to submitt your mind to the King's? I most humbly beg your pardone for presuming to write

in this stile to you; it is with an intention of service and duty to you, and of preserving the kindnesse and good correspondence between you and the King entire; and, as you are pleased to write freely to me, for which I most humbly and heartily thanke your Highnesse, and by which, by the help of the knowledge I have the honour to have of your Highnesse's mind and temper, I can see a great way how you have taken and are engaged in this matter, so I humbly beseech you on the other side to give me leave to write againe freely to your Highnesse, especially in those things that I am so weake as to thinke are of the greatest importance imaginable to yourselfe and to the King and consequently to the prosperity of all our affaires here at home, the support of the Crowne, and the generall good of Christendome.

LETTRE MCDXVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il espère qu'il revoquera la nomination de M. Sidney.

Edenburgh, June 25.

I am by so many severall reasons obliged to be concerned for you and am realy so that I cannot heare of any thing that may give occation of complaint from any, concerning you, without telling you of it. By the last letters I had from London, I am informed that you had given the command of Generall of his Ma. subjects, which Lord Ossory had before, to Mr Sideny, which I confesse I could not beleve till now, tho some tyme since it was writen to one here from the Hage, and that I had seen it in the Brusselles printed gazette; thinking that, if any thing of that kind had been done by you, I should have heard of it from you, and from London that his Ma. had aproved of your choise; but, to my great trouble, I find that not only you had done it without his Ma. knowledg

of it, and aproving of it, but even done it for all his Ma. had, by one of the secretarys, lett you know he would not concent to it. But I hope the letter I am told the King has writen to you himself, will, before this come to you, have had the effect it aught with you, and that you will not disoblige his Ma. so much as to lett one in whom he has no confidens, have the command of so considerable a body of his subjects; and I confesse it seems very strange to me how he that is but a privat gentilman, tho of a very ansient family, should pretend to have such a command, when at land he never saw any service, and tho I know some tyms men of great quality and estats, tho no souldiers, had had such commands given them, yett I never heard of a privat gentilman so advanced, but for his long service and experience in the war. I hope what his Ma. has sayd to you and these reasons will prevaile and, as to myself, I must tell you freely, I should be very sorry to see Mr Sidney at the head of such a body of men of his Ma. subjects, that is so influenced by some of the greatest enemys I have in the world. I could say much more upon this subject to lett you see how very unfitt a thing it would be to lett him have such a command, but hope what has been sayd to you by his Ma., as well as myself, will have convinced you of it; tis my concerne for you, as well as the consideration of his Ma^s^ service, makes me say all this to you; for I would not willingly he should have reason to complain of you, and you may be sure I shall ever be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires en bon état.

—

June 28.

Since I wrot to you by the last post, I have received

yours of the 24, by the which I see you had then heard of that villan Fitzharris being condemned, and before this coms to you, if the last letters from London say true, he will behanged as he deserv's. You will also have heard how favorable a jury Lord Howard of Escrik had, tho wee see, by the depositions in print against him, that he was as guilty as the other, but tis not to be wondred at, when such a jury was chosen, and no better choise could be expected by such sherifs as Bethel and his collegue. All things are very quiat here, and now the elections of Parliament-men will sone be over, and I have every day more reason to beleve this Parliament will do their duty as becoms them, which is all I have now to say, exept it be to assure you that I shall still be as kind to you as you can desire.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Départ du Prince pour l'Angleterre.

Edenburgh, Julij 28.

I have now two of yours to answer, both from Holland, the last just before your embarking for England, whether I am very glad you are gone, since I am confident you will be better informed of his Ma. affairs then you have been of late, and that you will take such measurs for the futur as may be for the good of our family in generall. I was also very well pleased, before I had your letters, to heare Mr Sidney had quited his pretentions for the command of his Ma. subjects in your service, being still of the same mind that, for severall reasons, he was no ways fitt for it. The Parliament meett this day, and we road both to and from it through the whole towne, and then I gave them all a diner, after all which you will easily beleve I am some what weary, or els I should

have sayd more to you, but this I shall say that you shall ever find me very kind to you.

For my Sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires ne vont pas aussi mal que le Prince se l'imagine.

—

Edenburgh, August 2.

I was very glad to find by yours from Windsor that you were safly arrived there and had discoursed with his Ma. of his affairs, but I cannot thinke they are in so ill a condition as you seeme to beleve them to be. Tis true he is not so absolut master as I could wish and as he aught to be, but still he is in much a better postur then he was some tyme since, and when the Parliament was sitting, and I thinke his affairs will mend every day, if he continu but stedy to himself and his old freinds, and not lett himself be deceved by those you say you were to go to speake with at London; for, tho they should now alter their minds and become loyal subjects againe, tis not in their powers to serve his Ma. effectualy, for they have raised a [divel] they cannot lay, and, the lesse you have to do with such kind of people, is no doubt the better, and I am very confident that, before this, you are of my mind. I long to heare what they have sayd to you, which I hope to know by the next post. Things here go on very well, and yesterday the Parliament returned a very dutifull answer to his Ma^s letter to them. There are some turbulent spirits in this country, as well as in England, but I do not feare them. I could say more, but it is so late that I have not tyme to do it, nor to say any thing els but that I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires intérieures s'améliorent journellement.

—

Aug. 14.

I receved yesterday yours by Churchill, by which I see that those that came to speake with you at London cannot be brought to reason, at which I do not all wonder, seing how barefaced and impudently they have gone about in severall Parliaments to destroy the monarky and overturne the governement; but, God be thanked, they have not been able to compas their wicked designs, and tho tis time that, as to affairs abroad, his Ma. yett can do but little, yett, as to his affairs at home, you see they mend every day, and I hope in a short tyme he will be as much master, as he was presently after his restoration; as for affairs here, they go on very well, for all the endeavors to the contrary of the party here, as they call them. Yesterday we past two act, the first for the confirming of all the acts already made for the maintenance of the Protestant religion, as now by Law established, and the other for the declaring and asserting of the prerogative of the Crowne and right of succession, which will not at all please some of those who came to speake with you at London. As to what you say of my having had ill impressions given me of you, I assure you nobody ever durst say any thinge to me to your prejudice; only I have been sorry to see you have been so ill informed of affairs in England, and by such misinformation to have countenanced some people that will never be true frinds to you nor none of our family, nor loyal subjects to his Ma., and I make no doubt that, when you have very well reflected upon what has been sayd to you, by his Ma. himself and those he trusts, you will be of my mynd; but, whether it dos or no, you may be assured I shall ever be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il espère congédier sous peu le Parlement d'Écosse.

—

Aug. 23.

I receved on saturday night last yours of the 19, but so late that I could not then lett you know I had gott it, by the which I was very glad to find you were safly arrived there. I see you were to go the next day to Dieren, to divert yourself there. I have not now tyme for any thing of that kind, tho the weather be very favorable, because the Parliament here draws now to an end; for, tho it dos not sitt till saturday, by reason of the late chanselors funeral, yett the Articles meet on thursday, and I have businesse enough upon my hands to prepare things in the meane tyme; for, tho things go very well, one is willing to have a Parliament over as sone as conveniently one can. I have not tyme to say more, but to assure you you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Aug. 30.

I receved last night yours of the 28 from Dieren, by which I see my daughter is ageing to Aix. I hope she will find the benefit she expects by using such remedys. All things go on very well here and yesterday an act was past for the further security of the Protestant religion, as now established by Law; it was very much oposed by some who are phanaticaly inclined, because of a test at the end of it, which will keepe out of places of publike trust those of that persuation as well as the papists. Lord Belhaven was sent to the Castel, for proposing limitations upon the Crowne, which is a thing not suffred here, tho

it have been to much talked on in England. I have not tyme to say more but that you shall always find me very kind to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXXIII.

M. van Beuningen au Prince d'Orange. Projet de Ligue défensive contre Louis XIV.

Dese 11 september 1681, in den Hage.

Doorlughtigste Hooghgeboren Furst ende Heere!

Mijn Heere! Met de jongste post uyt Madrid sijn mij toegekomen de twee nevensgaende geschriften, eene van den Hertogh Medina de la Torres ende 't ander van den Ambassadeur Heemskercke, om aen Uwe Hoogh^t geaddresseert te worden. Wat in de handelinge over de bewuste alliantie met H. H. passeert, sal Uwe Hoogh^t uyt schrijven van mijn heer de Raetpensionaris vernomen hebben; Got geve dat die saeke metten eere tot een goede conclusie magh werden gebraght. De Heer Grave van Avaux heeft daeromtrent eenighe kondschap, dogh geen volkomen, ende schijnt tot nuye toe te ignoreren met wie deselve alliantie aengegaen soude worden. Monsr de St Didico is daermee tot tweemalen tot Amsterdam geweest, maer heeft van daer geen meerder light ende weenigh satisfactie aen sijn meester gebraght, maer 't scheynt niet dat de Fransen daeromme sullen naelaeten te woelen, ende Uwe Hoogh^t sal, uyt het weder copielijk hiernevens gaende, ende onder de oude onbekende hant, aen den heer burgemeester Hudde toegecomen kunnen sien, hoe scherpe dreygementen sij employeren om dit goede ende heylsame werck te doen achterblijven. Ick hoope dat die nieuwers meerder impressie sullen doen als tot Amsterdam, maer laet aen U. H. hooghwijs bedencken of men niet sal dienen verdaght te sijn om swacke gemoederen in de provintien,

daer nogh geen resolutie genomen is, daertegens te prevenieren, ende te doen begrijpen dat dese oppositie van Vranckrijck in soo exhorbitante terme, (in een saeke soo billekmatigh, dat men se niet opentlijck derft doen) het wantrouwen... [1] is dat de Vransen de alliantie huer in huer gevaerlijcke desseynen tegens, ende aen dese Staet des te meer dienstigh en noodigh is. Mijn gedaghten sijn dat, soo haest het tractaet gesloten is, de Keyser, Spangne, England, Denemarcken, Brandenburgh, ende andere onse geallieerden ende medegeinteresseerden, behoirden onder de hant aengemoedigt te worden om voir de ratificatie in dese Ligue te treden, ende dat men stilswijgende behoirt uyt te stellen tot nae de ratificatie de deliberatien om iemant solemneelijck daertoe te nodighen, soo om andere redenen, als om dat dit een middel schijnt om de bedenckelijckheden omtrent het nodigen van Vranckrijck, soo lang 't werck sijn volle beslagh niet heeft, behendelijck te eviteren. De Envoyé van Denemarcken heeft mij deese naemiddagh gesproken ende goede opinie gegeven van dat de Coning, sijn meester, sigh sal inlaeten inde selve conseil die England ende Sweden nevens huer Ho. Mog. sullen volgen tot conservatie van de rust in Europa. Ik weet niet of Uwe Hoogh^t niet met eenigh narigt aen de Coningh van England soude kunnen kennisse geven van de insolente bedreyginge waermede de Fransen hier alle mesures tot conservatie van de vrede tragten te turberen. Ick sal hiermede eyndigen ende mij met diep respect in Uwe Hoogh^ts gunste bevelende, met oneyndige danckbarheyt voir alle de onverdiende genade ende toegenegenheyt die Uwe Hoogh^t mij betuyght, altijt verblijven, Doorlughtigste Hooghgeboren Furst ende Heere,

Uwe Hoogh^ts onderdanigste, gehoirsaemste
ende verplichste Dienaer,

VAN BEUNINGEN.

[1] *Quelques mots inlisibles.*

LETTRE MCDXXIV.

M. van Beuningen au Prince d'Orange. Menées du Comte d'Avaux, afin de prévenir une Ligue défensive contre la France.

—

Dese 17 septemb. 1681, in den Haghe.

Doorlughtigste Hooghgebooren Furst ende Heere!

Mijnheere. Sedert 't afgaen van mijne jongste van de 11 deses, heeft de heer Grave van Avaux seer gewoelt om te hinderen de voortganck van de bewuste Alliantie, ende heeft tot dien eynde [begeerdt] de heer Stadthouder van Vriesland, verscheyde gedeputeerden ter Generaliteyt, ende op huyden de heeren gedeputeerden van Amsterdam. Sijn discours met de laestgenoemde heeft in substantie vervat, dat een sterck gerughte hier verspreyt sijnde van een handelinge ende een ligue, onder een specieux pretext van de conservatie van de vrede, ende dat daertoe alle Christen-Potentaten soude werden genodight, sonder dat aen hem eenige kennisse wegens de staet dienaengaende was gegeven, schoon aen sijn Exc. niet onbewust was dat andere ministers communicatie daervan hadden, hij, uit sught tot conservatie van een goet verstant tusschen de Coning sijn meester ende dese stadt, gehouden was te remonstreren dat soodanighe ligue soude werden aengesien als aengegaen tegens sijne allerchristelijckste Maj., dat dese procedure te surprenanter was, omdat deselve S. Maj. soo [diepe] genegenheyt had getoont om in gemeenschap van interessen te blijven ende verder ende verder in te treden met Haer Ho. Mo., sijn alliantie aen deselve had aengeboden met offre van *carte blanche*, omtrent conditien de versekeringe van de *barrière* ende 't welweesen van haer commercie rakende; dat die bij haer Ho. Mo. gedeclineert sijnde, onder voergeven van met niemandt in nader engagement te willen treden, Sijne Maj. te vreemder mogt vinden dat men, sonder hem sooveel als aan te spreecken, met alle potentaten van de christenheyt,

waer het dienelijk, trachte een ligue te maken; dat het wel geschiede onder de specieuse naem van de vredestractaten te garanderen, ende dat er voergegeven wiert dat het aen den Coningh, sijn meester, vrij soude staen daerinne te treden, maer dat men wist hoe deselve sich omtrent de garantie met England had geexpliceert, ende dat de methode die men in dese volgde ende de motiven die haer Ho. Mo. deselve dede volgen, geen inclinatie bij Syn Maj. souden verwecken om in dese handel in te treden, nogh beter opinie daervan te hebben als geseyt is; dat hij heer Ambassadeur niet onweetende was dat er voorgewent wiert de Staet was in vrijheyt om te handelen met degeene ende op soodanighe wijse als 't haer gevalt, ende niet geconstringeert konde werden om over de acsecuratie van de vrede liever met Sijn Maj. van Vrancrijck, als met anderen in concert ende engagement te treden, maer dat, als men op dese maniere den Coningh wilde voor 't hart stoten, het aen deselve vrij stont daertegens soodanighe mesures te neemen die *reciproce* aen Haer Ho. Mo. ongevalligen soude sijn; dat hoogstgedaghte Sijn Maj. soo weinigh verwaghte dat Haer Ho. Mo. hem dese offensie soude willen geven, dat deselve op de advysen van de voirgem. onderhandelinge had gerescribeert dat se bij hem geen geloof konde vinden, insonderheyt naedat hij de Staet soo veel preuven heeft gegeven van soo groote consideratie als hij voer deselve heeft, ende volle versekeringe van de barrière die Haer Ho. Mo. gedesireert hebben tot haer securiteyt, niet te sullen violeren, ende dat, soo Haer Ho. Mo. dienaengaende yets meerders desireren, 't selve gepresteert sal werden. Gedaghte heer Ambassadeur allegeerde verders 't geen hij konde, om te justificeren de occupatien van verscheyde landen ende steden, soo aen de Duytsche kant als in de Nederlanden, sedert de vrede, op pretensien van ouder date als de vredestractaten gedaen, ende wilde sustineren men konde geen ongerustheyt hebben daeromtrent, dewijle de Coningh, sijn meester, had geresolveert inne 't aenstellen

van de bijeenkomste van commissarissen tot Vranckfort, geen nieuwe pretensien te sullen moveren aen de Duytsche kant, nogh in de Nederlanden anders als tot Cortrijck om den anderen in der minne daerover te verstaen, te vrede sijnde 't equivalent van 't geen hem bevonden sal werden in de Nederlanden toe te behoiren, elders te ontfangen, tot Haer Ho. Mo. meer volkomen gerustheyt; maer, indien dit alles niet mogt gelden om de Staet te disponeren om dese handelinge nae te laeten, dat hij reden had om te vermoeden dat die bij Sijn Maj. voir een declaratie van oirlogh soude mogen werden opgenomen. Ick sal Uwe Maj. niet vervelen met te verhalen, *par le menu*, 't geen bij de heeren Gedeputeerden van Amsterdam hierop geantwoort is, maer alleen seggen dat sij, sonder de handelinge te advoueren, hebben aengeweesen dat de Coningh met geen reght, nogh schijn van reght die konde opneemen voir een offensie ende veel min tot een subject van oirlogh, ende dat de saeken in Europa door grote veranderingh daerinne voorghevallen, ende specialijck door de commitien [over de vier] bij Sijn allerchristelijkste Maj. gehouden in 't vastsetten van oude pretensien, in die terme waren geweckt dat degeene die haer aen de conservatie van de gemeene rust laten gelegen sijn, niet kunnen geseyt werden sonder ooirsaeck daerover met den anderen in concert te treden, dat de Coningh *ultro* [toeghestaen] hebbende dat alle potentaten van [christenheyt] soude mogen garanderen de vrede van Aken, ontwijfelick niet soude vinden yets hetgeen dat Haer Ho. Mo. tot enkele verseekeringe van de tegenwoordige vrede soude mogen doen, dat Sijne Maj. soude tot offensie willen uytduyden. Ende, soo veel ick merken kan, hebben dese *tentamina* van Vranckrijck op nyemant van de presente leden, onder dewelcke was de heer Burgemeester Hudde, de minste impressie gemaeckt. Men is nuw besigh om het daer heenen te dirigeren dat, voir 't uytwisselen van de ratificatien, de Keyser, Spaingne, England, Denemarcken ende andere oude geallieerden mogen gereet sijn om in

de ligue in te treden, als Uwe Hoogh^t^ omstandiger uyt schrijven van mijnheer de Raedtpensionaris sal vernemen. Got beware Uwe Hoogheit lange ende voorspoedighe jaren tot het beste van de Staet ende van de gemeene christenheyt, dat van herte, enz. Doorlugtighste Hoogstgeboren Furst ende Heere,

Uwe Hoogheit onderdanigste, getrouwste ende verplighste dienaer,

VAN BEUNINGEN.

LETTRE MCDXXV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Gouvernement raffermi en Écosse.

Sep 12.

Two days since I receved yours of the 7, by which I see you were pleased with the good successe his Ma. affairs had had here, and before this you will have heard that all the publike acts are past which his Ma. commanded to be brought in, and truly I thinke that what has been done here will not only secure the governement here, but have good effects in his Ma. other Kingdoms. There now remains but little to be done by the Parliament, so that I hope by the end of this weeke to be able to put an end to this sessions; you will have before this have heard of Lord Hyds journay hether; he went back for England yesterday, after having given me an account how things were there. I should have sayd more to you upon this subject, but it is so late that I have not leasur to say more but that you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXXVI.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Mémoire présenté par Lord Halifax et l'Ambassadeur des États-Généraux à Paris, au Roi de France.

—

Whitehall, sept. the 23 1681.

I have been so long without writing to your Highnesse that it is hard for me to hope for your pardon, for omitting that duty to you so long, especially too since your Highnesse was pleased to honour me with one of your letters since your goeing from hence, which I received just as I was goeing for Scotland, and had then time onely to give it to mylord Hallifax and recommend to him the sending away Sir Gabriel Sylvius, which was the subject of your Highnesses commands at that time, and I find, since my returne, that the manner Sir Gabriel hath been sent in, onely to take leave, is not so as your Highnesse intended it, which I thinke was not understood here, for, if I mistake not, Sir Gabriell's maine reasons for goeing were onely to take leave, that having come away on the suddaine, as for his owne affaires here, it was not *honeste* to breake off so abruptly, without returning to kisse the hands of those Princes. I know not what the King will resolve, but mylord Hallifax hath sent the effect of your Highnesses letter to him last night to Newmarkett, to be communicated to his Ma. and to receive his pleasure upon it. Since I was absent, there was a memoriall agreed upon, as I suppose your Highnesse knows, to be presented to the French King by Mr Savill and the States Ambassador, of which we expect now every day an account, but I must observe to your Highnesse that Mr Saville (who may be believed in such a point), in his last letter hither, wishes he had not now at this time been directed to give any memoriall, or at least not in this new method, because he says, if there were ever any time since his being at Paris that there was no occasion of complaint,

it was just then, and the truth is, if there be any good effect to be hoped from this new method of the King and States joyning together in a memoriall, it ought not to be foiled at first, by being employed upon an occasion where there is not a more then ordinary need of it.

I say nothing to your Highnesse of my journey into Scotland, because there was nothing in it worth the communicating to you, neither have I any thing more to add at this time but that, being returned from that tedious journey, I shall be here constantly, to receive any commands your Highnesse may have for me, and shall endeavour to give you the best account I can of them and of any thing that happens here that may be worth your knowledge.

LETTRE MCDXXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

Edenburgh, sep. 14.

I could not refuse the recomending to you the concerns of the Lady Anne Arskine, I having been desired by severall of hir relations here to do it; this enclosed paper is the state of hir case, which I promist[1] to send to you, and hope you will shew hir what favor you can, as far as justice will permit. I wrot to you yesterday by the post, so that I shall say no more but that you shall always find me to be as kind as ever to you.

LETTRE MCDXXVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Parlement d'Écosse vient dè se séparer.

Edenburgh, Sept. 24.

I find, by yours of the 20, that you were still in the hunting country, where, if you have had as good weather

[1] promised.

as we have had here, you must needs have past your tyme very well; for I have not see a finer season then we have now and have had for some tyme. By the letters of this day sennight, you will have heard of the Parliaments having been that day ajourned, and how well it ended. The Councell has been very busi[1] all this weeke in settling all things, in persuance[2] of what had been done in Parliament; this towne will now be very empty, most of the people of quality being to go next weeke into their severall countrys. I have not tyme to say more to you now but the assurance of my being as kind as ever to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Edinbourg tranquille.

Sept. 27.

Siuce I wrot to you by the last post, I have had yours of the 21, by which I see you had had much raine; we had the same weather about that tyme, but since have had very good weather. I have not seen better at this tyme of yeare. This place, now that the Parliament is over, has but little newse [sturing] in it; all things being very quiat and most of the people of quality being gone or going out of towne to their country-houses, to look after their privat concerns, most of them being to be back in November, at which tyme the Courts of justice sitt. I have now no more worth writing to you, so that I shall end, and that with assuring you of my being as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orauge.

[1] busy. [2] pursuance.

LETTRE MCDXXX.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Progrès menaçants de la France.

—

I have not yet been at Newmarket, but I sent your Highnesses letter thither, the same day I receaved it, and, by the account I have from thence, I find Sir Gabriel Sylvius will bee immediately recalled; for as it was upon your Highnesses opinion principally that hee was sent over, since you conceaved it a respect due to the Princes where hee had been imployed, to go take his leave of them, so now that, upon second thoughts and by the occasion of their absence from home, you apprehend it to bee more adviseable hee should not proceed in his journey, his Ma. is easily persuaded to comply with you in it, and therefore I suppose letters of revocation are sent by this post to him and, if your Highnesse hath any commands for mee, his coming over so soon will bee a good opportunity of sending them. I need say nothing of the memoriall lately delivered in France, the States embassadour being now with you, from whom you will receave a full account of it; [at] the mean time the besieging Strasbourgh and the purchase of Cazal at the same time giveth such an alarum as must awaken those that are the most a sleep, and for what concerneth us neerer, as a more immediate danger to this part of the world. The Spanish embassadour informeth us that the proceedings of the French commissaryes at Courtray are of such a nature that there must bee something done very suddenly, or else the conferences will have no kind of effect for the preservation of what remaines to the King of Spayne in the Low-Countries. Your Highnesse knoweth my thoughts perfectly upon this matter, and I have had them so long that I shall not easily bee brought to vary from them, no more than from my resolutions of being ever

your Highnesses most obedient servant,

London, Sept. 27 1681. HALIFAX.

LETTRE MCDXXXI.

M. Conway au Prince d'Orange. Le Roi vient de nommer un Envoyé à la Haye, sous l'agrément du Prince.

His Majesty hath commanded me to acquaint your Highnesse that, out of his particular respect and kindnesse to you, he hath layd aside the thoughts of employing Mr Skelton into Holland, and hath made choice of another to be his envoy to the States, if he be acceptable to your Highnesse. It is Mr Hales, one of the Lord comrs of the Admiralty, to whom his Ma. will not offer it, nor doth any man heere know any thing of it, till your Highnesse shall be pleased to let his Ma. know your approbation of him.

The Spanish and Dutch Ambassadors have been very urgent and pressing with his Ma. to send one over in this station, and complain of it very much as a neglect, that it hath been so long vacant; but your Highnesse knows it hath not been the Kings falt [1], who provided one for it, before he recald [2] the other, though it rancountred with accidents, which made the same unacceptable to your Highnesse and could not afterwards be so easily removed. I am very sorry to heare of the successe the French have had upon Strasbourg and Casall, and their threatning of Flanders. I am sure his Ma. takes it as much to hart [3] as your Highnesse can desire, and it will probably produce alterations among us, wherein I shall always shew the great ambition I have to be esteemed

your Highnesses most obedient and most devoted servant,

New-Markett, 7 Octob. 1681. CONWAY.

LETTRE MCDXXXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Le Roi de France maître de Strasbourg et de Cazal.

Edenburgh, Oct. 8.

At my returne from Glasgow on wensday last, I rece-

[1] fault. [2] recalled. [3] heart.

ved yours of the 6, by which I see you had then heard of the affaire of Strasbourgh and Cassal. 1 had heard of it before I went thether, and now shall be impacient to know what the Germans and Italians will say to it; for this affaire cannot end so, and must have very considerable consequences, but one who livs in so remote a place as this, can say but little of them. All things are very quiat here and like to continu so, and so good a man as there is chosen for Lord-Mayor of London will contribut very much to the good of his Ma. service there. The ill weather begins to come in, so that there will be little pleasur out of doors, and now the towne is growne very empty, but it will fill againe next month, when the Courts of justice sitt. I have not tyme to say more now but that you shall never find any alteration in my kindnesse to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXXXIII.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Prince se laisse trop aller au désespoir.

—

Your Highnesses first letter found mee here and, upon the receipt of it, I made hast to Newmarket, to shew it to the King, who, upon consideration of what your Highnesse had written, gave mee order to send this answer from him that hee continueth in the same dispositions hee was in, when your Highnesse was here, in relation to the affayres abroad; that, in the condition hee is in, hee hath no reason to bee forward to provoke or draw upon himselve the necessity of a warre; quite contrary, it is his interest to avoid it, as farre as it may bee done by fayre and honourable means; yet, in case of any such further progresse of the King of France as shall appear to bee a plaine violation of the peace in relation to the Spanish Netherlands, for the preservation of which his Majesty and the States are most immediately concerned, hee will

bee ready to joyne with the States in taking such measures as shall bee judged most proper upon such an occasion, and will call a Parliament, and do all other things that may inable [1] him the more effectually to help his Allyes. I would not deferre the giving your Highnesse this account, though I presume you may depend more upon that which you expect from Mr van Beuninghen, after hee hath spoken with the King, who cometh to morrow hither from Newmarket. In the mean time hee hath represented the condition of Christendome to us to bee, as it is too apparent, melancholy enough, and yet your Highnesse seemeth to bee yet more despayring, which I am very sorry for, yet cannot but hope that God Almighty intendeth better things for you than are in your present prospect. Your Highnesse knoweth my thoughts upon this whole matter, and therefore cannot doubt of my endeavouring, as farre as lyeth in mee, to promote any thing that may tend to our common security, and, whereever I shall bee so happy as to agree in opinion with your Highnesse concerning it, no man shall outdo mee in my zele nor in any thing else that may shew how ambitious I am to serve you.

London, oct. 11 1681.

LETTRE MCDXXXIV.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Le danger de la Chrétienté est grand.

Whitehall, Oct. the 11 1681.

I received from Mr van Beuningen the honour of your Highnesses of the 15, and thinke it my duty to acknowledge it, tho for the present I can not make any answer to the businesse he is come about. Mylord Hallifax hath been the latest with the King and is by his Matys command appointed to acquaint your Highnesse with his present opi-

1 enable.

nion. What it may be, upon the alterations that every day produces, your Highnesse will now very speedily come to know, for his Ma. will be in towne to morrow, and what is. to be done, is certainly to be resolved without delay. No man can doubt but the danger is great. I wish it were as easy to find a remedy, as it is to agree on the other point. Your Highnesse doth me a great deal of justice, in being persuaded that I will contribute all I can to the assistance of this worke; for, upon my word and honour, to the best of my small understanding I will ever doe it, and particularly apply all my thoughts to it at this time In a very short time I shall be able to write more at large to your Highnesse and at the present will not trouble you more.

LETTRE MCDXXXV.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Prince doit se garder de désespérer de l'Angleterre.

I had not so long deferred my thanks to your Highnesse for your first letter, but that I was desirous to see the progresse of Mr van Beuninghens negotiation, that I might bee the better able to offer my thoughts and conjectures to your Highnesse upon the whole matter. In the mean time I am sorry to find you are under greater discouragements, in relation to what is expected from England, than I hope there is ground for. Your Highnesse hath so much experience in things of this kind, and are so well acquainted with the necessary delayes that belong to them, that I am sure you will not make any hasty inferences, because a proposition is not immediately accepted. There have been conferences which are reported to the Councell, and I hope the resolution that is taken upon it, will bee such as may in some measure give your Highnesse satisfaction. If in every circumstance

the King doth not come up to that which is required of him, I hope the best interpretation will bee put upon it, and, if there shall bee such foundation layed as here after more may bee built upon it, his Ma. will bee the best incouraged to it, by seeing that the steps hee is now willing to make are well receaved. Your Highnesse is so discerning as to know all my meaning by this little hint and it is unnecessary for mee to tell you that nothing would contribute more to the losse of every thing abroad, than the seeming to despayre of England, which in that respect can never bee justifyed, whilst there remaineth any reasonable ground of hoping better things of us. I will not say any thing of myselfe in this matter, but leave it to your Highnesses favourable thoughts to judge of mee and of the part I may have in it, which I am sure doth neither disagree with what I have said in relation to the publique affayres, nor with the professions I have made of being ever your Highnesses most humbly devoted servant.

London, Nov. 4 1681.

LETTRE MCDXXXVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Progrès des François en Flandre.

—

Oct. 27.

I see by yours of the 20 that you are very much allarumd[1] at what the French may do in Flanders, and not without reason, for I do not see how any thing can be done now to hinder them from overruning that country, if they please; what resolutions will be taken at London, now M. van Buning is there, you will know soner then I, that am so out of the way of all businesse but what concerns this country, that things are done before I know any thinge of them. You see what honnest

[1] alarmed.

men the grand-jury at London were that would not find the bill against Rouse, the party here shew as much disingenuite, for they proposed the adding the swearing to the confesion of faith made in King James tyme, in the test, and now, upon that very account, endeavor to dissuade people from taking it; this is all the newse this place affords, so that I have no more to say but that you shall always find me to be as kind to you as ever. For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXXXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

Edenburgh, Nov. 5.

By the last post I had yours of the 3, and by it saw you expected to heare that the French would have before this have endeaverd to have possesed themselvs of Alost and the other places they pretended to; but, if what I heare from London be true, they have sent word they will not posses them, but will take an equivalen els where, which is suposed will be the towne of Luxembourg; a little tyme will lett us see what they intend. As for affairs here, all continus very quiat, and very few now scruple the test, since they see it will be suported and, tho D. Hamilton and L. Argile be great men, their not taking it will not hinder many from doing it, and, of all the eminent advocats and lawyers, there is but one who has not taken it. I have not more to say but that you shall still find me as kind to you as you can desire. For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXXXVIII.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Roi très-bien disposé à résister aux envahissements de la France.

It will not, I presume, bee unwelcome to your High-

nesse, who hath seemed of late to have so little hopes of us, to know that the Memoriall given this day to the embassadours hath given them so much satisfaction that they have thought fit to give his Ma. thanks for it, and therefore it cannot bee doubted but your Highnesse will give it your approbation and, if so, I hope the melancholy thoughts you have of late been possessed with, will bee dispelled and give way to a cheerefuller and more incouraging prospect of the condition of the world. I was willing to prepare your Highnesse for the worst, in what I have said to you, since monsieur van Beuninghens coming over, that you might raither[1] bee disappointed on the better side than raise your expectations, whilst there was a possibility they might not bee answered. I would beg of your Highnesse that you would immediately write to the King to approove what is done, as being one of the best means to incourage him to continue in the good dispositions hee hath at present. What your Highnesse sayeth concerning Sr Gabriel Sylvius, maketh all apologies unnecessary for him to make. I am not a little pleased with the assurances hee bringeth mee of the continuance of your favour, which I will do my utmost endeavour to deserve, being, as I am, so intirely devoted to you.

London, Nov. 8 1681.

LETTRE MCDXXXIX.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Même sujet.

Whitehall, Nov. the 10 1681.

I have the honour of two of your Highnesses letters of the 7 and 11 instant, which I know not how to answer, while the Dutch ministers here were not answered to their Memoriall, neither should I have knowne how to have written now or ever here after, except the ans-

[1] rather.

wer that was given last tuesday had been so well received as we are told it was; for I found your Highnesse so melancholy and in despaire upon that account that, unlesse satisfaction could have been given upon that point, I must for ever have been silent; but, if your Highnesse will receive the Kings answer in as good part as Mons. van Beuningen hath done, I will hope that you will be now in better expectation of us, and that all will doe better then your Highnesse then apprehended. We shall see in a short time now what the French will doe, and whether they will have any regard to the interposition the King hath promised to make, in case they proceed farther *par voye de fait* in the Spanish Low-Countrys, and I promise your Highnesse the King hath spoken more warmely in particular to the French Ambassador upon this point, then he did in his publicke answer; there was no danger that Sr Gabriell Sylvius should suffer with the King, for not comeing sooner home, when it was by your Highnesses commands that he was detained there. I suppose he will send your Highnesses word on the contrary that he hath not been ill received here. I shall not trouble your Highnesse any more at present, but that you will see that, as long as I have any share in any thing, I will doe my endeavour to doe the part of an honest man; but your Highnesse knows it is good for the satisfaction of some people here that I have nothing to doe.

LETTRE MCDXL.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrestation du Comte d'Argyle. Même sujet.

Edenburgh, Nov. 12.

I do not at all wonder to find, by yours of the 11, that you had so much businesse upon your hands at your first coming to the Hage, that you could not then write to me; for, after having been so long in the coun-

try, you must needs have had much to do, especialy after such a memorial had been given in by the French Embassador. I am impacient to know what will be resolved on, both in England and where you are; at this distance that I am from the rest of the world, I can say little and only looke after the affairs of this country, which, God be thanked, are in a very good condition. By the last post you will have heard of the Earle of Argils being sent to the Castel, for a paper he gave in to the councell, as an explanation of the test. I confesse I was much scandalised at his proceding in that affaire; for, if he had either frankly taken it, or positivly refused it, nothing would have been sayd to him. All things continu very quiat here and few or no feild-conventicles. I have now no more to say but that you shall always find me very kind to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXLI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

Nov. 22.

I receved this morning yours of the 21, and by it see you had not then had the answer to M. van Beunings memorial, which, when you had, it was, I supose, to your satisfaction. What will be sayd or done upon it by others, tyme must shew us. This place affords but little newse at present. Lord Argile has had his inditment [1] given to him and will come to his tryal on monday come fortnight; before you receve this, I beleve you will know what will become of Lord Shaftsbury; at least, if one may judg by what the Grand-jury will do, which they say is to sitt upon him on thursday next. I am now agoing to councell, so that I have not tyme to say any more but that you shall always find me the same to you.

For my sonne the Prince of Orange.

[1] indictment.

LETTRE MCDXLII.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Il faut encourager le Roi dans ses bonnes dispositions.

—

I should have hoped that his Ma. answer to the States Embassadours would have given your Highnesse satisfaction in all the parts of it, since it hath in a good measure silenced the objections of those here who seldome fayle to strike at the weak part of any thing that is done by the Government. I do not find the Embassadours think it necessary to presse any explanation concerning Luxembourgh, it being so plainely comprehended in the words of the answer, that the mooving any thing further in it would look like an unreasonable distrust, which would bee of very ill consequence, whilst the King is in a disposition that your Highnesse hath reason to approove, and therefore hee ought to bee incouraged and cherished in it, and not thrown back, by offering any thing to him that looketh like a suspition, for which there is not sufficient ground. You will receave a full account from your Ministers here, of the resolutions taken in order to the affayres abroad, and I hope they are such as will incline your Highnesse not to despayre altogether so much of us, as you may have done for the time past. I cannot pretend that my opinion should have much weight, but I do truly believe that, if upon the representation intended to bee made to the King of France, there shall not bee some reasonable satisfaction given in the matter of Luxembourgh, his Ma. will call a Parliament, without which hee is in no condition of making good the least of his ingagements to his Allyes. Your Highnesse shall never bee disappointed in the beleefe you have that I will contribute my endeavours, in my small capacity, to all the publique ends that may put us in such a condition at home as may inable us to help our friends abroad. In the mean time I must not omitt to congratulate with your

Highnesse, for the discovery of a thing that is not capable of any good interpretation, and, whether you are particularly concerned in it or not, I am sure it concerneth you to have a great deal of caution, as well to gratify your friends, that would preserve you, as to disappoint your enemies that would destroy you. My warmest wishes for your prosperity shall ever attend you, being, as I am, so sincerely devoted to your service.

London, Dec. 2 1681.

LETTRE MCDXLIII.

Lord Hyde au Prince d'Orange. On sent la nécessité d'efforts réunis contre la France.

Whitehall, the 2 1681.

I humbly thanke your Highnesse for the honour of your letter of the 2 and am very glad to find the Kings answer had given so much satisfaction to the people there, and I am confident your Highnesse will find his Ma. will doe all that can reasonably be expected from him. There was a conference on wednesday last in the morning between the Spanish and Dutch Ambassadors, and some of the Kings Privy Councell, of which I am sure Mons. van Beuningen will give your Highnesse a very particular account, and I hope he will not forgett to lett you know that the manner of conferring was not as of the businesse of severall Princes and States, but as one common interest; there were severall things proposed and the first was that the States might be desired to have 16 thousand of theire troops on the frontiers, to be employed in case of necessity for the releife of Luxembourg; whereof one halfe, if they did come to action, should be payd by the King; but our weaknesse and incapacity of paying troops without the assistance of the Parliament is so well knowne that it need not be disguised, so that by the

Kings servants it was not thought advisable he should engage himselfe into any expence, without the advice and suport of a Parliament. At last it was concluded, by the consent of every body, that one Memoriall more should be delivered to the King of France by the King's minister and the States jointly, purely upon the point of Luxembourg, after which it seemed to be the opinion of every body present at the conference that the King should be desired to call a Parliament, in case the French King's answer were not such as might be wished for, which I confesse I doe not expect it will, and therefore doe reckon upon a Parliament to be summoned in a short time, and doe onely wish that they and every body on all sides may meet in a temper to answer the expectation the world hath of them. I am sure, if they doe not, it will be worse for us all then if they had not mett. Your Highnesse knows my mind upon the summe of this affaire, that there are some things that must not be complyed with, and, for my owne poor vote, it shall ever goe of that mind, that no streights nor conjuncture ought to prevaile with the King to part with any of the essentiall prerogatives of the Crowne, or to agree to any thing wherein he thinks his honour and conscience is engaged to the contrary.

We were all extremely surprized yesterday with the news from the Hague of a designe of seizing on your Highnesse and carrying you away; I know not what to make of it, till we hear more of the particulars. I hope God will protect and preserve you from all your enemys, both private and publicke, and continue you an instrument of glorious and great actions, and I hope too that you shall never need the service of so inconsiderable a creature as I am, but I am sure no man liveing shall ever pay you more duty nor with greater zeale and passion for your prosperity.

LETTRE MCDXLIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaire de Lord Shaftsbury.

—

Dec. 3.

By the last post I receved two of yours, the one of the 28 of Nov. and the other of the 2 of this month; by the first of which I see you were well pleased with the answer his Ma. had given to M. van Beunings memorial, but sure you will have been troubled at what has past in Lord Shafsburys affaire; for certainly never any thing was so strange as the behavior and doings of the grand-jury, nor so insolent and seditious as what was done after it in the Citty by the rabble; but I hope to heare his Ma. will recent[1] it as becoms him, and now all the world may see what that rebellious party designs. We are here in great quiat; I wish things may continu so els where, which is all I have now to say but that you shall ever find me as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXLV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Dec. 17.

I have just now receved yours of the 12, but it is so late that I have hardly tyme to say any thing, the post being just ready to go. I see by your letter that a french officier of dragoons, that commanded the party which were to have carried away the French man from Amsterdam, was condemned to be beheaded, but that you had pardend[2] him. I do not find by your letter that you thought they had any other designe then that for which they say they came, tho 't was reported here they had some more

[1] resent. [2] pardoned.

considerable designe, butt lett it have been what it will, I am glad you were not aimed at by them. The Dutchesse had yesterday a most terrible fall from hir horse, but, God be thanked, she had no other harme then the brusing both hir legs. I have not tyme to tell you the particulars, but have given my daughter a larg account of it. I must end, which I do with assuring you that you shall always find me to be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXLVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Évasion du Comte d'Argyle.

Dec. 24.

I have receved yours of the 23, by which I see you were come back to the Hage. As for affairs in England, I shall say little to you of them, since they are so uncertaine and I at such a distance that great alterations may happen, even before I know any thing of them. If Lord Argile be gone to London, as we beleve here, you may have heard, before you have this, of his having made his escape out of the Castel, on sunday night last; it was easi enough for him to do it, since he was not keept close prisoner; I thinke it had been better for him he had not gone away; for, tho he was found guilty by the jury, his life was in no danger, which he and his freinds knew very will, and they and all the world blame him, for having made his escape. Sentence was yesterday, and not till then, pronounced against him. We have had for these three days last past very cleer frosty weather, which is the best weather we have in winter, but it seldom continus long. All things are very quiat here, so that I have no more to say but that you shall still find me to be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXLVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Edenburgh, Jan. 7.

I receved yesterday yours of the 2 and wish that this yeare may be better to us all then the last was. This place dos not afford much newse, now all things being very quiat; as for the E. of Argile, 't is not yett certainly knowne where he is; I am very confident he went into England, but 't is reported very positivly that he is come back into this country, which he may do with great security to himself, this being a country where 't is very easy to keep one self so as not to be found. We are very impacient here to know what answer will be given in France to the memoriall given in there by [Mr] Savile and your minister there, as to Luxembourgh. All thing are very quiat here and like to continu so, the day for taking of the test is now over, and there are very few considerable men that have refused it, of which number Duke Hamilton one, and, as others of them, will lose his offices, which by it fall into the Kings hands. We have had very warme tho windy weather all this winter, and very little frost, and but once snow, and that lay but two days; which is all I have to say but that you shall still find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXLVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Edenburgh, Jan 24.

I have receved yours of the 20 and by it see you had not then heard what his Ma. had resolved upon the refusal made by the French to receve a joynt memorial from the English and Dutch ministers in that court. Before this getts to you, you will have been informed

of the answer Mr Savile has had, and what resolutions will have been taken at London upon it; for, by the letters I had this day from thence, I find they were every day expecting the answer from France. This place affords little newse, nothing having followed what happned at Lanerck, so that I have no more to say but that I shall always be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXLIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Tempêtes.

Edenburgh, Jan. 31.

On sonday last I receved yours of the 27, and by it see you had not then heard what answer had been given in by the King of France to the memorial given in by Mr Savile and your minister in France, but, before this, you will have knowne it; for I have been informed of it here, but not what his Ma. has done upon it; so that I shall say nothing upon that subject. I find by your letter that the great storms you have had have done much harme where you are, and great prejudice to the marchants, by keeping their ships so long in port; we in England have suffred by that last, as well as you, tho not so much in the other. All things are quiat here and like to continu so; we have had an esterly wind for these three or fouer days last past, which I beleve will have emptyd your ports, as well as the Downs. I have no more to say but that you shall allways find me as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDL.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

—

Edenburgh, Feb. 11.

I have receved yours by Major Levingston, who had a very good passage hither and shall give him all the assistance I can in his leves. I never heard of so many dismal storys, as they tell, and we have by letters, of the inundations have been in your parts and in Flanders. I am very sorry you had so great a share of the lose, and had your part of so generall a calamity. I hope this frosty weather and esterly winds will do much good, by drying up the waters; we are not troubled with such accidents here, but have had a very great snow last weeke, which made it very ill travaling [1], but now it is almost gone, and gone off very gently, by the heat of the son, without raine. This place affords no newse, so that I have no more to say but that you shall always find me to be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandations.

—

Edenburgh, Feb. 11.

For all I have already writen to you in favor of this bearer lieu. colonel Douglas, I could not lett him go to you, without recomending him to you againe, as one who sure will deserve your favor, and the Reg. of Colyar which is now vacant; if I did not thinke him fitt for it, I should not write for him; and, now that I am upon these subjects, I must needs mention one to you, whom I know to be a very ingenious man and that has the reputation of a very good foott officer; it is one cap.

[1] travelling.

Maxwel; he has served long, as this bearer can informe you, and I hope, if there shall be a vacancy in any of the Scots Reg. of a company, you will lett him have one, which if you do, I am sure you will thanke me for getting so good an officer for you, and, when you know him, you will find he deservs more. This is all I shall say now but to assure you that I shall always be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Luxembourg menacé.

Edenburgh, Feb. 14 1682.

I have receved yours of the 13, and by it see you were impacient to know the Kings mind upon the answer he had had from France as to Luxembourg, which you will have knowne long since by Mr Chudly [1], who I supose was with you sone after you had writen your last letter to me; for some of the Scots officiers, who are come to raise their recruts here, told me they saw a yacht agoing in to the Brile, as they came out. I see the Spaniards have called upon you for the eight thousand men, and, tho you should lett them have them, and his Ma. send them the same number, I beleve that place, I meane Luxembourg, would be hardly saved by it, and that, as things are, a treaty as proposed is the only way to save all Flanders, by what I can judg of affairs at this distance I am from all the world. This place affords no newse, so that I have no more to say but that I shall always be as kind to you as you can desire.

[1] Envoyé du Roi d'Angleterre à la Haye.

LETTRE MCDLIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Edenburgh, Feb. 21.

On saturday night I receved yours of the 13, by colonel Douglas, and the next day another from you by leut.-col. Bohan, and you may be sure will assist them all I can in their recruts, which I hope will be easy for them, those of this nation liking very well to serve in your country. I beleve the murther of Mr Thynn will have made much noise where you are, as well as at London; 't was well that they that did it, were so sone found and taken; for els the factious party in England would have made as much noyse about it and accused the innocent, as well as they did of the death of Sr Edmondsbury Godfery, and with more reason, for Thynn had run a long with the factious and rebellious party, but Godfery had not, and was knowne to be a worthy loyal man. For newse there is none here, all things being very quiat, so that I shall end, and that with assuring you that you shall not find any alteration in my kindnesse to you. For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il seroit dangereux de convoquer un Parlement.

—

Edenburgh, Feb. 25 1682.

I find by yours of the 24, which I had on thursday last, that the contrary winds had hindred your having the letters from England; long before this you will have had his Ma. answer to what had been represented to him by M. van Beuning, and I confesse I am of those that thinke the offers made by the French better then a war, in the condition things are in. I do not know what condition your country is in, but, as for ours, to engage

now into a war and to call a Parliament would endanger the Monarky and the absolut ruine of our family; lett people perswade you or flatter you as they please, and I am sure that all his Ma. subjects, that are truly loyal to him, are of this mind. I could say much to you upon this subject, but will not, for I belevre this affaire will be resolved on, one way or other, before this getts to you. This place affords no newse, so that I shall end, and that with assuring you I shall still be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. La paix dépend en grande partie du Prince et du Roi.

Edenburgh, March 4.

I am very glad to find, by yours of the 3, that your losses by the late inondation has not been so great as was at first beleved. I find by it also that you are in great impacience to know whether you shall have peace or war. I cannot help thinking but that that depends much upon what the King and you have a mind to; for I cannot thinke the Spaniard will have a war, if both of you have a mind to have peace, which I am sure his Ma. dos, and I hope you will be of that mind also, and, as things are now, I thinke they have no other party to take but that of accepting the offers made by the French, concerning the raceing[1] of Luxembourg. The last letters I had from London sayd very confidently I should be sent for to wayte on his Ma. at Newmarket, which made me expect by this to have heard more, since his Ma. is to go thether at this day; if I be to go, you will have heard of it before this can gett to you, which is all I shall say now but that you shall find no alteration in my kindnesse to you.

[1] razing.

Since the writing of this, I have had notice that Will. Legge will be here to morrow morning with leave for me to go up.

LETTRE MCDLVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les François se sont retirés de devant Luxembourg.

Newmarkett, March 20.

I have now severall of yours to answer, all which I receeved since the last letters went for Holland, and I need say the lesse upon them, things being so changed since you wrot them, by the French having withdrawne their troups from before Luxembourg, that it will alter all the measurs already taken and make new ons [1] be resolved on, and now I hope we shall have peace and make the right use of what the French have offerd. I had this day yours by Mr Sidney, and am perswaded you beleve what you say concerning him, but it is necessary, besids what he says to you, he should justify himself by his actions here, which is easy for him to do, and then it will be in nobodys power to do him ill offices, and so I will tell him, when I speake to him, which I have not had yett tyme to do, nor indeed have I tyme to say any more now, it being very late and I to go a fox-hunting to morrow morning early, so that I must end with assuring you of my being still as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

Newmarkett, April 2.

I had yesterday yours of the 6 from Dieren, and by it see you were to be there some tyme to divert your-

[1] ones.

self by hunting; I have been as offten at that sport here as I could, tho the weather has not been at all favorable for it, we having had nothing but cold N. and N. E. winds, and many showers of snow and haile and raine, almost every day since I came hither, it has been faire these two days, but continus still very cold for this tyme of the yeare. We shall now be sone at London, his Ma. intending to go thither on saturday, where he intends to stay but a fortnight and then to Windsor. I beleve I shall wayte on him to both those places, and as sone as he is at the last of those two places, am to go back for Scotland to settle some affairs and bring back the Dutchesse with me, some tyme in May; and, now that the affair of Luxembourg is over, I hope all Christendome will enjoy peace and quiatnesse. I have no more to say but that you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Raffermissement de l'autorité du Roi.

—

Newmarkett, April 4.

I would nott lett this bearer Sir Gabriel Silvius go back to you into Holland, without writing to you by him; he is so fully informed of all things here that I need say little to you by him; for he can give you an account of the true condition of things in this country, which are, God be thanked, much mended within this twelve month, and his Ma. is now master, if he pleases, and hee need not feare nor endeavour to manage Lord Shaftsbury and his party; which is all I shall say to you now, and assure you I shall always be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLIX.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Roi, par son attitude envers la France, mérite les éloges de ses Alliés.

I had not given your Highnesse so much respite, but that the things which have happened, since I writ[1] last, might appear so ill and give you such an impression of us here that I did not know but, whilst that dissatisfaction remained in your mind, I might bee involved in it, and therefore nothing could bee more welcome than the assurance your Highnesse is pleased to give mee that I am stil in possession of the same place in your favorable thoughts you have ever afforded mee. I am the same man in relation to the publique, and am yet lesse to bee altered in my respects to your Highnesse in particular, and, as one of the greatest obligations I could possibly receave, was the opennesse and freedome you were pleased to use towards mee at Windsor. So I lament my ill memory, in not being able to recall to my mind that particular of which you give mee a hint in your letter, so that it would bee a welcome favour to give mee some further light in it, especially if it is of such a nature that it may either bee of use, to your Highnesse or to myselfe, that I should remember it. In the mean time it is unnecessary for mee to lay before you that the posture of things is extreamly changed, since what hath passed at Luxembourgh; which, as it is a great step towards the establishment of the publique peace, so I hope it will bee improved, as much as may bee, in order to that end, and since the King hath had such a part in bringing this about, hee deserveth all imaginable incouragements from his Allyes, who are the more obliged to do him right in this, by their having been so hard upon him in their censures, before hee gave this evidence of his zele for the preservation of Flanders. Your Highnesse will, I am sure, not bee wanting in this, because it is

[1] wrote.

not onely a justice and a respect, in neither of which you can ever fayle, but that it is really of a publique consequence that his Ma. and your Highnesse should in all circumstances bee intirely satisfyed with one another. I am the more earnest in this, from the knowledge I have how much dependeth upon it, and therefore, since it proceedeth from so good a meaning, I am sure you will forgive mee, if I moove your Highnesse, when you write next to the King, to take some paines to rectify all mistakes and to excuse any thing that might bear an unkind interpretation; there is as much zele in this as in a greater service, and so I hope it will bee accepted from one that is so much devoted to you.

London, April 4 1682.

LETTRE MCDLX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

St. James, April 17 1682.

I had yesterday yours of the 17, by which I find you were to go to Dieren for some days, where, if you have as seasonable weather as we here, you will find the country very pleasent. For newse there is but little sturing[1] here, but we are in great expectation to heare which way the preparation the Turks are making bend; whether towards Poland or Hungary. Their Maj. are to go on saturday for Windsor; I am to wayte on them thether, and then, so sone as some frigatts can be gett ready, am to go with them to Scotland, to settle some affairs there and then bring back the Dutchesse by sea with me to settle in this country, having had travaling[2] enough for these three years last past. I have now no more to say but that you shall still find me as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

[1] stirring. [2] travelling.

LETTRE MCDLXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il va se rendre en Écosse.

Windsor, April 24 1682.

I had yesterday yours of the 26, by the which I see you are before this at the Hage, to see the kermis [1]. I hope you will have had faire weather for itt, for otherwise there will be very [durty] doings; we have had faire weather now these two days, but with an E. wind which maks it not so pleasent here as it would be otherwise, however 't is very green and a little warme weather will make it very fine; it looks as if it would raine this night, which may bring the wind in to the warme corner againe. I have yett sett no day for my going for Scotland, nor can I, till the fregats are ready; but I beleve they will be ready to saile by the end of next weeke, with [2] in two or three days I shall know it, and then take my measurs accordingly. I intend to embarke in the Downs, and hope to be back here with the Dutchesse by the end of May. There is at present but little company here and as little newse; only I heare from London that the factious and phanatike party are much cast downe, by his Ma. having forbid their feast. I have now no more to say but that you shall still find me very kind to you.

LETTRE MCDLXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

Windsor, April 30 1682.

I would not refuse this bearer, the Earle of Forfar, to write to you by him and to recomend him in generall to your favor; he is a man of quality and I hope he will deserve your countenance. I hope now to be going for Scotland bij wensday or thursday, for by that tyme I beleve the frigatts will be ready, and designe to stay

[1] *mot hollandois* la kermesse. [2] which.

but little there, so that, if the winds favor me, thinke I shall be back here with the Dutchesse by the end of May. The weather continus very bad, much raine, so that all the meadows here about are quite under water; this day we have had much raine, so that I feare the waters will not so sone abate. I have no other newse to tell you, and so shall end my letter, which I do with assuring you that you shall still find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLXIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrivée en Écosse; naufrage.

—

Edenburgh, May 9 1682.

I had not yours of the 8 of this month, till I was agoing downe in the barge, to embarke for this place, so that till now I had not tyme nor conveniancy to write to you, but before this getts to you, you will go neare to have heard of my being safly arrived here, tho the frigat in which I was in, was cast away upon a sand called the Lemmen, which lys some 8 leages from the cost of Norfolk. It was on saturday morning the ship was lost, and by sonday night I landed at Leith, and so was here by nine a clock that night. We lost a great many men, and, considering the little tyme the ship was above water after she struck first, 't was well so many were saved; of Lords, there were drownd Lord Roxborow and Lord Obrian, of gentilmen lieutenant Hyde, who was lieutenant of the ship, and capiteyn Stuard, a reformade, both English, of Scots Hopton, Sir Joseph Douglas and one Levingston a phesitian, severall of my underservants were drownd, and of 250 seamen, which was the ships complyment, 110 were lost; 't was the to [1] great presumtion of the pilot and his mistaking both his course and distance that was the cause of the lose of the ship;

[1] too.

he was esteemed one of the ablest pilots we had for these northern seas; he was saved amongst the rest, by one of the yachts-boats, which had I them knowne, I had caused him to have been hanged up immediatly, according to the coustume of the sea, but now he must receve his doome by a court martial, so sone as I shall arrive in England, which I hope will be some tyme the next week, for I intend to embarke with the Dutchesse and my daughter about monday next, on board *the Happy Returne*, a forth-rate frigat; 't was *the Glocester*, a third rate, was lost. I shall now say no more but to assure you you shall still find me to be as kind to you as ever.

LETTRE MCDLXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Indisposition du Roi.

Windsor, May 30 1682.

On saturday last in the afternone I arrived at London, after a long tho a calme passage. The next day I had two of yours, of the 26 and 29 from Honslardike, by both which I see you had heard of the accident had befalen me in my voyage to Scotland. I came to this place on sonday evening, where I found his Ma. indisposed, having a feaverish distemper; on monday morning he was lett blood, which did hem much good, and the same day his feavor left hem, and this day, God be thanked, he is quite well, so that this evening I intend to go back to London to fetch the Dutchesse hether [1], and thinke to be back here on thursday next. I write this to you from hence before I go, because it will be late before I come to St. James, and then I should not have tyme to write to you. All things go very well here; his Ma. is master, Lord Shaftsbury and that party grow weaker every day, and you may be sure I shall always be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

1 hither.

LETTRE MCDLXV.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Nécessité d'une bonne entente entre le Prince et le Roi.

—

Your Highnesse will have had an account from Mr van Beuninghen how the King receaved your letter, which I was very glad to see; though perhaps hee did not consent to every particular expression in it, upon the whole it must have a good effect, by shewing his Majesty that you take paines to satisfy him, and are desirous to remoove the occasions of misunderstanding which may have arisen in the late transactions between you. I am sure nothing under heaven is so necessary for the preservation of Christendome as that there may bee an intire union of interests and such a perfect confidence as shall bee above the danger of being lessened or undermined by those who would prevent the good effects of it. In order to this, I do, out of the fulnesse of my heart, beg leave to offer this caution to you that you must take away the possibility of the Kings being persuaded that any who are known to bee contrary to his interests here, can have any credit or influence with your Highnesse; for such an apprehension, once admitted into his mind so as to take root in it, would destroy the inclinations hee otherwise must have to meet and cherish your friendship; you must forgive mee, if I own my fears that your Highnesses generosity in being slow and unwilling to beleeve ill of men, may have rendred you more lyable to bee misled and misinformed in our affayres here, by some that are too much swayed by their particular interests to represent things truly to you, and this appeareth so much cleerer to the world every day that I am persuaded, if your Highnesse saw it as wee do, you would bee convinced that even the best things they pretend are promoted and pressed by them for ill ends, and from reasons that are not justifyable. I do not say this out of any particular sharpnesse of my own towards men that may have used

mee unkindly, but as it is a great truth, which I affirme with the same indifferency as if I never had any occasion to complayne of them. Mens expectations are for the present suspended, till the answer cometh from Spayne concerning the arbitration, which being accepted by the King for good ends, will I hope bee so interpreted by his Allyes. The Kings recovery from a small distemper putteth every body here in good humour, and will, I am sure, bee welcome newes to your Highnesse, to whose favorable thoughts I most humbly recommend myselfe.

Windsor, June 2 1682.

[1] LETTRE MCDLXVI.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Le Roi est très-disposé à lui rendre service.

I do not know a stronger motive to make mee wish I had credit at Court than that I might serve your Highnesse with it; not that I think upon the present occasion there is any need of it, the King being of himselfe so well disposed to do you all the good offices in his power, though I dare not answer for the successe of them, and your Highnesse will bee pleased not to impute it to want of vigour in the instances that will bee made in your behalfe, if they should not prevayle. Mr van Beuninghen will give you an account what the french Embassadour sayeth upon this occasion, but his present thoughts are not concluding, and till an answer cometh from France, I would no more give my opinion on the despayring side than I can incourage you to hope too much, because of the possibility there is you may receave a disappointment. I have intermitted my duty to your Highnesse for a longer time than I well know how to justify, but the truth is I did not know what to say in the present posture of things abroad, which have seemed to bee a good while at a stand, in expectation of what would bee done

[1] *Sans date.*

in Hungary, upon which very much dependeth; the last account from thence giveth cause to beleeve there will bee warre with the Turks, which will probably dispose the French to insist the more stiffely upon having their pretentions allowed them. I shall say nothing of our affayres at home; onely that, if your Highnesse could bee here to see the advances made by our publique spirited men to get into the Court, you would bee convinced of the truth of what I have told you concerning their sincerity and good meaning, as fully as I hope you are of my zele to your service.

[1] LETTRE MCDLXVII.

Lord Halifax au Prince d'Orange. Recommandation; on est bien disposé en Angleterre à résister à la France.

I cannot lose the opportunity of presenting my humble duty to your Highnesse by Mr Skelton, who is ambitious to bee restored to your better opinion, and assureth mee, as hee will your Highnesse in a more effectuall manner, that hee will upon all occasions endeavour to deserve it. It may conduce much to the ends you ayme at, in uniting the Allyes against their common danger, that your Highnesse will give him your instructions now, and continue them from time to time, as you judge them necessary, especially to the Princes of Lunenbourgh, who, as they are very considerable in themselves, so it happeneth well that your Highnesse hath a great influence upon them. I can adde nothing to what your Highnesse knoweth already concerning the Memoriall, which is sent over to bee approoved by the States, as it is here by his Ma., and when I tell you that Mr van Beuninghen is not dissatisfyed with our present dispositions here, I will presume your Highnesse will not bee so neither from the account hee giveth of us; for myselfe, nothing shall ever make mee vary from my professions of service to you.

[1] *Sans date.*

LETTRE MCDLXVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les affaires marchent bien.

Windsor, June 9 1682.

I receved this morning yours of the 12, and by it find you had heard I was gott into the river and, as you guessed, 't was the calmes were the cause of the long passage I had, and now, since I have been on shore, we have had very sesonable weather, and are like to have a very plentifull yeare ont; there is now very little newse sturing here; all things being very quiat, and his Ma. affairs going very well and like to continu so. I have not yett been a hunting, but am a getting ready to begin stag-hunting the next weeke, and to continu it whilst I shall be here. I have now no more to say but that you shall always find me as kind to you as you can desire. For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Élection des Shérifs à Londres.

St. James, June 23 1682.

After the last post was gone, I received at Windsor yours of the 23, by which I found you were then agoing to see your frontier-towns in Flanders, and that your stay there will be but for a few days; our voyage will not be long, for we came hither this morning and are to go on monday for Chatham by water, to see a new ship lanched [1] there, and so back to Windsor, without calling in here, where we are like to stay the most of the sommer. To morrow will be a great day in the Citty, the sherifs being to be chosen; the factious party will do what they can to gett some of their owne tribe chosen,

[1] launched.

but it is yett uncertaine who will carry it. I have not tyme to say more to you now, and shall alway be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLXX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

St. James, June 26 1682.

I could not refuse this bearer, that has married the heires to old col. Kilpatrik, to recomend his concerns to you; he will tell you them himself, and has also a letter from the King to the Stats in his favor, and I the willinger recomend his affaire to you, he being a very honest gentilman and of a good family. I am very glad to heare you escaped so well from an accident which happned to you upon the water, as you came from Flanders, which might have been a bad one. As for newse, what happned on saturday at the election of the sherifs in the Citty, has hindred his Ma. journay to Chatham to see the now ship lanched, and, for some misdemenors comitted there by the two sherifs, they were both sent by the Councell this day to the Tower and tho, by reason of the *habeas corpus*-bill, they will not remaine long there, yett they will be prosecuted by the Atturnay-generall at Law; for what they did, you will have so full an account of this from others that I need say no more of it. His Ma. has not yett sayd when he will go back to Windsor; I have not tyme to say more but that I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Élection des Shérifs.

Windsor, July 11 1682.

I receved last night, when I came from hunting, yours

of the 10 from the Hage, and by it see you were agoing that day Soesdike, and from thence to Dieren, where you intend to stay most of the sommer. On thursday, we go againe to London, because the next day will be a meetting againe in the Citty about the affaire of the sherifs, and when that is over, we shall come back hether, and then I beleve shall hardly stur [1] from hence the rest of this sommer. This place affords so little newse that I have no more to say but to assure you that I shall always be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

Windsor, July 17 1682.

On saturday in the evening, as I was just a taken coach at St. James to come hether, I receved yours of the 20 from Dieren, and by it see you have had much the same weather as we here and, if last weeke it was the same, you will have had as violent hott weather as ever you felt, espesialy the three last day of it; and friday and saturday they had warme worke of it in the Citty about the chusing of their new sherifs; on saturday it was ended and Lord-Major declared, North and Box duly elected, both very loyal men and the two old sherifs declared Papillion and Dubois rightly chosen, both ill men, so that this is like to be debated in Westminster-hall before the judges; if the two last will stand fort, tho those declared by the Lord Major, as I am told, will be sworen [2] of course; but, of all this, you will have fuller account from others; the Dutchesse has not been very well this morning, but is now better, so that I hope it will prove nothinge. I write to you now, tho to morrow be the postday, because I intend to hunt to morrow,

[1] stir. [2] sworn.

and so know not whether I should be back tyme enough to do it then, and so shall say no more but that I shall still be as kind to you as I ever have been.

LETTRE MCDLXXIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

Windsor, Julij 21 1682.

I could not refuse this bearer, Mr Gordon a Scots gentillman of a good family, to write to you by him, tho I have but little to say, having writen so latly to you. It seems he gos over to enquire after the death of a brother of his, who was an officer in your troups and killd some tyme since there; but now I must tell you of a marriage which I should have told you of in my last, which I beleve you will be glad to heare; it is bettwene Lord Ossory and Mrs Hyde, Lord Hyds daughter; it was sone concluded, and I am told this morning they were married yesterday, which I beleve, for they told me, when they went from hence, it would be one day this weeke; but you will know it certainly by your letters of this day from London. The weather is now very much altred from what it was, being windy, cold and some raine, which if continus will make a bad harvest; which is all I shall say now but to assure you you shall still find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLXXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Lord Sunderland rentré dans les bonnes grâces du Roi.

Windsor, Julij 30 1682.

On fryday, after I came from hunting, I receved yours of the 30, but to late to answer it by that post, which

I would not faile doing by this bearer, cap. Maxwell, who is agoing back into Holland. I see you were to have a randévous of some of your troups; 't is good to see them sometymes, they are the better for it. As for newse, Lord Sunderland is come to Court againe, the Ds [1] of Portsmouth having made his peace, he having done his part by asking pardon for his past faults, and giving asseurances of his good behavior for the tyme to come, which I make no doubt but he will performe. I shall now say no more but that you shall always find me to be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXV.

Lord Sunderland au Prince d'Orange. Il se loue de la bienveillance du Roi et du Duc d'York.

London, August the 1.

Your Highnesse has been so favourable to me on all occasions that I have reason to beleive you will be glad of any good that happens to me, which makes me take the liberty of acquainting you now that the King has been pleased to allow me to kisse his hands, and has receaved me very graciously and so has the Duke, much beyond what I ought to have expected from his R. H., whose proceeding has been such to me in this whole matter that I must for ever acknowledge to owe more to him then I can hope to deserve, though I will alwayes endeavour it. Mylord Hyde has likewise behaved himselfe to me as well as I could have expected, when wee lived best together, and I can not but owne the being extreamely obliged to him, and that I am very glad it is to him that I am so. If I have troubled your Highnesse too long with this account, you must accuse yourselfe, for having given me ground to beleive you would not

[1] dutchess.

dislike it. If any condition I can be in, may enable me to be serviceable to your Highnesse, there is no man alive that will more zealously embrace the occasions of it then I shall, who am most truly

Your Highnesses most faithfull, most humble and most obedient servant

SUNDERLAND.

LETTRE MCDLXXVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Windsor, Aug. 8 1682.

I receaved this day yours of the 10, and am sorry you were so disappointed as to have a rainey day, when you saw your troups, since 't was a great disapointment, both to you and them. As to what you wrot to me about the affaire of Orange, M. van Beuning has informed me of it. I have spoken to the French Embassador about it, and so has the King, of which you will have an account from van Beuning; so that I need not repeat it to you. To morrow I am to go to London, where I thinke to stay till sonday and then returne hether. There is so little newse sturing amongst us here that I have no more to say but that you shall still find me as kind to you as you can expect.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. La Duchesse vient d'accoucher d'une fille.

—

St. James, Aug. 15 1682.

The Dutchesse was this morning delivred of a girle; God be thanked, both she and the child are very well, she had a quick and a good labour and, tho she came

a fortnight soner then she reconed, yett the child is a very [lust] and strong one, which maks me beleve she was mistaken rather then that it came before its tyme. I was at Windsor, when I had the newse ont, and came hether, as fast as I could. I have not tyme to say more to you now but to assure you that you shall ever find me very kind to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaire de la Principauté d'Orange.

Windsor, Aug. 25.

I had not tyme by the last post to lett you know I had receved yours of the 24, nor have I seen M. de Barillion since; when I do, I shall speake with him, and this day desird Mr van Beuning to informe me of some matters of fact and of the article of the last treaty that concerns Orange, that I may be the better prepared to answer any objections may be made. We have now very ill weather againe, it having rained most part of yesterday, and this day. There is little newse sturing at present, so that I shall say no more but to assure you that you shall still find me very kind to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

London, Aug.

Tho I shall write to you by the post, I would not lett this bearer col. Douglas go back to his command without writing to you by him; you know him better then I, he having served under you, so that I am sure you will be

kind to him, when any occation offers itself. I shall say no more now, because the letter I write by the post will be much soner with you then this, and do assure you you shall still find me as kind to you as you can desire.
For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Affaire de la Principauté d'Orange.

London, Aug. 29 1682.

When I was at Windsor last, I had yours of the 31 from Mr van Beuning, who gave me a full account of the affaire of Orange; he will give you an account, I supose, by this post, of what was done in it, on sonday last at Councell at Windsor, and what orders Mr sec.[1] Jenkins had to speake to the French Embassador. When I see him, I shall speake to him to, and wish it might have the effect you desire, and shall still do my part to lett you see that I have all the concerne for you you can expect, which is all I have tyme to say to you now, it being late and I am to rise early to morrow morning to go a hunting and so to Windsor.
For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXXI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

London, Sep. 4 1682.

I did not receve yours of the 3, till I came hither last night, but, before I came from Windsor, as we were agoing to diner, M. van Beuning spoke to me about the affaire of Orang, and gave me an account of what had been done there, which I was very sorry to heare and

[1] secretary.

was very much surprised at it; for I could not thinke, tho they had thretned to quarter troups there upon discretion, that it would have been done. You will have an account from M. van Beuning of what was resolved on at Councell that afternone. I wish what I could say or do might signify more then it dos; for then what has happned there, should not have been, and you and the towne of Orange should not have been so ill used as you have both been, and pray be assured I will still do my part in what concerns you. As for newse, his Ma. likes the country about Winchester so well that he designes to be next hawking-season there about a month, and I beleve will go neare to build there; this day sennight he intends to come from Windsor, and the 18 to go for Newmarkett, where at first he will not stay above ten days, intending to be here againe about Michelmas for two or three day and then to go back againe thether and stay most part of October. I have now no more to say worth writing to you, and do assure you you shall still find me to be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLXXXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

London, Sep. 19 1682.

I receeved yesterday yours of the 21 and, as to the affaire of Orange, did my part in it, by speaking to the King and the French Embassador that is here, and I supose by this you have had an account from Paris of the answer has been given to the Dutch Embassador there about it; which, if it be so as I heare, will putt an end to that affaire. As for newse, this day has been a very busi day in the Citty about the election of the sherifs; one Riche was chosen by the honest party, in the morning, in the roome of Box, who had fined and, in the

afternone, the two old sherifs meett with their factious party and would have done some thing against the forms, but the Lord-Major went there and sent them home, in the doing of which the factious party comitted some disorders, which will be enquired into, and those who did them punished. By the next post you will heare more ont; I have not tyme to say more now but that you shall always find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLXXXIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Même sujet.

London, Oct. 3 1682.

I would not lett this bearer Mr Chudley go back into Holland without writing to you by him, and at the same tyme to lett you know that I had receeved yours of the 2 from the Hage, by which I see I had not been rightly informed concerning the affaire of Orange. I have and shall do my part that you may have satisfaction in it. As for what passes here, this bearer can so fully informe you of it, that I need say no more to you but to assure you I shall still be as kind to you as you can desire. For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXXIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Mort de la Princesse Charlotte.

London, Oct. 6 1682.

I find by yours of the 9, which I receeved at Newmarkett, that the Stats are agoing to send an Envoyé Ext. into France about the affaire of Orange, and I make no doubt but that the King will do his part in it also. I came hether yesterday from Newmarkett upon an unpleasent occation, being sent for upon my daughter Char-

lotts being very ill of convultion fitts, and found hir so very ill that I wonder she is yet alive, but thinke she cannot hold out till night, and that she may dy [1] even before I have ended my letter, which I am sure you will be sorry to heare. I shall say no more to you now but that you shall still find me to be as kind to you as you can desire.

As I was agoing to seale up this letter they are come to me and tell me my little girle is dead.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXXV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Demande en grâce pour un officier condamné à mort.

London, Feb. 9 1683.

I find by yours of the 11 that my daughter had spoken to you about cap. Alex. Bruce and have read the copy of the sentance, and because I would not take upon me to write myself to you in his favor, meerly [2] upon my owne head, I shewd it to his Ma., who heard it read also and was of the same opinion with me that, tho the breaking of his confinment and the shoting of the ensigne, as cap. Bruce did, were very ill actions and deserved to be seeverly [3] punished, yett, since sentence had not been executed at first, and that he had been repreved [4] so long, and that the ensigne was not dead, he told me I might write in the cap. favor, which I do, and desire you will, for my sake, pardon him. I thought to have sayd more, but it is now to late, and I am to go early a fox-hunting to morrow, that I have not tyme to do it, and so must end, which I do, with assuring you that you shall always find me as kind to you as you can desire.

[1] die. [2] merely. [3] severely. [4] reprieved.

LETTRE MCDLXXXVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

London, Feb. 20 1683.

I have receaved yours of the 23, and thanke you very kindly for your having pardond cap. Bruce, which was all I desired, being of your mind that it was not fitt, after his having done so ill a thing, to lett him be any longer in that regiment. I see you were agoing to Dieren to hunt, and hope you will have good weather now; our journay for Newmarkett continus for the 3 of March, and this weeke his Ma. gos to Windsor for one night, to see a new walke he is a making there, from the Castel up to the top of the hill in the great Parke. Last night there was a ball at court, and this night there is to be a mascarad at lady Kildars, where there is to be none but people of quality, which will be I beleve the last that will be this season, to morrow being ash-wensday. All things go very well here and now in a little tyme we shall see what the French will do, and you may always be sure I shall still be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDLXXXVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

London, Feb. 23 1683.

I could not refuse to write to you by this bearer Mr Paston, a sonne of the Lord Yarmouths, who, as he tells me, is agoing to serve in your troups, and to recomend him to your favor, according as he shall deserve, he being the sonne of a very loyal father, who has always served his Ma. very faithfully in the worst of tyms; he gos in a yacht and, the wind being now contrary, I beleve will not be so sone with you, so that I shall write

no newse to you now, nor say no more to you but that you shall never find any alteration in my kindnesse to you. For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXXVIII.

Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Il regrette que le Prince n'ait pas engagé l'Espagne à se soumettre à un arbitrage.

Whithall, 2 March 1683.

I receaved your letter of the 16 Feb., with great satisfaction, as I shall do any that assures me of your kindnesse; whatever markes you give me of that, will alwayes be extreamly welcome to me. I am very much pleased to finde that you do intierly agree with me, in thinking peace absolutly necessary for us both. I am of opinion that, if my advise had been followed, it had been farr advanced, and can yett see no other way of obtaining it but by the King of Spaines acceptation of the arbitration. I must tell you that the season of the yeare and the ill posture of the Emperours affaires in Hungary made it yett more to be wished for then ever, and the utermost endeavours to be imployed to prevent King of Frances laying hold of so great oportunityes, after his offers have been for so long tyme refused. My sence of this matter is all concluded in Chudleighs memoriall, and therfore I need only say that you are so neerly related to me and our interests are and must be so united that I thinke we should not only intend the same thinges, but likewise make use of the same meanes; for, when they differ, our common enemies take advantage from it, to the prejudice of all our family, which otherwise they can never hurt. I will never dout[1] your kindnesse, and I expect the same justice from you. I have no more to say to you now; only I must do this bearer Mr van Beuning the justice

[1] doubt.

as to tell you that I never saw any body more ernest[1] in all your concernes and interest then he is. I am, with all truth and kindnesse, yours.

C. R.

For my dearest Nephew the Prince of Orange.

LETTRE MCDLXXXIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Amusements de chasse.

Newmarket, March 19 1683.

This day, after I came from hunting, I receved yours of the 19, by which I see M. van Beuning was come to you and that you and my daughter were to go to Dieren, where you are like to passe your tyme well, if you have as good weather as we have here. Hitherto we have had but few horse-races, but this day we had two, and they tell me there will be every day this weeke one, except thursday. This place is now pretty full, and, besids the races and hunting, we have cockfighting, so that one as[2] always some thing or other to do, tho little newse to write. I have no more to say but that I shall always be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

[3] † N°. MCDXC.

Le Prince d'Orange au Roi d'Angleterre. Réponse à la Lettre 1488.

J'ay tardé plus que je ne devois à répondre à la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'escrire le 2/12 mars, par l'embarras où mon esprit est à cause que la conduite que l'on a tenu icy touchant la paix, et que j'ay jugé

[1] earnest. [2] has.

[3] *Minute avec des corrections autographes, indiquées ici par des lettres cursives.*

nécessaire, déplaist tant à V. M. que j'ay sujet d'appréhender qu'elle me condamne, non seulement comme un homme opiniastre en son *opinion* [1], mais (ce qui m'est infiniment plus sensible) comme n'ayant point pour ses sentimens et pour le bien de ses affaires la déférence et la considération que je dois, et que ma fermeté pour la résolution que Messieurs les Estats ont prise de travailler à l'affermissement du repos commun et à disposer leurs alliez et amis à ce que y est requis *excepté l'arbitrage* [2], fait croire que j'appréhens moins qu'il est juste les malheurs de la guerre, et que mes protestations au contraire sont peu sincères. Il n'y a pourtant rien de plus vray, Sire! que ce que j'ay déclaré à V. M. de mon extrême aversion pour une rupture nouvelle, et que je n'ay rien tant à coeur que de me conserver et de mériter de plus en plus, par mon attachement inviolable à ses intérêts et à son service, l'honneur de ses bonnes grâces. — Mais l'expérience et les funestes suites de la paix de Niemeguen ayant fait voir qu'un accommodement avec une puissance prédominante, sans que ceux qui la doivent appréhender se mestent en estat de la contrebalancer par des bonnes liaisons entre eux, en quelque manière n'est qu'une apparence de tranquillité et de seureté trompeuse, il m'a semblé que est Estat ne se devoit point esloigner des conseils qui ont ce but, et d'autant moins qu'on luy impute d'avoir esté plus pour une prompte que pour une bonne paix. Je suis pourtant d'accord avec V. M. que la paix est *présentement absolutement nécessaire* [3]. Mais ontre que l'on s'est fié sur la prévoyance de ceux qui sont les plus voisins aux dangers, et desquels on doit attendre les résolutions qui servent à les éviter, tant s'en faut que l'on me puisse accuser avec justice d'avoir porté l'Empereur et l'Espagne à les négliger ou mépriser, que j'ay fait ce que j'ay pu pour les disposer à nous tirer et eux-mêmes de peine, comme V. M. le pourra savoir plus particulièrement de M. l'Ambassadeur de Cytters, qui est instruit de ce qui est passé là-dessus.

[1] *d'abord* erreur *ensuite* sentiment *raturé.*

[2] sans insister spécifiquement sur *raturé.*

[3] devenue de plus en plus nécessaire et reconnois que sa grande prudence l'a fait plus clair que moy dans les intentions de quelques Princes que l'on a cru meilleures qu'elles ne paroissent présentement. *Raturé.*

C'est pourquoy je supplie doncq V. M. d'estre persuadée que je suis dans la même intention avec elle [1] et qu'il y a plus d'apparence que de réalité de discrépance dans le choix des moyens que V. M. et cet Estat ont fait séparément pour y parvenir, puisque ceux qui pressent les Espagnols pour acepter l'arbitrage, ou qui leur représentent aussi vivement comme moy la nécessité d'un prompt accommodement pour prévenir la guerre, font en effect la même chose.

[1] *En marge le Prince a ajouté.* Et quoi que cest Estat et moy n'avons point conseillé à l'Espagne d'accepter l'arbitrage, nous n'avons pas laissé de leur représenter tousjours les grand danger d'une guerre, et ce que j'ay fait de nouveau a esté [le change] de Grave, ce qui peut faire voir à V. M. que cet Estat et elle

Mais comme il a esté plus convenable à V. M., pour des circonstances de ses affaires au dedans, et pour n'estre en aucun engagement avec l'Empereur ou dans l'Empire, de presser l'arbitrage, ainsi la voye qu'on a tenu icy pour d'autres respects a semblé plus propre à cet Estat, mais tous deux conspirent dans le dessein de prévenir de nouvelles effusions de sang et d'establir une bonne paix dans la chrestienté.

V. M. a présentement plus de moyens pour mener les affaires à une fin tant désirée par le pouvoir que l'alliance du Prince de Danemarcq luy donne auprès du Roy son frère pour arrester les armes danoises et en effect si elles, avec celles de France et de Brandenbourg, se remuent et agissent pour estendre les frontières des uns et des autres par des nouvelles conquestes, il sera guères moins qu'impossible que ceux qui ne peuvent pas souffrir des révolutions qui methroyent tant de puissance et de forces dans une même main, ou dans un même party, qu'on y pourroit plus résister dans la suite du temps, ne soyent bientost forcez de prendre part à la guerre pour éviter leur ruine.

Il n'y a, après Dieu, que V. M qui peult prévenir de si terribles malheurs, et s'acquérir par là une immortelle gloire, et la bénédiction de toute la chrestienté, qui attend d'elle ce grand ouvrage.

Pour ce qui est de moy, Sire! je luy y serviray autant qu'il est en mon pouvoir, et ne manqueray jamais aux devoirs d'un neveu très-obéissant et d'un serviteur très-

humble, en tout ce qui concerne sa royalle personne, sa Maison et le bien de ses affaires au dedans et au dehors, et V. M. me fera justice, en me considérant comme celuy qui luy est entièrement acquis, et l'homme du monde qui est le plus parfaitement, Sire!

de V. M. très-humble etc.

LETTRE MCDXCI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

London, Mar. 30 1683.

I receved yesterday yours of the 1 of April from Dieren, and by it see you had not so faire weather as we have had, and, if we had had some of your raine, we should have past our tyms better at Newmarkett then we did, especially towards the latter end; for it was so very dry that I could not fox-hunt and, no raine having been since, I have been faine to sett up my fox-hounds, and it is not only very dry, but warmer then ever I know it at this tyme of the yeare. There is yett no day sett for going to Windsor and, when it will bee I cannot yett say, it being reported here that the smalpox is very much there. His Ma. has this day sent thether to know the truth ont, and, if it prove true, beleve it may dely[1] the going thether for some tyme; if not, I am confident we shall go in Easter-weeke. The Prince Adolf, the King of Sweedens uncle, is here and has been with their Ma.; he has his sonne with him, which is all the newse but what you know already; so have no more to say but that I shall always be as kind to you as you can desire.

[1] delay.

† LETTRE MCDXCII.

Le Prince d'Orange au Conseiller-Pensionnaire Fagel. Il est indigné du projet de M. van Beuningen de traiter alliance avec la France.

Dieren, den eersten April 1683, op den middag.

Mijnheer!

Ik heb deese morgen wel ontfangen UEd. brief met de bijlagen van gisteren. Ik heb met aandaght gelesen die schoone consideratien van den heer v. Beuningen, voor zoo veel hij hataleert[1] de magt van Vrankrijck en de reeden die men heeft om deselve te apprehenderen. Dat gaat directelijk tegens zijne gronden om met Vrankrijck ooyt in alliantie te treeden; want, indien alle die fondamenten waer waren die hij stelde, zoo en is er niets overigh voor ons als ons te submitteren. Soo sijn die consideratien ofte malicieus ofte tegens sijn eigen opinie. De meeste van sijn fondamenten die hij verders stelt sijn onwaarheden ofte elatie die hij uit sijn eygen hooft maakt, alsmede de conclusie, maar het laatste van al sijn consideratie is een onverdragelijk drygement dat mijn bloet in mijn hooft heeft doen rijsen, als ik deselve periode heb gelesen. Ik ben soo geïndigneert van dat geheel geschrift, dat ik UEd. het niet genoegsaam kan seggen. Het sal UEd. seer faciel sijn om het te refuteren; maar het smert mij aan mijn hert dat UEd. soo veel onnodige moeyte sal moeten nemen, en daardoor soo veel kostelijcken tijt verlooren gaan die UEd. veel beter hadt kunnen besteden ten dienste der Republic. Ik voorsie seecker dat, naar dat UEd. dese schone consideratien sal hebben beantwoord, dat de Heeren van Amsterdam het daertoe sullen willen dirigeeren tot een besoigne in Holland, daar ik mij oock sal laeten vinden, maer van Beuningen moet mede present sijn, en ick pretendeere mij daer ook te expectoreren, gelijk hij gedaan heeft, maar het land sal daer ook van wagen, want ik meene niets bij mij te houden. Alhoewel

[1] etaleert.

ik seecker ben dat van Beuningen en ik naderhandt irreconciliabel sullen sijn, maar daar vraagh ick niet na; d'eenigste saak die mij seer bedroeft, dat is te sien dat gemeen[1] soo veel heeft geleden en nogh sal leyden alleen door een turbulenten geest. Ick versoeck dat UEd. mij wil laeten weeten tegens wat dagh ofte tijt UEd. mij in den Hagh wilt hebben, want ick sal daer niet alleen komen, maar vliegen, indien ick koste, om dienst te doen, ofte, om beter te seggen, beletten datter geen quaet en geschiet. UEd. sal nootsaackelijk alle de leeden, soo veel doenlijk, tegens de raisonnementen van den heer van Beuningen dienen te preoccuperen; de eenigste van sijne raisonnementen die ick apprehendeere dat ingressie moghte vinden sijn die van d'apparentie van een oorlogh; want die sijn, naar mijn oordeel, niet soo klaerlijk te wederleggen als wel d'andre, en daarin komen veele saecken die men de menschen soo niet en kan doen begrijpen. Ick sal UEd. rescriptie verwaghten en blijve onveranderlijk, Mijnheer, UEd. dienstwillige vriend,

G. PRINCE D'ORANGE.

P.S. Ick hoop dat Gelderlandt en Overijssel dese week in Equipagie sullen consenteeren, volgens de Hollandsche resolutie. G.

LETTRE MCDXCIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il prévoit la guerre entre les Chrétiens et contre les Turcs.

—

Windsor, April 17 1683.

On saturday morning we came hether, and this morning I receved yours of the 19, by which I see you intended to stay where you then were, till the beginning of May; what I heare from abroad maks me of your mind that war will sone breake ont amongst Christian, as well as against the Turke, and that bettwene the Northern

[1] het gemeen *res publica.*

Kings, which I am sorry for, being one of those who desire peace. As for newse, there happned a disorder last weeke bettwene the towns-people and the scholars at Oxford; by what I heare, the townsmen were in the wroug and may go neare to lose their Charter by it; I have no more to say but that you shall find no alteration in my kindnesse to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXCIV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Attitude menaçante des Whigs.

Windsor, April 27 1683.

I have now receved yours of the 29, bij which I see you were very sone to go to the Hage, and from thence to Honslardike, where it will be very good being at this season of the yeare, and what you have in thunder and raine we have in wind, we having not had above one calme day this great while. The Whigs have a mind to immitat the season and to make a storme amongst the people, as well it is in the aire, and to that purpose do what they can to revive the plot and make disorders; but, in doing it, they shew their malice is greater then their judgement, as witnesse what they have done latly to the Lord-Major and some of the Aldermen, and their silly contrivance of a new plot by one Lewis; it would be to long to informe you of both these affairs, besids that you will certainly have an account of them from others, so that I need not repeat them to you, and shall ad no more at present but that you shall find no alteration in my kindnesse to you.

LETTRE MCDXCV.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Mariage entre la Princesse Anne et le Prince de Danemark.

—

Windsor, May 3, 1682.

I most now informe you of a proposal which has been made to his Ma. and aproved of by him; it is a marriage bettwene Lady Anne and Prince George of Denmarke; it was this day proposed to his Ma. by the envoyé of that Crowne and aproved of, of which I would not faile to give you notice. It is now very late and I am to go a stag-hunting to morrow morning. so that I have not tyme to say more but that you shall still find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXCVI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

—

Windsor, May 8 1683.

I have receved yours of the 11, by the which I see you were come to the Hage, and that you had much raine; we have had our share ont, but not to much for the country, and for these two days last past have had faire weather which, if it continus, we shall in all apearence have a very good season and a plentifull yeare. I write this here, tho I am just now agoing to London, for feare I should not have tyme enough to do it there, where I intend only to stay this night and to be back here to morrow. I have no other newse to ad to what was in my last, and so shall end, which I do with assuring you that I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MCDXCVII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Les Espagnols auroient dû se soumettre à un arbitrage.

Windsor, May 29 1683.

I receved yours of the 1 of June so late on friday last that I could not then answer it. I see by it you were newly come from Antwerp and that the Mar.[1] de Grane says he desirs the peace. I agree with you and him that the Spaniards are not in a condition to desire a war, which I beleve they might have been secured from by this tyme, if they had accepted of the Arbitration, without losing all piece by piece or endangring the whole at once; which is all I shall say on that subject. I had good weather enough in my journay to and from Oxford, but, since I came back, we have had much thunder, lightning and raine. This place affords no newse, so that I shall end, which I do with assuring you that you shall find no alteration in my kindnesse to you.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MCDXCVIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Recommandation.

Windsor, June 11 1683.

This bearer L.C.[2] Cannon being going back to his command, I would not lett him returne without writing to you by him, tho I have but little to say by him but to recomend him to you in generall, which is sufficient, you knowing, as well as I, how good an officer he is; he gos by London and will be able to tell you what newse is there, so that I shall say no more now but to assure you that you shall find no alteration in my kindnesse to you.

For my sonne the Prince of Orange.

1 Marquis. 2 lieutenant-colonel.

LETTRE MCDXCIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Suppression de la Charte de Londres.

—

Windsor, June 28 1683.

I find, by yours of the 22, which I had yesterday, that the squadron you have gott ready will be sone at sea; I heare no more certain newse of the French squadron, which was preparing at Brest; only beleve they are not gone north-ward, because we have had no newse of their being in the Channel. — This day the Lord-Major and Aldermen were here, to petition his Ma. as to their Charter, which is now forfited absolutly, if he pleases. What answer they had will be in print before the next, and your Ambassadeur having heard it, will, I beleve, give you an account of it, so that I need not repeat it to you, and shall only say that this has been a great day for the monarky, and that I shall always be as kind to you as you can desire.

For my sonne the Prince of Orange.

LETTRE MD.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Conspiration contre le Roi et le Duc.

—

Windsor, June 22.

When I went to London, I found there was then a discovery made of a designe against his Ma. and myself, and not such a plot as that of Dr Oatess, but a real one; for of all the consperitors [1] that were ordred to be seased, there is but one as I heare of taken, the rest being fled; they are most of them phanatiks in principels or conversation, three of them are lawyers, as Goodenough, West, and Nelthrop; their designe was, to have sett upon his Ma. and I, as we came last from Newmarkett, but the

[1] conspirators.

fire which happned there, obliging us to come away soner then was intended, they were not ready, and since our being here they have talked of attemting it bettwene this and Hamtoncourt, but, because I used not to go thether with his Ma., they thought not fitt to attempt it upon any one of us alone. By the next you will heare more of the particulars; to morrow his Ma. gos to Councell to Hamptoncourt about this affaire. The French squadron past by Dover on monday last, so that, as the winds have been here ever since, I judg them neare the Sound by this; which is all I shall say now but that I am still as kind as ever to you.

LETTRE MDI.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Suppression de chartes municipales; conspiration.

London, Julij 3 1683.

I had yours of the 6 on sonday last, by which I see how well pleased you were with the newse of the affaire of the Charters having gone so well, which, as you say, will be of great advantage to the monarky in all tyms, as well as for the present peace and quiat of the governement, and, if the right use be made of this conspiracy, which has been so happyly discoverd (of which I do not doubt), that which was designed to be the destruction of it, will prove of great advantage to it. Severall of the conspirators are to be tryd next week and most of those who are taken every day owen the rising and that, tho it had been put of in November last, and that they had failed of their attempt upon the King and myself, yett for all that they intended to have risen about the end of the last or the begining of this month, and were still contriving ways how they might secure, as some of them termed it, his Ma. and myself. The phanatikes are ordred

to be disarmed everywhere, and in serching[1] Wildmans house there were to[2] threepounders found hid in a celler under some billets, which certainly were keept there for the rising, being very fit guns for a street. The Lord-Major and Aldermen and Common-councell were yesterday with his Ma., to congratulat his deliverance from this horrid plot, and afterwards came to complyment me upon it. I would say more, but have not tyme to ad any more, but that I shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MDII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Arrestations.

London, Julij 10 1683.

I have receved yours of the 9, by which I see you had had myne, that had informed you of the conspiracy, which apears every day to be more considerable then was thought at first, as to the insurrection; for yesterday the Lord Essex, Lord Brandon, Lord Howard of Eserick, Mr Hamden and others were taken into coustody; Mr Hamden and the two first Lords are sent to the Tower; they do not confesse, but the other is more ingenious and acknowledges all, which agrees exactly with what we knew from others of the conspirators. On thursday some of them are to be tryd, and then all the world will be fully satysfyd of the villany of those people, there being some so very malitious and so ill subjects as to say it is but a made plot of the court. When once the tryals are over their mouths will be stoped[3]. There has been three severall men taken in the countrys for Rombald, being one ejed[4] men, but whether any one of them be hee; one cannot yett say, we shall sone know. I have now no more to say but that you shall still find me the same to you.

[1] searching. [2] two. [3] stopt. [4] aged.

LETTRE MDIII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il désire qu'il soit bien avec le Roi.

London, Julij 26 1683.

Two days since I receved yours of the 2 of August, by which I see you had done your part towards the taking of such as were fled from hence by reason of the late conspiracy, and am fully satisfyd with what you did in it, and shall still do my part that there may be a very good understanding bettwene his Ma. and yourself, but you must do your part to, as this bearer M. Bentinck can tell you, to whom I must refer all I have to say upon that subject, and pray consider the present condition of Germany and what he will say to you from his Majesty. Marriage was consumated last night bettwene my daughter the Princesse Anne and Prince George, and now his Ma. has named tusday for going to Windsor, where I beleve we shall stay all the next month, but whether we shall go to Winchester I cannot yett say. I need say no more now, this bearer being informed of all things, but to assure you that I will still do my part, as truly as you can desire, to lett you see I am as kind as ever to you.

LETTRE MDIV.

Lord Hyde au Prince d'Orange. Il se rapporte à ce que M. Bentinck lui dira.

St. James-street, July the 29.

I give your Highnesse most humble thanks for the honour you were pleased to doe me, in letting me receive your commands by Mr Bentinke, which I am allwaies very desirous to obey with all possible duty and devotion. I hope Mr Bentinke himselfe will doe me that good office to your Highnesse as to represent to you how much I

desire to be in your Highnesses good opinion, and I will referr myself to him, whether he doth not thinke I will endeavour to deserve it. I am sorry there should be such difference in opinion in relation to the publicke affaires, as to hinder him from returning to your Highnesse with an entire satisfaction, but I hope, in all other matters which perhaps needed a better understanding, he will have had such successe thatt your Highnesse will not have cause to repent you sent him hither for a short time, tho you have a great deal for him to doe at home. By the acquaintance I have had the honour to have with him a long time, and by the intimacy and creditt he hath with your Highnesse, I have been induced to speake of many things with great freedome to him, both passed and present, in order, to the best of my understanding, to the service of his Ma., the Duke and your Highnesse, which is an interest so joyned by God that one may venture to say, cursed be he that putts it asunder. If Mr Bentincke shall thinke fitt to trouble your Highnesse with any thing on this subject, you will be judge yourselfe whether it did not come from a heart full of duty and zealous for your service, which I have the greatest passion imaginable to promote, if your Highnesse judges so inconsiderable a man as I am, fitt to be employed in it.

LETTRE MDV.

Le Roi d'Angleterre au Prince d'Orange. Il regrette que le Prince ne veut pas la paix générale aux conditions offertes par la France.

—

Whithall, 30 July.

I had sooner acknowledged the concerne you tooke in your letter about the charter of London, but that Mr Bentinck came just as I was writing, which made me deferr saying any thing, till I knew what he came about, and now I must thanke you very kindly for the part you take

both in the matter of the charter and the deliverance I had from the hands of those bloody villans, who designed my destruction. I acknowledge it to Gods great mercy and I hope he has preserved me for better thinges. — Mr Bentinck and I have discourced at large upon the matter of the generall peace, and am sorry to finde that you are so steddy in your opinion that the generall peace cannot be made upon the conditions that France now offers. I cannot imagine, as matters stand now in Christendome, that the agreement can be made upon easier termes, and I feare by delay the Emprours condition will not grow better, so as I cannot change my opinion that those propositions offered ought to be refuse. I have tould[1] my minde more at large to this bearer Mr Bentinck, so that I will add no more upon this subject, but that in the end I feare you will finde that I am in the right. You may be assur that, whatever happens, I will ever be as kinde to you as if you were my owne son, and I will not faile to do all that lyes in my power for your satisfaction about the businesse of Orange, tho I must tell you that I apprehend it depends very much upon general agreement. I have no more to trouble you with at this time; only to assure you that you may rely upon my kindnesse upon all occasions, and that I shall never faile of being truly yours.

C. R.

For my dearest nephew the Prince
of Orange.

[2] LETTRE MDVI.

Le Prince d'Orange au Roi d'Angleterre. Réponse à la lettre 1505.

J'ay receu, avec le respect que je doibs, la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'escrire par Mr Bentinck, qui m'a aussi informé de toutte les bontés qu'elle luy a

[1] told. [2] *Minute autographe et inachevée.*

témoigné pour moy, dont je luy rend très-humble grâce, et espère de les pouvoir mériter par un attachement inviolable que j'ay et aurés toutte ma vie pour ces intérest, pour lesquels je n'espargnerés, ny ma personne, ny ma fortune, quand il sera question de servir V. M. C'est une grande consolation pour moy des asseurances que Mr de Bentinck m'a donné de sa part que, quoique j'eu le malheur de n'estre pas tout à fait dans ses sentiments au reguardt des prétensions de la France, que cela ne refroidiroit point son amitié, dont elle me fait l'honneur de m'asseurer avec tant de bonté en sa lettre. Sire, je supplie V. M. de croire que je cognois très-bien le danger où est la Chrestienté et que je ne me flatte point de vaines espérances, mais je la supplie aussi de considérer que, si les Paiis-Bas Espagnol sont réduits à n'avoir que le nom d'un Paiis et point l'effect, ce qui ceroit asseurément si Luxembourg en estoi démembré, quel asseurance ou seureté nous pourions avoir sur une telle barrière, s'il ne voudroit mieus de n'en point avoir qu'une qui ne seroit point capable à la moindre résistance, puisqu'en tel cas il faudroit prendre d'autre mesures pour

LETTRE MDVII.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Félicitation à l'occasion de son mariage.

A Dieren, ce 26 d'aoust 1683.

J'ay appris avec un extrême joye, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, la conclusion de vostre mariage avec la seconde fille de Mr le Prince d'Anhalt; personne au monde ne vous peut souhaiter de meilleur coeur que je faits toutte sorte de bénédiction et prospérité, et que vous puissiez estre aussi heureux que vous le pouriés désirer vous-mesme, et, si jamais vous trouvé que je suis capable d'y contribuer ou

en quoy que ce puisse estre pour vostre service, vous me trouverés prest à le faire avec beaucoup de plaisir, [ne désirant] rien plus que vostre amitié, et que nous puissions tousjours vivre en bonne intelligence, à quoy je contribuerés de mon costé tout ce qui sera en mon pouvoir, et à vous témoigner combien je suis vostre très-humble serviteur et cousin

G. PRINCE D'ORANGES.

J'espère que vous ne trouverez pas movais que je vous escris sans sérémonie, mais entre des parens si proches il n'en faut point, et je vous prie de faire de mesme, et vous m'obligerez fort.

LETTRE MDVIII.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il l'exhorte à engager les États de la Frise à consentir aux levées.

A la Haye, ce 15 de fev. 1684.

J'ay appris avec bien de la joye vostre heureux retour en Frize; je n'aurois pas manqué de vous avoir répondu plustost à lettres que vous aviés pris la peine de m'escrire sur vostre départ, mais comme vous deviés faire si peu de séjour à Dessau, j'ay cru qu'il valoit[1] attendre vostre retour à Leeuwarden. J'espère présentement que vous pourrez effectuer que Mess. les Estats de Frise donnent aussi leur consentement au levées projettés de 6000 hommes, la province de Hollande y ayant aussi à la fin consenti; et d'abordt que la Frise y aura donné son consentement, l'argent de la levée sera donné et les officiers y pourront d'abort travailler. Je vous prie de bien considéré l'importance de l'affaire, pour le bien de l'estat et de toutte la chrestienté, et d'avoir la bonté d'emploier vostre puissant crédit pour faire réucir promtement une chose dont asseurément dépent le maintien de la Répu-

[1] falloit.

blicque. Se seroit que superflus et vous ennuier que d'alléguer tous les raisons pour vous faire voir l'importance de l'affaire, sachant que vous en estes entièrement persuadé; ainsi je me persuade que vous fairés tout vostre possible pour le faire réucir promtement, selon que vous me l'avez fait espérer, quand j'eu l'honneur de prendre congé de vous. Vous ne sauriés obligé personne qui en sera plus recognoissant que moy, pour la part que je prens au bien de l'Estat, et tacherés à vous faire voir par les effets que je serés toutte ma vie, avec beaucoup de passion,

vostre très-humble serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MDIX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il se réjouit de la probabilité de la paix.

London, May 5 1684.

Since Sr Gabriell Silvius came over, I have discoursed with him of the condition of affairs where you are, and, tho I am very glad to see so much liklyhood of a peace and wish it above all things, am very much troubled to find by him that, as to your owne concerns in Holland, they are not in so good a condition as I could wish they were. His Ma. has had the same account from Sr Gabriel, and has considred of it, and told me that by this post he would write his mind freely to you and give you the best advice he could, and, tho I have not seen the letter, it not being writen when I came this morning from Windsor, yett I know what will be the purport of it, and so shall not repeat what is in it, and wish you will follow his Ma. advice, who, I am sure, advises you nothing but what is for your good, the good of our family, and very consistant with your honour, which were it otherwise, I am sure he would not propose to you. I could say much to you upon this subject, but shall

not do it now, hoping that what his Ma. has writen to you, will have a good effect, and that you will consider what is the trüe interest of our family. As for newse, there is very little sturing here, all things going very well. Our last letters from Flanders tell us what you have heard before, how kindly the Duke of Monmouth was receved by the M. de Grane and I supose you know how the King has ordred his envoyé there to behave himself to the Duke of Monmouth. The Dutchesse is not well and in feare of miscarring. I long to know what resolutions will be taken where you are, and shall always be as kind to you as you can desire.

LETTRE MDX.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Nouvelles.

London, May 13.

At Windsor I receved yours of the 15, by which I found you were then agoing to Vilvorde to take a revieu of your troups, and supose, by what you sayd, you will be back at the Hage before this; I beleve you will be sorry to heare my daughter the Princesse of Denmarks being delivred of a dead child; they say it had been dead some days before, so that 't is a great mercy it come as it did, and that she is so well after it, and I thanke God she is in as good a condition as one can expect, and, if she continus so well, intend to returne back to Windsor to morrow in the evening. As for other sort of newse, on sonday last his Ma. declared at the Cabinetcouncell that he thought it for his service to recalle the Commission of the Admirality and, without making me Admiral, to lett me have the managing of it, he signing all the commissions and the secretary of the Admiralty to follow my directions in all things. Dr Oates is put in prison, not having been able amongst all his

fhanatike and seditious freinds to find a thousand pound baile to answer a sute[1] I have begun against him, for scandalous words he spoke of me latly, for which he is to be tryd next terme. I have now no more to say, but still to continu my wishes for a peace, and assure you you shall still find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MDXI.

Le Duc d'York à la Princesse d'Orange. Il est fort mécontent de l'accueil fait par le Prince au Duc de Monmouth.

Windsor, June 10 1684.

On sonday I had yours of 13, by which I find you had then had much raine, which we want very much here, and no liklyhood of any, it being now very warme and the wind in the dry corner. I see it troubles you to know that exceptions are found as to the Princes behavior to the D. of Mon.[2] and Lord Brandon, and the excuse you make for him is not a good one, for, tho 't is true the D. of Mon. had his pardon, yett all the world knows what an ill returne he made the King for it, which obliged his Ma. to banish him[3] his presence and tho, as the law is here in England, he could not be procecuted for it, yett 't is certaine his behavior has been so offensive to his Ma. that realy 't was in my mind as bad as what he was pardond for; for can any thing be more insolent and more offensive then the D. of Mon. refusing to owne under his hand, when desired to do it by his Ma., what he had declared to the King and myself, which in effect was to give both his Ma. and myself the ly, and to make the world beleve that the King would have obliged the D. of Mon. to have put that under his hand he had never sayd? All these things have been no secrets, and I am confident that at the very tyme I gave the Prince an account on as well as to you; but, if I did not, I am

[1] suit. [2] Monmouth. [3] *Un mot semble omis.*

very confident the Prince could not be ignorant of it. As for newse, we have little, all things being very well here; your sister intends so come hether next weeke, so that I shall make but few journays to London this sommer. I have now no more to say but to assure you you shall never find any alteration in my kindnesse to you.

LETTRE MDXII.

Le Duc d'York au Prince d'Orange. Il aime à croire à ses bonnes intentions.

Windsor, June 12 1684.

On tusday last I receved yours of the 9 and 16, but not till the letters were gone from hence, so that I could not answer them till now; I cannot imagin how the first came to be so long on the way, and, tho I beleve what you say in that letter, that neither the D. of Mon. nor any of his faction can give you any ill impressions, yett the countenance you give them dos encourage them and their party, dos you no good, and has an ill effect as to his Ma. service; and, lett any of them say what they please, there is no trusting them, and the letters taken about Sr Tho. Armstrong, writen by the D. of Mon., shew he nether minded nor would remember the caracter he had given that worthy assasinating knight (who to morrow is to receve his dome at the Kings-bench, and to know when he is to be executed) and continud his kindnesse to him and employd him and recomended him. I am but just come from Hamptoncourt and the post is just ready to go, so that I can say no more to you upon this subject, nor any els, and must end, which I do with assuring you you shall still find me as kind to you as you can desire.

LETTRE MDXIII.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il le remercie de la part qu'il prend au décès de Charles II.

—

A la Haye, ce 1 de mars 1685.

Je vous ay bien de l'obligation, Monsieur, de la bonté que vous avez de m'avoir fait l'honneur de me témoigné la part que vous preniés à la perte que j'ay fait du feu Roy de la Grande-Bretagne, et la joye que j'ay eu de voir cellui d'à présent monté au trône avec tant de tranquillité. Dieu veuille que son règne soit heureux, et que ce changement me donne occasion à vous pouvoir rendre plus de service, vous asseurant que cela me sera une satisfaction très-grande, et que je vous puisse faire voir, par les effects, combien je suis vostre très-humble serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MDXIV.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il désire être avec lui en bonne intelligence.

—

A la Haye, ce 30 de mars 1685.

C'est avec bien de la joye que j'ay apris, par celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, que vous estes satisfait de ce que Mr van der Wayen a convenu avec moy sur les différens qu'il y avoient entre nous, et comme tous les obstacles sont autés [1] qui ont jusques icy empesché une aussi estroitte intelligence que nous devons avoir ensemble, tant à cause de la proximité de sang que d'intérest, je vous prie d'estre asseuré que je vous témoignerés, par les effets, combien vos intérests me sont cher et quelle envie que j'ay de vous servir, ne doutant nullement de la cincérité de vostre amitié, laquelle je vous

[1] ôtés.

prie de me conserver tousjours, et d'estre asseuré que je serés, toutte ma vie,

vostre très-humble serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MDXV.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Même sujet.

A Dieren, ce 3 de may 1685.

Je suis très-aise d'apprendre, par celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, que vous estes satisfait de moy; j'espère qu'à l'avenir vous aurez subjet de l'estre daventage, ne souhaitant rien plus que de vous pouvoir rendre service. Puisque vous voulez savoir ma pensée sur l'envie que vous avez de prendre le Col. Haersolte pour vostre maistre-d'hostel, je crois qu'il vous servira bien et j'en suis très-contant; il ne sera obligé que d'aller de temps à autre pour voir son régiment et y mestre ordre. J'espére d'aprendre bientost que Mess. les Estats de Frise auront pris une bonne résolution à l'égardt de l'estat de guerre. Je vous prie d'estre asseuré qu'il est impossible d'estre plus vostre serviteur que

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MDXVI.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Félicitation.

A Honslaerdyck, ce 9 de juillet 1685.

C'est avec une joye extrême que j'ay appris l'heureux accouchement de Madame la Princesse de Nassau, et vous suis très-obligé de l'honneur que vous m'avez fait de me le notifier par Mr Voorst, qui j'ay prié de vous en remercier de ma part et de vous asseurer que personne ne

vous souhaite plus de prospérité ny de satisfaction que moy, et qui désire plus fortement de vous témoigner par les effects l'envie que j'ay pour vous servir, estant entièrement à vous.

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MDXVII.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Condoléance.

A la Haye, ce 4 de juillet 1686.

Monsieur! C'est asseurément avec bien de l'affliction que j'ay apris la mort de monsieur vostre fils, prenant autant de part que je faits en tout ce qui peut vous concerner. J'espère que le bon Dieu vous donnera toute la consolation requise en ceste rancontre, et que vous aurez bientost la satisfaction de voir naistre un autre fils, que j'espère que vous conserverez plus longtemps, et auquel je pourés témoigné l'envie que j'ay de rendre service à toutte vostre Maison, ne souhaitant rien plus que de vous pouvoir faire voir par les effects combien véritablement je suis, Monsieur,

vostre très-humble et très-affectioné serviteur,

G. PRINCE D'ORANGES.

LETTRE MDXVIII.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Félicitation.

A Loo, ce 21 d'aoust 1687.

C'est avec bien de la joye que j'ay apris, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, le heureus accouchement de Madame la Princesse de Nassau d'un fils. Je vous souhaite, Monsieur, toutte la prospérité et satisfaction imaginable, et que vous puissé voir croistre

ce jeune Prince selon vostre contentement, et j'aurés bien de la joye si je puis trouver des occasions à luy rendre service, et à vous témoigner en tous occasions combien je suis vostre passionné serviteur,

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MDXIX.

Le Prince d'Orange au Prince de Nassau-Dietz. Il l'exhorte à engager les États de la Frise à le soutenir.

A la Haye, ce 2 d'oct. 1688.

Ensuite de ce que nous sommes convenu, je vous envoye icy-joint, Monsieur, la proposition que Mr le pensionnaire a fait de ma part aus Estats d'Hollande, et ce qu'ils ont résolu, vous priant de vouloir diriger, le plus secrètement qu'il sera possible, que Mess. les Estats de Frize veulent au plustost, sans perdre un moment de temps, avoir la bonté de s'y conformer et envoyer pour cett ordre à leur députés qui sont icy, dont je vous aurez une très-forte obligation, que je tacherés de recognoistre en tous les occasions où je vous pourrés témoigner combien véritablement je suis vostre très-humble serviteur

G. PRINCE D'ORANGE.

LETTRE MDXX.[1]

Le Prince d'Orange au Conseiller-Pensionnaire Fagel. Les voisseaux de l'expédition d'Angleterre dissipés par la tempête.

Helvoetsluys, den 2 Nov. 1688.

Mijnheer! Ik heb gisteren met groot leetwesen verno-

[1] M. de Grovestins (VIII. p. 337) rapporte que dans les Archives de la Maison d'Orange "se trouvent plusieurs pièces relatives à l'expédition de 1688." En effet; il y a une liasse intitulée *Zeezaken, Minuten van Missives en Orders, van Willem III, rakende de expeditie naar Engeland in* 1688, mais elle ne contient rien de fort intéressant.

men de continuatie van UEd. indispositie. Godt geve een spoedige herstelling! Wij hebben tot nogh toe maer ongeveer de helft van onse transportscheepen, die evenwel van tijt tot tijt binnen komen, maer, met den storm die het tegenwoordigh waeyt, is het onmogelijck, 't welck mij nieuwe bekommering geeft, alsmede voor de oorloghscheepen die nogh alle in zee zijn. Den goede Godt wil dezelve behouden binne brengen! Hiernevens gaet een brief van [Kuysten]; daer dient spoedigh orde gezonden te werden voor gelt voor Suedse[1] trouppes, want den tijt die verloopt en den Staet zal dezelve wel van noden hebben. Ik blijve onveranderlijck, Mijnheer!

UEd^s dienstwillige vriendt

G. PRINCE D'ORANGE.

Ick verzoeck dat UEd. wil bezorgen bij de Gecommitteerde Raeden dat ordre wert gestelt dat, als wij weder in zee loopen, dat de visschersschuyten mogen volgen ende ons conjungeren.

1 Zweedsche.

ERRATA.

p. XIX. l. 15. Ils l. Il
p. XXIX. l. 2. peu de peu de l. peu de
p. XXXVI. l. 5. tâchéz l. tachez
p. XLII. l. 10. provinces l. province
p. LIX. l. 20. trouble l. troublé
p. — l. 28. une l. un.
p. LXI. l. 3. domination l. diminution
p. LXIV. l. 19. aussi aussi l. aussi
p. LXXII. l. 16. d'York l. Duc d'York
p. 114. l. 11. *le même au même* l. *M. Brasset au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz.*
p. 115. l. dern. *personnage inconnu* l. Jean de Silhon, *Conseiller d'État de France.*
p. 165. l. 18. dessein l. dessein,
p. — — — l'Espagne. l. l'Espagne,
p. — l. 19. Il l. il.
p. 333. l. 17. parti l. [1] partie.
p. 353. l. 13. et l. and
p. 377. l. 3. wel l. well.
p. 523. l. 22. [sturing] l. stirring
p. 556. l. 10. willinger l. williger
p. 574. l. 5. wroug l. wrong
p. 592. l. 24. voisseaux l. vaisseaux

*** Dans la neuvième édition (Leipzig 1861) du Manuel de M. Weber (*Lehrbuch der Weltgeschichte*, § 531) on lit: »Zu der Ansicht von Gomarus bekannte sich die Mehrheit der grössentheils in Genf gebildeten Geistlichen und des von ihnen geleiteten Volks, und auch der Statthalter schlosz sich ihnen an, weniger aus Ueberzeugung, als aus Hasz gegen die Republikaner, die seinem Streben nach ausgedehntener Gewalt entgegen waren. Umsonst baten die bedrängten Arminianer ... um Glaubensfreiheit; die machtige Partei der Gomaristen bekämpfte ihre Eingabe durch eine Gegenschrift ... und setzte die Bedrückung fort, was die von Oldenbarneveld geleiteten Holländischen Stände bewog, die verfolgten Arminianer in einigen Orten durch eine Wache beschützen zu lassen. Dies erklärte der Statthalter für einen Eingriff in seine Rechte und liesz daher auf der Dordrechter Synode, wo der theologische Streit entschieden werden sollte, Oldenbarnevelt ... verhaften und durch ein parteiisches und ungerechtes Gericht verurtheilen." — Dans un Manuel d'histoire universelle, même rédigé avec beaucoup de soin, il n'est pas surprenant qu'il y ait de graves erreurs; mais lorsque le progrès des études historiques les a mises en évidence, il est à désirer qu'on les fasse disparoître.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche	I.	1.	Fragment de lettre du Prince d'Orange Guillaume III.	p. 593.
		2.	„ „ „ „ Conseiller-Pensionnaire Fagel. .	p. 364.
„	II.	1.	„ „ „ „ Roi Charles II.	p. 351.
		2.	„ „ „ „ Duc d'York (Jacques II.) . .	p. 352.
		3.	„ „ „ de Sir W. Temple	p. 361.

TABLE
DES MATIÈRES ET DES LETTRES

DANS LE

Recueil:

ARCHIVES

DE LA MAISON

D'ORANGE-NASSAU.

Deuxième Série.

PAR

Mr. J. T. BODEL NIJENHUIS.

UTRECHT,
KEMINK ET FILS.
1862.

Quinze ans se sont écoulés depuis la publication de la Table des matières de la première série de ces Archives. Voici maintenant la Table de la seconde. Je me réjouis de ce qu'il m'a été permis de la terminer et de rendre encore ce service à mon digne ami, éditeur de ces lettres. Puisse mon travail en faciliter l'usage aux nombreux lecteurs!

B. N.

Leide, février 1862.

A.

A. (B.), de Rees, sa lettre à H. van Elten à Bolducq, T. I. 430.

Abcoude, (château d') Les français y méditent une attaque, V. 266, 269.

Adolphe, Comte de *Nassau*, sa bravoure, II. xxiii. Sa lettre, 56. en Angleterre, 204. récit hollandais de sa mort, 385. svv.

Aernhem, (M. d') agent pour le parti du Prince Frédéric-Henri en 1640. III. 294.

Aerssen, (Corn. d') de Sommelsdyck, fils de celui qui suit, Gouverneur de Nimègue, annonce au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz le décès de son père, III. 504, sv. il est honoré de la confiance particulière du Prince Guillaume d'Orange, IV. 175. 244, 245, 279, 282, 315, 320, sv. ses lettres, 284, 385, 391, 195, il proteste de sa bonne volonté envers la France, 284, sv. revue de sa correspondance avec les envoyés de France, V. p. vi—xxii. ses lettres suivantes, 1, 3, 5, 6, 9, 12, 14, 16, 20, 28, 31, 32, 33, 35, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 58, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 73, 74, 77, 87, 102, 178, 216, 217, 219, 220,

221, 223; on veut l'exclûre de l'amnistie, 41—44. il y est compris, 51. décès de sa mère, 83, 88. compliments à M. Mazarin, 178. réconcilié avec M. P. de Groot, 183. détails sur son caractère, 192, sv.

Aerssen, (François d') Sgnr. de Sommelsdyck, ses lettres, II. 554, 555. fait part des offres du roi Henri IV aux États-Généraux, 374, sv. loue la modération du Prince Maurice, 554, sv. on écrit contre lui, 574. diplomate éminent, III. v. xli—cxxix. ses lettres suivantes, 1, 2, 4, 5, 6, 9, 12, 14, 18, 24, 29, 43, 53, 56, 58, 63, 64, 68, 69, 70, 72, 75, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 90, 99, 103, 104, 107, 109, 111, 113, 116, 119, 122, 123, 127, 130, 133, 134, 136, 145, 147, 150, 153, 155, 161, bis, 166, 170, 172, 173, 181, 183, 187, 191, 198, 199, 201, 204, 210, 213, 215, 216, 219, 222, 226 (Mémoire), 237, 239, 251, 253 (son instruction), 259, 307 (autre instruction de sa main), 317, 319, 320, 321, 322, 324, 330, 338, 342, 345, 353, 360, 365, 372, 374, 376, 381, 383, 388, 392, 396, 399, 405 (observations), 406, 407, 410, 411, 415, 420, 425, 429, 434, 441, 446, 454, 457, 465, 477, bis, 487, 488, 492, fort bien avec le Prince d'Orange et son épouse, 92. 473, désire son rappel, 185, 198—204. en Frise, 287. il va remettre le verbal de sa négociation à la généralité, 477, svv. son décès, au mois de décembre 1641, 504, sv. mort de sa veuve, V. 83.

Albemarle, (Le Duc d') se recommande au Prince Guillaume III pour le commandement de la brigade anglaise, V. 419. 424. 425.

Albertine, Princesse d'Orange, fille du Prince Frédéric-Henri, douairière du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, son caractère, V. xxxv, sv. ses lettres à son fils, 238, 240, bis, ter, 241, bis, ter, 242, bis, ter, 243, bis, ter, 244, bis, ter, 245, bis; le jour de ses nôces, 73. son mariage, 74. 83. sages conseils à son fils, 238—246. reçoit le Prince Jean-Maurice, 314. sa vigilance, 320.

Aldegonde (Ph. de Marnix de St.) confident du Prince

d'Orange, I. 135. 150. Sa lettre, par laquelle il consent à servir de conseil au Prince d'Anhalt, dans une opération militaire. 158.

Allemagne, (Affaires *d'*) Insouciance, I, 8, sv. machinations des papistes, 151. sv. nécessité d'un commun accord contre la Ligue et l'Espagne, 169. svv. 173. sv. apathie des Protestants, 186, svv. calomnies contre les réformés, 203, svv. sur la nécessité d'une alliance entre les Pays-Bas et les princes réformés, 213, svv. 219. svv. 230, svv. 347, svv. 412, sv. 441. dérèglement des moeurs, 227, sv. dangers, 406, sv. objections contre la réunion des troupes allemandes à celle des Pays-Bas, 414, svv. 454, sv. inertie et manque d'union des protestants, 444, svv. affaires d'Allemagne, 256. Voyez aussi *Evangéliques* (*Chrétiens*) et *Réformés* (*mémoire sur ... les*)

Allemagne, (Affaires *d'*). II. VIII, svv. apathie, 43, svv. 102. 145. 154. secours en argent promis par les princes allemands aux Provinces-Unies, 95, sv. 376, sv. nécessité de plus d'union et d'activité en A., 254, svv. 257, svv. 262—278. Dangers et désunion en A., 321, sv. affaires de la guerre d'Allemagne, III. XXVI—XXIX. 100. 102. 118.

ALTING, (Le professeur HENRI), homme de probité et de crédit dans la province de Groningue, III. 298.

ALTING, (JOACHIM?) Député de Groningue aux États-Généraux, III. 277. 281.

ALTING, (MENSO) ministre de l'Évangile à Emden, sa lettre, I. 29. 291.

Amboina, (Le fait d') aux sujets Anglais, III. 493.

AMÉLIE DE SOLMS *Braunfels*, épouse du Prince FREDERIC-HENRI d'Orange; sa personne, III. XVI, sv. ses lettres, III. 35, 125, 250, 269, 316. se mêle de la politique, 92, 125. sollicitude à l'égard de son époux, 250. ses lettres suivantes, IV. 28, 91, 146, 150, 159, 161, bis, 162, 163, 192. la Cour de France tâche de la gagner, 95. mais se défie d'elle, 155. 170. 173. 176, sv. conduite à tenir envers elle, 178. la France veut se la concilier, 181, svv. elle lui paroît mieux disposée, 186, sv. elle proteste même

de son amitié envers la France, 192, sv. son crédit diminue, 195. elle désire que la France céde Dunquerque aux Etats, 211. se dit affectionnée pour la France, 213. désire que la France s'en remette à elle des conditions de la paix, 220, svv. elle nuit au crédit de son fils, 233, sv. va à Spa, 233. son inconstance ou sa dissimulation, 249. à Clèves, 260. 261. de retour de Wesel, elle a un entretien avec M. Brasset, 339. variable, 340, 424, 425. elle perd son fils unique, 426. son caractère. V. XXVI—XXVIII; ses lettres suivantes, 55, 57, à Mazarin, 182 (dans l'intérêt de son petit-fils, quant à la principauté d'Orange), à M. de Zuylichem, 213, bis, 214. à son petit-fils, le Prince Henri-Casimir de Nassau-Dietz, 238. au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, sur l'élévation de son petit-fils le Prince d'Orange au rang de capitaine-géneral, 247. au même, sur l'intérêt qu'il prend à l'élévation du Prince au stadhoudérat, 263. reconnaissante à M. de Zuylichem, 57. 113. son entretien avec l'ambassadeur Chanut, 121. sv. sa réconciliation avec sa belle-fille impossible, 141. conduite à tenir à son égard par l'ambassadeur de Thou, 170, sv. son entretien avec cet ambass. 180, sv. 183. il ne réïtérera pas ses visites, 184. désunion complette entre les deux Princesses, 191. avenir de sa fille cadette Marie, 195. outrée des démarches de la France quant à la principauté d'Orange, ibid. différends entre les deux Princesses, 206, sv. elle se plaint des hauteurs de la cour de France, 213. son entretien avec d'Estrades, sur la principauté d'Orange et les intérêts de son petit-fils, 231, svv.

Amersfoort, ville longtemps au pouvoir des français, V. 251—305.

Amirante, (*l'*) d'Arragon, officier et confident de l'Archiduc Albert. I. 435. 437. 449. 450. 464. fait prisonnier, II. 15, svv. son relâchement, 60. 116.

Amirauté, (Collège de *l'*) d'Amsterdam. Esprit qui y règne, V. 207. 282. 292.

Amsterdam, sa prépondérance, IV. 340. son obstination, 367, sv. entreprise du Prince Guillaume II contre Amsterdam, 370, svv.—389. dispositions de cette ville, 422, svv. dis-

position de son Amirauté, V. 207. d'un de ses bourgemaîtres, 212. tardive à sécourir le Prince Jean-Maurice à Muiden, 257. elle s'y détermine, 259. 261. 267. 290. personnage inconnu disant d'étranges choses dans une taverne à Amst. 287. entraves des députés d'Amsterdam à un traité avec l'Angleterre, 362.

Anabaptistes, Affaires des A., I. 401. sv.

Andrea, (Jo.) Conseiller frison, partisan du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. III. 272. son confident et député de la Frise aux États-Généraux, ses lettres, IV. 309, 310. recommandé au Prince d'Orange, 320, svv. détails sur son caractère, 321, la note. 325. 350. sa fidélité, 351, sv. 353. V. 1. 3. 38. 52.

Andreas, (Chrétien), ami du Comte Guillaume-Louis, II. 165. de P. Brederode, 315. Voyez Série I. Andreas Christiani.

Angleterre (Affaires *d'*) sous Charles I. III. xxx—xli. lxviii—xcii. 155. 226. Ambassade à l'occasion de la victoire de Duins, 153. 162. 192. 215. Ambassade pour le mariage du jeune Prince Guillaume, 159—454. troubles intérieurs, 171. 338, svv. 342, sv. 426. 429. 432. 444. 459. 464. 465. 474. 481, sv. 485. 487. 494, vv. 497, svv. nous n'y devons pas être indifférents, 85. Troubles du pays. IV. 1. tentatives pour réconcilier le roi et le parlement. 9. svv. 82. secours offert par les États-Généraux au roi, 108, 117, 118, 121—128, 139, 141, sv. 144, 263, svv. (Sous la république.) Guerre des États contre l'Angleterre, V. 61. 65. bruits d'un soulèvement en faveur des Stuarts, 160. proposition d'une ligue avec la France et les Provinces-Unies, 191. avenir du pays, 193. restauration du roi, 196. (Sous Charles II.) paix de Bréda, 242. victoire sur les Anglais, 325. Affaires d'Angl. depuis le mariage du Prince d'Orange, Guillaume III. 345—588. traité avec les États-Généraux, 361. en suspens, 362. prorogation du Parlement, 367, 375, 391. traité avec l'Espagne, 407. pétitions des mécontents, 408, 410. le parlement convoqué, 415. prorogué, 468. on vise à une république, 467. on n'attend rien de bon d'un nouveau parlement, 476. sur le bill d'exclusion du duc d'York et ses

suites probables, 479, 481. il faut choisir entre l'autorité du roi et du parlement, 487. les affaires s'améliorent, 512, 513. sur le maintien de la paix, 544. les affaires marchent bien, 555. attitude menaçante des Whigs, 574. conspiration contre le roi et le duc, 577. 578. 579.

Angleterre (Anne, princesse d') va se marier au Prince George de Danemarc, V. 575. les nôces, 580. accouche d'un enfant mort, 586.

Angleterre, (Elisabeth, reine d'). Sa lettre, I. 45, 259, 372. ses bonnes dispositions envers le roi de Navarre, 17. ses promesses n'ont cependant point de résultat, 32, sv. avis donné à elle, 38. ses complimens affectueux au Prince Maurice, 45. 259. articles de paix mis en avant par elle, 81, sv. l'Angleterre et la France s'unissent, 369. affaires d'Angleterre, 360, 382. La reine se meurt. II. 189. affaires d'Anglet. 8. 216. 225.

Angleterre, (Jacques I, roi d') sa lettre à l'Electeur-Palatin II. 196. bonne opinion de lui, 189. négociation avec l'Angleterre, 461, svv. P. Dumoulin lui écrit sur le sort du roi de Bohème, 570, svv.

Angleterre, (Charles I, roi d') ses lettres, III. 191, 212. il désire vainement des troupes neêrlandaises contre ses sujets, 144. dispositions de la cour, 155. il envoye au Prince d'Orange un confident, R. Browne, 212. Instruction sur les articles à lui proposer sur le mariage de sa fille, 253, 293, il recevra les ambassadeurs, 305, 357, le mariage conclu, 408. 410. les ambass. retournent, 470, 471, 475, bis. sa perplexité, 500, svv. ses lettres, IV. 31, 83. il desire marier son fils, le Prince de Galles, à la Princesse d'Orange, 92, svv. il doit y renoncer, 152.

Angleterre, (Henriette Marie, reine d') ses lettres affectueuses au prince d'Orange, III. 471, 476, 493. sa perplexité, 500, svv. ses lettres, IV. 36, 37, 45, 54, 55, 59, 61, 63, 66, 67, 70, 75, 80, bis, 82, 87, 94, 100. elle part pour la Hollande, 31, 42. on lui conseille de retourner, 32. elle y emprunte sur ses joyaux. 44—52. de retour en Angleterre, 80. se rend en France, 106. négociations en

sa faveur, 107, svv. avec le Comte de St. Albans, V. 213, sv.

Angleterre, (Charles II, depuis roi d') Le roi d'Espagne lui refuse sa fille, III. 224. 434, sv. négociations sur son mariage avec la princesse d'Orange, IV. voy. Louise Henriette d'Orange. bruits sur une autre liaison avec la maison de France, 138. il veut hazarder une expédition en Écosse, 263, svv. ses conseillers, 272. il fera bien de se rendre de Jersey en Écosse, 516, sv. revue de sa correspond. avec le Prince d'Orange, V. lvii—lx. lxxxvii. à Cologne, 160. 193. va retourner en Angleterre, 195. rétabli sur le trône, 196. après le mariage du Prince d'Orange Guillaume III il lui écrit plusieurs fois, 351, 352, 356, 395, 413, 567. ses dispositions à l'égard de la France, 357. il veut soutenir les États-Généraux contre la France, 377. 380. 381. 384. 463. ses bonnes dispositions, 391. malade, 400. 551. recommandation, 395. 413. il veut protéger son frère contre ses ennemis, 421, sv. 426. son entretien remarquable avec M. van Leiden van Leeuwen, 451, svv. est résolu de maintenir les prérogatives de la Couronne, 465. bien disposé envers le nouveau parlement, 478. ses représentations au roi de France, 500. mécontent des voies de fait de ce roi, 503, sv. semble vouloir lui résister, 507. 530. 531. 534. son autorité raffermie, 546. sa bonne attitude envers la France, 547. bien disposé pour le Prince d'Orange, 553. il regrette qu'il n'ait pas engagé l'Espagne à se soumettre à un arbitrage, 567. et qu'il ne veut pas la paix générale aux conditions offertes par la France, 581. son décès, 589.

Angleterre, (Elis. d') jeune princesse, fille puinée du roi Charles I. III. 169. très malade, 416. reste en Angleterre après le décès de son père.

Angleterre, (Jacques II, roi d') voy. York. (Duc d')

Anhalt-Bernbourg, (Chrétien I, Prince d') sa lettre sur son expédition militaire, I. 164. 158. 453. il félicite Jean de Nassau-Siegen de son retour de Livonie, II. 168. il craint une trêve avec l'Esp. 382.

ANHALT-BERNBOURG, (CHRÉTIEN II, Prince D') sa lettre sur l'entrée de ses fils au service de la république, V. 79.

ANHALT-DESSAU, (Princesse D') HENRIETTE AMÉLIE, mariée au Comte HENRI-CASIMIR II de Nassau-Dietz, Stadhouder de Frise et de Groningue, son cousin, V. 583.

Ankeveen, village attaqué par les français, V. 282. 284. 287. 305.

Anvers. Entreprise sur cette ville, II. 329. svv. 581. III. 119.

AQUILA, Colonel à Muiden, V. 251. 308. 311. 312. 322. en Frise, 323. en Groningue, 324.

ARGILE, (ARCHIBALD Lord), accusé, V. 530, 533. il échappe de sa prison, 538. 539.

Arminiens. Voy. Remontrants.

ARMSTRONG, (Sir THOMAS), confident du Duc de Monmouth, V. 397. arrêté et à la veille d'être condamné, 588.

ARUNDEL, (THOMAS HOWARD, Comte D') maréchal d'Angleterre, III. 325. 350. 414. 434. 469. sa lettre au Prince d'Orange, 472. 496.

Assemblée (*Grande*) des États-Généraux, V. 21. 28. 32. Sa lenteur, 33.

ASSENDELFT, (..) capitaine, à Wesel, puis à Muiden, V. 262.

ATYE, Secrétaire de Leycester, I. 67.

AUTRICHE, (Le Cardinal ALBERT D') va devenir Gouverneur des Pays-Bas Espagnols, I. 339. arrivé, 451. manque d'argent, 455, sv.

AUTRICHE, (Don JUAN D') à Palerme, son palais brûlé, IV. 343.

AVAUX, (Comte D') ambassadeur de France aux Pays-Bas, ses menées, V. 517.

AYLVA, (HOBBE) influent en Frise, III. 268. 272.

AYLVA, (Le lieutenant-général [HANS WILLEM D']) auprès du Prince Jean-Maurice en Frise, V. 316.

AYTZEMA, (FOPPE D') résident de la Republ. à Hambourg, suspect, III. 76.

B.

BARNEVELT, voyez OLDENBARNEVELT.

BAUGY, (M. DE) ambassadeur de France auprès des États-Généraux, ses lettres, III. 25, 26, 27. sa mort, 289.

Bax, (frêres Jean et Marcelis) officiers des États, I. 440, 441.
Beaumont, (Chr. de Harlay, Comte de), ambassadeur de France en Angleterre, écrit à son roi et au secrétaire d'état, M. de Villeroi, II. 184, sv. 191, sv. 229, sv.
Bentheim-Steinfort (Arnold, Comte de), I. 203. sa lettre sur la déprédation à laquelle il est en butte de la part des garnisons voisines, 267.
Bentinck, (W. de) Gentilhomme, confident du Prince Guillaume III d'Orange, V. 348, 580, 581, 582, 583.
Berg, (Henri, Comte de) sa lettre au Comte Adolphe de Nassau, sur une expédition en Hongrie, II. 385.
Berg, (Herman, Comte de), Gouv. de Gueldre de la part de l'Espagne, I. 243. prisonnier, à la Haye, 356.
Bergen op Zoom, Levée du siège, II. 581.
Berkhout, (..) bailli en la Nord-Hollande, V. 261.
Bertius, (P.) docteur Arminien, II. 438, sv.
Béthune, (Maxim. de), duc de Sully. Voy. Sully.
Beuningen, (Conrad van), Cons.-pensionnaire d'Amsterdam, V. 15. en Suède, 92, 98. bourguemaître, à Muiden près du Prince Jean-Maurice, 284. 306. 363. écrit au Prince d'Orange sur un projet de ligue défensive contre Louis xiv. 515. sv. sur les menées de l'ambassadeur d'Avaux pour prévenir cette ligue, 517. svv. en Angleterre, 527. 528. 529. 531. 532. son mémorial, 533. 535. 543. 552. 561. 562. 563. se dit dévoué aux intérêts du Prince d'Orange, 567. 568. cependant il projette un traité avec la France, sujet d'indignation pour le Prince d'Orange, 572. sv.
Beveren, (C. de) Bourguemaître de Dordrecht, ambassadeur en Angleterre et en Danemark, contre la France, IV. 275, sv.
Beverningh, (Hieron. de) V. 107. incorruptible, 124. ambassadeur en Angleterre pour la paix, 130, 131. trésorier-général, 177. ce que Buat lui communique de la part du roi d'Angleterre, 208, sv. bras droit de de Witt, 234. commission de guerre, confiée à lui, 274.
Beverweert, (Louis de Nassau, Sgnr. de La Lecq, de B. et d'Odijck), fils naturel de Maurice, va annoncer la mort du jeune Comte Maurice de N. à son père le Comte Guil-

laume, III. 120. et le projet de mariage de Guillaume II d'Orange au roi de France, 307. son instruction à cette occasion, ibid. 310. sv. 314. 315. 316. 317. 324. 337. accueilli en France, 344. 360. en Angleterre, 468. dans la confiance intime du Prince d'Orange Guillaume II, IV. 212. 218. V. 195. 198.

Bèze, (Theodore de) min. de l'Évangile à Genève, sa lettre sur l'éducation des princes, fils du Comte Jean de Nassau-Siegen, II. 75.

Bicker, (les frères) IV. 205. 228. ennemis de Pauw, ibid. 235. 239. 255. 261. jeune Bicker à Paris, 341. 345. 370. 377. les deux frères exclus de la magistrature, 393. leurs menées, 423. sv. V. 32.

Boelens. v. Boulens.

Boetselaer, (G. de) Sgnr. de Langerak, ambassadeur des États-Généraux en France, sa lettre au Cardinal de Richelieu, sur la nécessité d'un prompt secours, III. 33.

Boetselaer, (Ph. Jacq. de) et d'Asperen, sa lettre au Prince d'Orange, IV. 390. V. 57. 60. 62. 64. moribond, 71. 74.

Boetselaer, (Phil. Jacq. de) le jeune, membre et président des *gecommitteerde Raden* de la Holl., personnage influent en conférence à Amsterdam, avec le Prince Jean-Maurice, V. 290. 292, sv.

Bogerman, (J.) min. de l'Évangile, appelé d'Enkhuizen à Leeuwarden, II. 261, sv. de Leeuwarden à la Haye, 516. mécontent de la publication des actes du Synode, 568, sv. reçoit un présent en livres de la part du Prince Maurice, 569. ce qu'il dit sur la mort de ce Prince. 581.

Bohème. Roi et Reine de B. se refugient dans les Pays-Bas (?) II. 574. éloge de leur fils aîné, ibid. lettre du roi de Bohème à Frédéric-Henri, III. 34. sa mort, ibid. Lettre d'Elisabeth, reine-veuve de Bohême, 263. 332. 340. 341. 386. à Rhenen, 387. 389. 412. 419. auprès de la Princesse d'Orange, IV. 186. 312, sv. son décès et ses dettes, V. 219. sv. sa maison louée, 221.

Bois, (Philibert du) à la Haye, traducteur de pièces diplomatiques, agent ou correspondant du Prince Louis d'Anhalt, ses lettres, II. 168. 215. 357 (?). 165.

Bois-le-Duc, Siège, entrepris par le Prince Maurice, II. 108, 109, 219, sv. levé, 221, 228, sv.
Bommelerwaard, opérations militaires, I. 102. 422. 423. 425, svv. 429. 432. sv. II. 10.
Bordeaux, ville revoltée, V. 81, 84, 96, 99, 104, 108.
Boreel, (Guill.), conseiller-pensionnaire d'Amsterdam, ambassadeur en Angleterre, puis en France, IV. 43. 97. ses lettres à M. de Zuylichem, 396, 397, 422, 427. 48, 51, 329, 348, 364. V. 9. 85. 103. 105. 115. son caractère et ses démarches, 179, sv. 189. 217.
Boreel, (Jacob), envoyé des États-Généraux en France, son entretien avec M. de Louvois, V. 368, svv.
Boreel, (Jean), Conseiller-pensionnaire de Zélande, sa lettre à M. de Zuylichem, Huygens, sur leurs ancêtres, III. 21.
Bouckhorst, (Amelis van den) Sgr. de Wimmenum, président des États-Généraux, V. 4.
Bouillon, (Eléonore Cathérine Febronia, duchesse de) sa lettre au Prince d'Orange Fr.-H. sur son époux, IV. 67.
Bouillon, (Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de) Le Prince d'Orange Fréd.-Henri, son oncle, intercède pour lui auprès du roi de France et auprès de Richelieu, IV. 53. arrêté, 58, sv. son épouse en anxieté sur son sort, 67, sv. se retire de la Cour de France, 342, 343, 347. son épouse arrêtée, 347. évadée, 357. il est de retour à la cour, 422.
Bouillon, (Henri de la Tour, Duc de) I. 374. 375, 377. sa lettre à Jean de Nassau, 383. sa lettre au roi de France, II. 324. à Jean de Nassau-Siegen, 457. son innocence, 214, sv. sa justification, 324. on intercède en sa faveur, 327. mémoire là dessus, 328. ses affaires, 334—342. 344—356. 468. 474. III. 138.
Boulens, (..) député de la Frise, malade, V. 241.
Bourbon, (Louis de), duc d'Enghien. Voy. Enghien.
Bourbon, (Henri de), duc de Montpensier. Voy. Montpensier.
Bouthillier, (Leon), Comte de Chavigny. Voy. Chavigny.
Brabant. Expédition en B. II. 138, sv. 142, svv. 144.

Brandebourg, (Frédéric-Guillaume, marquis, (depuis Electeur) de) sa lettre à M. Rivet, III. 92. son conseil au Prince Guillaume II. IV. 171. épouse la Princesse Louise d'Orange, 170. 176. 178. 180. en Hollande, V. 36. 76. 313. 318. a un différend avec les États-Généraux, 500.

Brant, (Alex.?) colonel des dragons, son régiment, V. 343.

Brasser, (..) trésorier, IV. 38. 40.

Brasset, (....) agent de France aux Pays-Bas, sa proposition, III. 493. ses lettres, IV. 151, bis, 156, 166, 170, 171, 173, 174, 176, 181, 261, 262, 263, 273, 279, 284, 292, 294, 297, 301, 302, 303, bis, 305, 306. IV. 311, 315, 316, 322, 323, 324, 328, 332, 333, 334, 338, bis, 339, 340, bis, 342, 343, bis, 346, bis, 347, 349, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 367, bis, 368, bis, 377, 392, 394, 402, 405, 409, 413, 414, 415, 420, 422, 425, 427, 430, 431. V. 8, 11, 18, 22, 30, 60, 72, 75, 81, 85, 90, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, bis, 114. son mémoire relatif aux Provinces-Unies, 210. svv. il est rappelé, 113. loué, ibid., 116.

Bréderode, (P. C.), Jurisconsulte distingué, agent des États-Généraux auprès de quelques cours Allemands, chargé d'une mission confidentielle en Allemagne, II. xi, sv. ses lettres, 223. 226. 262. 314. 367. 376.

Bréderode, (J. W. de) ambass. extraord. lors des négociations pour le mariage du jeune Prince d'Orange, III, 311. ses lettres, 317, 319, bis, 321, 322, 324, 330, 338, 345, 365, 372, 376, 381, 392, 399, 407, 420, 425, 434, 446, 457. V. 16, son caractère, 21. 36, 62, 64, 89, 113, 141, 143.

Bréda, I. 94. reddition de cette ville au Prince Maurice, 126. au Prince Frédéric-Henri, III. 99. paix de Bréda, V. 242. le roi de France en médite le siège, 321.

Breevoort, prise de cette ville, I. 386, sv.

Brésil, succès, III. 93, svv. 147. 218. IV. 313.

Brienne, (M. de) secrétaire d'état des affaires étrangères à Paris, ses lettres, IV. 97, 179, 181, 188, 191 (?), 198, 204. 427.

Brienne, (M. de) fils, sa lettre vers Paris, V. 191.
Brigade anglaise en Hollande. Son commandement, après la mort de Milord Ossory, brigué par Lord Dumbarton, V. 413. par le Duc d'Albemarle, 419. par M. Sidney, 425. 433. 502. M. Skelton nommé par le roi. voy. Skelton.
Brugge, (Lieut.-Col. ter) son décès, V. 486.
Brun, (Antoine), ambassadeur d'Espagne dans les Provinces-Unies, IV. 311. on redoute sa venue, ibid. il part de la Haye, 314. 324. 328. ses menées dans les Pays-Bas contre la France, 330. 340. 342. 352. 357. sv. 359. ses artifices, 407. 410. 412. 413. 420. 424. V. 21. 23. 30. 86. 89. 93. ses artifices, 99. 107. mort, 121.
Brunsvic, (Sophie Hedwig, duchesse de) épouse du Comte Ernest-Casimir de Nassau-Dietz. Durant son veuvage son fils aîné lui écrit souvent. III. 118. (voy. Henri-Casimir, Comte de Nassau-Dietz). Lettres de condoléance à l'occasion de la mort de ce fils, 252. 263. 269. 270. sa mort, IV. 28.
Bruxelles, en danger, I. 10.
Buat, (Henri de Fleury de Coulan, Sgr. de) partisan de la maison d'Orange, V. 200, 201. sa conférence avec M. de Thou, 202. sa mission de la part du roi d'Angleterre auprès du parti dominant de la province d'Hollande, 208, sv.
Bucholtz, (Arn. von) confident du Comte Jean de Nassau, I. 336.
Buisero, (Laurent), Greffier de S. A. le Prince Fr.-H. III. 298. envoyé à Vere, IV..., 246. Surintendant des affaires du Prince Guillaume, 262.
Burchgrave, (..) Flamand, Conseiller de Leycester, I. 67.
Burgomayne, (Marquis de) (ambassadeur d'Espagne en Angleterre) V. 390. son départ regretté en Angleterre, 394. va vers l'Empereur en passant par la Haye, 395, 399. 400.
Burlamaqui, (Ph.) personnage au service du roi d'Angleterre à Londres, ses lettres à M. de Sommelsdyck, III. 231. 237. 481.
Burmania, (Rienk), frison, III. 272.
Butler, (Thomas Lord) Comte d'Ossory. Voy. Ossory.

Buys, (P.) Conseiller-pensionnaire d'Hollande, I. 14. exhorté par Leycester à donner des preuves de bonne volonté, 69.
Buzanval, (P. Choart, Sr de), ambassadeur de France auprès des États-Généraux, ses lettres à divers personnages, II. 369. 370. 41. ses sages prévisions, 138. 139. 144. 153. 164. 175.

C.

Calloo. Désastre de C. III. 120.
Calvinistes, persécutés en Saxe, I. 188, svv. en Hongrie, II. 323, sv.
Canaries. Prise des îles C. par la flotte neêrlandaise, I. 437. 452.
Capellen, (Alex. van der) Sgr. d'Aertsbergen, (confident de Fréd.-Henri), V. 15.
Cathérine, Comtesse de Nassau, ses nôces avec le Comte de Hanau, I. 371.
Catholiques (nombre des) à Amsterdam, au milieu du 17e S., V. 176.
Cats, (Jacq.) Conseiller-pensionnaire d'Hollande, III. 375. 492. IV. 75. 171? V. 52.
Chanut, (Pierre) ambassadeur de France en Suède, puis dans les Provinces-Unies, son instruction, V. 118, svv. ses lettres, 121, bis, 122, 124, 126, 128, 129, 130, 132, bis, 135, 137, 138, bis, 140, 141, 143, 144, autre instruction pour lui, 146, 147, 149, bis, 153, 154, bis, 156, 158, bis, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 166. 105. 116. entretien avec la Princesse-douairière, 121, sv.
Chapuzeau, français, désigné comme précepteur du jeune Prince d'Orange, Guillaume III. V. 185.
Charlotte, Comtesse de Nassau, demandée en mariage pour M. Claude de la Trémouille, I. 383.
Charnacé, (Herc. Baron de), amb. extraord. de la France auprès des États-Généraux, ses lettres, III 35, 37, 38, 40, 42, 45, 46, 48, 50, 51, 89, 92, 98. frappé à mort, 108.
Châtillon, (Gaspard de Coligny IV, maréchal de) sa lettre à d'Aerssens, III. 91. d'Aerssens à lui, 113, 116. il doit s'entendre intimement avec le Prince d'Orange, 119.

Chavigny, Léon Bouthillier, Comte de) 1r. Secrétaire d'état en France. Le Prince d'Orange Frédéric-Henri lui écrit, III. 317.

Chrétien ou Christiani (Andreas). Voy. Andreas.

Chevreuse, (Marie de Rohan, épouse du Duc de) III. 155, 189. et quelques svv.

Chiffres, (Lettre en) III. 78. IV. 92. 336. et ailleurs.

Choart, (P.) Sgr. de Buzanval. Voy. Buzanval.

Chudly, envoyé du roi d'Angleterre à la Haye, V. 542. 564. son mémorial, 567.

Citters, (M. Arnout van) Ambassadeur des États-Généraux en Angleterre, V. 569.

Claerbergen, (Végilin van). Voy. Végilin.

Clant, (Adr.) plénipot. à Munster, IV. 421. a session pour les Ommelandes aux États-Généraux, V. 160, sv.

Coenders, (...), de Groningue, personnage de considération, III. 294, 297.

Coenders, (..), Capitaine des gardes, V. 241.

Coevorden. Siège de cette forteresse, I. 202, 206, sv. prise, 209, sv. l'Évêque de Munster veut la bloquer, V. 314, 315. 318. il y fait construire une digue, 318, 320. les ennemis veulent séparer Coevorden de Groningue, 331. on doit absolument les en empêcher, 332.

Coke, (John) Secrétaire d'état du roi Charles I, III. 155, 174, 181.

Coligny, (G. de) mar. de Châtillon. Voy. Châtillon.

Colligny ou Coligny, (Louise de), Princesse douairière d'Orange, ses lettres, I. xv. 34, 98. Elle remercie Leycester, 34. se recommande au bon souvenir de Jean de Nassau, 98. s'intéresse à la Princesse de Portugal, II. 447. au sort du Prince de Condé, 467, sv. se meurt, 571.

Condé, (Cathérine, Princesse de) sa lettre, I. 276.

Condé, (Henri, Prince de), sa lettre de recommandation au Prince d'Orange Frédéric-Henri, III. 237.

Coninxmarc, (M. le Comte de), au quartier du Prince d'Orange, V. 294.

Conway, (Lord), V. sa correspondance, lvii. 478. il écrit au

Prince d'Orange sur les motifs de la dissolution du parlement d'Oxford, 491. 501. sur un nouvel envoyé à la Haye, 525.

Corver, (Jean) échevin d'Amsterdam, chez le Prince Jean-Maurice à Muiden pour se concerter sur les moyens de défendre cette place, V. 257.

Costerus, (B.) lettres de Guillaume III, publiées en 1736 par lui, V. lxxxvi—xci.

Courtin, (Antoine de) français, Secrétaire du roi Charles Gustave de Suède, écrit à Mazarin sur les dangers de la Hollande et sa répugnance à s'allier avec la France. V. 167, bis.

Coventry, (Henri) secrétaire d'état et Conseiller privé du roi d'Angleterre, offre ses services à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 346. sv.

Cranenburch. Conférence tenues là avec l'Espagne sur la paix. III. 89, 90.

Crellius, (W.) sa mort punie, II. 142.

Crèvecoeur. Sa prise, II. 6, sv.

Cromwell, (le Protecteur O.) soupçonné de s'entendre avec les ennemis de la maison d'Orange, V. 65. 75. soupçonné de vouloir abattre les monarchies chrétiennes, 116. 121. 127. l'on craint en Hollande la diminution de son autorité, 161. il veut être chef des réformés, 164.

Cronenbourg, perte de ce château, V. 266. par lâcheté, 269, 270.

Culembourg, (Florent II, Comte de) sa lettre au Comte Jean de Nassau-Siegen sur les différends théologiques, II. 560.

D.

Danby, (Th. Osborne, Comte de) grand-trésorier d'Angl., V. li, sv. écrit au Prince d'Orange sur les dispositions du duc d'York, V. 353.

Danemarck, (Chrétien IV. roi de) ennemi redoutable, III. 268. son fils, le Prince Chr. Ulric, 298. Différends entre le Danemarc et la Suède, IV. 269.

Danemarck, (Fréderic II. roi de) sa lettre, I. 12.

Defresnes, (...) à Francfort, sujet français, confident de Jean de Nassau, sa lettre, I. 253.
Deketh, (...) ou de Keth. Voy. Keth (de).
Delfzijl, pris, I. 177.
Dieren, séjour d'été ordinaire du Prince Guillaume III. V. 248, 484, 486, 514, 545, 548, 557, 566, 568, 571, 572, 590.
Digby, (Milord George), membre de la Chambre des Communes, III. 454. sa lettre, IV. 130. envoyé par la reine Henriette-Marie au Prince d'Orange, 36, 38.
Dimmer, (..) receveur ou Intendant d'Isselstein, pour le Prince F.-H. III. 267.
Doesburg. Cette ville se défend contre le roi de France en personne, V. 252.
Dohna, v. Dona.
Dona ou Dohna, (Albert, baron de) III. 443, 454. sa lettre au Prince d'Orange sur le transport de la Princesse d'Orange, 479, 483. fait partie de l'expédition contre Amsterdam, IV. 374, sv. V. 37, 190, 206, 207, 214. à Leeuwarde, 244.
Dona, (Catherine, Comtesse de) sa lettre au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen sur une lettre de la Princesse douairière d'Orange, V. 264.
Donia, (Franç. de) plénipot. de Munster, ne peut s'attendre à être nommé médiateur entre la France et l'Espagne, IV. 521.
Dordrecht. Changement de bourguemaître à D., selon les vues du Prince d'Orange, IV. 356, 366.
Doreslaer, (le Dr. Is.) envoyé du parlement d'Angl. auprès des États-Généraux, IV. 309. assassiné à la Haye avant sa première audience, 310.
Dorp, (Philippe van) Vice-Amiral de Holl. et de Zél. III. 262. IV. 144.
Downing, (George) envoyé d'Angleterre auprès des Prov.-Unies, V. 215, 219, 224.
Drenthe. Le Prince F.-H. élu Stadhouder de ce pays, III. 265, 266, 298.
Dudley, (R.) Comte de Leycester, voyez Leycester.
Duinkercken. Les pirateries de ses habitants, II. 55. battus, III.

148, 318. Cette ville est gagnée par les Français, IV. 168, 330, sv. les Espagnols veulent l'attaquer, 352, 357. ils la prennent, V. 78.

Duist van Voorhout, (Jean) député de la Hollande pour Delft, arrêté, IV. 387, 396. relâché, 402.

Dumbarton, (Lord) recommandé comme commandant de la brigade Anglaise, à Guillaume III par le roi Charles II. V 413, 419, 425, 498.

Dumoulin, (P.) ministre de l'Év. et professeur à Sédan, sa lettre au roi d'Angleterre, sur le sort du roi de Bohème, II. 571, svv.

Duplessis-Mornay. Voy. Plessis (du) Mornay.

Duyck, (Ant.) Conseiller-Pensionnaire des états d'Hollande, ses lettres, en hollandais, au Comte Ern.-Cas. II. 573, 576, 579, 580. III. 7.

Dijkveld, (Ev. van Weede, Sgr. de). Voy. Weede.

E.

Echten, (Roelf van) noble Drenthois, drossart de Coevorden, homme habile qui gouverne tout, III. 265, 266.

Écosse. Le duc d'York y séjourne à diverses reprises, quand le Parlement d'Angleterre insiste sur son éloignement, V. 382, svv. 432, svv. 550. Le Parlement d'É. congédié, 514, il vient de se séparer, 522.

Edelheer, (Jacques), pensionnaire d'Anvers, répand de faux bruits à la Haye, IV. 307.

Eglises Wallonnes des Pays-Bas, insolence de quelques ministres, V. 188, 191.

Eisinga. Famille à Groningue en 1640, portée pour le Comte Guillaume-Frédéric, III. 294. un de ses membres aux États-Généraux, IV. 365.

Elisabeth, Comtesse de Nassau-Orange, son mariage avec le duc de Bouillon, I. 323, sv.

Elisabeth, Comtesse de Nassau-Sarbrück, fille du Comte Jean de Nassau, I. xv. sa lettre, 409. elle craint que les Espagnols ne surprennent Dillenbourg, 409, svv.

Ellersic. Voy. Heyldersick.

Elphinstone, adjudant-général du Prince Jean-Maurice en Frise, V. 316.

Emanuel, (Don), infant de Portugal, époux de la Comtesse Émilie de Nassau, I. 391. se rend à Wésel, 392. veut entrer au service des Provinces-Unies, II. 366. il fait sa paix avec les Archiducs, 459. sa lettre au Comte Guillaume-Louis, 490. ses projets pour lui et ses fils, 550. fait prisonnier par les Espagnols, III. 126. dans un couvent, 144.

Emden, (Affaires *d'*) I. 336, 402, 417, svv. assoupies, 449. II. 122, 138, 139, svv. 165, 166, 172, svv. 580, sv. III. 295. V. 349.

Émilie, Comtesse de Nassau, sa passion pour l'infant de Portugal, Don Emanuel, I. 391. part avec lui pour Wésel, 392. opinion du Comte Jean de Nassau dans cette affaire, 395. ses lettres au Comte Guillaume-Louis, II. 442, 447, 454, 459, 491; ses couches, 204. délaissée, 442, svv. ses plaintes, 454. à Wichen, 456. veut qu'on résiste aux Arminiens, 491, svv.

Emmius, (...) de Groningue, porté pour le Prince Frédéric-Henri, III. 298.

Enghien, (Louis de Bourbon, duc d') sa lettre au Prince d'Orange Frédéric-Henri, IV. 169.

Enschedé. Prise de cette ville, I. 388.

Ernest. L'Archiduc E., Gouverneur des P.-B. I. 270, 292.

Ernest-Casimir, Comte de Nassau, I. xvi. ses lettres, 133, 369, 371, 381, 425. il rapporte des événements militaires, auxquels il a pris part, 425, svv. son caractère, II. xvi. ses lettres, 17, 35, 54, 115, 120, 194, 199, 291, 468, 478, 511, 513 en holl., 517, sa bravoure, 35, svv. il écrit sur des différents de religion, 468, sv. 478, sv. (en hollandais). Son frère Guillaume-Louis lui déconseille de prendre service en France pour le roi (Louis XIII), 505. sa résidence à Arnhem, jusqu'à ce qu'il remplace en Frise son frère, 473, 511, 573. tué, III. 52.

Espagne. Flotte espagnole dispersée. I. 84. Dangers d'une négociation avec l'Espagne, 177, svv. machinations de l'E.,

du Pape et de la Ligue, 329, svv. ses forces pécuniaires amoindries, 449. Craintes d'une invasion des Espagnols en Allemagne, II. 72. négociations entre l'Espagne et l'Angleterre, 224, svv. 226, sv. Porter la guerre dans le coeur de l'Espagne, III. 78. sv. il faut s'en défier, même après la paix de Munster, IV. 301, 311, svv. dangers pour ses colonies aux Indes Occidentales, V. 115. puissance du parti d'Espagne, 177, sv. voy. aussi *de Gamarra* et *de Monterey*. l'Espagne auroit dû se soumettre à un arbitrage, 567, 569, sv. 576.

Espagne, (Isabelle Claire Eugénie, Infante d') destinée en mariage au Cardinal Albert, I. 391. manque de moyens pour continuer efficacément la guerre, 448, sv. 451.

Espesses, (M. d') Ambassadeur de France auprès des États-Généraux, II. 581. III. 6. sa lettre, 11.

Essex, (R. Dévereux, Comte d') II. 9. sa fin tragique, 89—94.

Estampes, (Jean d') Ambassadeur de France auprès des États-Généraux, III. 134. disgracié, 147, sv.

Estrades, (Louis Geoffroi Comte d') Ambassadeur extraordinaire de la cour de France auprès des États-Généraux, III. 133, 143, 144, 360. ses lettres, IV. 164, 166, 167, 204, 259, 260, 261. détails sur ses courses, 261. 302. mémoire pour lui, V. 226. sa lettre au roi de France, 231, 234, 236. 109.

États-Généraux des Provinces-Unies. Négociations de l'Ambassadeur de France avec les États-Généraux, I. 1, svv. justifiés envers Leycester, 86. se fient peu aux promesses d'Allemagne, 136, sv. disposés à agir vigoureusement contre l'Espagne, III. 24. envoyent une députation en Frise, pour faire élire Stadhouder le Prince Frédéric-Henri, 281, sv. 284. autorisent le Prince Guillaume II à prendre des mesures pour le maintien de l'Union, IV. 364. actes qu'on leur demande à l'occasion d'un traité de l'Angleterre avec l'Espagne, V. 411. leur démarche auprès du roi Charles II à l'appui du bill d'exclusion du duc d'York, 461. ont un différend avec l'électeur de Brandebourg, 500. un envoyé extraordinaire ira de leur part vers le roi de France, pour l'affaire de la principauté et de la ville d'Orange, 564.

Evangéliques. (Il devroit y avoir plus de correspondance entre

les Chrétiens) I. 120, svv. il faut songer aux intérêts des Chrétiens protestants, 163, sv. 175, sv. 276, sv. persévérer dans la défense de la cause évangélique, 200, sv. il faudrait établir des écoles Chrétiennes dans les Pays-Bas, 210, svv. manque d'union et d'activité Chrétiennes, 261, svv. 268, svv. 284, svv. 347, svv. 441, svv. voy. aussi *Réformés* (mémoires sur les).

Evertsen, (Jean), Vice-Amiral de Zélande, jouit de la confiance du Prince Guillaume II, IV. 315.

F.

Fagel, (Caspar) Conseiller-pensionnaire de la Hollande, I. LXXXIII, sv. écrit au Prince d'Orange Guillaume III, sur les affaires de Groningue et d'Emden, V. 348. sur un traité à conclure entre les États-Généraux et l'Angleterre, 362, svv. le Prince d'Orange lui témoigne son indignation sur la conduite de M. van Beuningen envers la France, 572, sv. le Prince d'Orange lui écrit sur la flotte de transport en Angleterre, dispersée par une tempête, 592.

Fay, (..du) à Paris, sa lettre sur son dévouement au Prince Maurice, I. 142.

Feversham, (Lord) envoyé en France, V. 354, 355, 356, 357. Chambellan du roi d'Angleterre, 419.

Fienne, (M. de) lieutenant-colonel d'un régiment de troupes espagnoles, V. 254.

Fitzharris, condamné pour haute trahison, V. 405. 490. 492. 496, sv. ses dépositions, 499. 503.

Flandre, (Expedition de) II. 12, 14—43. 279—308. 309—314. Blocus projeté de la Flandre, III. 448. Mécontentement des reformés en Fl. V. 159.

Flandrine, Comtesse de Nassau, désire se faire religieuse, I. 266, 276.

Flotte, (la) Neêrlandaise s'empare des îles Canaries, I. 437. 452. ses exploits ultérieurs, II. 1.

Fontanus, (Jean), ministre de l'Évangile à Arnhem, ses lettres, I. 406. II. 8, 119.

Fourneau, (M. de) général-major de cavallerie, blessé, V. 268.
France, (Affaires de) 1584—1599, I. 46. nouvelles de France, 93, 97, 99, 106, 113, 129, 145, sv. 191, sv. 247, svv. 253, svv. 255, 350, svv. 382, 392. La France et l'Angleterre s'unissent, 368.
France, (Affaires de) 1599—1625. II. VI. svv. 2, sv. 50, sv. 56, 57, sv. 130, 137, 170, 184, sv. 191, sv. 357—366, 431, 519, sv.
France, (Affaires de) 1626—1641. III. xxx. liv—lxviii. xcii—cxlii. 4, 5. il faut resserrer les liens avec les Pays-Bas, 9, 11, sv. 12, sv. 14, sv. 18, svv. 25, svv. 43, sv. traité conclu entre les deux États, 53, svv. 56, sv. 63—70, 72, 97, sv. Subsides, 134, 136. plaintes, 145, 148, sv. 150.
France, (Affaires de) 1642—1650. Les plénipotentiaires à Munster écrivent à leur gouvernement, IV. 95, 97. 297. 107. pour la paix, 168. il faut gagner dans les Pays-Bas des partisans à la France, 227, svv. sollicitudes du Gouvernement, 292. troubles de la France, 294, svv. assoupis. 302, svv. la France disposée à faire la paix avec l'Espagne, 322. appaisement des troubles, 328, sv. nouvelles de France, 333, sv. 338. 340. 341. 342. 347, svv. 356, sv. troubles, 422.
France, (Affaires de) 1650—1688. V. 60, sv. 81. 84. la France pacifiée, 93. Elle veut s'entremettre pour reconcilier l'Angleterre et les Provinces-Unies. 103, sv. 105, sv. 107. pacifiée, 109. 110. 111. liée depuis longtemps aux Provinces-Unies, 117, 121. instruction pour le nouvel ambassadeur en 1653, 118, svv. désire être comprise dans la paix avec l'Angleterre, 122, sv. deux Provinces bien intentionnées pour la France, 127. comme aussi le peuple en Hollande, 137. les ambassadeurs français pour la paix envoyés à Londres, 133. la France tâche de rétablir l'union entre les deux partis, 140, svv. elle veut se servir de ministres calvinistes contre le parti dominant, 156, 158, sv. l'alliance avec la France seroit utile à la république, 157. bonne disposition de la France à l'égard des Provinces-Unies, 189, 190. sur une ligue defensive entre la France,

l'Angleterre et les Provinces-Unies. 191. bonnes intentions du roi de France quant à la maison d'Orange, 196. ascendant de la France sur ses voisins, 219. négociation avec la France, 219. 221. 223. la France convoîte les Pays-Bas (Espagnols), 223, svv. intérêts de la France, 229. guerre, 248, svv. ses progrès menaçants, 521. s'empare de Strasbourg et de Casal, 524. 526. ses progrès en Flandres, 524. 529. 530.

France. (Envoyés de) Leurs plans et menées après la mort de Guillaume II. V. VIII. XXV—XXXVII.

FRANCE, (HENRI III, roi DE) ses mesures contre ses sujets protestants blâmés par le Landgrave de Hesse, I. 16. situation de la religion en France, 19.

FRANCE, (HENRI IV. roi DE) et de Navarre, ses lettres, I. 11, 29, 247. ses rapports avec Leycester, 30. ses lettres suivantes, II. 224, 230, 333. trahison envers lui, 357. son entrevue avec B. de Çuniga, Ambassadeur d'Espagne, 361. le Comte Jean-Ernest de Nassau lui fait ses compliments, III. 49. ses lettres à M. de Beaumont, son Ambassadeur en Angleterre, 184, 185. 222, 224, 230. il répond aux Princes qui intercèdent auprès de lui en faveur du duc de Bouillon, 333, sv.

FRANCE, (LOUIS XIII, roi DE) secours promis par les États-Généraux, II. 507, svv. 505, sv. La reine son épouse assure le Prince d'Orange de son amitié, III. 330. Le roi, de même, 334.

FRANCE, (ANNE, reine DE) ses lettres: III. 330. IV. 308. son éloge, 84, 85. elle cherche à gagner les États, 292, sv.

FRANCE, (LOUIS XIV, roi de) voy. *affaires de France*, 1650—1688.

FRÉDÉRIC-HENRI DE NASSAU, Prince D'ORANGE, à Nieupoort, II. XXIV. 39. en Angleterre, 195, 198, 203, sv. sur un projet de mariage entre lui et une Princesse de Hesse, 495. derniers adieux du Comte Guillaume-Louis, 570. sa compagnie, 544. aperçu sur sa personne, III. VI—XVI. sa lettre (à Richelieu), 133. (au roi d'Angleterre), 144. (aux Ambassadeurs en Angleterre) 189, 196, 197, 228,

270, 301, 303, 314, 315, bis, 317, 320, 324, 329, 335, 336, 337, 344, 354, 356, 357, 360, 362, 387, 391, 397, 398, 414, 417, 419, 423, 424, 428, 429, 450, 468, 473, 479, 490, 491. Entretiens avec l'Ambassadeur de France, 25, 26, 35, svv. 46, sv. il veut continuer la guerre, 38, sv. 75, sv. joie à la naissance d'un second fils 151, qui meurt bientôt, 152, 172. ses négociations en Angleterre sur le mariage de son fils, 159—454. paix avec les Liègeois, 259. ses confidents veulent lui faire conférer le stadhoudérat de Frise et de Groningue, 260, sv. 264, svv. 267, svv. 271—278. 281—290. 294, sv. 296—301. il déclare demeurer fidèle à la France, 324. il désire les officiers anglais pour la campagne prochaine, 429. remercie les ambassadeurs en Angleterre, 473, sv. ses inclinations pacifiques, IV. XX—XXVI. ses lettres aux Ambassadeurs en Angleterre, 9, 10, 24, 29, 34, 48. à d'autres, 53, bis, 56, 75, 76, 117, 131, 170. Il faut éviter d'exciter sa jalousie contre son fils, 143, 165. lenteurs de la France à son égard, 151. 153. s'affoiblit, 158. 159. il doit se ménager, 162, 163. ce que l'agent de France écrit sur la mort prochaine du Prince, 181. son décès, ibid.

FREISHEIM, (JEAN THEODOR, baron DE) général d'infanterie: lettres que lui écrit, lorsqu'il étoit encore enseigne, le Prince Guillaume III, V. XXXVII, sv.

FRINCK, (G.), confident du Comte Jean de Nassau, sa lettre, I. 102.

Frise. Affaires de Frise, I. 80, sv. 83, sv. voyez aussi ROORDA. 132, sv. 147, 177. 353. 403. moeurs frisonnes, 403. III. 273. Affaires de Fr. II. 60. 179. 278. 442. 460. 477. 480. 486. députés extraordinaires de Frise à la Haye. 521. 533. III. 141, sv. 143. 260—301. Voyez aussi *Groningue.* Opposée aux desseins de la Hollande, 353. sv. bien disposée pour la France, V. 127. sa conduite intérieure, 217. disputes entre les États de Frise et ceux de Groningue, 315. petites forteresses dans cette province, 323, 24, 25. Pas inondable, selon les États, 324. à la fin inondée, 326, 27. le Prince Jean-Maurice fortifie la Frise, 329. 334.

l'ennemi s'approche, 335. les États doivent être poussés à consentir aux levées, 584, 592. sa position périlleuse, 337, sv. 340, sv. Voy. aussi Jean-Maurice de Nassau-Siegen, 313—341.

Friso, (Jean-Guillaume) Prince héréditaire de Nassau-Dietz, né, V. 591. bonnes intentions du Prince Guillaume III à son égard, ibid.

Fruin, (M. R-J) son jugement sur Oldenbarnevelt, V. cxxvi, svv.

Fuentes, (Pierre Henriquez, Comte de), *ad interim* Gouverneur des Pays-Bas Espagnols, I. 338, sv. 341.

G.

Gamarra ou Gamarre, (Don Estevan de) ambassadeur d'Espagne dans les Provinces-Unies, V. 183. 195. 203.

Geertruidenberg, I. 94, perdue, 95, sv. 101. assiégée, 229, 234. 243. prise, 245.

Gend ou Gendt, (Johan, baron van) V. 103. 141. 188. 234.

Gendt, (Barthold van) min. plénipotent. à Munster. IV. 313. son décès, 421.

Gennep. Siège de cette ville, III. 286. 288. 480. prise, 488.

Gentillot, (..) officier français, au service des Provinces-Unies, sa lettre à M. de Servien, V. 112. sa découverte. 132.

George, Comte de Nassau-Dillenbourg, son père ne veut pas l'envoyer dans les Pays-Bas I....II. 408, 438. 465.

Gockinga, (M.) membre des États-Généraux, pour la Frise. V. 325. 326.

Godolphin, (Sidney-) Lord-trésorier, depuis Secrétaire d'état en Angleterre. Sa correspondance, V. lv. écrit au Prince d'Orange, sur des arrangements financiers, 365, 397, 403, 405, 473. sur la politique du jour, 373, svv. sur un complot en Irlande et sur les intentions du roi quant à des liaisons avec l'extérieur, 389, sv. sur la nécessité de l'union entre le roi et le Parlement, 427. il conseille le Prince d'Orange de venir en Angleterre, 436. 455.

Goffe, (Dr. St.) ses lettres, IV. 129, 136, 138, 139, 140,

142, 144. sa personne, 99. ses instructions pour un projet de mariage, 101. 104. 120. ses notes, 124, 125, 132. entrevue avec M. de Willhem, 270.

Goring, (George, Lord) parent de Lord Holland, ambassadeur en France, III. 187. 211. 226. 465. 487. 495. IV. 41. 44. 46. 75. 87. passe en France par la Hollande, 87. 179. en Angleterre, 420. 423.

Gouda. V. 279. Un conseil de guerre s'y tient, 287.

Gourville, (M. Jean-Hérauld de) ses mémoires; ce qu'il y avance sur le Prince Guillaume III, V. xciv—cii.

Graaf, (Corn. de) bourguemaître d'Amsterdam, conférence avec le Comte Guillaume-Frédéric, V. 37. 48. avec le Prince Jean-Maurice, 257.

Graham; régiment de ce nom en Frise, V. 323. 324.

Grandière, (.. la) capitaine de troupes à Muiden, V. 262.

Grave. Siège de cette ville, II. 144, 146—154. 196.

Graveland, (*'s*) village attaqué par les français, V. 283. 284. 287. 305.

Gravemoer, (M. de 's) commandant de troupes, V. 253.

Grol, on la veut assiéger, I. 294. le plan est différé, 328. siége, 340. sv. le plan en est proposé, III. 8.

Groningue. Succès militaires dans cette province, I. 95. 108, svv. 120. pertes, 134. 171. 229. 243. 252. la ville se rend, 274. 288. affaires de cette province, 291. 402. II. 2. 5, sv. 9. 47. 78, sv. 178, sv. 480. 486. 503, sv. sur l'élection du Prince Frédéric-Henri comme leur Stadhouder, III. 260—301. Elle élit le Comte Guillaume-Frédéric, comme Stadhouder, V. 6. 8. comme lieutenant du généralissime le jeune Prince d'Orange. 84. 90. favorise la France, 127. disputes entre les États de Frise et ceux de Groningue, 315. Siège de la ville de Groningue, 318. petites forteresses dans cette province, 323. 328. 331. différends entre la ville et les Ommelanden, 348, sv.

Groot (H. de) ou Grotius, fort occupé des affaires publiques, II. 552. gratifié par le Prince Frédéric-Henri, III. 37. ce qu'il écrit de Paris, IV. 86. mot d'un parent de Grotius, 367. les prétentions de ses héritiers, V. 103.

Groot, (P. de) à la Haye, ami intime de l'Ambassadeur de Thou, V. 177. réconcilié avec M. de Sommelsdyck, 183.
Groulart, (Johan) capitaine, s'étant enfui, suspendu, V. 311.
Grovestins, (M. **C.-F. Sirtema de**), sa traduction de lettres anglaises des Archives de la maison d'Orange-Nassau. V. L., svv. son jugement sur la correspondance du Prince Guillaume III avec le Conseiller-Pensionnaire Heinsius. CXXXII, sv. 592.
Grovestins, (Oene van) militaire courageux, Grietman, député aux États-Généraux, IV. 349.
Gueldre. Entreprise du Prince Jean-Maurice contre la Gueldre concertée, V. 334.
Guillaume I., Prince d'Orange, I. XVI, svv. ses sages conseils, 213, svv.
Guillaume II., Prince d'Orange. Sa personne, III. XVII, sv. son projet de mariage, 159—454. il se rendra à Londres, 362. 381. 391. 411. 414. 424. 434. 436. son mariage est populaire, 415. sa lettre à son père, 436. son éloge, 445, sv. il écrit au même, 460. célébration du mariage, 454, 457, 460. ses louanges, 471, 472. son opposition au traité de Munster, IV. XXVII—XL. son entreprise contre Amsterdam, XL—LII. ses intelligences secretes avec Mazarin, LII—CII. ses antagonistes, CIII—CXIV. sa mort évènement considérable pour la république et pour l'Europe, CXIV—CXXVII. ses lettres, 30, 314, 330, 352, 392, 396, 402, 403, 404, 407, 408, 418. sa vaillance près de Bergen op Zoom, 88, svv. la France tâche de le gagner, 165, svv. 174, svv. 180. son caractère, ibid. 185. il désire la guerre, 193. 199. Mazarin lui écrit une lettre de condoléance, 202, sv. il persiste à vouloir la guerre, 215, sv. 219. 225. 230, 231. négocie en Overyssel et en Gueldre contre la paix, 213, 229. il va à Bréda et à Spa, 235, 236. la diminution de l'autorité des Princes d'Orange pernicieuse à la république, 236, sv. ses dispositions, 237, sv. il paroît gagné par sa mère, 240, svv. son humeur inconstante, 242, sv. 258. il ne sauroit opposer à la Hollande une résistance efficace, 247. ses occupations ou amu-

sements, 258. il auroit pû montrer plus de vigueur, 259, sv. 261. il veut s'appliquer aux affaires politiques, 262, sv. il regrette de ne pouvoir secourir le prince de Galles, 267, sv. rapports difficiles entre le Prince et les États, 273, sv. son avis sur la manière de faire venir l'armée de Turenne d'Allemagne dans les Pays-Bas, 276, svv. communications de l'Ambassadeur de France avec lui sur le renouvellement de la guerre avec l'Espagne, 279. mot énergique, 284. bonnes dispositions à l'égard de la France, 286. svv. instruction pour un gentilhomme, envoyé en France, 298, sv. contrarié par la province d'Hollande, 316, sv. il désire un changement dans les affaires quant à la réduction de la milice, 323, sv. conseil de Mazarin là-dessus, 326. 332, sv. le licentiement des troupes lui paroît dangereux, 325, svv. 344. il se flatte encore de pouvoir ramener les états de Hollande, 355. sa prudence et sa fermeté, 358. les difficultés sur la réduction continuent, 360. la situation devient menaçante, 361, sv. il désire l'appui moral de la France, 362, sv. ses mesures conciliatrices, 363. son voyage par les villes de la Hollande, 365, sv. sa constance et son habileté, 368, sv. 402. expédition d'Amsterdam, 370—389. issue et conséquences de cette expédition, 392, svv. motifs du Prince, tant pour cette expédition que pour l'arrestation des députés, 398, svv. négociation secrète, 404, sv. son habileté et son succès, 405, svv. les prisonniers de Loevestein relâchés, 407. troupes licenciées, 408. il souhaite que les Provinces-Unies offrent leur médiation entre l'Espagne et la France, 408, svv. entretien avec M. Brun sur les affaires de la France, 418, svv. bruits d'un assassinat prochain, 424. en Gueldre, 409. 411, 424, 425. son décès inopiné, 427. mémoire sur sa mort, dans ses rapports avec la politique de la France, 432, sv. ses obséques, V. 22. ses papiers scellés et déposés, 59. son humeur, 77. ses louanges par un ambassadeur de France, 211, sv.

Guillaume III., Prince d'Orange. Son caractère etc. dans sa jeunesse, V. xxxiv, svv. ses lettres au baron de Freisheim, xxxvii, sv. sa correspondance avec son cousin Jean-Maurice,

XXXVIII—XLVII. sa correspondance suivante avec la famille royale et les ministres en Angleterre, XLVIII—LXXXIV. sa lettre à Charles II et à Lord Arlington, XC, sv. le Prince et van Beuningen, LXXXI, sv. lettres du Prince Guillaume III publiées par M. Costerus en 1736, LXXXVI—XCI. le prince justifié par Guizot et Macaulay, CX, svv. Les succès durables de sa politique, CXVI. sa correspondance avec Bentinck, CXXX, sv. celle avec Heinsius, CXXXII, svv. Ses lettres, 246, 247, 248, 255, bis, 260, 262, 265, 269, 272, 275, 276, bis, ter, 279, 281, 285, bis, 286, 291, 294, bis, 295, 299, 300, 302, 303, 306, 308, 309, bis, 311, 312, bis, 313, bis, 316, 317, 319, 321, bis, 326, 329, bis, 330, 331, 332, bis, 333, bis, 334, 335, bis, 336. désaccord entre sa mère et sa grandmère sur sa tutelle, 17, 20, svv.—39. 145. maladif. 83. son éducation, 35. la paix de 1654 tend à l'exclure des affaires publiques, 143. 166. délibérations entre les Princesses douairières sur un gouverneur et un précepteur, 187. à Leide pour ses études, 196. 222. la France veut gagner son gouverneur et son précepteur, 197, sv. reçu à Amsterdam avec sa mère, 198. changement à apporter dans son éducation, 199. la France veut se concilier le jeune Prince, 204. son avenir brillant, ibid. son éducation, 205. 210. 215. 235. le roi d'Angleterre lui nuit, en voulant trop le servir, 208, sv. fait présent d'un cheval à son cousin le prince Henri-Casimir II, 244, 45. sa correspondance avec le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen sur les affaires militaires, 248—346. lettre à M. Fagel, sur l'évasion de Montbas (en hollandais), 265. se trouve, soit à Dieren, 248; soit à Bodegraven, 255; à Gorcum, 265; à Amsterdam, 270; à Woerden, 285; à Castel, 294; à Eysden, 295; à Alfen, 299; à Ramsdonc, 331; au Helder, 333; à Oudt-Loosdrecht, 336; à 's Gravelant, 339; devant Naerden, 341; à Rosendael, 344; au pays de Juliers, 346; il remercie le Prince Jean-Maurice de ses nombreux services, ibid. à Wésel, 347. se marie en Angleterre, 348. y est retenu par des vents contraires, 351, sv. défiance momentanée des Princes Anglais

envers lui, sur une alliance des États avec la France, 373. un bon accord avec le roi d'Angleterre lui est désirable, 379. exhorté à venir en Angleterre, 436. 448. Godolphin lui conseille de prendre le titre de duc de Glocester et de se montrer en cette qualité au parlement, 456. souvent il a sa résidence en été à Dieren, 248. 572. il confère un régiment vacant au Prince Henri-Casimir II de Nassau-Dietz, 486. sa lettre à Lord Hyde sur les affaires dangereuses du royaume, 493. il part pour l'Angleterre, 511. il paroît qu'au milieu de Septembre il étoit de retour, 517, coll. cum 521. bruits d'un attentat sur sa personne, 536. échappe à un accident sur eau en venant de Flandre, 556. il s'excuse auprès du roi d'Angleterre, Charles II, de n'avoir pas engagé l'Espagne à se soumettre à un arbitrage. 568, svv. il s'indigne de M. van Beuningen et de son projet pour traiter avec la France, 572, sv. il répond au roi Charles II sur les conditions offertes par la France pour une paix générale, 582. il félicite son cousin, le Prince Henri-Casimir de Nassau-Dietz, sur son mariage, 583. l'exhorte à engager les États de la Frise à consentir aux levées, 584. le remercie de la part qu'il prend au décès de Charles II, 589. veut être avec lui en bonne intelligence, ibid. 590. le félicite, 590, 591. compliment de condoléance, 591. il l'exhorte à engager les États de la Frise à le soutenir, 592. il écrit à M. Fagel sur l'expédition d'Angleterre differée par la tempête, 592.

Guillaume de Nassau, fils de Jean de Nassau-Siegen, III. xxv. sa lettre à son cousin, sur un appointement qui lui est dû. 93. son fils périt, 120.

Guillaume-Frédéric, Comte de Nassau-Dietz; Stadhouder de Frise; sa personne, III. xix—xxv. sa lettre (à son frère), III. 120. à Huygens, 195. à sa mère, 252. détails sur lui par ceux qui veulent l'écarter du Stadhoudérat, 260—301. élu, 283. ses lettres, IV. 320, 321, 325, 336, 344, 349, 351, 353, 358, 364, 365, 378, 385, 388. il perd sa mère, 28. 30. 31. son opinion sur le mariage de la Princesse d'Orange Louise, 178. sa position à la mort du Prince

d'Orange Guillaume II, 429. sa correspondance avec les envoyés de France, V. VI. svv. ses lettres suivantes, 23, 80, 84, 89, 93, 94, 100, 106, 108, 111, 113, 116, 117, 125, 127, 131, 134, 136, 160, 222, 238. en 1650 il a quelques chances pour la lieutenance du capitaine-général, V. 3, sv. 12. élu au Stadhoudérat de Groningue, 6. 8; apologie de sa conduite envers le jeune Prince, 23. son mariage, 34, 35, 37, 39, 56, 67, 73, 74. bonnes dispositions des provinces de Zélande et de Gueldre à son égard, 77. 83. 156. il regrette l'opposition de la Hollande à la France, 131, sv. proteste de sa bonne volonté envers la France, 134. ses projets et desseins audacieux, 144, svv. 147, svv. 155, sv. Gouverneur et capitaine-général en Overyssel, 155, 162. prétend au commandement militaire dans les Provinces-Unies, mais se réconcilie sur ce point avec le Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, 165. détails sur son caractère dans l'instruction de l'Ambassadeur de Thou, 171, sv. près d'être, comme maréchal de camp, chef des armées de l'État, 185. il répond à une lettre de son jeune fils, 238.

GUILLAUME-LOUIS, Comte de NASSAU-DIETZ, ses lettres, I. 6, 7, 83, 93, 94, 95, 108, 120, 124, 126, 130, 136, 146, 177, 181, 213, 219, 229, 235, 245, 251, 258, 287, 293, 325, 334, 336, 338, 340, 343, 345, 352, 353, 356, 368, 374, 380, 383, 385, 386, 387, 389, bis, 391, 393, 399, 403, 405, 408, 412, 417, 421, 423, 429, 432, 433, 434, 436, 437, 450, 453, 454. loué par von Reidt, 106, 138. consulte son père sur l'éducation de ses frères, 130, svv. 144. 149, svv. il les désire aupres de lui, 181. 182. ses avis militaires au Prince Maurice, 251, svv. il regrette de ne pouvoir se rendre en Allemagne, 132, 258, sv. 352. 353. sur des affaires militaires, 293, 294. 393. 399. 405. 408. 429. 432. 450. ses études militaires, 334, sv. sur une compagnie de cavalerie que les États lui destinent, 356, svv. son caractère et ses talents II. XXIV, svv. —XXXV. sa politique vis à vis de Barnevelt, LXXVII—CXXXIV. ses lettres, 1, 3, 5, 9, 11, 12, 14, 21, 40, 42, 61, 63, 77, 78, 81, 84, 88, 96,

99, 103, 106, 109, bis, 110, 112, 116, 118, 121, bis, 130, 136, 137, 142, 145, 147, 149, 150, 152, 153, 164, 165, 167, 169, 172, 178, 186, 189, 197, 217, 221, 227, 261, 279, 309, 311, 317, 318, 329, 344, 378, 383, 402, 430, 431, 435, 436, bis, 437, 438, 439, 440, 441, 444, 448, 451, 452, 453, 458, 460, 463, 465, 469 en holl., 472, 475 en holl., 477, 481 en holl., 482 en holl., 484 en holl., 486, 487, 490, 495, 496, 497, 498 en holl., 500, 502, 503 en holl., 505, 507, 509, 512, 514, 521, 522, 523, 526, 527, 529, 530, 534, 535, 536, 539 en holl., 540 en holl., 542, 546 en holl., 547, 548, 549 en holl., 550, 564 en holl., 568, 570. Régularité de sa conduite, 62. désire aller au camp avec le Prince Maurice, 77. avis militaires, 121. 378. accident, 167. affaires militaires, 169, sv. 178, svv. sur l'apostasie de son neveu, 430. il intercède auprès du Prince Maurice en faveur de la Princesse de Portugal, 444, svv. 448, sv. 451. 452. 458. il ne faut pas laisser opprimer la réligion réformée, 463, sv. 475, sv. 496—504, 509, sv. 512, 514, svv. 522. 523. se réjouit des bonnes dispositions du Prince Maurice, 490. 590, sv. le Prince Maurice désire sa venue en Hollande, 511, 513, 518. 540. 545. il vient, 548, 549. sa maladie, 570. sa mort, 571. loué, III. 275.

Guizot, (M.) son jugement favorable sur le Prince Guillaume III, V. cx, sv.

Gysels, (Aertus), amiral, chef de la flotte des États-Généraux, III. 477.

H.

Haeren ou Haren, (Guill. de) le père, député de la Frise aux États-Généraux, dans l'intimité de la maison d'Orange, IV. 320. 321. 322. décedé, ibid. 324. 349.

Haeren ou Haren, (Guill. de) le fils, grand diplomate, IV. 350.

Haerlem. l'Élection des bourguemaîtres, réussit au Prince d'Orange Guillaume II. IV. 413. ville inclinée à la France, V. 175.

HAERSOLTE, (JEAN DE) colonel, nommé maître d'hôtel du Comte de Nassau-Dietz, Henri-Casimir II, V. 590.

HAERSOLTE, (RUTGER DE) membre de la Grande Assemblée de 1651. V. 29.

HAERSOLTE, (ZWEDER DE) tot Haerst, noble Drenthois, porté pour le Prince Frédéric-Henri, III. 266. 267. 268.

HALES, (M.) envoyé par la cour de St. James à la Haye, V. 525.

HALIFAX, (GEORGE SAVILE, vicomte) sa correspondance, V. LIV, sv. ambassadeur Anglais en France, 399. vice-chambellan du roi d'Angl. 418. le parlement veut présenter une adresse contre lui au roi, 441. il écrit au Prince d'Orange, qu'il craint, pour la politique à suivre contre la France, les suites de la désunion entre le roi et le parlement, 469, sv. retourne en France, 500. 504. lui et l'ambassadeur des États-Généraux y présentent au roi un mémoire, 521. 539. de retour en Angleterre, il ranime les espérances du Prince d'Orange. 526. 528. 530, sv. 534. il loue le roi, 547. 552. 553. 554.

HAMILTON, (JAMES marquis, depuis duc DE) commissaire pour délibérer avec les Ambassadeurs des États-Généraux en 1641, III. 325. 496. en Écosse IV. 266.

HANAU, (ALBERT, Comte DE) sa lettre, I. 404. il se rend en Italie, ibid.

HANAU, LOUIS, Comte DE) se marie à Cathérine de Nassau, I. 374.

HANOVRE, (Prince DE) se rend à Londres, V. 463.

HARCOURT, (FR. DE) sa lettre à M. de la Thuyllerie, IV. 97.

Harderwijk. On veut surprendre cette ville. V. 279. l'entreprise échoue, 313.

HARLAY, (CHR. DE) Comte de Beaumont. Voy. BEAUMONT.

HAULTERIVE, (.. DE) officier français au service de la Rép., confident du Prince d'Orange Frédéric-Henri, III. 37. 51. 57. 140. V. 199.

HAUTBOIS, (....) préposé aux études du jeune Prince Henri-Casimir II, V. 242.

Haye, (Nouvelles de la), d'une main inconnue, en holl. II. 471. remuements et intrigues à la Haye, V. 1.

Heemskerck, (Coenraad van) Conseiller-pensionnaire d'Amsterdam, V. 363. Ambassadeur à Madrid, sa lettre au Prince d'Orange Guillaume III, 515.

Heenvliet, (Jean van den Kerckhoven, dit Polyander, Sgr. de) envoyé itérativement en ambassade en Angleterre, ses lettres, III. 159, 169, 178, 193, 209, 239, 243, 248, 278, 290, 319, bis, 321, 322, 324, 330, 338, 345, 365, 372, 376, 381, 386, 392, 399, 407, 420, 425, 429, 434, 446, 457, 494, 497, 500. IV. 1, 2, 12, 16, 17, 27, 38, 42, 46, 49, 50, 65, 68, 71, 86, 164. intendant des affaires de la Princesse royale, V. 150, sv. 169. défunt, 206.

Heerenveen. Le Prince Jean-Maurice se propose d'y aller, V. 315. s'y trouve, 317—345.

Henri-Casimir I, Comte de Nassau-Dietz, Stadhouder de Frise, sa personne, III. xviii—xix. ses lettres, presque toutes à sa mère, 52, 118, 121, 125, 140, 141, 142, 151, 230, 236, 242, 248. sur un ministre Wallon à Leeuwarde, 52. sur un mariage, 118. blessé à mort, 252.

Henri-Casimir II, Comte de Nassau-Dietz, depuis Stadhouder de Frise et de Groningue, ses lettres enfantines, V. xxxv, sv. 237, 239, bis, 241. il offre ses services militaires aux États de Frise (lettre hollandaise), 249. le Prince d'Orange, son cousin, désire vivre en bon accord avec lui, 367. 589. 590. ce Prince adresse au Comte ses plaintes sur un député de la Frise aux États-Généraux, 476, sv. il reçoit à diverses reprises, des lettres amicales du Prince d'Orange, 589. svv. il se marie, 583. il lui écrit une lettre de condoléance sur le décès de son oncle, le roi Charles II, ibid. Guillaume III le félicite, 590. 591. lui écrit une lettre de condoléance, 591. l'exhorte à engager les États de la Frise à contribuer à la défense de l'État, 584. 592.

Henri, Comte de Nassau-Siegen, fils de Jean de Nassau-Siegen. III. xxv. envoyé à Paris. 151. sa lettre à Huygens, 138. ses lettres lors de son voyage en Suède et en Pologne au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, IV. 78. 81. 167. gouverneur de Hulst, 263. à la Haye, V. 31.

Henriette d'Orange, 3e fille du Prince Frédéric-Henri, mariée (en nov. 1659) au Prince d'Anhalt, V. 195.

Heraugière, (Charles de) capitaine, I. 127. gouverneur de Bréda, 336. 346.

Hertoge, (Jean de) van Osmale, seigneur de Valkenbourg, Gouverneur d'Orange, sa lettre au Prince d'Orange, III. 22.

Hesse, (Amélie Élisabeth, veuve du Landgrave Guillaume V. de) sa lettre, au Comte Henri Casimir de Nassau-Dietz. III. 124. 230. lettre au Prince d'Orange Frédéric-Henri, IV. 77.

Hesse, (Guillaume IV, Landgrave de) ses lettres, I. 16, 17, 28, 34, 173, 174. Bonnes dispositions du Prince Maurice d'Orange envers lui, 126.

Hesse, (Guillaume VI, Landgrave de) sa lettre à son cousin Henri-Casimir I de Nassau. III. 139.

Hesse, (Maurice, Landgrave de) II. 137. ses lettres, 308, 347. projet de marier une princesse de Hesse au prince Frédéric-Henri d'Orange, 495.

Heufft ou Hoeufft, (Jean) hollandais établi à Paris, ami de Fr. d'Aerssens, III. 53. ses lettres, 65, 67, 78, 97, 101, 250. mémoire de sa main, V. 116.

Heyldersick, Heylersick, Heylersig, Ellersic, secrétaire du Prince Guillaume II. IV. 212. 271. V. 10.

Hinderdam. On fortifie ce passage contre les français, V. 254. 259. 261. 266. 267. 272. 281. 284. 290. insolence militaire, 290.

Hoeufft. Voy. Heufft.

Hohenlo, (Philippe, Comte de) bruits sur un attentat contre sa personne, de la part du Comte de Leycester, I. 63. blessé, 244.

Hohenlo, (Wolfgang, Comte de) réponse à son écrit pacifique, peut-être de la main de P. C. Bréderode, II. 240—254.

Holland, (Lord) membre du conseil privé d'Angleterre, III. 153. 187. 192. 325. 400. sa lettre au Prince d'Orange, 474. 496. ses lettres suivantes, IV. 32, 35.

Hollande, (Province et États de) leur conduite violente, II. 532. méconnoissent l'autorité des États-Généraux, III. 103. 104. 107. 109. 111. ils veulent la paix à Munster, IV.

209. 213. 238, sv. s'opposent aux desseins belliqueux du Prince d'Orange, 215. 230. sv. projets hardis de cette province, 316, sv. contestations sur la réduction de la milice, 324. svv. leur obstination, 334, sv. des mesures hardies nécessaires contre cette province, 336, sv. prépondérance d'Amsterdam, 340. la Hollande devra céder, 351. divergence d'opinion aux États, 358, sv. obstinée, 377. souple, 402. les cabales se renouvellent, 414, sv. leurs dispositions, 430. il faut les ménager, 430, sv. projets de la Hollande V. 8. elle l'emportera, 16. elle prédomine, 28. ses menées, 112. son but, 121. veut la paix avec l'Angleterre sans la France, 128, sv. 130, sv. 152. violence de l'esprit antistadhoudérien, 149, sv. on y maîtrise les autres provinces, 153. elle craint la diminution de l'autorité de Cromwell, 161, sv. répugne à une alliance avec la France, 167. menacés par Cromwell, 167, sv. conduite à tenir à leur égard par l'ambassadeur de Thou, 173, sv. le parti dominant en Hollande se défie du roi d'Angleterre, 199, svv. on s'y oppose à conférer au Prince d'Orange les hautes charges de ses prédécesseurs, 206. animosité contre les Anglais, 209. tendance générale de la province, 210, sv. 227. affecte l'Espagne, 212.

Holtz, (D.) de Bonn et de Cologne, confident du Comte Jean de Nassau, ses lettres, I. 234, 255, 333, 435. II. 141. 170. 189. recommandé par ce Comte à son fils Guillaume-Louis, 100.

Hongrie. Persécutions des Protestants en H., II. 323, sv.

Honradius, envoyé des États-Généraux vers les princes allemands, I. 100, sv.

Honslarsdic, maison de campagne où séjourne le Prince Guillaume III, V. 503. 574. 590.

Horn, (Gustave) sa lettre au Prince d'Orange Frédéric-Henri, IV. 45.

Hornes, (Guill. Adrien Comte de), général d'artillerie au service des Provinces-Unies, V. 248. 267. 294.

Hottinga, (Douwe) chef de parti en Frise, pour le Stadhouder Guillaume-Frédéric, III. 272.

Howard, (Thomas) Comte d'Arundel. Voy. Arundel.
Hudde, (J.) bourguemaître d'Amsterdam, à Muiden, V. 284. 290. 292, sv. sourd aux menées du Comte d'Avaux, 519.
Hulst. Défense de cette ville, I. 369. sv. 371. sv. assiégé, IV. 145. 146. 147. se rend, 150.
Huy, (Château *d'*) pris, I. 336, svv.
Huygens, (Constantin) Seigneur de Zuylichem. Voy. Zuylichem.
Hyde, (Edw.) Lord Clarendon, Chancelier. V. 198. sa fille ainée, ibid.
Hyde, (Laurence, Lord) depuis, Comte de Rochester. Ambassadeur en Hollande, depuis commissaire de la trésorerie. Sa correspondance, V. lv. svv. 356. 358. 364. 380. Mylady Henriette H. 353. Correspondance de Hyde avec Guillaume III, Prince d'Orange, 394. au même sur les dangers du bill d'exclusion du duc d'York, 479, sv. 484, sv. il écrit au Prince d'Orange sur les motifs de la dissolution du parlement d'Oxford, 490, sv. 494. sur le procès de Fitz Harris, 496, sv. sur un différend de l'Électeur de Brandebourg avec les États-Généraux et sur d'autres choses, 500. sur le rappel de M. Sidney, 502. qui est remplacé par M. Skelton, 501. il conseille au Prince d'avoir ce changement pour agréable, 506. sur les dispositions du roi d'Angleterre envers la France, 507. 531. 535. sur un memoire présenté par les Ambassadeurs d'Angleterre et des Provinces-Unies au roi de France, 521. Grand danger pour la Chrétienté, 527. mariage de sa fille, 558. se réconcilie avec lord Sunderland, 559. lettre intime au Prince d'Orange, 580.

I.

Ibar, (le Comte de St.) ses menées contre la France, IV. 249, sv. V. 99. 101.
Indes Orientales (Différends entre les compagnies des) en Angleterre et dans les Provinces-Unies, III. 232. 238. 427. 443. 481, sv. 492, sv.
Ittersum, (... van) brigue la charge de capitaine-lieutenant, V. 246.
Ivry, (Bataille *d'*) I. 129.

J.

Jean, Comte de Nassau, I. xi, svv. ses lettres, 20, 22, 86, 99, 103, 105, 120, 143, 151, 153, 163, 169, 175, 182, 186, 200, 203, 210, 223, 227, 230, 261, 268, 276, 284, 329, 347, 394, 414, 441, 444. Il répugne à entrer en relations avec le roi de Navarre, 20, svv. il désire le remboursement de ce qui lui est dû par les États-Généraux, 223, svv. 394, svv. 402, svv. 437. 465. il offre encore ses services aux États-Généraux, 318, svv. il écrit sur les intérêts de la religion dans les Pays-Bas, 396, sv. détails sur son caractère, II. xii. svv. ses lettres, 43, 58, 67, 100, 101, 145, 154, 156, 254, 257, 321. 327. sa mort, 368.

Jean, Comte de Nassau-Siegen, I. xv. ses lettres, 193, 195, 199, 202, 206, 209, 318, 366, 401. Son caractère, II, xviii, svv. Ses lettres suivantes, 53, 72, 123, 131, 135, 159, 334, 345, 348, 394, 404, 420, 557. il part pour la Suède, 53, 89. en Livonie, 106. en Pologne, 123. de retour en Livonie, 131. 132—136. voyage de là à Stockholm, 159—164. de retour, 168. ne doit plus s'engager dans des expéditions lointaines, 186, svv. à son fils Jean sur son apostasie, 420, svv.—430. on lui écrit de Turin sur les affaires de Savoye, 449. sv. il écrit à Florent de Culembourg sur les différends théologiques, 557, svv.

Jean, *le Jeune*, Comte de Nassau-Siegen, II. 2, 47. à Genève, 323. sa lettre sur son changement de religion, 409. 412. 551. sa mésavanture à Naples, 176. 195. exhortations faites à lui, 430.

Jean-Ernest, Comte de Nassau, sa lettre, I. 359. séjour à Cassel, ibid. Son caractère, II. xxii, sv. ses lettres suivantes, 46, 59, 94, 105, 431. ses belles promesses, 46, sv. a la fièvre, 118. son inertie, 157, sv. Le Comte Guillaume-Louis s'intéresse pour lui, 165. 174, sv. en Angleterre, 203, sv. en France, 339. 441. sa compagnie, 544.

Jean-Maurice de Nassau, fils du Comte Jean de Nassau-Siegen, III. xxv, sv. ses lettres, 93, 147, 218. à M. Ri-

vet. IV. 35. 429. Ses relations avec le Prince Guillaume III, V. XLV—XLVII. Ses lettres suivantes, 246, 251, bis, 253, 254, 256, 257, 259, 260, bis, 266, 268, 271, 272, 274, bis, 277, 278, 279, 281, 282, 283, 286, 287, 288, 289, 290, 292, 296, 297, 298, 299, 301, 303, 307, 310, 314, 315, 317, 318, 319, 323, 325, 327, 337, 340, 345. on pourroit lui déférer le commandement militaire en Hollande en 1655, 162. aspirant, à cette charge, ainsi que le Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, il se raccommode avec lui, 163. il sollicite dans la Gueldre le maréchalat de camp, 166. son ambassade en Angleterre pour les intérêts du jeune Prince d'Orange, 210. à Clèves, 246. il félicite le Prince d'Orange entrant au Conseil d'État, ibid. élu capitaine-général, ibid. Sa correspondance à Muiden et dans la Frise avec le Prince sur les affaires militaires, 247—336. il félicite le Prince d'Orange élu Stadhouder, 259. malade, 271. il est prié de rejoindre le Prince pour des affaires de grande importance, 272. 312. envoyé en Frise, 313. malade à Leeuwarde, 314. visite en Frise et dans la province de Groningue tous les postes, 316. 317. il bat les ennemis, 329. 330. défend la Frise, 335, 336, 337, svv. 340, sv. de retour à la Haye à cause de mauvaise santé, 345, sv. ses embellissements à Clèves, 347, sv. reçoit les compliments de la Princesse d'Orange, 365.

JEANNIN, (P.) Ambassadeur du roi de France auprès des États-Généraux, sa lettre, II. 384 et errata.

JENKINS, (LEOLINE), secrétaire d'état en Angleterre; sa correspondance, V. LVII. il entre en correspondance avec le Prince d'Orange. 399. sur le duc de Monmouth, 418. le duc d'York exclu par la Chambre des communes, 437. le bill d'exclusion rejeté par la Chambre des lords, 439. dangers pour la Chrétienté à cause des affaires d'Angleterre, 441. dispositions du roi, 451. affaires publiques, 458. 459. 460. 465. 466. 467. 468. 470. 474. 478. 488. 562.

JERMIN (HENRI), plus tard favori de la reine d'Angleterre Henriette Marie, et Comte de ST. ALBANS, III. 240. 329. 399. s'enfuit d'Angleterre, 460, 465. entretien avec le

Cardinal Mazarin, 503. Ses lettres, IV. 92, 94, 98 (?), 99, 107, 118, 119, 132. 135? 136, 137, 138? 40, 45, svv. 429.

JOACHIMI, (ALB.) ambassadeur des États-Généraux auprès du roi d'Angleterre, III. XXX—XXXII. 8. 153. ses lettres, 166, 181, 322, 324, 330, 338, 345, 365, 372, 376, 381, 392, 399, 407, 420, 425, 429, 434, 446, 457. Ses lettres suivantes, IV. 25, 26.

JONGSTAL, (A. P. VAN) en ambassade en Angleterre, confident de la maison d'Orange, V. 107. 125. 131.

JORMAN, (Colonel). Son régiment, V. 279.

JOSEPH, colonel de cavallerie, à Muiden, V. 253. 262.

Juliers. Réforme évangelique dans ce duché. I. 175. affaires politiques, 397, svv. 404—407. 431. 435, sv.

JULSING. Les Julsings en Groningue en 1640, portés pour le Prince Frédéric-Henri, III. 294. 298.

JUNIUS, (JACOBUS) secrétaire du Comte Guillaume-Louis de Nassau, ses lettres, II. 151. 153. son journal sur l'expédition en Flandre, 282. autres lettres de sa main, 391, 392, 393, 396, 398, 399, 401.

JUSTIN DE NASSAU, amiral, I. 140. 142. à Steenwijk, 193. envoyé en France, 392. amiral de Zélande, II. 55. Ses lettres, III. 16, 17, 32.

K.

Kampen. Expédition projetée contre cette ville, V. 292.

KEISER, (NANNING) député de la Hollande pour Hoorn, IV. 385. arrêté, 387. 402. 403, relâché, ibid.

KETH, (ou DE KETH) (...), à Harlingue, homme fort habile et partisan du Prince Frédéric-Henri, III. 273.

KINGMA, colonel de cavallerie, à Muiden, V. 253. 255. 256. son régiment part pour la Frise, 343.

KINSCHOT, (M. DE) des États-Généraux, en Frise, V. 324. 325. 326. 330.

KNUYT, (JEAN DE) seigneur d'Oud- en nieuw- Vosmaer, envoyé par le Prince d'Orange à Orange, III. 22, 48, svv. 74

envoyé en France, 133. serviteur affidé du Prince Frédéric-Henri, 266, 273, 286. IV. 74. 153, sv. 156. 160. 161. 163. 165. 179. 204. favorise la France, 211. 235. dévoué à la Princesse-douairière, 240. son caractère, ibid. le jeune Prince d'Orange le congédie, 244. la Princesse-douairière s'intéresse pour lui, 247. 248. le Prince peu porté pour lui, 251. 252. 254. 314. 421.

Kortehoef, village, V. 252. 291.

Krichingen, ou Kriechingen, ou Krychingen, (le baron Thomas von) général Allemand, amène du secours militaire en France, I. 99. 106. 454.

L.

Langerak, (G. de Boetzelaer Sgr. de) voy. Boetzelaer.

Lannoy, (de) sergeant-major à Muiden, V. 307.

Laud, (Wm.) archévêque de Cantorberi, son procès, III. 328. 334. 440.

Leeuwarde, (ministres réformés à) gagnés en 1640 en faveur du Prince Frédéric-Henri, III. 271.

Leeuwen, (Diderik van Leyden van) ambassadeur extraordinaire des États-Généraux en Angleterre, V. 373. 375. 378. 384. 390. 391. 402. 403. 406. 407. son retour comme ambassadeur desiré par le roi, 415. 427. il desire savoir comment agir touchant l'exclusion du duc d'York et en écrit au Prince d'Orange, 434. entretien remarquable avec le roi, 451, svv. 487.

Leide, incline vers la France, V. 175. le Prince d'Orange Guillaume III y séjourne pour ses études, 196. 222.

Leycester, (R. Dudley, Comte de), sa personalité, I, vi—ix. ses lettres, 30, 36, 37, 63, 68, 69, 71, 76, 80. Pièces relatives à lui, 38, 42, 47, 63, 72. Ses compliments au Prince Maurice, 36, sv. sa bienveillance, 71. sa mort, 92.

Leycester, (..., Comte de) en 1640 ambassadeur du roi d'Angleterre en France, III, 250. 259. 341.

Leyden (Diderik van) van Leeuwen. Voy. van Leeuwen.

Lier, pris, et perdu, I. 346.

Lier, (Guillaume de) Sgnr. d'Oosterwijk, ambassadeur des États-Généraux à Paris, III. 137. 153. 310. 337. 360. 414.

Lingen, pris, I. 389, sv. perdu, II. 344. on médite le siège de L. III. 8.

Livonie, guerre en Livonie, II. 53. 106. Voy. aussi Jean, Comte de Nassau-Siegen.

Loenersloot village, attaqué, V. 268.

Londres. Sheriffs communaux élus, V. 555, 556, 557, 563. Sa Charte supprimée par le roi Charles II, 577. 578.

Longlée (...), ambassadeur de France en Espagne, ses lettres, I. 5, 29.

Loo, (M.) député des états de Frise vers le Prince Jean Maurice à Heerenveen, V. 337.

Loo en Gueldre, séjour du Prince d'Orange, Guillaume III, déjà en 1687, V. 591.

Lorraine, (Charles iv, Duc de) il offre son secours au roi d'Angleterre, IV. 125, svv. 129. 131. 135. l'ambassadeur de France veut lui restituer ses états, par l'entremise du Prince d'Orange, 254, sv. 283. il vient avec des troupes au pays de Ravestein, 327, sv. 331. 336. V. 40. 78. son attitude menaçante, 89, sv. 91. 136. mauvais marchant, 216.

Lorraine, projets ambitieux de cette maison, I. 367, sv.

Louis de Nassau, Seigneur de Beverweert. Voy. Beverweert.

Louis-Günther, Comte de Nassau, sa personne, xv, sv. ses lettres, I. 365, 398, 438. de retour de France, 339. il prend part à l'expédition navale contre l'Espagne, 364. il visite l'Angleterre, 365. son éloge, 373. il se rend en France, 377, svv. se trouve à un combat près de Grave, 438, svv. sa valeur, II. xviii. ses lettres sur la bataille de Nieuwpoort, 22, 23, 42. son mariage projeté, 58, 61, svv., 67, svv. Fontanus fait son éloge et celui de son épouse, 119. sa mort à l'Écluse, 320.

Louise Henriette, Princesse d'Orange, ses louanges, IV. cxii. mariage projeté entre elle et le Prince de Galles, depuis Charles II, 92, sv. 94, sv. 97—106. 119—124. 132—134. 137, sv. 142. les circonstances d'Angleterre rom-

pent ce projet de mariage, 152. Elle se marie à l'Électeur de Brandebourg, 171. Point de lettres de sa main dans ce recueil, V. CXIII.

LOUISE JULIENNE, Électrice Palatine, fille du Prince Guillaume I, sa lettre, IV. 31.

LOUVIGNY, (M. DE) ou LOUVIGNIES, auprès du Prince Jean-Maurice, V. 276. vient avec des troupes tout-près de Naerden, 305.

LUTSBOURG (M. RUD. WILHELM VAN KNIPHUISEN, Seigneur DE (VAN ou TOT) LUTSBORG, ou LUTZBORGH, ou LUTZBORCH), membre des États-Généraux pour les Ommelandes, remuant contre le parti des Stadhouders, V. 160, sv.

LUXEMBOURG, (M. le Duc DE) commandant en chef des troupes du roi Louis XIV, V. 269. 272. 280. 285. 286. son entreprise d'hiver sur la Hollande échoue par un dégel subit, 296. malade, 297.

Luxembourg, (ville de) le roi de France désire raser ses fortifications, V. 530. 534. 536. 539. 542. 544. les troupes françaises se retirent, 545. l'affaire finie, 546.

M.

Macaulay. Sa défense du Prince Guillaume III, V. CX, svv.

Maestricht. V. 295. assiégé par le roi de France, 322. 327. pris, 329, 330.

MAGWITZ, (MELCH.) sergeant-major d'infanterie, au mois de sept. 1673, auprès du Prince Guillaume III; envoyé vers le Comte Jean-Maurice. V. 337. major, 340. 343.

MARIE D'ANGLETERRE, Princesse D'ORANGE, fille du roi Charles I, III. XVIII. négociations sur son mariage au Prince Guillaume II. d'Orange, 153—454. sa lettre à son beau-père, 486. enceinte, IV. 407. veuve, 429. écrit au Cardinal Mazarin, dans les intérêts de son fils quant à la principauté d'Orange. V. 181. son caractère, 31. réconciliation entre elle et sa belle-mère, impossible, 141. conduite à tenir à son égard par l'ambassadeur de Thou, 169. sa réception à Amsterdam, 197; mémoire présenté par elle, 199. M. de

Thou se rapproche d'elle après le rétablissement de Charles II, 198—203. différends entre les deux Princesses, 206. meurt, en Angleterre, 207. son caractère, V. XXVIII.

MARIE D'ANGLETERRE, Princesse D'ORANGE, fille du roi Jacques II, épouse le Prince Guillaume III, V. 348. sa lettre au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, 365, sv. dangereusement malade, 387. 388. à Aix-la-Chapelle pour sa santé, 514.

MARIE, Comtesse D'ORANGE, depuis Comtesse de Hohenlo, sa lettre, I. 117. son oncle Jean lui mande des affaires de famille, 103.

MARNIX, (PH. DE) DE ST. ALDEGONDE, voy. ALDEGONDE.

MATHENESSE, (JEAN DE) plénipotentiaire à Munster, peut-être médiateur entre la France et l'Espagne, IV. 421.

MAURICE DE NASSAU, Prince D'ORANGE, I. IX, svv. ses lettres, 10, 31 en hollandais, 80, 81, 100, 125, 171, 250, 294, 328, 384. ses bonnes dispositions, 325. blessé au menton, 198, 199. Maurice, capitaine, II. XXXV—XLIV. Maurice, politique, XLIV—LIV. Maurice et Barnevelt, LXVI—LXXVI. rapports entre Maurice et Guillaume-Louis, LXXVI—CII. reproches faits à Maurice à l'égard de Barnevelt, refutés, CII—CXLVII. ses lettres, 16, 19, 60, 65, 71, 80, 86, 87, bis, 108, 111, 117, 129, 171, 183, 193, 374, 379, 381, 407, 433, 450, 461, 478, 480, 485, 488, 494, 507, 516 en holland., 518, 524, 527, 528, 532, 533, 541 en holland., 543 en holland., 545, 567 en holland., 571. agit de concert avec Guillaume-Louis, 61, 63, 66, 80, 81, 117, 129, sv. 171, sv. se recommande dans les bonnes grâces de Henri IV, roi de France, 183. affaires militaires, 71. 130. 193. négociations avec la France, 374, sv. sa vie menacée par l'ennemi, 446, sv. comment il se conduit à l'égard de sa soeur Émilie, 450. craint le départ des troupes françaises, 485. change de conduite vis à vis la France, 495. renforce la garnison de la Brielle, 543, sv. 546. on veut se saisir de lui, 555, 556. il est exhorté par le Comte Guillaume-Louis mourant, à faire son testament, 570. sa mort, 581.

Maurice, Comte de Nassau. Sa mort en combattant, III. 120, 121, 122.

Maurice, Comte de Nassau-Siegen, voy. Jean-Maurice.

Maurier, (Aubéry, Sgr. du) envoyé extraord. de la France auprès des États-Généraux, ses lettres, II. 467, 473, 474, 494, 552, 557.

Mazarin, (Jules Cardinal). Ses lettres au Prince d'Orange, IV. 84, 110, 129. à d'Estrades, 130, 136, 143. à M. Servien, 178, 196. au Prince d'Orange. 202. à M. Servien, 203, 204. à de la Thuillerie, 236, 240, 243, 253, 255, 286 à M. Brasset, 326, 327, 341. Son estime pour le Prince Frédéric-Henri, 130. il est sensible aux bonnes dispositions du jeune Prince d'Orange (Guillaume II) envers la France, 255. Ses lettres suivantes, V. 137, [151], 156, 157, 168, 183, [189]; son exil, 55. de retour, 91. 94.

Médicis, (Marie de), reine-mère de France, veuve du roi Henri IV. III. 127. vient visiter les Pays-Bas, ibid., svv. 130, sv. tâche, mais en vain, de rentrer en France, 133. passe en Angleterre, ibid. avec sa confidente, Mme de Chevreuse, 155. elle revient sur le continent, par les Pays-Bas, 432. 475. 484. sa mort à Cologne, IV. 54.

Mérargues. Sa trahison envers le roi de France, Henri IV. II. 357, svv.

Meulen, (D. van der), négociant à Leide, sa lettre écrite de Cologne sur les affaires publiques, I. 424.

Meurs. Siège de Meurs. I. 383. pris, 385. On parle d'ériger ce comté en 1646 en duché, IV. 154.

Mignet. Deux erreurs relatives à la conduite et au caractère du Prince Guillaume III. V. xciv—cii.

Monmouth, (le duc de) son obstination, V. 373. 374. rumeurs à son égard, 392, sv. illégitime, 397. froidement accueilli à Exeter, 418. son passage à Oxford, 421. gagne de plus en plus du crédit, 423. 459. quitte le pays et vient en Belgique, 586. en Hollande, 587.

Monpouillan, (le Marquis de), commissaire-général, commandant de la cavallerie en Frise, V. 317. loué, ibid. 320.

Montbas, (Jean Barton de) commissaire-général de la cavalerie, accusé de trahison, s'échappe, V. 265.

Monterey, (M. le Comte de) Gouv.-Général d'Espagne dans les Pays-Bas, V. 322. sollicité de secourir la ville de Maestricht, ibid.

Montpensier, (Henri de Bourbon, duc de), ses lettres, I. 296, 323.

Moor, (Jost de) vice-amiral, blessé, II. 194.

Mornay, (Ph. Du Plessis). Voy. Plessis.

Morus, (Alexandre) professeur, mande quelques nouvelles au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, V. 82, sv. sa personne, 88, sv. 188. 190, sv. 192.

Muiden, (la ville de) le Prince Jean-Maurice y commande et la fortifie, V. 251—313. prière pour les troupes y stationnées, 273. condition périlleuse de cette place, surtout 307. va être attaquée, 308. fortifiée, 312. l'ennemi s'en approche, 321.

Munster, négociations préliminaires de la paix de Munster. IV. 96, sv. 151. 167. Le general-major de l'Évêque de M. V. 314. l'Évêque pas fort puissant, 322.

Murray, (William) confident du roi Charles I. et de la Reine Henr.-Marie, III. 475, sv. sa lettre, 484. 495. son caractère, IV. 39, la note.

Musch, (Corn.) Greffier des États-Généraux, opinion de l'agent de France sur lui, IV. 156. 160. 161. fourbe, 260. sa mort, V. xxix. 24.

N.

Naerden, (ville de) occupée par les troupes françaises, V. 251, svv. on voudroit la surprendre, 277, 278, sv. 280. 281. 284. 285. 287. 301, sv. 304, 305, 306. investie, 339. on doit y avoir plus de troupes, 339. 341. 342. 343. la ville prise, ibidem.

Nassau, (Comtes et Comtesses de) leurs lettres, voyez leurs noms de baptême. — Services de la branche de Nassau-Dillenbourg rendus au Prince d'Orange et aux Pays-Bas. I. 153, svv.

Nederhorst, (Godard van Reede, Sgr. de) ambassadeur à Munster, IV. 160. 161. 183. ses mérites à l'égard de la France, 210, sv.

Nieuwersluis, point fortifié, au pouvoir de l'ennemi. V. 271.

Nieuwpoort. Bataille près de cette ville, II. 14—43. III. 33.

Nieuwpoort, (W.) ambassadeur à Londres, V. 124. 133.

Nimègue. Le Prince Maurice l'assiège, I. 134. 171, sv. prise, 181. changement dans la régence, II. 551. suites de la paix de Nimègue funestes, V. 569.

Noë, (...) poëte, dans l'entourage du jeune Prince Henri-Casimir II, V. 242.

Noue, (Fr. de la) vaillant capitaine Bréton, ses lettres, I. 19, 24, 77, 84, 140. il désapprouve la conduite qu'on tient dans les Provinces-Unies envers Leycester et Aldegonde, 77, svv. dévouement au Prince Maurice, 140. Villiers écrit sur lui, 150. sa vaillance, 432. 433.

Noue, (M.... de la) ambassadeur extraordinaire du roi de France, II. 475. 480. ses lettres à M. de Richelieu, 493.

O.

Obdam, (Jacob van Wassenaar, Sgr. d') Amiral, V. 29. 31. 138. petit Cromwell, 143. chef du parti antistadhoudérien, 145. 150. détails sur sa personne, 174.

Odijk, (Guillaume Adrien de Nassau, Sgr d') V. 357.

Odijk, (Louis de Nassau, Sgr. de Beverweert et d'). Voy. Beverweert.

Odijk. Le Prince Maurice écrit sur cette Seigneurie aux États d'Utrecht, I. 31.

Oetgens, (Ant.) van Waveren, bourguemaître d'Amsterdam, IV. 345, 370, sv.

Oldenbarnevelt, (Jean d') Conseiller-Pensionnaire ou Avocat de Hollande, I. 358. part pour la France, 392. 409. Sa personne et ses maximes, II. liv—lxvi. Barnevelt et Maurice, lxvi—lxxvi. Ses lettres, 95, 553. son influence, 78, 79, 87. 121. 206. Ses propositions quant à une liaison plus étroite avec la France, 369—374. Maurice ne lui est pas

contraire, 472. porté pour la France. 475. exhorte les deux Princes à suivre les voies de la modération et de la douceur, 553, svv. Guillaume-Louis y adhère, 564, svv. exécuté, 567.
Oldenzaal, prise, I. 388. perdue, II. 344. reprise, III. 7.
Oosterwijk. (Guillaume de Liere, Sgr. d') Voy. Lier.
Ootmarsum, sa prise, I. 203. 388.
Orange, (Relations de la maison d') avec les Stuarts. IV. vi—xix. avec le roi de France, V. 172.
Orange. Affaires de la principauté d'Orange, II. 181, sv. II. 22, sv. 27, svv. IV. 188. V. 181, sv. 185. retraite des Labadistes, 190. 192. le roi de France, veut être tuteur du Prince d'Orange pour la principauté. 193. 194. 195. démolition de la forteresse, 197. 198. 222. on exige à tort que le Gouverneur d'Orange soit Catholique, 225. 232. conduite injuste du roi Louis xiv. à l'égard de cette place. 560. 561. 562, svv. 582.
Orange, (Princes et Princesses d') Voy. leur nom de baptême.
Orange, (Louise de Coligny, Princesse d') Voy. Coligny.
Osborne, (Thomas), Comte de Danby. Voy. Danby.
Ossory, (Thomas Lord Butler, Comte d') conseiller privé, V. 393. sa mort, regrettée, 413, 414, 419, 502.
Ostende. Siège d'Ostende, II. 63, sv. 98, 104. 105, sv. 110, 115, 122, 164, 175, 180, sv. 189. 199—202. 279. 309, svv. se rend, 317, sv. 320. Les Suédois en méditent le siège, IV. 69. armée navale d'Espagne envoyée à Ostende, 404.
Ostfrise. Voy. Emden. Ostfrise évacuée par les troupes Hessoises, IV. 77. 111. 240. Affaires d'Ostfrise, V. 349, sv.
Ouwerkerck, (M. d') Prince de la maison de Nassau, parent et ami du Prince Jean-Maurice, V. 348. part vers le Prince Guillaume III. en Angleterre, 350.

P.

Palatin, (Charles-Louis, Électeur-) détenu en France, III. 172. 350. 364. 387. Mémoire de sa part donné aux ambassadeurs extraordinaires des États-Généraux en Angleterre, 311. ses menées, 386. 388. 396. 401. son arrivée,

393. ses propositions au roi d'Angleterre, 402. observations des ambassadeurs là dessus, 405. le mariage de sa cousine, la Princesse d'Angleterre, conclû malgré lui, 406, sv. 425. 442.

Palatin, (Frédéric IV, Électeur-) I. 203. ses noces, 235. 250, sv. Le roi d'Angleterre, Jacques I, lui écrit, II. 196. avis de P. C. Bréderode (?) sur une réponse à cette lettre, 210. sa lettre au Comte Jean de Nassau-Siegen, 344. négociations avec lui, 261.

Palatin, (Frédéric V, Électeur-) offre ses services au Comte Guillaume-Louis pour assoupir les disputes de religion aux Pays-Bas, II. 527, sv. 528, sv. son triste sort, 591, svv. 576, sv. 580. voy. ensuite *Bohême.*

Palatin, (Frédéric-Casimir, Prince-) Duc de Bavière-Deux-Ponts, exilé; sa lettre à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 234.

Palatin, (Frédéric-Louis, Prince-) en Hollande, III. 234. rétourné, il écrit des lettres à M. de Zuylichem, 245, 422.

Palatin, (George-Jean, Comte-) sa lettre au roi de France, I. 46.

Palatin, (Jean-Casimir, Duc-) sa lettre à la reine d'Angleterre, I. 12.

Palatin, (Rupert, Prince-). Voy. Rupert. (Prince-Palatin).

Palm, colonel, au service des Provinces-Unies, V. 308.

Parlement d'Angleterre, prorogué par le roi Charles II, V. 367, 375, 391. convoqué, 415. son animosité contre le Duc d'York, 417. on veut accuser le Duc devant le Parlement, ibid. 420. le roi doit rester uni avec le Parlement, 427. tout dépend de la conduite du Parlement, 429. le Parlement demandera son exclusion, 430. son attitude audacieuse, 437. le bill d'exclusion du duc a passé dans la Chambre des communes, ibid. rejeté par la chambre des Lords, 439. l'autre Chambre irritée, ibid. audace du parti le plus avancé, 462. prorogué, 468. mérite d'être dissous, 471. dissous, 472. influence probable de cette mesure, ib., sv. nécessaire pour le salut de la monarchie, 475. nouveau parlement convoqué par le roi, en mars 1681 à Oxford, 472. 478. son outrecuidance, 488. le roi le dissout, ibid.

motifs, 490, svv. mesure nécessaire, 495. la dissolution a raffermi le roi, 501. il paroît dangereux de le convoquer de nouveau, 544.

Parme, (Alex. Farnèse, Prince de), I. 94, 125, 126, 146, 172, 177.

Pauw, (Adrien) Seigneur de Heemstede, conseiller-pensionnaire de la Hollande, opposé au Prince d'Orange, III. 41, sv. 46. mécontent, 70, sv. désire retourner en Hollande, 79, svv. 84, 85, 87, 88. à Munster, IV. 187. 211. 236. vient de Munster à la Haye contre les ordres reçus, 245. 254. 262. 313. 421. 423. 426. son caractère, V. xxix. sa mort, 94. 95.

Pays-Bas Espagnols, (troupes mutinées dans les) I. 333. affaires des Pays-Bas Espagnols, 430, sv. Discours sur la paix entre l'Archiduc et les Provinces-Unies, II. 232—240. troupes mutinées, 11, sv. 202, sv. la France tenue d'y attaquer vigoureusement les Espagnols, III. 58 svv. projets relatifs à ces provinces, IV. 112, sv. le libre exercice de la religion Cathol. dans ces provinces, 129 svv. les provinces espagnoles ne servent plus de barrière contre la France, V. 218.

Pays-Bas Unis; Nature du Gouvernement des Pays-Bas, I. 39, svv. Affaires des Pays-Bas, 394, svv. 401, svv. 454, svv. Voyez aussi *Provinces-Unies*. Dissensions religieuses, II. 442. 460. affaires des Pays-Bas, 223. 229, sv.

Pegneranda, (le Comte de) plénipotentiaire d'Espagne à Munster, puis ambassadeur à la Haye, IV. 179. 301. 328. auprès de Don Juan d'Autriche, V. 220.

Philippe II, roi d'Espagne. Ses dispositions, I. 29. sa mort plusieurs fois annoncée, 375. 390.

Philippe de Nassau, fils de Jean de Nassau, I. xv. sa bravoure, 192. sa mort héroique, 343, 345.

Philippe-Guillaume, Prince d'Orange, I. xv. sa lettre, 376. 361. il retourne dans les Pays-Bas, 376. II. xxiii. sa lettre au roi de France, 181. il s'intéresse, ainsi que son épouse, pour le Prince de Condé, 474. sv. l'un et l'autre meurent, 552.

Plessen, (Volradt von), confident du Comte Jean de Nassau-Siegen, leurs lettres réciproques, II. 334. 339.

Plessis, (Phil. du) Mornay, serviteur fidèle du roi Henri IV, ses lettres, I. 12. 28. 141. dévoué au Prince Maurice, 141.

Pologne, (Ladislaus-Sigismond, roi de) sa lettre au Prince d'Orange sur une affaire de duel, III. 77.

Porter, (Endymion) admis dans l'intimité du roi Charles I, III. 158.

Portugal, (Don Emanuel, Prince de) voy. Emanuel. Revolte de ce pays, III. 320. 351. affaires de ce royaume, 394, sv.

Provinces-Unies. Dispositions des Provinces-Unies envers la France, I. 13. svv. III. 29, svv. voy. aussi *Pays-Bas unis.* Danger imminent, III. 33. Factions dans les Provinces-Unies à l'égard de la paix, IV. 232. elles font la paix séparée, 253. Situation incertaine des Provinces-Unies, 415, svv. Leur médiation, 420. acceptée, 427. Situation critique des Provinces-Unies. T. V. passim, spécialement p. 140, 141. elles n'inclinent nullement à fomenter des troubles dans les Pays-Bas espagnols, 164. difficultés dans le gouvernement de ces Provinces, 192. Grande victoire sur mer, 325, 326, 333.

Pruneaux, (Roche de Sorbière, Seigneur des) ambassadeur de France auprès des États-Généraux, ses lettres, I. 1. 3. 7.

R.

Rabenhaupt, (Carel), lieutenant-général au service des Provinces-Unies, V. 315. 316. 328. 334, 335. le Prince d'Orange lui envoye des ordres, pour assister le Prince-Jean-Maurice en Frise, ibid. 343. 344. bis.

Ramsdonc. Le Prince d'Orange y tient son camp, V. 331—335.

Reede-Ginkel, (Godard van) confident du Prince Guillaume III retourné d'Angleterre, V. 265.

Reede, (Jan van) van Renswoude, à Munster; de la Thuillerie confère avec lui, IV. 251. Non enclin à la France, V. 188.

Reede, (Godard van) Seigneur de Nederhorst. Voy. Nederhorst.

Réformés. (Mémoire sur les moyens d'établir une correspon-

dance regulière entre les). I. 295—318. 175. Voy. aussi *Allemagne* (*Insouciance en*) et *Évangeliques* (*Chrétiens*). Religion réformée, sa nature et son influence, comparée à l'Arminianisme, II. CXXXIV, svv. exhortations à ne pas laisser opprimer la rél. réf. 463, sv. 488. 496. 497. à protéger les réformés, 469, sv. affaires de la religion, 481, 482, 484, 493, sv. 527. 529, sv. 534. 557, 560, sv. Négociations du roi de France avec les réformés de son royaume, III. 4, 5.

REGEMORTER, (P.) d'une famille d'Anvers, conseiller du Comte Guillaume-Louis, I. 244. 293. 294. 366. 405. II. 78, 84, 87.

Remontrants. II. 526. Il est urgent de résister à leur violence, 491, svv. 536, svv. leur esprit turbulent, 578, 579.

RENGERS, des Ommelandes, arrêté (à Grouingue), V. 349.

RENSWOUDE, (JEAN VAN REEDE, Seigneur DE) voy. REEDE.

REYDT, (EV. VON) secrétaire du Comte Guillaume-Louis de Nassau, ses lettres, I. 106, 138, 176, 345, 346, 360, 361, 363, 368, 375, 377, 390, 448. II. 14, 89, 98. Sa dernière maladie, 112. son décès à Leeuwarde, 118. 120.

Rhinberk ou *Rhynberk*, prise de cette ville, I. 384. perdue en 1598, on médite de nouveau une expédition contre elle, II. 84, 86, 87, sv. 94. 96, sv. 99, 344.

RHINGRAVE, (C. H.) le fils, colonel des gardes du Prince d'Orange, sa lettre au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, par où il l'informe de l'arrivée du Stadhouder à Amsterdam. V. 270. Jean-Maurice lui répond, 271. avertissement que le Prince d'Orange lui donne, 275.

RHINGRAVE, (FRID.-MAGNUS) le père, à Maestricht. V. 29. 57.

RICHELIEU, (A-J. DUPLESSIS), évêque de Luçon, secrétaire d'état du roi de France, II. 467. Politique de Richelieu, III. p. XCIV, svv. CXXXIV, svv. IV. p. LXXVI, svv. ses lettres, III. 41, 42, 87, 125. cherche à gagner l'affection de la Princesse d'Orange, 125. son caractère, 208, 210. son trépas, IV. 78.

RIPPERDA, (WILH.) plénipotentiaire à Munster, ne peut s'attendre à être nommé médiateur entre la France et l'Espagne, IV. 421.

Rivet, (Andr.) professeur en théologie à l'université de Leide, a soin de l'éducation de Guillaume II, Prince d'Orange, III. 52. En Angleterre, avec lui, il écrit des lettres au Prince Frédéric-Henri, 438, 443, 451, 463. loué, 446. il dédie un livre au Marquis de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, 92. Jean-Maurice de Nassau-Siegen lui écrit du Brésil, 218. 382. Rivet écrit à M. de Willhem, IV. 113. Le Prince Frédéric-Henri, vers la fin de sa vie, lui écrit sur un traité de Saumaise, 170.

Riviere, (Comte de) sa conduite courageuse, V. 282.

Roche, (M. la) lieutenant-colonel, V. 252. 269.

Rohan, (Marie de) duchesse de Chevreuse. Voy. Chevreuse.

Roorda, (Carel) personnage turbulent, ses machinations en Frise, I. 235, svv. 363. 376.

Roorda, (...) frison très considéré de son parti, III. 272. Peut-être le même, que

Roorda, (Horace ou Haringh) colonel, IV. 412.

Rosborn, (Comtesse de) gouvernante de la Princesse Marie d'Angleterre, III. 416.

Rotterdam, incline vers la France, V. 175.

Roy, (Philippe le) agent d'Espagne à la Haye, IV. 185. 205. 219. 241. 252.

Royborch, (...) gentilhomme-de-la-Chambre du roi de France, sa lettre, I. 113. 125.

Rupert, (le Prince-Palatin) IV. envoyé en Anglet. avec un navire chargé de munitions pour la reine, 70. 75. son expérience sur mer pourroit servir l'État, V. 71.

Ruyl, (Alb.) député, pensionnaire de la ville de Harlem, arrêté, IV. 387. 396. relâché, 403. V. 32. Son influence, 44, 45, 49, 51.

Ruytenburgh, (...) sergeant-major à Muiden, V. 308.

Ruyter, (M.-A. de). Grande victoire sur mer sous ses ordres, V. 325, 326.

Ruyven, (Dirk van) prisonnier, sous l'omnipotence de de Witt, V. 62. 165. sa sentence, 166.

S.

SALDAIGNE, (M. DE) officier au service de France, sa lettre, I. 191.

Sas de Gand, (Siège de) IV. 106. 110. 111. elle capitule, 114, sv. 116, sv.

SAS, (DU) Commandant à Naerden, V. 280.

SAVILE, (G.) vicomte HALIFAX. Voy. HALIFAX.

SAXE, (CHRÉTIEN II, Électeur DE) accident qui lui survient, II. 141, sv.

SAXE, (Le Duc FRÉDÉRIC DE) visite les Pays-Bas, II. 547.

Schenkenschans, perdu, III. 82.

SCHÖNBERG, (CASPAR VON) feldmaréchal de France, I. 106.

SCHONENBORG, (.. BERG?) député de Groningue, à la Haye, III. 281.

SCHOREYD, (BERTHOLD) à Leeuwarde, sa lettre au Comte George de Nassau-Dillenbourg, II. 408.

SEATON. Voy. SÉTON.

SÉGUIER, (PIERRE) Chancelier de France, sa lettre à M. de Brienne, sur l'ambassadeur de la Hollande, ayant son culte public dans sa maison, V. 179.

SÉGUR, (M. DE) Seigneur de PARDAILLAN, ambassadeur de France en Angleterre, sa lettre, I. 27, 32. envoyé en Angleterre, 11.

SERVIEN, (ABEL) ses lettres, IV. 181, 186, 188, bis, 191, 193, bis, 194, 198, 199, 205, 206, bis, 209, 213, bis, 215, bis, 219, 220, 227, 229, 230, bis, 232, 233, 234.

SÉTON ou SEATON, (JOHN) Gentilhomme de Lancastre, sa lettre à M. de Sommelsdyck, III. 485.

Sevenbergen, petite ville assaillie par les Espagnols, I. 134.

SHAFTESBURY, (Lord) ses intrigues et un complot en Irlande, V. 388, 389. 409. 423. 533. 537. 546.

SIDNEY, (Sir HENRI) ses lettres confidentielles au Prince d'Orange, V. LVII. 422. préférence que le roi doit aux intérêts de la nation, plutôt qu'à ceux de son frère, ibid. il désire le commandement de la brigade Anglaise, 425.

sur l'exclusion du duc d'York, 430. sur le départ du duc, 431. rappelé de la Haye, 502. 510.

SIDNEY, (PH.) noble anglais, capitaine et poète, ses louanges et le grand cas que Leycester fait de lui, I. 67, sv.

SILHON, (JEAN DE) Conseiller d'état de France. Il écrit à Mazarin sur les dangers d'une union entre les Provinces-Unies et l'Angleterre, V. 115, sv.

SILO, (THOMAS) „gentilhomme de canon," V. 273.

SILVIUS, (...) fort considéré de la Princesse-royale, V. 185. 198. voyez aussi SYLVIUS.

SIXMA, (M.) député des États de Frise auprès du Prince Jean-Maurice à Heerenveen, V. 337, sv.

SKELTON, (M.) Anglais, destiné à remplacer à la Haye M. Sidney, en qualité de Commandant de la brigade Anglaise, V. 502. 505. 506. 508. le roi se désiste de ce choix, 525. le Prince d'Orange, mal disposé envers lui, 505, 508, paroît avoir changé à son égard, 554.

Slaak; victoire navale sur le Slaak, III. 35.

SOLMS-BRAUNFELS, (AMÉLIE, Comtesse DE) Princesse D'ORANGE. Voy. AMÉLIE.

SOLMS-BRAUNFELS, (ALBRECHT, Comte DE) (1563—1623) II. 440. sa lettre au Comte Guillaume-Louis, 466.

SOLMS-BRAUNFELS, (CONRAD, Comte DE) (1540—1592), père des Comtes Eberhard et Albrecht, qui suivent. Sa mort, I. 186.

SOLMS-BRAUNFELS, (EBERH. Comte DE) loué par le Comte Jean de Nassau, I. 99. sa lettre, 274, 350.

SOLMS-BRAUNFELS, (... Comte DE) à Groningue, jeune Prince, compagnon du Prince Henri-Casimir II, V. 239. 295.

Soltkamp, (prise du) I. 120.

SOMMELSDYCK, (FR. et C. AERSSENS, Seigneurs DE) voy. AERSSENS.

SONIUS ou SOHNIUS, (Dr. JOHAN WILHELM) secrétaire du Comte Henri-Casimir de Nassau-Dietz, III. 230. 272. 277. 282. 283.

SONOY, (TH.) Gouverneur de Westfrise, sa lettre, I. 38. éloge de sa fidélité, 68.

SOPHIE-HEDWIGE de Brunsvic-Lunebourg, veuve du Comte Ernest-Casimir de Nassau-Dietz. Son décès, IV. 28, 30.

Sorbiere, Sieur des Pruneaux. Voy. Pruneaux.

Spinola, (Le marquis Ambr.) II. 344. ses préparatifs contre Juliers, 433, sv. nécessité de s'entendre avec les alliés contre lui, 439, 440. à Lingen, 524. menace le Palatinat, 571. forcé de lever le siège de Bergen op Zoom, 581.

Spinola, (Don Frédéric) tué dans un combat naval, II. 194.

Staeckman, (...) III. 294.

Stafford, (Lord) accusé de trahison; son procès devant le Parlement, V. 445. 449. 451.

Steenwijk, (siège de) I. 171. 193. sa reddition, 195. 199.

Stellingwerf, (Nic.) député de Médemblick, pensionnaire, IV. 367. arrêté, 387. 402. relâché, 403.

Stockheim, (...) colonel, auprès du Prince Jean-Maurice à Muiden, V. 269. 276. 282. 283. 284. 286. 289. 308. 311. 312.

Stoever, (Erasmus) Conseiller, confident du Comte Jean de Nassau, sa lettre, I. 243. von Reidt lui écrit souvent, T. I. passim. II. 54. ses lettres, 139, 407.

Strafford, (Thomas Wentworth, Comte de) Lieutenant d'Irlande, son procès, III. 334. 390. 411. 415. 431. 436. 439. 450. 453, sv. 466.

Strickland, (Walter) envoyé du Parlement auprès des États-Généraux. IV. 329. V. 65.

Styrum, (le Comte de) général-major, V. 280. 308.

Suède. Le Comte Jean de Nassau-Siegen y voyage, II. 53. 89. 159. affaires de ce royaume, III. 276. 295. différends entre la Suède et le Danemarc, IV. 269. bruits sur une liaison entre la Suède et l'Angleterre, V. 75. 77. 92. 102. chances d'un renouvellement de la Triple-alliance, 378, sv.

Suisse. Affaires de Suisse, II. 367. les Cantons Protestants songent à offrir leur médiation entre les Provinces-Unies et l'Angleterre, V. 102.

Sully, (Maxim. de Béthune, duc de) ses lettres au roi de France, II. 204, 206. entretien avec le roi d'Angleterre, ibid. avec Barnevelt sur les dispositions du roi d'Angleterre, 206—210.

Sunderland, (Robert Spencer, Lord) secrétaire d'état, depuis président du conseil en Angleterre, V. sa correspon-

dance, LIII, sv. 374. 375. sa lettre au Prince d'Orange sur le maintien d'un bon accord avec le roi d'Angleterre, 379. 381. 383. 385. 386. sur diverses affaires, 391, 396, 411, 415, 435. il recommande Sidney pour commander la brigade anglaise, 425. il trahit la cause du duc d'York dans le parlement, 440. 475. il écrit sur la situation périlleuse des affaires, 443. sur le procès de lord Stafford, 445, 449. 455. sur les dispositions du roi à l'égard des États-Généraux, 463. sur la lenteur des Alliés, 485. sur la nécessité de la dissolution du parlement d'Oxford, 495. il rentre dans les bonnes grâces du roi, 559. il se loue de la bienveillance du roi et du duc d'York, 560.

Swartsluis, dessein sur cette petite ville, V. 340. 342.

SWARTT, (DE) employé dans la marine à Muyden chez le Prince Jean-Maurice, V. 282.

SWARTZENBERG, (DE) colonel dans l'armée du Prince d'Orange, V. 340.

SYLVIUS, (GABRIEL) homme de confiance du Prince d'Orange, secrétaire d'ambassade? (V. 490) envoyé en Angleterre, V. 366. 383. 384. 387. 392. 479. 481. choisi par le roi Charles II. pour? 485. 490. 497. 505. 521. 531. 532. 546. 585.

Synode. Convocation d'un S. à Dordrecht. II. 512. 524, sv. 539, sv. ouvert, 557.

T.

TAFFIN, (JEAN ou JACQUES?) sa lettre sur la bataille d'Ivry, I. 129.

TALMONT, (HENRI, prince DE) Voy. TRÉMOUILLE. (HENRI DE LA)

Tanger en Afrique, possession anglaise, attaquée par les Maures, V. 400. 401. 403, sv. 407. 408. 412. 440. 442. 458.

TARENTE, (le prince DE) voy. TRÉMOUILLE. (HENRI DE LA)

TECCHER, (L.) docteur, sa lettre sur une mésaventure du Comte Jean le Jeune de Nassau-Siegen, à Naples, II. 176.

TEMPLE, (WILLIAM) ambassadeur de Charles II dans les Pays-Bas; ensuite mêlé en Angleterre aux affaires publiques; sa correspondance, V. LII, sv. 347. 358. il écrit souvent d'une

manière confidentielle au Prince d'Orange, Guillaume III, sur les affaires d'Angleterre, 359. 361. 372. 375. 377. 380. 429. 433. 445. il veut se retirer des affaires, 372. ses sages conseils au Prince, 445.

Texel. Tempête formidable au Texel, I. 259.

THIEBAUT, (HENRI) Sgr. d'Aagtekerke, bourguemaître de Middelbourg, son caractère, V. XXX. son influence dans la Grande-assemblée, 34. 36. dans toute sa province, 210.

THOU, (JACQUES AUGUSTE DE) le fils, ambassadeur de France dans les Provinces-Unies, son instruction, V. 168. Ses lettres, 176, 180, 183, bis, 184, 186, 188, 190, 191, 192, 193, bis, 194, 196, bis, 197, 198, 199, bis, 201, 203, 204, 205, 206, bis, 207, 214. s'intéresse aux études du jeune prince, 196. il doit se réconcilier avec la princesse douairière d'Orange, 214.

THUILLERIE, (M. DE LA) Voy. TUILLERIE.

THYSSEN, (MARTEN) marin Zélandais, se joint avec ses vaisseaux à la flotte Suédoise, IV. 116.

TOPHIUS, (..) Prof. à Steinfürt, accusé d'Arianisme, I. 397, sv.

TOUR, (DE LA) D'AUVERGNE, duc DE BOUILLON. Voy. BOUILLON.

TRÉMOUILLE, (CLAUDE, Sgr. DE LA) demande la Comtesse Charlotte-Brabantine de Nassau en mariage, I. 383. Sa lettre au Comte Jean de Nassau, II. 214.

TRÉMOUILLE, (HENRI, Sgr. DE LA) depuis prince DE TARENTE et DE TALMONT, petit-fils du précédent, différend en Angleterre entre lui et le Comte Henri de Nassau-Siegen, III. 437. il vient à la Haye, V. 96, 97, 99. il est du parti antistadhoudérien, V. 143. 145.

Trêve. Négociation d'une trêve avec l'Espagne, II. 379, svv. les députés de France arrivent, 383, sv. suite des négociations, 391, 392, 393, 399. La trêve ne doit pas être rompue, 436, sv. 576.

Triple alliance, (Chances d'un renouvellement de la) V. 378, sv.

TROMP, (C.) amiral, promet au Prince Jean-Maurice à Naerden un secours de paysans, V. 260. sa belle maison à 's Graveland brûlée par l'ennemi, 283.

TROMP, (M.-H.) amiral; ses victoires, III. 148. 153. rend

des services aux français dans le siège de Dunquerque, IV. 169. en mer dans la guerre avec l'Angleterre, V. 92.
TRUCHSESS, (GEBHARD) Électeur de Cologne, sa lettre, I. 8.
TUILLERIE ou THUILLERIE, (M. DE LA) ambassadeur de France dans les Provinces-unies, ses lettres, IV. 95, 96, 97, 153, 154, 155, 158, 159, 163, 235, bis, 236, 237, 238, bis, 240, 242, bis, 244, 245, 246, 247, 248, bis, 251, 252, 254, bis, 255, 256, 257, 258, 260.
TURENNE, le père (HENRI DE LA TOUR, Vicomte DE) I. 146. Sa lettre; il a besoin de secours pécuniaires pour conduire ses troupes en France, I. 167.
TURENNE, le fils (HENRI DE LA TOUR, Vicomte DE) maréchal de France; sur la manière de conduire son armée dans les Pays-Bas, IV. 276, svv. 290. 291. sa retire de la cour de France, 342. 343. 344. 347. 348. Avec les troupes du roi de France à Utrecht, V. 266. 271. 283. se rend à Maestricht, 322.

U.

Utrecht. Dissensions à Utrecht, II. 407, sv. On y lève des waerdgelders, 541. 542. force du parti Catholique dans cette province, V. 160. La ville occupée par les Français, 253, svv.
Uytermeersche sluis, point de défense, V. 272, 278. 283. 290. insolences militaires, 291. 305.
Uythoorn, village, V. 308.
UYTTENBOGAERT, (JEAN) ministre des remontrants, II. 471, sv. 502. sa mort, IV. 116.

V.

Vaert (fort près du), [Vreeswijk], bâti par l'ennemi, V. 273.
VALCKE, (J.) noble Zélandais, I. 14. 135. en ambassade en Angleterre, II. 195.
VAN DEM BOGART, (JOH.) Voy. UYTTENBOGAERT.
VANE, (Sir HENRY) le père, secrétaire d'État du roi d'Angleterre, III. 164. 178, svv. passim. ses lettres au Prince d'Orange Frédéric-Henri, 306. 358. 399.

VANE, (Sir HENRY) le fils, très-considéré de Cromwell, V. 75.
Vaudois, (massacre des) V. 163.
VÉGILIN VAN CLAERBERGEN, (PH. ERNST) adjudant-général du Prince Jean-Maurice en Frise, V. 316.
VELTDRIEL, (JAN) bourgemaître de Dokkum, député à la Diète de Frise; contre l'élection du Prince Frédéric-Henri, III. 277. 284.
VERBOLT, (...) partisan du Prince Frédéric-Henri, Gueldrois, depuis bourguemaître de Nimègue, III. 262. IV. 207.
VERDUGO, (FRANC.) général du Prince de Parme, sa lettre en hollandais, sur la situation déplorable des affaires, I. 127. se renforce à Groningue, 134. il fait des tentatives pour faire assassiner le Prince Guillaume-Louis, 146, svv.
VERE, (FR.) colonel anglais, blessé, II. 103. 105. 110. sa lettre, 113. 120. son récit de la bataille de Nieuwpoort, III. 32.
VERE, (HORACE) officier anglais, blessé, I. 193. 244. 364. 365. 432.
VERVOORN, (JACQ.) membre de la régence de Gorkum. V. 51.
VETH, famille considérable en Zélande, V. 210.
VICQUEFORT. Voy. WICQUEFORT.
VIERSEN, (MATTHIAS? VAN) Conseiller frison, partisan du Comte Guillaume-Frédéric, III. 272.
VIEUVILLE, (le Comte DE) s'insinue dans les bonnes grâces du Prince d'Orange Guillaume II, IV. 411. 425. V. 37.
VILLEROI, (NICOLAS DE NEUFVILLE, Seigneur DE) secrétaire d'état du roi Henri IV. En correspondance avec M. de Beaumont, II. 184, 185, 191. sa lettre à? 221. au roi de France, 231.
VILLIERS, (P. L'OYSELEUR, Seigneur DE) ministre de l'Évangile à Middelbourg, ses lettres, I. 135, 142, 145, 150.
VLOOSWYCK, (M. CORN. DE) membre de l'amirauté d'Amsterdam, à Muiden, V. 284.
VORSTIUS, (C.) Professeur. Ses erreurs, II. 408, sv. 438.
Vreede. (M. le professeur **G. W.**) Son opinion sur la conduite de Maurice envers Barneveld examinée, II. CVII, svv. De même son jugement sur l'opportunité de la paix de Nymègue, V. CII, svv.

W.

Wachtendonk. Prise de cette ville, II. 3.

WAEL, (JEAN DE) député de la Hollande, arrêté, IV. 387. 396. relâché, 403.

Waerdgelders. Voy. *Wartgelders.*

WALDECK, (GEORGE-FRÉDÉRIC, Comte DE) maréchal de camp auprès du Prince d'Orange, V. 276. 278. Commandant de l'expédition de Kampen, 292. envoyé par le Prince d'Orange au Prince Jean-Maurice, 344. bis.

WALDENBORGH, (colonel DE) commandant d'un régiment de troupes espagnoles au service des Provinces-Unies, V. 254, 260. attaqué, il se défend vaillamment, 273. 283. 284. 289.

WALSINGHAM, (FR.) secrétaire d'état en d'Angleterre, ses lettres, I. 12, 17, 31.

WALTA, deputé frison vers la Généralité, autrefois partisan du Prince Frédéric-Henri, depuis un peu refroidi, III. 277, 278, 287.

Wart- ou *Waerdgelders.* Casser ou continuer cette milice dans les Pays-Bas, I. 393, sv. levés dans la province d'Utrecht, II. 541, 542.

WARWICK, (R. RICH, Comte DE) Grand-Amiral d'Angleterre, III. 159. ses lettres à la Princesse d'Orange, 445, 472. jouit d'un grand crédit, 492.

WASSENAER, (JACOB VAN) Seigneur D'OBDAM. Voy. OBDAM.

WATER, (VAN DE?) échevin à Nimègue; Jenkins le recommande au Prince d'Orange pour la place de bourguemaître, V. 442.

WAVEREN, (A. OETGENS VAN) Voy. OETGENS.

WAIJEN, (JEAN VAN DER) professeur de Franeker, bien avant dans les confidences du Comte Henri-Casimir II de Nassau-Dietz, employé par lui pour applanir ses différents avec le Prince d'Orange Guillaume III, V. 589.

WEEDE, (EVERARD VAN) Seigneur de Dijkveld, envoyé des États-Généraux en France, son entretien avec M. de Louvois, V. 368, svv.

Weesp, ville défendue contre les français, V. 258, svv. 260. 289. 290. 302. 303. va être attaquée, 310. 311. fortifiée, 312.

WICHERING, (BARTH.) chef de parti dans la province de Groningue, III. 294. 298.

WICQUEFORT, (ABR. DE) ou VICQUEFORT, personnage à la Haye, IV. 40. ce que Mazarin a appris par lui, 241. sa lettre à M. de Brienne sur l'empressement du roi Charles II à l'égard de son neveu d'Orange, V. 208, 209. écrit à? sur l'éducation du Prince d'Orange, 215, 235.

WILDE, (JACOB DE) secrétaire de l'amirauté d'Amsterdam, à Muiden, V. 284. 292, sv.

WILLHEM, (DAVID DE) Conseiller du Prince d'Orange, ses lettres à son beaufrère Const. Huygens, III. 260, 264, 271, 276, 277, 281, 283, 284, 287, 288, 294, 295, 296, 300. son stile original, ibidem passim. Ses lettres suivantes à son beaufrère H. IV. 85, 112, 113, 115, 148, 156, 168, 263, 264, 265, 266, 269, bis, 273, 315. il ne désire pas être Secrétaire d'ambassade à Munster, 148.

WINDEBANK, (FRANCIS) secrétaire d'État, sous Charles I. III. 158. 188. 198. 203. 237. 326. s'enfuit en France, 341. 343.

WIRTS, (P.) maréchal, V. 294. 295.

WITT, (JACQ. DE) député de Dordrecht, IV. 385. arrêté, 387. 392. 396. 402. relâché, 403. boît à la santé du jeune Prince d'Orange Guillaume III, V. 195.

WITT, (JEAN DE) membre des États de Hollande, son caractère, V. XXXI—XXXIV. 62, 63. Conseiller-pensionaire, 103. incorruptible, 124. 234. entretien avec M. Chanut sur le rétablissement de la maison d'Orange, 126. contre une alliance avec la France, 128, sv. 130. 145. 154. après la sentence contre van Ruyven on parle de l'envoyer en Suède, 166. il se rapproche du Prince Guillaume-Frédéric, 165. accusé d'avoir insisté par l'ambassadeur Nieuwpoort auprès de Cromwell sur l'exclusion du roi d'Angleterre du territoire français, 166. conduite prescrite envers lui à l'ambassadeur de Thou, 174. 177. il est l'intelligence, qui fait tourner la roue du gouvernement, 190. 191. 193. 195. son crédit, 196. longue conférence avec la Princesse-royale, 198. avec l'amb. de Thou, 199. 200. 203. son opinion sur l'éducation à donner au Prince d'Orange, 205. 223, sv. loué

par la cour de France, 227. comment cette cour le dépeint à d'Estrades, son ambassadeur, 229. 230. dévoué à la France (selon d'Estrades) ibid. opposition naissante contre lui, 236.

WITTE, (W. C. DE) Vice-Amiral d'Hollande, transporte l'Ambassadeur de Portugal en Angleterre, III. 414.

WITTGENSTEIN, (GEORGE ou LOUIS, Comte DE) sa lettre à Guillaume-Louis de Nassau, sur des négociations avec l'Électeur-Palatin, II. 260.

Woerden. Le Prince d'Orange assiège cette ville, V. 285, 286.

Y.

YORK, (JAMES, duc D') depuis le mariage de sa fille au Prince Guillaume III, durant plusieurs années en correspondance avec son gendre, tant sur les événements politiques que sur les affaires de famille, V. LX—LXIX. 348. 352. 354. 355. 356. 367. à Edinbourgh, 382. de retour en Angleterre, 383. 384. 385. 387. bis. 388. bis. 391. 392. 396. 398. 400. 401. 403. bis. 405. 407. 408. 409. bis. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. bis. 417. 418. 420. à la Princesse d'Orange, 421. au Prince, 421. 426. 427. 428. durant son séjour forcé en Écosse, 432. 437. 438. 440. 443. 444. 457. bis. 460. 461. 462. 464. 467. 471. 472. 475. 476. 481. 483. bis. 487. bis. 495. 497. 498. 499. 503. 509. 510. 511. 512. 513. 514. bis. 520. 522. bis. 523. 525. 529. 530. 532. 533. 537. bis. 538. 539. bis. 540. 541. bis. 542. 543. bis. 544. retourne en Angleterre, 545. bis. 546. 548. 549. bis. à Edinbourgh, 550. de retour, 551. 555. bis. 556. bis. 557. 558. bis. 560. bis. 561. bis. 562. bis. 563. 564. bis. 565. 566. bis. 568. 571. 573. 574. 575. bis. 576. bis. 577. bis. 578. 579. 580. 585. 586. à la Princesse d'Orange, 587. au Prince d'Orange, 588. mariage de sa fille ainée, 348. maladie de sa fille Isabelle, 412. rétablissement de cette Princesse, 413. son décès, 483. il est question d'accuser le duc devant le parlement, 417. 420. forcé de se rendre en Écosse, 427. 431. 432. son naufrage, 550. naissance d'une fille, 560. décès de sa fille Charlotte, 564. mariage de sa

fille Anne, 575. il se trouve souvent aux courses de Newmarkett, passim. il se réjouit de la probabilité de la paix, 585, sv. mécontent de l'accueil du Prince d'Orange au duc de Monmouth, 587.

York, (Marie d'Este, duchesse d') écrit au Prince Guillaume d'Orange, son beaufils, V. 366. sa chûte de cheval, 538. délivrée d'une fille, 560. on craint une fausse couche, 586.

Z.

Zélande, personnages considérables en Zélande, V. 210.

Zevenaer, (...) député de Frise aux États-Généraux. Le Prince d'Orange Guillaume III mécontent de lui, sollicite son rappel, V. 477.

Zevenbergen. Voy. *Sevenbergen.*

Zuidbeveland. Désordres dans cet île, III. 286.

Zuilestein, (Frédéric de Nassau, Seigneur de) fils naturel de Frédéric-Henri, désigné gouverneur du jeune Guillaume III, V. 185. 195. 207. 298.

Zuylichem (Constantin Huygens, Seigneur de) secrétaire des Princes d'Oranges, ses lettres, III. 302, 305. ses relations antérieures, 1. nommé secrétaire, ibid. Aerssens lui donne des conseils, 2. Ses nôces, 16. journal de son voyage d'Italie, 17. marques d'estime de la part du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, 195. ses lettres suivantes, IV. 57, 58, 60, 64, 85, 86, 87, 88, bis, 90, 106, 107, 110, 114, 116, 117, 118, 127. sa note, 134. ses lettres suivantes, 145, bis, 147, 148, 185. il mande dans la plupart de ses lettres des nouvelles militaires à la Princesse d'Orange, 57, svv. incorruptible, 185, sv. sa lettre à? sur le gouvernement d'Orange, V. 225. à? sur la disposition du roi de France, 236. en France pour solliciter (mais en vain) la réstitution de la Principauté d'Orange, 213, 216—237.

Zwolle, (la ville de) au pouvoir de l'ennemi, V. 318. 320. 324.

TABLE

DE LA

CORRESPONDANCE.

Le chiffre arabe indique le numéro de la lettre, excepté le cas qu'une lettre n'est pas numerotée: alors le chiffre arabe indique la page.

A. (B.)
à H. van Elten, I. page 430.
AERSSEN, (CORNEILLE D') seigneur de SOMMELSDYCK,
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, III. 747. V. 990. 991. 992. 993. 995. 997. 998. 999. 1001. 1004. 1006. 1007. 1008. 1009. 1010. 1011. 1012. 1013. 1014. 1015. 1016. 1017. 1018. 1019. 1020. 1021. 1022. 1023. 1025. 1027. 1028. 1030. 1031. 1032. 1033. 1034. 1036. 1037. 1039. 1046. 1056.
au cardinal Mazarin, IV. 909. V. 1101.
Note de sa main, IV. 910a.
à Guillaume II, Prince d'Orange, IV. 967. 970.
à M. de Zuylichem, V. 1123. 1124. 1125. 1126. 1127. 1129.

AERSSEN, (FRANÇOIS D') seigneur de SOMMELSDYCK, père du précédent, ambassadeur, en France et en Angleterre,
à Maurice, Prince d'Orange, II. 456. 457.
à M. de Zuylichem, III. 469. 470.
au cardinal de Richelieu, III. 471. 472. 473. 475. 477. 478. 481. 484. 488. 496. 502.
à M. Hoeufft, III. 501. 503.
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 504. 505. 508. 509. 510. 511. 512. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 527. 529. 530. 531. 532. 533. 540. 541. 545. 546. 547. 548. 549. 556. 558. 559. 561. 562. 564. 565. 566. 568. 569. 570. 572. 573. 574. 577. 582. 583. 584. 585. 587. 589. 590. 591. 593. 594. 601. 602. 611. 613. 646. 647. 648. 649. 650. 652. 655. 660. 661. 663. 664. 671. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 681. 683. 684. 687. 688. 689. 690. 691. 693. 696. 700. 703. 704. 707. 710. 713. 714. 717. 729. 730. 738. 739. 742.
au maréchal de Châtillon, III. 534. 535. 537.
Mémoire de sa main. Nouvelles diverses sur les affaires en Angleterre, III. 694a.
Instruction sur les articles du mariage dn jeune Prince d'Orange, III. 612a.
Instruction pour le sieur de Beverweert, allant en France, III. 640a.
ALBEMARLE, (CHRISTOPHLE, duc D')
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1328.
ALDEGONDE, (PHIL. DE MARNIX, seigneur de ST.)
à.... I. 71.
ALTING, (MENSO) d'Emden,
à M. de Ségur, I. p. 29.
ANDRÉE, (JOAN) frison,
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, IV. 919. 920.
ANGLETERRE, (ELISABETH, reine D')
au Comte Maurice de Nassau, I. 24. 112.
au Comte Jean de Nassau, I. 151.
ANGLETERRE, (JACQUES I, roi D')
à l'Électeur-Palatin, II. 297.

ANGLETERRE, CHARLES I, roi D')
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 576. 588. 630. 639. 667. 719. 720. 726. 727. IV. 806.
ANGLETERRE, (HENRIETTE-MARIE, reine D')
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 721. 728. 743. IV. 768. 769. 773. 781. 782. 785. 787. 788. 791. 792. 795. 797. 802. 803. 805. 809. 815. 820.
ANGLETERRE, (CHARLES II, roi D')
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. p. LXXXVII. 1253. 1255. 1259. 1296. 1318. 1488. 1505.
ANHALT BERNBOURG, (CHRÉTIEN I, prince D')
au Comte Jean de Nassau, I. 73.
au Comte Jean de Nassau-Siegen, II. 283.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 345.
ANHALT-BERNBOURG, (CHRÉTIEN II, prince D')
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, V. 1040.
ARUNDEL, (THOMAS HOWARD, Comte D')
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 723.
BAUGY, (M. DE) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à .... III. 485. 486. 487.
BEAUMONT, (CHR. DE HARLAY, Comte DE) ministre d'état en France,
à Henri IV, roi de France, II. p. 184. 191. 192. 229.
à M. de Villeroi, II. p. 184. 185. 192.
BENTHEIM-STEINFORT, (ARNOLD, Comte DE)
au Comte Jean de Nassau, I. 115.
BERGHES, (HENRI, Comte DE)
au Comte Adolphe de Nassau, II. 347.
BEUNINGEN, (COENRAAD VAN) autrefois ambassadeur, alors bourguemaître d'Amsterdam, et député à la Haye,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1423. 1424.
BÈZE, (THÉODORE DE) ministre de l'Évangile,
au Comte Jean de Nassau-Siegen, II. 227.
BOETZELAER et D'ASPEREN, (PH.-JACQ. DE) noble hollandais,
à Guillaume II, Prince d'Orange, IV. 969.
BOETZELAER, (G. DE) Sgr. de LANGERAK, ambassadeur des États-Généraux en France,
au cardinal de Richelieu, III. 490.

Bohème, (Elisabeth, reine-veuve de)
à la Comtesse-douairière de Nassau-Dietz, III. 615.
Bohème, (Frédéric V, Électeur-Palatin, depuis roi de)
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 491.
Bois, (Philibert du) agent d'Anhalt,
au Comte Jean de Nassau, II. 284.
à un Prince, II. 303.
à .... (?) II. 335.
Boreel, (Guill.) ambassadeur des États-Généraux en France,
à M. de Zuylichem, IV. 983. 986.
Boreel, (Jacob) envoyé des États-Généraux en France,
au Prince d'Orange, Guillaume III. V. 1270.
Boreel, (Jean) Conseiller-pensionaire de Zélande,
à M. de Zuylichem, III. 482.
Bouillon, (Elisabeth-Cathérine-Fébronia, duchesse de)
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 793.
Bouillon, (Henri de la Tour, duc de)
au Comte Jean de Nassau, le père, I. 158.
à Henri IV, roi de France, II. 325.
au Comte Jean de Nassau-Siegen, le fils, II. 383.
Brandebourg, (Frédéric-Guillaume, marquis, depuis électeur de)
à M. A. Rivet, III. 523.
Brasset, (....) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
au Cardinal Mazarin, IV. p. 153, bis. p. 156. 166. n°. 856. 857. 858. 859. 860. p. 181. 261. 262. n°. 907. 908. 924. 928. 929. 934. 936. 939. 940. 941. p. 343. 346. 349. n°. 951. 953. p. 359. 955. 956. 957. 958. 961. 962. 963. p. 374. 964. 971. 972. p. 402. n°. 974. 977. 978. 979. 980. 982. 984. 985. 987. 988. 989. 994. 996. 1000.
à M. de Brienne, IV. p. 151?
à M. Servien, IV. p. 263. 284.
aux États-Généraux des Provinces-Unies, IV. p. 292.
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, IV. 911. p. 297. n°. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 927. 932. 935. 938. p. 340. n°. 943. p. 343. n°. 945. 946. 952. V. 1002.

1005. 1029. 1035. 1038. 1042. 1045. 1048. 1051. 1052. 1053. 1055. 1057. 1058. p. 107. 1059. 1061. 1064.
au secrétaire du Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz? IV. 921.
à . . . . IV. p. 315. 358.
à M. Chanut? V. 1086.
Bréderode, (Hans-Wolfert van) ambassadeur des Prov.-Unies en Angleterre,
à son beau-frère Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III 646. 647. 648. 649. 650. 652. 655. 660. 663. 673. 674. 676. 677. 683. 687. 689. 696. 700. 704. 710. 714.
Bréderode, (P. C.) agent des États-Généraux en Allemagne,
au Comte Jean de Nassau, II. 305. 307. 314. 320.
au Conseiller Stöver, II. 337. 341.
Brienne, (M. de) le père, secrétaire d'état de France,
aux plénipotentiaires de Munster, IV. p. 97.
à M. Servien. IV. 862. p. 181. p. 191? n°. 872. p. 204.
au Cardinal Mazarin, IV. p. 188.
Brienne, (M. de) fils, [secrétaire d'ambassade à la Haye]?
à . . . . V. 191.
Buchholtz, (Arn. von) homme de confiance du Comte Jean de Nassau,
au Comte Jean de Nassau, I. 131.
Burlamaqui, (Phil.)
à M. de Sommelsdyck, III. 597. 733.
Buzanval, (P. Choart, sieur de) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à M. de Villeroi, II. 338. 339.
à . . . . . II. p. 41. p. 138, sv. p. 144. p. 153. p. 164. p. 175. (peut-être tous ces fragmens sont également adressés à M. de Villeroi).
Chanut, (Pierre) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
son Instruction, V. 1066a. 1082a.
au cardinal Mazarin, V. p. 121. n°. 1069. p. 126. n°. 1072. p. 132. n°. 1080. p. 143. p. 149. 1097. p. 165.
à M. de Brienne, V. 1067. p. 129. p. 137. p. 138. n°.

1079, 1081. 1082. 1083. 1084. 1087. p. 154. n°. 1088. p. 156. 1091. 1092. 1093. p. 160. 1096. p. 164. p. 165. bis. p. 166. bis.
au Comte Frédéric-Guillaume de Nassau-Dietz, V. 1068. 1073. 1075. 1077.
CHARNACÉ (HERCULE, baron DE) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à.... III. 493. p. 37. n°. 494. p. 40. 42. 499. p. 50. 51. p. 98. (peut-être à Richelieu).
au cardinal de Richelieu, III. 497. 498. p. 92.
aux États-Généraux, III. p. 89.
COLIGNY IV, (GASPARD DE) maréchal de Châtillon,
à M. de Sommelsdyck, III. p. 91.
COLLIGNY ou COLIGNY, (LOUISE DE) Princesse-douairière d'ORANGE,
au Comte de Leycester, I. 21.
au Comte Jean de Nassau, I. 40.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 376.
CONDÉ, (CATHÉRINE, princesse DE)
au Comte Jean de Nassau, I. 118.
CONDÉ, HENRI, Prince DE)
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 600.
CONWAY, Lord ...)
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1400. 1410. 1431.
COURTIN, (ANT. DE) français, secrétaire de la Reine de Suède, Christine et du Roi Charles-Gustave, plus tard résident-général de la France auprès des cours du Nord,
au cardinal Mazarin, V. 1098. 1099.
COVENTRY, (H.) secrétaire d'état et conseiller-privé du roi d'Angleterre,
au Prince d'Orange, V. 1249.
CULENBOURG, FLORENT II, Comte DE)
au Comte Jean de Nassau-Siegen, II. 459.
DANBY, (THOMAS OSBORNE, Comte DE) ministre anglais,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1256. 1261.
DANEMARCK, (FRÉDÉRIC II, roi DE)
aux Électeurs de Saxe et de Brandebourg, I. p. 12.

Defresnes, (...) homme de confiance du Comte Jean de Nassau,
au Comte Jean de Nassau, I. 109.
Digby, (Mylord)
à Goffe, IV. p. 130.
Dona, (Albert, baron de)
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 732. 734.
Dona, (Comtesse de)
au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, V. 1156.
Dudley, (R.) Comte de Leycester. Voyez Leycester.
Dumoulin, (Pierre), théologien français,
à Jacques I, roi d'Angleterre, II. 464.
Duplessis-Mornay, Voy. Plessis (du) Mornay.
Duyck, (Ant.) Conseiller-pensionnaire de Hollande,
au Comte Ernest-Casimir de Nassau-Dietz, II. 465. 466. 467. 468. III. 474.
Enghien, (Louis de Bourbon, duc d')
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 854.
Espesses, (M. d') ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à .... II. p. 581. III. n°. 476.
Estrades, (M. Louis-Geoffroi d') ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
au cardinal Mazarin, IV. 852. p. 166, bis. 167. n°. 899.
à ..... IV. 204. V. 1132.
à M. de Brienne, IV. p. 260. 261.
au roi de France, V. 1131. p. 234. n°. 1134.
Fagel, (Caspar), Conseiller-pensionaire de Hollande,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1252. 1264.
Fay, (... du) homme de confiance du Prince Maurice de Nassau,
au Prince Maurice de Nassau, I. 63.
Fontanus, (Jean), ministre de l'Évangile,
au Comte Jean de Nassau, I. 173. 198. 257.
France, (Henri IV, roi de)
au Comte de Leycester, I. 8.
à M. de Ségur, I. p. 29.
à M. de Buzanval, I. 106.

à M. de Beaumont, II. 306. 309. p. 184. p. 185. p. 222. n°. 306. 309.
au Comte Jean de Nassau et à 5 autres Comtes Allemands, II. 328.
FRANCE, (LOUIS XIII, roi DE)
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 656.
FRANCE, ANNE, reine DE) son épouse,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 654.
à Guillaume II, Prince d'Orange, IV. 918.
FRANCE, LOUIS XIV, roi DE)
à M. Servien, IV. p. 203.
FRINCK, (G.) homme de confiance du Comte Jean de Nassau, au Comte Jean de Nassau, I. 43.
GENTILLOT, (...), officier français, major au service des Provinces-Unies,
à M. Servien, V. n°. 1063. ibid. la note.
GODOLPHIN, (SIDNEY) lord-trésorier et secrétaire d'état en Angleterre,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1265. 1272. 1273. 1291. 1299. 1304. 1308. 1335. 1345. 1382.
GOFFE, (le docteur STEPH.) anglais,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 832. 844ª.
à ..... IV. p. 136. 138.
à M. de Zuylichem, IV. 837. 838. 839. 841.
HALIFAX, (GEORGE SAVILE, Lord)
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1377. 1430. 1433. 1435. 1438. 1442. 1459. 1465. 1466. 1467.
HANAU, (ALBRECHT, Comte de)
au Comte Jean de Nassau, I. 171.
HARCOURT, (FRANÇ. D') noble français,
à M. de la Thuyllerie, IV. p. 97.
HEENVLIET, (JEAN VAN DEN KERCKHOVE, dit POLYANDER, seigneur DE) ambassadeur des États-Généraux en Angleterre,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 647. 648. 649. 650. 652. 655. 660. 663. 673. 674. 676. 677. 683. 687. 689. 696. 700. 703. 704. 710. 714. IV. 748. 749. 752. 753. 754. 758. 770. 771. 774. 776. 777. 790. 794. 796. p. 86.

Hesse, (Guillaume IV, Landgrave de)
à M. de la Verrière, I. 10.
à Henri III, roi de France, I. 17.
à M. de Ségur, I. 28.
à Horace Palavicini, I. 34.
au Comte Jean de Nassau, I. 77. 78.
Hesse, (Maurice, Landgrave de)
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 317.
au Comte Jean de Nassau-Siegen, II. 333.
Hesse, (Amélie-Elisabeth, douairière du Landgrave Guillaume V. de)
au Comte Henri-Casimir de Nassau-Dietz, III. 542.
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 800.
Hesse, (Guillaume VI, Landgrave de)
au Comte Henri-Casimir de Nassau-Dietz, III. 551.
Heufft. Voyez Hoeufft.
Hoeufft, (Jean) hollandais à Paris,
à M. de Sommelsdyck, III. 506. 507. 514. 526. 528. 610.
Holland, (Lord)
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 725. IV. 764. 767.
Holtz, (D.) homme de confiance du Comte Jean de Nassau,
au Comte Jean de Nassau, I. 102. 110. p. 333. II. 286.
à Stöver, I. 185. II. 268. 294.
Horn, (Gustave) maréchal de Suède,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 772.
Huygens. Voy. Zuylichem (M. de)
Hyde, (Laurence, Lord),
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1295. 1389. 1393. 1399. 1402. 1405. 1409. 1411. 1413. 1414. 1415. 1426. 1434. 1439. 1443. 1504.
Jenkins, (Sir Léoline) ambassadeur à Nimègue, secrétaire d'état,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1301. 1326. 1347. 1349. 1350. 1352. 1353. 1357. 1359. 1360. 1364. 1365. 1366. 1372. 1373. 1375. 1376. 1378. 1380. 1383. 1387. 1388. 1398.
Jermin ou Jermyn, (Henri) Comte de St. Albans,
à M. de Heenvliet, IV. 814. 816. 818 (?)

à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 819. 822. 829. 834.
à St. Goffe, IV. 835. 836.
à ..... IV. p. 136.

JOACHIMI, (ALB.) ambassadeur des États-Généraux en Angleterre,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 572. 646. 649. 650. 652. 655. 660. 663. 673. 674. 676. 683. 687. 689. 696. 700. 703. 704. 710. 714. IV. 756. 757.

JUNIUS, (JACOBUS) secrétaire du Comte Guillaume-Louis,
à D. Stöver, II. 275. p. 153. n°. 348. 349. 350. 352. 353. 354. 355.

LEYCESTER, (R. DUDLEY, Comte DE)
à M. de Ségur, I. 18.
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. 22. 23. 28. 29. 31.
à Prouninck. I. p. 63.
à [D. Sonoy.] I. n°. 26.
à P. Buis. I. 27.

LEYDEN VAN LEEUWEN, (DIDERIK VAN) ambassadeur des États-Généraux en Angleterre,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1343. 1361.

LONGLEÉ, (...) ambassadeur de France en Espagne,
à Henri III, roi de France. I. p. 5. n°. 17.

MARNIX, (PHIL. DE) Seigneur de ST. ALDEGONDE. Voyez ALDEGONDE.

MAURIER, (AUBÉRY, Seigneur DU) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à M. de Richelieu, I. 391. 396. p. 474. n°. 411.
à M. Dupuy, II. p. 552. p. 557.

MAZARIN, (JULES, Cardinal) secrétaire d'état,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 807. 823. 832.
au Comte d'Estrades. IV. p. 130. p. 136. n°. 840.
à M. Servien, IV. 861. 871. p. 203. 204. 219?
à Guillaume II, Prince d'Orange, IV. 874.
à M. de la Thuillerie, IV. 886. 889. p. 243. 253. n°. 897.
à M. Brasset. IV. 910. 931. p. 327. n°. 942.
à M. Chanut. V. p. 137. [n°. 1085.] 1089. 1090.
à M. de Thou. V. p. 168. p. 183.

Meulen, (D. van der) agent en Allemagne,
à Hessels, I. 180.
Montpensier, (Henri de Bourbon, duc de)
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. 114. 125.
Mornay, (Phil. du Plessis). Voyez Plessis.
Morus, (Alexandre) professeur en théologie à Amsterdam,
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, V. 1043.
Murray, (William) personnage anglais,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 735.

Les Nassau, *et leurs alliés.*

Adolphe, (le Comte) de Nassau,
au Comte Jean le Jeune de Nassau. II. 217.
Albertine, Princesse de Nassau-Orange, Comtesse de Nassau-Dietz,
au Prince Henri-Casimir, son fils. V. p. 238. 240. bis. ter. 241. bis. ter. 242. bis. ter. 243. bis. ter. 244. bis. ter. 245. bis.
Amélie de Solms-Braunfels, Princesse d'Orange,
à M. de Zuylichem. III. 492. 609. IV. 813. 842. 844. V. 1026. 1120. p. 213. 214.
au Cardinal de Richelieu. III. p. 125. n°. 644.
à la Comtesse douairière de Nassau-Dietz. III. 618.
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. IV. 759.
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, IV. 847. 848. 849. 850. 851.
au Cardinal Mazarin, IV. 868. V. 1024. 1105.
au Prince Henri-Casimir de Nassau-Dietz, V. p. 238.
au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, V. 1139. 1155.
Elisabeth, Comtesse de Nassau-Sarbruck,
au Comte Jean de Nassau, I. 175.
Emanuel, (Don) infant de Portugal, époux de celle qui suit.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 336. 409.
Emilie, Comtesse de Nassau, Princesse de Portugal,
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 373. 375. 382. 385. 410.

Ernest-Casimir, Comte de Nassau-Dietz, Stadhouder de Frise,
au Comte Jean de Nassau, I. 129. 157. 181. II. 216.
au Comte Jean de Nassau-Siegen, II. 296. 316.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, I. 149. 150. II. 204. 209. 254. p. 120. n°. 299. 392. 423. 425. 428.
Frédéric-Henri, Prince d'Orange,
au Cardinal de Richelieu, III. p. 133. IV. 779.
à Charles I, roi d'Angleterre, III. 555.
à M. de Heenvliet, ambassadeur. III. 575. 635. 637. IV. 751. 755. 775. 782. 798. 799.
à M. de Sommelsdyck, ambassadeur, III. 580. 581. 595. 666. 668. 685. 695. 701. 731. 740.
à la Comtesse-douairière de Nassau-Dietz. III. 619.
à Louis XIII, roi de France, III. 641. IV. 778.
à Aune, reine de France, III. 642.
au duc d'Orléans, III. 643.
à M. de Chavigny, sécr. d'état en France, III. 645. IV. p. 78.
aux ambassadeurs en Angleterre, III. p. 320. n°. 653. 657. 658. 662. 665. 672. 680. 682. 686. 692. 694. 698. 699. 702. 711. 718. 724. IV. 760.
à M. de Beverweert, III. 651. 659. 670.
à M. Joachimi, ambassadeur, III. 741. IV. 750.
à Lord Holland, IV. 755.
à Mylord Jermyn, IV. 828. 833.
à M. Rivet. IV. 855.
Guillaume-Louis, Comte de Nassau-Dietz, Stadhouder de Frise,
à M. des Pruneaux, I. 3. 4.
au Prince Maurice de Nassau, I. 34. 96. 105. 108. 130. 139. 141. 166. 169. p. 403. n°. 174. 176. II. 222. 228. 229. 231. 232. 249. bis, 250. 252. 255. 258. 259. 282. 285. 288. 290. 313. 342. 366. p. 436. n°. 367. 368. 370. 372. 374. 377. 379. 380. 384. 386. 388. 393. 397. 398. 402. 403. 404. 406. p. 487. n°. 408. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 421. 422. 424. 426. 430. 431. 432. 434. 436. 438. 439. 442. p. 535. n°. 443. 444. 445. 447. 450. p. 547. n°. 451. 452. 460. 462. 463.

au Comte Jean de Nassau, son père, I. 37. 38. 39. 47. 50. 52. 54. 57. 67. 81. 82. 97. 100. 103. 111. 121. 126. p. 336. n°. 132. 133. 135. 140. 148. 152. 156. 160. 161. 162. p. 389. n°. 163. 165. 178. 179. p. 423. n°. 182. 183. 184. p. 434. n°. 186. p. 437. n°. 191. 192. II. 194. 196. 197. 199. p. 11. n°. 200. 201. 206. 210. 236. 240. 242. 245. 247. p. 118. n°. 262. 265. 266. 269. 271. 272. 273. 274. p. 152. n°. 276. 280. p. 189. n°. 304. p. 221. n°. 308. 315. 318. 321, 322. 327. p. 344.
au Comte Jean-Guillaume? de Nassau-Siegen, I. 59.
à Régemorter, I. 122. 172.
aux Comtes de Nassau Jean le Jeune et George de Nassau, I. 134 II. 369.
au Comte Jean de Nassau-Siegen, I. p. 383. II. 293. 356. 364.
au Prince Chrétien d'Anhalt-Bernbourg, I. 193.
au Comte Louis-Günther de Nassau, II. 211. 221.
à ses frères en Allemagne, II. 346.
au Docteur Andreas, II. 281.
au Comte Frédéric-Henri de Nassau, depuis Prince d'Orange, II. 298.
au Comte Jean le Jeune de Nassau-Siegen, II. 363.
au Comte Albert de Solms, II. 371.
à Louise de Coligny, Princesse d'Orange, II. 381.
aux Comtes George et Jean-Louis de Nassau, II. 389.
au Comte Ernest-Casimir de Nassau, II. 395. 419.
à la Comtesse Emilie, Princesse de Portugal, II. 453.
Guillaume-Frédéric, Comte de Nassau-Dietz, Stadhouder de Frise,
au Comte Henri-Casimir de Nassau-Dietz, III. 538.
à M. de Zuylichem, III. 579. V. 1003. 1128.
à la Comtesse-douairière de Nassau-Dietz, III. 612.
à Guillaume II, Prince d'Orange, IV. 925. 926. 930. 937. 944. 947. 948. 950. 954. 959. 960. p. 374. 965. 965a. 966. 968.
à M. Brasset, V. 1041. 1044. 1047. 1049. 1050. 1054. p. 106. 1060. 1062. p. 113. 1066.

à M. P. Chanut, V. 1070. 1071. 1094.
à son fils, le Prince Henri-Casimir, V. p. 238.
Guillaume, Comte de Nassau, fils de Jean de Nassau-Siegen,
au Comte Henri-Casimir de Nassau-Dietz, III. 524.
Guillaume II, Prince d'Orange,
à son père Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 705. 715.
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. IV. 761.
à Charles, Prince de Galles, IV. 903a.
au cardinal Mazarin? IV. 922.
au Comte d'Estrades, IV. 933.
à .... IV. 949. 973. 975. 976. 981.
au Commandant de Loevestein, IV. p. 392. 396. 397. 402. 403.
Guillaume III, Prince d'Orange,
au Comte Jean-Maurice de Nassau-Siegen,
V. 1136. 1138. 1140. 1146. 1147. 1151. 1154. 1160. 1163. p. 275. 1168. 1169. p. 276. 1173. 1177. 1178. 1179. 1185. 1187. 1188. 1189. 1193. 1195. 1197. 1198. 1200. 1202. 1203. 1204. 1206. 1207. 1208. 1209. 1210. 1213. 1214. 1217. 1219. 1220. 1223. 1225. 1226. 1227. 1228. 1229. 1230. 1231. 1232. 1233. 1234. 1236. 1239. 1241. 1242. 1243. 1244. 1245. 1246. 1248.
au Conseiller-pensionnaire Fagel,
V. 1157. 1492. 1520.
à C. H. Rhingrave,
V. 1167.
à C. Rabenhaupt, Lieutenant-général,
V. 1235.
à M. Maghwitz,
V. 1237.
au Prince Henri-Casimir II de Nassau-Dietz, V. 1268. 1386. 1395. 1507. 1508. 1513. 1514. 1515. 1516. 1517. 1518. 1519.
à M. Laur. Hyde,
V. 1401.
au Roi Charles II d'Angleterre,
V. p. xc. 1490. 1506.

au lord Arlington,
V. p. xc.
à Jean-Théodore, baron de Freisheim,
V. p. xxxvii, sv.
Mémoire de sa main à N. N.
V. p. lxxxvii. p. lxxxix.
Offres à l'Angleterre,
V. p. lxxxviii.
Henri, Comte de Nassau-Siegen,
à M. de Zuylichem, III. 550.
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz. IV. 801. 804.
Henri-Casimir I, Comte de Nassau-Dietz, Stadhouder de Frise,
à M. A. Rivet, III. 500.
à la Comtesse-douairière de Nassau-Dietz, sa mère, III. 536. 539. 545. 552. 553. 554. 560. 596. 599. 604. 607.
Henri-Casimir II, Comte de Nassau-Dietz, depuis Stadhouder de Frise et de Groningue,
à son père, le Comte Guillaume-Frédéric, V. p. 237.
à sa mère, la Princesse-douairière Albertine, V. p. 239. bis. p. 241.
aux États de Frise. V. 249.
Jean, Comte de Nassau, l'ancien,
à M. de Ségur, I. 13.
à .... I. 14. 36.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, son fils, I. 41. 65. 83. 84. 101. 119. 177. 189. II. 212. 218. 243. 244. 270. 277. 278. 323.
à la Comtesse Marie d'Orange, I. 44.
au Comte (Prince) Maurice d'Orange, I. 45. 79.
au Landgrave Guillaume de Hesse, I. 51. 75. 90.
au Prince Chrétien d'Anhalt-Bernbourg. I. 69. 72.
à G. Frinck, I. 70.
à l'Électeur-Palatin (Frédéric IV). I. 92.
au Comte Jean le Jeune de Nassau-Siegen, son fils, I. 95? 98. 99. 120. 167.
à D. Holtz. I. 113. p. 295.
au Comte Wolfgang d'Isenbourg, I. 116.

à E. Stöver, I. 128.
à Guillaume II, Comte de Mansfeld, I. 137.
à E. von Reidt, I. 188.
au Comte Louis-Günther de Nassau, son fils, II. 224.
à P. C. Bréderode, II. 310. 311.
à Henri IV, roi de France, II. 326.
Jean, Comte de Nassau-Siegen, le Jeune,
au Comte Jean de Nassau, son père, I. 87. 88. 89. 91. 93. 94. 170. II. 279.
aux États-Généraux, I. 124.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, son frère, I. 147. II. 226. 260. 263. 264. 351. 357.
à .... II. 215.
à Volradt von Plessen, II. 329.
au Landgrave Maurice de Hesse, II. 322.
à l'Électeur-Palatin, Frédéric IV, II. 334.
au Comte Jean (le plus jeune), son fils. II. 362.
au Comte Florent de Culembourg, II. 458.
Jean (le plus jeune), Comte de Nassau-Siegen,
au Comte Jean de Nassau, son grand-père. II. 195.
au Comte Jean de Nassau-Siegen, son père, II. 214. 324. 361. 454.
Jean-Ernest, Comte de Nassau,
au Comte Jean de Nassau, l'ancien, son grand-père, I. 142. II. 213, 219. 238. 246.
à (Jean de Nassau-Siegen, son père?) II. p. 431.
Jean-Maurice, Comte de Nassau-Siegen,
à M. A. Rivet. III. 592. 766.
au Comte Henri-Casimir de Nassau-Dietz, III. 525.
à M. de Zuylichem, III. 557.
à Guillaume III, Prince d'Orange,
V. 1137. 1142. 1143. 1144. 1145. 1148. 1149. 1150. 1152. 1153. 1158. 1159. 1162. 1164. 1165. 1166. 1170. 1171. 1172. 1174. 1175. 1176. 1180. 1181. 1182. 1183. 1184. 1186. 1190. 1191. 1192. 1194. 1196. 1199. 1201. 1205. 1211. 1212. 1215. 1216. 1218. 1221. 1222. 1224. 1238. 1240. 1247.

à M. de Bentinck.
V. 1250.
Justin de Nassau, appelé monsieur de Nassau,
à M. de Zuylichem, III. 479. 480. 489.
Louis-Gunther, Comte de Nassau,
au Comte Jean de Nassau, son père, I. 146. 168. 208.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau-Dietz, I. 187. II. 207.
Louise-Julienne, Électrice-Palatine, née Princesse d'Orange,
au Comte Guillaume-Frédéric de Nassau-Dietz, IV. 763.
Marie, Princesse d'Orange, depuis Comtesse de Hohenlo,
au Comte Jean de Nassau. I. 49.
Marie d'Angleterre, Princesse d'Orange, épouse du Prince Guillaume II,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 737.
au Cardinal Mazarin, V. 1104.
Marie d'Angleterre, Princesse d'Orange, épouse du Prince Guillaume III,
au Prince Jean-Maurice de Nassau-Siegen, V. 1266.
Maurice de Nassau, Prince d'Orange,
à M. des Pruneaux, I. 7.
aux États d'Utrecht, I. 19.
à Guillaume-Louis, Comte de Nassau-Dietz, I. 32. 33. 123. 127. II. 203. 205. 220. 223. 225. 230. 233. 234. 235. 248. p. 111. n°. 256. 261. 287. 295. 340. 343. 344. 365. 378. 387. 399. 401. 405. 407. p. 494. n°. 420. 427. 429. 433. 437. 440. 441. 446. 448. 449. 461. p. 571.
au Comte Jean de Nassau, I. 42. 53. 159.
au Landgrave Guillaume de Hesse, I. 76.
au Comte Jean de Nassau-Siegen le jeune, I. 107.
à Henri IV, Roi de France, II. 292.
au Comte Ernest-Casimir de Nassau-Dietz, II. 359.
à l'Électeur-Palatin Frédéric V, II. 435.
Philippe-Guillaume de Nassau, Prince d'Orange,
au Comte Jean de Nassau, I. 154.
à Henri IV, Roi de France, II. 291.

Noue, (François de la)
à .... I. 12. 15. 30. 35.
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. 61.
Noue, (M.... de la) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à M. de Richelieu. II. p. 493.
Oldenbarnevelt, (Jean d') Conseiller-pensionnaire de Hollande,
au Comte Jean de Nassau-Siegen. II. 239.
à Maurice, Prince d'Orange et à Guillaume-Louis, Comte de Nassau. II. 455.
Palatin, (Charles-Louis, Électeur-)
son mémoire aux ambassadeurs extraordinaires des États-Généraux en Angleterre, III. 640.
Palatin, (Frédéric IV, Électeur-)
au Comte Jean de Nassau-Siegen. II. 331.
Palatin, (Frédéric V, Électeur-) voyez *Bohème.*
Palatin, Frédéric-Casimir, Prince) duc de Bavière-Deux-Ponts,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 598.
Palatin, (Frédéric-Louis, Prince)
à M. de Zuylichem. III. 606. 697.
Palatin, (George-Jean, Comte-)
à Henri III, roi de France. I. 25.
Palatin, (Jean-Casimir, Duc)
à Elisabeth, reine d'Angleterre, I. p. 12.
Pauw, (Adrien) Conseiller-pensionnaire de la Hollande,
à M. de Zuylichem, III. 515.
Plénipotentiaires (les) de France à Munster (C. de Mesmes et A. Servien),
à M. de Brienne, secrétaire d'état, IV. p. 96. 97.
Plessen, (Volradt von) homme de confiance du Comte Jean de Nassau-Siegen,
au Comte Jean de Nassau-Siegen, II. 330.
Plessis-Mornay, (Phil. du)
à M. de Ségur, I. p. 12. p. 28.
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. 62.

Pologne, (Ladislaus-Sigismond, roi de)
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 513.
Pruneaux, (Roche de Sorbière, Seigneur des) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à Henri III, roi de France, I. 1.
à la reine-mère de France, I. 2.
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. 5.
Reydt, (Ev. von) secrét. du Comte Guillaume-Louis,
au Comte Jean de Nassau, I. 46. 60. 155. 190. II. 237. 241.
à E. Stöver, I. 80. p. 345. n°. 136. 143. 144. 145. p. 368. n°. 153. 164. II. 202.
Le Rheingraff ou Ringrave, (C. H.) Colonel des gardes du Prince d'Orange,
V. 1161.
Richelieu, (A.-J. Duplessis) Cardinal, secrétaire d'état,
à M. de Charnacé, III. 495. p. 42. p. 87.
à Amélie de Solms, Princesse d'Orange, III. 543.
Rivet, (Andr.) professeur en théologie à Leide, chargé de l'éducation du Prince Guillaume II,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 706. 708. 712. 716.
Royborch, (...) gentilhomme français,
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. 48.
Saldaigne, (M. de) capitaine français,
à M. de Buzanval, I. 86.
[Schoreyd], (Berthold)?
au Comte George de Nassau-Dillenbourg, II. 360.
Séguier, (Pierre) Chancelier de France,
à M. de Brienne, V. 1102.
Ségur Pardelianus (de Pardeillan), (M. de) envoyé du roi de Navarre,
au Comte Jean de Nassau, I. 16.
à [Walsingham?] I. 20.
Servien, (Abel) ministre plénipot. à Munster,
au cardinal Mazarin, IV. 863. 865. p. 188. p. 193. n°. 869. 876. 877. p. 213. n°. 879. p. 218, bis, n°. 880. 881. p. 230. n°. 885.

à M. de Brienne, IV. 866. 867? 869. 870. p. 198. n°. 873? 875. 878. p. 215. 219. n°. 882. 883. 884.
à.... IV. p. 234.
SETON ou SEATON, (JOHAN) gentilhomme de Lancastre,
à M. de Sommelsdyck, III. 736.
SIDNEY, (Sir HENRI)
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1332. 1339. 1340.
SILHON, (JEAN DE) Conseiller d'état, en France,
au cardinal Mazarin, V. 1065.
SOLMS-BRAUNFELS, (EBERHARD, Comte DE)
au Comte Jean de Nassau, I. 117. 138.
SOLMS-BRAUNFELS, (JEAN-ALBRECHT, Comte DE)
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 390.
SOMMELSDYCK. (FR. et CORN. AERSSENS, Seigneurs DE) Voyez AERSSENS.
SONOY, (THEOD.) gouverneur de Westfrise,
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. p. 38.
STÖVER ou STOEVER, (ERASMUS) Conseiller du Comte de Nassau-Dietz,
au Comte Jean de Nassau, I. 104.
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 267. 358.
SULLY, (MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, duc DE)
à Henri IV, roi de France, I. 300. 301.
SUNDERLAND, (ROBERT SPENCER, Lord) secrétaire d'état, depuis président du conseil,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1276. 1278. 1280. 1283. 1285. 1286. 1293. 1297. 1309. 1315. 1322. 1333. 1344. 1354. 1370. 1394. 1403. 1475.
TAFFIN, (JEAN ou JACQUES?)
aux États-Généraux, I. 56.
TECCHER, (LAZ.) Docteur,
à .... II. 289.
TEMPLE, (Sir WILLIAM) autrefois ambassadeur d'Angleterre dans les Pays-Bas,
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1262. 1263. 1271. 1274. 1275. 1277. 1338. 1342. 1358.

Thou, (Jacques-Auguste de) fils, ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
au cardinal Mazarin, V. 1100. p. 183. 1106. 1107. 1110. 1111. p. 195, bis, 1113. p. 198. 203. n°. 1116. p. 206?
à M. de Brienne, V. 1103. 1108? 1109. 1112. p. 194, bis, 1115. 1118.
à .... V. p. 190. 191. 192? 197? n°. 1114. p. 202. n°. 1117. p. 205.
à M. d'Estrades, V. 1121.
Thuillerie ou Thuyllerie, (M.... de la) ambassadeur de France dans les Provinces-Unies,
à la Reine-régente de France, IV. 817. p. 96.
à ... IV. p. 153. 238. n°. 888. p. 240. n°. 890. 892. p. 248. 254. n°. 896. p. 255. 256. n°. 898. p. 260.
à M. de Brienne, IV. p. 153. 246.
à un des plénipotentiaires à Munster, IV. p. 153. 244?
à M. Servien, IV. p. 154. n°. 893. 894. 895.
au cardinal Mazarin, IV. 845. p. 158. 159. 163. 235? p. 236. n°. 887. 891. p. 258.
Trémouille, (Claude, duc de la)
au Comte Jean de Nassau, I. 302.
Truchsess, (Gebhard) ci-devant Électeur-Archévêque de Cologne,
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, I. 6.
Turenne, (Henri de la Tour, Vicomte de)
au Comte Jean de Nassau, I. 74.
Vane, (Henri) secrétaire d'état en Angleterre,
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 640. 669.
Verdugo, (Franç.) général espagnol,
au Prince de Parme, I. 55.
Vere, Francis) colonel anglais,
à Maurice, Prince d'Orange, II. 253.
Villeroi, (Nicolas de Neufville, Seigneur de) secrétaire d'état en France,
à M. de Beaumont ou à Sully, II. p. 221.
Villiers, (P. l'Oyseleur, Seigneur de) ministre du St. Évangile,
au Comte (Prince) Maurice de Nassau, I. 58. 64. 66. 68.

WALSINGHAM, (FRANC.) secrétaire d'état en Angleterre,
à M. de Ségur, I. p. 12. n°. 11. p. 31.
WARWICK, (R. RICH, Comte DE) grand-amiral d'Angleterre,
à Amélie de Solms, Princesse d'Orange, III. 709.
à Frédéric-Henri, Prince d'Orange, III. 722.
WEEDE, (EV. VAN) envoyé des États-Généraux en France,
Voy. BOREEL. (JACOB)
WICQUEFORT. (ABR. DE) hollandais à....,
à [M. de Brienne], V. 1119.
à .... V. p. 209. bis, n°. 1122. 1133.
WILLHEM, (DAVID DE) conseiller du prince d'Orange,
à M. de Zuylichem, III. 614. 616. 620. 621. 622. 624. 625. 626. 627. 628. 631. 632. 633. 634. IV. 808. 824. 825. 827. 843. 846. 853. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 923.
WITTGENSTEIN, (GEORGE ou LOUIS? Comte DE)
au Comte Guillaume-Louis de Nassau, II. 312.
YORK, (JAMES STUART, duc D') depuis James II.
au Prince d'Orange, V. 1251. 1254. 1257. 1258. 1260. 1269. 1279. 1281. 1282. 1284. 1287. 1288. 1289. 1290. 1292. 1294. 1298. 1300. 1302. 1303. 1305. 1306. 1307. 1310. 1311. 1312. 1313. 1314. 1316. 1317. 1319. 1320. 1321. 1323. 1324. 1325. 1327. 1329. 1331. 1334. 1336. 1337. 1341. 1346. 1348. 1351. 1355. 1356. 1362. 1363. 1367. 1368. 1369. 1371. 1374. 1379. 1381. 1384. 1385. 1390. 1391. 1392. 1396. 1397. 1404. 1406. 1407. 1408. 1412. 1416. 1417. 1418. 1419. 1420. 1421. 1422. 1425. 1427. 1428. 1429. 1432. 1436. 1437. 1440. 1441. 1444. 1445. 1446. 1447. 1448. 1449. 1450. 1451. 1452. 1453. 1454. 1455. 1456. 1457. 1458. 1460. 1461. 1462. 1463. 1464. 1468. 1469. 1470. 1471. 1472. 1473. 1474. 1476. 1477. 1478. 1479. 1480. 1481. 1482. 1483. 1484. 1485. 1486. 1487. 1489. 1491. 1493. 1494. 1495. 1496. 1497. 1498. 1499. 1500. 1501. 1502. 1503. 1509. 1510. 1512.
à la Princesse d'Orange, V. 1330. 1511.
YORK, (MARIE de MODÈNE-ESTE, duchesse D')
à Guillaume III, Prince d'Orange, V. 1267.

ZUYLICHEM, (CONST. HUYGENS, Seigneur DE) secrétaire des Princes d'Orange,
à M. de Heenvliet, III. 636. 638.
à Amélie de Solms, Princesse d'Orange, IV. p. 39. n°. 783. 784. 786. 789. p. 85. 86. 87. n°. 810. 811. 812. 821. p. 107. 110. n°. 826. p. 116. 118. p. 145, bis, p. 147. 148.
à Mylord Jermyn, IV. 830.
à .... IV. 864. V. 1130. 1135.

Lettres anonymes.

à M. Brasset. V. p. 77.
à M. P. Chanut. V. 1095.
... à ... V. 1086.

DOCUMENTS DIVERS.

Le chiffre arabe indique le numéro de la pièce.

Sur les dispositions des Provinces-Unies envers la France. I. 9.
Avis sur la nature du gouvernement. I. n°. 23a.
Exposé des raisons pour lesquelles le retour du Comte de Leycester est désirable. I. n°. 23b.
Avis au Comte de Leycester. I. 25a.
Avis sur les raisons pour ou contre le retour du Comte de Leycester. I. 25b.
Avis au Comte de Leycester. I. 28a.
Mémoire sur les moyens d'établir une correspondance regulière entre les réformés. I. 123a.

(P. C. Bréderode?) Avis à l'Électeur-Palatin sur la réponse au roi d'Angleterre. II. 301[a].

(P. C. Bréderode?) Discours sur la paix entre l'Archiduc et les Provinces-Unies. II. 309[a].

(P. C. Bréderode?) Reponse à l'écrit pacifique du Comte Wolfgang de Hohenlo. II. 309[b].

Journal de l'expédition en Flandre par Junius, secrétaire du Comte Guillaume-Louis de Nassau. II. 315[a].

Trahison du sieur de Mérargues. II. 335.

Entrevue de Henri IV, roi de France avec l'ambassadeur du roi d'Espagne. II. 335[a].

Récit de la mort du Comte Adolphe de Nassau. II. 347[a].

Motifs du Comte Jean le Jeune de Nassau-Siegen, pour rentrer dans l'église catholique-romaine. II. 361[a].

Nouvelles de la Haye. II. 394.

(M. F. de Sommelsdyck) Nouvelles diverses sur les affaires en Angleterre. III. 594[a].

(M. F. de Sommelsdyck) Instruction au Sieur de Heenvliet, sur les articles du mariage proposés au nom du roi de la Grande-Brétagne. III. 612[a].

(M. F. de Sommelsdyck) Instruction du Sieur de Beverweert, s'en allant de la part de Frédéric-Henri Prince d'Orange vers le roi de France, pour communiquer le projet de mariage du jeune Prince. III. 640[a].

Mémoire de la part de l'Électeur-Palatin pour les ambassadeurs du Prince d'Orange et des Provinces-Unies en Angleterre. III. 640[b].

Propositions faites au nom de l'Électeur-Palatin au roi d'Angleterre. III. 687[a].

Observations des ambassadeurs en Angleterre, sur les propositions faites au nom de l'Électeur-Palatin. III. 687[b].

Instructions pour le Sieur St. Goffe. Conditions du mariage du Prince de Galles. IV. 820[a].

(M. de Zuylichem) Réponse au Sieur Goffe sur les propositions du roi d'Angleterre. IV. 820[b].

Instructions pour le Sieur de Goffe, s'en allant trouver le Prince d'Orange, de la part de la reine de la Grande-Brétagne. IV. 829[a].

(M. Goffe?) note relative à la négociation du mariage du Prince de Galles. IV. 829[b].

(M. Goffe?) note sur le même sujet. Offres du duc de Lorraine pour secourir le roi d'Angleterre. IV. 829[c].

Note de M. Goffe. Conditions du mariage. IV. 834[a].

(M. de Zuylichem) note de la part du Prince d'Orange. Même sujet. IV. 834[b].

Note du Sieur Goffe au Prince d'Orange. Le roi et la reine d'Angleterre sont contraints de renoncer au mariage du Prince de Galles avec mademoiselle d'Orange. IV. 844[a].

Mémoire du roi de France à M. Servien. IV. p. 203.

Points à négocier à la Haye par l'ambassadeur d'Espagne, qui y doit aller, IV. p. 262.

Mémoire adressé par Guillaume II, Prince d'Orange au Prince de Galles. Il regrette de ne pouvoir plus efficacement le secourir. IV. n°. 903[a].

Mémoire du Prince d'Orange sur la manière de faire venir l'armée du maréchal de Turenne dans les Pays-Bas. IV. 907[a].

Note de M. C. de Sommelsdyck pour le Prince d'Orange sur une communication à faire à M. Brasset. IV. 910[a].

Instruction pour un envoyé du Prince d'Orange en France. IV. 911[a].

Note du Prince d'Orange, sur la marche des troupes du duc de Lorraine, IV. p. 327, sv.

Note relative à l'entreprise contre Amsterdam. IV. n°. 963[a]. et 963[b].

Ordres du Prince d'Orange (en hollandais). IV. p. 371.

Mémoire du Prince touchant le dessein sur Amsterdam. IV. n°. 963[c].

Reponse (du Comte Guillaume-Frédéric) à des informations touchant l'entreprise contre Amsterdam. IV. 965[a].

Mémoire du Prince d'Orange. IV. p. 387.

Ordre de translation des six membres (en holl.) ibid.

Mémoire du même Prince (en holland.). IV. p. 397.

Motifs du Prince d'Orange pour l'arrestation des députés et l'entreprise sur Amsterdam, (en holl.) IV. n°. 972a.
Mémoire sur la mort de Guillaume II, Prince d'Orange, dans ses rapports avec la politique de la France. IV. 989a.

Mémoire du Prince d'Orange Guillaume III à N. N. V. p. LXXXVII. p. LXXXIX.
Offres du même Prince à l'Angleterre. V. p. LXXXVIII.
Instruction à M. Chanut. V. 1066a. 1082a.
Instruction à M. de Thou. V. 1099a.
Mémoire de M. Brasset relatif aux Provinces-Unies. V. 1119a.
Mémoire pour le Comte d'Estrades, ambassadeur en Hollande. V. 1130a.